ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Article 56 des Statuts et du Règlement. — *Les opinions émises dans les Annales sont entièrement propres à leurs auteurs; la Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

ANNÉE 1909. — VOLUME LXXVIII

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

1909-1910

Piquee, phot. Mauge sculps.

CAMILLE JOURDHEUILLE

1830–1909

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXVIII. — ANNÉE 1909

1er TRIMESTRE

PARIS

AU SIEGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

—

JUILLET 1909

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : Ph. Grouvelle.

Smithsonian Institution
AUG 5 1909

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les **membres** de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1904). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin (années 1895 à 1904), chaque . . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série complète in-12, vol. 1 à 27) . . . . . 150 et 175 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun . . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. V (*Phytophaga*) . . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°. 1895-1900 . . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— Noires . . . . . 4 et 5 fr.
— Coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides (*Monogr. des*), par de Marseul, 1 pl. n. . . . . 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et especes des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES D'*AGROTIS CONSTANTI* MILLIÈRE

[Lép. Noct.]

par H. Brown

avec la planche 1.

Il est assez surprenant que, depuis Millière, on ait si peu parlé d'*Agrotis Constanti* et que ses premiers états soient si longtemps restés inconnus. Cette espèce, sans être commune, n'est cependant ni rare ni localisée, puisque sa zone de dispersion actuellement connue s'étend de la Ligurie aux Pyrénées-Orientales. La chenille est assez facile à trouver à l'état adulte et s'élève facilement. Quant à l'insecte parfait, il vient bien à la lumière ainsi qu'à la miellée. En captivité, il s'accouple et pond aisément.

Agrotis Constanti éclôt, en septembre-octobre, de bonne heure le matin, en général vers 7 heures. L'accouplement a lieu le même soir entre 10 heures et minuit et la ponte, qui se compose de 200 à 300 œufs [1], a lieu la nuit même, si l'accouplement a eu lieu d'assez bonne heure, ou la nuit suivante si au contraire l'accouplement a eu lieu tard.

Immédiatement après la ponte l'œuf est d'un jaune terreux, de forme hémisphérique, à sommet un peu proéminent et à surface réticulée. A partir du 5e jour la surface s'irise et se strie (ou, du moins, ces caractères deviennent plus apparents du fait de la modification de la teinte fondamentale qui devient grisâtre). Un point noir apparaît au sommet et une couronne, noire également, se dessine au pourtour de

(1) Deux pontes comptées m'ont donné l'une 275 œufs, l'autre 237.

la partie supérieure. Le dessus de l'œuf montre deux dépressions parallèles, assez profondes, en forme de cannelures.

Tous ces caractères, d'abord assez nets, se modifient — se fondent en quelque sorte — à mesure qu'avance l'incubation. Le 16e jour, les œufs deviennent gris noir; les petites chenilles se distinguent assez aisément à la loupe et enfin le 18e jour l'éclosion a lieu, comme pour l'insecte parfait, vers 7 heures du matin.

Tout d'abord ces petites chenilles montrent une certaine activité à dévorer la coquille de leurs œufs; puis, cette opération terminée, elles se réfugient en société dans les replis du bord des feuilles de l'Épervière piloselle *Hieracium pilosella* qui paraît être, à cet âge, leur nourriture préférée.

Elles restent ainsi groupées pendant une quinzaine de jours, occupées à ronger les poils et le parenchyme des feuilles, sans bouger de place, puis elles commencent à se séparer et à montrer un peu plus d'activité, surtout le soir. Entre le 15 et le 30 novembre la première mue s'accomplit, pour la plupart d'entre elles du moins. Les petites chenilles qui, à leur naissance, étaient d'un brun foncé uniforme, s'éclaircissent et laissent déjà voir des chevrons brun clair et une bande stigmatale gris jaunâtre. Ces caractères deviennent très nets à la 2e mue qui a lieu en novembre-décembre, pour une partie, et seulement en février pour beaucoup d'entre elles. Pendant tout l'hiver ces chenilles mangent peu, mais, dès la fin du mois de janvier on les voit grossir rapidement et se montrer assez indifférentes sous le rapport de la nourriture. Tout leur est bon : salades, *Sonchus*, pousses de navets et de salsifis, genêt, fétuque, chiendent (tiges et racines), feuilles de fraisier, de tilleul, etc., etc.

Les deux dernières mues s'échelonnent entre février et mai. A cette période de son existence, la chenille d'*Agrotis Constanti* subit une modification dans son aspect général. Le fond de sa robe s'éclaircit encore pour prendre une teinte marneuse verdâtre ou quelquefois brunâtre très clair, les chevrons s'atténuent, ou même disparaissent presque entièrement et les points verruqueux sont, du fait de la distance qui, maintenant, les sépare les uns des autres, moins apparents que pendant leur tout jeune âge et, surtout, que pendant les quelques jours qui précèdent la première mue où ils tranchent nettement sur le fond de la robe devenu momentanément d'un blanc verdâtre sale.

Généralement, la chenille est à taille en mai et on la trouve alors facilement, la nuit, grimpée sur les genêts en compagnie de beaucoup d'autres espèces de chenilles. A ce sujet, je dois dire que, dans une précédente note (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1908, p. 189), j'ai dit quelques

mots au sujet de la flaccidité de la chenille d'*Agrotis Constanti*. En fait, cette flaccidité est plutôt comparative que réelle. On trouve en effet, en même temps des chenilles de *Polia venusta*, *Polia flavicincta*, *Agrotis orbona*, *comes*, *pronuba*, *fimbria*, *Satyrus Hermione*, *Circe*, *Cordula*, etc., et quand, après avoir ramassé un certain nombre de ces chenilles, on saisit enfin une chenille de *Constanti*, on a de suite l'impression caractéristique qu'on tient entre ses doigts un corps très mou. Cela provient de ce que la chenille « s'abandonne » quand on la prend, au lieu de se raidir comme font tant d'autres. Cependant, la chenille d'*Agrotis Constanti* est plutôt molle au toucher et il suffisait d'ailleurs, quand je désirais en recevoir à taille, d'écrire qu'on m'envoie des chenilles molles, sans avoir à les désigner autrement.

Vers la fin de mai et le commencement de juin (dès la fin avril pour quelques-unes plus hâtives) elles cessent de manger et s'enfoncent en terre sans se chrysalider pendant une bonne partie de l'été, jusqu'au 15 30 juillet.

La chrysalide, fort bien décrite par M. P. Chrétien (*Le Naturaliste*, 15 novembre 1906), est marron brillant, de forme ramassée; elle est renfermée dans un cocon de terre très friable.

L'habitat d'*Agrotis Constanti* paraît être assez étendu. M. le comte Turati l'a prise en Ligurie; un entomologiste anglais me l'a signalée — sans garanties il est vrai — du département du Var et des Alpes-Maritimes; je l'ai prise moi-même dans les Basses-Alpes, le Vaucluse et la Drôme. Siépi, dans son Catalogue des Lépidoptères des Bouches-du-Rhône et de la Sainte-Baume, la mentionne d'Auriol où elle a été prise par Lavergne de Labarrière. Les premiers auteurs la citent de l'Ardèche et elle doit certainement exister dans d'autres départements du Midi, notamment dans l'Hérault et le Gard, puisqu'on la retrouve dans les Pyrénés-Orientales où M. Harold Powell en a pris en septembre-octobre 1908 une fort belle série que m'a communiquée M. R. Oberthür.

Bien que je n'aie sous les yeux qu'une centaine d'individus de cette espèce, ce qui est bien peu pour essayer de tirer une conclusion, je dois cependant dire que la race des Pyrénées-Orientales m'a paru bien plus variée et surtout mieux écrite que la race des Basses-Alpes ou du Mont Ventoux, avec une tendance marquée vers les tonalités foncées, alors que mes exemplaires sont presque tous dans la tonalité blonde.

La ♀ représentée est une ♀ d'éclosion, du Vaucluse, ainsi d'ailleurs que la chenille. La magistrale exécution de la planche 1, due à l'habileté de notre collègue G. Poujade, suppléera, j'en suis certain, à l'insuffisance de mes descriptions.

Explication de la planche 1.

1. — Œuf après l'éclosion de la chenille.
2. — Chenille premier âge.
3. — — jeune.
4. — Tête de la chenille avant la dernière mue.
5. — Partie postérieure de la chenille avant la dernière mue.
6. — Chenille adulte.
7. — — — tête et prothorax.
8. — Cocon en terre.
9. — Chrysalide.
10. — Partie postérieure de la chrysalide.
11. — *Agrotis Constanti* ♂.
12. — Antenne du ♂.
13. — *Agrotis Constanti* ♀.
14. — — — ♀, variété.
15. — Tête de la ♀.
16. — Pattes antérieures de la ♀.
17. — Patte postérieure de la ♀.

SUR LE GENRE *MELITOMA* S.F. ET SERV. ET SUR LES GENRES VOISINS

DE LA SOUS-FAMILLE *ANTHOPHORINAE* [Hym.]

par J. Vachal.

Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*, p. 464, 1825), mentionnait le genre Mélitome sans l'établir autrement que comme faisant partie des Scopulipèdes.

En 1825, Lepeletier de Saint-Fargeau et Audinet-Serville, dans le tome X de l'*Encyclopédie méthodique*, p. 529, décrivaient un genre *Melitoma* Latr. sur une abeille du Brésil, *Melitoma euglossoides*. Dans le *Règne animal* de Cuvier, éd. 2, tome V, 1829, Latreille dit (344, note 3) : « ... le dixième volume de la partie des Insectes de cet important recueil (*Encycl. méth.*) offre plusieurs autres articles rédigés par MM. Lepeletier et Serville... Quelques-uns ont pour objet de nouveaux genres, mais dont nous n'avons pas encore suffisamment comparé les caractères, ce qui nous oblige à les omettre ou à n'en parler que très superficiellement ». A la page 355, note 4, Latreille dit : « ... Mon genre Mélitome (*Fam. nat. du Règne animal*), formé d'abord sur les ♀ d'*Ancyloscelis*, doit être supprimé. » Il n'y a donc plus lieu de se demander ce qu'était le genre *Melitoma* Latr., mais bien *Melitoma* S.F. et Serv.

Depuis 1829, il n'a plus été question de ce genre que pour le mentionner. Voir : *Catalogus Hymenopterorum systematicus et synonymicus*, auctore Dre de Dalla Torre, X, p. 300 (où la mention de la page 524 doit être lue 464), et Monographie der Bienengattungen ... *Melitoma*... von H. Friese, in *Ann. des k. k. naturhist. Hofmuseums*, Bd XIV, Heft 3, Wien, 1899, page 273, où M. Friese a simplement reproduit le texte de Lepeletier et Serville, en supprimant toute mention de la collaboration de celui-ci.

Mais si le silence s'était fait pendant soixante ans sur *Melitoma euglossoides*, divers entomologistes n'en étaient pas moins entrés en contact avec cette espèce dans la nature, quoique ne l'ayant pas reconnue.

Thomas Say (*Boston Journ. of Nat. Hist.* I, may 1837, n° 4, p. 410) décrivait une *Anthophora taurea*, de l'État d'Indiana, qui me paraît n'être tout au plus qu'une variété septentrionale de *M. euglossoides*. La longueur des maxilles ne l'avait pas frappé, mais il avait remarqué la fourche dessinée par des poils sombres sur le mésonotum qui lui

avait rappelé les cornes d'un taureau. Cette fourche est plus ou moins nettement accusée sur les exemplaires vivant sous l'Équateur, mais se retrouve très nette sur les sujets provenant de l'Argentine.

Il avait observé que cette abeille forait ses terriers dans un sol compact, et les surmontait d'une cheminée (comme le fait *Anthophora parietina* Fabr., de l'Europe centrale, et le font aussi certains *Odynerus*).

En 1854 (*Cat. hym. Ins. in Brit. Mus.* part. II, p. 341), feu Fr. Smith décrivait une *Anthophora fulvifrons* de la province de Parà, Brésil, qui n'est autre que *Melitoma euglossoides* elle-même.

En 1879, dans *Bull. of U. S. geol. and geogr. Survey*, M. W.-H. Patton publia un excellent travail sur l'arrangement en genres des abeilles alliées aux genres *Melissodes* et *Anthophora*.

N'ayant pas vu de *Xenoglossa* Sm., en nature, Patton attribua « avec quelque hésitation » *Macrocera pruinosa* Say à ce genre, et par suite le plaça dans ses *Eucerae*, tandis que *Xenoglossa* Sm. doit évidemment faire partie des *Anthophorae* de Patton.

Patton partagea ses *Anthophorae* en deux divisions. La première, caractérisée surtout par les articles médians des palpes maxillaires comprimés et ciliés, forma trois genres, dont les deux premiers sont apparentés au genre *Melitoma*, dont le troisième, *Entechnia*, remarquable par la longueur des maxilles et de la languette, est fondé sur *Anthophora taurea* Say, et n'est autre que le genre *Melitoma* S.F. et Serv. lui-même.

En 1902, dans *An. del Mus. nac. de Buenos Aires*, VII, p. 310, C. Schrottky a établi un nouveau genre sur une abeille qu'il a nommée *Meliphila ipomeae*, et qui n'est autre, selon moi, que *Melitoma euglossoides*.

Il est vrai que Schrottky ne donne à son genre que quatre articles aux palpes maxillaires; mais les articles 5-6 étant très petits et probablement fragiles, il peut n'avoir vu sur des exemplaires avariés que les quatre articles basaux. Ceux que je possède ont leurs six articles complets.

La complète identité du genre *Melitoma* S.F. et Serv. et du genre *Entechnia* étant ainsi établie, il reste à étudier en quoi en diffèrent les autres genres *Emphor* et *Diadasia* de Patton, ce qui m'amène à jeter un coup d'œil sur les Apides d'Amérique de la sous-famille *Anthophorinae*.

Les genres de cette sous-famille me paraissent plus ou moins méconnus, et nombre d'autres genres ont été publiés depuis quelques années, dont la plus grande partie me paraissent faire double emploi avec ceux établis précédemment.

Je laisse de côté le genre *Lagripoda* S.F. et Serv., dont aucune espèce n'a été décrite, et qu'il est impossible d'identifier avec les lambeaux épars de descriptions. Le genre *Monaeca* S.F. et Serv. (*Encycl. méthod.* X, 1825, p. 528) pourra être reconnu en ayant sous les yeux son espèce type *Monaeca brasiliensis*; il pourrait être identique à *Tetrapedia* Kl., mais pour le moment je ne suis pas fixé à son égard.

Si dans ce qui va suivre j'ai omis quelques-uns de ces noms de genre, c'est que je n'ai pas pu examiner des *types*, et que je n'ai pas été capable de me faire une opinion ferme au vu des seules descriptions.

***

Voici comment je conçois une subdivision de la sous-famille *Anthophorinae* (laissant de côté les genres non nidifiants) composée des genres d'Amérique et de quelques genres paléarctiques pour comparaison.

A. **Anthophorae.**

Anthophora Latr.
Habropoda Sm.
Xenoglossa Sm. (non Patton).

B. **Centres.**

Centris (Fab.) Latr.
Epicharis Kl.
Tetrapedia Kl.

C. **Exomalopses.**

Ancyla Lep.
Exomalopsis Spin.

D. **Melitomatae.**

Melitoma S.F. et Serv.
Ancyloscelis (Latr.) Hal.
Emphor Patton.

E. **Eucerae.**

Eucera Scop.
Macrocera (Spin.) Latr.

F. **Meliturgae.**

Meliturga Latr.
Meliturgopsis Ashm.
Oxaea Kl.

Je présente la justification de cet arrangement dans le tableau synoptique qui suit :

1. Prototarse 3 non élargi plus que le bout de son tibia. Éperon interne ♀ très rarement denticulé ou pectiné.. 4.

— Prototarse 3 plus large que le bout du tibia. Éperon interne ♀ pectiné. Prototarse 3 ♀ ayant un très large penicillus; prototarse 3 ♂ ayant sa tranche supérieure (postérieure) très densément et très longuement ciliée..... 2.

2. Chaperon très soulevé. Cellule cubitale 3 moins longue que 1 et souvent que 2. Écaille tibiale très saillante et

très développée chez les ♀, souvent paraissant double.. 3.

— Chaperon peu convexe. Cellule cubitale 3 ordinairement un peu plus longue que la cellule cubitale 1 ; la cellule cubitale 2 est la plus courte, en trapèze, ayant son côté le plus petit le long de la cellule radiale. Écaille tibiale (*patella* Thoms.) peu développée ou indistincte, nulle chez les ♂..... **Tetrapedia** Kl.

3. Cellule cubitale 2 très grande et bien plus longue sur la nervure radiale que sur la nervure cubitale, recevant ordinairement la nervure récurrente 1 entre son milieu et sa base. Cellule radiale ventrue du côté des cellules cubitales, sa partie libre bien plus courte que la partie de la nervure radiale contiguë aux cellules cubitales 2 et 3. (*Hemisia*, *Trachina*, *Ptilotopus* Kl.)..... ..... **Centris** (Fab.) Latr.

— Cellule cubitale 2 parallélépipède, ou un peu plus étroite sur la nervure radiale que sur la nervure cubitale, recevant la nervure récurrente 1 dans son milieu, ou un peu après son milieu (vers le bout de l'aile). Cellule radiale non ou à peine ventrue, sa partie libre au moins aussi longue que la partie de la nervure radiale contiguë aux cellules cubitales 2 et 3..... .... (*Epicharoides* Rad. 1884) **Epicharis** Kl.

C'est en vain que j'ai cherché dans l'*Encyclopédie méthodique*, t. X, p. 794 (et même dans les pages voisines) le nom d'*Eucharis* Lep., que cite dans son catalogue, p. 300, M. de Dalla Torre.

4. Ocelles en triangle, placés sur le front, l'inférieur plus ou moins rapproché du niveau de l'insertion des antennes, surtout chez les ♂. Article 3 des antennes également très long et grêle dans les deux sexes. Nervure récurrente 1 incidente. Chaperon ♀ souvent teinté de pâle. Pattes postérieures ♂ grêles, ayant toujours (ou presque) une écaille tibiale comme chez les ♀..... ... 5.

— Ocelles en triangle plus ou moins obtusangle, ou en ligne droite ou presque droite, l'ocelle médian toujours beaucoup plus rapproché du sommet du vertex que de l'insertion des antennes. Nervure récurrente 1 ou incidente, ou aboutissant au milieu ou entre le milieu et le bout de la cellule cubitale 2. Pattes postérieures ♂ grêles ou fortes ayant, ou n'ayant pas d'écaille tibiale.. 7.

5. Éperon interne ♀ pectiné; éperon du tibia médian ♀ long, droit, denté en scie. Antennes ♂ courtes, les articles 8-12 un peu renflés en massue. Yeux ♂ convergeant en haut. Palpes maxillaires à articles nombreux (genre paléarctique)..... **Meliturga** Latr.

— Éperons inermes, ou à pectination microscopique. Funicule ♂ à partir de l'article 4 filiforme, non en massue.. 6.

6. Cellule radiale très étroite (comme dans le genre *Xylocopa* Latr.). Cuisse postérieure largement tronquée au bout. (D'après les auteurs les palpes maxillaires seraient nuls ou à un seul article). Yeux ♂ un peu convergents vers le haut..... **Oxaea** Kl.

— Cellule radiale de largeur ordinaire, ayant sa plus grande largeur au milieu. Face plutôt rétrécie en bas. Type *Anthophora aurulento-caudata* Drs. (Genre *Emphoropsis*, *Mexicana stirps* Cockll)..... **Meliturgopsis** Ashm.

7. Ligne du vertex vu par devant droite. Ocelles en angle ou en ligne presque droite; vertex plus ou moins tranchant, avec les ocelles plus ou moins en avant. Chaperon ♂ en général teinté de pâle..... 10.

— Ligne du vertex, vu par devant, convexe; vertex plus ou moins épais. Ocelles en ligne droite ou presque droite, situés sur le vertex. Yeux non saillants en haut et ne remontant pas au niveau de l'arête du vertex. Chaperon rarement teinté de pâle. Antennes séparées entre elles par un intervalle au moins double que la distance entre une antenne et l'orbite. Prototarse 3 ♀ sans penicillus. Tibia 3 ♂ sans écaille à sa base. Prototarse 3 ♂ plus ou moins cambré à tranche supérieure convexe, inférieure concave. Nervure baso-cubitale de l'aile inférieure naissant très sensiblement plus près de la base de l'aile que la nervure radiale..... 8.

8. Cellule cubitale 2 assez grande (seulement un peu plus petite que chacune des deux autres) toujours en trapèze régulier; les nervures transversales convergeant symétriquement en haut, recevant la nervure récurrente 1 au milieu ou à peine après son milieu; origine de la nervure récurrente 1 opposée au point d'origine de la nervure cubitale (comme dans *Anthophora*). Pul-

villus nul ou indistinct. Patte 3 relativement peu velue. Tibia 3 ♀ ayant les poils de la brosse peu épais à la base et presque nuls le long du milieu de la face externe du tibia. Brosse du prototarse 3 ♀ à poils longs, peu épais, divergents. Les ♂ ont les éperons de la patte 3 forts et crochus, et le tibia 3 à face externe vaguement canaliculé en long. (*Ptilothrix* Sm., 1853?) ..... **Emphor** Patton.

— Cellule cubitale 2 toujours sensiblement plus petite que chacune des deux autres avec la nervure transverso-cubitale 2 perpendiculaire (la nervure transverso-cubitale 1 étant perpendiculaire ou oblique), recevant la nervure récurrente toujours très sensiblement après son milieu, parfois incidente. Origine de la nervure récurrente 1 opposée au moins au milieu de la cellule cubitale 1 (comme dans *Macrocera*). Pulvillus très distinct. 9.

9. Brosse ♀ aussi épaisse sur le tibia que sur son prototarse. Tibia 3 ♂ en général à poils longs et assez épais, ses éperons ni forts ni crochus. Espèces à pelage assez épais et plus ou moins pâle, plus long sur l'abdomen que chez *Melitoma*. Dans quelques espèces le ♂ a le chaperon teinté de pâle (M. Cockerell en fait un genre *Dasiapis*). Type *Ancyloscelis ursinus* ♂, Hal. 1837 (*Diadasia* Patton, 1879) (1) ..... **Ancyloscelis** (Latr.) Hal.

— Brosse ♀ à poils épars, plus rares à la base du tibia et le long du milieu de sa face externe. Brosse du proto-

(1) M. Cockerell a vu au British Museum le type de *Ancyloscelis ursinus* Hal. Il constate qu'il a le prototarse 3 denté, ce qui confirmerait mon hypothèse que mon *A. turmalis* est la même espèce. M. Cockerell conclut en disant que ce ♂ ne peut être du genre *Diadasia* Patton. Malgré ma haute estime pour la science de M. Cockerell, je ne puis me résoudre à admettre que certains ♂, à cause de leurs caractères sexuels aberrants, puissent être extirpés des genres auxquels continuent à appartenir leurs compagnes. Il est déjà assez difficile de séparer par un mur rectiligne les espèces des genres *Ancyloscelis* Hal. et *Melitoma* S.F. et Serv. ; ne compliquons pas la tâche en créant de nouveaux genres basés uniquement sur l'habit de noce de ces messieurs. Ainsi mon *Ancyloscelis analis* ♀ (*Teleutemnesta distincta* Holmberg, qui a la priorité) me paraît après nouvel examen devoir faire partie du genre *Melitoma*, à cause de sa brosse clairsemée, du dos de son abdomen à poils courts. De même pour mon *Ancyloscelis fititarsis* ♂.

tarse 3 à poils longs dressés, divergents, au moins aussi épais qu'au bout du tibia. Tibia 3 ♂ presque glabre, ou à poils courts ne cachant pas le tégument; tout au plus l'éperon interne crochu. Dos de l'abdomen presque glabre, ou avec les poils (même des fascies claires), courts. (*Entechnia* Patton, 1879; *Meliphila* partim Schrottky, 1902)..... **Melitoma** S.F. et Serv.

10. Ocelles en triangle. Paraglosses toujours plus courts que les deux tiers des palpes labiaux..... 11.

— Ocelles en ligne droite ou presque droite. Article 3 des antennes ♂ à peine plus long ou beaucoup plus court que l'article 4. Cellule cubitale 2 recevant la nervure récurrente 1 entre son milieu et son bout, cette dernière quelquefois incidente. La naissance de la nervure récurrente est opposée à la moitié apicale de la cellule cubitale 1. La nervure baso-cubitale de l'aile postérieure naît assez loin de la nervure transversale ordinaire, au même niveau, ou presque, que l'origine de la nervure radiale ou plus près du bout de l'aile..... 14.

11. Nervure récurrente 1 aboutissant vers le bout de la cellule cubitale 2 ou presque incidente. Cellule cubitale 3 à peine rétrécie le long de la nervure radiale, mais toujours avec la nervure transverso-cubitale 3 entièrement convexe en dehors. Cellule radiale ayant sa plus grande largeur vers son milieu..... **Habropoda** Sm.

(*Emphoropsis* Ashm., réduit au groupe que M. Cockerell désigne sous le nom de *Borealis stirps*, en diffère-t-il essentiellement?).

— Nervure récurrente 1 aboutissant vers le milieu de la 2e cellule cubitale..... 12.

12. Cellule cubitale 2 entre deux nervures transverso-cubitales presque parallèles. Cellule cubitale 3 fortement rétrécie le long de la nervure radiale, et par suite la nervure transverso-cubitale 3 offre deux courbes, l'une presque concave en haut, l'autre plus ou moins convexe en bas. La nervure récurrente 2 aboutit à la cellule cubitale 3 largement avant le bout. Cellule radiale ayant sa plus grande largeur vers son milieu ou du moins plus près de la base que du bout et se rétrécissant graduellement vers le bout. Ocelles gros, le médian presque contigu aux postérieurs. La nervure baso-cubitale de

l'aile postérieure naît à peine plus près de la base de l'aile que la nervure radiale..... **Xenoglossa** Sm.

(Non Patton, ni les auteurs américains récents.)

— Cellule cubitale 2 trapézoïde, les deux nervures transverso-cubitales inclinées l'une vers l'autre de manière que la cellule est plus courte le long de la nervure radiale. La nervure baso-cubitale de l'aile postérieure naît plus près de la base de l'aile que la nervure radiale..... 13.

13. Muffle soulevé. Origine de la nervure récurrente 1 opposée à l'origine de la nervure cubitale. Cellule cubitale 3 aussi large ou presque aussi large sur la nervure radiale que sur la nervure cubitale, recevant la nervure récurrente 2 à son extrême bout, quelquefois en prolongement de la nervure transverso-cubitale 3; cette dernière en entier convexe en dehors. Cellule radiale ayant sa plus grande largeur vers le bout, par suite dans la partie libre. Article 3 des antennes ♂ toujours très sensiblement plus long que 4..... **Anthophora** Latr.

(Sous-genres ou groupes) : *Clisodon* Patton, 1879; *Podalirius* Fr. 1897; *Amegilla* Fr., 1897; *Anthophoroïdes* Cockll, 1901, n'ayant que 5 articles aux palpes maxillaires; *Anthemoëssa* Rob., 1905).

Face non convexe sous les antennes. Origine de la nervure récurrente 1 opposée au tiers apical de la cellule cubitale 1. Cellule cubitale 3 très rétrécie sur la nervure radiale. La nervure transverso-cubitale 3 à double courbe (en S); la nervure récurrente 2 aboutissant bien avant l'extrême bout de la cellule cubitale 3. Cellule radiale ayant sa plus grande largeur vers sa base. Brosse ♀ touffue, aussi touffue sur le prototarse que sur le tibia. Article 3 des antennes ♂ tout au plus aussi long que l'article 4 (genre paléarctique)..... **Ancyla** S.F.

14. Cellule cubitale 2 beaucoup plus petite que chacune des deux autres. Cellule radiale obliquement et largement tronquée au bout, ayant ses côtés à peu près parallèles. Cellule sous-médiane ordinairement plus longue (sur la nervure médiane) que la cellule médiane. La nervure récurrente 1 aboutit vers le bout de la cellule cubitale 2 et la nervure récurrente 2 vers le bout de la cellule cubitale 3. Chaperon aplani, non soulevé surtout vers la base. Brosse ♀ touffue, aussi touffue sur le prototarse

que sur le tibia, en sorte qu'il n'y a aucune interruption entre les deux parties de la brosse; pas de penicillus distinctement tronqué. Les antennes des ♂ sont un peu plus longues que celles des ♀, leur article 3 pas très long, mais toujours au moins presque aussi long que 4..... ..... **Exomalopsis** Spin.

— Cellule cubitale 2 seulement un peu plus petite que chacune des deux autres. Cellule radiale un peu lancéolée, à bout arrondi-obtus. Nervure récurrente 1 aboutissant dans la cellule cubitale 2 entre le milieu et le bout, ordinairement près du bout, quelquefois incidente; la nervure récurrente 2 aboutissant vers le bout de la cellule cubitale 3, quelquefois incidente. Cellule sous-médiane de longueur égale à la cellule médiane avec tendance à être plus courte. Paraglosses aussi longs que les palpes labiaux. Chaperon un peu convexe. Brosse ♀ moins touffue, celle du prototarse surtout, et cette dernière offrant un penicillus assez distinct. Les antennes ♂ ont leurs articles 4-13 très allongés, l'article 3 toujours plus court que 4, ordinairement plus court que la moitié de 4, souvent que le tiers de 4, quelquefois que le quart de 4... ..... **Macrocera** (Spin.) Latr.

(Voyage de Humbold et Bonpland, 1811) = *Tetralonia* Spin., 1838.

Groupes (sous-genres?).

Six articles aux palpes maxillaires.

Synbalonia Patton, 1879.

Cinq articles aux palpes maxillaires.

Tetralonia (Spin.) Patton, 1879.
Xenoglossa Patton, 1879 nec Sm., 1853.
Svastra Holmberg, 1884.
Xenoglossodes Ashm., 1899.
Florilegus Rob., 1900.
Cemolobus Rob., 1902.
Peponapis Rob., 1902.

Quatre articles aux palpes maxillaires.

Melissodes Latr., 1825.
Explectica Holmberg, 1884.
Anthedon Rob., 1900.

Trois articles aux palpes maxillaires.

Thygater Holmberg, 1884.
Macroglossa Rad., 1884 (nec Ochsenheimer : Lépid.).
Epimelissodes Ashm., 1899.
Macroglossapis Cockll., 1899.

Deux articles aux palpes maxillaires.

Melissoptila Holmberg, 1884.
Thyreothremma Holmberg, 1900.

Les espèces d'*Apis* n'ont qu'un article aux palpes maxillaires, celles de *Bombus* et de *Megachile* n'en ont que deux. On reconnaît unanimement que les abeilles de ces trois genres sont celles dont l'instinct est le plus développé, et dont même l'intelligence se manifeste dans les occasions où l'instinct est en défaut. On peut donc se demander à quoi servent les articles 3-6 de ces palpes, et se répondre qu'ils ne servent à rien. Alors si l'on n'a pas hérité la superstition des *partes oris* de Fabricius, qui lui faisait placer l'abeille *Prosopis* à côté du Sphécide *Mellinus*, et le Sphécide *Bembex* dans les *Mellifera*, on est amené à n'attacher qu'une très faible importance aux quatre derniers articles, et par suite à négliger ce caractère dans l'établissement des genres. Mais on peut en user dans le groupement des espèces du même genre, en tant que ces organes menus et fragiles ont résisté aux péripéties des chasses dans des pays difficiles et aux chocs qu'ils ont supportés dans leurs voyages par terre et par mer.

NOUVELLES ESPÈCES

DE

PSÉLAPHIDES

par A. Raffray.

Jubus crassipes, n. sp. — *Oblongus, sat crassus et convexus, rufus; antennis et pedibus testaceis; sat dense flavo-pubescens. Caput magnum, latitudine sua paulo longius, triangulare; lateribus arcuatis; margine postica cultrata, sinuata et medio angulatim emarginata; sulcis duobus approximatis, arcuatis et postice in foveolam oblongam desinentibus. Oculi minutissimi, paulo ante medium siti. Antennae mediocres, ad apicem gradatim incrassatae; articulis 1, 2 cylindricis, 3 leviter obconico, 4, 5 quadratis, ceteris magis ac magis crescentibus et transversis, ultimo conico. Prothorax disperse, sat fortiter punctatus, transversus, lateribus rotundatus, pone medium spinosus, dein valde coarctatus et lobatus; sulco transverso valido, sinuato. Elytra minute subseriatim et transversim rugosulo-punctata, leviter transversa, lateribus et praesertim humeris rotundata, basi transversim carinata; angulo postico externo truncato; margine postica vix sinuata. Abdomen magnum, apice attenuatum et rotundatum; segmentis subaequalibus. Pedes parum elongati; femoribus crassis; tibiis subrectis, ♀.* — Long. : 2 mill.

Cette espèce est voisine de *J. microphthalmus* Raffr., mais la tête est plus courte, plus large, ses sillons sont plus marqués, plus rapprochés l'un de l'autre et les fossettes dans lesquelles ils aboutissent bien plus petites et ovales au lieu d'être rondes; les yeux sont aussi beaucoup plus petits.

Brésil : São Paulo; obligeamment envoyée par M. Barbiellini.

Melba caviceps, n. sp. — *Breviter oblonga, sat crassa, rufa, nitida, vix perspicue pubescens; pedibus pallidioribus; antennarum articulo ultimo testaceo. Caput trapezoidale, longitudine sua paulo latius, antice attenuatum; lateribus obliquis; temporibus validis, leviter infra prominulis sed rotundatis; fronte simplici, leviter rotundata, utrinque supra antennas minute nodosa, medio haud depressa; in vertice, inter oculos, impressione magna, profunda, transversa, medio minute tuberculata; margine postica integra. Oculi magni. Antennae breves et graciles; articulis 2 majore, quadrato, 3-10 minutissimis, 3-8 moniliformibus, 9-10 valde transversis, 11 mediocri, oblongo-ovato. Prothorax capite paulo major; lateribus valde rotundatis et postice sulco*

transverso incisis, isto sulco valido, medio angulato. Elytra latitudine aequilonga, lateribus rotundata; fovea intrahumerali sulciformi. Abdomen elytris paulo brevius; segmentis dorsalibus aequalibus, primo basi haud impresso; segmentis ventralibus 2-4 decrescentibus, 5 minuto, 6 multo majore, vix impresso, 7 magno, rhomboidali. Metasternum late impressum. Pedes crassi: femoribus anticis et praesertim intermediis tumidis; tibiis simplicibus ♂. — Long. : 1 mill.

Guyane Française, Ouanary (Muséum de Paris, coll. Raffray).

Cette espèce se distingue de toutes les autres par l'armature de la tête; elle devra prendre place à côté de M. *crassipes* Raffr.

Melba temporalis, n. sp. — *Breviter oblonga, sat crassa, rufo-castanea, nitida: antennis pedibusque rufis: vix perspicue pubescens. Caput magnum, latitudine sua paulo longius, antice attenuatum: lateribus obliquis; temporibus magnis, prominulis: angulo apicali rotundato; fronte recte truncata, sed epistomate leviter prominulo, transverso, anterius rotundato: margine postica medio sinuata et occipite sulcato: supra deplanatum et foveis quatuor liberis. Oculi validi. Antennae mediocres: articulis 2 majore, quadrato, 3-8 minutis, moniliformibus, 9-10 transversis, 11 mediocri, ovato, pallidiore. Prothorax subcordatus, capite paulo brevior, vix latior, lateribus valde rotundatus, postice sinuatus et constrictus: sulco transverso, obsoleto, medio angulato et leviter ampliato, lateribus multo profundiore et latiore. Elytra parum elongata: lateribus rotundatis: fovea intrahumerali sulciformi. Abdomen elytris subaequale: segmentis dorsalibus aequalibus, primo basi plicis duobus brevissimis, tertiam partem disci includentibus; segmentis ventralibus 2-4 leviter decrescentibus, 5 brevi, 6 mediocri, vix impresso, 7 minutissimo, operculato, transversim ovato. Metasternum parum profunde sulcatum. Pedes mediocres, parum incrassati; tibiis intermediis intus ante apicem spina obliqua, sat elongata praeditis* ♂. — Long. : 0.9 mill.

La Martinique : St-Pierre.

Par les quatre fossettes libres de la tête, cette espèce rappelle *M. quadriforeata* Raffr., de St-Thomas; mais la tête est notablement plus grande, avec les tempes bien plus prononcées, formant un angle défléchi, arrondi au sommet; l'épistome est proéminent, ce qui fait ressembler cette espèce à *M. clypeata* Reitt., mais, chez cette dernière, c'est le front lui-même qui est prolongé en avant.

Melba clavata, n. sp. — *Oblongo-ovata, convexa, nitida, testacea. Caput magnum, convexum, antice attenuatum, lateribus leviter*

rotundatum; margine postica arcuata; fronte transversim sulcata; foveis duabus a sulco frontali parum distantibus. Oculi validi, ad medium sed infra siti. Antennae breves; articulis duobus primis magnis, quadratis, sequentibus minutis, transversis et compactis, 9 magis transverso, 10 lenticulari, intus ampliato et asymetrico, 11 maximo, conico. Prothorax capite haud latior sed longior, convexus, lateribus leviter rotundatus, ante basin sulco transverso, vix sinuato leviter constrictus. Elytra magna, prothorace longiora et fere duplo latiora, lateribus rotundata, antice et postice attenuata; humeris notatis; foveis duabus basalibus quarum externa magna, sulciformi. Abdomen elytris paulo longius, angustius; segmentis dorsalibus aequalibus; ventralibus 2 paulo majore, ♂ 6 praecedente multo majore, medio obsolete impresso, 7 magno, operculo magno, subtriangulari. Pedes sat elongati; femoribus parum crassis. Metasternum convexum. — Long. : 0,9 mill.

Cette petite espèce ressemble à *M. inconspicua* Reitt., de Porto Rico, mais elle est un peu plus forte, le prothorax est plus allongé, moins arrondi, le dernier article des antennes est conique et non globuleux, enfin le 10e est assez fortement dilaté en dedans et asymétrique, conformation rare dans le genre *Melba*.

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Melbamima, nov. gen.

Generi Melba *valde affinis; differt antennis quarum articulo 9 praecedentibus paululum majore, transversim conico, 10 multo majore transversim triangulari, intus expanso et latere interno rotundato et convexo, 11 maximo, conico; palporum articulo 4 majore, conico; elytris basi minute quadrifoveatis et stria dorsali deficientibus; segmento 1° dorsali sequentibus paulo majore.*

Fig. 1. *Melbamima clavicornis*, antenne.

Ce nouveau genre est très voisin des *Melba*, d'autant plus que la *Melba clavata*, décrite ci-dessus du même pays, montre, par son dixième article prolongé et épaissi en dedans, asymétrique, une tendance à la conformation anormale du même article dans ce nouveau genre, mais il y a cependant une différence très notable : dans *Melba* le 10e article, lorsqu'il est, comme dans *clavata*, asymétrique, s'étend cependant d'un côté à l'autre de l'antenne, de sorte que la base du 11e article repose, un peu obliquement c'est vrai, mais entièrement sur le côté supérieur du 10e, tandis que dans *Melbamima* le 9e article est en coin transversal, le 10e s'insère

presque latéralement sur le côté oblique du 9e et en dehors de son axe médian; quant au 11e, sa base un peu anguleuse repose à la fois sur une partie du 9e, du côté externe et, plus largement, sur le 10e, du côté interne; le 4e article des palpes est plus gros, les élytres n'ont pas de sillon dorsal.

Melbamima clavicornis, n. sp. — *Oblongo-ovata, antice plus attenuata, convexa, rufo-testacea, nitida. Caput latitudine aequilongum, subtriangulare; lateribus valde obliquis; fronte subrecte truncata, utrinque minute nodosa et postice transversim sulcata; temporibus brevibus; inter oculos in vertice foveis duabus validis, inter se plus quam ab oculis distantibus; infra transversim gibbosum et setis apice clavatis ornatum. Oculi magni, pone medium siti. Antennae breves; articulis duobus primis magnis, 2 majore, quadrato, 3-8 minutissimis, transversis, compactis, 9 transversim conico, 10 magno, triangulari, intus expanso et latere interno rotundato, 11 maximo, dimidiam antennae partem longitudine aequante, subconico, leviter arcuato, apice valde acuminato. Prothorax capite haud latior, sed multo longior, elongato-cordatus, pone medium lateribus compressus et strangulatus; sulco transverso, foveis tribus transversis, fere liberis, constante. Elytra magna, prothorace longiora et latiora, basi et apice attenuata, lateribus rotundata; humeris notatis, obliquis; foveis quatuor basalibus validis, stria suturali integra, dorsali deficiente. Abdomen elytris angustius et multo brevius; segmento 1° dorsali majore; ventralibus 1° conspicuo, deplanato, 2 magno, 3-5 decrescentibus, 5 quarto paulo majore, 6 magno, rhomboidali, convexo. Metasternum magnum, sulcatum; coxis omnibus approximatis. Pedes parum elongati et sat graciles; femoribus anticis paululum incrassatis, tibiis ad medium leviter extus incrassatis* ♀. — Long. : 0,7-0,8 mill.

Le prothorax est aplati en dessus à la base et sur les côtés de telle sorte que le sillon transversal est interrompu deux fois et se trouve formé par trois fossettes transversales.

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Rhexius elegans, n. sp. — *Oblongus, antice magis attenuatus, rufo-testaceus, sat longe setosus. Caput magnum, valde transversum; lateribus ante oculos valde obliquis; fronte subtruncata; temporibus magnis, obliquis; angulo postico rotundato; margine postica valde arcuata et medio angulatim emarginata; juxta frontem fovea magna, geminata; sulco longitudinali medio sat profundo et integro. Oculi magni, ad medium siti. Antennae graciles; articulis 1° gracili, cylindrico, mediam partem antennae longitudine fere aequante, 2 quadrato,*

3-9 minutis, transversis, 10 paulo majore et magis transverso, 11 magno, breviter ovato, acuminato. Prothorax capite vix latior, sed fere triplo longior, maxime bilobatus; lobo anteriore minuto, ovato, lobo posteriore magno: antrorsum late campanuliforme; lateribus rotundatis, ante basin profunde et abrupte constrictus; sulco transverso valido, sinuato et sulco altero longitudinali integro; lateribus praesertim ad basin longe et recurve setosis. Elytra magna, latitudine sua paulo longiora, convexa, ad basin leviter attenuata; lateribus obliquis; humeris subquadratis, elevatis; fovea suturali basali valida, alteris tribus minoribus; stria suturali integra, dorsali deficiente; margine postica leviter arcuata et densius ciliata. Abdomen elytris multo longius, ad apicem valde attenuatum; segmento 1 dorsali magno; segmentis ventralibus 1 brevissimo, 2 maximo, 3-4 multo minoribus, 5 medio fere insconspicuo, 6 magno, apice rotundato, impresso. Metasternum medio minute impressum. Pedes graciles, sat elongati; femoribus leviter clavatis; tibiis ad medium extus leviter incrassatis ♂. — Long. : 1,4 mill.

Fig. 2. — *Rhexius elegant.*

Cette jolie espèce qui, par la dimension du 1er segment dorsal et les 4 fossettes basales des élytres, se rapproche de *Rh. brasiliensis* Schauf., avec lequel elle forme un groupe assez distinct des espèces des États-Unis, en est très différente par la gracilité de ses antennes dont le 1er article égale presque, à lui seul, la moitié de la longueur; la tête est beaucoup plus transversale; le lobe antérieur du prothorax plus long, plus étroit, les côtés du lobe postérieur mutiques, les épines étant remplacées par de longues soies, les carènes qui flanquent, de chaque côté, le sillon médian ont disparu et enfin le rétrécissement, avant la base, est bien plus brusque et plus accentué.

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Connodontus Silvestrii, n. sp. — *Oblongus, fusiformis, totus rufo-ferrugineus; palpis, tarsis segmentisque duobus ultimis abdominalibus testaceis; laevis, nitidus. Caput latitudine sua paulo longius, quadrifoveatum; foveis anticis majoribus; vertice medio convexo; fronte anterius triangulatim prolongata et leviter depressa; occipite juxta collum posterius biimpresso; temporibus sat magnis, obliquis. Oculi mediocres, medio siti. Palpi sat elongati: articulis 1 inconspicuo, 2 elongato, recto, apice clavato, 3 subquadrato, 4 secundo longiore, fusiformi. Antennae validae, elongatae, articulis obconicis, latitudine sua longioribus, 8 paulo minore, 9 et 10 majoribus, 11 fusiformi, clava triarti-*

culata, conspicua. Prothorax latitudine sua longior, lateribus anterius leviter rotundatus et pone medium leviter sinuato-constrictus, disco medio leviter elevatus; utrinque fovea laterali magna; sulco transverso lato, profundo, medio sinuato, fundo irregulari: angulo externo basali plicatulo et intus foveato. Elytra latitudine sua longiora, ad basin attenuata: humeris obliquis, vix prominulis: basi biimpressa; stria suturali valida, dorsali nulla; punctis aliquot setiferis dispersis. Abdomen elytris longius, postice acuminatum; segmentis dorsalibus tribus primis longitudine subaequalibus; punctis setiferis dispersis; margine laterali valde carinata, carina altera mediana in tertio evanescente; segmentis 4 longiore, multo angustiore, obconico-truncato, 5 conico et acuminato; segmentis ventralibus 1 metasterno occulto, 2-5 decrescentibus, 6 magno, apice truncato, 7 multo breviore, subtriangulari; ultimo segmento dorsali infra conspicuo. Metasternum inter coxas posteriores paululum distantes obtusum, medio depressum et fundo sulcatum. Pedes validi, elongati: femoribus medio clavatis; tibiis leviter curvatis ♂. — Long. : 2,5 mill.

Abyssinie : Addi Ugri, avec le *Termes bellicosus*.

Cette espèce, la troisième de ce genre très curieux, est très différente de *C. acuminatus* Raffr., que j'ai découverte autrefois dans la vallée de l'Enseba, province des Bogos (Abyssinie), sous une pierre, avec des termites; elle est, en effet, entièrement lisse, tandis que, dans *acuminatus*, la tête, la base du prothorax et les trois premiers segments dorsaux de l'abdomen sont fortement ponctués; chez *C. Silvestrii* les palpes sont moins longs, surtout le 4e article qui n'est pas flagelliforme.

Le R. P. Wasman a décrit une autre espèce du Soudan, *C. termitophilus*. (Results of the Swedish zoological Expedition to Egypt and the White Nile, 1901, Prt. I, nº 13. Wasman, Termitophilen aus Sudan). Je ne connais pas cette espèce, mais elle ne peut être confondue avec le *Silvestrii* parce qu'elle a, comme *C. acuminatus*, les segments de l'abdomen ternes et grossièrement ponctués. D'après la description, *C. termitophilus* doit être bien voisin de *C. acuminatus*.

Dans un travail intitulé « Contribuzione alla conoscenza dei Termidi le Termitophili dell' Eritrea » (Estratto dal *Redia* vol. III, fasc. 2, 1905, Firenze), le Prof. Silvestri cite, page 347, le *Connodontus termitophilus* Wasm. comme pris par lui avec le *Termes bellicosus* près d'Addi Ugri (Abyssinie). Cet insecte, que le Prof. Silvestri a bien voulu me communiquer et dont il m'a généreusement abandonné un exemplaire, n'est pas le *C. termitophilus* Wasm., mais l'espèce nouvelle dont la description est ci-dessus et que je suis heureux de dédier au savant professeur qui l'a découverte.

Arthmius Barbiellinii, n. sp. — *Oblongo-ovatus, sat crassus, convexus, castaneus vel rufus, sat longe, disperse flavo-pubescens. Caput transversum, utrinque supra antennas nodoso-elevatum: foveis duabus ab oculis approximatis: occipite posterius breviter carinato: caeterum in utroque sexu diversum. Oculi validi, prominentes, postice siti. Antennae sat crassae: articulis 3-7 ovatis, 8 paulo minore, subgloboso, 9-10 majoribus, globosis, 11 ovato, acuminato. Prothorax breviter subcordatus, disco medio obsolete, longitudinaliter carinato; sulco transverso, recto. Elytra magna, convexa, lateribus rotundata; humeris nullis; basi trifoveata. Abdomen una cum elytris ovatum, utrinque basi foveatum. Pedes validi, sat elongati; femoribus leviter incrassatis: tibiis anticis et intermediis subrectis, posticis leviter arcuatis.* — Long. : 1.5 mill.

Fig. 3. *Arthmius Barbiellinii*, tête.

♂. *Caput utrinque, supra antennas, magis elevatum: vertice late excavato, in istae cavae fundo cornu erecto et apice minutissime tricuspidato: epistomo magno, declinato, anterius in cornu horizontale, apice acutum et fasciculatum producto. Palporum articulo 4 crassiore. Oculi majores. Femoribus intermediis crassioribus: tibiis apice calcaratis: trochanteribus intermediis et posticis intus dense squamulis glandulosulis et albidis praeditis. Segmento 6 ventrali magno, transversim lunato, toto depresso: utrinque setis duabus validis: segmento 7 minuto, transversim fusiformi.*

♀. *Vertice deplanato, foveis lateribus sulco parabolico junctis: epistomo magno, apice rotundato. Antennae minus crassae. Segmentis ventralibus sex simplicibus.*

Brésil : São Paulo. Découvert par M. Barbiellini, à la générosité duquel j'en suis redevable et auquel je suis heureux de dédier cette espèce nouvelle qui se rapproche d'*A. plicicollis* Reitt., par le prothorax, dont le disque est longitudinalement un peu gibbeux, ce qui le fait paraître légèrement en forme de toit; mais le prothorax est plus court, plus arrondi sur les côtés et la sculpture de la tête est très différente, surtout chez le ♂. Les antennes sont plus courtes et les épaules très arrondies, nulles chez la ♀ et presque insensibles chez le ♂.

Iteticus semipunctatus, n. sp. — *Oblongus, rubro-castaneus: capite prothoraceque piceis: sat longe et hirsute flavo-pubescens: capite prothoraceque crebre et valde punctatis. Caput latitudine sua paulo longius, antrorsum leviter attenuatum, supra antennas leviter utrinque elevatum: fronte medio deflexa; pone oculos foveis duabus validis, sulcos obliquos in fronte angulatim conjunctos emittentibus:*

occipite minute carinato. Antennae sat crassae; articulis 2, 3, 4, 6, 8 subquadratis, 5, 7 latitudine sua paulo longioribus, 9 majore, subquadrato, 10 leviter transverso, 11 breviter ovato, basi truncato. Prothorax capite et longitudine sua paulo longior, antice posticeque subaequaliter attenuatus, lateribus rotundatus, pone medium leviter emarginatus, dein ad basin obsolete bisinuatus; sulcis lateralibus validis, sulco transverso tenui; basi ipsa quadriimpressa. Elytra subquadrata, basi et humeris elevata et obtuse carinata; basi trifoveata; stria dorsali medium valde superante. Abdomen elytris paulo longius, basi transversim impressum et lateribus leviter constrictum; segmento primo dorsali sequente fere duplo majore; carinula interna marginali arcuata. Metasternum planum, minute impressum. Segmentis ventralibus deplanatis. Pedes validi; femoribus anticis et intermediis inflatis; pedum intermediorum trochanteribus spina valida, recta armatis; tibiis, leviter arcuatis, crassis, calcare ante-apicali valido, acuto praeditis; posticorum trochanteribus apophysi magna, apice compressa et contorta munitis; tibiis crassis, vix arcuatis ♂. — Long. : 3 mill.

Brésil : Serra de Baturite, Ceara (*Gounelle*).

Cette espèce se distingue de toutes les autres du même genre par la ponctuation forte et serrée de la tête et du prothorax.

Batristilbus, nov. gen.

(Tribu *Batrisini*).

Oblongus, convexus. Caput trapezoidale, antice latius et recte truncatum, postice angustius et recte truncatum; temporibus angulatis et infra breviter fasciculatis. Oculi leviter conici, medio et infra siti. Palpi maxillares sat crassi; articulis 2 recto, ad apicem gradatim clavato, 3 obconico, latitudini suae aequilongo, 4 secundo multo longiore, regulariter fusiformi sed parum acuminato, breviter setoso. Antennae crassae; articulis moniliformibus; clava triarticulata sed parum conspicua; articulo ultimo majore. Prothorax breviter ovatus, latitudine aequilongus; foveis septem liberis; sulco transverso deficiente, longitudinali mediano, plus minusve obsoleto. Elytra subquadrata, lateribus rotundata, convexa, basi bifoveata; stria suturali tenui; sulco dorsali brevi et obsoleto. Abdomen elytris longius, lateribus immarginatum; segmento primo dorsali majore et basi maxime et irregula-

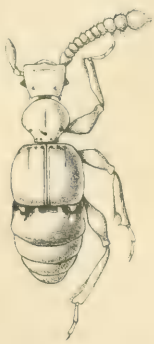

Fig. 4. — *Batristilbus politus* Sharp.

riter tri-excavato; segmentis ventralibus 1 brevissimo, 2 majore; coxis posticis subapproximatis et metasterno inter eas obtuse angulato. Pedes breves et crassi; femoribus valde clavatis.

Ce nouveau genre ne renferme, jusqu'à ce jour, qu'une seule et belle espèce du Japon, *B. politus* Sharp., qui a en effet beaucoup le facies du *Batrisus conophthalmus* Reitt., de Vladivostock, dont les antennes et les pieds sont également très épais; mais des caractères importants l'en séparent et obligent même à l'en éloigner. L'abdomen n'a aucune marge latérale, ce qui rapproche ce nouveau genre de *Batrisinus*. Le dernier article des palpes est régulièrement fusiforme au lieu d'être, comme chez les *Batrisus*, plus épais et en massue au sommet. enfin la tête est très différente, plus large en avant qu'en arrière. avec le front et l'occiput, au-dessus du cou, coupés carrément, les côtés obliques et les quatre angles antérieurs et postérieurs très marqués. La tête n'a qu'une légère dépression médiane en dedans du bourrelet frontal, et deux fossettes en arrière. Le prothorax, sans sillon transversal et sans tubercules, a sept fossettes libres, quatre basales, deux latérales et une médiane, avec un sillon médian longitudinal un peu variable.

Ce genre devra se ranger auprès de *Batrisinus* Raffr.

Batrisodes nipponensis, n. sp. — *Elongatus, sat convexus, ferrugineus; pedibus rufis; sat longe sed disperse flavo-pubescens. Caput fere quadratum, lateribus plus minusve irregulariter grosse punctatum et carinatum; fronte supra antennas vix elevata, angulo externo inciso, medio leviter depressa; inter oculos, posterius foveis duabus cum depressione frontali sulco obliquo junctis; vertice medio laevi, deplanato et posterius plus minusve impresso; occipite postice breviter carinato; temporibus oblique rotundatis. Oculi validi, prominentes, medio siti. Antennae crassae; articulis 1 brevi, mediocri, caeteris breviter ovatis, moniliformibus; clava triarticulata, parum conspicua. Prothorax cordatus, lateribus valde rotundatus, pone medium leviter sinuatus; sulcis tribus longitudinalibus quorum mediano lato et profundo; tuberculis quatuor acutis et in disco carinis duabus; basi quadrifoveata. Elytra latitudine sua longiora, disperse, sat grosse punctata; humeris dentatis; basi trifoveata; sulco dorsali brevi. Abdomen elytris paulo brevius; segmento primo dorsali magno; carinis marginalibus duabus integris quarum interna a latere remota et obliqua; basi triimpressa et brevissime bicarinata. Pedes validi; femoribus clavatis; tibiis medio leviter incrassatis, posticis apice calcaratis.* — Long. : 2,1 mill.

♂, *Antennarum articulis 9 et 10 majoribus et crescentibus, infra productis et spinosis, 11 magno, oblongo, infra basi emarginato et dentato. Femoribus intermediis infra spinosis; tibiis intermediis intus medio breviter spinosis et postea ad apicem leviter emarginatis. Segmentis ventralibus 2 et ultimo leviter medio depressis.*

♀. *Antennarum articulis 9 et 10 globosis, 11 ovato, acuminato. Pedes simplices.*

Japon : Kioto.

Cette espèce est voisine de *B. punctipennis* Sharp et plus encore, probablement, de *B. palpalis* Sharp, que je ne connais pas et qui, d'après la description, a également le dernier article des antennes denté et les fémurs intermédiaires épineux chez le ♂; mais la taille est beaucoup plus petite (*palpalis* 3,5 mill.), la coloration est uniformément ferrugineuse, tandis que *palpalis* est roux avec l'abdomen couleur de poix. Enfin, dans *nipponensis*, les articles 9 et 10 des antennes et les tibias intermédiaires sont sinués, ce qui n'aurait pas pu échapper à l'entomologiste anglais qui n'en parle pas.

Batrisodes vulgaris, n. sp. — *Oblongus, sat convexus, obscure ferrugineus; elytris rubris, pedibus rufescentibus; parce albido-pilosus. Caput lateribus rugoso-punctatum, quadratum; fronte medio depressa, et anterius triangulatim declinata; vertice et occipite una convexis, medio carinatis; lateribus et antice sulco profundo, in fronte angulato et posterius utrinque in foveam desinente circumdatis; temporibus oblique rotundatis. Oculi prominentes, ad medium siti. Antennae breves et crassae; articulis subglobosis, moniliformibus, 9 et 10 paululum crescentibus, 11 ovato, acuminato. Prothorax capite major, latitudine sua paulo longior, subhexagonus, lateribus medio rotundatus; sulcis tribus longitudinalibus et carinis duabus crenulatis; tuberculis quatuor parvulis et acutis; foveis septem : duabus lateralibus magnis, una media multo minore et quatuor basalibus; basi medio breviter carinata. Elytra sat elongata; humeris obliquis et dentatis; basi triforeata; stria dorsali ante medium abbreviata. Abdomen elytris paulo brevius; segmento primo dorsali magno; carinula marginali interna integra sed valde obliqua et posterius carinulae externae approximata; basi triforeata et carinulis duabus brevibus, circa quartam partem disci includentibus. Metasternum obsolete sulcatum. Pedes validi; femoribus clavatis; tibiis leviter incrassatis, posticis apice tenuiter calcaratis* ♀. — Long. 2 mill.

Japon : Kioto.

Cette espèce est voisine de la précédente et par conséquent aussi des *B. punctipennis* Sharp et *palpalis* Sharp, mais les élytres sont absolument imponctués. La ♀ seule est connue.

Batrisocenus semipunctatus, n. sp. — *Oblongus, sat crassus et postice truncatus, totus rufo-castaneus, breviter pubescens; capite sat dense et prothorace disco disperse fortiter punctatis. Caput quadratum; fronte medio deplanata, transversim sulcata, utrinque supra antennas nodosa; inter oculos foveis duabus, sulcis obsoletis cum sulco frontali junctis. Oculi magni, postice siti. Antennae mediocres: articulis 3-10 latitudine sua paulo longioribus, 8 caeteris paululum minore, 9-10 majoribus et leviter crescentibus, 11 ovato, acuminato. Prothorax capiti (cum oculis) latitudine aequalis, subcordatus, fortiter trisulcatus et sulco transverso tenui; basi quadriimpressa. Elytra elongato-quadrata; humeris obliquis, dentatis; basi bifoveata; stria dorsali recta, ante apicem abbreviata. Abdomen elytris multo brevius, postice truncatum; segmento 1 dorsali magno, basi triimpresso et bicarinato, lateribus basi brevissime unicarinato, medio fere toto excavato, ista cava irregulariter plurilobata et fundo basi breviter tricarinata, apice medio leviter convexo et lateribus deplanato; segmentis sequentibus brevissimis, et supra inconspicuis; pygidio magno, disperse punctato, infra toto declinato; segmentis ventralibus brevibus. Metasternum vix sulcatum. Pedes elongati, graciles; femoribus praesertim anticis medio clavatis; tibiis anticis ad apicem sat fortiter incrassatis, leviter compressis, intermediis et posticis ad apicem paululum crassioribus* ♂. — Long. : 1,6 mill.

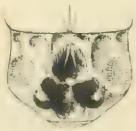

Fig. 5. — *Batrisocenus semipunctatus*, abdomen.

Japon.

Cette espèce dont le 1er segment dorsal seul est sculpté, appartient au Groupe XVIII et doit se ranger à côté de *B. cariventris* Raffr., de Sumatra; mais l'entaille du 1er segment dorsal est bien plus grande, ogivale près de la base, sinueuse sur les côtés, et enfin la tête et le prothorax sont fortement ponctués.

Batrisocenus dilatatus, n. sp. — *Oblongus, postice latior, rubro-castaneus, breviter et tenuiter flavo-pubescens. Caput magnum, subquadratum, obsolete et disperse punctulatum; lateribus leviter arcuatis; fronte medio deplanata et anterius declinata, supra antennas haud nodosa, transversim impressa; vertice parum convexo; foveis duabus a latere approximatis et sulcis duobus obsoletis; occipite obsolete*

carinato; temporibus obliquis, brevibus. Oculi pone medium siti. Antennae validae, elongatae; articulis omnibus latitudine sua longioribus, 9-10 paulo majoribus, 11 oblongo-ovato, acuminato. Prothorax capiti (cum oculis) subaequalis, lateribus rotundatus, pone medium angustatus et leviter sinuatus; sulcis longitudinalibus tribus quorum discoidali integro et lateralibus sinuatis; sulco transverso integro, recto, cujus margine postica utrinque obsolete tuberculata, utrinque fovea laterali et basi valde biforeata. Elytra magna, convexa, sat elongata, ad basin leviter attenuata; humeris obliquis et notatis; basi biforeata; stria dorsali recta, trientem posticum attingente. Abdomen elytris multo brevius; segmento 1 dorsali magno; lateribus medio rotundatim dilatatis et dein ad apicem obliquis et sinuatis, utrinque juxta dilatationem spatio ovato, concavo et minute rugoso-squamoso; disco basi utrinque longitudinaliter depresso; cava maxima transversim triangulari cujus margine superiore sinuata et ciliata; fundo carinulis duabus albido-ciliatis triangulum parvum formantibus; juxta marginem posticam segmenti foveis tribus; segmentis sequentibus brevibus et supra inconspicuis; pygidio magno, toto infra declinato, subrotundato, punctato; segmentis ventralibus brevissimis et simplicibus. Metasternum late et profunde sulcatum, densius flavo-ciliatum. Pedes elongati; femoribus pone medium clavatis; tibiis rectis, ad apicem incrassatis ♂. — Long. : 2 mill.

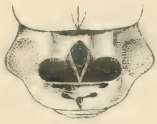

Fig. 6. — *Batrisocenus dilatatus*, abdomen.

La patrie de cet insecte me parait douteuse; il m'a été envoyé par M. Donckier de Donceel avec des insectes du Japon, et comme provenant du Yunnan (Chine). Mais dans le même envoi il y avait d'autres espèces telles que *Batrisocenus fallax* Sharp., *fragilis* Sharp. et *japonicus* Sharp., spéciales et très abondantes au Japon, et qui étaient également étiquetées comme venant du Yunnan; il serait bien étonnant que 3 espèces d'un genre presque toujours très localisé se retrouvassent simultanément au Japon et au Yunnan et je suis porté à croire que tous les insectes de cet envoi étiquetés « Yunnan » venaient simplement du Japon. Elle est du reste très voisine de *B. semipunctatus* décrite ci-dessus, mais le prothorax n'est nullement ponctué; l'armature du 1er segment dorsal présente une très grande analogie par l'aréole latérale à rugosité squameuse, mais les côtés sont plus fortement dilatés et la grande cavité médiane est plus triangulaire, plus transversale, complètement fermée en arrière par une carène tranchante.

Euphalepsus cavifrons, n. sp. — *Ovatus, antice attenuatus,*

convexus, rubro-castaneus; pedibus antennisque rufis, antennarum articulis 8, 9, 10 infuscatis. Caput magnum, elongato-quadratum; angulis anticis oblique truncatis; medio transversim abrupte truncatum, dimidia parte anteriore deplanatum et late biimpressum, dimidia parte posteriore convexum; fronte anterius declinata et medio late impressa; temporibus magnis, rectis. Oculi magni, prominentes et medio siti. Antennae validae et elongatae; articulis duobus primis cylindricis, majoribus, 3, 4, 6, 7, 8, latitudine sua paululum, 5 dimidio longioribus; clava magna, triarticulata; articulis 9, 10, 11 oblongo-ovatis, 11 paululum majore. Prothorax capite major, antice valde attenuatus, fere piriformis; foveis lateralibus validis, sulco transverso medio leviter ampliato junctis; basi ipsa longitudinaliter et tenuiter tricarinata. Elytra maxima, cum abdomine una ovata, obsoletissime et disperse punctata; tuberculo humerali valido, simplici; basi quadrifoveata. Abdomen breve, postice obtusum. Metasternum convexum; segmento sexto ventrali vix impresso sed apice profunde triangulatim emarginato, 7 minuto, triangulari. Pedes sat elongati; femoribus leviter clavatis; tibiis intermediis pone medium intus dentatis ♂. — Long. : 1,5 mill.

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Cette espèce se distingue de toutes les autres par la sculpture de la tête dont la partie antérieure brusquement déprimée présente, avec le front, trois grandes impressions disposées en triangle.

Phalepsoides vagepunctatus, n. sp. — *Ovatus, antice attenuatus, nitidus, piceus, totus disperse et obsolete punctatus, sat longe et disperse setosus; pedibus antennisque rufis, antennarum articulis 9 et 10 nigro-piceis. Caput elongato-quadratum; angulis anticis oblique truncatis; fronte medio recte truncata, utrinque profunde et latissime foveata, vertice convexo, temporibus magnis, quadratis. Oculi prominentes, validi, ad medium siti. Antennae validae, elongatae; articulis duobus primis majoribus, cylindricis, 3-8 fere quadratis, tantummodo latitudine sua paulo longioribus, 9-10 plus quam duplo majoribus, subcylindricis, 11 longiore, suborato, acuminato. Prothorax capite longior et latior, oboratus et antice multo magis attenuatus, fere piriformis; foveis lateralibus magnis, sulco transverso junctis. Elytra maxima, cum abdomine una ovata, basi leviter attenuata; humeris nullis; foveis basalibus et striis suturali et dorsali deficientibus. Abdomen brevissimum; segmento ultimo ventrali magno, punctato, apice sinuato. Pedes sat elongati; femoribus parum inflatis; tibiis subrectis* ♀. — Long. : 1,4 mill.

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Cette espèce est très voisine de *P. longiceps* Reitt., du Brésil (Blumenau), mais elle a les antennes plus longues et plus fortes, les fossettes frontales plus grandes, le prothorax moins ovale et moins rétréci en arrière, les élytres bien moins allongés, plus ovales, à côtés plus arrondis; enfin elle a une ponctuation très superficielle et espacée, mais bien visible qui manque chez *P. longiceps*.

Xybaris excisa, n. sp. — *Brevis, sat crassa et convexa, castanea, plus minusve obscura vel rufa; pedibus et antennis rufo-testaceis, duobus articulis ultimis leviter infuscatis; vix perspicue pubescens. Caput magnum, subhexagonum; fronte recte truncata; lateribus antice et temporibus postice obliquis; sculptura in utroque sexu diversa; infra concavum, tricarinatum, carinis lateralibus sinuatis. Oculi sat magni et prominentes, medio siti. Antennae validae, crassae; articulis duobus primis majoribus, 2 quadrato, 3-8 quadratis 9-10 majoribus, 9 leviter obconico-truncato, 10 quadrato, 11 magno, orato, basi truncato, apice acuminato. Prothorax transversus, capite latior, lateribus valde rotundatus, ad basin constrictus; fovea laterali mediocri, juxta latus sita, mediana minutissima. Elytra latitudine aequilonga, ad basin leviter attenuata; humeris fere nullis; basi foveis duabus; stria suturali integra, dorsali brevissima. Abdomen elytris brevius, postice rotundatum; segmento 1 dorsali majore; carinulis duabus tenuibus, parallelis, quartam partem disci includentibus et mediam attingentibus; ventrali 2 (primo conspicuo) magno, longitudinaliter medio carinato, 3, 4, 5 brevissimis, 6 magno. Metasternum quadrato-transversum, planum. Pedes validi, sat elongati; femoribus incrassatis; tibiis anticis et intermediis subrectis, apice leviter incrassatis, posticis incurris et perparum sinuatis.* — Long. : 1,2 mill.

Fig. 7. — *Xybaris excisa.*

♂. *Capitis media parte anteriore abrupte valde deplanata; sulcis duobus arcuatis in fronte obsolete junctis, media parte posteriore elevata, anterius abrupte truncata. Antennarum clava triarticulata, multo majore. Segmentis ventralibus 5 medio fere inconspicuo, 6 maximo, medio apice triangulatim valde producto, area magna triangulari, leviter elevata et biimpressa. Femoribus anticis et intermediis crassioribus; trochanteribus intermediis dente triangulari obtuso praeditis; tarsorum anticorum articulo 2 paulo majore et infra squamoso.*

♀. *Caput anterius leviter deplanatum; sulcis duobus obliquis; vertice convexo. Antennarum clava minore. Segmento ultimo ventrali transverso.*

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Chez le ♂, la moitié antérieure de la tête est dans un plan bien au-dessous de la partie postérieure qui est obtusément mais abruptement tronquée, en avant, au-dessus de la partie antérieure; le 6e segment ventral est très grand, il y a au milieu un espace triangulaire surélevé dont la base s'appuie sur le 5e segment et dont le sommet s'enfonce profondément dans une entaille correspondante du pygidium.

Cette espèce ressemble, comme forme, à *atomaria* Raffr., mais elle est plus grande, la massue des antennes plus développée, le prothorax plus large et plus arrondi sur les côtés; les ♂ se distinguent à première vue, de toutes les autres par la sculpture de la tête.

Reichenbachia Gounellei, n. sp. — *Sat crassa, obscure castanea; elytris rubro castaneis, antennis pedibusque rufis; sat dense, breviter fulvo-pubescens. Caput latitudine sua longius, antice attenuatum; lateribus obliquis; foveis tribus aequalibus; temporibus brevibus. Oculi magni, pone medium siti. Antennae parum elongatae; articulis duobus primis majoribus, oblongis, 3-7 latitudine sua paulo longioribus, 8 leviter transverso, 9 paululum majore, trapezoidali, leviter transverso, 10 magno, obconico-truncato, latitudine sua paulo longiore, 11 ovato, basi late truncato, apice acuminato. Prothorax capite multo latior, latitudine sua aequilongus, convexus, antice valde et postice multo minus attenuatus; foveis lateralibus magnis, leviter transversis et a latere perparum remotis; fovea mediana minutissima. Elytra latitudine sua maxima aequilonga, basi attenuata; humeris notatis; basi trifoveata; stria dorsali breri, ad tertiam partem anteriorem abbreviata. Abdomen elytris paululum brevius, segmento 1 dorsali magno; carinulis tertiam partem disci includentibus et mediam attingentibus; segmento ultimo ventrali apice leviter sinuato et medio obsolete impresso. Metasternum deplanatum. Pedes mediocres; femoribus parum incrassatis; tibiis anticis rectis, intermediis apice obtuse et brevissime calcaratis, posticis leviter arcuatis; trochanteribus medio infra spina minuta et brevi armatis* ♂. — Long. : 1,9 mill.

Para : Marco da Legua (*Gounelle*).

Par les fossettes latérales du prothorax un peu transversales, cette espèce rentre dans le Groupe X et prendra place à côté de *R. Aubeana* Raffr., du Venezuela; elle est plus petite, la tête est plus longue, plus

étroite, les antennes plus courtes, avec le 9e article bien plus court et le 10e au contraire plus grand.

Reichenbachia obesa, n. sp. — *Brevis, antice valde attenuata et postice multo latior, sat convexa, tota rufo-castanea, flavo-pubescens. Caput latitudine sua paulo longius, antice leviter attenuatum et lateribus obliquis; foveis tribus magnis aequalibus; temporibus rotundatis, mediocribus. Oculi magni, paululum pone medium siti. Antennae validae; articulis 1-2 paulo majoribus, 3-5 obconicis et latitudine sua paululum longioribus, 6-7 quadratis, 8-10 leviter transversis, 9 praecedente parum majore, 10 duplo majore, 11 ovato, basi truncato. Prothorax leviter transversus et capite latior, antice multo et postice paululum attenuatus; foveis lateralibus rotundatis, magnis, a latere remotis; fovea media tantummodo paulo minore. Elytra leviter transversa, ad basin valde attenuata; lateribus obliquis; humeris obsolete notatis; basi bifoveata; stria dorsali paulo ante medium abbreviata. Abdomen elytris majus; segmento 1 dorsali magno, carinulis tertiam partem disci includentibus et attingentibus. Pedes parum elongati, simplices* ♀. — Long. : 2 mill.

Pernambuco : Serra de Communaty (*Gounelle*).

Cette espèce rentre dans le Groupe XXI; elle est voisine de *R. semisanguinea* Schauf., également du Brésil, qui a les articles des antennes 7-10 carrés, tandis que 8-10 sont transversaux chez *R. obesa*. Cette dernière est facile à distinguer des autres espèces du même groupe par sa forme élargie en arrière, et la brièveté des élytres. La ♀ seule malheureusement est connue.

Reichenbachia antilope, n. sp. — *Brevis, sat crassa, tota rufa; antennis pedibusque testaceis; tenuiter et brevissime pubescens. Caput latitudine sua vix longius, antice leviter attenuatum; lateribus obliquis; foveis tribus magnis aequalibus. Antennae breves; articulis 1 subcylindrico, 2 ovato, 3 obconico, latitudine sua longiore, 4 quadrato, 5 paulo crassiore et longiore, 6 quadrato, caeteris in utroque sexu diversis. Prothorax capite latior, leviter transversus, antice paulo plus quam postice attenuatus; lateribus late rotundatus; foveis lateralibus mediocribus, a latere remotis, mediana punctiformi. Elytra subtransversa, ad basin attenuata; humeris notatis; basi trifoveata, fovea intermedia oblonga; stria dorsali subrecta, paulo ante apicem abbreviata. Abdomen elytris paulo bre-*

Fig. 8. — *Reichenbachia antilope*, antenne ♂.

vius; segmenti primi dorsalis carinulis tenuibus, tertiam partem disci includentibus et mediam attingentibus. Metasternum convexum. Pedes mediocres et parum crassi.

♂. *Antennarum articulis 7 leviter, 8 magis et 9 maxime transversis, 10 magno, valde transverso, 11 maximo, basi late truncato, extus rotundato, intus emarginato, apice acuminato, 10-11 infra irregularibus et obtuse dentatis. Tibiis anticis brevissime, intermediis valde et acute apice calcaratis, posticis ad apicem magis incrassatis et incurvis.*

♀. *Antennarum articulis 3 et 5 paululum brevioribus, 7 et 8 quadratis, 9 paulo majore transverso, 10 duplo majore, transverso, 11 breviter ovato, basi late truncato, apice acuminato.* — Long. : 1,5 mill.

Japon : Kioto.

Cette espèce appartient au Groupe XXXVI, très tranché en raison de la dilatation et de l'irrégularité des deux derniers articles des antennes, elle est surtout extrêmement voisine de *R. lamellicornis* Reitt., de Bornéo, de *Baumeisteri* Schauf., du Siam et de *dama* Raffr., de Manille; elle s'en distingue par la conformation et l'armature des derniers articles des antennes chez les ♂, différence qu'il est plus facile de faire ressortir par une figure que par une description.

J'ai déjà figuré l'antenne des *R. Baumeisteri*, *dama* et *lamellicornis* (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1891, pl. 14, fig. 16, 17 et 18), je donne ici celle de la nouvelle espèce.

Ces quatre espèces construites sur un plan unique, extrêmement voisines les unes des autres, bien que différenciées par des formes accentuées, répondent d'une façon frappante à la conception des races géographiques dérivées d'un type primitif, malgré l'énorme distance — près de 40 degrés de latitude — qui sépare les deux points extrêmes (sud de Bornéo et Kioto) où ces espèces ont été rencontrées, mais avec le point intermédiaire de Manille situé à peu près à moitié route.

Triomicrus sublaevis, n. sp. — *Ovatus, convexus, antice attenuatus, rufo-castaneus, sat longe flavo-pilosus; palpis testaceis. Caput magnum, latitudine sua vix longius et antice perparum attenuatum; fronte utrinque supra antennas late sed obtuse nodosa; foveis tribus glandulosis quarum frontali majore, alteris leviter transversis, latere approximatis et in linea mediana oculorum sitis, inter eos vertice plus minusve impresso; temporibus magnis, rotundatis; occipite convexo. Oculi magni, medio siti. Palpi elongati; articulo ultimo valde fusiformi et acuminato. Antennae validae et elongatae; clava biarticulata; articulis cylindricis, 3-7 latitudine sua longioribus et paululum decrescentibus, 8-9 quadratis. Prothorax disperse, obsolete et irregulariter*

punctatus, ovato-truncatus, capite major, longitudine sua vix latior, convexus; foveis tribus glandulosis, subaequalibus; basi crebre punctata. Elytra magna, basi bifoveata, stria dorsali leviter incurva et ante apicem abbreviata. Abdomen elytris brevius: segmento primo dorsali magno carinulis duabus quartam partem disci includentibus. Pedes elongati, graciles et simplices; femoribus vix crassioribus; tibiis rectis.

♂. *Antennae longiores, articulis 10 praecedente duplo majore, latitudine sua paululum longiore, 11 maximo, longitudine quatuor praecedentes fere aequante, ad apicem leviter incrassato, basi late truncato, apice acuminato. Prothorax minus punctatus. Elytra latitudine sua longiora, ad basin parum attenuata; humeris notatis. Segmenti primi dorsalis carinulis parallelis, mediam partem disci superantibus. Pygidium infra totum reclinatum, magnum, subtriangulare. Segmentis ventralibus brevissimis. Metasternum leviter concavum, utrinque postice lamella magna, quadrata instructum. Pedes maxime elongati, graciles; femoribus anticis leviter incrassatis.*

♀. *Antennae breviores; articulis 10 quadrato, 11 oblongo-ovato, paulo plus quam tres praecedentes longitudine aequante. Prothorax fortius punctato. Elytra latitudine sua vix longiora, ad basin magis attenuata; humeris fere nullis. Segmenti primi dorsalis carinulis leviter divergentibus et vix mediam partem attingentibus. Pygidium infra reclinatum, transversum. Segmentis ventralibus 1 conspicuo, 2 paulo majore, sequentibus brevibus. Metasternum planum. Pedes graciles, sed multo breviores.* — Long. : 2 mill.

Japon : Tokio (♂), Kioto (♀).

Cette espèce ressemble au *T. cavernosus* Raffr., de Shei-Pou (Chine) : elle est un peu plus petite, plus allongée, la tête est moins carrée, les antennes plus longues, les carènes qui arment, de chaque côté, la partie postérieure du métasternum beaucoup plus grandes et enfin elle diffère de toutes les autres par la longueur et la gracilité des pieds, bien qu'ils soient beaucoup plus courts chez la ♀ que chez le ♂.

Rybaxis tibialis, n. sp. — *Oblonga, tota rufa, breviter et disperse pubescens. Caput latitudine sua longius, antice attenuatum: lateribus leviter sinuatis; fronte utrinque supra antennas obsolete nodosa; temporibus sat brevibus, rotundatis; foveis tribus aequalibus, et medio inter foveas vertice plus minusve impresso. Oculi magni, paululum pone medium siti. Antennae crassae: articulis duobus primis paululum majoribus, 3-5 quadratis, 6-7 leviter transversis, 8-9 valde et magis ac magis transversis, intus leviter prominulis, 10 maximo,*

subquadrato-elongato, latere interno obliquo et angulo apicali producto et acuto, 11 decimo breviore, irregulariter et breviter ovato, intus basi leviter compresso et carinato, infra impresso, apice obtuse acuminato. Prothorax hexagonus, capite major, longitudine sua paululum latior, antice plus quam postice attenuatus, lateribus ad medium rotundatus: foveis tribus glandulosis, quarum mediana vix minore, sulco transverso fere recto junctis. Elytra sat elongata, ad basin leviter attenuata: humeris obliquis et notatis; basi trifoveata: stria dorsali ad medium abbreviata; margine posteriore vix sinuata. Abdomen elytris paululum reviore, segmentis primis dorsalibus subaequalibus: carinulis duabus brevibus, leviter divergentibus et plus quam tertiam partem disci includentibus: segmentis ventralibus vix deplanatis. Metasternum leviter concavum. Pedes validi; tibiis anticis pone medium intus ampliatis et angulatis, dein ad apicem emarginatis et ciliatis, apice acute calcaratis, posticis leviter arcuatis, ad apicem ciliatis ♂. — Long. : 2 mill.

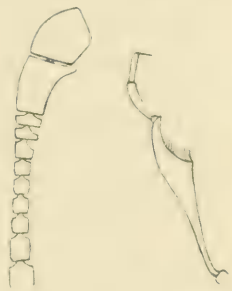

9 10

Rybaxis tibialis. — Fig. 9, antenne ♂; fig. 10, tibia antérieur ♂.

Australie : Mt Wellington.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par la présence, à la base des élytres, de trois fossettes très marquées; malgré cela elle doit prendre place auprès de *R. valida* Brend., de l'Amérique du Nord, chez laquelle les 3 fossettes prothoraciques sont à peu près d'égale grandeur et reliées par un sillon transversal très marqué et presque droit.

Rybaxis infuscata, n. sp. — *Oblonga, antice attenuata, sat convexa: capite, prothorace abdomineque plus minusve piceis; elytris rubris: antennis pedibusque rufis; tenuissime pubescens. Caput latitudine sua vix longius, antice leviter attenuatum: lateribus rectis: foveis tribus validis quarum frontali oblonga et nuda, caeteris rotundatis et pubescentibus. Oculi magni, perparum pone medium siti. Antennae mediocres; articulis duobus primis majoribus, 3, 4, 6, 7 latitudine sua paulo et 5 fere duplo longioribus, 8 quadrato, 9 paululum majore, obconico-truncato, 10 majore, leviter transverso, 11 majore, breviter ovato, basi truncato. Prothorax subcordatus, perparum transversus; foveis lateralibus magnis, pubescentibus, a latere distan-*

tibus, sulco arcuato medio haud ampliato junctis. Elytra magna, latitudine sua longiora, ad basin leviter attenuata, basi bifoveata: stria dorsali subrecta, ante apicem abbreviata: margine postica sinuata. Segmento 1° dorsali sat magno: striolis duabus brevissimis et parum distantibus. Pedes validi: femoribus sat crassis: tibiis anticis et intermediis subrectis, leviter sinuatis, posticis arcuatis, ad apicem incrassatis et intus ciliatis. — Long. : 2,1 mill.

♂. *Tibiis anticis intus medio dente acuto armatis. Segmentis ventralibus 3 (secundo perspicuo) tuberculis duobus praedito, ultimo magno, medio impresso.*

Japon : Kioto.

Cette espèce est voisine de *R. princeps* Sharp, mais notablement plus petite, et, en outre, le sillon prothoracique est dilaté au milieu chez *princeps* et tout à fait simple chez *infuscata*. La dent des tibias antérieurs chez les ♂ est beaucoup plus petite et placée au milieu interne au lieu d'être voisine de la base comme chez *princeps*.

Decarthron torticorne, n. sp. — *Breve, sat crassum, rufo-castaneum, obscure setosum: antennis pedibusque rufis. Caput latitudine sua longius, antice attenuatum: lateribus obliquis: fronte recte truncata: ante oculos et juxta latera utrinque sulco obliquo; vertice simplice et convexo. Oculi maximi, postice siti. Antennae in utroque sexu diversae. Prothorax capite paulo major, vix transversus, convexus, lateribus rotundatus: fovea media basali minuta, punctiformi. Elytra subquadrata, basi leviter attenuata; stria dorsali ante medium abbreviata. Segmento 1° dorsali magno: carinulis duabus apicem attingentibus et dimidiam disci partem includentibus. Tibiis anticis et intermediis subrectis, ad apicem incrassatis, posticis ad apicem leviter arcuatis, incrassatis et intus ciliatis.* — Long. : 1,4 mill.

11

12

Decarthron torticorne. — Fig. 11, antenne ♂; fig. 12, fémur intermédiaire ♂.

♂. *Antennae tortae: articulis 1 subcylindrico, 2 quadrato, 3 quadrato, minore, 4 duplo majore, subquadrato, intus leviter rotundatim producto, 5-6 praecedente paululum minoribus, quadratis, 7-8 brevioribus, transversis et intus leviter productis, 9 majore, leviter transverso, 10 (ultimo) breviter ovato, basi truncato, intus apice emarginato. Pedum anticorum femoribus crassioribus: tibiis apice dentatis:*

femoribus intermediis supra maxime angulatim dilatatis, spinosis, supra leviter impressis, et transversim bicarinatis, juxta apicem angustatis. — ♀. Antennae subrectae; articulis 3 obconico, latitudine sua longiore, 4, 5, 6 ovatis, tertio nec longioribus sed paululum crassioribus, 7-8 transversis.

Brésil : São-Paulo (*Barbiellini*).

Cette espèce est voisine de *nanum* Schauf. mais elle est plus grande, les articles 7 et 8 des antennes sont moins transversaux, le prothorax plus arrondi; les armatures des cuisses intermédiaires présentent aussi des différences assez marquées.

Eupsenina, nov. gen.

(Tribu ***Brachyglutini***).

Oblongo-ovata, antice valde attenuata, postice crassa et convexa. Caput sat magnum, trapezoidale, supra parum convexum, impressum, infra simplex, carinula longitudinali deficiente. Oculi magni, antice siti. Palpi maxillares minuti: articulis 1 minuto, 2 basi gracili, apice sat abrupte clavato, 3 globoso, minuto, 4 ceteris cunctis majore, subovato, intus basi magis convexo, apice valde acuminato. Antennae parum elongatae, geniculatae; articulis 1 elongato, cylindrico, 2 globoso, 3-8 minutis, moniliformibus, 9-10 lenticularibus, crescentibus, 11 maximo, conico. Prothorax elongato-subcordatus, sulco ante-basali transverso. Elytra magna, cum abdomine simul ovata, convexa; humeris notatis; basi minute unifoveata; stria suturali integra, dorsali nulla. Abdomen elytris paulo brevius, lateribus immarginatum; segmentis dorsalibus subaequalibus; ventralibus 1 brevi sed conspicuo, 2 majore, 3-5 minoribus et decrescentibus, 6 magno; coxis intermediis approximatis, posticis distantibus et inter eas metasternum recte truncatum. Pedes elongati, graciles; femoribus plus minusve medio clavatis; tibiis sat gracilibus; tarsis elongatis, articulis 1 minutissimo, 2 magno, cylindrico, sat crasso, 3 dimidio breviore, tenui, ungue unico, minuto.

Ce genre très aberrant est extrêmement voisin d'*Eupsenius* Lec., dont il a tout à fait le facies, et dont il ne diffère, à première vue, que par les antennes géniculées; mais il diffère encore des *Eupsenius* par les palpes plus petits, à dernier article plus acuminé; le dessous de la tête ne présente pas les carènes latérales des *Eupsenius*, les yeux sont un peu moins gros, les hanches postérieures très écartées avec le métasternum tronqué carrément entre elles et laissant à découvert

le 1er segment ventral réel qui est court et ne dépasse pas les hanches, mais qui est réellement visible. Chez certaines espèces d'*Eupsenius* ce 1er segment ventral est également un peu visible, surtout quand les hanches postérieures sont plus ou moins écartées. Ce caractère de la visibilité du 1er segment ventral réel joint à l'absence de carène médiane à la face inférieure de la tête, rend l'attribution de ce nouveau genre, dans une tribu, très embarrassante, et il serait peut-être plus logique de faire entrer ce nouveau genre dans la tribu des *Tychini* dont il a la caractéristique par le 1er segment ventral visible, mais, d'autre part, il est tellement semblable au genre *Eupsenius*, qui par le 1er segment ventral presque toujours invisible appartient aux *Brachyglutini*, qu'il est impossible d'isoler l'une de l'autre, dans deux tribus différentes, deux formes si voisines.

En réalité, les deux genres *Eupsenius* et *Eupsenina* sont des types aberrants qui pourraient aussi bien être rangés dans la tribu des *Tychini* que dans celle des *Brachyglutini*, tout en se rapprochant davantage du facies de ces derniers, et établissent une transition parfaite entre ces deux tribus.

Eupsenina fracticornis, n. sp. — *Tota rufo-castanea, nitida, glabra; antennis (articulo ultimo excepto) pedibusque pallidioribus, palpis pallide testaceis. Caput sat magnum, antice leviter attenuatum; fronte truncata et medio impressa, anterius in lamellam transversam, deplanatam, supra epistomum producta; posterius, inter oculos, foveis duabus magnis, leviter obliquis et approximatis; vertice et occipite leviter convexis et simplicibus; temporibus sat magnis, quadratis; angulo basali rotundato. Oculi magni antice siti. Antennae mediocres, geniculatae; articulis 1 elongato, cylindrico, 2 ovato, 3-8 minutis, moniliformibus, 9 paululum latiore, 10 dimidio latiore, lenticulari, 11 maximo, longe conico, nono praecedentem longitudine aequante, apice acuminato et extus leviter incurvo. Prothorax capite longior et paululum angustior, lateribus antice rotundatus, pone medium angustatus et lateribus compressus; sulco transverso tenui et integro. Elytra magna, convexa, ab basin attenuata, lateribus rotundata; humeris notatis et obtuse carinatis; basi minute unifoveata, et intra humeros late deplanata. Abdomen elytris brevius, apice rotundatum. Metasternum magnum, convexum. Tibiis anticis et intermediis leviter sinuatis, posticis paululum arcuatis* ♀? — Long. : 1,1 mill.

Fig. 13. — *Eupsenina fracticornis.*

Brésil : São Paulo (*Barbiellini*).

Bryaxis (ex-Bythinus) japonica Sharp. — La *Bryaxis japonica* Sharp, dont je possède deux exemplaires typiques du Dr Sharp, est, pour le ♂, la forme œdymère, à fémurs postérieurs renflés, avec les tibias des mêmes pieds plus épais, armés, à l'extrémité, d'un fort éperon ; aux pieds antérieurs les fémurs sont plus épais et les tibias sont fortement échancrés et dentés au côté interne entre le milieu et l'extrémité. Les antennes sont aussi très fortes, le 2e article globuleux, un peu plus long que large, est arrondi en dedans et porte, vers le milieu, un très petit tubercule tronqué, d'ailleurs peu visible.

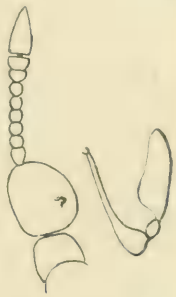

15 14

Bryaxis japonica Sharp. — Fig. 14, palpe : fig. 15, antenne ♂.

Cette forme vient de Nagasaki.

Mais il en est des *Bryaxis* (*Bythinus*) du Japon comme de ceux d'Europe et d'Algérie ; les développements plus ou moins accentués affectent non seulement les pieds, mais aussi les antennes, ainsi qu'on l'observe très nettement chez *B. diversicornis* Raffr., d'Algérie et ses variétés *pallidior* Pic et *Chobauti* Reitt. (i. l). J'ai, en effet, reçu de Kioto une forme de *B. japonica* qui est au *type* exactement ce que *pallidior* et *Chobauti* sont à *diversicornis*, avec cette différence cependant que les rôles sont renversés ; dans *japonica* le type est hétéromorphe, dans *diversicornis* il est homéomorphe. Par *type* je n'entends pas que ce soit la forme normale, mais je veux seulement dire que c'est la forme dont le nom et la description ont la priorité ; je serais en effet porté à croire que lorsqu'il y a deux formes de ♂, la normale est homéomorphe. C'est d'ailleurs la majorité des cas, car il n'y a qu'un nombre relativement restreint d'espèces ayant des petits mâles (homéomorphes) et des gros mâles à pieds renflés (hétéromorphes).

Fig. 16. — Var. *humilis*, antenne ♂.

Bryaxis (ex-Bythinus) japonica Sharp. var. **humilis**, nov. — Forme du corps plus allongée et plus grêle, moins large, moins épaisse. Deuxième article des antennes ♂ un peu moins gros et plus carré, légèrement mais très visiblement déprimé au centre au côté interne, tubercule invisible. Les fémurs ne sont pas renflés, les tibias antérieurs n'ont pas d'échancrure, mais

seulement une très petite dent au tiers antérieur du côté interne ; les tibias postérieurs sont plus longs, grêles à la base, très faiblement sinués, un peu plus épais vers le milieu, faiblement mais assez longuement échancrés en dedans vers l'extrémité, avec l'éperon très petit.

Cette variété vient de Kioto.

Bryaxis (**ex-Bythinus**) **Harmandi**, n. sp. — *Sat crassa, tota rufa, parce pubescens. Caput laeve, punctis aliquot in lateribus et in disco, sat elongatum, antice parum attenuatum : lateribus ante oculos subparallelis et margine laterali obtusa; fronte recte truncata, utrinque supra antennas nodosa, medio late, subquadratim sed parum profunde impressa: in vertice utrinque, ante oculos et juxta latera, foveis duabus validis sulco obliquo cum impressione frontali junctis: occipite leviter convexo et vix perspicue carinato: infra jugulo transversim et arcuatim carinato, anterius concavo. Oculi magni et pone medium siti. Palpi maxillares magni; articulis 2 elongato, vix arcuato, gradatim ad apicem incrassato, 3 minuto, subovato, 4 magno, secundo longiore, valde cultriformi, latere externo recto, intus ad tertiam partem basalem ampliato et isto angulo obtuso, dein latere interno ad apicem recto, apice subobtuso, sat dense breviter et tenuiter ciliato; tuberculis aliquot minutis et irregularibus in pagina inferiore articuli secundi et in latere externo tertii. Antennae mediocres: articulis 1 crasso, cylindrico, latitudine sua parum longiore, tenuiter granuloso, 2 magno, subsphaerico, latitudine sua attamen paululum longiore, intus ad medium tuberculo minuto, cylindrico, apice truncato, 3 obconico, 4-8 longitudine leviter decrescentibus, 8 quadrato, 9-10 crescentibus, leviter transversis, 11 mediocri, ovato, acuminato. Prothorax impunctatus, capite cum oculis multo latior, subcordatus; utrinque fovea valida: sulco transverso obsoleto; basi rugosula. Elytra disperse punctata, latitudine sua paululum longiora, basi vix attenuata: humeris notatis et subcarinatis: foveis duabus basalibus quarum externa multo majore. Abdomen elytris multo brevius. Pedes sat graciles et parum elongati: tibiis anticis simplicibus, posticis leviter sinuatis, apice brevissime calcaratis ♂.* — Long. : 1.40 mill.

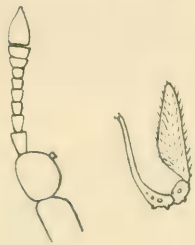

18 17

Bryaxis Harmandi. — Fig. 17, palpe ; fig. 18, antenne ♂.

Japon : Tokio.

Cette espèce diffère de toutes les autres connues, jusqu'à ce jour, du Japon, par l'absence de ponctuation sur le prothorax et la tête, sauf quelques points sur les côtés et sur le sommet du vertex. Les deux premiers articles des antennes lui donnent la plus grande ressemblance avec *B. japonica* Sharp. cependant elle m'en paraît très éloignée à cause des palpes dont le 2e article en dessous et le 3e sur le côté externe présentent des granulations très nettement tuberculeuses et irrégulièrement disposées; ce caractère important la rapprocherait des *myrmido* et *Ludyi* Reitt., plus encore de *tychoides* Brend., des États-Unis qui forment un genre ou sous-genre à part (*Bythinopsis* Raffr.), mais chez ces dernières le 1er article des antennes est seul plus ou moins anormal.

B. Harmandi est donc en réalité assez isolée et présente des affinités multiples. Je suis heureux de la dédier à M. le Dr Harmand, Ministre de France au Japon, qui en a enrichi le Muséum de Paris (coll. Muséum de Paris et Raffray).

Bryaxis (ex-Bythinus) Sauteri, n. sp. — *Crassa, rufo-castanea, pubescens: capite prothoraceque confertim, fortiter subrugose punctatis: elytris disperse punctatis. Caput latitudine sua longius, subdeplanatum, anterius parum attenuatum: fronte recte truncata, medio late sed parum profunde impressa, utrinque supra antennas nodosa: ante oculos et juxta latera fovea mediocri, sulco obsoletissimo cum depressione juncta: occipite haud carinato, simplice: infra, impressione ovali, circuiter carinata. Oculi magni et prominentes, pone medium siti. Palpi elongati, nec tuberculati, nec granulosi: articulis 2 elongato, vix arcuato, ad apicem gradatim incrassato, 3 angustiore, subovato, 4 secundo vix longiore, fere fusiformi, intus attamen leviter et obtuse securiformi, apice parum acuminato, breviter et tenuissime pubescente. Antennae parum elongatae; articulis 1o magno, latitudine sua vix longiore, subcylindrico, subtiliter confertim punctulato, 2 magno, leviter transverso, latere interno obliquo, angulo apicali interno producto et minute tuberculato, 3 breviter obconico, 4-8 quadratis, 9-10 crescentibus et perparum transversis, 11 oblongo, acuminato. Prothorax capite latior et longior, latitudine aequilongus, subcordatus, anterius rotundatus et lateribus ad basin obliquis, haud sinuatis: foveis lateralibus validis; sulco transverso tenui sed profundo. Elytra latitudine sua paululum*

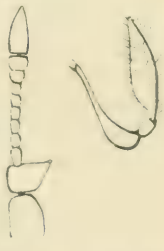

20 19

Bryaxis Sauteri. — Fig. 19. palpe ♂; fig. 20, antenne ♂.

longiora, ad basin leviter attenuata; humeris notatis; basi biforeata, fovea externa magna, sulciformi. Abdomen elytris multo brevius. Pedes validi et sat crassi, simplices; femoribus posticis leviter crassioribus; tibiis posticis leviter crassioribus, ante apicem leviter arcuatis et intus paululum emarginatis, apice brevissime calcaratis ♂. — Long. : 1,5 mill.

Japon : Yamanaka.

Cette nouvelle espèce est encore une forme un peu aberrante et isolée. La tête est proportionnellement plus grande, très peu atténuée en avant, le front large est tronqué carrément, le dessus de la tête est rèlativement plat et les impressions peu profondes et confuses. Les palpes sont longs, il n'y a aucune trace de granulation et le 4e article est très peu sécuriforme. Je l'ai reçue de M. C. Holdhaus sous le nom inédit que je lui conserve et dédiée à M. Sauter qui l'a découverte.

Tychus crassicornis, n. sp. — *Oblongus, subparallelus, totus rufus, sat longe pubescens; pedibus pallidioribus. Caput, cum tuberculo antennario, latitudine sua longius, breviter obovatum; tuberculo antennario transverso, longitudinaliter sulcato et a vertice sulco transverso separato; inter oculos, anterius, foveis duabus inter se plus quam a latere distantibus. Palporum articulo 4 sat breviter securiformi. Oculi validi, pone medium siti. Antennae crassae; articulis 1,2 majoribus, subquadratis, 3-8 moniliformibus, 8 leviter transverso, 9-10 inter se aequalibus, praecedente duplo majoribus, transversis, 11 breviter ovato, basi truncato, apice obsolete turbinato. Prothorax capite haud longior sed duplo latior, antice multo plus quam postice attenuatus; lateribus rotundatis; foveis tribus et basi ipsa minutissime plurifoveata. Elytra latitudine sua longiora, basi vix attenuata; sulco dorsali ad medium attenuato. Abdomen elytris subaequale; segmentis dorsalibus aequalibus, 1 basi transversim impresso; ventralibus septem sed simplicibus. Metasternum vix impressum. Pedes validi; trochanteribus intermediis compressis et obtuse paululum angulatis* ♂. — Long. : 1,5 mill.

Cet insecte m'a été cédé par M. Donckier de Donceel comme venant du Yunnan (Chine) et mêlé à des insectes du Japon. J'ai déjà dit plus haut, à propos de *Batrisocenus dilatatus*, que cette provenance du Yunnan était extrêmement douteuse et qu'il me semblait bien plus probable que ces insectes vinssent du Japon.

Cette espèce doit se ranger auprès de *T. armeniacus* Saulcy et *brunneus* Motsch., tous deux du Caucase; mais la forme du corps est beaucoup plus allongée et parallèle, les antennes plus courtes et plus épaisses et enfin la couleur est uniformément rousse.

Pselaphus longifrons, n. sp. — *Oblongus, antice attenuatus, nitidus, rufus, parcissime et brevissime setosus. Caput elongatum, ante oculos attenuatum: fronte parum latiore: sulco longitudinali integro sed angusto et parum profundo: utrinque sulco altero obliquo adhuc minus profundo et anterius abbreviato: vertice utrinque, pone oculos, obsolete tuberculato; occipite toto tenuiter sulcato. Oculi magni et medio siti. Palpi elongati, graciles: articulis 2 fere recto, 4 paulo longiore, sinuato; clava mediocri, tertiam partem longitudinis aequante, oblongo-ovata, extus fere tota sulcata, apice minute truncata. Antennae elongatae: articulis 1° elongato, cylindrico, sequentibus obconicis, et latitudine sua longioribus, 2 paulo crassiore, 8 breviore, 9 et 10 majoribus, 11 fusiformi. Prothorax capite brevior et latior, irregulariter ovatus; latitudine maxima ante medium: sulco basali transverso arcuato, lato, profundo et medio fovea quadrata interrupto. Elytra latitudine sua paulo longiora, ad basin valde attenuata, fere triangularia, lateribus haud carinata: basi foveis duabus validis: sutura elevata: carina dorsali lata, complanata, pone medium evanescente. Abdomen elytris majus: segmento 1 dorsali magno. Metasternum convexum, postice oblique depressum: segmento ultimo ventrali tuberculato. Pedes validi: femoribus clavatis.* — Long. : 2,5 mill.

Australie : Mt Wellington.

Cette espèce est certainement très voisine de *P. geminatus* Westw., que je ne connais pas; les élytres présentent en effet une carène dorsale très plate formée par l'intervalle compris entre deux stries, mais la tête doit être plus longue et plus étroite et les deux points entre les yeux font défaut; dans *P. geminatus* la plus grande largeur du prothorax est en arrière du milieu, dans *longifrons* elle est en avant.

Pselaphus latifrons, n. sp. — *Antice valde attenuatus et postice ampliatus, totus rufus, nitidus; setis aliquot pallidis, dispersis. Caput mediocriter elongatum, ante oculos angustius; fronte latiore: sulco longitudinali lato, anterius glanduloso, postice in occipite angustius prolongato et ante apicem abbreviato; vertice inter oculos subgibboso: occipite convexo; genis infra et jugulo dense glandulosis. Oculi magni, paululum pone medium siti. Palpi validi: articulis 1 et 2 elongatis, subrectis, gracilibus, 2 apice abrupte clavato, tertio subtriangulari, 4 magno, basi usque ad medium tenui et leviter incurvo; clava magna, regulariter oblongo-ovata, integra, sat longe pilosa. Antennae validae et crassae; articulis 1 coriaceo, cylindrico, 2 ovato, 3 breviter obconico, 4-8 breviter ovatis, fere moniliformibus: clava valida triarticulata, 9 obconico, 10 fere quadrato, 11 breviter ovato, acuminato. Prothorax*

capite latior sed paulo brevior, ovatus, lateribus valde rotundatus; disco subgibboso; sulco et foveis deficientibus. Elytra magna, elongata, ad basin attenuata; humeris obliquis; basi haud foveata; stria dorsali integra, vix arcuata; margine postica dense glandulosa. Abdomen elytris multo brevius; segmentis dorsalibus 1 magno, sequentibus brevissimis, recte truncatis, ultimo magno, conico; ventralibus 2 magno, sequentibus vix perspicuis, ultimo sat magno, triangulari, acuminato. Metasternum valde convexum. Pedes breves; femoribus clavatis; tibiis subrectis, ad apicem leviter incrassatis ♀. — Long. : 1,5 mill.

Ceylan : Kandy.

Voisin de *P. multangulus* Schauf., de Siam; en diffère par la tête beaucoup plus courte, le sillon longitudinal très large, les palpes notablement plus courts, avec la massue du dernier article beaucoup plus ovale, moins fusiforme.

Pselaphus japonicus, n. sp. — *Antice valde attenuatus, parum convexus, totus rufus, tenuiter et parce flavo-pubescens. Caput breve et latum, ante oculos angustius; fronte latiore; sulco longitudinali profundo sed parum ampliato; postice, inter oculos, foveis duabus fundo glandulosis; occipite latiore, transversim convexo. Oculi magni, prominentes. Palpi elongati, graciles; duobus primis articulis filiformibus, rectis, 2 apice abrupte et minute clavato, 3 minuto, breviter ovato, 4 duobus primis haud longiore, filiformi et leviter sinuato; clava fusiformi, mediocri, extus et apice sulcata, dimidium longitudine fere aequante. Antennae sat elongatae; articulis duobus primis majoribus, 1 cylindrico, 3-6 latitudine sua longioribus, decrescentibus, 7 longitudine tertium aequante, 8 eadem longitudine sed paululum crassiore, oblongo-ovato, 9-10, majoribus, oblongo ovatis, 11 majore, oblongo-ovato, acuminato. Prothorax capite (cum oculis) vix latior, sed multo longior, antice plus quam postice attenuatus, lateribus medio parum rotundatus; sulco transverso, valido utrinque in foveam lateralem desinente et medio fovea minuta, bicarinata, interrupto. Elytra latitudine sua paululum longiora, ad basin attenuata; humeris obliquis, fere nullis; basi bifoveata; stria dorsali integra; margine postica dense glandulosa. Abdomen elytris vix brevius et postice attenuatum; segmento primo dorsali transverso; segmento ultimo ventrali gibboso. Metasternum postice medio depressum et utrinque minute tuberculatum. Pedes parum elongati; femoribus clavatis; tibiis ad apicem leviter incrassatis* ♂. — Long. : 1,6 mill.

Japon : Kioto.

Par sa pubescence cette espèce ressemble aux *P. articularis* Schauf., de Siam, *pubescens* Raffr., d'Annam, et *vestitus* Raffr., de Sumatra; elle a, en outre, comme les deux premières, la massue des antennes assez nettement quadriarticulée, mais elle s'en éloigne par le sillon transversal du prothorax qui est interrompu au milieu par une petite fossette carrée à contours carénés; ce caractère très important la rapproche de *P. dresdensis*, d'Europe, qui a aussi une fine et rare pubescence, et dont *japonicus* est, en réalité, très voisin, mais *dresdensis* a les palpes beaucoup plus courts, la massue antennaire très nettement tri-articulée, sa taille est plus grande, la coloration est bien plus foncée.

Le Dr D. Sharp a décrit deux *Pselaphus* du Japon qui me sont inconnus : *P. debilis*, que l'entomologiste anglais compare au *Revelierei* Reitt., aurait la tête et le prothorax finement chagrinés et opaques; *P. Lewisi* ressemblerait au *P.* [*Heisei* Herbst, dont il aurait le prothorax sans fossettes ni sillons, et des palpes semblables; *P. japonicus* en est donc nécessairement très différent.

Tyraphus nitidus, n. sp. — *Elongatus, parum convexus, nitidus, rufo-ferrugineus; pedibus et palpis dilutioribus; punctis aliquot piliferis, subseriatim dispositis in prothorace et elytris, maxime dispersis; prothorace basi pedibusque subtiliter coriaceis. Caput parum elongatum, antice valde attenuatum et postice ampliatum; sulco longitudinali profundo, angusto, postice, inter oculos, valde ampliato et foveis duabus rotundatis, glandulosis; occipite medio obsolete impresso. Oculi magni, postice siti. Palporum articulo ultimo securiformi, intus rotundato, angulo apicali externo leviter prominulo, apice obtuso. Antennae crassae; articulis 1 magno, cylindrico, 2 quadrato, sequentibus minoribus, 3 breviter obconico, 4-8 moniliformibus et leviter transversis, 9-10 majoribus, leviter transversis, 11 ovato, obtuse acuminato. Prothorax capite (cum oculis) vix latior, longior, antice multo plus quam postice attenuatus, paulo ante medium angulato-rotundatus; lateribus dein ad basin obliquis; foveis lateralibus duabus sulco transverso, parum profundo junctis. Elytra subelongata, ad basin attenuata; humeris obliquis, parum notatis; stria dorsali integra; margine postica setosa et glandulosa. Abdomen elytris brevius; segmento 1 dorsali majore. Metasternum convexum, medio inter coxas posteriores impressum. Pedes breves, crassi; femoribus, praesertim anticis, valde incrassatis.* — Long. : 1,7 mill.

Japon : Kioto.

Cette espèce est très voisine de *T. Howitti* King, d'Australie, mais les

antennes et les pieds sont bien plus épais, la base du prothorax est très finement chagrinée au lieu d'être lisse; enfin elle présente, sur le prothorax et les élytres, quelques points pilifères disposés plus ou moins régulièrement surtout, le long de la strie dorsale.

Le genre *Tyraphus* n'avait pas encore été rencontré au Japon.

Ctenistes Maindroni, n. sp. — *Oblongus, sat crassus, castaneus et sat dense albido-squamosus. Caput oblongum, sat crassum, convexum, antice parum attenuatum; tuberculo antennario cordato, obsolete sulcato; foveis tribus mediocribus et parum profundis. Oculi maximi. Palpi validi: articulis 2 arcuato et apice incrassato, extus obtuse angulato et minutissime penicillato, 3 magno, irregulariter, transversim ovato, longe et valde penicillato, 4 gracili et longiore, transversim subfusiformi et leviter arcuato, longe sed tenuiter penicillato. Antennae validae, gradatim ad apicem incrassatae: articulis 2 quadrato, 3, 4, 5, 7 latitudine sua duplo, 6 tantummodo paululum longioribus, 8 quadrato, 9 paulo crassiore ovato, 10 majore, ovato, 11 oblongo-ovato, acuminato. Prothorax capite brevior, latitudine sua aequilongus, conico-truncatus, convexus: fovea basali media oblonga. Elytra latitudine sua vix longiora, sat convexa, ad basin leviter attenuata; humeris oblique subrotundatis, parum notatis; stria dorsali leviter arcuata, ante apicem abbreviata. Abdomen elytris paulo brevius et latius, segmento 1 dorsali sequente paulo breviore. Metasternum sulcatum. Pedes sat elongati: femoribus leviter incrassatis; tibiis gracilibus, rectis, apice leviter incrassatis* ♀. — Long. : 1,8 mill.

Cochinchine : Saïgon.

Cette espèce, dont la ♀ seule est connue, sera cependant facilement reconnaissable. Elle diffère de *C. mitis* Schauf., de Java, Bornéo et Sumatra, par la tête plus courte, plus large, les antennes, dans le même sexe, plus courtes et plus épaisses, le 3e article des palpes en ovale transversal, nullement anguleux. Elle se distingue des ♀ de *palpalis*, espèce cosmopolite qui s'étend de l'Europe à la Birmanie, par les antennes notablement plus longues et moins épaisses, et par l'absence des hachures obliques qui forment la sculpture du prothorax chez le *palpalis* Reich. Elle ressemblerait davantage à l'*opacus* Schauf., des Indes orientales, mais cette dernière est caractérisée par un sillon longitudinal très marqué sur le disque du prothorax.

Elle ne peut pas être la ♀, d'ailleurs inconnue, de *C. crassicornis* Raffr., de Birmanie, qui a les elytres beaucoup plus longs, le prothorax et la tête également plus allongés et dont le 3e article des palpes, au lieu

d'être transversal est plus long que large, presque triangulaire avec l'angle externe très arrondi.

Je dois cette espèce à la générosité de M. M. Maindron auquel je suis heureux de la dédier.

Porederus indus, n. sp. — *Sat elongatus, rufo-castaneus, disperse et tenuiter albido-squamosus; capitis lateribus anticis et angulis posticis, prothoracis angulis posticis et fovea basali, elytrorum margine postica et segmentorum dorsalium primorum margine postica dense albido-glanduloso-squamosis. Caput elongatum; tuberculo antennario magno, cordato, obsolete sulcato, foveis tribus minutis. Oculi maximi. Palporum articulis 2 leviter arcuato et apice angulatim leviter incrassato, haud appendiculato, 3 magno, transversim subtriangulari. 4 multo minus crasso, transversim fusiformi, duobus ultimis longe penicillatis. Antennae elongatae, validae; articulis 1, 2, crassioribus, subquadratis, 3-6 latitudine sua fere duplo longioribus, 7 paululum longiore, 8 sextum longitudine aequante sed paululum crassiore, 9 septimo paululum longiore et dimidio crassiore, 10 praecedente vix crassiore sed dimidio longiore, 11 adhuc longiore, cylindrico, acuminato. Prothorax latitudine sua longior, obconicus; lateribus medio leviter rotundatis; fovea media basali oblonga. Elytra latitudine sua paulo longiora, ad basin attenuata; lateribus perparum rotundatis; humeris obliquis; foveis duabus basalibus; stria dorsali subintegra, vix arcuata. Abdomen elytris subaequale; segmento 1 dorsali sequente vix breviore, basi impresso et dense glanduloso-squamoso. Metasternum sulcatum. Pedes elongati graciles; tibiis rectis, apice leviter incrassatis* ♀. — Long. : 2,4 mill.

Inde : Travancore.

Cette espèce est très voisine de *P. biarmatus* Raffr., de Sumatra; elle est moins élargie en arrière, le 3e article des palpes est moins gros, moins sphérique, le 4e, au contraire, est plus robuste; les articles des antennes 4, 5, 6 sont plus longs, 8 et 9, au contraire, plus courts; le prothorax et l'abdomen moins convexes; *P. indus* a les antennes bien plus fortes et plus épaisses que *P. siamensis* Schauf., sa taille est aussi plus grande.

Hamotus deplanatus, n. sp. — *Parum crassus, subdeplanatus, antrorsum attenuatus, cinnamomeus, totus sat dense flavo-ciliatus. Caput subtriangulare, antrorsum attenuatum; tuberculo frontali mediocri, late sulcato; genis post oculos rotundatis et valde ciliatis; medio foveis duabus inter se et ab oculis subaequaliter distantibus. Palpi mediocres; articulo ultimo ovato-oblongo, apice obtuso, dimidia parte api-*

cali tantummodo sulcato. Antennae validae; articulis 1 elongato, cylindrico, 2 quadrato, 3-8 transversis, 9-10 majoribus, leviter transversis, 10 paulo majore et minus transverso, 11 magno, duobus praecedentibus longiore, basi truncato, ad apicem ampliato, apice obtuso, intus magis rotundato, extus subrecto. Prothorax latitudine sua aequilongus, ad basin attenuatus; lateribus rotundatus; basi media foveola minuta. Elytra subdeplanata, ad basin attenuata; lateribus obliquis et humeris rotundatis; basi biforeata; sulco dorsali brevi, lato. Abdomen elytris paulo latius, lateribus obliquis, postice obtusum; segmento 1° dorsali paulo majore; margine laterali valida sed minus alta. Metasternum postice impressum. Pedes parum elongati; tibiis subrectis, posticis attamen ante apicem leviter sinuatis; calcare postico apicali vix perspicuo. — Long. : 2 mill.

Brésil : Serra de Baturite, Ceara (*Gounelle*).

Cette espèce, par sa forme aplatie, assez fortement atténuée en avant, les côtés des élytres et de l'abdomen jusque vers le milieu de ce dernier étant obliques, et par la longueur inusitée du 1er article des antennes, diffère de toutes les autres, avec un facies bien spécial qui pourrait faire croire, à première vue, qu'elle appartient à un autre genre, sans qu'il y ait, en réalité, aucun caractère qui puisse la séparer du genre *Hamotus*.

Hamotoides ecitophilus, n. sp. — *Sat elongatus, antice leviter attenuatus, convexus, brunneus, totus minute punctatus, dense pube brevi, minute glandulosa, grisea, subargentata vestitus. Caput elongatum, planum, antice perparum attenuatum; tuberculo antennario capite haud angustiore, antice rotundato, valde sulcato; in linea mediana oculorum foveis duabus; cantho oculari parum conspicuo, ciliato; temporibus obliquis. Oculi magni. Palpi mediocres; articulo 4 praecedente vix crassiore et secundo perparum longiore, subconico, basi oblique truncato, apice valde acuminato, intus toto sulcato. Antennae validae, elytrorum humeros attingentes; articulis duobus primis paulo majoribus, 1-3 latitudine sua paululum longioribus, 4-6 quadratis, 7-8 leviter transversis; clava triarticulata, magna, 9 praecedente fere duplo majore, subquadrato, 10 latitudine sua paulo longiore, 11 magno, oblongo-ovato, basi truncato, apice obtuso. Prothorax capite perparum longior et latior, latitudine sua longior, longitudinaliter convexus, antice attenuatus; lateribus ante medium obliquis, dein ad basin rectis et parallelis; foveis duabus sulco transverso valido et medio vix perspicue ampliato junctis. Elytra subquadrato-elongata;*

humeris obtuse obliquis et notatis, stria suturali parum profunda; sulco dorsali medio abbreviato. Abdomen elytris haud longius; segmentis dorsalibus 2 et 3 primo paulo majoribus. Metasternum convexum. Pedes sat elongati, graciles et simplices. ♂ Clava antennarum paulo majore. — Long. : 5,2 mill.

Ce magnifique insecte, qui est le plus grand Psélaphide connu, est remarquable en outre par sa pubescence courte, un peu épaisse, finement glanduleuse, d'un gris soyeux presque argenté. Il provient du Brésil : San Jose dos Campos ; il a été trouvé en compagnie des grandes fourmis du genre *Eciton* (Muséum de Paris et coll. Raffray).

Gen. **Arhytodes** Reitt.

Ce genre curieux, qui forme à lui seul une tribu, autrefois fort rare et peu connu, s'augmente, chaque jour, de nouvelles espèces toutes spéciales, jusqu'à présent, à l'Amérique méridionale, très voisines les unes des autres et d'une étude difficile. Un tableau comparatif permettra de les caractériser plus facilement.

A 3. Strie dorsale des élytres entière. Prothorax plus ou moins fortement caréné longitudinalement.

B 4. Articles des antennes 3, 5, 7 carrés, beaucoup plus petits que les adjacents 4, 6, 8 qui sont cylindriques et presque trois fois plus longs que larges, 9 et 10 quatre fois, 11 deux fois plus longs que larges ; sillon céphalique très accentué, prolongé en arrière jusqu'au cou. Prothorax transversal, rétréci très fortement en avant et à peine en arrière, sillon transversal fortement recourbé en crochet arrondi sur les côtés. Strie dorsale des élytres très marquée, presque entièrement géminée (Amazones)..... **Oberthuri** Raffr.

B 3. Articles des antennes 2 et 4 transversaux, 3, 5, 6, 7, 8 plus longs que larges, 9 deux fois, 10 presque trois fois et 11 deux fois plus longs que larges ; sillon céphalique très brièvement prolongé en arrière. Prothorax presque aussi long que large et à peine plus rétréci en avant qu'en arrière, sillon transveral fortement recourbé en crochet sur les côtés. Strie dorsale des élytres assez bien marquée, géminée seulement à la base (Brésil : Minas Geraes)..... **brevicornis** Raffr.

B 2. Tous les articles des antennes cylindriques, ♂ 2 carré, 3-8 deux fois, 9 trois fois, 10 presque quatre fois, 11 un peu plus d'une fois plus longs que larges, ♀ articles semblables, mais tous un peu plus courts; sillon céphalique prolongé en arrière jusqu'au cou. Prothorax légèrement transversal, fortement atténué en avant et très peu en arrière; sillon transversal moins fortement recourbé en crochet sur les côtés. Strie dorsale assez bien marquée, géminée seulement à la base (Brésil : Nouveau-Fribourg, Blumenau, Rio de Janeiro ..... **vestitus** Westw.

B 1. Articles des antennes 8, 9, 10 un peu obconiques, 3, 4, 5, 7 seulement un peu et 6 deux fois plus longs que larges, 8 même longueur que le 6e mais plus épais, 9 et 10 encore plus épais, presque deux fois plus longs que le 8e, 11 plus long que la moitié du 10e, un peu ovale et obtusément acuminé; sillon céphalique bien moins marqué, prolongé jusqu'au cou. Prothorax légèrement transversal, fortement et brusquement rétréci en avant, à peine rétréci en arrière; côtés peu arrondis; disque fortement caréné; sillon transversal anguleux au milieu, mais peu fortement recourbé en crochet sur les côtés. Strie dorsale des élytres forte, entièrement géminée; segments dorsaux obtusément gibbeux au milieu, avec trois faisceaux peu épais de squamules plus blanches. Fémurs antérieurs fortement dentés ♀. Rio de Janeiro..... ..... **Gounellei**, n. sp.

A 2. Strie dorsale des élytres toujours raccourcie.

B 2. Strie dorsale géminée, forte, s'étendant jusqu'au milieu des élytres. Sillon céphalique peu marqué, formant simplement un chevron sans prolongement postérieur; articles des antennes 2 carré, 3-8 environ deux fois plus longs que larges, 6 et 8 un peu plus longs que les autres et 8 très légèrement plus épais, 9-10 cylindriques, trois fois plus longs que larges, 11 de moitié plus court que le 10e, un peu plus épais, presque ovale. Prothorax presque aussi long que large, fortement caréné, atténué en avant et à peine rétréci en arrière; côtés presque droits; sillon transversal angulé au milieu, à peine recourbé sur les côtés, presque sans squamules blanches. Seg-

ments dorsaux faiblement gibbeux au milieu ; faisceaux de squamules blanches peu marqués, toutes les squamules sont grandes Brésil : Sierra de Baturite, Ceara . . . . . **semisulcatus**, n. sp.

B 1. Strie dorsale des élytres peu marquée et très courte, n'atteignant pas le milieu.

C 3. Carène sur le disque du prothorax très accentuée, comprimée, assez tranchante. Squamules blanches très marquées, un peu argentées, formant des petits faisceaux sur les élytres et sur les gibbosités caréniformes des segments dorsaux. Sillon céphalique sans prolongement postérieur. Prothorax presque carré, moins rétréci en avant et pas du tout en arrière ; côtés presque droits ; sillon fortement anguleux au milieu, mais peu recourbé sur les côtés. Épaules et la carène plate formée par la strie dorsale géminée saillantes à la base des élytres. Antennes longues, ♂ articles 2 carré, 3-8 légèrement obconiques, plus longs que larges, 6 et 8 un peu plus longs que les autres et presque deux fois plus longs que larges, 9, 10 et 11 cylindriques, 9 et 10 près de quatre fois, 11 deux fois plus longs que larges, ce dernier obtus au sommet ; ♀ tous les articles plus courts, 9 et 10 seulement trois fois plus longs que larges, 11 ovale. (Venezuela) . . . . . **margaritaceus** Raffr.

C 2. Carène sur le disque du prothorax encore accentuée, comprimée, mais bien moins élevée et atténuée en avant. Faisceaux de squamules blanches manquant sur les élytres, peu marqués sur les gibbosités très obsolètes des segments dorsaux. Sillon céphalique peu marqué, prolongé en arrière jusqu'au cou. Prothorax aussi long que large, presque conique ; sillon transversal moins anguleux au milieu et peu recourbé sur les côtés. Épaules et carène basales des élytres très peu marquées. Antennes longues, ♂ articles 2 carré, 3-8 graduellement de plus en plus longs, 3 deux fois et 8 presque trois fois plus longs que larges, 9-10 cylindriques, chacun trois fois plus long que le 8e, 11 en ovale allongé et plus long que la moitié du 10e (Haute-Bolivie) . . . . . **boliviensis** Raffr.

C 1. Carène sur le disque du prothorax encore assez marquée.

mais large, obtuse, non comprimée, atténuée en avant. Faisceaux de squamules blanches nuls sur les élytres et peu marqués sur les gibbosités des segments dorsaux qui sont assez fortes, mais larges et aplaties. Sillon céphalique prolongé en arrière jusqu'au cou. Prothorax presque carré, assez brusquement et fortement atténué en avant, très peu rétréci en arrière; sillon transversal fortement angulé au milieu, un peu arrondi sur les côtés. Épaules et carène basale des élytres peu marquées. Antennes longues, ♂ articles 2 carré, 3-8 un peu obconiques, augmentant de longueur, 3 très peu et 8 deux fois plus longs que larges, 6 presque égal au 8e, 9, 10 et 11 s'épaississant un peu, 9 et 10 au moins trois fois, et 11 deux fois plus longs que larges; ♀ 3, 4, 5, 7 carrés, 6 et surtout 8 un peu plus longs, 9, 10, 11 s'épaississant légèrement, 9 et 10 au moins deux fois plus longs que larges, 11 plus long que la moitié du 10e (Venezuela)..... **rubripennis** Raffr.

A 1. Strie dorsale des élytres nulle. Prothorax simplement convexe, sans trace de carène discoïdale. Squamules plus petites, et plus étroites que dans les autres espèces précédentes. Sillons céphaliques ne s'étendant pas jusqu'au cou. Prothorax un peu campanuliforme, atténué en avant, légèrement sinué en arrière; sillon transversal peu marqué. Segments dorsaux sans gibbosité médiane, seulement un peu convexes au milieu et les squamules plus denses et plus blanchâtres. Antennes presque aussi longues que le corps, articles 1 grand, cylindrique, 2 carré, 3, 4, 5, 7 de moitié, 6 et 8 deux fois plus longs que larges, 9 et 10 égaux entre eux, deux fois plus longs que le 8e, 11 égal au 8e, un peu ovale (La Plata). ..... **Bruchi** Raffr.

Articerus cylindricornis, n. sp. — *Elongatus, subdeplanatus et subparallelus, ferrugineus: capite prothoraceque minute et confertim subrugose punctatis: elytris fortius et disperse punctatis: pubescentia vix perspicua. Caput subcylindricum, antice triangulare, cum angulis lateralibus anticis rotundatis. Oculi mediocres et ad medium siti. Antennae validae, capite longiores: articulo 2 basi breviter constricto et pedunculato, toto regulariter cylindrico, apice vix perspicue incrassato, late truncato, toto transversim rugosulo et bre-*

rissime ciliato. Prothorax subquadratus, angulis anticis rotundatis; basi leviter arcuata. Elytra subquadrata, basi vix attenuata; humeris rotundatis, stria suturali obsoleta; margine posteriore leviter arcuata, ad medium densius et longius penicillata. Abdomen elytris paulo longius, postice rotundatum, maxime et subovaliter excavatum; istae cavae margine laterali medio interrupta; segmenti margine leviter sinuata sed non interrupta, intus valde aureo-fasciculata. Metasternum totum medio longitudinaliter elevatum et parce aureo-setosum. Segmentum 1 ventrale utrinque basi oblique sulcatulum. Pedes validi, compressi; tibiis anticis intus, pone medium, minute dentatis; femoribus intermediis infra, juxta basin, valde aureo-fasciculatis; tibiis apice calcare magno armatis; pedibus posticis compressis et sat latis, simplicibus ♂. — Long. : 2,2 mill.

Australie : Sea Lake.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par ses antennes relativement longues, fortes, absolument droites et cylindriques, très minces et comme pédonculées à la base, à l'insertion du 2e article sur le 1er qui est visible.

Je dois cette jolie espèce à mon ami, M. A. Grouvelle.

Fustiger Gounellei, n. sp. — *Sat crassus, ferrugineus; capite prothoraceque grosse et crebre punctatis, rarius setosis; elytris densius et abdomine sparsim setosis. Caput latitudine sua paulo longius, antrorsum quadratum, postice attenuatum. Antennae medium prothoracis attingentes, subrectae, ad apicem gradatim incrassatae; articulo 2 transverso. Prothorax transversus, antrorsum valde attenuatus, lateribus rotundatus, basi angulatus et medio oblonge, parum profunde foveolatus. Elytra subquadrata, lateribus rotundata; humeris fere nullis; sutura depressa; basi triimpressa et brevissime biplicata; stria suturali tenui, integra. Abdomen elytris paulo brevius et angustius, basi lateribus ampliato-rotundatum, transversim profunde impressum, utrinque valde aurantiaco-fasciculatum, disco posterius gibbosum. Metasternum gibbosum; segmentis ventralibus depressis. Pedes validi; anticorum femoribus parum crassis et tibiis subrectis; intermediorum trochanteribus spina maxima subfalcata armatis; femoribus crassioribus; tibiis basi incurvis et medio intus dentatis; posticorum femoribus minus crassis; tibiis subrectis, leviter compressis* ♂. — Long. : 2,7 mill.

Brésil : Nouveau-Fribourg (*Gounelle*).

Cette espèce diffère du F. *brasiliensis* Westw., de la même région, par

ses élytres imponctués, de l'*amazonicus* Westw. et du *festivus* Schauf., par la ponctuation de la tête et du prothorax, de l'*Hetschkoi* Reitt., par les élytres plus larges, plus arrondies, la tête plus large; par sa forme épaisse elle se rapproche davantage du *Fauveli* Raffr., mais elle en diffère par les antennes plus longues, les élytres complètement lisses, la marge abdominale un peu dilatée, arrondie à la base et enfin l'armature des pieds intermédiaires.

DIAGNOSES DE *COLPODES* NOUVEAUX

DE MADAGASCAR

[Coléopt. Carabidae]

par Ch. Alluaud.

Depuis la publication de ma note de 1898 (1) dans laquelle j'ai cité ou décrit 31 espèces du genre *Colpodes* de la région malgache, il n'a paru que 7 descriptions d'espèces de ce genre, venant de Madagascar :

1. *C. Perrieri* Alluaud, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1899, p. 343.
2. *C. amblyodon* Alluaud, *ibid.*, p. 343.
3. *C. cupreotinctus* Fairm., *Rev. d'Ent.*, XX, 1901, p. 119.
4. *C. callizonatus* Fairm., *ibid.*, p. 119.
5. *C. cribrosus* Fairm., *ibid.*, p. 120.
6. *C. nutans* Fairm., *Le Naturaliste*, 1902, p. 286.
7. *C. janthinus* Fairm. (2), *ibid.*, p. 286.

Je parlerai de plusieurs de ces espèces et de leur synonymie, à leur place, dans le travail qui suit. J'avais bien songé à faire un tableau comparatif des 57 espèces malgaches de *Colpodes* dont j'ai eu connaissance à ce jour, mais je crois ce travail prématuré et me suis contenté de donner provisoirement de courtes diagnoses des espèces nouvelles qui me sont parvenues. Je suis convaincu qu'il reste encore un grand nombre de formes de ce genre à découvrir à Madagascar où la localisation des espèces est fort remarquable dans tous les groupes zoologiques.

Les 13 espèces de *Colpodes* que j'ai recueillies au cours de mon voyage de 1900-1901 au sud de Madagascar, surtout dans la grande forêt du pays Tanala, sont toutes nouvelles et très différentes de celles que j'avais prises au nord, en 1893, sur la montagne d'Ambre, ou que Sikora avait trouvées dans les forêts orientales de l'Imerina. Il en sera de même des autres massifs boisés où l'on n'a encore fait aucune trouvaille dans le genre qui nous occupe (3).

(1) Ch. Alluaud, Description de Carabiques nouveaux de Madagascar. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, pp. 165-181 (fascicule paru en avril 1898). Genre *Colpodes*, pp. 172-181.

(2) || Nec Dejean.

(3) Les *Colpodes* vivent principalement dans la mousse qui pend aux branches basses de certains arbres dans les forêts humides. On les prend en battant ou en raclant ces mousses au-dessus du parasol.

Les matériaux de cette note m'ont été principalement fournis par le Muséum de Paris (collections Fairmaire et Perrier de la Bathie), par M. le docteur Albert Sicard, qui a séjourné longtemps sur la montagne d'Ambre et y a recueilli une belle collection de Coléoptères, enfin par mes propres récoltes au sud de Madagascar en 1900-1901.

SECTION I

Extrémité des élytres non épineuse.

1. **Colpodes Alberti**, n. sp. — Tête et thorax brun de poix, antennes et pattes rousses, élytres verts. Thorax presque carré avec les bords explanés très étroits aux angles antérieurs qui sont arrondis, et allant en s'élargissant jusqu'aux angles postérieurs qui sont presque droits. Élytres ovalaires, assez fortement striés, sans ponctuation dans les stries et sans épine au sommet. — Long. : 6 mill.

Cette petite espèce est très voisine de *C. gemmula* Alluaud; elle s'en distingue facilement par son thorax plus carré et les stries des élytres bien plus profondes.

Deux exemplaires pris en décembre sur la montagne d'Ambre par M. le docteur Albert Sicard qui a bien voulu m'en abandonner un.

2. **Colpodes Suberbici**, n. sp. — *Capite, antennis, thorace, corpore subtus et pedibus rufo-testaceis. Elytris viridi-aeneis, cupreo cinctis, apice muticis. Capite nitido, laevi. Thorace nitido, subquadrato, angulis anticis rotundatis, posticis rectis. Elytris profunde striatis, striis punctulatis; interrallis laevibus.* — Long. : 9,5-10 mill.

Espèce voisine de *C. Fairmairei* Alluaud dont elle est distincte par sa forme beaucoup moins obèse; par les rebords latéraux du prothorax plus larges; par le pronotum moins atténué en avant, ce qui porte la ligne de plus grande largeur plus en avant; par les élytres d'un vert métallique plus clair et plus vivement rebordés de cuivreux, plus profondément striés avec le fond des stries garni de petits points; enfin par la couleur de la tête, du thorax et des pattes plus claire.

Huit exemplaires (dont deux dans ma collection) pris à Suberbieville par M. Perrier de la Bathie et étiquetés *C. Fairmairei* Alluaud par Fairmaire. Collections Fairmaire et Perrier > Muséum de Paris.

3. **Colpodes cupreotinctus** Fairm., *Revue d'Entom.*, XX, 1901, p. 119 = *Imerinae* Alluaud, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, p. 177.

Les types sont absolument identiques.

4. **Colpodes suavis**, n. sp. — Entièrement noir de poix sauf l'extrémité des antennes et les tarses qui sont plus bruns. Thorax allongé, plus large en avant qu'en arrière; marges latérales assez étroites; angles antérieurs proéminents, les postérieurs presque droits. Élytres allongés, étroits, atténués vers la base, lisses, peu brillants, très finement striés, sans épine au sommet. — Long. 7,5 mill.

Espèce très distincte par la coloration sombre et uniforme de toutes ses parties, sans aucun reflet métallique; par sa forme allongée, la faiblesse de sa sculpture et l'étranglement produit par le thorax subcordiforme, atténué en arrière alors que les élytres sont eux-mêmes atténués vers leur base.

J'en ai pris deux exemplaires en mars 1901 dans la forêt Tanala, région d'Amporombé.

5. **Colpodes dialithus**, n. sp. — Entièrement brun de poix, sauf les élytres qui sont d'un beau vert métallique. Antennes rousses, atteignant le quart antérieur des élytres. Yeux proéminents. Thorax subcarré, légèrement transversal; angles antérieurs arrondis, les postérieurs presque droits; bords latéraux explanés très étroits, élargis seulement aux angles postérieurs. Élytres larges, à côtés presque parallèles, nettement mais superficiellement striés; stries non ponctuées, intervalles plans, lisses et brillants. Pas d'épine au sommet des élytres. — Long. : 6-6,5 mill.

J'ai pris cette petite espèce, remarquablement trapue, en mars 1901, à la lisière de la forêt Tanala, région d'Ambohiparara.

6. **Colpodes sublaevis**, n. sp. — Tête et thorax d'un brun de poix brillant, antennes et pattes rousses. Élytres d'un vert cuivreux métallique assez sombre.

Tête allongée, antennes atteignant et même dépassant légèrement le tiers antérieur des élytres. Thorax carré avec les angles antérieurs presque aussi droits que les postérieurs. Élytres peu larges, allongés, à côtés parallèles; très légèrement et superficiellement striés; stries non ponctuées, intervalles plans et lisses. Élytres sans épine au sommet mais présentant chacun un prolongement arrondi produisant à la suture un angle prononcé. — Long. : 6-6,5 mill.

Petite espèce élégante et très distincte par son thorax carré et la faible sculpture de ses élytres. Je l'ai prise dans la forêt Tanala en mars 1901, région d'Amporombé.

7. **Colpodes caraboides**, n. sp. — Entièrement noir avec quelques vagues reflets d'un bleu d'acier sombre sur les élytres.

Tête allongée, antennes très longues atteignant presque le milieu des élytres. Thorax en quadrilatère allongé, bien plus long que large, de même largeur en avant et en arrière avec les quatre angles arrondis; côtés subparallèles avec les bords explanés légèrement, plus larges en arrière qu'en avant. Élytres en ovale régulier allongé, faiblement striés avec les intervalles cabossés, présentant comme une caténulation irrégulière, peu forte mais très nette. Le sommet des élytres n'est pas épineux mais présente une expansion obtuse, peu longue, sur laquelle on distingue nettement deux côtes élevées des élytres qui se prolongent jusqu'à l'extrémité. — Long. : 9 mill.

Espèce très élégante et d'un facies bien spécial, dont je n'ai pris qu'un seul exemplaire, en mars 1901, dans la forêt Tanala, région d'Amporombé.

Section II.

Élytres terminés en pointe épineuse simple.

8. **Colpodes vagus**, n. sp. — Tête, thorax et pattes brun de poix. Antennes rousses, assez longues, atteignant le tiers antérieur de l'élytre. Thorax subcarré, légèrement transversal, légèrement rétréci aux angles antérieurs qui sont arrondis; angles postérieurs droits; bords latéraux explanés très étroits en avant et allant en s'élargissant vers les angles postérieurs. Élytres allongés, parallèles, d'un vert cuivreux sombre, nettement mais peu profondément striés; stries non ponctuées, intervalles plans. Épines terminales des élytres larges à la base et peu longues. — Long. : 7-7.5 mill. [1].

J'ai pris cette espèce en mars 1901, à la lisière orientale de la forêt Tanala, près Vinanitelo.

9. **Colpodes Ranavalonae**, n. sp. — Tête, thorax et pattes noirs; élytres violets. Antennes assez longues atteignant le tiers antérieur de l'élytre. Tête longue et étroite. Thorax pas plus long que large, de même largeur aux angles antérieurs et postérieurs; côtés régulièrement arrondis, ayant par suite leur plus grande largeur au milieu. Élytres larges, d'un beau violet à peine métallique, assez profondément striés; stries non ponctuées, intervalles convexes. Épines du sommet des élytres droites et fines dès la base. — Long. : 9-9,5 mill.

Espèce prise par Sikora à Andrangoloaka, forêt orientale de l'Imérina.

1. Les dimensions des espèces qui ont l'extrémité de chaque élytre munie d'une épine ne comprennent pas cette épine.

10. **Colpodes cribrosus** Fairmaire (*Rev. d'Entom.*, XX [1901], p. 120) = *Oberthuri* Alluaud (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1897], p. 180).

Les types sont identiques, sauf pour la couleur de la tête et du prothorax qui sont d'un noir tirant un peu sur le bleu chez le type de Fairmaire.

11. **Colpodes Mathiauxi**, n. sp. — Extrêmement voisin de *C. Oberthuri* Alluaud, comme forme et sculpture, mais notablement plus petit.

Thorax pas plus long que large, régulièrement arrondi sur les côtés qui sont étroitement rebordés. Élytres à strie suturale seule bien marquée et couverts d'une caténulation assez irrégulière mais forte. Antennes et pattes rousses. Thorax et élytres d'un vert métallique passant par endroits au rouge cuivreux; suture, épipleures et épines du sommet des élytres pourpres. Dessous noir de poix. — Long. : 8 mill.

La couleur du dessus, d'un beau vert cuivreux métallique, est d'un bleu uniforme sombre chez *C. Oberthuri*. La sculpture en chaînons sur les élytres est mieux marquée; les épines du sommet des élytres sont droites et parallèles, peu éloignées de la suture et moins grosses à la base que chez *C. Oberthuri*.

Un seul exemplaire de Soanierana, province de Fénérive, Madagascar-Est, dans la collection du Muséum de Paris (*A. Mathiaux*, 1905).

12. **Colpodes tanala**, n. sp. — Tête brillante, lisse, brun de poix; cou assez long. Thorax allongé, de même largeur en avant et en arrière, côtés régulièrement arrondis, la plus grande largeur située très peu en avant du milieu; brun de poix, brillant et lisse, sillon médian peu marqué, côtés faiblement rebordés surtout en avant, angles antérieurs arrondis, à peine proéminents, angles postérieurs non saillants, avec une impression profonde prolongée en avant. Élytres en ovale allongé, brillants, d'un vert très foncé, légèrement métallique et irrégulièrement taché de pourpre; nettement et peu profondément striés, parsemés de très gros points enfoncés sauf sur le quart basilaire; dernier intervalle garni de gros points en ligne. Épines terminales des élytres fortes, assez droites et rapprochées de la suture. Palpes, antennes, pattes et dessous du corps brun de poix. Tous les tibias sont sillonnés en dehors sur toute leur longueur. — Long. : 9 mill.

Voisin de *C. Sikorai* Alluaud, mais ce dernier a les élytres d'un vert plus métallique, beaucoup moins fortement marqués de points enfoncés et les épines terminales moins fortes.

J'ai pris six exemplaires de cette espèce dans la partie orientale de la forêt Tanala, en mars 1901, régions d'Amporombé et de Vinanitelo.

13. **Colpodes Benschi**, n. sp. — Entièrement noir sauf les élytres qui ont généralement un reflet bleu d'acier sombre. Antennes brunes, plus claires à partir du 4e article, longues, atteignant presque le milieu de l'élytre. Thorax subcarré, pas plus large en avant qu'en arrière, côtés peu arrondis, très finement rebordés; la plus grande largeur située au milieu. Élytres superficiellement mais nettement striés, la strie suturale un peu plus marquée que les autres, intervalles plans et lisses, sauf quelques gros points enfoncés irrégulièrement disposés et en nombre variable. Épines terminales assez rapprochées, courtes, droites et parallèles. — Long. : 8 mill.

Très voisin de *C. Sikorai* Alluaud; *C. Benschi* s'en distingue par sa taille moindre, par ses élytres plus mats, d'un bleu d'acier sombre, moins profondément striés, par les points enfoncés moins gros et par la couleur de la tête et du thorax franchement noirs.

J'en ai pris quatre exemplaires en mars 1901 dans la forêt Tanala, région d'Amporombé, en compagnie de mon ami M. Émile Bensch, alors administrateur-maire de Fianarantsoa, auquel je suis heureux de dédier cette espèce.

14. **Colpodes Emilii**, n. sp. — Très voisin du précédent, avec lequel je l'avais confondu. Il s'en distingue seulement par la forme du thorax nettement subtrapézoïdal (ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur), ses élytres encore plus finement striés, l'absence des gros points enfoncés (les trois points habituels seuls restant nets) et les épines terminales encore plus courtes que chez *C. Benschi*. — Long. : 8 mill.

Un seul exemplaire pris en même temps que le précédent et dédié également à M. Émile Bensch.

15. **Colpodes Bessoni**, n. sp. — Entièrement noir sauf les élytres bleu d'acier. Thorax subcarré, un peu plus long que large, ayant sa plus grande largeur au milieu. Côtés largement arrondis, très finement rebordés. Élytres striés, stries non ponctuées et ininterrompues, intervalles plans non ponctués; reflet bleu des élytres passant au violet sur la suture et sur les bords latéraux. Les trois points habituels très nets. — Long. : 8,5 mill.

Très voisin de *C. blandus* Alluaud; il s'en distingue par le thorax un peu moins allongé, plus carré; les élytres moins mats, à reflets bleu d'acier, moins superficiellement striés, les stries non interrompues

(composées de petites lignes chez *C. blandus*) avec les trois points habituels mieux marqués.

J'en ai pris un seul exemplaire à la lisière de la forêt Tanala près Vinanitelo au commencement d'avril 1901. Dédié à M. l'administrateur Besson qui pendant longtemps a gouverné la province de Fianarantsoa.

16. **Colpodes rudis**, n. sp. — Dessus entièrement noir brillant non métallique. Tête allongée. Thorax cordiforme avec les côtés largement arrondis et garnis d'une rangée de longs cils. Élytres sans stries visibles, pas même la strie suturale, et entièrement parsemés de très gros points enfoncés, disposés irrégulièrement et couvrant même le quart basilaire. Épines terminales des élytres fortes, partant de la suture et légèrement divergentes. Épisternes métathoraciques petits. Palpes, antennes, pattes et dessous du corps brun de poix. — Long. : 10 mill.

Voisin de *C. perforatus* Alluaud, mais ce dernier a les élytres moins brillants avec reflets légèrement métalliques, la strie suturale très nette et les suivantes légèrement indiquées; les points enfoncés beaucoup moins gros; les épines moins longues et les épisternes métathoraciques plus étroits et plus allongés.

J'en ai pris six exemplaires en mars-avril 1901, à la lisière orientale de la forêt Tanala.

17. **Colpodes murex**, n. sp. — Entièrement noir sauf les élytres qui sont d'un violet-pourpre peu brillant, non métallique.

Thorax en ovale peu allongé, pas plus large en avant qu'en arrière, côtés régulièrement arrondis, finement rebordés, sillon médian net. Élytres à stries presque complètement effacées sauf la strie suturale qui est fine mais nettement marquée; les suivantes sont de plus en plus indistinctes; les stries ne sont pas ponctuées et les intervalles sont lisses quoique mats, les trois points habituels sont nets mais faibles; le dernier intervalle présente une ligne de points enfoncés assez gros. Les épines terminales, contiguës à la suture, sont peu longues. — Long. : 8 mill.

Espèce voisine de *C. suturellus* Alluaud, mais bien plus petite, avec les élytres violets et non bleus, le thorax moins étroit, la strie suturale mieux marquée et non interrompue, les épines terminales plus courtes et moins divergentes.

J'en ai pris deux exemplaires dans la forêt Tanala, à Ambohiparara (ou Vohiparara), en mars 1901.

18. **Colpodes montis**, n. sp. — Entièrement bleu en dessus. Dessous et cuisses noir-bleu. Antennes rousses à partir du 4e article, peu longues, atteignant le premier quart de l'élytre. Thorax subtransversal avec les côtés peu largement explanés et relevés, régulièrement arrondis; la plus grande largeur du pronotum étant au milieu. Élytres entièrement striés, peu profondément; stries non ponctuées, intervalles peu convexes. Épines terminales peu longues et partant de la suture.

Cette espèce ressemble vaguement à un très petit *C. Sicardi*, mais en est bien distincte par la forme du thorax, la longueur des antennes, etc. Elle est également voisine de *C. dirrhaphis* Alluaud, mais s'en distingue par ses élytres bleus comme la tête et le thorax et les stries des élytres moins superficielles. — Long. : 8 mill.

Montagne d'Ambre, février et mai (*Dr Sicard*), 2 exemplaires; Diego-Suarez, coll. Perrier de la Bathie > Muséum de Paris, 1 exemplaire.

19. **Colpodes Sicardi**, n. sp. — Entièrement d'un beau bleu brillant en dessus; dessous du corps, cuisses et tibias brun de poix. Antennes de même couleur, brunes à partir du quatrième article, très longues, atteignant presque le milieu des élytres. Thorax subcordiforme mais aussi large en arrière qu'en avant, ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur; bords explanés et relevés. Élytres entièrement striés; stries peu profondes, non ponctuées; intervalles un peu convexes. Épines du sommet des élytres assez longues, partant de la suture, droites et légèrement divergentes. — Long. : 12-13 mill.

Grande espèce bien distincte des autres espèces bleues par son thorax subhexagonal, ses antennes remarquablement longues et ses épines terminales juxtasuturales.

Chez un de mes exemplaires la teinte bleue des élytres passe au violet.

Montagne d'Ambre, février, mars et septembre (*Dr A. Sicard*) 3 exemplaires; Diego-Suarez, 4 exemplaires, Coll. Alluaud; Id., 1 exemplaire coll. Perrier de la Bathie > Muséum de Paris.

20. **Colpodes janthinus** Fairm. (‖ nec Dej.) (1), *Le Naturaliste*, 2e série, 24e année, 1902, n° 379, p. 286, devra porter le nom de **C. cyanurus**, nom. nov., sous lequel Fairmaire avait d'ailleurs étiqueté les *types* de sa collection. Parmi les exemplaires qu'il avait ainsi nommés, il y a deux espèces mélangées, distinctes au premier

(1) *C. janthinus* Dej., *Species* V, 1831, p. 721, — Chaudoir, Mon. du g. *Colpodes*, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, p. 357, est une espèce du Brésil.

coup d'œil par la forme du thorax et la disposition des épines au sommet des élytres. Le nom de *C. cyanurus* s'applique à l'espèce désignée ainsi par Fairmaire : *prothorace parum transverso, antice et postice aequilato* — en remarquant toutefois que, si le thorax est de la même largeur en avant et en arrière, il est nettement plus long que large et ne saurait admettre l'épithète de *parum transversus*. La seconde espèce mélangée est décrite plus loin, sous le nom de *C. dolius*.

Fairmaire (*loc. cit.*) compare son espèce à *C. suturellus* Alluaud, qui en est très distinct par la sculpture des élytres et la disposition des épines terminales.

21. **Colpodes dolius**, n. sp. — Entièrement d'un beau bleu brillant en dessus; noir bleu en dessous. Pattes noires. Antennes et palpes brun de poix. Thorax cordiforme à bords explanés et relevés; angles antérieurs légèrement proéminents. Épines du sommet des élytres assez rapprochées de la suture, droites; élytres entièrement et profondément striés; stries non ponctuées; intervalles peu convexes. — Long. : 9 mill.

Comparé à *C. cyanurus*, *C. dolius* a le thorax cordiforme avec les bords beaucoup plus largement explanés et relevés, la forme générale plus large et les épines du sommet des élytres plus rapprochées de la suture, plus droites et moins longues.

Comparé à *C. Sicardi*, *C. dolius* est beaucoup plus petit, a le thorax beaucoup plus cordiforme et les épines du sommet des élytres moins rapprochées de la suture.

Diego-Suarez, ma collection.

22. **Colpodes culeptus**, n. sp. — Entièrement noir sauf la bouche, les antennes et les tarses qui sont bruns et les élytres qui ont un reflet bleu-violet foncé.

Thorax plus long que large, assez convexe avec le sillon médian bien marqué, côtés régulièrement arrondis, la plus grande largeur étant au milieu de la longueur totale, côtés très étroitement rebordés. Élytres entièrement et profondément striés, stries non ponctuées, intervalles convexes et lisses; épines terminales courtes, rapprochées et parallèles. — Long. : 7-7.5 mill.

Petite espèce d'un facies bien particulier, allongée, assez cylindrique. Le thorax rappelle par sa forme celui de *C. cyanurus*, mais est encore plus étroitement rebordé.

Montagne d'Ambre. Deux exemplaires pris en mars par le Dr A. Sicard qui a bien voulu m'en abandonner un.

Section III.

Élytres terminés en pointe épineuse précédée d'une échancrure.

23. **Colpodes Gallienii**, n. sp. — Tête brun foncé, lisse, brillante. Thorax d'un brun plus clair, subcarré, régulièrement arrondi sur les côtés, à peine étranglé en avant des angles postérieurs; bords largement explanés. Élytres très allongés, à côtés parallèles, d'un beau cuivreux pourpre avec quelques taches bleu d'acier irrégulièrement disposées; profondément striés, stries non ponctuées, avec intervalles convexes. Épine du sommet des élytres précédée d'une échancrure profonde limitée à sa partie antérieure par une pointe aiguë. Antennes longues atteignant le milieu des élytres. Pattes grêles et longues. — Long. : 13 mill.

Sommet des élytres de *C. Gallienii*, très grossi.

Grande et belle espèce rappelant un peu comme aspect général *C. callizonatus* Fairm., mais bien plus fortement striée et très distincte par l'échancrure du sommet des élytres.

J'ai pris un seul exemplaire de cette espèce dans la forêt Tanala près d'Amporombé en mars 1901. Je la dédie au général Gallieni, alors gouverneur général de Madagascar.

24. **Colpodes Lyauteyi**, n. sp. — Entièrement, sauf les élytres métalliques, d'un beau brun rouge brillant. Tête, avec les yeux énormes, presque aussi large que le prothorax. Thorax légèrement transversal, faiblement cordiforme ayant sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, bords explanés et relevés. Élytres vert clair métallique, l'écusson, la suture, les bords latéraux et le sommet teintés de brun rouge; stries profondes, ponctuées, intervalles lisses et assez convexes. Épines du sommet des élytres assez courtes précédées d'une échancrure limitée à sa partie antérieure par une pointe peu aiguë. Antennes longues atteignant presque le milieu des élytres. — Long. : 8,5 mill.

Cette espèce est très différente de la précédente et ne peut être comparée à aucune autre. J'en ai pris un seul exemplaire dans la forêt du col de Sakavalana, entre Fort-Dauphin et la vallée d'Ambolo, en janvier 1901. Je la dédie au général Lyautey, alors colonel et commandant supérieur du sud de Madagascar.

REVISION DES COCCINELLIDES

DE LA

FAUNE MALGACHE

par le Dr A. Sicard [1].

II. COCCINELLIDAE APHIDIPHAGAE.

Tableau des Sous-Familles.

A. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax. Yeux finement granulés.
  B. Insertion des antennes à découvert.
    C. Épipleures sans fossettes ou à fossettes obsolètes, à bord incliné et, dans ce cas, assez larges.
      D. Dessus glabre..... I. COCCINELLINI.
      D'. Dessus pubescent.
        E. Épistome entaillé en avant, à côtés avancés..... ..... IV. CHNOODINI.
        E'. Épistome entier ou échancré en arc de cercle très large.
          F. Corselet aussi large que les élytres à la base et appliqué contre eux. Antennes de 10 ou 11 articles, les deux premiers souvent soudés.... ..... VI. SCYMNINI.
          F'. Corselet plus étroit que les élytres, son angle postérieur éloigné de l'angle huméral de l'élytre qui est plus ou moins arrondi. Antennes de 8 ou 10 articles libres..... V. ORTALIINI.
    C'. Épipleures des élytres étroits, à fossettes profondes et abruptes..... III. HYPERASPINI.
  B'. Épistome soudé avec les joues, pour former un canthus entaillant les yeux et cachant l'insertion des antennes. ..... II. CHILOCORINI.
A'. Antennes atteignant la base du prothorax. Yeux à grosses facettes..... VII. RHIZOBIINI.

(1) Ce mémoire fait suite à celui publié en 1907 par l'auteur dans les *Annales*, p. 425.

I. COCCINELLINI.

Tableau des Genres.

1. Écusson moyen, au moins aussi large que le huitième de la largeur d'un élytre à la base..... 2.
— Écusson très petit, à peine aussi large que le douzième de la largeur d'un élytre à la base..... 11.
2. Prosternum sans fossettes aux angles antérieurs..... 3.
— Prosternum avec une fossette aux angles antérieurs..... 5.
3. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax, massue serrée, composée d'articles plus larges que longs..... 4.
— Antennes atteignant la base des côtés du prothorax, massue à articles plus serrés; corselet très faiblement échancré, plutôt sinué au bord antérieur..... 2. **Thea** Muls.
4. Plaques abdominales petites, en arc de cercle régulier, atteignant la moitié de la longueur de l'arceau..... ..... 1. **Adalia** Muls.
— Plaques abdominales grandes, prolongées environ jusqu'au bord postérieur de l'arceau, anguleuses, à côté externe sinué..... 3. **Leis** Muls.
5. Antennes plus longues que la largeur du front..... 6.
— Antennes à peine aussi longues que la largeur du front... 10.
6. Épipleures larges; taille grande..... 7.
— Épipleures médiocres; taille moyenne..... 8.
7. Ongles dentés à la base..... 4. **Cyrtocaria** Cr.
— Ongles simples..... 5. **Omalocaria**, n. gen.
8. Épistome tronqué ou faiblement sinué en avant, laissant les mandibules à découvert; labre long. 8. **Autotela** Weise.
— Épistome entaillé en arc de cercle, ses côtés avancés, recouvrant en partie les mandibules..... 9.
9. Massue des antennes grêle et allongée. 6. **Coelophora** Muls.
— Massue des antennes courte..... 7. **Dysis** Muls.
10. Prothorax plus étroit que les élytres à la base..... ..... 9. **Cydonia** Muls.
— Prothorax de la largeur des élytres à la base.. 10. **Elpis** Muls.

11. Forme générale arrondie; élytres (pris ensemble) en arc de cercle large à l'extrémité, à repli étroit, parallèle.... .... 11. **Alesia** Muls.

— Forme générale ovalaire; élytres généralement en ogive en arrière, à repli étroit, atténué postérieurement..... ..... 12. **Verania** Muls.

1. Gen. **Adalia** Muls.

L'unique espèce malgache appartient au s.-g. *Xanthadalia* Crotch, caractérisé par ses plaques abdominales petites, à partie externe peu marquée, son corselet très transversal et la petitesse de son écusson.

A. Sommeri Guér. var. **Pipitzi** Weise. — Corps ovale, allongé, médiocrement bombé en dessus. Tête rousse avec le vertex noir (cette bande noire échancrée dans son milieu), à ponctuation fine et dense; antennes et palpes jaunes, avec le dernier article de la massue des premières et l'angle externe du dernier article des seconds parfois enfumés. Corselet transversal, deux fois moins long que large à la base, celle-ci non rebordée, à ponctuation fine et dense; roux, avec une étroite bande basale noire n'atteignant pas les angles postérieurs, dilatée à chacune de ses extrémités en une tache triangulaire; souvent en outre il y a deux points noirs, parfois quatre, en ligne transversale sur le disque. Écusson noir, petit, triangulaire. Élytres à ponctuation un peu plus fine et plus dense que celle du corselet, avec de gros points le long du repli; roux, à rebord sutural noir, avec en général une zone d'une couleur plus claire le long de la suture et du bord externe. Dessous noir, avec le prosternum (sauf le pourtour des hanches antérieures), les pieds et les derniers arceaux de l'abdomen roux; épimères méso et métathoraciques blanchâtres.

J. Weise considère cette espèce comme distincte de *A. Sommeri* Guérin, à cause de la taille plus petite, du corselet marqué de sept points noirs et de l'abdomen en grande partie clair de cette dernière; cependant la collection du Muséum renferme un certain nombre d'individus dont quelques-uns ont la taille de *A. Sommeri* et chez lesquels le ventre, au lieu d'être noir avec le dernier segment jaune, est clair sur les trois derniers arceaux; il en est de même de quelques exemplaires du Musée de Tring, qui ont quatre points au corselet.

La seule différence qui m'ait paru constante, est la présence chez *A. Pipitzi* d'une bande basale noire au corselet tandis que *A. Sommeri* a seulement des points séparés (sept en général). Ce caractère ne semble

pas spécifique et je pense que *A. Pipitzi* est une variété de *Sommeri*.

Le tableau suivant servira à la distinguer :

1. Corselet à sept points libres; abdomen en grande partie flave (Mozambique)..... **Sommeri** Guér.
— Corselet avec une bande basale noire et deux ou quatre points noirs; abdomen largement noir à la base (Madagascar)..... var. **Pipitzi** Weise.

J'ajouterai que deux exemplaires d'*A. Pipitzi*, portant « Madagascar » comme étiquette de localité, sont classés dans la collection Dupont sous le nom de *Harmonia Sommeri* et qu'il y a de grandes chances pour que ces insectes aient été vus par Mulsant, comme la plupart de ceux de la collection Dupont.

Madagascar, sans localité (*P. Comboué*, coll. du Muséum de Paris); centre-sud (*Alluaud*, 1901); Ambohimitombo (*F. Mayor*, Musée de Tring); Boéni, pays Androy (*Decorse*, coll. du Muséum); Mayotte (*Mogenet*, 1895, coll. Alluaud).

Ne paraît pas exister dans le nord de l'île.

2. Gen. **Thea** Muls.

Les trois espèces malgaches de ce genre ont été placées tantôt dans le genre *Thea*, tantôt dans le genre *Psyllobora*. La distinction entre ces deux genres est d'ailleurs presque théorique et ne repose que sur la présence ou l'absence de sinuosités postoculaires au bord antérieur du prothorax. Ces dernières sont moins accusées ou n'existent pas dans le genre *Psyllobora*. Pratiquement, le genre *Thea* comprend les espèces de l'ancien monde et le genre *Psyllobora* les espèces américaines, de beaucoup les plus nombreuses; chez les premières le mésosternum est entier, tandis qu'il est en général très légèrement échancré dans les autres. Les espèces malgaches peuvent se distinguer de la façon suivante :

1. Élytres clairs, à 4 points noirs situés le long du bord externe..... 2.
— Élytres clairs, à 9 taches noires : 2, 3, 1 2, 2, 1; corselet à 5 taches..... **variegata** F.
2. Corselet environ 2 fois 1/2 aussi large que long, à 2 points noirs..... **marginenotata** Muls.
— Corselet environ 3 fois aussi large que long, concolore.... ..... **8-punctata** Weise.

T. marginenotata Muls. — Arrondie, médiocrement convexe. Tête d'un blanc jaunâtre, presque lisse; yeux noirs; palpes et antennes jaunes; corselet variant du blanc flavescent au jaune paille, marqué de deux points noirs, un peu plus rapprochés de l'écusson que du bord externe, touchant presque la base; côtés légèrement relevés en gouttière et transparents. Écusson flave. Élytres variant du blanc flavescent au jaune roux, marqués le long du bord externe de quatre points noirs, de taille variable, le dernier étant quelquefois le plus gros. Point 1 sur le calus, de forme irrégulière; 2 au tiers de la longueur, un peu plus près du bord externe, touchant le bord interne de la gouttière; 3 un peu après le milieu, un peu moins rapproché du bord latéral; 4 environ aux cinq sixièmes, aussi éloigné du bord latéral que de l'extrémité, un peu plus rapproché de la suture. Ponctuation assez forte et dense, simple. Dessous et pieds blanchâtres.

Spéciale à la région malgache : montagne d'Ambre!; mont Amboitrosy (*Dr Joly*, Muséum de Paris); Mayotte (*Humblot*, sec. Fairmaire); Imerina (*Sikora, Nanta*); Diego-Suarez (*Alluaud*); Sainte-Marie de Madagascar (collection Oberthür).

T. 8-punctata Weise. — Très semblable à la précédente, en général un peu plus grosse; couleur variant du blanc flavescent au roux; corselet concolore, plus transversal; taches des élytres plus grosses; ponctuation plus forte.

Cette forme, décrite de Mayotte par Fairmaire, sous le nom de var. *impuncticollis* de la précédente, a été élevée au rang d'espèce par J. Weise. Elle ne diffère guère du type *marginenotata* que par son corselet sans taches, car chez les exemplaires plus gros de cette dernière espèce, surtout chez ceux qui sont roux au lieu d'être d'un blanc jaunâtre pâle, la ponctuation est manifestement plus grosse. D'autre part, s'il est vrai que les exemplaires à corselet immaculé aient en général une taille plus grosse (c'est le cas pour ceux qui existaient dans la collection de Tring mélangés à l'espèce anciennement décrite), il n'en est pas toujours ainsi. Le type de la variété *impuncticollis* Fairm. est de la taille habituelle de *marginenotata* et il en est de même d'un exemplaire du Muséum provenant de la collection Ach. Deyrolle.

Cependant, je maintiens la *T. 8-punctata* comme espèce parce que dans tous les individus à corselet sans tache le prothorax m'a paru notablement plus transversal que dans les individus à corselet bimaculé.

Madagascar : Imerina (*Sikora*); Mayotte (coll. Fairmaire); Betsileo (Mus. de Tring).

T. variegata Fabr. — En ovale court. Tête jaune avec deux points noirs sur le vertex et un autre sur le front; palpes et antennes roux. Prothorax jaune à cinq points noirs, l'un antéscutellaire (le plus petit) et les quatre autres en demi-cercle au-devant du premier (les deux postérieurs touchant la base); ponctuation nette et assez dense. Écusson noir, en triangle équilatéral. Élytres jaunes à neuf taches noires : 1 et 2 près de la base, 1 plus près de l'écusson que de la tache, 2 en ovale allongé, quadrangulaire, juxtasuturale; 3, 4 et 5 au tiers antérieur, 3 allongée, quadrangulaire, juxtasuturale, non réunie à celle du côté opposé, 4 au milieu de l'élytre, en ovale un peu allongé, 5 étendue jusqu'au bord externe [1] étranglée au niveau du bord interne du repli; 6, 7 et 8 en rangée transversale, aux deux tiers, 6 en ovale un peu allongé, réunie à celle du côté opposé, 7 un peu plus antérieure, deux fois plus près de la suture que du bord externe, à peu près arrondie, 8 n'atteignant pas tout à fait le bord externe; 9 antéapicale, irrégulièrement quadrangulaire, à angles arrondis. Ponctuation plus forte et plus dense que celle du corselet. Dessous du corps avec le milieu du méso et du métasternum noir, et la partie médiane des premiers arceaux ventraux plus foncée. Pieds roux avec les cuisses rembrunies chez la ♀.

Nossi-bé (*Pierron*, 1885, Muséum de Paris); Mayotte (coll. Fairmaire).

Je n'en ai vu aucun exemplaire de Madagascar.

3. Gen. **Leis** Muls.

L'espèce malgache a été placée par Crotch dans le genre *Stictoleis*. Ce genre a été créée par Crotch (Rev. p. 118), pour un petit groupe des *Leis* de Mulsant de forme très convexe, avec les élytres à tranche très étroite et l'écusson droit sur les côtés, à ponctuation très fine, à couleur foncière claire, avec des points noirs parfois réunis. Ces différences nous semblent tout au plus, vu leur peu d'importance, motiver la création d'un sous-genre. La seule espèce malgache *L. coryphaea* se distingue des autres par sa ponctuation obsolète.

L. coryphaea Muls. — Convexe, subovalaire. Tête, antennes et palpes d'un jaune plus ou moins brun, sans taches. Corselet variant

(1) Cette description s'applique à tous les individus, d'ailleurs peu nombreux, que j'ai vus de la région malgache. Je possède des individus du continent : 1° sans taches aux élytres, 2° à taches toutes arrondies, séparées, petites, 3° à taches plus ou moins largement réunies en bandes.

du jaune d'ocre au rouge brunâtre, avec quatre points noirs disposés en demi-cercle au-devant de l'écusson, les intermédiaires parfois peu apparents, les externes situés vers le quart externe de la base qu'ils touchent presque; côtés sinués, finement rebordés; base tronquée au-devant de l'écusson, bord antérieur fortement échancré, le milieu de l'échancrure convexe. Écusson triangulaire, jaune. Élytres prolongés en ligne droite jusqu'un peu au delà du calus huméral, plus larges que le prothorax à la base, arrondis régulièrement sur les côtés, arrondis à l'extrémité, variant du jaune au brun rouge avec, à l'état normal, 11 taches libres disposées sur quatre rangs : 3. 3. 3. 2. Les trois premières taches en ligne droite subbasilaire, celles de la 2e rangée, au tiers, en ligne à peu près transversale, celles de la 3e rangée vers les deux tiers sur une ligne arquée en avant, les deux dernières aux cinq sixièmes de la longueur; toutes ces taches généralement grosses, les plus petites étant celles de la base et la 11e, et la plus grosse la juxtasuturale de la deuxième rangée. Dessous du corps et pieds d'un roux jaune, plus pâle sur les épimères du méso et du métasternum et sur les côtés des arceaux abdominaux. Plaques abdominales prolongées environ jusqu'au bord postérieur de l'arceau, anguleuses, à côté externe sinué.

Le type est généralement d'un jaune d'ocre avec les taches grosses, plus ou moins irrégulièrement arrondies. Chez les individus à couleur foncière d'un rouge brun, les taches sont en général plus petites. C'est un pareil exemplaire que Fairmaire a décrit sous le nom de *Cyrtocaria 26-punctata*.

var. **deficiens**, nov. — Élytres en général d'un rouge brun, avec quelques taches en moins; le plus souvent c'est la tache 11 qui est la première à faire défaut, puis les taches 1 et 3 et enfin la tache intermédiaire de la 2e rangée. Élytres à 7 taches : 1, 2, 3, 1.

var. **extensa**, nov. — Quelques-unes des taches liées ensemble; le plus souvent ce sont les taches de la seconde rangée, puis les deux latérales des rangées intermédiaires réunies le long du bord externe, ou bien les deux apicales. Chez un de mes exemplaires récolté à la montagne d'Ambre, les taches de la rangée intermédiaire sont unies entre elles et, en outre, les externes et les intermédiaires sont unies longitudinalement: de plus, les deux apicales sont également réunies, si bien que le dessus est le suivant : 1, 2, 3, 4 + 5 + 6. 7. 8 + 5, 9 + 6, 10 + 11; les points du corselet sont dans cette forme réunis le plus souvent en forme de M.

var. **moesta**, nov. — Corselet noir, élytres noirs à reflet brunâtre, les taches normales se distinguant très vaguement sur la couleur foncière.

Coll. du Muséum (*Humblot*, 1885), sans localité précise; Madagascar, sans localité (*Goudot*, 1834, *Catat*, 1890); baie d'Antongil (*Morquerys*); montagne d'Ambre!

J'ai pris cette espèce à environ 900 mètres d'altitude sur un arbuste à feuilles lancéolées. Les larves dévoraient de petites Cochenilles plaquées à la face inférieure des feuilles où étaient accrochées aussi quelques nymphes de cette espèce. C'est sur ces individus qu'a été faite la description de V. Xambeu (Mœurs et Métam. des Ins., 14e mém., p. 125).

4. Gen. **Cyrtocaria** Cr.

Cette coupe générique, bien caractérisée par Mulsant sous le nom de *Harma* (1) (Species des Col. Trim. Sécur., p. 238), a été reproduite par Crotch exactement avec les mêmes caractères sous le nom de *Cyrtocaria*. Les trois espèces de ce genre, *C. regalis* Ol., *C. abbreviata* Muls. et *C.* (*Leis*) *inflata* Muls., sont caractérisées par la petitesse de la fossette prothoracique et les antennes relativement courtes. L'examen des plaques abdominales permet de les séparer en deux sous-genres bien distincts :

A Plaques abdominales en angle arrondi à l'extrémité; segments abdominaux sans fossettes; forme gibbeuse, presque conique..... subg. **Cyrtocaria** s. str.

A Plaques abdominales en forme de crochet aigu, limitées et échancrées au côté externe par une fossette large bien nette située sur les côtés du premier segment abdominal; forme régulièrement convexe. subg. **Bothrycaria**, nov.

Les trois espèces peuvent se différencier d'après la couleur par le tableau suivant :

1. Élytres avec des taches noires, sans bordure suturale ni bande transversale..... 2.
— Élytres avec une bordure suturale et une bande transversale noires..... **abbreviata** Muls.
2. Élytres à sept taches noires dont une ou deux communes. ..... **regalis** Ol.
— Élytres à quatre taches noires, toutes séparées.... **inflata** Muls.

(1) *Harma* Muls., 1851, nec Westwood (Lep.), 1850.

C. regalis Ol. — Forme générale arrondie et très gibbeuse. Tête rousse, à ponctuation fine et assez dense, surtout sur les côtés. Antennes et palpes roux. Corselet fortement échancré en avant, à bords latéraux rebordés et sinués antérieurement, étroitement relevés en gouttière; finement et assez densément ponctué, roux avec une tache noire entaillée en avant, couvrant environ la moitié médiane et n'atteignant pas le bord antérieur. Écusson noir, triangulaire. Élytres à ponctuation un peu plus superficielle que celle du corselet, plus larges que ce dernier à la base, à repli large, un peu rétréci en avant et très fortement en arrière, d'un rouge cerise, avec 7 taches noires dont deux suturales, communes : 1.1.3.2. Tache 1 sur le calus, subarrondie; 2 du septième au tiers de la longueur, un peu plus postérieure que 1, plus grosse, à peu près régulièrement arrondie; 3, 4 et 5 en rangée oblique en avant et en dehors, 3 plus petite que 1, à peu près au milieu de la longueur et au tiers externe de la largeur, 4 ponctiforme, à égale distance entre 3 et 5, cette dernière en demi-cercle ou en triangle dont la base couvre du tiers aux deux cinquièmes du bord externe, couvrant tout le repli; 6 suturale, commune, aux 4/5 de la longueur, aussi grosse que la tache 2; 7 en forme de bande étendue du milieu de la largeur aux 3/4 de la longueur du bord externe, dans la direction de la tache 2. Dessous roux ainsi que les pieds. Plaques abdominales atteignant à peu près le bord postérieur de l'arceau, échancrées en arc de cercle à leur partie externe, leur extrémité postérieure en angle arrondi. — Long. : 8-13 mill.

var. **collaris**, nov. — Corselet sans taches.

var. **gutticollis**, nov. — Corselet marqué de deux points noirs liés ou non à la base.

Dans ces deux variétés par défaut, la 1re tache suturale est généralement divisée en deux petites taches juxtasuturales, et la 2e tache latérale n'atteint pas le bord externe.

Madagascar, sans localité précise (*Bernier*, *Grandidier*, 1875); pays Androy (*Alluaud*, 1900, *Decorse*, 1901); pays Mahafaly (*Bastard*, 1900); Diego-Suarez (*Alluaud*); Mayotte (*Humblot*, 1887, Muséum de Paris); Antsianaka (*Perrot*, coll. Oberthür); Imérina (*Nanta*); montagne d'Ambre!.

L'indication « Indes orientales » donnée par Olivier me semble erronée. J'ai pris moi-même un certain nombre d'exemplaires de cette

espèce à la montagne d'Ambre, à une altitude de 3 à 400 mètres, sur des feuilles de jacquier couvertes de pucerons; j'y ai trouvé également la nymphe, qui a été décrite par V. Xambeu (loc. cit., p. 120). Cette espèce laisse suinter, quand on la prend entre les doigts, un liquide d'un beau rouge vermillon et non jaune comme chez la plupart des espèces.

C. abbreviata Muls. — Hémisphérique, régulièrement convexe. Tête rousse, très finement et superficiellement ponctuée. Antennes et palpes roux. Corselet à côtés arrondis, non sinués, les angles antérieurs très arrondis, en cercle large, tronqué au-devant de l'écusson à la base, fortement échancré en avant, la partie médiane de l'échancrure très convexe. D'un rouge roux, avec une bordure basale noirâtre n'atteignant pas les angles postérieurs et dilatée nébuleusement au-devant de l'écusson, à ponctuation superficielle, très fine et assez dense. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à ponctuation extrêmement fine et superficielle, presque obsolète; d'un rouge un peu plus foncé que le corselet, avec la suture, le bord externe, deux bandes transversales et une tache humérale noirs. La bordure suturale de la largeur de l'écusson à la base, dilatée au tiers et aux deux tiers; la bordure externe très étroite, couvrant le bord externe de la tranche, un peu plus large à son extrémité apicale où elle se lie à la bordure suturale; la tache humérale en ovale allongé, dirigée un peu en arrière et en dehors, atteignant la base, un peu en dedans du calus qu'elle touche par son bord externe; la première bande étendue du tiers antérieur de la suture aux deux cinquièmes antérieurs du bord externe, un peu oblique en arrière et en dehors, un peu rétrécie graduellement à partir de la suture jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où elle se dilate brusquement, puis redevient à peu près parallèle jusqu'au bord externe; la bande postérieure étendue obliquement du tiers interne de la largeur aux deux tiers du bord externe, arrondi et un peu renflée à son bord interne, puis parallèle jusqu'au bord externe. Dessous du corps et pieds d'un rouge testacé, métasternum d'un noir brunâtre foncé. Les quatre premiers arceaux du ventre avec une dépression arrondie très nette. Plaque abdominale en angle aigu, concave à sa partie externe bordant la fossette, sinuée à sa partie interne. — Long. : 10 mill.

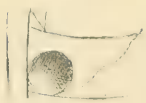

Par son système de coloration, cette espèce est analogue à quelques individus de l'île Key que j'ai reçus autrefois de Staudinger et Bang-

Haas (*C. thoracica* Weise), mais la forme générale et les plaques abdominales sont différentes.

Je ne connais que le *type* du Muséum de Paris (d'ailleurs en très mauvais état), sur lequel j'ai fait la description ci-dessus et qui porte sur son étiquette (Madagascar, *Léotaud*, 1843), bien que Mulsant, qui a eu l'exemplaire entre les mains, indique simplement l'Afrique comme patrie.

C. inflata Muls. — Un peu plus petite que la précédente dont elle est bien voisine par la petitesse de la fossette prothoracique et la forme des plaques. Tête rousse, à ponctuation très fine, très superficielle et médiocrement dense. Palpes et antennes roux. Corselet avec les angles antérieurs arrondis, très échancré en avant, en arc de cercle large à la base, non tronqué au-devant de l'écusson, étroitement rebordé sur les côtés et en avant, d'une façon presque obsolète au milieu du bord antérieur, à ponctuation très fine et très superficielle, d'un rouge roux, parfois avec quelques points nébuleux. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à ponctuation très fine et assez peu dense, d'un rouge roux avec chacun quatre gros points noirs : 1, 2, 1. Point 1 sur le calus, arrondi ; 2 et 3 sur la même ligne transversale, au tiers antérieur, 2 arrondi, près de la suture qu'il n'atteint pas, 3 en forme de bande transversale, touchant le bord externe et dirigé légèrement en arrière et en dedans ; 4 aux trois quarts du bord externe, de même forme que 3, mais dirigé en avant et en dedans. Dessous roux ainsi que les pieds, plus pâle sur les côtés. Quatre premiers segments abdominaux munis sur les côtés d'une dépression transversale, échancrant en arc de cercle le bord externe de la plaque abdominale qui est en angle aigu comme dans l'espèce précédente. — Long. : 7-9 mill.

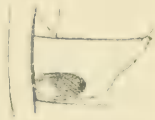

Muséum de Paris, deux exemplaires étiquetés : (Madagascar, *Léotaud*, 1843).

5. Gen. **Omalocaria**, n. gen.

Voisin de *Cyrtocaria* Cr. par la petitesse de la fossette prothoracique, mais bien distinct par son prosternum sans carène, ses plaques abdominales à peine sinuées et non échancrées en ligne courbe au côté externe, restant bien distinctes du bord postérieur de l'arceau, prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur, par sa tranche non ou à peine rétrécie en avant et en arrière, son corps moins gibbeux et ses ongles simples.

O. Mocquerysi Kerv. — En ovale très court, presque hémisphérique. Tête, antennes et palpes roux; corselet jaune; avec une grande tache noire couvrant sa moitié médiane, non prolongée jusqu'au bord antérieur; à côtés convexes; transversal, fortement sinué à la partie antérieure de ses bords latéraux, faiblement à la base; à ponctuation faible, superficielle et assez dense. Écusson noir, médiocre, à ponctuation forte et dense. Élytres plus larges que le corselet, à ponctuation inégale, les gros points nombreux, surtout au bord interne du repli; roux à huit taches noires dont 3 suturales communes : 1, 1, 3, 2, 1. Tache 1 sur le calus, assez grosse, arrondie; 2 du sixième au tiers de la longueur, à la suture, un peu en arrière, son bord postérieur étant au niveau du bord postérieur de la tache 1; 3, 4 et 5 en rangée un peu arquée en arrière, 3 petite, au-dessous du bord externe de 2, 4 ponctiforme, 5 grosse, transversale, couvrant le sixième de la longueur au bord latéral et le tiers de la largeur totale; 6 et 7 grosses, égales à peu près en dimensions à la tache 1, 6 suturale commune, 7 touchant par sa partie externe le bord interne du repli; 8 grosse, triangulaire, avec la partie postérieure un peu élargie, le sommet tourné vers la suture. Dessous roux, avec les épipleures tachés de noir à l'extrémité et vers le milieu. Plaques abdominales en angle arrondi postérieurement, à peine sinuées à leur partie externe, la ligne des cuisses n'étant pas prolongée jusqu'au bord antérieur de l'arceau. Mésosternum profondément entaillé (jusqu'à un peu plus du quart de la longueur) à sa partie antérieure. Pieds robustes; ongles simples. — Long. : 10 mill.

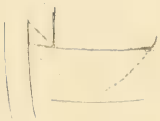

Madagascar, sans localité précise. Je ne connais que l'exemplaire *typique* décrit par H. Gadeau de Kerville et actuellement en ma possession.

6. Gen. **Coelophora** Muls.

C. pentas Muls. — Hémisphérique. Tête, antennes et palpes jaunes. Corselet de même couleur, à côtés un peu plus clairs, sinué sur les bords auprès de ses angles antérieurs, en arc de cercle très peu convexe à la base, les angles postérieurs très légèrement obtus; marqué de cinq points noirs : un point au-devant de l'écusson, semi-circulaire, petit, touchant la base, un 2e un peu plus rapproché de l'écusson que du bord externe, en ovale allongé, lié à la base, un

autre point plus externe, distant de la base, et un peu plus éloigné du bord externe, irrégulièrement arrondi. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, plus finement ponctués, régulièrement arrondis sur les côtés, à repli incliné, avec le bord externe de la tranche légèrement rembruni. Dessous jaune avec les épipleures très inclinés, plaques abdominales anguleuses, atteignant presque le bord postérieur de l'arceau. — Long. : 4,5 mill.

Anjouan (*type*, coll. Chevrolat); Mayotte (coll. Fairmaire), sous le nom d'*Alexia* (sic!) *basicollis*; montagne d'Ambre!.

Cette espèce paraît fort rare; j'en ai pris un exemplaire, à la montagne d'Ambre en battant des arbustes. J'ai pu m'assurer par l'examen du *type* de la coll. Fairmaire que c'est bien cette espèce qui a été décrite sous le nom d'*Alexia basicollis*.

C. fallax, n. sp. — Hémisphérique. Tête d'un jaune pâle, avec les antennes et les palpes roux. Corselet à côtés légèrement sinués en avant, les angles antérieurs largement arrondis, les postérieurs presque droits, à ponctuation très superficielle, très fine et dense; jaune, avec une bordure étendue d'un angle postérieur à l'autre le long de la base, à peu près parallèle et couvrant environ le septième de la longueur, et une tache noire, également éloignée de la base et du bord antérieur, coupée droit en devant, semi-circulaire ou en triangle très largement arrondi en arrière, étendue en largeur à sa partie antérieure un peu au delà du niveau de la sinuosité postoculaire. Écusson noir, plus large que long, arrondi à son extrémité. Élytres plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis de l'épaule à l'extrémité, à tranche large, inclinée, presque parallèle, avec une bordure suturale à peu près de la largeur de l'écusson et une bordure externe deux fois plus large que la bordure suturale d'un élytre, légèrement rétrécie en arrière, noires. Dessus noir, avec une bordure assez étroite aux épipleures du corselet et la moitié interne des épipleures des élytres d'un jaune blanchâtre. Pieds et côtés du ventre roux, les tarses un peu rembrunis. Abdomen entièrement lisse sauf quelques points épars sur le prolongement intercoxal du 1er arceau.

Montagne d'Ambre!.

C. simulans Cr. — Hémisphérique, très convexe. Tête d'un blanc à peine flave, avec les antennes et les palpes roux. Corselet à côtés arrondis fortement à la base, légèrement sinués près des angles antérieurs, d'un blanc très légèrement flave, avec une bande basale présentant de chaque côté du milieu un renflement ovalaire, et remontant

le long des côtés jusqu'à l'angle antérieur, et une tache triangulaire à côtés arrondis, liée au milieu de la base par un pédicule et présentant au milieu de sa partie antérieure un prolongement aigu avancé jusqu'au bord antérieur noir. Écusson noir. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, faiblement arrondis jusqu'au milieu, d'un jaune roux avec une bordure suturale étroite, une bordure externe un peu plus large et une tache sur le calus noires, une tache blanchâtre juxtascutellaire et une autre antéapicale remontant un peu le long de la suture et du bord externe. Ponctuation superficielle et assez dense, bien nette. Dessous noir, abdomen noir ponctué. Pieds roux avec la base des fémurs noire. — Long. : 4,5 mill.

1 exempl. de la collection Mniszech, étiqueté « ex Deyrolle » [1].

Madagascar, sans localité précise.

C. Decorsei, n. sp. — En ovale court, fortement convexe. Tête, palpes et antennes jaunes avec le dernier article de la massue de ces dernières rembruni, ainsi que l'extrémité des mandibules. Corselet rétréci en avant, à côtés presque droits, non sinués, les angles antérieurs obtus, les postérieurs arrondis; d'un jaune pâle, avec une bordure noire bidentée de chaque côté de l'écusson, et une tache discale, plus rapprochée du bord antérieur, transversale, avancée postérieurement en ligne courbe et réunie à la base par un trait noir, un peu concave à sa partie antérieure, avec le milieu avancé en triangle aigu jusqu'au bord antérieur; à ponctuation extrêmement fine et superficielle. Écusson noir. Élytres à peu près de la largeur du corselet à la base, faiblement arrondis jusqu'aux 4/5 de leur longueur, à ponctuation encore plus fine et superficielle que celle du corselet, d'un jaune vif, marqués : 1° d'une bordure suturale commençant un peu avant l'extrémité de l'écusson et plus étroite que lui, très légèrement élargie au niveau du tiers antérieur et se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité où elle se réunit à la bordure externe, la couleur foncière plus pâle le long de cette bordure noire; 2° d'une bordure externe, très étroite, couvrant la partie tout à fait externe du repli et prolongée le long de la base; 3° de deux lignes longitudinales noires, l'interne plus longue, partant du calus huméral et dirigée en ligne droite vers l'angle apical dont elle reste éloignée d'un espace égal au quart environ de sa propre longueur, l'externe commençant au niveau du tiers

1. Il est probable que cet insecte a été déterminé par Crotch, à qui plusieurs insectes de la collection Mniszech ont été communiqués.

antérieur de l'interne, parallèle avec elle, et un peu plus courte en arrière. Dessous noir avec la partie antérieure des épipleures du corselet (sauf la fossette qui reste noire) et les épipleures des élytres jaunes. Pieds d'un jaune roux y compris les hanches, ainsi qu'une tache sur les plaques abdominales.

Par le dessin de son corselet cette espèce a une certaine analogie avec la *Cydonia triangulifera*, dont elle diffère par ses antennes beaucoup plus longues et plus grosses et ses épipleures noirs.

Boéni, Mevatanana (*Dr Decorse*, 1901, collection du Muséum de Paris), un seul individu.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Corselet marqué de cinq points noirs à la base; élytres jaunes concolores..... **pentas** Muls.
— Corselet avec une tache triangulaire noire médiane; élytres bordés de noir..... 2.
2. Élytres bordés de noir et marqués en outre de deux lignes longitudinales noires..... **Decorsei**, n. sp.
Élytres sans lignes noires sur le disque..... 3.
3. Ponctuation obsolète; tache triangulaire du prothorax non liée à la base..... **fallax**, n. sp.
— Ponctuation nette; tache triangulaire du prothorax liée à la base..... **simulans** Cr.

7. Gen. **Dysis** Muls.

D. bisquatuorguttata Muls. — Hémisphérique, luisante. Tête d'un jaune roussâtre plus ou moins clair, avec le milieu du front plus pâle, les palpes et les antennes jaunes. Corselet à côtés régulièrement arrondis et étroitement rebordés, en cercle très large à la base; d'un brun plus ou moins foncé sur le disque, en général plus pâle le long de la base, avec les côtés d'un jaune vif, cette tache jaune convexe en dedans, étendue du cinquième externe de la base au niveau de la sinuosité postoculaire; à ponctuation très fine, superficielle et dense. Écusson brunâtre. Élytres régulièrement convexes, sans tranche, à repli très étroit, un peu plus fortement ponctués que le corselet, d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, en général plus clairs le long du bord latéral, cette bordure claire parfois assez nettement limitée; ornés chacun de quatre taches jaunes arrondies : 1, 2, 1. Tache 1 juxtascutellaire, couvrant à peu près le quart de la largeur de la base; 2 et 3 en ligne transversale un peu après le tiers antérieur, 2 deux

fois plus éloignée de la suture que 1 et 3, touchant presque le bord latéral; 4, la plus grosse, étendue des deux tiers aux quatre cinquièmes de la longueur, aussi rapprochée de la suture que 1, couvrant jusqu'à la moitié de la largeur. Repli creusé de fossettes. Dessous du corps d'un jaune roux ainsi que les pieds. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 3,5-4,5 mill.

Ile Maurice; La Réunion; Australie?

Cette espèce ne semble pas très rare. La collection du Muséum en renferme plusieurs exemplaires; il y en a également quelques-uns dans la collection Mniszech et la collection de Tring. M. le Dr Chabanaud a eu l'amabilité de m'en offrir quelques exemplaires venant de l'Ile Maurice.

8. Gen. **Autotela** Weise.

Le genre *Autotela* a été créé par M. Weise pour quelques espèces africaines voisines des *Coelophora*. Il diffère de ces dernières par son épistome tronqué et non fortement échancré en avant et dont les côtés ne masquent pas les mandibules. Le labre est long. L'espèce suivante est la première signalée de Madagascar.

A. madagascariensis, n. sp. — Subhémisphérique. Tête jaune, à ponctuation presque obsolète, palpes et antennes de même couleur, pointe des mandibules brunâtre. Corselet noir, avec aux angles antérieurs un étroit liséré blanchâtre qui atteint à peine le niveau du bord externe de l'œil; recouvrant la tête jusqu'aux yeux, fortement échancré en avant, le fond de l'échancrure avancé en courbe convexe; très transversal, à côtés faiblement arrondis, un peu rétréci en avant, la base en ogive très large, tronquée au-devant de l'écusson. Celui-ci noir, triangulaire, un peu plus long que large. Élytres noirs, à peine plus larges que le corselet à la base, en courbe arrondie régulière, jusqu'à l'extrémité, à repli légèrement incliné. Dessus à ponctuation extrêmement fine, presque obsolète. Dessous d'un jaune flave; prosternum avec deux faibles carènes un peu convergentes en avant, mais sans se confondre; mésosternum fortement échancré, plaques abdominales petites, en arc de cercle régulier. Pieds flaves avec les ongles bruns. — Long. : 4 mill.

L'unique exemplaire, légèrement immature, sur lequel cette espèce est décrite a été trouvé à la montagne d'Ambre en battant des buissons.

A. madagascariensis diffère de *A. nigra*, dont je dois des *types* à l'obligeance de M. Weise, par sa tête entièrement jaune (et non pas noire postérieurement), par le rebord blanchâtre du corselet beaucoup moins étendu en avant, et surtout par sa ponctuation extrêmement fine, presque obsolète, tandis qu'elle est très nette, assez dense et assez forte (surtout sur le front) dans *A. nigra*. Ces deux espèces ont d'ailleurs un facies tout à fait semblable.

9. Gen. **Cydonia** Muls.

C. lunata Fabr. — Subhémisphérique ou en ovale très court, régulièrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un blanc légèrement jaunâtre. Corselet arrondi sur les côtés, en arc de cercle large à la base, noir, avec une tache quadrangulaire dans les angles antérieurs et une bordure antérieure large (♂) ou très étroite (♀) d'un blanc jaunâtre. Élytres légèrement plus larges que le corselet à la base, ayant leur plus grande largeur après la moitié de la longueur, largement arrondis en arrière, à tranche presque horizontale; noirs, avec six taches claires jaunes plus ou moins teintées de rouge. Trois dans la partie antérieure et trois dans la moitié postérieure; tache 1 semilunaire, liée à la base et aux côtés de l'écusson, couvrant les deux cinquièmes internes de la largeur et le sixième de la longueur environ: 2 allongée paraissant formée de deux taches, l'une piriforme, à petite extrémité touchant la base, passant sur le calus et prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, l'autre arrondie en dedans de la grosse extrémité de la précédente et unie largement à elle par sa partie externe; tache 3 petite, plus ou moins arrondie, voisine de la suture, en dedans de la partie interne de la tache 2; taches 4 et 5 situées aux deux tiers de la longueur, sur la même ligne transversale, arrondies, 5 un peu plus près de la suture que du bord latéral et 4 entre 5 et la suture; 6 en forme de bande préapicale, suivant le rebord (qui reste noir) à partir des quatre cinquièmes du bord latéral jusqu'à l'extrémité où elle se renfle un peu en remontant le long de la suture. Dessous noir avec les épimères et les métépisternes blancs. Pieds roux, avec le milieu des cuisses postérieures (♂) ou la base de tous les fémurs plus ou moins largement (♀) noirs. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales.

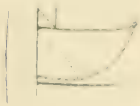

La forme normale *lunata* F. présente les taches 1 et 2 et 4 et 5 largement réunies. La forme ci-dessus décrite, la seule qui se trouve à Madagascar, correspond à la variété *sulphurea* Oliv.

Toute l'île. Très commune sur les plantes basses; toute l'Afrique tropicale.

A la montagne d'Ambre, cette espèce se trouvait en grand nombre au jardin potager, sur les feuilles d'aubergine où elle dévorait les larves d'*Epilachna pavonia*. Sa constance de dessin est absolument remarquable; j'en ai capturé plus d'un millier d'exemplaires sans rencontrer une variété. M. Xambeu (loc. cit., p. 139) a décrit la larve et la nymphe.

C. rufipennis Cr. — Voici la description donnée par Crotch :

« Convexe, hémisphérique, d'un rouge sombre. Corselet noir avec les angles antérieurs jaunes, ponctuation superficielle, nettement plus forte le long du repli. — Long. : 4 mill.

Madagascar (ex Deyrolle).

Cette espèce m'est inconnue et je n'ai vu, dans les collections qui m'ont été communiquées, aucun insecte pouvant s'y rapporter.

C. triangulifera Muls. — Subhémisphérique. Tête d'un blanc flave, marquée parfois de deux taches noires (♀) avec les antennes et les palpes roux. Corselet à côtés faiblement arrondis, tronqué au-devant de l'écusson, d'un blanc flave, avec une bordure basale légèrement renflée de chaque côté de la ligne médiane et une tache discale triangulaire liée à la base par son angle postérieur noires. Écusson en triangle équilatéral, noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, à tranche parallèle, presque horizontale, à ponctuation obsolète, d'un jaune plus ou moins roussâtre avec une bordure suturale et une bordure externe noires : la bordure suturale plus étroite que la base de l'écusson, à peu près parallèle ou légèrement rétrécie en arrière; la bordure externe ne couvrant pas toute la tranche; en outre, un point noir sur le calus et quelquefois un ou deux autres points noirs sur les élytres. Ceux-ci marqués en outre, le plus souvent, d'une tache blanchâtre antéapicale limitée en avant par un trait nébuleux mal défini. Dessous du corps noir avec les épimères du mésosternum et parfois celles du métasternum blanchâtres. Pieds roux. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales.

Madagascar, sans localité (*Grandidier, Humblot*); Andevorante (*A. Mathiaux*); pays Mahafally (*Bastard*); Boéni, Mevatanana; région du Mandraré; région de l'Androy (*Decorse*); baie d'Antongil (*Mocquerys*); forêt Tanala (*Alluaud*, coll. du Muséum de Paris); Sainte-Marie de Madagascar (coll. Oberthür); Andrangoloaka (*Sikora*); montagne d'Ambre[1].

Cette espèce varie un peu. La collection Oberthür renferme des exemplaires à bordure externe plus large mais qui ne m'ont pas paru différer spécifiquement.

Je l'ai prise à la montagne d'Ambre sur une plante herbacée, couverte d'altises et poussant sur le bord d'une mare. Elle s'y trouvait en assez grand nombre avec la larve et la nymphe qui ont été décrites par V. Xambeu (loc. cit., p. 121).

C. variiventris, n. sp. — En ovale court. Tête flave, avec les antennes et les palpes roux. Corselet fortement arrondi sur les côtés près de la base, avec un fin rebord latéral, les angles postérieurs arrondis mais bien marqués, à ponctuation fine et superficielle; d'un blanc flave, avec une bande noire élargie ovalairement de chaque côté de la ligne médiane à la base et une grosse tache triangulaire, liée à la bande basale et avancée au milieu de sa partie antérieure en forme de dent, noire. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, ayant leur plus grande largeur à la moitié de la longueur, assez régulièrement arrondis sur les côtés, jaunes, avec une bordure suturale, une bordure latérale et deux points noirs; la bordure suturale un peu plus étroite que la latérale, les points situés : le premier près de la suture au premier quart de la longueur, le second près du bord latéral, légèrement en arrière du premier; à ponctuation nette et assez forte. Dessous noir avec le prosternum (moins le sommet, la base et deux fines carènes longitudinales qui restent noires), l'extrémité des arceaux ventraux, une grosse tache en forme d'accent circonflexe sur le prolongement intercoxal du 1er arceau ventral, et les pieds d'un rouge roux. Épimères et épipleures flaves, ces derniers noirs sur leur tiers externe et leur tiers postérieur. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 5 mill.

Distinct de *C. triangulifera* Muls. par sa forme plus allongée, par les taches rouges du dessous et les points noirs des élytres.

Montagne d'Ambre, un seul exemplaire.

Tableau des Espèces.

1. Corselet noir, avec une tache flave aux angles antérieurs.. 2.
— Corselet flave, avec une bande basale et une tache triangulaire sur le disque noires..... 3.
2. Élytres variés de noir, de jaune et de rouge..... **lunata** Fabr.
— Élytres entièrement d'un rouge sombre..... **rufipennis** Cr.
3. Dessous noir avec les épimères flaves; ponctuation très fine, presque obsolète..... **triangulifera** Muls.
— Dessous noir avec les épimères flaves, l'extrémité des arceaux ventraux et une grosse tache sur le prolongement intercoxal du 1er arceau ventral d'un roux foncé; ponctuation très nette, dense..... **variiventris**, n. sp.

10. Gen. **Elpis** Muls.

E. dolens Muls. — Très convexe, arrondie. Tête, antennes et palpes d'un jaune plus ou moins pâle. Corselet en demi-cercle complet en arrière, les côtés presque droits, moitié plus courts que la partie médiane, noir, avec une grande tache latérale flave prolongée sur la partie antérieure en une bordure entière parallèle (♂) ou étroite et interrompue au milieu (♀). Écusson noir. Élytres à peine plus larges que le corselet, largement arrondis en arrière, sans tranche ou à tranche peu nette, à ponctuation extrêmement fine; noirs, avec un gros point rouge couvrant le quart interne de la base de chaque côté de l'écusson, divergeant un peu en arrière avec celui du côté opposé. Dessous rouge brun plus ou moins clair ainsi que les pieds. Épipleures noirs en dehors, munis de fossettes pour les fémurs postérieurs, la dépression de l'épipleure se continuant sur les côtés du métasternum. Mésosternum échancré à sa partie antérieure; prosternum noirâtre muni de deux carènes obsolètes, aplaties, n'atteignant pas la partie antérieure. Plaques abdominales incomplètes, la ligne fémorale en arc de cercle, joignant le bord postérieur de l'arceau et se confondant avec lui.

var. **inornata**, nov. — Élytres noirs, sans tache rouge.

Madagascar (*Humblot*, 1885); Suberbieville (*Perrier*); province d'Ankarandra (*Huré*, 1898); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Ambovombé (*Decorse*, 1901); nord de Fort-Dauphin (*Alluaud*, 1901, Muséum de Paris); Antsianaka (*Perrot*, coll. Oberthür); montagne d'Ambre!.

J'ai récolté d'assez nombreux exemplaires de cette espèce à la montagne d'Ambre, sur les feuilles de différents arbustes, ainsi que sa larve et sa nymphe dont V. Xambeu a donné la description (Mœurs et métamorphoses des Insectes, 14e mémoire, p. 123). Parmi eux, de rares individus avaient les élytres complètement immaculés.

11. Gen. **Alesia** Muls.

A. madecassa, n. sp. — Subhémisphérique, luisante; à ponctuation extrêmement fine et superficielle en dessus, presque obsolète sur les élytres, un peu plus forte sur le corselet. Tête d'un blanc jaunâtre avec une tache noire sur l'épistome (♂), étendue sur le front au-delà du milieu des yeux (♀). Antennes et palpes jaunes, les premières avec la massue très légèrement rembrunie. Corselet transversal, en ogive large, tronqué au-devant de l'écusson à la base, rétréci d'arrière en avant, régulièrement et faiblement arrondi sur les côtés, fortement échancré à la partie antérieure, le bord postérieur de l'échancrure très faiblement convexe; d'un blanc translucide, avec une bordure basale noire étendue d'un angle postérieur à l'autre, rétrécie largement en arc de cercle sur son tiers médian, et ordinairement une petite tache rembrunie sur le disque (parfois divisée en 2 points). Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet, à tranche peu inclinée, assez étroite, presque parallèle; régulièrement arrondis sur les côtés, d'un jaune pâle avec une bordure suturale étroite à peu près parallèle, et une bordure extrême couvrant la tranche, noires; marqués, en outre, d'une bande étroite parallèle d'un rouge pâle, étendue du milieu de la base jusqu'à l'angle apical. Épipleures larges, jaunes, à bordure externe noire. Dessous noir avec les côtés du méso et du métasternum jaunâtres; ventre brun. Fémurs noirs, avec les genoux, les tibias (sauf les postérieurs qui sont rembrunis) et les tarses fauves. — Long. : 3-4,5 mill.

Montagne d'Ambre!, en battant les arbustes, rare.

Elle se distingue des autres espèces africaines par sa petite taille, par l'absence de bande noire et la présence d'une bande rouge étroite sur les élytres, par son corselet presque translucide et la couleur du dessous.

A. Fairmairei, n. sp. — Hémisphérique, régulièrement arrondie sur les côtés, présentant vers le milieu sa plus grande largeur. Tête d'un blanc à peine jaunâtre avec les antennes et les palpes roux. Prothorax à côtés très légèrement et régulièrement arrondis, à angles

postérieurs presque droits, la base sinuée légèrement de chaque côté à sa partie externe; d'un blanc à peine jaunâtre avec, à la base, une bordure noire étroite, un peu rétrécie en arc de cercle au milieu et prolongée à ce niveau en une tache nébuleuse quadrangulaire couvrant le tiers moyen de la longueur, étendue sur une largeur égale à l'intervalle des sinuosités postoculaires. Écusson brunâtre. Élytres plus larges à la base que le corselet, à angle huméral marqué, mais arrondi, à tranche assez large, à peine rétrécie jusqu'à l'extrémité; d'un rouge brun sur le disque, avec une bordure suturale étroite et parallèle et une bordure externe deux fois plus large, noires; en outre, à la base, une étroite bordure blanchâtre, prolongée latéralement, en dedans de la bordure noire jusqu'au delà de l'angle huméral; ponctuation superficielle mais bien marquée. Dessous d'un roux vif, avec une bordure externe noire aux épipleures. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 3,5 mill.

Soalala (collection Perrier), un exemplaire.

Cette jolie petite espèce est très voisine de la précédente dont elle se distingue par sa ponctuation, le dessin des élytres et la couleur du dessous.

A. Perroti, n. sp. — Hémisphérique. Tête jaune (♂) ou noire avec la partie antérieure étroitement jaune (♀). Palpes et antennes jaunes. Corselet transversal, à côtés régulièrement arrondis, très finement relevés, à base en ogive large à peine tronquée au-devant de l'écusson; noir dans sa partie postérieure, le tiers moyen de cette tache noire avancé en arc de cercle jusqu'aux trois quarts de la longueur (♂); ponctuation obsolète ainsi que celle des élytres. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le prothorax à la base, ayant au premier quart leur plus grande largeur, plus fortement arrondis en avant qu'en arrière; noirs, avec une bordure externe jaune, légèrement renflée puis brusquement rétrécie à l'extrémité, cette bordure égale au milieu au cinquième environ de la largeur d'un élytre, à la base au dixième et à la partie postérieure au sixième de la longueur. Dessous noir, avec les épipleures, les genoux, les tibias et les tarses jaunes. — Long. : 3,5-4,5 mill.

Madagascar : Antsianaka (*Perrot*, 1893, collection Oberthür).

Le dessin du dessus rappelle l'*Ortalia Duponti* Muls. Elle est bien distincte de *A. Oberthuri* Weise par sa couleur et sa petite taille.

A. Oberthuri Weise. — Presque hémisphérique. Tête, antennes

et palpes d'un jaune roux. Corselet à côtés arrondis, avec les angles postérieurs peu marqués; en ogive large et tronqué en arrière, à la partie antéscutellaire; d'un jaune roux, avec une tache basale couvrant les deux tiers de la longueur à la partie médiane, en ligne à peu près droite d'un angle à l'autre, avec le tiers médian un peu avancé en ligne arquée, le rebord externe de l'angle postérieur restant en général flave; à ponctuation obsolète ainsi que celle des élytres. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, relevés en gouttière assez large et parallèle sur les côtés; jaunes, avec une bordure externe, une bordure suturale et une grosse tache allongée sur chacun noires : la bordure externe très étroite, non prolongée à la base, ne couvrant que la partie externe du repli; la bordure suturale commençant un peu en arrière de l'extrémité de l'écusson, coupée un peu obliquement en avant et en dedans à sa partie antérieure, égale en ce point au cinquième de la largeur d'un élytre, et rétrécie progressivement de façon à être de moitié plus étroite à l'angle apical; la tache couvrant la plus grande partie de l'élytre et ne laissant de la couleur foncière qu'une bande en dedans de la bordure juxtasuturale, moitié plus étroite que cette dernière à sa partie médiane, à peu près parallèle, et une bande en dedans du bord externe noir deux fois plus large que la bande juxtasuturale: cette tache coupée droit à sa partie interne, arrondie parallèlement au bord latéral de l'élytre à sa partie externe. Dessous noir, avec les genoux, les tibias et les tarses jaunes (♀) ainsi qu'une grande partie des fémurs (♂). — Long. : 6.7 mill.

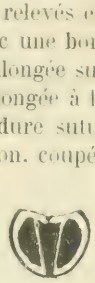

Fianarantsoa (*Perrot*, 1892, coll. Oberthür et Alluaud).

A. Weisei, n. sp. — Hémisphérique. Tête jaune, avec une tache noire à la partie postérieure du front et sur le vertex; antennes et palpes roux. Corselet à côtés très légèrement arrondis, à angles postérieurs obtus, en ogive large, tronqué au-devant de l'écusson; jaune avec la base noire, la tache noire couvrant largement les angles postérieurs, avancée dans son tiers moyen en forme de tache quadrangulaire couvrant les quatre cinquièmes médians de la longueur. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à tranche inclinée assez large extérieurement, ayant leur plus grande largeur vers le tiers antérieur et assez fortement arrondis à partir du milieu jusqu'à l'extrémité; jaunes, avec une bordure suturale commune et une tache noire allongée sur chaque élytre : la bordure commençant un peu après l'écusson, aussi large à la base que le tiers d'un élytre, rétrécie régulièrement jusqu'aux trois quarts où elle est réduite à la

moitié de sa largeur à la base, puis renflée en une tache lancéolée prolongée jusqu'à l'extrémité; la tache en croissant à concavité externe, le bord interne presque droit, commençant au niveau de la bordure suturale et légèrement réunie à elle à cet endroit et se terminant au niveau de la partie postérieurement renflée, couvrant ainsi du tiers aux trois cinquièmes de la largeur et du huitième au sixième de la longueur. Dessous extrêmement noir avec les épipleures, les genoux, les tibias et les tarses d'un jaune plus ou moins clair. — Long. : 3,5 mill.

Un exemplaire, forêt Tanala (*Major*, 1895, Musée de Tring).

Cette espèce se distingue de *A. Oberthuri* par sa petite taille, la forme de sa bordure suturale et de sa tache élytrale. Elle a tout à fait la forme de *A. Perroti* dont la distingue le dessin des élytres et du corselet.

Je suis heureux de la dédier à M. J. Weise dont les travaux sur les Coccinellides font autorité.

A. emarginata, n. sp. — En ovale court. Tête d'un jaune citron, avec les antennes et les palpes roux. Corselet à échancrure antérieure médiocrement prononcée, les côtés largement arrondis à la base, droits à partir du milieu, les angles postérieurs arrondis, la base en arc de cercle large; d'un jaune citron, avec, à la base, une grande tache noire, laissant aux angles postérieurs une étroite bordure jaune, en arc de cercle antérieurement et couvrant à peu près les deux tiers de la hauteur dans sa partie la plus avancée; ponctuation très fine et très superficielle. Écusson jaune. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, relevés extérieurement en une gouttière étroite, concolore; ponctuation très fine et très superficielle; d'un jaune citron vif avec une bordure suturale et une grande tache allongée, échancrée au milieu de son bord externe, noirs : la bordure commençant à l'extrémité de l'écusson, égale à un peu plus du quart de la largeur d'un élytre, prolongée parallèlement jusque environ aux trois cinquièmes de la longueur, rétrécie de là jusqu'aux cinq sixièmes où elle se termine en pointe, en laissant seulement le rebord sutural très étroitement noir; la tache commençant au niveau du calus huméral couvrant environ deux cinquièmes de la largeur, son bord interne parallèle à la bordure suturale et terminé au même niveau, son bord externe parallèle au bord latéral; présentant, aux trois cinquièmes environ de la longueur de son bord externe, une

entaille profonde, en triangle étroit, entaillant les quatre cinquièmes de la largeur et la divisant en deux taches, la première en carré long, la seconde en triangle, assez largement unies par leur bord interne. Dessous noir, avec le prosternum, les quatre derniers arceaux du ventre et les côtés des premiers, les épisternes et les épimères du métasternum et les pattes jaunes. — Long. : 3,5 mill.

Un seul exemplaire, Fianarantsoa (*Perrot* frères, coll. Oberthür).

Cette espèce portait dans la collection Oberthür le nom d'*Oberthuri* Weise; mais elle est bien différente de cette dernière espèce par sa petite taille, les élytres dépourvus de bordure noire externe, la forme de la bordure suturale, la couleur de l'écusson et de la partie inférieure du corps.

A. quadrimaculata, n. sp. — En ovale très court, fortement arrondi en avant, un peu atténué en arrière. Tête jaune, avec les antennes et les palpes noirs. Corselet transversal, à échancrure antérieure moins profonde que chez les autres espèces, à côtés arrondis à la base, presque droits dans leur moitié antérieure, à angles postérieurs fortement arrondis, la base en ogive large, arrondie et non tronquée à son extrémité; d'un jaune flave presque transparent au bord antérieur (laissant apercevoir les yeux), noir à la base, cette tache noire sinuée en avant couvrant au milieu les deux tiers de la longueur du corselet; ponctuation obsolète. Écusson noir. Élytres plus larges à la base que le corselet, obtusément cordiformes, à gouttière très étroite; jaunes, avec une bordure suturale et chacun deux grosses taches noires : la bordure suturale renflée au milieu où elle est égale à peu près au cinquième de la largeur de chaque élytre, rétrécie environ de moitié à la base et à l'extrémité qui atteint l'angle apical; la tache 1 obliquement ovalaire en arrière et en dehors, couvrant les trois quarts de la largeur et un tiers de la longueur, à peu près également éloignée de la base, de la bordure suturale et du bord latéral; la tache 2 un peu plus petite, irrégulièrement arrondie, couvrant à peu près de la moitié aux neuf dixièmes de la longueur et plus des trois quarts de la largeur. Dessous noir, avec les épipleures et la plus grande partie des tibias jaunes. — Long. : 0,0055.

Madagascar, sans localité (Musée de Tring), un exemplaire.

Distincte par son dessin de toutes les espèces que je connais, ainsi que par la couleur de ses antennes et de ses palpes.

Tableau des Espèces.

1. Disque des élytres entièrement de couleur claire..... 2.
— Disque des élytres noir ou à dessin noir..... 3.
2. Élytres jaunes, avec une bande longitudinale d'un rouge pâle; dessous en grande partie noir..... **madecassa**, n. sp.
— Élytres d'un brun rouge uniforme sur le disque; dessous entièrement jaune, avec les fémurs postérieurs rembrunis. ..... **Fairmairei**, n. sp.
3. Élytres noirs, à bordure externe claire..... **Perroti**, n. sp.
— Élytres jaunes, à dessin noir..... 4.
4. Dessin composé d'une bordure externe, d'une bordure suturale et d'une tache allongée..... **Oberthuri** Weise.
— Élytres sans bordure externe noire..... 5.
5. Bordure suturale des élytres plus ou moins régulièrement rétrécie de la base à l'extrémité, disque avec une tache noire allongée..... 6.
— Bordure suturale des élytres progressivement et régulièrement renflée au milieu, deux grosses taches noires à peu près arrondies sur le disque de chaque élytre..... ..... **quadrimaculata**, n. sp.
6. Tache noire entière, tronquée à son angle antéro-externe. ..... **Weisei**, n. sp.
— Tache noire en angle arrondi à son extrémité antéro-externe, avec une profonde entaille à son côté externe..... ..... **emarginata**, n. sp.

12. Gen. **Verania** Muls.

V. longula Weise. — En ovale allongé et médiocrement convexe. Tête jaune, avec le vertex et une petite tache quadrangulaire sur l'épistome (♀?) noirs. Corselet à côtés peu arrondis, faiblement rétréci en avant, à rebord latéral très faible, finement et superficiellement pointillé; d'un jaune brunâtre avec une fine bordure le long de la base et trois ou cinq petites taches (l'une antéscutellaire, les autres de chaque côté) qui manquent parfois, noires ou brunes. Écusson jaune. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, à ponctuation un peu plus forte, faiblement arrondis sur les côtés, ayant leur plus grande largeur au milieu; d'un jaune d'ocre assez sombre, avec la suture et une ligne longitudinale noires : la bordure suturale étroite, commençant à l'extrémité de l'écusson, à peu près aussi large que lui au milieu et prolongée jusqu'à l'angle apical; la ligne longitudinale

étroite, partant de la base, passant sur le calus huméral en formant un arc de cercle à convexité externe, puis dirigée presque en ligne droite vers l'angle apical qu'elle n'atteint pas, plus rapprochée du bord externe que de la suture. Dessous noir, avec la plus grande partie du prosternum, les genoux, les tibias, les tarses et parfois les fémurs antérieurs jaunes. Prosternum bicaréné entre les hanches antérieures. — Long. : 3,5-4 mill.

Andrangoloaka (*Sikora* ex Weise ; Ambohimitombo (*F. Major*, coll. de Tring); forêt Tanala (*Alluaud*, Muséum de Paris); Antsianaka (*Perrot*, coll. Oberthür).

V. Perrieri, n. sp. — En ovale allongé, peu convexe. Tête d'un jaune blanchâtre, avec un bandeau noir sur le vertex, marquée de quelques points fins épars. Antennes et palpes roux. Corselet transversal, à peine rétréci en avant, largement échancré à la partie antérieure, sinué sur les côtés de la base qui est tronquée au-devant de l'écusson; d'un flave jaunâtre, transparent sur les côtés et la partie antérieure; la base marquée d'une tache noire qui couvre les trois quarts de la longueur au milieu et un tiers sur les côtés; en arc de cercle régulier en avant; ponctuation extrêmement fine. Écusson roux. Élytres un peu plus larges que le corselet, très arrondis à l'épaule, presque droits sur les côtés jusqu'aux deux tiers de la longueur, en ogive postérieurement, à ponctuation obsolète, même sur le repli; d'un blanc flave, avec une bordure suturale et une bande longitudinale noires : la bordure commençant après l'extrémité de l'écusson, régulièrement élargie jusqu'au milieu de la longueur où elle atteint à peu près le sixième de la largeur de l'élytre, puis progressivement rétrécie jusqu'à l'extrémité où elle se termine en pointe à l'angle apical; la bande longitudinale partant du niveau du calus qu'elle recouvre, parallèle au bord latéral, à peu près à égale distance de ce bord et de la bande suturale, couvrant environ le tiers de la largeur d'une élytre au milieu, terminé un peu avant l'angle apical à sa partie postérieure et largement unie à la bande suturale à la base par une bande transversale courte qui laisse la base de l'élytre étroitement de la couleur foncière. Dessous noir avec les tibias et les tarses jaunes. — Long. : 5 mill.

Ankarahitra (*Perrier*, coll. Fairmaire), un exemplaire.

V. flavomarginata, n. sp. — En ovale allongé, peu convexe. Tête flave, avec un bandeau noir à la partie postérieure; à ponctuation fine et peu dense. Corselet à côtés faiblement arrondis, relevés en un

rebord très étroit, peu rétréci en avant, largement échancré à la partie antérieure, en arc de cercle très large à la base qui est sinuée sur les côtés; tronqué au-devant de l'écusson; d'un blanc flave, avec la base noire, la partie noire couvrant le tiers postérieur sur les côtés et régulièrement convexe en avant jusqu'aux deux tiers de la longueur. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, presque droits sur les côtés jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement, noirs, avec une bordure externe à peu près parallèle, égale environ au sixième de la largeur d'un élytre au milieu, et une bordure basale moitié plus étroite, la suture étroitement noire à l'extrémité; ponctuation obsolète sauf sur le repli qui est marqué de quelques points enfoncés. Dessous noir avec les pattes (y compris les fémurs) rousses. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 5,8 mill.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété, due à l'union de la bande noire et de la bordure suturale; je l'ai décrite cependant comme espèce distincte à cause de sa taille plus grande, de son repli marqué de quelques points enfoncés, de ses pattes entièrement rousses, mais il se pourrait que l'examen d'une série d'individus montrât tous les passages.

Madagascar (collection Borel), sans localité précise.

Tableau des Espèces.

1. Corselet jaune, avec une très étroite bordure basilaire noire. ..... **longula** Weise.
— Corselet noir, avec une bordure antérieure flave égale au plus au tiers de la longueur au milieu..... 2.
2. Élytres flaves, avec une bordure suturale et une bande longitudinale liée en avant à la bordure suturale noires... ..... **Perrieri**, n. sp.
— Élytres entièrement noirs, avec une bordure antéro-externe flave..... **flavomarginata**, n. sp.

II. CHILOCORINI.

Tableau des Genres.

1. Abdomen de six arceaux en-dessous; épistome entier; angles postérieurs du prothorax bien marqués; élytres arrondis séparément à l'angle sutural, laissant à découvert dans

cette échancrure une partie du pygidium.....
..... 4. **Platynaspis** Redt.

— Abdomen de cinq arceaux; épistome échancré; angles postérieurs du corselet plus ou moins émoussés; élytres contigus à l'extrémité..... 2.

2. Tibias antérieurs avec un angle dentiforme sur leur arête externe..... ..... 1. **Chilocorus** Leach.

— Tibias antérieurs simples, non dentés ni anguleux..... 3.

3. Ongles dentés à la base..... 2. **Exochomus** Redt.

— Ongles simples..... 3. **Brumus** Muls.

1. Gen. **Chilocorus** Leach.

Ce genre se distingue de tous les autres du même groupe, par l'angle de l'arête externe des tibias antérieurs. On n'en connaissait jusqu'à ces dernières années qu'une seule espèce malgache, *C. Midas* Klug; une deuxième a été décrite par J. Weise en 1906, et j'en ai moi-même trouvé trois autres.

C. Midas Klug. — Subhémisphérique; à ponctuation très fine et superficielle; d'un noir à reflet métallique en dessus, brillant. Tête noire, avec quelques poils d'un jaune grisâtre, à ponctuation extrêmement fine et dense entremêlée de gros points assez profonds; échancrure de l'épistome finement rebordée. Corselet à pubescence d'un jaune cendré plus dense sur les bords latéraux, faisant presque entièrement défaut vers le milieu de la partie postérieure, à côtés rétrécis, finement rebordés, à angles antérieurs arrondis. Élytres d'un noir bronzé; à ponctuation fine et superficielle, plus nette le long du bord externe, garnis aux épaules et le long du bord latéral de quelques poils de la couleur de ceux du corselet; à bord externe incliné en dehors de façon à former une gouttière légèrement concave. Dessous du corps d'un noir brillant, avec les pieds d'un noir de poix, et les arceaux du ventre bordés de roux et marqués souvent d'une tache latérale brune, parfois entièrement bruns. Ventre lisse, sauf le prolongement intercoxal du premier arceau et le dernier segment qui sont ponctués, le premier avec quelques points superficiels au milieu d'une ponctuation très fine et extrêmement dense, le second avec quelques points plus profonds sur un fond semblablement pointillé.

var. **rubripes**, nov. — Dessous du corps et pieds rouges.

Cette espèce est répandue dans toute l'île. J'en ai pris de nombreux

exemplaires (type et variété) à la montagne d'Ambre. Elle varie beaucoup pour la taille (3 à 5 millimètres) et passe du noir bronzé au noir cuivreux plus ou moins clair.

Les exemplaires pris par le Dr Decorse dans la région d'Ambovombé appartiennent tous à la var. *rubripes*, qui n'est point une forme immature, et chez laquelle les élytres sont en général de couleur plus cuivreuse.

La larve et la nymphe ont été décrites par V. Xambeu, sur les exemplaires provenant de la montagne d'Ambre que je lui ai envoyés (loc. cit., p. 135).

C. insularis Weise. — Cette espèce m'est inconnue. J. Weise en donne la diagnose suivante :

« Breviter ovalis, valde convexus, niger, prothorace elytrisque nitidissimis, aeneis, aurichalceo-splendentibus, illo sat dense punctulato, lateribus cinereopubescente, elytris sat dense subtiliter — prope marginem fortius — punctatis et pubescentibus. — Long. : 5 mill. »

Distinct de *C. Midas* par sa forme plus allongée, par ses élytres sans bord latéral incliné, tombant droit, par son calus huméral gros et bombé et par son canthus formant de chaque côté de l'échancrure un angle émoussé.

Andrangoloaka (*Hildebrandt*).

Parmi les nombreux exemplaires de *Chilocorus* de diverses provenances que j'ai pu examiner, aucun ne m'a semblé répondre à la description ci-dessus.

C. haematocephalus, n. sp. — Plus gros que *C. Midas*, de couleur plus sombre et bien distinct par sa tête rouge. Hémisphérique, rouge en dessous. Tête rouge, glabre, très finement et très densément pointillée, avec de gros points très superficiels ; palpes (sauf le dernier article qui est brun) et antennes (sauf parfois la massue) d'un rouge brun clair. Échancrure de l'épistome à peine ou non rebordée; canthus arrondi de chaque côté, beaucoup plus large que chez *C. Midas*. Corselet deux fois plus long au milieu que sur les côtés, ceux-ci arrondis et couverts d'une pubescence brillante grisâtre à reflets soyeux, à peu près également dense. Élytres plus larges que le corselet à la base; à ponctuation très fine, un peu plus accusée au bord latéral; à peine pubescents à l'épaule; d'un noir bronzé généralement obscur; légèrement en gouttière au bord externe. Dessous d'un rouge brun clair, jaunâtre à l'extrémité de l'abdomen. Ventre lisse sur les arceaux intermédiaires qui sont marqués seulement d'une ligne de points assez

gros; très finement et densément pointillé sur le prolongement intercoxal et le dernier arceau où quelques points superficiels sont mélangés à la fine ponctuation du fond; extrémité de l'abdomen garnie de longs poils jaunes. — Long. : 5-5,5 mill.

Cette espèce se distingue de *C. Midas* var. *rubripes* par sa taille plus grande, sa couleur plus sombre, sa tête rouge, ses arceaux ventraux garnis d'une ligne de points, le dernier très pubescent à sa partie postérieure et avec de gros points bien plus superficiels. Elle n'a pas l'air très rare; l'exemplaire de la collection Fairmaire portait le nom de *Wahlbergi*. Il s'en rapproche en effet par la couleur de la tête, mais s'en éloigne par la pubescence du prothorax et la couleur à reflets métalliques.

Madagascar, sans localité (coll. Fairmaire); montagne d'Ambre (!).

C. rubrocinctus, n. sp. — En ovale très court, bombé. Dessus d'un noir brillant sans reflet métallique; dessous d'un rouge brun clair. Tête noire, densément couverte de poils d'un jaune doré; labre rouge; palpes et antennes entièrement d'un rouge jaune. Corselet près de trois fois aussi long au milieu que sur les côtés, à angles antérieurs très arrondis, couvert, surtout sur les côtés, d'une pubescence longue d'un jaune doré vif, qui semble manquer sur le milieu du disque et de la base; à points très fins et très serrés. Élytres plus larges que le corselet à la base, très brillants, à points fins, et régulièrement espacés, plus gros et plus nombreux sur le repli; d'un noir profond sur le disque, avec une bordure d'un rouge brique vif, cette bordure égale à peu près au tiers de la largeur à la base et se rétrécissant progressivement jusqu'à l'extrémité où elle est deux fois plus étroite. Épipleures rouges, très larges, leur partie externe en angle droit avec la partie interne, cette dernière creusée d'une fossette profonde pour loger les genoux postérieurs et portant une saillie élevée qui limite cette fossette en avant, tombant à peu près droit jusqu'au bord externe. Dessous rouge, passant au jaunâtre sur les côtés et l'extrémité du ventre, ce dernier pubescent. — Long. : 5,75 mill.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par sa grande taille, les poils d'un roux vif dont son prothorax est recouvert et la bordure rouge de ses élytres. La forme de ses tibias antérieurs qui sont anguleux et munis d'une dent très accusée terminée par un faisceau de poils, est aussi caractéristique.

J'ai reçu cette espèce d'Antsirana et M. Donckier l'a eue également

de la même localité. Elle n'existe pas à la montagne d'Ambre et je ne la connais d'aucune autre localité.

C. **metallescens**, n. sp. — Très voisin du précédent dont le distingue au premier coup d'œil sa couleur métallique. Hémisphérique. Tête d'un noir brun avec le labre rouge, à ponctuation extrêmement fine, à pubescence dorée assez longue. Corselet très rétréci sur les côtés, à ponctuation fine, assez écartée et superficielle, couvert sur les côtés et sur la moitié antérieure d'une longue pubescence dorée qui semble manquer sur le milieu de la base; d'un noir métallique plus foncé que les élytres. Écusson petit, noir, en triangle allongé et légèrement déprimé. Élytres à angle huméral arrondi, mais bien marqué, très convexes, à tranche légèrement inclinée, plus nette à la base; à ponctuation très fine peu dense et très superficielle; d'un bronzé métallique très brillant, avec une teinte rouge à la partie externe de la tranche et quelques poils dorés clairsemés au niveau de l'angle huméral. Dessous d'un rouge brun devenant plus clair sur les côtés de l'abdomen. Plaques abdominales concaves, limitées par un rebord élevé. Pattes courtes, robustes. Épipleures comme dans l'espèce précédente, avec une fossette faisant suite à la concavité de la plaque abdominale et limitée en avant par une saillie transversale. — Long. : 5,5 mill.

Tamatave (ex Donckier).

Tableau des Espèces.

1. Dessous du corps et pieds rouges..... 2.
— Dessous du corps (sauf parfois l'abdomen) et pieds noirs.. 5.
2. Corselet couvert d'une pubescence d'un roux doré vif; élytres plus ou moins nettement limbés de rouge; dent des tibias antérieurs terminée par un faisceau de poils roux. ..... 3.
— Corselet à pubescence plus ou moins grisâtre; élytres de couleur uniforme, sans teinte rouge extérieurement: taille plus petite; dent des tibias antérieurs plus obtuse, sans faisceau de poils..... 4.
3. Bordure rouge des élytres large, nettement limitée; dessus noir luisant, sans reflet métallique..... **rubrocinctus**, n. sp.
— Bordure rouge des élytres réduite à l'extrême rebord; dessus d'un bronzé métallique clair..... **metallescens**, n. sp.

4. Tête rouge..... **haematocephalus**, n. sp.
— Tête noire..... **Midas** var. **rubripes**, nov.
5. Rétréci en arrière; élytres sans tranche inclinée en dehors; canthus en angle obtus de chaque côté de l'échancrure. ..... **insularis** Weise.
— Hémisphérique; élytres à tranche externe un peu inclinée; canthus arrondi de chaque côté de l'échancrure..... ..... **Midas** Klug.

2. Gen. **Exochomus** Redt.

E. nigromaculatus Gœze v. **flavipes** Thunb. — Subhémisphérique en dessus, avec une tache jaune sur les côtés du prothorax et la tête jaune chez le ♂. Tête à ponctuation très fine et peu serrée; antennes jaunes, palpes foncés; labre à longs poils jaunes ainsi que le canthus. Corselet très rétréci à son bord antérieur, avec les angles postérieurs arrondis, arqué à la base, convexe, alutacé: noir, avec une large tache jaune étendue jusqu'à la partie postéro-externe de l'échancrure et en angle ou en ligne courbe convexe à sa partie interne, étranglant ainsi au milieu la partie médiane noire qui couvre en avant un peu plus du tiers et en arrière un peu plus de la moitié du dessus. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, à calus peu saillant et à rebord peu accusé, ayant leur plus grande largeur au milieu, régulièrement arrondis ou en ogive très large jusqu'à l'extrémité; noirs avec parfois un reflet faiblement bleuâtre. Dessous du corps noir, avec les côtés du prosternum et le ventre (sauf en général le premier arceau et la partie centrale du deuxième jaune). Plaques abdominales noires au moins en grande partie, même sur les exemplaires clairs qui ont les côtés du premier arceau ventral jaunâtres. Pieds jaunes; onychium vu en dessus à peu près aussi long que les deux premiers articles des tarses, fortement élargi à son extrémité. — Long. : 4-5 mill.

Madagascar. Commun dans toute l'île.

J'ai rendu à cet insecte le nom de *nigromaculatus* Gœze qui a la priorité; une faute d'impression manifeste ne saurait empêcher l'insecte d'être reconnaissable. La var. *flavipes* se distingue par son ventre noir seulement sur le premier et une partie du deuxième arceau (au lieu d'être en grande partie noir sur les quatre premiers) et par l'étendue plus grande de la tache prothoracique qui ne laisse pas l'extrême rebord noir.

Les exemplaires malgaches sont en général noirs, mais la collection

du Muséum de Paris renferme quelques exemplaires (Madagascar, *Grandidier*, 1875, sans localité précise) qui présentent un reflet légèrement bleuâtre. Cette coloration existerait aussi d'après Kolbe chez certains individus sud-africains; mais elle est toujours moins accusée que chez *E. pulchellus* Gerst., de couleur et de taille analogues, qui se distingue par ses élytres cordiformes.

E. Lajoyei, n. sp. — En ovale court. Tête couverte d'un pointillé fin, avec de longs poils sur le labre et le canthus; antennes jaunes, palpes rembrunis. Prothorax d'un noir bronzé verdâtre au milieu, avec une tache d'un jaune rougeâtre sur les côtés : cette tache étendue au delà de l'angle postérieur de la sinuosité postoculaire, mais en laissant le bord antérieur plus ou moins largement noir, en courbe parfois très anguleuse en dedans, la partie noire couvrant le tiers du bord antérieur et un peu plus du tiers du bord postérieur du prothorax. Écusson noir. Élytres légèrement plus larges que le prothorax à la base, arrondis aux épaules, d'un noir bronzé verdâtre, alutacés, avec de gros points le long du repli qui est très étroit et relevé en dehors; faiblement élargis de la base au milieu, ou un peu au delà, fortement rétrécis ensuite en ligne courbe jusqu'à l'extrémité. Dessous noir bronzé avec le prosternum entièrement et les quatre derniers arceaux du ventre jaunes, premier arceau ventral noir au milieu, plaques abdominales jaunes. Pieds jaunes; onychium grêle, plus long, vu en dessus, que le premier et le deuxième article du tarse.

Distinct de *E. nigromaculatus* par sa forme plus allongée, sa sculpture élytrale moins superficielle, la forme de la tache des côtés du corselet, la couleur du dessus et des plaques abdominales, son onychium plus allongé et plus grêle. — Long. : 4 mill.

M. Lajoye, de Reims, m'a communiqué un exemplaire de cette espèce venant de Majunga, qu'il a bien voulu me donner, quoiqu'il fût unique. Un autre exemplaire a été trouvé par M. Alluaud (bassin du Mandraré).

E. hypomelas Cr. — Je n'ai pas vu le *type* de cette espèce dont voici la description d'après Crotch (Rev., p. 195) : « Hémisphérique, d'un noir métallique à léger reflet vert brillant, alutacé, très éparsement et finement ponctué. Corselet à côtés largement orangés, cette couleur atteignant le fond de l'échancrure antérieure, avec une fine ligne enfoncée à la base. Élytres finement rebordés. » Madagascar (ex *Deyrolle*), un exemplaire.

Je lui rapporte deux exemplaires (♂ et ♀) du Musée de Tring, actuellement en ma possession et dont voici la description :

Subhémisphérique. Tête brunâtre (♂) ou noire (♀), à ponctuation fine, éparse et superficielle, beaucoup plus grosse que dans *E. nigromaculatus*; antennes jaunes; palpes foncés. Corselet fortement échancré en avant, le fond de l'échancrure nettement convexe; angles antérieurs émoussés; les postérieurs arrondis, finement et nettement marqués d'une ligne enfoncée à la base qui est en arc de cercle large; d'un noir bronzé verdâtre (♂) ou bleuâtre (♀); finement alutacé; sur les côtés, une tache d'un jaune vif atteignant à peine le bord postérieur de l'échancrure en dedans, irrégulièrement arrondie à sa partie interne, un peu plus étroite à la base qu'en avant, si bien que la couleur noire couvre en avant les deux tiers environ, et en arrière les trois quarts de la face supérieure du corselet. Écusson noir. Élytres plus larges à la base que le corselet, d'un noir métallique verdâtre, à repli obsolète, alutacés, sans points enfoncés le long du bord externe, régulièrement arrondis sur les côtés, ayant leur plus grande largeur au milieu. Dessous noir avec les deux derniers arceaux du ventre jaunes (♂ ♀); pattes noires (♀), les deux pattes antérieures brunâtres (♂). — Long. : 3,5 mill.

Cette espèce se distingue de *E. nigromaculatus* et de *E. Lajoyei* par la couleur de ses pattes et de son abdomen, la largeur de la tête, la ligne enfoncée de la base du corselet, la sculpture du dessus, le peu d'étendue de la tache prothoracique, l'échancrure antérieure du corselet bien plus large proportionnellement.

Ambohimitombo (*F. Mayor*, I 1895).

E. splendens, n. sp. — En ovale court. Tête d'un vert mat, à ponctuation fine, fortement imprimée et peu dense; labre brun; mandibules noires; antennes d'un jaune vif ainsi que les palpes. Corselet transversal, à côtés fortement arrondis, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs émoussés; non marqué d'une ligne enfoncée au-devant de sa base qui est en ogive large; fortement échancré à sa partie antérieure, le fond de l'échancrure convexe; alutacé; d'un vert mat avec une tache jaune latérale atteignant l'angle postérieur de l'échancrure en avant, rétrécie en arrière, de forme ovoïde, à petite extrémité postérieure. Écusson noir, petit, à côtés curvilignes. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angles huméraux arrondis, à repli obsolète, faiblement élargis de la base jusqu'aux trois quarts de la longueur, puis rétrécis en ligne courbe accusée jusqu'à l'extrémité, formant ainsi une ogive assez marquée; alutacés, sans points enfoncés

le long du bord externe; d'un violet pourpre métallique vif, très brillant, avec une bordure d'un bleu verdâtre peu nettement limitée en dedans, égale à peu près au sixième de la largeur d'un élytre. Dessous noir, avec une tache sur les côtés du prosternum et le dernier arceau ventral d'un jaune vif. Métasternum fortement sillonné, ridé transversalement sur les côtés; ponctuation fine, sauf sur le prolongement intercoxal du premier arceau ventral où elle est beaucoup plus forte. Plaques abdominales en arc régulier, prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau. Pieds jaunes avec les fémurs noirs. — Long. : 4 mill.

J'ai pris deux exemplaires de cette belle espèce à la montagne d'Ambre, à 1.000 mètres d'altitude. Elle courait sur les feuilles d'une malvacée arborescente; sur la même feuille vivait une *Nisotra* de coloration tout à fait analogue.

E. **plumbeus**, n. sp. — Hémisphérique. Tête d'un vert métallique avec le labre noir; à ponctuation fine, profonde et peu dense, enfoncée dans le corselet seulement jusqu'à la partie postérieure des yeux; antennes jaunâtres; palpes noirs. Corselet transversal, finement rebordé sur les côtés, à angles antérieurs aigus, les postérieurs arrondis; en ogive large à la base, le bord antérieur avec une échancrure assez faible; à bord postérieur presque droit ou très faiblement convexe; d'un noir bleuâtre mat; finement alutacé. Écusson noir, triangulaire. Élytres d'un noir bleuâtre mat, finement alutacés, un peu plus larges que le corselet à la base, à repli très étroit, à peu près régulièrement arrondis sur les côtés, ayant leur plus grande largeur au milieu. Dessous noir. Épipleures concaves, finement chagrinés. Abdomen d'un noir brillant. Pieds noirs avec les tarses brunâtres; fémurs postérieurs à reflet bleu brillant. — Long. : 3,2 mill.

Un seul exemplaire, d'Ambohimitombo (*F. Mayor*), du Musée de Tring. Il était confondu avec *E. hypomelas* Gr., dont le distinguent l'absence de taches aux côtés du corselet, sa teinte d'un bleu mat, sa taille plus petite, la couleur de son abdomen.

Tableau des Espèces.

1. Côtés du corselet avec une grosse tache jaune..... 2.
— Corselet concolore..... **plumbeus**, n. sp.
2. Pattes et dessous du corps noir..... **hypomelas** Cr.
— Pattes et derniers arceaux du ventre d'un jaune vif..... 3.
— Fémurs noirs, tibias et tarses jaunes; ventre foncé sauf le dernier arceau; dessus d'un bleu à reflet pourpre..... ..... **splendens**, n. sp.

3. Oblong; plaques abdominales rousses; dessus verdâtre.... ..... **Lajoyei**, n. sp.
— Arrondi; plaques abdominales noires; dessus noir ou bleuâtre..... **nigromaculatus** Gœze var. **flavipes** Thunb.

3. Gen. **Brumus** Muls.

Une seule espèce, très semblable comme système de coloration aux espèces indiennes.

B. frater Weise. — En ovale court, convexe. Tête d'un flave testacé brillant (♂), avec une tache noire en dedans des yeux (♀); canthus échancré, extrêmement étroit, d'un jaune flave; antennes et palpes jaunes. Corselet jaune, très finement pointillé, fortement échancré en avant, sinué à la base, les angles postérieurs arrondis, les antérieurs émoussés. Écusson noir, petit. Élytres régulièrement arrondis, de la largeur du corselet à la base, un peu plus fortement ponctués, d'un jaune flave avec trois bandes noires : une bande suturale commune, égale au quart de la largeur d'un élytre, parallèle, étendue depuis la base qu'elle touche jusqu'un peu en avant l'extrémité qu'elle n'atteint pas; une bande discale un peu plus large sur chaque élytre, sinuée en dehors, un peu plus rapprochée du bord externe que de la bande suturale, ne touchant pas la base et se terminant un peu avant la bande suturale. Dessous jaune, avec le métasternum et la plus grande partie de l'abdomen noirs, à ponctuation fine et dense. Pieds jaunes, avec les fémurs noirs (au moins les postérieurs). — Long. : 3 mill.

Fénérife (ex Weise); Tamatave, Ste-Marie de Madagascar (*Perrot* frères, coll. Oberthür); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Fort-Dauphin (*Alluaud*); Majunga (*Bastard*); Nossi-bé (*Pierron*); Diego-Suarez (*Alluaud*); Ankorika!.

Cette espèce ne semble pas se trouver dans les parties élevées de l'île et paraît être assez commune sur la côte; je ne l'ai pas rencontrée à la montagne d'Ambre, mais je l'ai prise à Ankorika. Sa forme courte, sa coloration, son canthus échancré la distinguent de toutes les autres.

4. Gen. **Platynaspis** Redt.

P. gamma, n. sp. — Subhémisphérique et convexe. Tête d'un noir mat, à ponctuation très fine et assez dense; épistome avec une très légère échancrure semi-circulaire en avant; antennes et palpes brunâtres. Corselet à côtés fortement arrondis, en ogive large; nettement tronqué au-devant de l'écusson à la base, à ponctuation fine et

dense, à pubescence d'un gris jaunâtre fine et assez dense; noir, avec sur les côtés une tache jaune à peu près circulaire, atteignant la sinuosité postoculaire en avant, et couvrant environ le huitième de la base en arrière. Écusson noir, ponctué, plus long que large. Élytres de la largeur du corselet à la base, à calus huméral petit et saillant, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, laissant à découvert une partie du pygidium qui est jaune; d'un jaune testacé avec une bordure externe et trois taches noires : la bordure commençant à l'angle huméral où elle couvre juste le repli, s'élargissant ensuite assez brusquement un peu avant le milieu, puis diminuant graduellement jusque vers l'extrémité où elle rejoint celle du côté opposé; la tache commune en losange irrégulier, commençant à l'écusson, s'élargissant graduellement jusqu'aux trois quarts de la longueur, rétrécie assez brusquement et en ligne un peu courbe jusqu'aux sept huitièmes de la suture où elle se termine; la tache humérale en ovale oblique, partant de la base dont elle couvre la moitié médiaire, prolongée jusqu'à la moitié environ de l'élytre sur laquelle la couleur noire laisse un dessin jaune en forme de Y, composé d'une branche externe étendue de la base à l'extrémité le long du bord externe et d'une branche oblique interne partant de la base et rejoignant la précédente un peu avant le milieu; ponctuation des élytres plus fine, plus superficielle et moins dense que celle du corselet; pubescence plus clairsemée. Dessous d'un brun noir avec les tarses, l'arête externe des fémurs et les derniers arceaux abdominaux plus clairs. — Long. : 2,8 mill.

Antsianaka, forêt de Fito (*Perrot* frères, coll. Oberthür), deux exemplaires ♀.

Il est probable que les ♂ ont la tête jaune.

P. mesomelas Kl. — Subhémisphérique. Tête noire (♀) ou jaune (♂), finement et densément ponctuée, mate; antennes et palpes d'un brun plus ou moins clair. Prothorax sinué à la base, tronqué au-devant de l'écusson, à ponctuation un peu plus grosse et plus dense que celle de la tête, à pubescence roussâtre semi-dressée; d'un noir brillant, avec une tache externe jaune, un peu plus large que longue, atteignant le bord postérieur de la sinuosité postoculaire et couvrant le sixième de la base, arrondie à sa partie interne. Écusson noir, ponctué, un peu plus long que large. Élytres régulièrement arrondis, d'un noir brillant, à ponctuation plus forte que le corselet, à pubescence d'un cendré jaunâtre, laissant à découvert à l'extrémité une partie du pygidium qui est jaune dans les deux sexes; marqués vers les trois cin-

quièmes de la longueur d'une tache ponctiforme d'un jaune clair, passant parfois au jaune rougeâtre, couvrant à peu près le quart de la largeur, régulièrement arrondie. Dessous noir, passant au brunâtre sur les derniers arceaux du ventre. Pieds noirs, avec les tibias et les tarses (♀) et une partie des cuisses antérieures (♂) passant au brun plus ou moins clair. — Long. : 2,5-3,3 mill.

Toute l'île, très commun.

La tache du corselet varie un peu de forme et de taille, mais elle n'est pas plus étendue chez le (♂), ainsi que le dit Mulsant. Cette espèce se trouve à la montagne d'Ambre, en battant les arbustes et les plantes herbacées; elle varie beaucoup pour la taille.

J'ai envoyé à M. Xambeu la larve de cette espèce qui a été décrite par lui (loc. cit., p. 137).

P. capicola Cr. var. **madagascariensis**, nov. — Très semblable à la précédente comme forme générale. Arrondie, moins convexe. Tête noire (♀) ou jaune (♂), finement et assez densément ponctuée. Antennes et palpes bruns. Corselet à ponctuation fine et dense, à pubescence grise; noir, avec sur les côtés une tache jaune étendue en avant jusqu'à la sinuosité postoculaire, plus ou moins irrégulière au côté interne, se rétrécissant en général légèrement vers la base où elle couvre un peu moins du sixième externe. Écusson presque équilatéral, noir, ponctué. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis, à calus huméral petit, à ponctuation un peu plus forte que celle du corselet, à pubescence grisâtre assez fournie; noirs avec deux taches jaunes : l'antérieure ordinairement plus grosse, orbiculaire ou légèrement transversale, couvrant environ du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur et le tiers de la largeur d'un élytre, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe ; la seconde orbiculaire ou légèrement transversale, un peu plus petite, aux quatre cinquièmes environ de la longueur, à peu près aussi éloignée de la suture que du bord externe et du bord postérieur. Dessous noir, avec les pieds jaunes (♂) ou les fémurs et la plus grande partie des tibias noirs (♀). La couleur des pieds varie un peu ; parfois les fémurs sont rembrunis chez les ♂ de petite taille sauf les antérieurs et parfois les fémurs antérieurs chez les ♀ sont bruns au lieu d'être noirs. Le pygidium est jaune dans les deux sexes. — Long. : 2-3 mill.

Montagne d'Ambre !; Diego-Suarez; Fort-Dauphin (*Alluaud*); Boéni, région de l'Androy; Majunga (*Decorse*); Nossi-bé (*Pierron*).

J'ai pris une longue série de cette espèce à la montagne d'Ambre, en battant des arbustes à 700 mètres d'altitude près du camp. Elle est semblable à des exemplaires de *P. capicola* qui existaient dans la collection Mniszech ainsi qu'à ceux que j'ai reçus depuis de MM. Staudinger et Bang-Haas et du Dr Martin (Port-Elisabeth, Natal). Elle en diffère seulement par la tache latérale du corselet qui couvre légèrement la base au lieu que dans les exemplaires typiques de *capicola*, cette tache n'atteint pas l'angle postérieur du corselet et forme un triangle à la base antérieure au lieu d'être arrondie comme chez les exemplaires malgaches.

Tableau des Espèces.

1. Élytres jaunes avec trois grosses taches et une bordure externe noires (1, 1 2) ..... **gamma**, n. sp.
— Élytres noirs à taches jaunes ..... 2.
2. Élytres marqués chacun d'une tache jaune ..... **mesomelas** Kl.
— Élytres marqués chacun de deux taches jaunes .....
..... **capicola** Cr. var. **madagascariensis**, nov.

III. HYPERASPINI.

1. Gen. **Hyperaspis** Redt.

H. quadrilla Muls. — En ovale court et peu convexe. Tête jaune (♂) ou noire (♀), à ponctuation extrêmement fine; antennes jaunes; palpes noirs. Corselet faiblement tronqué à la base, noir luisant, avec une étroite bordure latérale jaune (♂) ou concolore (♀). Écusson triangulaire, noir, plan, légèrement enfoncé. Élytres peu dilatés aux épaules, postérieurement obtus, d'un noir luisant, avec deux petites gouttes jaunes : la première plus grosse, un peu avant le milieu, légèrement transversale, couvrant environ le cinquième de la largeur, à peu près à égale distance de la suture et du bord externe; la seconde arrondie, située près de la courbure postérieure de l'élytre, plus près du bord externe que de la suture. Dessous noir, avec les côtés et l'extrémité du ventre d'un rouge brunâtre. Pieds jaunes, avec les fémurs, sauf une tache sur les antérieurs (♀) ou entièrement, sauf l'arête externe (♂) jaunes. — Long. : 2.5-3 mill.

J'ai fait cette description sur deux exemplaires (♂♀) du Natal, car je ne connais aucun exemplaire de cette espèce provenant de Madagascar.

Nossi-bé.

Je donne cette espèce comme malgache sur la foi de Brancsik (*Jahr. nat. Trencsin*, XIV, 1892, p. 158; *loc. cit.*, XV, 1893, p. 247).

L'insecte de la collection Fairmaire porté sous ce nom est le *Platynaspis capicola* var. *madagascariensis*.

IV. CHNOODINI.

Ce groupe qui correspond aux *Exoplectrae* de Crotch, aux Chnoodites de Chapuis et aux Chnoodiens de Mulsant, comprend des espèces pubescentes, à antennes de 11 articles n'atteignant pas la base du corselet, et à épistome échancré antérieurement. Un seul genre malgache appartenait à ce groupe, *Cyrtaulis* Crotch et ne comprenait qu'une espèce.

J'en décris ci-dessous plusieurs autres, réparties en un certain nombre de genres qui peuvent être caractérisés de la manière suivante.

Tableau des Genres.

1. Premier article des antennes dilaté en une sorte de disque tronqué en arrière; antennes plus longues que la largeur du front; onychium sans plantule ..... 2.

— Premier article des antennes gros et renflé, non dilaté en cercle antérieurement; antennes à peine de la largeur du front; onychium muni d'une plantule ..... 5. **Peralda**, n. gen.

2. Ongles postérieurs dentés 3

— Tous les ongles simples ..... 4. **Hovaulis**, n. gen.

3. Mésosternum droit à sa partie antérieure; épipleures prothoraciques sans fossette ..... 4.

— Mésosternum échancré en arc de cercle à sa partie antérieure; épipleures prothoraciques avec une fossette ..... 1. **Cyrtaulis** Cr.

4. Ovale, médiocrement convexe, concolore; ongles antérieurs simples, les postérieurs et les intermédiaires dentés ..... 3. **Discoceras**, n. gen.

— Hémisphérique, très convexe; varié de rouge et de noir; tous les ongles dentés ..... 2. **Ambrocharis**, n. gen.

1. Gen. **Cyrtaulis** Cr.

Ce genre a été créé par Crotch (Rev. 1874, p. 295) qui l'avait placé

parmi les Rhizobiides dont l'éloignent ses antennes courtes, ses yeux beaucoup moins fortement granulés que chez *Rhizobius* et sa forme hémisphérique.

Il peut être caractérisé de la façon suivante :

Hémisphérique. Tête enfoncée dans le prothorax au delà du milieu des yeux; antennes n'atteignant pas la base des côtés du prothorax, à premier article fortement dilaté, en forme de disque; labre échancré en demi-cercle; épipleures du corselet munis d'une fossette, ceux des élytres légèrement fovéolés. Ventre de cinq arceaux; plaques abdominales semi-circulaires, ou légèrement anguleuses, n'atteignant pas le bord postérieur du premier segment abdominal. Ongles dentés à la base.

Ce genre est extrêmement voisin du genre *Aulis* Muls., mais les espèces qu'il renferme sont de forme hémisphérique, beaucoup plus convexe, à échancrure du corselet presque carrée au lieu d'être en trapèze, à côtés très arrondis comme chez le genre *Aulis*, et avec les côtés du prothorax subtronqués en avant; le prosternum est aussi plus bombé, plus déclive sur les côtés, et le mésosternum assez fortement échancré en arc de cercle antérieurement.

Il est répandu à Madagascar et dans l'Afrique du Sud d'où J. Weise et Gorham en ont fait connaître plusieurs espèces. J'en ai moi-même décrit une espèce du Natal.

A la seule espèce malgache décrite, j'en ajouterai un certain nombre d'autres qui m'ont été communiquées par le Muséum de Paris ou qui proviennent des chasses de Ch. Alluaud et des miennes. Ce sont des espèces qui semblent rares pour la plupart.

C. rufovillosa, n. sp. — Hémisphérique, convexe, noir en dessus, revêtu d'une pubescence rousse, couchée. Tête à ponctuation forte ainsi que le labre; palpes et antennes noirs. Corselet transversal, environ deux fois aussi large que long, sinué à la base, un peu déprimé latéralement, à côtés un peu rétrécis en avant en ligne très légèrement courbe à partir de la base jusqu'aux deux tiers, puis obliquement tronqués en avant et en dedans jusqu'à l'échancrure, finement rebordé en avant et sur les côtés; angles postérieurs obtus, les antérieurs avancés, arrondis à l'extrémité; ponctuation assez forte, dense, simple, moins grosse que sur la tête. Écusson à côtés légèrement courbes, en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, à calus huméral petit, saillant, à rebord étroit, prolongé seulement jusqu'à la courbure postérieure; régulièrement arrondis jusqu'aux deux tiers, en ogive large à l'extrémité, ayant leur

plus grande largeur au niveau du point le plus convexe, vers le milieu; à ponctuation beaucoup plus superficielle que celle du corselet, double, les gros points espacés et très peu profonds, séparés par un pointillé très fin. Dessous et pieds noirs; ponctuation forte et dense sur le prosternum, assez forte et moins dense sur le mésosternum, superficielle et espacée sur le métasternum; abdomen à ponctuation plus fine et très dense, sauf sur le prolongement intercoxal du premier arceau où elle est assez espacée. Plaques abdominales à peu près complètes, ne touchant pas le bord postérieur de l'arceau, leur partie externe légèrement sinuée, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur du premier segment abdominal. — Long. : 5 mill.

Mandraré. Amposimpoloka (*Dr Decorse*), Muséum de Paris, un seul exemplaire.

C. puberula Cr. — Arrondi et convexe, à déclivité postérieure plus abrupte que l'antérieure; rouge, à pubescence d'un jaune rouge à reflets dorés. Tête à ponctuation forte et dense, d'un rouge brun; la partie antérieure de l'épistome munie de longs poils jaunes, masquant le labre; antennes et palpes d'un rouge brun assez clair. Corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, sinué à la base, finement rebordé en avant et sur les côtés, en ligne courbe très faible et à peine rétréci à partir de la base jusqu'aux quatre cinquièmes des côtés, tronqué de là jusqu'à l'échancrure; ponctuation forte, simple et dense. Écusson en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet, à angle huméral bien marqué, à calus oblong, touchant presque le bord antérieur; ponctuation dense et très superficielle, avec une ou deux lignes de gros points un peu mieux marqués le long du repli; à courbe régulière de l'épaule à l'extrémité, leur plus grande largeur vers le milieu. Dessous brun avec l'extrémité des mandibules noire, prosternum et mésosternum à ponctuation aussi fine, mais plus dense que celle du mésosternum; abdomen très densément pointillé. Fossette des épipleures prothoraciques grande, ovale, abrupte en avant et en dehors, à peu près également éloignée du bord antérieur et du bord latéral, plus large et moins profonde que celle de l'espèce précédente. Pieds d'un brun fauve, à pubescence jaune. Plaques abdominales anguleuses, complètes ou à peu près, sinuées à leur bord externe, semblables à celles de l'espèce précédente. — Long. : 4,5-6,5 mill.

Cette espèce paraît répandue dans toute l'île et plus commune sur la côte. Elle est fort rare à la montagne d'Ambre, plus commune sur les bords de la baie de Diego.

Montagne d'Ambre!; Ankorika!; Diego Suarez (*Alluaud*); Ambovombé (*Decorse*, collection du Muséum); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Fénérife; Tamatave (*Perrot*, collection Oberthür).

A Ankorika, où j'ai capturé plusieurs exemplaires de cette espèce, elle se trouvait sur une sorte de liane à suc lactescent, j'y ai pris également la nymphe décrite par V. Xambeu (l. c., p. 119). La sécrétion émise par les jointures est rouge et d'odeur très prononcée.

C. Crotchi, n. sp. — Hémisphérique; d'un roux peu brillant passant parfois au brunâtre; à pubescence rousse plus longue et plus fournie que chez les espèces précédentes. Tête médiocrement ponctuée, à pubescence moins fournie que sur le reste du corps, sans longs poils masquant le labre. Corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, à côtés à peu près droits jusqu'aux deux tiers, tronqués obliquement de là à l'échancrure; très peu sinué à la base. Écusson petit, triangulaire. Élytres à angle huméral bien marqué, un peu plus larges que le corselet à la base, à rebord très étroit, régulièrement arrondis, ayant leur plus grande largeur au milieu, à pointillé très superficiel entremêlé de gros points peu profonds, visibles seulement au bord latéral, la ponctuation étant plus ou moins masquée par la pubescence qui est dense et assez longue. Dessous d'un roux brunâtre assez clair, à ponctuation fine et peu dense, sauf sur l'abdomen. Plaques abdominales à peu près complètes, ne touchant pas tout à fait le bord postérieur du segment, beaucoup moins anguleuses que chez les espèces précédentes, leur partie externe inclinée en dehors, et joignant le milieu de la face postérieure de l'épimère. — Long. : 4,5-5 mill.

Chez cette espèce, les ongles antérieurs sont munis d'une dent à peine plus courte que l'ongle lui-même, ce qui les fait paraître bifides. Elle ressemble aux petits exemplaires de *C. puberula* Cr., dont elle se distingue par sa couleur d'un roux mat au lieu d'être rouge, par sa pubescence très dense et par les caractères tirés des ongles et des plaques abdominales.

Boéni, Mevatanana (*Dr Decorse*), coll. du Muséum de Paris).

Je ne la connais d'aucune autre localité.

C. bicolor, n. sp. — En ovale très court; d'un noir paraissant ardoisé par l'effet de la courte pubescence jaune du dessus. Tête noire, à ponctuation médiocre avec les antennes et les palpes bruns. Corselet à ponctuation assez fine et médiocrement dense et simple; transversal, plus de deux fois aussi large que long, à côtés presque parallèles jusqu'aux deux tiers, tronqués obliquement en avant; à angles postérieurs légèrement obtus, les antérieurs largement arrondis, avec les côtés de l'échancrure plus inclinés que chez les espèces précédentes; à rebord latéral très peu marqué. Écusson triangulaire. Élytres un peu plus larges que le corselet, à angle huméral très arrondi, peu marqué, à calus petit, à rebord très étroit; régulièrement arrondis sur les côtés, ayant au milieu leur plus grande largeur; à ponctuation très fine et superficielle, presque dépourvue de gros points, sauf au bord latéral où ils sont assez nombreux et disposés en ligne à peu près régulière; à pubescence jaune assez courte et clairsemée ne masquant pas la couleur foncière. Dessous d'un rouge plus ou moins brun avec les pieds (sauf la base des fémurs et les tarses) noirs. Le prosternum est très comprimé latéralement, étroit et saillant dans sa partie intercoxale qui est presque carénée. La ligne fémorale est en demi-cercle dont la partie externe remonte presque verticalement au lieu d'être inclinée comme chez les autres espèces et rejoint, ou presque, le bord antérieur en dedans de la pointe de l'épimère. Ongles antérieurs et intermédiaires à dent basale très longue. — Long. : 3,5-4,5 mill.

La couleur de cette espèce la fait facilement reconnaître.

Andrahomana (*Alluaud*); Ambovombé (*Decorse*, coll. Muséum de Paris).

L'exemplaire pris par Ch. Alluaud à Andrahomana et un de ceux des chasses du Dr Decorse sont un peu plus gros, mais je n'ai pu y trouver aucune autre différence avec les petits exemplaires d'Ambovombé.

C. morosa, n. sp. — En ovale court; noir, à pubescence jaune assez dense. Tête à ponctuation superficielle, presque glabre. Corselet à côtés presque droits, beaucoup plus fortement convergents en avant que chez l'espèce précédente, à angles postérieurs presque droits, les antérieurs largement arrondis, moins visiblement tronqués que chez les espèces précédentes, sinué à la base ; à ponctuation fine, dense, régulière. Écusson petit, triangulaire. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, en courbe faible jusqu'aux trois quarts de la longueur où ils se terminent assez brusquement en ogive large; à calus huméral petit, plus éloigné et mieux séparé du bord antérieur de l'élytre

que chez les autres espèces; ponctuation très fine et très superficielle, avec une ligne irrégulière de gros points peu profonds le long du bord latéral; à pubescence jaune, longue et dense masquant la couleur foncière. Dessous noir brun, à ponctuation fine et superficielle, avec le prosternum fortement comprimé entre les hanches antérieures. Plaques abdominales à partie externe oblique, concave, se dirigeant vers le bord externe du segment. Fossette du prothorax plus petite et plus arrondie que chez les espèces précédentes. Pieds concolores; les ongles antérieurs et aussi les intermédiaires à dent interne longue. — Long. : 6,7 mill.

Un seul exemplaire en assez mauvais état pris par moi à Ankorika. Sa grande taille et la couleur du dessous, la forme des plaques abdominales distingueront cette espèce.

Il existe une autre espèce de *Cyrtaulis* de coloration analogue, *C. tristis* Gorh., du sud de l'Afrique. Toutes les espèces malgaches de couleur noire s'en distingueront par la couleur de la tête et du bord antérieur du corselet qui sont de couleur rouge chez l'espèce africaine.

Tableau des Espèces.

1. Ongles antérieurs munis d'une dent large à la base..... 2.
- Ongles antérieurs avec une dent longue, faisant paraître l'ongle presque bifide..... ..... 3.

2. Entièrement noir, à pubescence rousse; fossette de l'épipleure prothoracique atteignant le bord antérieur en forme de court et large sillon..... **rufovillosa**, n. sp.
— Entièrement rouge, à pubescence d'un rouge jaune; fossette de l'épipleure prothoracique ovale, également éloignée des bords antérieur et latéral..... **puberula** Cr.

3. Entièrement roux, à pubescence rousse; plaque abdominale incomplète, la partie externe ne dépassant pas le milieu du segment..... **Crotchi**, n. sp.
— Dessus noir, à pubescence rousse; plaque abdominale complète, la partie interne atteignant l'angle interne de l'épimère ..... 4.

4. Dessous rouge, sauf les épipleures et les pattes (moins la base des fémurs) qui sont noirs; fossette de l'épipleure prothoracique ovale, assez grande, limitée en dehors par un bourrelet étroit; taille moyenne..... **bicolor**, n. sp.
— Dessous noir; taille plus grande; fossette de l'épipleure prothoracique arrondie, petite, sans bourrelet. **morosa**, n. sp.

2. Gen. **Ambrocharis**, n. gen.

Presque hémisphérique ou en ovale très court. Tête enchâssée dans le prothorax jusqu'au delà du milieu des yeux, plus longue que large; mandibules assez longues, non cachées par le labre, bifides; antennes atteignant à peu près la moitié des côtés du prothorax, insérées à la partie antéro-interne des yeux, vers leur tiers ou leur quart antérieur, de onze articles, le premier dilaté en cercle aplati, à massue grosse, formée des quatre derniers articles, arrondie au côté interne. Épistome rétréci au niveau de l'insertion des antennes, puis dilaté légèrement, échancré en arc de cercle antérieurement. Corselet transversal, échancré en arc de cercle à sa partie antérieure. Élytres à rebord très étroit, en ogive postérieurement. Prosternum fortement comprimé entre les hanches antérieures qu'il dépasse un peu en arrière, dépourvu de fossette en dessous; mésosternum droit à sa partie antérieure; plaques abdominales complètes, en arc de cercle, n'atteignant pas le bord postérieur du premier segment abdominal. Épipleures plans, non fovéolés. Fémurs longs, dépassant un peu la face externe des épipleures; tibias simples, non sillonnés; ongles munis d'une dent large à la base; abdomen de cinq segments.

Gen. *Ambrocharis*. Prosternum et mésosternum.

Ce genre se distingue de tous ceux de la tribu par ses ongles dentés et son prothorax sans fossette; ce dernier caractère, joint à la longueur des fémurs, indique un animal à allure vives. La fossette prothoracique en effet, chez les *Cyrtaulis* qu'il m'a été donné d'observer en vie, ne sert point à loger la massue des antennes. Ces dernières sont abritées derrière la dilatation de leur premier article et sous le dernier article du palpe maxillaire qui est gros, épais, et les recouvre entièrement. C'est le tarse antérieur qui, lorque l'insecte s'applique sur une feuille ou une branche, se loge dans la dépression prothoracique, le tibia n'étant pas sillonné pour le recevoir. Dans le genre *Ambrocharis* où la longueur des fémurs empêche déjà la coaptation de l'insecte sur une surface plane, cette fossette n'avait pas de raison d'exister.

A. variegata, n. sp. — En ovale très court, presque hémisphérique, très convexe. Tête noire, grosse, finement ridée entre les yeux; labre rougeâtre; antennes et palpes jaunes. Corselet transversal, à peu près deux fois aussi long que large sur les côtés, échancré en arc de cercle antérieurement, convexe, un peu explané latéralement, à bords latéraux en ligne courbe assez prononcée; un peu rétréci en avant et en

arrière, à côtés rebordés, à base sinuée; les angles postérieurs droits, les antérieurs arrondis longuement, à peine marqués; d'un rouge brun clair, à pubescence jaune courte et clairesemée, à ponctuation très fine et superficielle. Écusson petit, noir, triangulaire. Élytres de la largeur du corselet à la base, élargis en ligne courbe régulière à peu près jusqu'au milieu, en ogive large de là à l'extrémité où ils s'arrondissent séparément; sinués sur les côtés au niveau des genoux postérieurs, munis d'un rebord très étroit, un peu relevé, très distinct jusqu'à l'extrémité; ponctuation fine, superficielle, les gros points assez rares sur le disque et formant une traînée le long du bord latéral; pubescence fine et clairsemée, d'un jaune doré; noir, avec trois taches rouges (2, 1). La tache 1 étendue du quart antérieur à la moitié de la longueur, en ovale court et régulier, aussi large que le tiers d'un élytre, rapprochée de la suture d'une distance égale à environ la moitié de sa propre largeur; tache 2 un peu plus courte, plus arrondie à égale distance entre la tache 1 et le bord latéral; tache 3 irrégulièrement arrondie, des deux tiers aux sept huitièmes de la longueur, plus grosse que les précédentes, touchant presque par son angle postérieur le bord latéral, à peu près à la même distance de la suture que la tache 1. Dessous convexe, à ponctuation fine, plus dense sur l'abdomen; rouge sur les épipleures; les méso et métasternum et le milieu du premier arceau ventral noirs. Pieds entièrement rouges. Plaques abdominales en arc de cercle, leur partie externe oblique atteignant l'angle interne de l'épimère. — Long. : 3,5-4 mill.

J'ai pris quelques exemplaires de cette remarquable espèce à la montagne d'Ambre, vers 900m d'altitude, sur des balsamines presque arborescentes où l'insecte courait vivement le long de la tige et sur les feuilles, s'envolant avec la plus grande facilité.

3. Gen. **Discoceras**, n. gen.

En ovale court et peu convexe; tête carrée, avec le labre transversal, un peu rétréci en avant, masquant les mandibules. Épistome avec une échancrure en forme de trapèze; yeux presque entièrement recouverts par le prothorax; les antennes insérées à leur partie antérieure et en dedans; ces dernières de onze articles, atteignant à peine le milieu des côtes du prothorax : le premier article fortement dilaté en forme de cercle aplati; massue grosse, convexe en dedans, formée des quatre derniers articles. Corselet transversal, à peine rétréci en avant, à

Gen. *Discoceras*. Antenne.

échancrure presque rectangulaire, à fond droit; élytres à peine plus larges que le prothorax, faiblement arrondis. Prosternum plan entre les hanches antérieures, sans fossette aux épipleures; mésosternum droit; plaques abdominales anguleuses, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau, leur partie externe remontant presque verticalement un peu en dehors du milieu de la partie de la base du premier segment comprise entre l'épipleure et le prolongement intercoxal; épimères postérieurs petits ne séparant pas complètement l'abdomen de l'extrémité inférieure de l'épisterne métathoracique; ventre de cinq segments. Épipleures concaves. Fémurs longs, aplatis, atteignant le bord externe de l'épipleure; tibias intermédiaires et postérieurs aplatis fortement, dilatés en ligne courbe un peu après le genou sur leur partie externe, tranchants à leur partie interne; ongles antérieurs simples, les intermédiaires et les postérieurs dentés.

L'absence de fossette au prothorax et les caractères tirés des ongles antérieurs distinguent ce genre de tous les autres du même groupe. Il ne renferme qu'une seule espèce.

D. fulvivestis, n. sp. — En ovale court et large, peu convexe; roux, couvert d'une pubescence rousse assez longue et dense en dessus, courte et clairsemée à la partie inférieure du corps. Tête enfoncée dans le prothorax au delà du milieu des yeux, à ponctuation fine et superficielle; antennes et palpes jaunes. Corselet transversal, deux fois aussi large que long, rebordé sur les côtés, sinué à la base, à ponctuation fine, assez dense, simple. Écusson petit, pointillé, un peu plus long que large. Élytres à peine plus larges que le corselet, en ligne faiblement courbe sur les bords, à calus peu marqué, ayant leur plus grande largeur vers le milieu, en courbe large à l'extrémité; à ponctuation bien plus fine et plus superficielle que celle du corselet, avec quelques gros points très peu profonds surtout vers le bord externe; rebord mince et étroit, indistinct en arrière. Dessous luisant. Prosternum et mésosternum avec quelques gros points; métasternum à ponctuation superficielle et écartée: points fins et denses sur l'abdomen, sauf sur le prolongement intercoxal du premier segment où elle est assez forte, aciculée et peu dense. Épipleures concaves, non fovéolés, prolongés jusqu'à la courbure postéro-externe des élytres, superficiellement ridés. Pieds roux. Plaques abdominales en arc de cercle anguleux, lisses, n'atteignant pas le bord postérieur du segment, remontant presque verticalement en dedans de l'angle interne de l'épimère dont elles restent assez éloignées.

Boéni, Mévatanana (*Dr Decorse*), coll. du Muséum de Paris.

4. Gen. **Hovaulis**, n. gen.

J'ai établi cette coupe générique pour deux petites espèces semblables aux *Aulis*, mais avec tous les ongles simples. Il est infiniment probable que *Aulis plantaris* Muls. (Opusc. III, p. 135), du Cap de Bonne-Espérance dont je n'ai pas vu le *type* mais qui a un système de coloration analogue (noir avec les élytres ornés d'une tache rouge ponctiforme) et, d'après Crotch (Revision, p. 295), tous les ongles simples, doit également appartenir à ce genre dont voici les caractères :

En ovale court et peu convexe, pubescent. Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'au delà du milieu des yeux. Antennes insérées en dedans et tout près de la partie antérieure de ces organes; à premier article dilaté en forme de disque; de onze articles, les quatre derniers formant une massue longue, arrondie à l'extrémité, en ligne courbe en dedans, rectiligne en dehors. Corselet transversal, à échancrure profonde, presque carrée, les bords antérieurs tronqués comme dans le genre *Cyrtaulis*, sans fossette aux épipleures. Élytres plus larges que le prothorax à la base, en courbe légère sur les côtés, très large à l'extrémité, à calus huméral petit et arrondi. Épipleures légèrement concaves, sans fovéoles, distincts jusqu'à l'extrémité des élytres. Prosternum très convexe; mésosternum à peu près droit en avant; métasternum grand, épimères petits. Plaques fémorales à peu près complètes, en arc de cercle, atteignant les trois quarts de l'arceau, remontant en dedans de l'épimère. Fémurs aplatis, les postérieurs atteignant le bord externe de l'épipleure; tibias très aplatis, tranchants sur leur arête externe, sauf à l'extrémité où ils présentent un très courte gouttière; ongles simples.

H. meridionalis, n. sp. — Tête noire, très pubescente, avec l'épistome et le labre roux; antennes et palpes roux. Corselet transversal, d'un rouge brun assez clair, avec les côtés très étroitement bordés de noir; en ogive large et non sinué à la base; à côtés presque droits jusqu'aux deux tiers de la longueur, puis obliquement dirigés en dedans jusqu'au niveau de l'échancrure; à ponctuation fine, simple et à pubescence rousse, rare. Écusson noir, triangulaire, pointillé. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral bien marqué; faiblement arrondis jusqu'aux trois quarts, terminés en courbe large; à ponctuation fine, très superficielle, à gros points très clairsemés sauf sur les côtés; à repli extrêmement étroit; à pubescence

d'un gris roussâtre longue, couchée, clairsemée, ne masquant pas la couleur foncière; d'un noir mat, avec une tache rougeâtre sombre en demi-cercle, dont la partie postérieure couvre depuis l'extrémité de l'élytre un peu en dehors de la suture jusqu'à la courbure postéro-externe, étendue de l'extrémité aux cinq sixièmes de la longueur, étroitement prolongée le long du bord postérieur jusqu'à la suture d'une manière peu nette. Dessous d'un rouge brunâtre, un peu plus clair sur les parties latérales, avec les épipleures noirs. Pieds roux. Pubescence du dessous courte et assez dense. — Long. : 4.5 mill.

Pays Androy (*Alluaud*); pays Androy, Tsitevempeky (*Dr Decorse*).

H. septentrionalis, n. sp. — Très semblable au précédent. Tête entièrement rousse, à pubescence assez fournie; antennes et palpes d'un roux clair. Corselet comme chez l'espèce précédente, sans bordure noire extérieurement. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, un peu plus fortement arrondis sur les côtés que chez *H. meridionalis*; ponctuation très fine et très superficielle, avec les gros points beaucoup plus nombreux que chez l'espèce précédente; calus huméral plus petit et moins saillant; pubescence d'un roux vif, dense, masquant la couleur foncière de l'élytre; celle-ci est d'un noir mat avec une très étroite bordure rousse à la partie externe et une tache rousse, située au niveau de la courbure postéro-externe de l'élytre, mais plus éloignée de la suture que chez l'espèce précédente, plus étroite au côté externe et dirigée obliquement en dedans jusque vers le milieu de la largeur et le sixième postérieur de la longueur de l'élytre, étroitement prolongée en dedans jusqu'à la suture. Dessous roux comme chez l'espèce précédente. — Long. : 4.2 mill.

Montagne d'Ambre!, un seul exemplaire, au vol.

Je ne puis considérer cet insecte comme une variété claire du précédent à cause de sa forme plus convexe, plus courte, plus arrondie, de sa ponctuation différente, à gros points plus nombreux, de ses tibias moins aplatis avec le sillon externe prolongé plus longuement. La faune de la montagne d'Ambre est d'ailleurs tout à fait différente de celle du sud de l'île.

Les deux espèces pourront se distinguer au moyen du tableau suivant :

1. Tête et épipleures noirs; pubescence rare. **meridionalis**, n. sp.
— Tête et épipleures roux; pubescence très fournie..... **septentrionalis**, n. sp.

5. Gen. **Peralda**, n. gen.

Hémisphérique, très convexe, pubescent. Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'à la partie postérieure des yeux; ces derniers oblongs, petits, peu saillants; joues longitudinales; antennes insérées sous la suture très visible qui sépare le front de l'épistome, vers le tiers antérieur de la partie externe des yeux. Épistome très court, échancré en arc de cercle; labre transversal, concave en avant. Antennes très grêles, plus courtes que la largeur du front où à peine aussi longues, de onze articles, à massue peu marquée, fusiforme. Mandibules courtes, bifides, à dents inégales, la dent inférieure la plus longue; palpes maxillaires courts, sécuriformes. Corselet transversal, arrondi à la base, rétréci en avant, à échancrure antérieure presque carrée. Écusson moyen, en triangle équilatéral. Élytres de la largeur du corselet à la base, à calus très petit, très arrondis, très convexes, abrupts sur les côtés, sans repli bien marqué. Épipleures très étroits, concaves, distincts jusque tout près de l'extrémité. Prosternum large, peu convexe, non comprimé entre les hanches antérieures, sans carène ni sillon; épipleures du prothorax sans fossette; mésosternum en arc de cercle concave antérieurement, droit en arrière où il est un peu plus étroit qu'en avant. Métasternum grand, transversal. Ventre de cinq arceaux; plaque fémorale en arc de cercle n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur du segment auquel elle reste parallèle jusqu'au bord latéral. Pieds grêles; tibias coupés obliquement à l'extrémité, à face externe plane, seulement un peu concave à l'extrémité. Tarses courts; onychium muni d'une plantule convexe; ongles dentés à la base.

La gracilité des antennes, leur mode d'insertion et les caractères tirés des ongles et des plaques abdominales, distinguent ce genre qui semble représenter à Madagascar le genre *Chnoodes*.

P. 4-guttata, n. sp. — Hémisphérique, très convexe. Tête d'un roux brunâtre, carrée, un peu plus foncée sur le vertex; à pubescence blanchâtre assez peu fournie et à ponctuation très fine; front séparé de l'épistome par une suture convexe en avant, en arc de cercle; épistome très court, échancré largement en avant; labre court, transversal, concave, flave. Antennes et palpes d'un jaune testacé. Corselet court, convexe, en demi-cercle à la base, légèrement tronqué au-devant de l'écusson; à bords latéraux droits, rétréci fortement en avant, avec les angles postérieurs droits, les antérieurs arrondis, le bord antérieur fortement échancré en carré, avec le bord postérieur

de l'échancrure en ligne droite; non rebordé; d'un noir brun luisant, un peu plus clair aux angles antérieurs; à ponctuation simple, fine et superficielle; à pubescence grisâtre assez longue et rare. Écusson triangulaire, de même couleur que le corselet. Élytres fortement arrondis, très convexes, de la largeur du corselet à la base, fortement arrondis jusqu'à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au milieu; à ponctuation fine, superficielle, simple; à pubescence clairsemée d'un roux grisâtre; à calus huméral petit et peu saillant; couleur foncière d'un noir brun plus clair sur les côtés; marqués de deux gouttes d'un jaune pâle (1, 1). La tache 1 située environ du sixième aux deux sixièmes de la longueur, occupant le quart moyen de la largeur, arrondie; la tache 2 en arrière de 1, ronde, plus petite, deux fois plus rapprochée de la suture que du bord latéral, située environ aux trois cinquièmes de la longueur. Dessous brunâtre, à pubescence courte; milieu du métasternum marqué de gros points, les côtés lisses; plaques abdominales complètes, en segment de cercle, leur partie externe se confondant avec le bord latéral. Pieds d'un roux flave.

Madagascar-centre : Ambositra, ma collection (ex Rolle).

V. ORTALIINI.

Ce groupe a les affinités les plus étroites avec le suivant et le précédent, entre lesquels il sert de transition naturelle. Il se sépare du premier par son épistome sans échancrure et ses antennes de moins de onze articles, du second par son prothorax moins large que les élytres; ces derniers ne continuant pas la courbe du premier, leur angle huméral ne se juxtaposant pas à l'angle postérieur du corselet, mais séparé de lui par un espace angulaire assez prononcé.

Des deux genres malgaches qui font partie de ce groupe, l'un se rapproche du groupe précédent par ses antennes à premier article semi-circulairement dilaté, l'autre du groupe suivant par ses antennes de dix articles et la forme générale du corps. Les plaques abdominales dans les deux genres sont aplaties, très transversales et non pas arrondies postérieurement ou anguleuses.

Les deux genres peuvent se caractériser ainsi :

1. Labre court, transversal; antennes de huit articles..... ..... 1. **Rodolia** Muls.

2. Labre aussi long que large; antennes de dix articles..... ..... 2. **Ortalia** Muls.

1. Gen. **Rodolia** Muls.

Ce genre se distingue par son prosternum extrêmement court, déclive et semblant s'enfoncer sous le mésosternum à sa partie postérieure, par ses antennes de huit articles, petites, son corselet plus étroit à la base que les élytres, ses pattes larges, ses élytres de consistance peu dure.

Aux deux espèces malgaches déjà connues et décrites, l'une par Mulsant, l'autre par J. Weise, j'ajoute sept espèces et une variété nouvelles.

R. chermesina Muls. — En ovale court, d'un rouge jaunâtre (rose quand l'insecte est frais), plus clair en dessous. Pubescence jaunâtre courte et médiocrement dense. Ponctuation simple. Antennes courtes à premier article gros, renflé; de huit articles, dont les quatre derniers forment une massue ovoïde, allongée. Corselet transversal, en ogive sinuée à la base, à côtés fortement arrondis, les angles postérieurs non marqués, les antérieurs avancés, arrondis. Écusson étroit, en triangle allongé, élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral émoussé, à calus petit et peu saillant; très peu convexes, leur point le plus saillant situé avant le milieu de leur longueur. Prosternum muni de deux carènes saillantes entre lesquelles est un large sillon, légèrement convergentes et réunies en avant par une carène arquée transversale qui dépasse légèrement le bord antérieur du prosternum; son bord postérieur déclive, semblant s'enfoncer sous le mésosternum; ce dernier très concave à la partie postérieure, droit antérieurement, avec un très léger bourrelet le long de l'échancrure postérieure au niveau du prolongement du métasternum. Ventre à ponctuation fine. Plaques abdominales aplaties, atteignant à peu près la moitié de l'arceau. Pattes courtes, robustes; tibias aplatis, sillonnés antérieurement à leur tiers inférieur, avec un angle très obtus à leur tranche externe qui est garnie de soies assez longues et raides.

R. chermesina. — Prosternum et mésosternum; *h. a*, *h. i*, hanches.

var. **dionysia**, nov. — Élytres avec une bordure brune étendue à la base (en laissant l'écusson clair) sur la suture et le long du bord latéral qui reste étroitement jaune ainsi que l'extrémité. — Long. : 4,2-5 mill.

Madagascar : Imerina (*Sikora*, coll. Alluaud); La Réunion; Maurice; Seychelles (*Alluaud*).

Cette espèce paraît rare à Madagascar. Je ne l'ai jamais prise à la montagne d'Ambre, mais j'en ai reçu plusieurs exemplaires capturés à St-Denis (Réunion) par le capitaine Guyenet, parmi lesquels deux de la variété à élytres bordés de noir.

L'indication Seychelles est donnée d'après le catalogue de Ch. Alluaud, je n'en n'ai jamais vu de cette localité.

Cette espèce me semble distincte de *fumida* Muls., de l'Inde, à laquelle Crotch la réunit.

C'est par erreur que J. Weise (*Ann. Soc. ent. Belg.*, 1895, p. 149) donne les ongles comme bifides, cela n'est vrai que pour les ongles antérieurs; les intermédiaires et les postérieurs sont munis d'une large dent à la base.

R. insularis Weise. — Subhémisphérique, très convexe, d'un jaune plus ou moins brunâtre et à pubescence jaune assez dense et très courte. Tête à pubescence très courte; antennes à premier article fortement dilaté, palpes maxillaires à dernier article presque cylindrique, obliquement tronqué au bout au lieu d'être élargi comme dans l'espèce précédente. Corselet transversal, à angles antérieurs moins avancés que chez *chermesina*. Écusson grand, large à la base. Élytres plus larges que le corselet, à angles huméraux bien marqués, à calus saillant; régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, leur point le plus convexe situé au milieu de la longueur. Dessous d'un roux plus clair. Prosternum avec deux carènes arquées réunies antérieurement; à pubescence courte et assez dense. Plaques abdominales comme dans l'espèce précédente, avec le prolongement intercoxal du premier arceau ventral beaucoup plus large. Ongles antérieurs bifides, les intermédiaires et les postérieurs dentés.

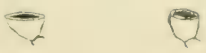

R. chermesina. *R. insularis.*
Palpes maxillaires, dernier article.

Bien distincte de *chermesina* Muls., par sa taille plus petite, sa forme plus convexe et plus arrondie, ses élytres à angle huméral mieux marqué, à calus plus saillant, son écusson plus large, le premier article des antennes plus irrégulièrement dilaté et la forme de ses palpes maxillaires. L'angle des tibias semble aussi plus accusé. — Long. : 2,25-4,5 mill.

Imerina (*Sikora* sec. Weise); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Androy (*Decorse*); Andevorante (*Mattiaux*); Madagascar, sans localité précise (*Grandidier, Goudot*).

Cette espèce paraît rare partout et semble ne pas se trouver à la montagne d'Ambre ni dans le sud de l'île.

R. prosternalis, n. sp. — Subhémisphérique; d'un rouge rosé en dessus, orangé en dessous. Pubescence d'un roux doré assez dense. Antennes à premier article fortement dilaté en avant. Corselet transversal, à angles postérieurs arrondis, les antérieurs avancés, à côtés légèrement courbes. Écusson triangulaire. Élytres plus larges que le corselet, à angles huméraux émoussés, à calus petit, régulièrement arrondis, peu convexes; ailes noires. Prosternum couvert en avant de longs poils jaunes, plutôt sillonné au milieu que caréné. Mésosternum droit en avant, échancré en arrière en forme de trapèze, sans rebord. Métasternum avec une ligne de longs poils jaunes à sa partie postérieure, couvrant le prolongement intercoxal du premier segment. Plaques abdominales en forme de bande étroite, n'atteignant ni le milieu de l'arceau en arrière, ni le bord externe en dehors. Pieds d'un rouge rosat, robustes; angles de l'arête externe des tibias émoussés. — Long. : 2,25 mill.

J'ai reçu un exemplaire de cette espèce de Tamatave. Elle est bien reconnaissable à sa forme déprimée et arrondie, à sa taille petite, aux longs poils et à la forme de son prosternum, et à sa couleur.

R. minuta, n. sp. — Subhémisphérique et d'un rouge jaune en dessus; à pubescence d'un jaune clair assez dense et longue. Antennes à premier article dilaté. Tête grosse. Corselet en ogive très large et sinuée à la base; à côtés arrondis; à angles antérieurs peu avancés, arrondis; à échancrure large et médiocrement profonde. Écusson en triangle équilatéral. Élytres plus larges que le corselet à la base, arrondis aux épaules, à calus bien marqué; ailes inférieures blanchâtres. Épipleures très concaves. Dessous d'un jaune plus pâle, à pubescence courte. Prosternum extrêmement petit, légèrement convexe, enfoncé entre les hanches antérieures, sans trace de carène, droit en arrière, arrondi en avant et légèrement rétréci à sa partie postérieure. Mésosternum droit en avant, concave en arrière. Plaques abdominales extrêmement petites, en forme de bande comme dans l'espèce précédente. — Long. : 2 mill.

Sa petite taille et la couleur des ailes inférieures la distingueront aisément de toutes les autres espèces. Je possède deux exemplaires de cette espèce trouvés morts dans une toile de *Nephila madagascariensis*, à la montagne d'Ambre.

R. apicalis, n. sp. — En ovale court, peu convexe, légèrement atténuée en arrière ; à pubescence grise, clairsemée. Tête grande, d'un noir brunâtre passant au rouge brun sur le labre et l'épistome. Antennes rousses, à premier article dilaté antérieurement en demi-cercle ; palpes d'un roux brun. Corselet à côtés fortement arrondis et finement rebordés, tronqué en avant de l'écusson, à échancrure presque carrée, les angles antérieurs peu avancés, arrondis, les postérieurs indistincts ; noir, avec une tache triangulaire rouge aux angles antérieurs. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, à calus bien marqué mais petit, en ligne courbe faible jusqu'à l'extrémité ; luisants, à pubescence couchée, à ponctuation simple extrêmement fine ; noirs avec l'apex étroitement rougeâtre. Ailes inférieures noires. Dessous d'un roux brunâtre, à pubescence jaune. Prosternum très étroit, bicaréné. Mésosternum et métasternum noirs, sauf sur les parties latérales. Épipleures brunâtres. Pieds robustes ; angles de l'arête externe des tibias bien marqués. — Long. : 3,5 mill.

Montagne d'Ambre !, un exemplaire.

Je l'avais d'abord considérée comme une variété de l'espèce suivante, mais elle en diffère par sa forme plus atténuée, son aspect plus luisant, la couleur noire de la poitrine, la présence d'une bordure apicale et l'absence de tache discale aux élytres. Elle se distingue de *R. obscura* Weise, par l'absence de tache commune rouge à la base des élytres, de *picicollis* Weise, par la couleur rouge du dessous et des pattes, elle est d'ailleurs beaucoup plus grosse que cette dernière espèce et plus petite que la première.

R. Alluaudi, n. sp. — Subhémisphérique, médiocrement convexe, d'un noir brun en dessus ; à pubescence grise, courte et assez dense ; à ponctuation très fine, très dense et très superficielle. Tête noire avec le labre rougeâtre ; antennes à premier article dilaté antérieurement en demi-cercle, jaunes ainsi que les palpes. Corselet très transversal, à côtés rétrécis, fortement arrondis, à échancrure antérieure obliquement coupée sur les côtés, à angles postérieurs indistincts, les antérieurs arrondis ; base bisinuée, tronquée au-devant de l'écusson ; noir brillant, avec une très étroite bordure sur les côtés et en avant formant parfois une tache allongée au niveau de l'œil. Écusson en triangle large, pointillé. Élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, à calus bien marqué, en courbe régulière de la base à l'extrémité ; noirs, avec une tache arrondie étendue sur chaque élytre du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur, occupant environ le tiers de la largeur, deux fois plus rapprochée de

la suture que du bord externe. Épipleures noirs, ainsi que les ailes inférieures. Dessous d'un rouge brun. Prosternum en rectangle antéro-postérieur, non caréné, moins déclive que dans les autres espèces. Mésosternum échancré en arrière; métasternum en arc de cercle convexe à sa partie antérieure qui est rebordée. Plaques abdominales extrêmement petites, atteignant à peine le quart ou le cinquième de l'arceau. Pieds de la couleur du fond, angle de l'arête externe des tibias assez marqué. — Long. : 2,5-3 mill.

var. **equestris**, nov. — Les deux taches réunies en une bande commune.

Fort-Dauphin (*Alluaud*) : région de l'Androy (*Decorse*), avec la variété. Cette espèce paraît spéciale au sud de l'île. Elle se distinguera comme l'espèce précédente des insectes du même genre à élytres foncés décrits de l'Afrique du Sud.

D'après une note qui accompagnait l'insecte, la sécrétion qu'il émet serait rouge.

R. quadrispilota, n. sp. — En ovale court, noire, médiocrement convexe. Tête d'un noir profond; palpes et antennes bruns, ces dernières à premier article dilaté en ligne courbe à sa partie antérieure, le second globuleux; à pubescence grisâtre très courte et clairsemée. Corselet transversal, à base en ogive très large, tronquée au-devant de l'écusson; angles postérieurs arrondis, les antérieurs avancés; à pubescence grisâtre, à ponctuation très fine et très superficielle. Écusson médiocre, en triangle équilatéral, pointillé, légèrement enfoncé. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, mais bien marqué, à calus huméral saillant, arrondis régulièrement jusqu'aux deux tiers, atténués de là à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au milieu, et leur point le plus convexe au premier tiers de leur longueur; noirs, à pubescence grise assez clairsemée; marqués chacun de deux petites taches d'un rouge sombre peu nettes : la première située près de la base qu'elle n'atteint pas, à égale distance du calus huméral et de la suture, égale environ au septième de la largeur de l'élytre, de forme arrondie; la seconde environ aux trois cinquièmes de la longueur, de même taille et de même forme que la tache 1, sur le disque, à peu près à égale distance du bord latéral et de la suture. Dessous noir ainsi que les épipleures; à pubescence grisâtre, courte et clairsemée. Prosternum très déclive,

R. quadrispilota. Prosternum et mésosternum.

en carré long, non caréné, plan, très enfoncé entre les hanches. Mésosternum en arc de cercle concave postérieurement ; métasternum convexe en avant. Ventre noir ainsi que les pieds. Arête externe des tibias nettement anguleuse. — Long. : 2,5 mill.

Andronofanzava [1], deux exemplaires faisant partie de ma collection (lieutenant *Méchin*).

R. quadriplagiata, n. sp. — Subhémisphérique, très convexe, presque globuleuse. Tête noire, avec l'épistome parfois un peu plus clair; antennes jaunes (à premier article dilaté semi-circulairement en avant) ainsi que les palpes. Corselet à angles postérieurs indistincts, les antérieurs un peu avancés et arrondis; noir, à pubescence grise, avec les angles antérieurs parfois rougeâtres; à ponctuation très fine et très superficielle. Écusson triangulaire, grand. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, arrondis régulièrement jusqu'à l'extrémité, avec un calus huméral bien marqué et assez gros; à ponctuation extrêmement dense et bien marquée, beaucoup plus grosse que dans les autres espèces du genre; noirs, à pubescence grise très courte; ornés chacun de deux grosses taches d'un jaune orangé : la tache 1 à la base dont la sépare un très étroit liséré, couvrant un peu plus du tiers de la largeur de l'élytre, et étendue de la base au quart antérieur de la longueur, un peu plus longue que large; la tache 2 en carré légèrement transversal, de la moitié aux trois quarts de la longueur, couvrant environ la moitié de la largeur de l'élytre, à peu près à égale distance de la suture et du bord externe. Dessous ordinairement d'un roux vif, avec la poitrine rembrunie plus ou moins largement, parfois entièrement roux ainsi que les pieds (♂?). Prosternum carré, sans carènes. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau, complètes; ongles antérieurs bifides, les intermédiaires et les postérieurs dentés. Pieds jaunes ou d'un brun jaune avec les fémurs parfois noirâtres (♀?). — Long. : 1,5-2,5 mill.

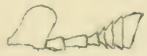

R. quadriplagiata. Antenne.

J'ai pris quelques exemplaires de cette rare espèce à la montagne d'Ambre, en battant des arbustes. Elle se distingue facilement de la précédente par la grandeur des taches des élytres, la couleur de l'ab-

(1) Village indigène situé au sud-ouest de la forêt d'Ambre, à proximité de la baie d'Ambaro et occupé par des tirailleurs sénégalais dont le chef de poste, le lieutenant Méchin, m'a fait récolter de nombreux Coléoptères.

domen et des pieds, par sa forme globuleuse et par l'étendue des plaques abdominales.

Tableau des Espèces.

1. Élytres concolores (sauf parfois l'extrémité) ..... 2.
— Élytres foncés à taches claires ..... 6.
— Élytres roux à bordure noirâtre .... **chermesina** Muls. var. **dionysia**, nov.

2. Élytres d'un noir uniforme, à bordure apicale claire .... **apicalis**, n. sp.
— Élytres d'un roux uniforme ..... 3.

3. Ailes inférieures noires ..... 4.
— Ailes inférieures transparentes ou jaunâtres; taille très petite ..... **minuta**, n. sp.

4. Premier article des antennes semi-circulairement dilaté en avant; dernier article des palpes maxillaires presque cylindrique ..... 5.
— Premier article des antennes renflé régulièrement; dernier article des palpes maxillaires très dilaté en avant .... **chermesina** Muls.

5. Prosternum couvert en avant de longs poils jaunes; calus huméral peu saillant; couleur d'un rouge rosé; peu convexe ..... **prosternalis**, n. sp.
— Prosternum à pubescence courte; calus huméral saillant; d'un roux plus ou moins brunâtre; très convexe .... **insularis** Weise.

6. Élytres noirs avec une tache sur chaque élytre (parfois réunies en une bande commune) rouge .... **Alluaudi**, n. sp.
— Élytres noirs avec chacun deux taches claires ..... 7.

7. Taches petites, d'un rouge sombre; dessous et pieds noirs. ..... **quadrispilota**, n. sp.
— Taches grandes, d'un roux vif; dessous roux, au moins sur l'abdomen, ainsi que les pieds (sauf parfois les fémurs) ..... **quadriplagiata**, n. sp.

2. Gen. **Ortalia** Muls.

Ce genre se distingue par sa tête inclinée, terminée par une espèce de museau, l'épistome étant continué par un labre allongé; les yeux

sont très grands, en ovale longitudinal, droits à leur partie interne et limitant ainsi un front en carré long. Antennes de dix articles, courtes, à massue ovoïde. Plaques abdominales en forme de bande transversale ou de segment de cercle fortement aplati, atteignant les deux tiers environ de l'arceau, ouvert en dehors (chez quelques exemplaires, les plaques sont fermées en dehors, mais c'est là un caractère purement individuel). Ongles bifides. Ponctuation simple.

Les *Ortalia* sont de jolies petites Coccinelles, remarquables par la couleur de leurs yeux qui sont généralement d'un vert d'émeraude brillant quand l'insecte est vivant; elles courent avec agilité le long des feuilles et des branches des arbustes, et s'envolent avec la plus grande facilité. La sécrétion qu'elles émettent est de couleur jaune, d'odeur très fétide, et extrêmement visqueuse, se laissant étirer entre les doigts en longs filaments (au moins pour celles que j'ai pu observer).

Les espèces malgaches m'ont paru rares, et surtout extrêmement localisées; elles sont assez nombreuses et j'en décris ici plusieurs nouvelles. Leur couleur foncière est jaune, marquée de taches noires ou brunes qui varient parfois beaucoup d'extension dans la même espèce. Leur forme générale à peu près semblable et leurs ponctuations analogues jointes à l'inconstance du dessin, rendent leur détermination difficile. J'ai tenté d'exposer, dans un tableau qu'on trouvera à la suite des descriptions, les caractères qui permettent de les différencier.

O. calliops Guér. — A peu près arrondie et médiocrement convexe; à pubescence jaune assez peu dense. Dessus luisant, dessous mat, un peu plus clair que le dessus. Tête jaune, avec les palpes et les antennes d'un flave testacé clair, ces dernières atteignant à peine le tiers antérieur de la longueur du prothorax; front étroit, à peine aussi large que le diamètre transversal d'un œil. Corselet transversal, régulièrement rétréci sur les côtés, avec un fin rebord latéral, sans rebord à la base, sinué de chaque côté de celle-ci, et nettement tronqué au niveau de l'écusson; d'un flave jaune, un peu plus foncé sur le milieu que sur les bords. Écusson en triangle légèrement plus long que large, finement pointillé, roux. Élytres roux, arrondis aux épaules, avec une tranche inclinée très nette, à calus huméral assez saillant; d'un roux brillant; à ponctuation nette, assez profonde, plus accusée le long du bord latéral, plus forte que celle du corselet. Dessous d'un jaune pâle. Épipleures à peu près plans, munis en dedans d'un petit rebord élevé; métasternum assez fortement ponctué, prolonge-

ment intercoxal du premier arceau ventral tronqué, un peu plus roux ou moins pâle que les autres parties du dessous. Pieds d'un jaune pâle; tibias très fortement sillonnés sur leur arête externe, ce sillon marqué seulement sur les antérieurs par une petite fossette triangulaire à la base.

♂. Cinquième segment ventral fortement déprimé et semi-circulairement échancré. — Long. : 5,5-6,7 mill.

Baie d'Antongil (*Mocquerys*). Je ne la connais d'aucune autre localité, bien qu'elle soit assez répandue dans les collections.

Bien distincte de toutes les autres par sa ponctuation plus forte.

O. flaveola Klug. — En ovale court et peu convexe; à pubescence jaune. Tête inclinée, avec le front à peu près égal au diamètre transversal d'un œil; d'un roux fauve; palpes et antennes plus clairs. Corselet à angles postérieurs moins largement arrondis que dans l'espèce précédente, tronqué au-devant de l'écusson, finement rebordé à la base. Écusson en triangle équilatéral plus court que chez *O. calliops*. Élytres à angle huméral arrondi, à calus bien marqué, à tranche peu nette, tout à fait obsolète entre l'épaule et le calus, tandis qu'elle est bien visible à ce niveau chez *O. calliops*: ponctuation extrêmement fine, superficielle et dense, d'un flave roux luisant. Dessous d'un jaune pâle, plus mat que le dessus; épipleures avec un fin rebord interne. Pieds flaves; tibias à sillon plus net que chez l'espèce précédente. Sixième arceau ventral (♂) fortement étranglé au milieu par une échancrure en arc de cercle large. — Long. : 4,5-5 mill.

var. **binotata**, nov. — Élytres marqués chacun d'un petit point noir situé aux trois quarts de la longueur, au niveau de la courbure postéro-externe et plus près du bord latéral que de la suture.

var. **quadrinotata**, nov. — Élytres marqués chacun de deux petits points noirs, l'un situé comme dans la variété précédente, l'autre juste en arrière du calus huméral.

Madagascar, sans localité (*Goudot*, Muséum de Paris); montagne d'Ambre!; baie d'Antongil (*Mocquerys*, Muséum de Paris); forêt Tanala (*Alluaud*).

J'ai pris deux exemplaires de la variété *binotata* à la montagne d'Ambre, et j'ai vu dans la collection Alluaud un exemplaire de la variété *quadrinotata* venant du bassin de Mandraré.

O. Decorsei, n. sp. — Arrondie en ovale extrêmement court et d'un jaune flave plus foncé et plus luisant en dessus qu'en dessous; à

pubescence jaune, courte et dense. Tête inclinée, luisante, à ponctuation extrêmement fine. Corselet à angles postérieurs obtus et peu arrondis, mais bien marqués; moins sinué que dans les espèces précédentes à la base qui est munie d'un rebord extrêmement fin. Écusson en triangle equilatéral. Élytres arrondis à l'épaule, à calus huméral petit et bien marqué; sans tranche inclinée ni en decà ni au delà du calus; tombant droit sur le côté; avec un étroit repli: à ponctuation extrêmement fine et superficielle. Dessous d'un flave pâle; plaques abdominales un peu plus arrondies postérieurement que chez les espèces précédentes dont elle se distingue par sa petite taille. — Long. : 3.25-3.5 mill.

Cette espèce paraît répandue dans toute l'île. Montagne d'Ambre!; Tamatave (ma collection); baie d'Antongil (*Mocquerys*, collection du Muséum); Suberbieville (*Perrier*, collection Fairmaire); Ste-Marie de Madagascar (*Coquerel*, collection Fairmaire et *Perrot*, collection Oberthür); forêt Tanala (*Alluaud*).

Elle semble rare partout, mais plus commune dans le sud de l'île.

O. Chobauti, n. sp. — Subhémisphérique; pubescente; d'un jaune plus ou moins clair en dessous, d'un jaune vif varié de brun et de noir en dessus, avec une pubescence grise assez fournie. Tête d'un jaune pâle, luisante, à ponctuation extrêmement fine. Corselet transversal, à angles postérieurs arrondis, finement rebordé à la base, plus nettement sur les côtés: d'un flave jaunâtre: à ponctuation très fine. Écusson jaune en triangle équilatéral, finement pointillé. Élytres arrondis à l'épaule, à calus médiocrement saillant, sans tranche latérale, à ponctuation extrêmement fine et serrée; d'un jaune clair, avec une large tache brune et un gros point noir: la tache étendue en avant d'un calus à l'autre en ligne courbe, touchant plus ou moins largement la base sur les côtés de l'écusson (qui reste clair), arrondie au niveau du calus, puis rétrécie en triangle large dont le sommet atteint la suture vers les quatre cinquièmes de sa longueur, d'un brun acajou; le point situé contre la tache brune, aux deux tiers de la longueur, couvrant environ le quart de la largeur d'un élytre, un peu transversal, irrégulièrement arrondi, d'un noir profond. Dessous flave, un peu plus foncé sur le métasternum; plaques abdominales très transversales.

var. **tetragrapha**, nov. — Élytres marqués en outre du dessin ci-dessus d'un gros point noir en arrière du calus, ce point parfois

étendu en forme de ligne courte et irrégulière limitant la couleur brune.

Montagne d'Ambre!; baie d'Antongil (*Mocquerys*, collection du Muséum); forêt de Fito (*Perrot* frères, collection Oberthür).

Cette espèce est extrêmement localisée. A la montagne d'Ambre, elle se trouvait à peu près exclusivement sur un arbre (sur lequel je récoltais en nombre le *Cardiophorus aeneipennis* Fleut.) et, bien que j'aie fait battre matin et soir pendant trois années à la saison chaude, je n'en ai récolté qu'une quinzaine d'exemplaires. On trouvait en même temps, mais bien plus rarement, *O. Decorsei* (2 ex.) et *reticulata* (4 ex.). C'est à ces trois espèces que se rapportent les observations consignées plus haut sur la viscosité de la sécrétion.

O. variata Muls. — Subhémisphérique et médiocrement convexe; à pubescence courte et rare. Tête jaune, à palpes et antennes flaves. Corselet brun, avec une bordure latérale flave, mal limitée en dedans; brillant; à pubescence jaune, rare et courte; légèrement sinué à la base (qui est rebordée), tronqué au-devant de l'écusson; à ponctuation très fine et très superficielle. Écusson en triangle à côtés curvilignes, en ogive à l'extrémité. Élytres arrondis aux épaules, presque droits jusqu'aux deux tiers, puis largement arrondis à l'extrémité, avec un étroit rebord relevé; d'un jaune roux vif, ornés d'une tache commune d'un brun acajou, et d'une bordure externe et de taches noires; la tache commune, en forme de triangle curviligne dont la base située à la partie antérieure est à peu près en ligne droite et transversalement étendue du milieu ou un peu plus d'un élytre à l'autre, au niveau du sixième antérieur environ de la longueur, rétrécie de là en ligne plus ou moins courbe jusqu'aux quatre cinquièmes où elle se termine en pointe large à la suture; la bordure étendue depuis l'épaule, un peu en arrière du niveau du calus huméral, jusqu'à l'angle apical, et remontant en diminuant de largeur le long de la suture où elle se termine au niveau de la partie postérieure de la tache brune; une tache ovale, prolongée à partir du niveau des deux tiers de l'écusson jusqu'au quart ou un peu moins de la longueur, beaucoup plus près de la suture que du bord externe; une bande transversale large, étendue du milieu de la largeur de l'élytre jusqu'au commencement de la bordure externe avec laquelle elle se confond en dehors, située juste en arrière du calus; une deuxième bande réunie à la bordure externe aux deux tiers de la longueur, étendue à peu près transversalement jusqu'au milieu de l'élytre, large, irrégulière, concave en avant, anguleuse en

arrière, noire. Dessous flave avec une large tache noire sur les côtés du métasternum, sur le prolongement intercoxal du premier arceau ventral, et sur la moitié antérieure de la partie médiane du deuxième. Pieds flaves. Cinquième segment ventral (♂) muni sur sa moitié postérieure d'un petit tubercule en forme de crête.

Fénérife (*Perrot* frères, collection Oberthür); Tamatave (ma collection); Soanierana (Muséum de Paris).

O. Duponti Muls. — Subhémisphérique; à pubescence grisâtre assez dense. Tête d'un blanc flave ainsi que les palpes et les antennes. Corselet de même couleur; à ponctuation extrêmement fine, presque obsolète. Écusson blanchâtre. Élytres arrondis à l'épaule, en courbe très peu accusée jusqu'aux deux tiers, puis arrondis largement jusqu'à l'extrémité; à repli étroit; d'un blanc flave, avec une grosse tache commune d'un noir brun plus ou moins foncé, discale, étendue du septième environ jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur et couvrant les quatre cinquièmes de la largeur; la bordure blanche de couleur foncière remonte le long de la suture, de sorte que la tache paraît bilobée postérieurement. Dessous d'un flave blanchâtre, avec la plus grande partie du métasternum et le milieu des deux premiers arceaux ventraux noirs. Pieds d'un flave blanchâtre.

var. **fragmentata**, nov. — Tache noire des élytres divisée en quatre taches, ces quatre taches terminées en dehors par des lignes courbes dont l'ensemble représenterait la tache commune de la forme typique, les taches antérieures plus grosses que les postérieures, droites à leur partie interne, arrondies et nébuleuses postérieurement. Dessous du corps comme dans le type.

var. **exsanguis**; nov. — Entièrement d'un flave blanchâtre en dessus et en dessous.

J'aurais été fort embarrassé pour classer ces variétés, si je n'avais trouvé presque tous les passages dans les exemplaires d'*O. Duponti* de la collection du Musée de Tring. Chez l'un d'eux, la tache est échancrée étroitement au milieu, et chez un exemplaire flave, les élytres présentent une tache vaguement nébuleuse, arquée en arrière, correspondant à la partie postérieure de la tache normale.

Cette variété pâle, outre le caractère tiré de la largeur du front, que j'indique dans le tableau dichotomique des espèces, ne peut être confondue avec *O. Decorsei*, à cause de sa taille plus grande, ni avec

O. calliops, à cause de la ponctuation beaucoup plus fine et de la taille moindre; d'autre part, *O. flaveola* s'en éloigne par sa forme ovale et non hémisphérique, et par sa tranche élytrale plus nette.

Madagascar, sans localité (Muséum de Paris, *type*); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Antanambé (Musée de Tring, ma collection); Fénérife; Antsianaka; forêt de Fito (*Perrot* frères, collection Oberthür).

Bien que Mulsant (Species, p. 837) indique la tache noire comme arrondie, elle est manifestement bilobée postérieurement dans le *type* du Muséum de Paris et dans celui de la collection Dupont.

O. funesta Muls. — En ovale court et à pubescence blanchâtre assez peu fournie. Tête d'un blanc sale, marquée sur le front d'une tache noire. Corselet d'un blanc flavescent, noir sur le milieu de la base, cette tache noire variant de grandeur sans dépasser en général le milieu de la hauteur, parfois arrondie largement, ou tronquée ou incomplètement trilobée à sa partie antérieure. Écusson d'un flave blanchâtre. Élytres à angle huméral arrondi en courbe légère jusqu'aux deux tiers de la longueur, largement arrondis en arrière; à ponctuation très fine et très superficielle; d'un blanc jaunâtre, avec sur chacun une tache noire allongée, prolongée depuis le sixième ou le septième jusqu'aux trois quarts de la longueur, à peu près parallèle à la suture, ou s'en éloignant insensiblement; parallèle par la partie interne de sa base à la base de l'élytre, puis arrondie ou tronquée obliquement en dehors et régulièrement rétrécie en courbe faible jusqu'à l'extrémité; échancrée au niveau des deux tiers de sa longueur de façon à former deux taches assez largement réunies en dedans; l'échancrure convexe en avant et entaillant en arc de cercle la couleur noire, oblique et légèrement concave en arrière, la partie postérieure de la tache noire ayant ainsi une forme oblongue ou arrondie. Dessous du corps d'un blanc flavescent, avec le métasternum et la moitié des quatre premiers arceaux abdominaux noirs. Pieds de la couleur du dessous. — Long. : 3,5-4 mill.

var. **rupta**, nov. — Tache des élytres divisée en deux; l'antérieure transversale convexe en avant, concave en arrière, la postérieure arrondie.

Cette variété se distingue de la var. *fragmentata* de *O. Duponti*, par sa forme plus allongée et son corselet bicolore.

Madagascar, sans localité (Muséum de Paris); forêt Tanala (*Alluaud*); Ambohimitombo (Musée de Tring).

Chez les exemplaires de la collection Alluaud et ceux du Musée de Tring, la tache élytrale commence un peu plus en arrière, et est plus profondément entaillée que chez le *type* de la collection Dupont actuellement en ma possession.

O. humeralis, n. sp. — En ovale court et peu convexe; à pubescence jaunâtre peu dense et à ponctuation fine et dense mais très nette, surtout sur les élytres. Tête d'un blanc flavescent. Corselet de même couleur, très transversal, en cercle très large à la base qui ne paraît ni sinuée ni tronquée au-devant de l'écusson; ce dernier noir, grand, triangulaire. Élytres un peu plus larges que la base du corselet, arrondis aux épaules, puis en courbe peu accusée jusqu'aux trois quarts de la longueur et largement arrondis à l'extrémité, avec un étroit repli; d'un jaune flave, avec une bande et un point noirs : la bande commune, couvrant toute la base des élytres, étendue sur le cinquième antérieur de leur longueur, un peu sinuée postérieurement, légèrement échancrée au niveau de la suture, anguleusement prolongée en arrière, le long du bord latéral, sur une très faible longueur; le point situé aux trois quarts de la longueur, assez gros, à peu près arrondi, pus rapproché du bord latéral que de la suture.

Dessous du corps d'un blanc flavescent, avec le métasternum et la partie médiaire du premier arceau ventral noirs; épisternes flaves. Pieds de la couleur du dessous. — Long. : 3 mill.

Forêt de Fito (*Perrot* frères, coll. Oberthür), 2 exemplaires. Ce sont les seuls exemplaires que je connaisse de cette jolie petite espèce à dessin si particulier.

O. Oberthuri, n. sp. — En ovale allongé, à côtés parallèles; flave, à taches noires et à pubescence jaunâtre. Tête d'un blanc jaunâtre, avec les palpes et les antennes plus clairs. Corselet flavescent, très transversal, sinué à la base, arrondi plutôt que tronqué au-devant de l'écusson; ce dernier en triangle équilatéral. Élytres à angle huméral arrondi, mais marqué; parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, largement arrondis à l'extrémité, à ponctuation plus nette et à pubescence plus fournie que sur le corselet; d'un blanc jaunâtre avec quatre grosses taches noires (1, 1). Tache 1 en carré légèrement transversal, légèrement tronquée à son angle antérieur externe, ne laissant qu'une étroite bordure suturale, parallèle, et une bordure deux fois plus large au bord latéral, étendue du huitième à la moitié environ de

l'élytre; tache 2 en triangle à côtés légèrement curvilignes, séparée de la tache 1 par une étroite et sinueuse bande de la couleur foncière, et s'éloignant un peu et graduellement de la suture et du bord latéral, terminée vers les sept huitièmes de la longueur de l'élytre. Ces derniers sont donc noirs, avec une bordure et une bande transversale d'un blanc jaunâtre. Dessous d'un blanc flavescent, avec le métasternum (y compris les épisternes) et la plus grande partie du premier et du deuxième arceau ventral noirs. — Long. : 5,5 mill.

var. **collaris**, nov. — Corselet avec une tache noire, couvrant les trois quarts de la base et étendue jusqu'au milieu ou un peu plus de la hauteur; en outre taches des élytres parfois réunies (1 + 1, ou 1 + 2) laissant une tache transversale jaune, reste de la bande qui les sépare à l'état normal.

Fianarantsoa; Antsianaka et lac Alaotra (*Perrot* frères, collection Oberthür).

O. quadrimaculata Weise. — Je ne connais pas cette espèce dont voici la description d'après M. Weise :

« Obtuse ovata, flavotestacea, subtilissime pubescens, elytris crebre punctulatis, maculis duabus transversis punctoque obsoleto nigris ». — Long. : 5 mill.

Madagascar (coll. Chapuis, Mus. de Bruxelles).

Comme tronquée à chaque extrémité et faiblement arrondie sur les côtés, d'un jaune brunâtre clair, à teinte plus rougeâtre sur les élytres; ces derniers à ponctuation très dense et excessivement fine, avec chacun deux grosses taches transversales noires, et un point en forme de trait nébuleux auprès de l'écusson. La première tache est en arrière de la base dont son angle antérieur interne reste aussi éloigné que de la suture. L'angle antérieur externe arrive latéralement sur le calus huméral, et reste plus éloigné de la base que l'interne; la deuxième tache est située en arrière du milieu, au niveau de la courbure postérieure des élytres; elle est un peu plus large que la tache 1. Toutes deux sont peu régulières, à contours légèrement dentelés; notamment, la première tache émet en arrière, et la deuxième en avant, un prolongement nébuleux qui montre que chez certains exemplaires les taches doivent parfois être réunies longitudinalement.

O. reticulata, n. sp. — En ovale court, peu convexe. Tête grosse, à pointillé extrêmement fin; d'un blanc flave. Corselet transversal,

faiblement sinué à la base qui est un peu avancée et arrondie au-devant de l'écusson; à ponctuation très fine, très superficielle, luisant, à pubescence rare. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, en courbe légère sur les côtés, largement arrondis à l'extrémité; ponctuation plus profonde que celle du corselet; pubescence blanchâtre, peu fournie; d'un flave blanchâtre à dessin noir composé : 1° d'une grosse tache, couvrant d'un calus à l'autre en avant, laissant la base plus ou moins étroitement, l'écusson (et parfois une légère bordure suturale) de la couleur foncière; de forme irrégulière, en carré transversal prolongé en une pointe triangulaire postérieure atteignant à peu près le bord externe en dehors et se terminant vers le milieu de la longueur; 2° une bande arquée, large, étendue de la suture (sur laquelle elle se prolonge jusqu'à l'extrémité de la précédente) jusqu'au bord latéral, enclosant ainsi une tache jaune postérieure, anguleuse en avant, et plus ou moins largement réunie par sa partie la plus avancée à l'extrémité de la précédente, concave en arrière, couvrant la suture des deux tiers à l'extrémité et le bord latéral des trois septièmes aux trois quarts environ; ce dessin laissant cinq aréoles et une bande basale d'un jaune flave : la bande étroite, réduite parfois à une tache humérale, une aréole commune en losange, étendue du tiers aux deux tiers de la longueur et jusqu'aux deux cinquièmes internes de chaque élytre, une tache jaune, large, en forme de bande transversale étendue du quart aux trois cinquièmes de la longueur du bord externe, prolongée en dedans jusqu'au milieu de l'élytre, une grosse tache juxta-apicale semi-circulaire. Dessous d'un blanc jaunâtre, avec le métasternum d'un jaune roux. Pieds flaves. — Long. : 3 mill. (vix).

var. **metasternalis**, nov. — Métasternum noir.

Montagne d'Ambre!, très rare, avec *O. Chobauti* et dans les mêmes conditions.

Facile à distinguer par son dessin et sa petite taille.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Dessous entièrement flave..... 2.
— Dessous noir, au moins sur le métasternum..... 9.

2. Élytres marqués dans leur moitié antérieure d'une grosse tache noire..... 3.
— Élytres sans grosse tache noire dans leur moitié antérieure (parfois un tout petit point noir près du bord externe). 4.

3. Taille petite : 3 mill. environ ; la couleur noire formant un réseau qui divise la surface en cinq aréoles claires dont une commune..... **reticulata**, n. sp.
— Taille moyenne : 5 mill. ; élytres avec un point juxtascutellaire et chacun deux grosses taches noires..... **quadrimaculata** Weise.

4. Élytres avec une tache commune d'un brun rouge, couvrant la plus grande partie du disque, et un point noir postérieur..... **Chobauti**, n. sp.
— Élytres sans tache commune brune sur le disque

5. Forme générale arrondie..... 7.
— Forme ovale oblongue ; ponctuation très fine ; taille moyenne : 4,5-5 mill..... 6.

6. Élytres entièrement flaves..... **flaveola** Klug.
— Élytres avec un petit point noir postérieur..... **flaveola** var. **binotata**, nov.
— Élytres avec deux petits points noirs, un en arrière du calus, l'autre à la partie postérieure..... **flaveola** var. **quadrinotata**, nov.

7. Front notablement plus large que la largeur d'un œil ; ponctuation très fine, très superficielle, extrêmement serrée ; taille moyenne : 4 mill..... **Duponti** Muls. var. **exsanguis**, nov.
— Front de la largeur d'un œil ; taille grande ou petite..... 8.

8. Taille grande : 6,5 mill. ; ponctuation très nette, assez enfoncée, dense ; élytres à tranche inclinée, très visible, surtout en arrière de l'épaule..... **calliops** Guér.
— Taille petite : 3 mill. ; ponctuation très superficielle, beaucoup plus serrée ; élytres à repli étroit, sans tranche inclinée..... **Decorsei**, n. sp.

9. Élytres à tache commune discale d'un brun rouge, le reste de l'élytre varié de flave et de noir ; taille grande : 7-8 mill..... **variata** Muls.
— Élytres sans tache brune discale commune ; taille moyenne ou petite..... 10.

10. Écusson noir. Élytres avec une bande basale commune et un point postérieur noirs..... **humeralis**, n. sp.
— Écusson roux..... 11.

11. Élytres ornés d'un réseau noir divisant leur surface en cinq aréoles claires dont une commune..... ..... **reticulata** var. **metasternalis**, nov.
— Élytres flaves à taches noires ne formant pas un réseau.. 12.

12. Forme ovale allongée; élytres subparallèles depuis la base jusqu'aux deux tiers de la longueur, marqués de deux taches noires couvrant presque toute leur surface..... 13.
— Forme arrondie ou en ovale court; élytres arrondis à partir de la base, soit avec une grosse tache commune, soit à deux taches largement séparées..... 14.

13. Corselet flave..... **Oberthuri**, n. sp.
— Corselet à tache basale noire plus ou moins étendue (taches des élytres confluentes)..... **Oberthuri** var. **collaris**, nov.

14. Forme arrondie; corselet flave; ponctuation extrêmement fine et superficielle..... 15.
En ovale court; corselet marqué d'une tache noire à la base; ponctuation très dense et bien marquée, beaucoup plus profonde..... 16.

15. Élytres avec une grosse tache noire commune, arrondie, couvrant tout le disque et laissant une bordure basale, latérale et apicale flave, qui remonte un peu le long de la suture..... **Duponti** Muls.
— Tache commune des élytres divisée en quatre taches (1,1). ..... **Duponti** var. **fragmentata**, nov.

16. Élytres ornés chacun d'une grosse tache ovale, échancrée fortement à sa partie externe, aux deux tiers de la longueur..... **funesta** Muls.
— Tache des élytres complètement divisée au niveau de l'échancrure..... **funesta** var. **rupta**, nov.

NOTE DE L'AUTEUR.

Pendant que cette partie de mon mémoire était à l'impression, M. J. Weise faisait paraître (*Archiv für Naturgeschichte*, 1909) un certain nombre de Coccinellides malgaches, dont quelques-unes me paraissent avoir été décrites dans mon travail.

Les noms de M. J. Weise devront avoir, par conséquent, le droit de priorité sur les miens.

La synonymie en sera indiquée au catalogue que j'ai l'intention d'ajouter à la fin de ce travail.

VI. SCYMNINI.

Ce groupe comprend de très petites espèces de Coccinellides pubescentes très nombreuses et difficiles à étudier. Les unes ont les antennes courtes (et ce caractère est commun à toutes les espèces paléarctiques), tandis que, chez les autres, ces organes atteignent ou dépassent la moitié des côtés du corselet.

Toutes ont pour caractères communs d'avoir les yeux finement granulés; l'épistome non échancré en demi-cercle accusé; les antennes de onze articles; les angles postérieurs du pronotum appliqués contre la base des élytres, et, en général, en face de l'angle huméral; les sutures, entre les deux premiers arceaux abdominaux et les méso et métasternum, le plus souvent peu distinctes. Les ongles sont, en général, munis d'une dent à la base; le prosternum est souvent caréné.

Tableau des Genres.

1. Antennes longues, atteignant au moins la moitié des côtés du prothorax (*Scymnini macrocerati*)..... 2.

— Antennes courtes, à peu près de la largeur du front (*Scymnini brachycerati*)..... 3.

2. Prosternum non caréné, peu convexe, triangulaire..... ..... 1. **Paramida**, n. gen.

— Prosternum bicaréné..... 2. **Scymnhova**, n. gen.

3. Prosternum prolongé en forme de mentonnière, très convexe longitudinalement sur sa ligne médiane qui est saillante, en arête arrondie..... 6. **Stethorus** Weise.

— Prosternum non prolongé en forme de mentonnière, peu convexe sur sa ligne médiane..... 4.

4. Prosternum muni de deux carènes longitudinales..... 5.

— Prosternum sans carènes; plaques abdominales incomplètes..... 5. **Nephus** Muls.

5. Plaques abdominales incomplètes..... 4. **Scymnus** Kug.

— Plaques abdominales incomplètes..... 3. **Pullus** Muls.

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (***Monogr. des***) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr.
Oedemerides (***Synopse des***), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (***Monogr. des***), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (***Synopse des***), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histerides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (***Description d'***), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (***Monogr. du genre***), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (***Revision des***)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (***Monogr. du genre***), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (***Tableau synopt. du genre***), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. ***Nécrophages*** (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. ***Colydiides, Rhysodides, Trogositides*** (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue ***des Coléoptères de la faune gallo-rhénane***, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, *rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (***examen et admission des mémoires et correspondance scientifique***).

Le 2e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les ***Types*** que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.

Table des matières du 1er trimestre 1909

H. Brown. — Mœurs et métamorphoses d'*Agrotis Constanti* Mill. [pl. I]. 1

J. Vachal. — Sur le genre *Melitoma* S.F. et Serv., et sur les genres voisins de la sous-famille des *Anthophorinae*. . 5

A. Raffray. — Nouvelles espèces de Psélaphides (fig.). . . 15

Ch. Alluaud. — Diagnoses de *Colpodes* nouveaux de Madagascar (fig.) 53

A. Sicard. — Revision des Coccinellides de la faune malgache (fig.) [à suivre]. 63

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXVIII. — ANNÉE 1909

2e TRIMESTRE

PARIS

AU SIEGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

NOVEMBRE 1909

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : Ph. Grouvelle.

Smithsonian Institution.
DEC 11 1909

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les **membres** de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1904). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin (années 1895 à 1904), chaque . . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série complète in-12, vol. 1 à 27) . . . . . 150 et 175 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. V (*Phytophaga*) . . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900 . . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— Noires . . . . . 4 et 5 fr.
— Coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides (*Monogr. des*), par de Marseul, 1 pl. n. . . . . 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et especes des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

1. Gen. **Paramida**, n. gen.

En ovale court, convexe et pubescent. Facies d'un gros *Scymnus*. Épistome à échancrure en arc de cercle très large; labre transversal. Antennes insérées à la partie antéro-interne des yeux, longues, atteignant au delà de la moitié des côtés du prothorax, de onze articles, le premier gros et renflé, à massue de trois articles aplatie et très longue. Front large, yeux petits, peu saillants, arrondis fortement à leur côté interne. Prosternum sans carènes, convexe et étroit, prolongé au delà des hanches antérieures, droit en avant. Mésosternum transversal, droit à ses bords antérieur et postérieur, séparé du métasternum par une suture très nette.

Paramida. Massue antennaire.

Métasternum grand, convexe, avec un profond sillon médian. Ventre de cinq arceaux, le premier très grand, le dernier à peine plus long que le précédent. Fémurs sillonnés à leur partie inférieure pour recevoir les tibias, et ces derniers sillonnés également sur leurs deux tiers postérieurs pour recevoir le tarse. Ongles bifides. Plaques abdominales complètes, atteignant tout près de l'extrémité de l'arceau. Épipleures des élytres non fovéolés.

Très voisin du genre *Amida* Lewis, dont il diffère par son front très large, ses yeux petits et non parallèles à leur côté interne.

P. griseipennis, n. sp. — Tête grosse, d'un roux brun clair, avec les yeux petits et peu saillants; front très large, plan, à ponctuation extrêmement fine; parties de la bouche, antennes et palpes de même couleur. Corselet de même couleur que la tête, non sinué à la base, à peine rétréci en avant, fortement échancré à son bord antérieur, à côtés presque droits, à ponctuation très fine et assez peu dense, à pubescence assez clairsemée et roussâtre. Écusson roux, en triangle un peu plus long que large. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à peu près droits sur les côtés jusqu'aux deux tiers, puis rétrécis en ogive arrondie à l'extrémité; à calus luisant, petit et saillant; à déclivité très abrupte en arrière; noirs, à pubescence blanchâtre très serrée et couchée, qui les fait paraître gris, à ponctuation double, plus forte que celle du corselet. Dessous roux, avec le méta-

sternum d'un brun foncé et les épipleures d'un noir ardoisé. Pieds d'un jaune clair. — Long. : 3 mill.

Ambohimitombo (*F. Mayor*).

2. Gen. **Scymnhova**, n. gen.

Très voisin du genre *Paramida*, mais à forme un peu plus allongée et plus régulièrement convexe. Taille petite, corps convexe et pubescent. Tête médiocre; front large, légèrement convexe; yeux petits et arrondis; épistome tronqué en avant; labre légèrement transversal. Antennes insérées à la partie antéro-interne des yeux, de onze articles, les trois derniers formant une massue allongée. Prosternum plan à sa partie médiane, cette partie plane limitée par deux faibles carènes convergeant en avant. Mésosternum droit en avant, confondu entièrement avec le métasternum à sa partie postérieure; ce dernier grand, non sillonné. Épimères métathoraciques prolongés presque jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral. Ventre de cinq arceaux, le premier grand, le dernier court et transversal. Plaques abdominales complètes, étendues jusqu'aux trois quarts, ou un peu plus, du dernier arceau ventral. Ongles simples, épaissis à la base.

Scymnhova Antenne.

Distinct du genre *Amida* par ses yeux arrondis et petits, et ses ongles simples; du genre *Paramida* par son prosternum caréné, ses plaques abdominales moins longuement prolongées et ses ongles simples.

Ce genre comprend trois espèces malgaches.

S. ornatipennis, n. sp. — Ovale, médiocrement convexe, pubescent. Tête grosse, enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur des yeux, à ponctuation grosse, superficielle et écartée; noire avec le labre roux. Yeux arrondis, échancrés par les joues à leur partie antéro-interne. Antennes rousses, à massue rembrunie; palpes roux. Corselet noir, fortement arrondi sur les côtés en avant, fortement échancré à la partie antérieure, largement arrondi à la base. Écusson noir, petit. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, faiblement arrondis sur les côtés, en arc de cercle assez étroit à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au premier tiers; calus huméral petit et peu saillant; ponctuation fine, simple et superficielle; pubescence fine, courte et peu dense; épipleures prolongés jusqu'au niveau de la base du troisième arceau ventral ; noirs,

à trois taches d'un jaune roux vif : la première en ovale un peu oblique en dehors, étendue environ du huitième au quart de la longueur et couvrant un peu plus du tiers de la largeur, un peu plus rapprochée de la base que du bord externe et deux fois plus que de la suture; la seconde plus petite, en ovale un peu allongé, éloignée de la suture d'une distance égale à son propre diamètre; la troisième en ovale transversal, aux trois quarts de la longueur, aussi grosse que la première, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe. Dessous noir, lisse sur le prosternum et le métasternum. Carènes prosternales réunies en ogive émoussée; plaques abdominales très arrondies, leur partie interne presque droite. Ventre à ponctuation assez grosse et écartée; pubescence clairsemée. Pieds d'un roux vif. — Long. : 2.2 mill.

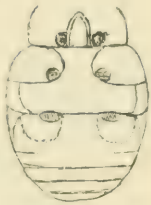

Montagne d'Ambre, un exemplaire.

S. quadrimaculata, n. sp. — En ovale court, plus petit que le précédent, mais de forme tout à fait semblable. Tête grande, transversale, d'un noir brun, à labre plus clair. Antennes rousses, palpes plus foncés. Corselet transversal, bombé, arrondi sur les côtés; à ponctuation simple, grosse et peu dense; noir, luisant; à pubescence grise, courte et clairsemée. Écusson médiocre, noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, élargis jusqu'au quart antérieur de leur longueur, arrondis faiblement jusqu'aux trois quarts, terminés en ogive arrondie, à calus huméral très peu marqué, à pubescence plus longue que celle du corselet, mais éparse, à ponctuation semblable. D'un noir brun, plus ou moins foncé, avec deux taches claires de taille variable : la première, la plus grande, étendue du sixième environ à la moitié, ou un peu moins, de la longueur (parfois plus petite chez les exemplaires foncés), arrondie et un peu allongée, également éloignée de la base, du bord externe et de la suture, couvrant environ les deux tiers de la largeur; la seconde étendue des deux tiers aux cinq sixièmes, en un carré un peu transversal et à angles arrondis, ne laissant qu'une faible bordure brune à la suture et au bord externe. Dessous passant du roux au brun foncé, avec les pattes en général plus claires. Carènes prosternales réunies en avant en courbe étroite. Métasternum presque lisse. Plaques abdominales prolongées un peu au delà de la moitié de l'arceau, à partie externe moins incli-

née que l'interne. Ventre à ponctuation nette et clairsemée. Pieds roux ou bruns. — Long. : 1,8 mill.

Les taches varient un peu de taille et de forme; la première est parfois arrondie et non allongée, la seconde, petite et arrondie.

Montagne d'Ambre!, en battant les arbustes, pas très rare; Diego-Suarez (*Alluaud*).

S. quadriguttata, n. sp. — Plus grand et plus large que le précédent, auquel il ressemble beaucoup. Tête noire, à labre plus clair; antennes et palpes rembrunis. Corselet de même forme que dans l'espèce précédente, mais mat, à ponctuation plus forte et plus dense. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis de l'angle huméral à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au milieu, à calus huméral petit et peu saillant, à ponctuation plus faible que celle du corselet; noirs, avec deux taches ponctiformes d'un blanc jaunâtre : la première couvrant le tiers de la largeur, et étendue du sixième au tiers de la longueur, arrondie; la seconde un peu plus petite, également arrondie, située aux trois quarts de la longueur, également éloignée de la suture et du bord externe. Dessous variant du brun au noir, plus clair sur l'abdomen, avec les pattes foncées. Prosternum finement ridé transversalement, à carènes réunies en ogive aiguë. Méso et métasternum à gros points épars, sauf le centre du métasternum, qui reste lisse et non sillonné. Plaques abdominales comme dans l'espèce précédente, mais plus ogivales. — Long. : 2 mill.

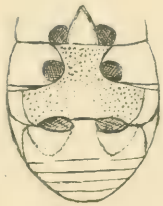

Cette espèce se distingue des variétés foncées de la précédente par sa taille plus grande, sa forme plus large, la ponctuation plus forte du pronotum et du dessous du corps, les pattes toujours foncées.

Région de l'Androy, Ambovambé (*Decorse*, coll. du Muséum de Paris).

Tableau des Espèces.

1. Élytres noirs à six taches claires (1, 1, 1)... **ornatipennis**, n. sp.
— Élytres noirs à quatre taches claires (1, 1)..... 2.
2. Taches des élytres grandes, ne laissant de la couleur foncière qu'une étroite bordure externe et une bande transversale médiane; pattes claires; taille plus petite. (Montagne d'Ambre)..... **quadrimaculata**, n. sp.

— Taches des élytres petites, arrondies; pattes foncées; taille plus grande (sud de l'île, région de l'Androy .... **quadriguttata**, n. sp.

3. Gen. **Pullus** Muls.

P. coeruleipennis, n. sp. — En ovale court, régulièrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un rouge rosat; la première légèrement plus foncée, à ponctuation fine et clairsemée. Corselet à peine rétréci en avant, à côtés presque droits, à échancrure antérieure large, à ponctuation fine et peu dense et à longue pubescence grise assez épaisse. Écusson roux. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, d'un bleu métallique assez foncé, à pubescence blanchâtre, longue et assez dense, à ponctuation peu profonde. Dessous d'un jaune rougeâtre clair, passant au brun sur le métasternum. Épipleures des élytres foncés. Prosternum plan, muni de chaque côté d'une carène réunie en avant à celle du côté opposé, en ogive assez aiguë. Mésosternum transversal, droit en avant et en arrière. Métasternum grand, convexe, luisant, sillonné, couvert de points gros, superficiels et peu denses. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau, en arc régulier. Pieds d'un jaune rougeâtre clair. — Long. : 2 mill.

Bien distinct de toutes les autres espèces par ses élytres d'un bleu métallique.

Ile de la Réunion : St-Denis. Un seul exemplaire (capitaine *Guyenet*), ma collection.

P. nigripes, n. sp. — En ovale assez allongé, médiocrement convexe, à pubescence soyeuse. Tête d'un rouge roux, luisante, à ponctuation fine, assez dense. Antennes et palpes maxillaires brunâtres; les premières à premier article très renflé, les suivants grêles et allongés, ceux de la massue transversaux; labre long. Corselet de même couleur que la tête ♂, avec parfois une tache vague rembrunie au-devant de l'écusson ♀; à ponctuation fine, mais bien marquée et assez dense, luisante; à pubescence clairsemée, un peu plus épaisse aux angles postérieurs, à côtes

P. nigripes. Antenne.

presque droits; rétréci en avant, prolongé au milieu de la base, mais non sinué. Écusson noir, petit. Élytres arrondis aux épaules, très faiblement arrondis sur les côtés, obtusément arrondis à l'extrémité; à calus huméral petit, bien détaché et saillant. Dessous noir, avec les côtés du prosternum et le prolongement intercoxal du premier arceau ventral roux; carènes du prosternum rapprochées et convergentes; plaques abdominales grandes, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau environ. — Long. : 2.5 mill.

Ambositra : centre de Madagascar, ma collection.

P. nossibeanus, n. sp. — En ovale court; luisant, médiocrement convexe, à pubescence extrêmement fine. Tête d'un roux clair ♂, passant au brun ♀, mais jamais franchement noire; antennes et palpes clairs. Corselet faiblement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, faiblement sinué et avancé en lobe large à la base, avec une fine ligne transversale au-devant de l'écusson; à pubescence rare et fine, à ponctuation extrêmement superficielle, simple, peu dense; d'un roux testacé un peu brunâtre sur le disque ♂, ou largement brunâtre, avec les côtés un peu plus clairs ♀. Élytres aussi larges que le corselet à la base, faiblement arrondis sur les côtés jusqu'aux trois quarts, en arc de cercle large à l'extrémité; à calus huméral assez saillant; à ponctuation beaucoup plus forte que celle du corselet; à pubescence assez longue, mais peu dense; d'un brun noir sur les deux tiers antérieurs, d'un rouge jaune sur leur tiers postérieur, la partie ainsi colorée s'avançant en ligne courbe sur le disque, si bien que la suture et le bord latéral sont un peu plus longuement noirâtres. Prosternum roussâtre sur les côtés et à la partie antérieure, muni de deux carènes très fines, légèrement convergentes; métasternum transversal, droit en avant, concave en arrière, à ponctuation rugueuse. Métasternum convexe, non sillonné, couvert de très gros points très profonds. Plaques abdominales prolongées environ jusqu'aux deux tiers de l'arceau, complètes. Dessous noir sur le métasternum et le milieu du premier et du deuxième arceau ventral, passant au brun roux sur les côtés. Pieds roux, plus ou moins brunâtres. — Long : 1,8-2 mill.

Nossi-bé (*Pierron*, coll. du Muséum de Paris); Nossi-bé, forêt de

Loukoubé (*Alluaud*); baie d'Antongil (*Mocquerys*, coll. du Muséum de Paris).

P. propiptoides, n. sp. — Arrondi en ovale très court, presque hémisphérique, très convexe, pubescent. Tête jaune ♂, ou noire ♀, à ponctuation très fine et assez dense. Palpes maxillaires et antennes roux. Corselet rétréci en avant, non sinué à la base, faiblement avancé au-devant de l'écusson; à ponctuation simple, superficielle et assez dense, d'un noir profond, avec les angles antérieurs très étroitement bordés de roux ♂. Élytres très convexes, de la largeur du corselet à la base, fortement arrondis sur les côtés jusqu'à l'extrémité; à calus huméral petit et saillant; noirs, avec l'extrémité parfois très étroitement bordée de rouge; à pubescence courte, fine et semi-dressée; ponctuation forte, à gros points extrêmement serrés, mais assez peu profonds. De l'écusson partent de chaque côté deux lignes de points plus gros, parallèles, et en ligne légèrement courbe, étendue jusqu'au milieu de la suture; les deux lignes internes enclosant en arrière de l'écusson un espace juxtasutural presque lisse et dépourvu de pubescence, analogue à celui qui existe dans le *Propiptus subopacus* Weise, de Sumatra. Dessous noir avec les côtés et l'extrémité du ventre d'un roux vif. Carènes prosternales parallèles, courtes, séparées par un espace plan et rugueux; mésosternum transversal, rugueusement ponctué. Métasternum très convexe, fortement ridé transversalement, à large sillon obsolète. Plaques abdominales complètes, légèrement concaves, étendues jusqu'aux trois quarts de l'arceau environ, très rugueusement ponctuées dans leur moitié basale, lisses à l'extrémité. Pieds d'un roux vif. — Long. : 2-2,3 mill.

Dans la collection Mniszech, cette espèce était confondue avec le *P. plutonus*. Les exemplaires venaient de Deyrolle qui avait fourni les *types* à Mulsant, et peut-être ce dernier avait-il confondu également ces deux espèces, car la description de la ♀ du *P. plutonus* convient absolument au *P. propiptoides*, sauf le caractère si net de la ponctuation élytrale.

Montagne d'Ambre!, assez commun; Madagascar (*Goudot*, coll. du Muséum de Paris).

P. plutonus Muls. — En ovale court; convexe, pubescent. Tête rousse ♂, ou brunâtre ♀, à ponctuation très fine. Antennes et palpes roux. Corselet noir, à bordure latérale mal limitée ♀, à côtés ar-

rondis dans leur tiers antérieur, à peine sinué à la base de chaque côté de la ligne médiane, à ponctuation très superficielle. Écusson noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés en arc de cercle large à l'extrémité; d'un noir profond, avec l'extrémité apicale plus ou moins distinctement rougeâtre. Dessous du corps noir, avec les deux ou trois derniers arceaux du ventre d'un rouge testacé, ainsi que les côtés du prosternum; ce dernier à carènes parallèles; suture méso-métasternale indistincte. Métasternum convexe, non sillonné, couvert de très gros points rapprochés. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau. Pubescence du dessous du corps assez longue, grise sur les épipleures et l'avant-corps, passant au roux sur l'abdomen. Pieds d'un jaune roux. — Long. : 1,7-2,2 mill.

var. **erythroderes**, nov. — Corselet rouge avec une étroite bande noire au-devant de l'écusson. Cette variété, dont je ne connais que le ♂, m'a semblé être plus grosse que le type, plus pubescente, et avec des plaques abdominales remontant plus brusquement au bord externe. La partie rouge apicale des élytres est également un peu plus nette et plus étendue que dans la plupart des exemplaires typiques; mais elle est tellement semblable, pour tout le reste, au *P. plutonus*, que je ne la considère pas comme spécifiquement distincte, mais comme une variété à couleur claire.

Cette espèce semble répandue dans toute l'île. Je l'ai prise communément à la montagne d'Ambre, en battant les arbres. La variété *erythroderes* vient également de cette localité.

Tableau des Espèces.

1. Élytres de couleur métallique..... **coeruleipennis**, n. sp.
— Élytres de couleur non métallique..... 2.
2. Pattes entièrement d'un noir profond..... **nigripes**, n. sp.
— Pattes claires, à cuisses parfois rembrunies..... 3.
3. Élytres noirs, avec parfois une étroite bordure apicale rougeâtre..... 4.
— Élytres bruns, devenant graduellement clairs sur leur quart postérieur..... **nossibeanus**, n. sp.
4. Carènes du prosternum parallèles, éloignées l'une de l'autre; l'intervalle qui les sépare plan et ridé. Corselet noir ♀, ou avec une petite tache d'un jaune vif à l'angle antérieur ♂..... **propiptoides**, n. sp.

— Carènes du prosternum légèrement convergentes, séparées par un sillon étroit, à gros points. Corselet rouge ou brun sur les côtés jusqu'à la base, et parfois au bord antérieur ..... 5.

5. Corselet noir avec les côtés étroitement et peu nettement ♀, et le bord antérieur ♂, plus ou moins largement rouges..... **plutonus** Muls.

— Corselet rouge, avec une étroite bordure basale noire au-devant de l'écusson..... var. **erythroderes**, nov.

4. Gen. **Scymnus** Kug.

Une seule espèce de ce genre était connue, *S. constrictus* Muls., de l'île Maurice (coll. Westwood). Je l'ai retrouvée à Madagascar, ainsi qu'une deuxième espèce.

S. constrictus, Muls. — En ovale court. Tête entièrement d'un brun jaune ♂, ou noirâtre avec le labre et l'épistome clairs ♀; à ponctuation extrêmement fine et peu dense; luisante. Palpes et antennes d'un roux vif. Corselet noir, avec les angles antérieurs étroitement et peu distinctement ♀, ou les côtés, sur un espace triangulaire étendu en avant jusqu'à la sinuosité post-oculaire et touchant la base en se rétrécissant en arrière ♂; d'un jaune testacé, non sinué à la base, à côtés presque droits, à ponctuation fine. Écusson noir, triangulaire. Élytres de la largeur du corselet à la base, en arc de cercle assez large à l'extrémité, faiblement arrondis sur les côtés; à calus huméral saillant; d'un jaune roux, avec une bordure basale, externe et suturale noire : la bordure suturale étendue à la base d'un calus à l'autre, recouvrant à ce niveau à peu près le huitième de la longueur, rétrécie sur la suture jusqu'au quart de la longueur et occupant à ce niveau le quart, ou un peu moins, de la largeur, puis dilatée en un losange large couvrant presque la moitié de la largeur et de la moitié aux cinq huitièmes de la longueur, laissant l'extrémité de la suture

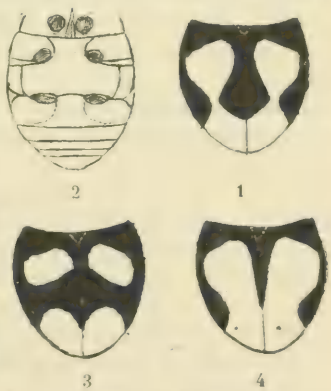

S. constrictus. 1, type; 2, dessous; 3, var. *intercisus*; 4, var. *subsuturalis*.

rousse; la bordure externe liée à la précédente à la base, au niveau du calus dont la moitié postérieure reste claire, puis rétrécie et dilatée de nouveau jusqu'au tiers externe, en face de la dilatation de la tache suturale, laissant ainsi sur chaque élytre une tache jaune longitudinale, fortement rétrécie au milieu. Carènes du prosternum formant en avant un angle très aigu; suture entre le méso et le métasternum indistincte; ceux-ci recouverts de gros points assez denses, parfois réunis transversalement en formant de grosses rides. Plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur de l'arceau. Dessous noir, avec les trois ou quatre derniers arceaux ventraux d'un roux testacé. Pieds d'un roux vif ♂ ou à cuisses légèrement rembrunies ♀. — Long. : 2-2,2 mill.

var. **intercisus**, nov. — Tache jaune des élytres divisée en deux taches (l'une discale, l'autre apicale) par la réunion des parties dilatées des bordures suturale et externe.

var. **subsuturalis**, nov. — Bordure suturale des élytres terminée en pointe sur la suture, non dilatée postérieurement.

Ile Maurice (coll. Westwood, coll. du Muséum de Paris); montagne d'Ambre!; Tamatave (Mme *Griner*); Diego-Suarez (*Alluaud*); région de l'Androy (*Decorse*); Camanzi, Mayotte (*Alluaud*).

Assez commun; semble répandu dans toute l'île.

S. madagascariensis, n. sp. — Ovale et médiocrement convexe. Tête noire, luisante, à pubescence courte et clairsemée, avec le labre, les antennes et les palpes d'un jaune tirant sur le rouge. Corselet noir, à peine rétréci en avant, à côtés presque droits, à pubescence grise assez dense. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, à calus huméral peu saillant, à ponctuation double, plus forte que celle du corselet, à pubescence longue et dense. Prosternum avec deux carènes rapprochées, parallèles. Mésosternum transversal, échancré en arc de cercle large à la partie antérieure, droit à la partie postérieure où il est nettement séparé du métasternum par une suture bien visible; ce dernier convexe, non sillonné, marqué de points gros, superficiels et médiocrement denses. Abdomen noir comme la poitrine, avec les deux derniers arceaux rougeâtres; premier arceau très grand; plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau, leur partie postérieure parallèle au bord postérieur de celui-ci, incomplètes en dehors. Pieds d'un rouge jaune vif. — Long. : 1,5 mill.

Montagne d'Ambre.

Distinct du *S. plutonus* Muls., en compagnie duquel je l'ai récolté, par sa forme moins convexe, ses élytres et son corselet entièrement noirs.

TABLEAU DES ESPÈCES.

Élytres noirs, concolores..... **madagascariensis**, n. sp.
Élytres clairs, à bordure externe et suturale noire.....
..... **constrictus** Muls.

5. Gen. **Nephus** Muls.

Ce genre comprend deux espèces, l'une de Madagascar, l'autre de l'île Maurice.

N. oblongosignatus, Muls. — Cette espèce m'est inconnue. Voici la diagnose qu'en donne Mulsant :

« Brièvement ovale, pubescent. Élytres noires ornées chacune d'une « tache ovale, oblongue, discale, couvrant du tiers aux cinq sixièmes « de la longueur. — Long. : 0.0022; Larg. : 0.0015.

« Corps brièvement ovale, pubescent. Prothorax et élytres noirs, « celles-ci ornées chacune d'une tache d'un jaune rouge, ovale, « oblongue, couvrant du tiers aux cinq sixièmes environ de la lon- « gueur et les deux tiers médiaires de la largeur. Dessous du corps « noir. Pieds : cuisses noires, genoux, jambes et tarses d'un flave tes- « tacé. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts environ « de l'arceau.

« Patrie : l'île Maurice (coll. Westwood). »

N. Grinerae, n. sp. — Noir; en ovale court, très convexe. Tête noire ♀, ou noire avec la partie antérieure du front, l'épistome, le labre et les parties de la bouche d'un jaune brunâtre clair ♂. Antennes et palpes jaunes. Corselet noir, à ponctuation fine et superficielle; à côtés presque droits, fortement rétrécis en avant; non sinué aux angles postérieurs; un peu avancé et arrondi au-devant de l'écusson à la base, qui est finement rebordée. Élytres à ponctuation semblable à celle du corselet, de la largeur de la base de celui-ci aux épaules, régulièrement arrondis, en s'atténuant un peu, jusqu'à l'extrémité, où ils sont en arc de cercle large; à calus huméral peu saillant, à pubescence grise assez fournie et couchée; noirs avec une tache d'un rouge sombre nettement limitée, en ovale assez allongé, étendue

de la moitié aux quatre cinquièmes de la longueur et couvrant les deux tiers médiaires de la largeur. Dessous d'un brun châtain plus clair sur l'abdomen; les pattes sont jaunes, avec les quatre cuisses postérieures rembrunies. Prosternum légèrement convexe sur la ligne médiane, sans carènes, avec un léger rebord le long des hanches antérieures. Métasternum convexe, luisant, sans sillon. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau. — Long. : 1,7 millim.

Tamatave (Mme *Griner*, ma collection), deux exemplaires.

Tableau des Espèces.

1. Noir, avec une grosse tache rouge discale, étendue du tiers aux cinq sixièmes de l'élytre (Ile Maurice)..... ..... **oblongosignatus** Muls.
— Noir, avec une tache rouge arrondie sur la partie postérieure des élytres (Madagascar)..... **Grinerae**, n. sp.

6. Gen. **Stethorus** Weise.

Ce genre comprend de petites Coccinelles à élytres noirs, sans taches; il est bien caractérisé par la forme du prosternum. J'en ai trouvé deux espèces malgaches, toutes deux analogues à notre *Scymnus punctillum* Weise (*minimus* Payk.).

S. minutissimus, n. sp. — Noir; en ovale très court; couvert d'une pubescence blanchâtre, courte et médiocrement dense. Tête avec le labre, l'épistome et les parties de la bouche claires. Corselet à ponctuation grosse, mais très superficielle, uniforme sur toute la surface, comme variolique vue à fort grossissement; à côtés médiocrement arrondis sur les côtés, rétrécis en arrière où ils présentent ensemble une ogive arrondie, fortement convexes, leur point le plus élevé au premier tiers de la longueur; à calus huméral très peu accusé; à ponctuation semblable à celle du corselet, mais encore plus superficielle, et à points un peu moins gros. Dessous d'un noir profond. Mésosternum séparé du métasternum par une suture obsolète; ce dernier très convexe, avec de gros points épais et superficiels, plus serrés sur l'abdomen. Épipleures des élytres à ponctuation grosse, pro-

fonde et serrée; plaques abdominales petites, rejoignant le bord antérieur vers le tiers externe de l'arceau. — Pieds d'un jaune clair dans les deux sexes. — Long. : 1-1,25 mill.

Montagne d'Ambre, rare.

S. cruralis, n. sp. — Noir; en ovale court et peu atténué en arrière, couvert d'une pubescence grise, couchée, assez longue. Tête noire, y compris l'épistome, avec le labre et les parties de la bouche d'un jaune vif, ainsi que les palpes et les antennes. Corselet à côtés presque droits, finement rebordés, à angles antérieurs avancés. Ponctuation extrêmement superficielle sur le disque, plus profonde et presque rugueuse tout près du bord latéral. Écusson petit, noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, parallèles jusque tout près de l'extrémité qui est largement arrondie, à calus huméral peu saillant; ponctuation uniforme, à gros points superficiels, plus gros, plus denses et plus profonds que ceux du disque du corselet. Dessous noir. Prosternum ridé transversalement. Métasternum très convexe, à points un peu plus serrés que dans l'espèce précédente. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'anneau, en courbe beaucoup plus accusée en dedans qu'en dehors. Pattes jaunes, avec les quatre cuisses postérieures noires. — Long. : 1,75 mill.

Distinct du précédent par sa ponctuation, ses plaques abdominales, sa taille et la couleur de ses pieds.

Ambositra, un seul exemplaire.

Il existe un *Stethorus* du sud de l'Afrique, *S. aethiops* Weise, décrit de Kwai, qui m'est inconnu, mais auquel je rapporte un insecte du même genre, qui m'a été donné par le regretté Dr Martin, qui l'avait récolté à Capetown; la description de J. Weise lui convient de point en point.

Il diffère du *S. minutissimus*, par sa taille plus grande, sa ponctuation semblable à celle du *S. cruralis*, et par ses élytres en courbe large, peu rétrécis en arrière.

Il diffère d'autre part du *S. cruralis*, par sa taille un peu plus petite, la couleur de ses pieds qui sont entièrement clairs, et celle de la bouche et de l'épistome, qui sont plus rouges et moins jaunes.

Le *S. jejunus* Casey me semble synonyme de cette espèce.

Tableau des Espèces.

1. Taille plus petite, pattes claires..... **minutissimus**. n. sp.
— Taille plus grande, cuisses foncées..... **cruralis**, n. sp.

VII. RHIZOBIINI.

Ce groupe, caractérisé par la forte granulation des yeux et la longueur des antennes, n'avait pas, jusqu'à ces derniers temps, de représentants connus à Madagascar. J. Weise a décrit récemment un *Rhizobius* découvert par Hildebrandt. J'ai reçu moi-même de la Grande-Terre un petit insecte du même groupe, qui semble devoir former un genre à part facile à distinguer par l'absence de plaques abdominales.

Tableau des Genres.

1. Plaques abdominales bien marquées; ongles dentés.....
..... 1. **Rhizobius** Steph.
— Plaques abdominales très incomplètes, à peine marquées; ongles simples..... 2. **Microrhizobius**, n. gen.

1. Gen. **Rhizobius** Steph.

Ce genre comprend, à Madagascar, une seule espèce dont M. Weise donne la description suivante :

R. C-pallidum Weise. — « Sat breviter ovalis, convexiusculus. « Niger, subtiliter cinereo-pubescens, nitidulus; antennis piceis; basi « abdomineque brunneo-rufis; prothorace crebre punctulato; elytris sat « crebre subtiliter punctatis, singulo annulo flavo, extus aperto, si- « gnatis. — Long. : 3 mill. »

« Madagaskar inter-Aust (*Hildebrandt*) ».

C'est la première espèce malgache de ce groupe, connu seulement jusqu'ici du continent africain.

2. Gen. **Microrhizobius**, n. gen.

Corps ailé, peu convexe, en ovale allongé et pubescent. Élytres plus larges que le corselet à la base. Prosternum assez large, aplati, légèrement anguleux à sa partie antérieure. Mésosternum presque carré. Métasternum plan, non convexe. Premier arceau ventral à peine plus long que le suivant; plaques abdominales très incomplètes, indiquées seulement par un faible relief en arc de cercle, prolongé à peine jus-

qu'au milieu de l'arceau. Antennes de onze articles, insérées à la partie antéro-interne des yeux, le premier article long, courbé, légèrement renflé, le neuvième un peu avancé à son extrémité interne; les trois derniers formant une massue brusque très longue, tronquée à l'extrémité. Onychium très long; les ongles m'ont paru simples. Les caractères tirés des antennes et des plaques abdominales caractérisent nettement ce genre.

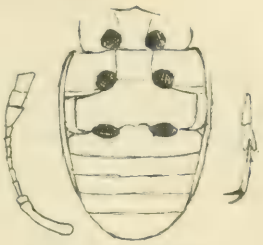

M. madagascariensis.
Antenne, dessous et tarse.

M. madagascariensis, n. sp. — En ovale allongé, peu convexe, pubescent. Tête grosse, enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur des yeux qui sont petits, arrondis, fortement échancrés par les joues à leur partie antérieure; d'un noir brun foncé, avec le labre, les palpes et les antennes roux: labre allongé, ne cachant pas les mandibules, qui sont assez grandes et bifides. Antennes de onze articles, conformées comme il a été dit plus haut. Corselet brun, faiblement échancré en avant, à côtés arrondis, rétréci à sa partie antérieure et à sa partie postérieure, à ponctuation fine et superficielle, largement arrondi à la base et faiblement sinué près des angles postérieurs. Écusson grand, triangulaire. Élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, à tranche assez nette et relevée à partir de l'angle huméral jusqu'à la courbure postéro-externe, à peu près parallèles à partir de la base jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, largement arrondis à l'extrémité; à pubescence grisâtre assez longue et peu fournie, à ponctuation presque rugueuse; d'un noir mat, avec deux taches d'un jaune roux : la première étendue depuis le calus huméral jusqu'au quart de la longueur et sur les deux tiers de la largeur, irrégulièrement arrondie, tronquée obliquement en dedans; la seconde plus grande, de la moitié aux cinq sixièmes de la longueur, ne laissant qu'une étroite bordure brunâtre le long de la suture et sur la tranche externe, à peu près régulièrement arrondie. Dessous d'un roux brunâtre clair, ainsi que les épipleures. Pieds roux. — Long. : 1,7 mill.

Grande-Terre, un exemplaire.

***

III. PSEUDOCOCCINELLIDAE.

J'ai maintenu cette division pour les Coccinelles ayant les palpes maxillaires non sécuriformes, bien qu'à première vue elle semble formée d'éléments un peu hétéroclites. Cependant, les insectes qui la composent, outre le caractère tiré de la forme du dernier article des palpes, semblent différer également par leur genre de vie. J'ai pu observer en Tunisie le *Pharus setulosus* vivant sur les thuyas de l'hôpital du Belvédère, en colonies assez nombreuses, fixées surtout au niveau des amoncellements de feuilles sèches ou de branches collées ensemble par de la moisissure.

Les *Habrolotis* de Madagascar ont des mœurs absolument analogues, et il en est de même, d'après M. Fruhstorfer, des *Sticholotis* des Iles de la Sonde. Le genre *Coelopterus* vit sous des algues. D'autre part ces animaux présentent un facies assez spécial, ceux qui sont glabres étant entièrement lisses et à téguments durs et se rapprochant des *Panomea*, tandis que ceux qui sont pubescents ont l'aspect général des *Rhymbus*.

Ils semblent de ce fait établir la transition avec le groupe des *Endomychidae*.

Les espèces malgaches peuvent être réparties dans les genres suivants.

Tableau des Genres.

1. Tête très inclinée; épistome s'adaptant à l'état de contraction à la partie antérieure du prosternum, les parties buccales étant ainsi recouvertes. 1. **Serangium** Blackb.

— Parties de la bouche à découvert, l'épistome restant toujours éloigné de la partie antérieure du prosternum ... 2.

2. Antennes de onze articles ..... 3.

— Antennes de dix articles; partie supérieure du corps en général à pubescence à peu près uniforme .... 2. **Pharoscymnus** Bed.

3. Corselet à angles postérieurs bien marqués, contigus à la base des élytres; dessus glabre..... 4. **Sticholotis** Cr.

— Corselet à angles postérieurs arrondis, inclinés en bas et restant ainsi éloignés de la base des élytres, côtés très courts comme chez les *Chilocorus;* dessus à poils fins et rares avec le disque des élytres glabre .... 3. **Habrolotis** Weise.

1. Gen. **Serangium** Blackb.

Syn. *Semichnoodes* Weise.

J'ai compris ce genre parmi les *Pseudococcinellidae* parce que le dernier article des palpes maxillaires n'est pas sécuriforme. Il n'est pas non plus conique et pointu à l'extrémité comme dans les autres genres malgaches du même groupe. Il est cylindrique, obliquement tronqué à l'extrémité, avec la partie externe aiguë.

Ce genre est très facilement reconnaissable à son prosternum très convexe, élargi en avant et sur lequel l'épistome vient s'appuyer quand l'animal se contracte, masquant ainsi les organes buccaux; les pattes sont analogues à celles du genre *Cryptogonus*. Les antennes sont également très caractéristiques. J'ai pu étudier le *S. monticola* que j'ai capturé à la montagne d'Ambre en plusieurs exemplaires, et grâce à l'obligeance de J. Weise, le *S. Kunowi*, espèce typique pour laquelle le genre *Semichnoodes* a été créé. Ce dernier insecte, qui est de l'Afrique orientale allemande, s'éloigne de toutes les espèces malgaches par le dessous du corps de couleur claire. Dans toutes les espèces malgaches, le dessous est de couleur foncée d'une manière générale, mais certains individus ont les pattes en partie claires et les derniers anneaux abdominaux brunâtres. Je les ai considérés comme des mâles sans avoir pu découvrir aucune autre différence sexuelle dans la conformation des tarses ou du dernier segment abdominal.

Ce genre peut être caractérisé de la façon suivante :

Hémisphérique et recouvert en dessus de poils clairsemés. Tête très inclinée, dirigée d'avant en arrière, ne montrant en dessus qu'une faible partie de l'occiput; le front dirigé en bas et en avant, visible en dessous; yeux assez saillants; labre petit, ne masquant pas les mandibules qui sont robustes et bidentées; palpes maxillaires à dernier article cylindrique très obliquement tronqué à l'extrémité, avec l'angle externe aigu. Antennes courtes, de onze articles, les trois derniers formant une massue en losange, extrêmement serrés l'un contre l'autre et paraissant soudés; le premier article à peine épaissi, le troisième le plus long de tous, 4-6 petits, coniques, 7 et 8 un peu plus larges; reçus dans des sillons prosternaux profonds. Prosternum grand, convexe sur la ligne médiane, à côtés rac-

S. monticola. Palpe maxillaire.

S. monticola. Antenne.

courcis, à bord antérieur élargi en courbe très légèrement rentrante, masquant ainsi les parties de la bouche. Mésosternum large, convexe, creusé de fossettes pour recevoir les fémurs intermédiaires. Métasternum grand, convexe, muni également de fossettes. Épipleures inclinés, à fossettes abruptes pour recevoir l'extrémité des fémurs postérieurs.

S. toamasinae. Patte postérieure.

Pattes courtes, larges, robustes; fémurs très élargis, de forme ovale, anguleux à la partie postérieure, profondément sillonnés pour recevoir le tibia qui disparaît presque en entier dans le sillon; tibias légèrement anguleux sur leur arête externe près du genou; tarses à premier article aussi long que les suivants réunis; les ongles m'ont paru simples. Abdomen de cinq segments, le premier et le cinquième plus de deux fois aussi longs que les intermédiaires; saillie intercoxale large et droite à son bord antérieur; plaques abdominales confondues avec le bord postérieur des fossettes fémorales, ou limitées par une petite ligne tout près de ce rebord; dernier segment abdominal denticulé à l'extrémité postérieur (au moins chez *S. monticola*).

Les espèces malgaches de ce genre (dont une seule espèce a été récemment décrite) sont toutes d'un noir luisant en dessus.

S. punctatum Weise. — Hémisphérique, luisant, noir en dessus, à pubescence courte et rare sur le corselet, glabre sur les élytres. Tête noire ♀ ou avec la partie antérieure du front, l'épistome et le labre bruns, à ponctuation grosse, assez dense et très superficielle, à pubescence obsolète. Corselet transversal, un peu plus étroit sur les bords que sur la ligne médiane, à côtés droits, un peu rétréci en avant, sinué à la base qui est rebordée et légèrement lobée au niveau de l'écusson; mat, à ponctuation assez grosse et superficielle surtout dans la moitié antérieure à pubescence courte, fine et rare, plus visible le long des côtés. Écusson noir, triangulaire. Élytres arrondis aux épaules, régulièrement convexes; à gros points très écartés, plus denses à la base et le long du bord externe. Prosternum triangulaire, mat, finement et densément ponctué, coupé droit postérieurement. Mésosternum en forme de bande étroite, lisse; métasternum grand, à partie avancée antérieure large, un peu relevée sur les bords, avec une ligne transversale enfoncée au-devant du prolongement intercoxal et une autre en arc de cercle au-dessus des hanches; lisse, avec un groupe de quatre ou cinq gros points de chaque côté de la ligne médiane, au-dessus du bord interne des hanches. Premier seg-

ment ventral grand au milieu, en bande étroite sur les côtés, sur lesquels empiètent les fossettes fémorales; prolongement intercoxal large, finement pointillé, avec quelques gros points; segments 2-4 transversaux, presque lisses; 5e segment finement et densément ponctué, avec de petites saillies qui lui donnent un aspect corrodé; ponctuation plus forte sur les bords; pubescence rare et assez longue. Pattes courtes, d'un brun noir, avec les hanches plus claires ♀ ou entièrement roussâtres ♂. Épipleures en gouttière profonde pour recevoir les fémurs postérieurs, prolongés jusqu'au niveau de la base du 5e segment ventral. — Long. : 1,5-1,8 mill.

Montagne d'Ambre; Nossibé

La description de M. Weise me semble se rapporter parfaitement aux exemplaires de la montagne d'Ambre.

Je rapporte, à cette espèce, un individu beaucoup plus petit (1 mill.), à dessous entièrement roux, à segment anal moins fortement ponctué, que j'ai capturé à Nossi-bé (var. **nossibeanum**, nov.).

S. toamasinae, n. sp. — De même taille et de même forme que le précédent. Tête à ponctuation plus grosse et surtout à longue pubescence jaune qui le distingue de toutes les autres espèces. Corselet un peu rétréci sur les côtés qui sont droits, finement rebordé à la base; à ponctuation forte sur le bord antérieur et sur les côtés, composée de points gros et superficiels qui disparaissent vers le milieu de la base; pubescence longue et clairsemée. Écusson noir triangulaire. Élytres arrondis aux épaules, un peu plus larges que le corselet à la base, à ponctuation uniforme composée de points gros et superficiels. Dessous noir. Prosternum et mésosternum semblables à ceux de l'espèce précédente. Métasternum avec quelques gros points épars, la partie antérieure avec un rebord obsolète. Dernier segment ventral finement et très densément pointillé, à pubescence assez longue et grisâtre le long du bord postérieur. Pieds noirs avec les deux paires antérieures rousses ♂. — Long. : 1,8 mill.

Tamatave (ex Donckier).

Cette espèce est extrêmement voisine de *S. punctatum* Weise, dont la distinguent la pubescence de la tête, la ponctuation du métasternum et celle des élytres qui est plus uniforme, ainsi que la couleur des pattes chez les ♂.

S. Decorsei, n. sp. — Facile à distinguer du *S. monticola* (auquel il ressemble énormément), par sa taille près de moitié plus petite. Tête à ponctuation grosse et écartée, noire ♀ avec la partie antérieure du

front, le labre et l'épistome roux ♂ ; à poils fins, courts et clairsemés. Corselet à gros points espacés, régulièrement répandus sur toute la surface, non rebordé à la base ni sur les côtés; angles postérieurs un peu plus aigus que chez le *S. monticola*. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angles huméraux arrondis, très convexes, d'un noir luisant, en courbe régulière jusqu'à l'extrémité, à ponctuation plus fine et plus superficielle que celle du corselet, marquée surtout à la base. Dessous d'un noir brun, plus clair sur le prosternum et l'extrémité du ventre qui passent au roussâtre chez les ♂. Prosternum mat, finement ridé. Mésosternum très transversal. Métasternum grand, lisse, non sillonné. Premier segment ventral lisse ainsi que tous les autres segments, y compris le dernier qui est presque glabre. Épipleures régulièrement incurvés en dessous sans former un sillon à angle droit. Pattes noires, avec les tibias et tarses roux ♀ ou entièrement rousses ♂. — Long. : 1.5 mill.

Plateau de l'Androy, région d'Ambovombé (*Decorse*, coll. du Muséum de Paris).

S. monticola, n. sp. — La plus grosse des espèces malgaches. Forme des précédentes. Tête fortement ponctuée, avec le labre et l'épistome presque lisses. Corselet à ponctuation formée de points gros et superficiels, peu serrés, uniforme sur toute la surface; indistinctement rebordé à la base, avec quelques poils très fins sur les côtés; angles postérieurs droits, les antérieurs arrondis; côtés presque droits, finement rebordés. Écusson noir, lisse. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis, à calus huméral petit légèrement saillant; ponctuation beaucoup plus fine et plus superficielle que celle du corselet. Prosternum mat, ridé, presque rugueux. Mésosternum très transversal, mat. Métasternum grand, luisant, lisse, partie antérieure élevée et nettement rebordée; muni d'un sillon obsolète et de rides extrêmement fines sur les côtés. Premier segment ventral conformé comme chez les espèces précédentes, à saillie intercoxale grande, lisse au lieu d'être finement pointillé comme chez le précédent; segments intermédiaires courts presque lisses; dernier segment muni de rides très fines avec quelques poils courts et espacés sur toute sa surface, sans poils plus long au bord postérieur qui, au microscope, m'a paru finement denticulé. Épipleures d'abord horizontaux, puis brusquement inclinés en bas, formant ainsi une rainure presque à angle droit.

dans le fond. Pattes noires ou avec les tibias et les tarses d'un roux vif. — Long. : 2,5-2,8 mill.

Montagne d'Ambre !, en battant des amas de feuilles.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Métasternum présentant de chaque côté de la ligne médiane un groupe de gros points enfoncés, lisse sur le reste de la surface..... **punctatum** Weise
— Métasternum entièrement lisse ou avec quelques points petits, peu nombreux et épars..... 2.
2. Corselet à ponctuation grosse, presque rugueuse sur les côtés, très nette au bord antérieur, obsolète sur le disque et le milieu de la base; tête couverte de poils longs; saillie métasternale non saillante, obsolètement rebordée. ..... **toamasinae**, n. sp.
— Corselet à ponctuation grosse, uniforme sur toute sa surface; tête à poils fins et épars; saillie métasternale saillante, semblant recouvrir la base du mésosternum, à rebord très net..... 3.
3. Taille très petite : 1,5 mill.; épipleures recourbés en arc de cercle régulier en dessous (sud de l'île).... **Decorsei**, n. sp.
— Taille plus grande : 2,7 mill.; épipleures horizontaux à leur partie interne, puis brusquement inclinés en bas (montagne d'Ambre)..... **monticola**, n. sp

2. Gen. **Pharoscymnus** Bedel.

Composé de petites espèces arrondies et pubescentes, à antennes de dix articles, ce genre est répandu dans l'ancien monde et l'Afrique australe. Les ongles sont simples et grêles, les plaques abdominales sont incomplètes. Il n'avait pas, jusqu'ici, été signalé de Madagascar où les espèces sont cependant assez nombreuses. M. Weise en a décrit récemment une espèce et j'en donne ci-dessous quelques autres. J'ai cru devoir séparer en plusieurs espèces les individus à taches claires sur les élytres; peut-être avec de plus nombreux matériaux arrivera-t-on à les réunir, l'espèce la plus répandue, *P. madegassus* Weise m'ayant présenté des différences assez considérables de couleur et de pubescence, avec tous les intermédiaires.

P. Atropos, n. sp. — Hémisphérique et entièrement d'un noir profond. Tête mate, à ponctuation fine et peu dense; épistome droit au bord antérieur, large, arrondi aux angles antérieurs cachant complète-

ment le labre; antennes et palpes roussâtres. Corselet en ogive large à la base, fortement échancré en avant, à côtés à peu près droits, parallèles avec les angles antérieurs fortement arrondis, les postérieurs mieux marqués; ponctuation formée de points assez gros, superficiels et épars; pubescence grise, longue et peu dense. Écusson petit. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, luisants, presques glabres, avec quelque poils à la base le long du bord externe; ponctuation plus fine que celle du corselet, plus marquée à la base et le long du bord latéral qui est pourvu d'un rebord étroit prolongé jusqu'à l'angle sutural. Prosternum finement ridé, en carré un peu allongé, muni de deux carènes peu élevées dont l'intervalle forme un sillon à fond arrondi. Mésosternum environ deux fois aussi large que long, élargi à la partie antérieure qui est très légèrement concave, droit à la partie postérieure où il est séparé du mésosternum par une fine ligne à peine visible; lisse au milieu, finement ridé sur les côtés. Métasternum grand, convexe, non sillonné, marqué de points gros, superficiels et épars. Premier arceau ventral à saillie intercoxale droite à son extrémité, lisse, déprimé sur les côtés; les trois segments suivants transversaux, étroits, ponctués, le dernier segment avec une échancrure en demi-cercle à l'extrémité. Épipleures prolongés jusqu'à l'angle sutural, pubescents, concaves, un peu aplatis à la base pour loger l'extrémité des fémurs intermédiaires et avec une dépression peu profonde, et à bords inclinés en face du 1er segment ventral pour loger l'extrémité des fémurs postérieurs. Pieds noirs, avec l'extrémité des tibias antérieurs et tous les tarses d'un jaune clair; fémurs avec un large sillon sur toute leur partie inférieure. — Long. : 2,2 mill.

Madagascar, sans localité précise (coll. Borel), un seul exemplaire.

P. eburifer, n. sp. — En ovale court, peu convexe. Tête grosse, à ponctuation obsolète, à pubescence rare, plus visible sur l'épistome, à front large; yeux verticalement ovales, petits; noire avec les antennes et les palpes roux. Corselet noir, luisant, à peine sinué et rebordé au milieu de la base, rétréci en avant, à côtés arrondis, à ponctuation obsolète, à pubescence d'un gris jaunâtre assez dense et médiocrement longue. Écusson petit, noir, lisse. Élytres plus larges que le corselet à la base, en ovale court, arrondis aux épaules, presque parallèles jusqu'au deux tiers de la longueur, rétrécis en ogive large à partir de ce point jusqu'à l'extrémité; munis d'un rebord horizontal partant de l'épaule, légèrement élargi jusqu'à la moitié de la longueur, rétréci ensuite jusqu'à l'angle apical; glabres sur le disque avec quelques poils

rares à la base le long du bord externe; ponctuation superficielle mais grosse et dense, beaucoup plus fine au niveau des taches claires; noirs avec quatre taches d'un jaune vif (1,1) : tache 1 régulièrement arrondie, un peu transversale, étendue depuis la base qu'elle ne touche pas tout à fait jusqu'au tiers de la longueur environ, à peu près droite à son bord postérieur, couvrant à peu près les deux tiers de la largeur, deux fois plus rapprochée du bord externe que de la suture, légèrement en relief; tache 2 plus petite, étendue des deux tiers au septième de la longueur, couvrant environ les trois cinquièmes de la largeur, aussi éloignée de la suture que du bord externe, à peu près droite au bord antérieur, arrondie au bord postérieur. Prosternum légèrement rétréci en arrière, concave longitudinalement, non caréné, finement rugueux. Mésosternum aussi long que large à la partie médiane, un peu rétréci d'avant en arrière, droit à ses bords antérieur et postérieur, à ponctuation fine et superficielle. Métasternum grand, légèrement convexe, avec un fin sillon médian, ponctué comme le mésosternum. Premier arceau ventral finement ponctué; plaques abdominales en arc de cercle touchant presque le bord postérieur de l'arceau non confondues avec lui. Épipleures prolongés en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, presque plans. Pieds noirs avec les tibias et les tarses roux. — Long. : 2,8 mill.

Collection Borel, un seul exemplaire sans localité précise.

Cette espèce et la précédente ont un facies un peu différent des autres et pourraient, à cause de leurs élytres presque glabres, former un sous-genre distinct (subg. **Gymnopharus**, nov.).

P. ovalis, n. sp. — En ovale court, assez fortement et régulièrement convexe, pubescent. Tête grosse, noire, à pubescence rare, à gros points très superficiels formant de fines rides par leur réunion; yeux petits, arrondis; palpes et antennes roussâtres. Corselet largement arrondi et finement rebordé à la base, les côtés en ligne courbe faible, s'élargissant en avant jusqu'aux deux tiers, puis arrondis en courbe plus accusée en se rétrécissant, à angles antérieurs presque droits, les postérieurs obtus; noir, à pubescence assez peu dense, mais bien nette; finement alutacé. Écusson petit, noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, s'élargissant en courbe faible jusqu'au deux tiers, rétrécis de là en ogive large à l'extrémité; repli étroit, parallèle. Dessus finement alutacé, à pubescence semblable à celle du corselet; noirs avec deux points d'un jaune pâle : le premier situé au premier quart de la longueur, en carré transversal, un peu plus rapproché du bord externe que de la suture, en arrière, et en dedans du calus huméral qui est

petit et peu saillant; le deuxième à peu près de même forme et de même grosseur, aux trois quarts de la longueur, aussi éloigné du bord latéral que de la suture. Dessous noir. Prosternum en carré allongé, légèrement convexe, lisse. Mésosternum élargi en avant, droit à ses bords antérieur et postérieur. Métasternum grand, convexe, sans sillon, lisse, ainsi que le mésosternum. Arceaux ventraux finement alutacés; plaques abdominales en arc de cercle se confondant avec le bord postérieur de l'arceau. Pieds d'un brun foncé avec les tarses plus clairs. Épipleures fortement inclinés. — Long. : 2,2 mill.

Ambohimitombo (F. Major. Coll. de Tring).

Sa forme ovale, le dessous entièrement lisse, le dessus presque mat à pubescence rare; me le font considérer comme une espèce distincte.

P. antsiranae, n. sp. — Hémisphérique; noir luisant en dessus, d'un noir brun en dessous. Tête noire ♀ ou jaune ♂, à ponctuation très fine, espacée et superficielle. Antennes et palpes clairs. Corselet indistinctement rebordé à la base, à côtés presque régulièrement arrondis, à ponctuation très fine et très superficielle, à pubescence courte et rare; d'un noir luisant. Écusson très petit, noir, triangulaire. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, à angle huméral très marqué, régulièrement arrondis de la base à l'extrémité, ayant au milieu leur plus grande largeur, à repli très étroit et uniforme jusqu'à l'extrémité, avec quelques points très fins et très superficiels, à pubescence rare courte et uniforme; noirs, à deux taches ponctiformes d'un jaune clair : la première en dedans et en arrière du calus huméral qu'elle touche par sa partie antéro-externe, plus rapprochée du bord externe que de la suture, au quart antérieur de la longueur; la seconde aux trois quarts de la longueur, également éloignée de la suture et du bord externe. Prosternum en carré transversal, droit aux bords antérieur et postérieur, faiblement convexe, ponctué, ridé. Mésosternum transversal, très faiblement concave en avant, séparé du métasternum par une fine ligne obsolète; ce dernier grand, à ponctuation formée de gros points très serrés et très superficiels ainsi que sur le mésosternum et sur la saillie intercoxale du premier segment ventral. Plaques abdominales en arc de cercle joignant le bord postérieur de l'arceau; segments ventraux à ponctuation obsolète, à pubescence jaunâtre. Épipleures légèrement inclinés, finement ridés, pubescents. Pieds d'un brun noir, à tarses plus clairs. — Long. : 1,5 mill.

Antsirana!, en battant des plantes basses sur le bord de la mer, près du cimetière.

P. madegassus Weise. — Hémisphérique. Tête grosse, noire ou brune, avec le labre et la partie antérieure de l'épistome plus claire, à ponctuation fine et peu dense, plus visible que dans l'espèce précédente; labre garni de longs poils à sa partie antérieure; antennes et palpes roux. Corselet largement arrondi et non rebordé à la base, à côtés faiblement arrondis, à peine rétréci en avant; à ponctuation fine et superficielle, plus dense sur les côtés: à pubescence jaunâtre assez fournie; noir. Écusson petit, noir, lisse, en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, à repli généralement large et horizontal, parfois plus étroit et incliné, un peu dilaté aux épaules; noirs, avec deux taches d'un jaune clair, parfois rougeâtre, assez grosses, situées comme dans les espèces voisines, mais avec la tache antérieure placée à égale distance de la suture et du bord latéral, et la postérieure plus grosse; ces taches varient d'ailleurs d'étendue; ponctuation fine et superficielle; pubescence très nette. Dessous variant du noir au brun roussâtre avec les pieds (y compris les fémurs) entièrement roux. Prosternum légèrement transversal, ponctué. Méso et métasternum à gros points plus espacés que dans l'espèce précédente. Plaques abdominales conformées de même.

P. madegassus Weise. Antenne.

Cette espèce est extrêmement variable comme taille, ponctuation et pubescence. Les exemplaires de la montagne d'Ambre sont plus mats, à pubescence plus fournie, à repli plus large; au contraire, ceux pris à Ambohimitombo (*F. Mayor*, Musée de Tring) comme ceux récoltés par M. Alluaud dans la forêt Tanala) sont plus luisants, à repli étroit, à taches plus grosses et rougeâtres (var **distinguendus**, nov.). Mais on trouve en même temps dans ces localités des exemplaires formant passage avec le type. Les pieds sont toujours roux. — Long. : 1,8-2,5 mill.

Semble répandu dans toute l'île : montagne d'Ambre!, commun; baie d'Antongil (*Mocquerys*); Ambovombé (*Decorse*); Ambohimitombo (*F. Mayor*); forêt Tanala (*Alluaud*); Tamatave; Ambositra; Nossi-bé.

Le *P. quadristillatus* Muls., du Cap, dont je dois un exemplaire à la générosité du Dr Martin, se distingue de cette espèce par la forme plus courte, les élytres se terminant en courbe bien plus large, par la longue pubescence grise, par la forme des plaques abdominales.

P. obscuripes, n. sp. — Hémisphérique, un peu plus convexe que le précédent auquel il ressemble beaucoup. Tête noire, à ponctuation fine et peu dense, semblable à celle de *P. madegassus*. Corselet de

même forme, à côtés légèrement arrondis, non rebordé à la base, à ponctuation fine et peu dense, à pubescence nette surtout sur les côtés. Élytres régulièrement arrondis depuis l'épaule à l'extrémité, un peu plus larges que le corselet à la base, à repli étroit; noirs avec deux taches d'un jaune clair, couvrant, l'antérieure le tiers, la postérieure la moitié de la largeur de l'élytre, à peu près régulièrement arrondies, séparées l'une de l'autre par une étroite bande noire transversale. Dessous noir ainsi que les pieds, avec les tibias et les tarses roux. Mésosternum ponctué. Métasternum lisse sur la partie médiane.

var. **rarus**, nov. — Taches des élytres réunies laissant la suture et une bordure basale externe et postérieure noires. — Long. : 2 mill.

Montagne d'Ambre!, avec le précédent, rare.

Je l'avais d'abord considéré comme une variété à pattes noires du précédent, mais les quelques exemplaires que j'ai récoltés (dont un à taches réunies) m'ont toujours présenté des taches élytrales plus grandes, plus claires et le métasternum lisse au milieu. Cependant le *P. madegassus* Weise offre de si nombreuses variations qu'il serait possible que *P. obscuripes* doive lui être réuni lorsque des matériaux suffisants auront permis de trouver des passages entre les deux formes.

Tableau des Espèces.

1. Élytres entièrement noirs..... **Atropos**, n. sp.
— Élytres noirs à taches claires..... 2.
2. Taches des élytres grandes, l'antérieure en relief; repli dilaté vers le milieu, atténué à l'extrémité; élytres presque glabres..... **eburifer**, n. sp.
— Taches des élytres petites non en relief; repli de largeur uniforme; élytres à pubescence semblable à celle du corselet..... 3.
3. Corps en ovale court; méso et métasternum lisses..... ..... **ovalis**, n. sp.
— Corps arrondi; au moins le mésosternum ponctué..... 4.
4. Taille constamment plus petite; dessus luisant à pubescence très courte et très fine; tête à ponctuation très superficielle; ponctuation du dessous forte et dense..... ..... **antsiranae**, n. sp.
— Taille plus grande; dessus plus mat; pubescence plus longue et plus dense: tête à ponctuation beaucoup plus nette; ponctuation du dessous forte et éparse..... 5.

5. Cuisses foncées; mésosternum ponctué à la base; métasternum lisse, avec quelques gros points en ligne courbe au-desssous des hanches intermédiaires..... 6.
— Pattes entièrement d'un roux vif; méso et métasternum ponctués..... **madegassus** Weise
6. Élytres noirs à deux taches claires..... **obscuripes**, n. sp.
— Taches des élytres réunies, ces derniers par suite clairs avec la suture et le bord externe foncés. var. **rarus**, nov.

3. Gen. **Habrolotis** Weise.

Corps hémisphérique, à pubescence très fine et rare sur le corselet et le pourtour des élytres dont le disque reste glabre. Front large et plan; yeux grands, finement granulés; antennes de onze articles, aussi longues que l'intervalle des yeux, les deux premiers articles épais, les autres minces, les trois derniers formant la massue; palpes maxillaires robustes, à dernier article conique. Corselet arrondi à la base, avec les angles postérieurs peu marqués et les côtés très rétrécis comme dans le genre *Chilocorus* et non contigus à la base des élytres, mais situés sur un plan inférieur. Élytres très convexes, à épipleures continues jusqu'à l'extrémité, très inclinés et sans fossettes. Abdomen de cinq segments, les trois intermédiaires très courts; plaques abdominales incomplètes, atteignant presque le bord postérieur du 1er segment abdominal, ou presque complètes; très petites, atteignant à peine le tiers du segment abdominal (subg. **Microlotis**, nov.). Prosternum petit, non caréné.

Subg. *Microlotis.*

Ce genre se distingue du genre *Sticholotis* par les côtés du corselet très rétrécis et dont les angles postérieurs ne sont pas situés sur le même plan que la base des élytres, et par la pubescence du dessus. A l'unique espèce connue (*H. picta* Weise), j'en ajoute trois autres.

H. picta Weise. — Cette espèce m'est inconnue; l'auteur en donne la description suivante :

« Nigra, subtilissime alutacea, minus nitida, ore antennisque testaceis, his clava picea, capite prothoraceque minus dense punctatis, elytris interne obsolete inaequaliter, supra marginem lateralem fortius punctatis et seriebus 2 irregularibus, e punctis profundis formantibus, impressis, stramineis, limbo suturali pone medium angulatim dilatato, limbo laterali bisinuato maculisque 2 in singulo nigris. — Long. : 2,5-3 mill. — Madagaskar (*Sikora*) ».

D'un noir profond avec les pièces buccales et les antennes d'un jaune brun, ces dernières à massue rembrunie. Élytres d'un jaune clair avec une bordure externe assez large, une bordure suturale étroite et deux taches sur chacun noires : bord interne de la bordure latérale avec deux échancrures au tiers et aux deux tiers; bordure suturale d'abord parallèle, puis élargie en arrière du milieu en une tache commune, puis de nouveau fortement rétrécie; tache 1 allongée à la base, tache 2 sur le disque, ovale, en grande partie en arrière du milieu. Tête et corselet marqués de points superficiels assez gros, épars. Élytres à ponctuation obsolète sur le disque, plus profonde sur les côtés; vers le bord interne du repli on voit deux rangées irrégulières de points plus gros et plus profonds.

H. Oberthuri, n. sp. — Hémisphérique, très convexe. Tête d'un roux brunâtre avec le vertex plus foncé; ponctuation obsolète; pubescence courte, rare, jaune; palpes et antennes d'un roux clair, à l'exception de la massue de ces dernières qui est noire avec l'extrémité du dernier article jaune; yeux petits. Corselet brun fortement rétréci sur les côtés, échancré en avant, avec le bord de l'échancrure à peu près droit et couvrant la tête, vu d'en haut; en ogive large et non rebordé à la base, à ponctuation fine et superficielle, à pubescence rare assez longue. Élytres plus larges que le corselet à la base, à tranche inclinée formant une gouttière latérale beaucoup plus fortement ponctuée que le disque et pubescente avec, à la partie interne, quelques points plus gros sur deux rangées irrégulières; d'un jaune paille avec une bordure interne brune limitée en dedans par une ligne enfoncée de gros points, couvrant à peu près le cinquième de la largeur de l'élytre à la base, rétrécie jusqu'aux deux tiers, puis élargie de nouveau jusqu'à la suture où elle couvre à peu près le huitième de la longueur, limitée en dedans d'une façon insensible par une bordure noire un peu moins large qu'elle, et parallèle, échancrée au premier tiers et un peu après le milieu par une dilatation quadrangulaire de la couleur foncière; la bordure suturale plus étroite, parallèle jusqu'aux trois cinquièmes et formant à ce niveau une tache commune cordiforme dont l'extrémité postérieure rejoint la bordure externe; les taches situées : 1 à la base, en ovale allongé et réunie par sa partie antérieure à la bordure suturale en dedans et à la bordure externe en dehors; 2 sur le disque, plus grosse, de forme irrégulière, à peu près ovoïde avec l'extrémité antérieure plus grosse et la partie interne échancrée, en ovale large, étendue des deux cinquièmes aux trois quarts de la longueur, plus près de la bordure externe que de la bordure sutu-

rale; ce dessin laisse de la couleur foncière une tache jaune irrégulièrement annulaire avec deux prolongements à la base, deux au côté interne et un à la partie postérieure de son bord interne. Dessous d'un roux brun clair, plus foncé sur le métasternum qui est très fortement ponctué; plaques abdominales incomplètes, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur de l'arceau ventral; épipleures très inclinés. Pieds d'un rouge brun clair; ongles simples dilatés à la base. — Long. : 2,7 mill.

Antsianaka (*Perrot* frères, coll. Oberthür).

Cette espèce me semble distincte de *H. picta* Weise, qui m'est inconnue, d'après les différences non seulement de couleur, mais de dessin, et la forme des plaques abdominales.

H. octoguttata, n. sp. — Hémisphérique et fortement convexe. Tête noire, à ponctuation fine, avec le bord antérieur de l'épistome, le labre, les antennes et les palpes d'un brunâtre clair. Corselet noir, fortement rétréci sur les côtés, à ponctuation formée de points gros, denses et très superficiels, à pubescence assez longue mais clairsemée, en ogive large, non rebordé à la base. Écusson petit, triangulaire, noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, munis d'une tranche horizontale à peu près d'égale largeur, continue jusqu'à l'extrémité, arrondis à peu près régulièrement depuis l'angle huméral à l'angle sutural; avec quelques poils longs et rares en avant du calus huméral et sur les côtés, glabres sur le disque, à points aussi gros, mais plus clairsemés et plus superficiels que ceux du corselet; noirs avec la tranche d'un brun roux et chacun quatre taches d'un rouge vif : taches 1 et 2 près de la base, 1 petite arrondie étendue du huitième au quart interne de la largeur de l'élytre, éloignée de la base et de la suture d'une distance égale à son propre diamètre; 2 plus grande, régulièrement ovoïde, occupant un peu plus du quart de la largeur de l'élytre, très près de la tache 1, et légèrement plus rapprochée du bord latéral que de la suture, étendue à peu près jusqu'au quart de la longueur et ne touchant pas tout à fait la base; tache 3 juxtasuturale, à la moitié de la longueur, arrondie, un peu plus grande que 1; tache 4 de même forme et de même taille que 3, un peu plus éloignée de la suture, également distante de la suture et du bord externe, environ aux trois quarts de la longueur. Dessous noir, à points gros, superficiels et assez clairsemés sur le méso et métasternum, plus fins sur l'abdomen. Plaques abdominales en forme de mince bande parallèle au bord inférieur de la cavité coxale. Pieds d'un brun rouge. — Long. : 2,2 mill.

Montagne d'Ambre!, un seul exemplaire, en même temps que l'espèce suivante. Elle s'en distingue par son dessin et sa taille un peu plus grande.

H. Weisei, n. sp. — Hémisphérique. Tête noire, avec le labre, le bord antérieur de l'épistome, les palpes et les antennes d'un roux vif; à ponctuation extrêmement fine, espacée et superficielle, à pubescence fine et clairsemée. Corselet noir ♀, avec les côtés bordés de roux ♂; fortement arrondi sur les côtés, en ogive très large à la base, luisant, à ponctuation assez grosse, régulière, peu dense, à pubescence courte, clairsemée, peu visible. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral relevé, à peu près parallèles jusqu'aux deux tiers de la longueur, arrondis ensuite largement à l'extrémité; très convexes, à calus bien marqué; à ponctuation un peu plus fine que celle du corselet, plus marquée le long de la tranche externe, relevée, avec quelques poils fins et peu visibles en dehors du calus; noirs avec une bordure rousse et trois taches jaunes : la bordure étroite, bien marquée, couvrant la tranche externe des élytres, parallèle jusqu'à l'extrémité; tache 1 en ovale allongé, partant du milieu de la base qu'elle n'atteint pas tout à fait et dirigée en dehors jusqu'au quart environ de la longueur de l'élytre, bornée à son côté interne par le calus; tache 2, orbiculaire, au milieu de la longueur, séparée de celle du côté opposé par une distance égale à son propre diamètre, beaucoup plus près par conséquent de la suture que du bord externe; tache 3 en ovale légèrement transversal, aux cinq septièmes de la longueur, un peu plus éloignée de la suture que la tache 2. Dessous roux, avec le méso et le métasternum noirs ainsi que la partie médiane du premier arceau ventral. Plaques abdominales petites comme dans l'espèce précédente. Pieds roux. — Long. : 1,8 mill.

var. **sanguinicollis**, nov. — Tête et corselet d'un brun rouge; bordure externe plus large à l'angle huméral, graduellement rétrécie de la base à l'angle sutural. Dessous roux.

Montagne d'Ambre!, rare, en battant des branches mortes.

Tableau des Espèces.

1. Élytres clairs, à taches foncées; taille plus grande; métasternum sillonné; plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur du premier segment..... 2.

— Élytres foncés, à taches claires; taille plus petite; métasternum sans sillon; plaques abdominales très petites, atteignant à peine le tiers du segment abdominal (subg. *Microlotis*)..... 3.

2. Corselet et bordure externe des élytres noirs..... **picta** Weise.

— Corselet et bordure externe des élytres d'un rouge brun.. ..... **Oberthuri**, n. sp.

3. Élytres à huit taches claires (2, 1, 1)..... **octoguttata**, n. sp.

— Élytres à six taches claires (1, 1, 1)..... **Weisei**, n. sp.

4. Gen. **Sticholotis** Cr.

Ce genre, créé par Crotch pour une petite espèce du Japon distincte des *Lotis*, avec lesquels Mulsant l'avait classée par les palpes maxillaires coniques, la ponctuation généralement grosse, l'aspect vernissé, comprend d'assez nombreuses espèces asiatiques et semble confiné dans la région Indo-Malaise.

J. Weise en a récemment décrit une espèce de Madagascar.

S. madagassa Weise. « Hemispherica, nigra, nitida; capite rufescente, ore, antennis pedibusque rufotestaceis, ventre piceo-rufo; capite prothoraceque crebre sat subtiliter, elytrisque paullo fortius et parum remotius punctatis, area communi ante medium sublævi, margine laterali partius punctatis, dorso maculis duabus rufis, prima basali magna, transversa, secunda pone medium rotunda. — Long. : 2 mill. — Montagne d'Ambre (*Heyne*). »

Très voisin de *S. 4-signata* Weise, de Hué, mais un peu plus grosse et distincte par les points suivants : ponctuation du thorax paraissant semblable à celle des élytres (et non plus fine), espace presque lisse le long de la suture avant le milieu, bords latéraux des élytres sans ponctuation plus grosse comme cela a lieu chez *4-signata*, tache antérieure séparée de la tache symétrique de l'autre élytre par un intervalle de couleur foncée beaucoup plus large.

Malgré les différences données ci-dessus, je ne serais pas étonné qu'il faille rattacher cette espèce à *S. 4-signata* Weise, dont je n'ai pas vu le *type*, mais dont je possède, de Dap Cau (Tonkin), des exemplaires tout à fait conformes à la description.

Je doute fort qu'elle ait été rencontrée à la montagne d'Ambre où je ne l'ai jamais prise. Par contre, j'en ai capturé des exemplaires à Antsirana et j'en ai reçu d'autres de Tamatave et de Saint-Denis (Réunion). Elle semble plutôt se trouver seulement sur la côte, dans les régions basses.

SUPPLÉMENT

A LA

LISTE DES COLÉOPTÈRES DE LA GUADELOUPE

par M Pic.

3e supplément (1)

Ptinides et Anobiides.

Grâce aux récoltes et communications de M. Leo Dufau, de Trois-Rivières, à qui la faune coléoptérologique de la Guadeloupe est redevable d'un certain nombre de découvertes intéressantes, je puis écrire le présent article sur deux petits groupes de Coléoptères encore peu connus.

Quelques renseignements, tout d'abord, sur les anciennes espèces signalées dans cette île; je passerai ensuite aux nouvelles, plus nombreuses. La liste des Coléoptères de la Guadeloupe de E. Fleutiaux et A. Sallé (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, p. 418) ne cite aucun *Ptinus* et mentionne seulement les espèces suivantes d'Anobiides : *Lasioderma serricorne* Fab., *Cathorama bibliothecarum* Poey et *C. Sallei* Guér.

Ces dernières années, j'ai publié quelques nouveautés qui sont : *Ptinus Dufaui*, *Eupactus Dufaui*, *Pseudodorcatoma* (nouveau genre) *ornata*. Enfin, j'ai décrit une espèce et une variété du genre *Petalium* Lec. dans mon étude synoptique du genre (*Rev. d'Entomologie*, 1905, p. 185), à laquelle je renvoie pour la connaissance de ces dernières.

Le *Lasioderma serricorne* F. (*testaceum* Duft.) est une espèce cosmopolite, de forme large, peu convexe et de coloration testacée, qui appartient à un genre difficile, encore mal étudié, et dont quelques espèces sont difficilement séparables.

Le genre *Cathorama* Guér., voisin du précédent, est lui aussi d'une étude difficile et plusieurs des anciennes espèces décrites ne peuvent être que dubitativement identifiées, entre autres les deux espèces de l'île : *bibliothecarum* Poey et *Sallei* Guér.; la consultation seule des *types* de ces espèces pourrait me donner quelque certitude déterminative; malheureusement je ne puis pas l'entreprendre, ne sachant où retrouver les *types*, peut-être perdus actuellement.

(1) Cf. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe, par E. Fleutiaux et A. Sallé in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, pp. 351-484; *loc. cit.*, 1902, p. 756; *loc. cit.*, suppl., par A. Grouvelle et A. Raffray, *loc. cit.*, 1908, pp. 33-64.

Les *Cathorama* sont aussi d'ordinaire, ainsi que les *Lasioderma*, de forme large et subconvexe, mais ils sont généralement plus grands et de coloration générale plus ou moins foncée.

A défaut de pouvoir donner des indications descriptives précises et particulières sur les *C. bibliothecarum* Poey et *Sallei* Guér., je dirai simplement ce qui suit à titre de renseignements.

D'après la figure publiée (*M. Hist. Nat. Cuba I*), *C. bibliothecarum* Poey pourrait bien rentrer dans le genre *Thaptor* Gorh., à cause de la structure des antennes et de son prothorax très penché en avant, tandis que la tête est très en dessous; le prothorax est court, les élytres ont deux stries latérales. Parmi les divers insectes étudiés de la Guadeloupe je n'ai rien vu pouvant se rapporter à cette espèce.

Quant au *Sallei* Guér., d'après son signalement sommaire et fort vague (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1851, *Bull.*, p. cxv), ce peut être un *Cathorama*, mais lequel exactement? L'espèce est-elle valable? Il est impossible de reconnaître avec certitude quel est ce *C. Sallei*, car de nombreux *Cathorama* sont plus allongés que la *palmarum* Guér. Voici d'ailleurs ce que dit l'auteur sur les deux espèces nouvelles de *Cathorama* qu'il signale : « L'une d'elles est le *Cathorama palmarum*, que M. Sallé a rapporté de Saint-Domingue en grand nombre, et sous ses trois états de larve, de nymphe et d'insecte parfait, et l'autre, que notre collègue nomme *C. Sallei*, a été rencontrée par le même voyageur dans les gousses d'une plante voisine des Caroubes. Le *Cathorama palmarum* diffère de l'espèce typique (*C. tabaci*) en ce que les élytres sont criblés de séries linéaires et parallèles de petits points, tandis que dans le *C. tabaci* ces points sont tout à fait épars; dans le *C. Sallei*, le corps est plus allongé que dans les deux autres espèces. »

Je possède (ex coll. Gorham) deux *Cathorama* de la Guadeloupe qui ne sont pas sensiblement différents d'autres *Cathorama* provenant de Saint-Domingue et nommés *Sallei*; seraient-ce des *Sallei* Guér.? Ces insectes, de coloration roussâtre, sont un peu moins larges que mes *palmarum* Guér., de Saint-Domingue; ils sont finement pubescents de gris flave, les élytres ont une ponctuation en partie disposée en rangées peu régulières et des stries latérales médiocres. D'autre part, M. Dufau m'a envoyé une espèce de *Cathorama* de ses chasses, nommée *lateralis* par notre collègue Fauvel, et qui pourrait bien être la même espèce.

Eupactus Dufaui Pic (*L'Éch.*, n° 255) est une espèce très brillante, modérément allongée, faiblement rétrécie aux deux extrémités, paraissant glabre en dessus, de coloration roussâtre, parfois un peu rembrunie sur son milieu.

A ce genre j'ajoute une espèce nouvelle (*brevissimus* mihi), de forme plus courte et plus atténuée en arrière, dont on trouvera plus loin la description.

J'ai établi le genre *Pseudodorcatoma* (*L'Échange*, n° 250), qui est voisin de *Dorcatoma* Herbst, pour une jolie petite espèce à pubescence soyeuse que j'ai appelée *ornata*; pour ne pas multiplier les coupes génériques, je classe momentanément dans le même genre plusieurs formes nouvelles. On trouvera plus loin une étude dichotomique destinée à les distinguer plus facilement entre elles. Je classe dubitativement dans le genre *Leptobia* Fauvel une autre nouveauté voisine des précédentes, mais qui s'en distingue, à première vue, par le rebord élytral des élytres, non presque droit sur le milieu, mais distinctement entaillé à hauteur des hanches postérieures pour recevoir les genoux des pattes postérieures.

Dans le présent article, je ferai connaître aussi une petite espèce à facies de *Scymnus* allongé, d'une structure épipleurale particulière, pour laquelle je crois devoir établir un nouveau genre, sous le nom de *Scymnus cutheca* décrit plus loin.

Anciennes et nouvelles espèces comprises, on peut donc compter aujourd'hui, pour la faune de la Guadeloupe, une douzaine d'espèces, au lieu des trois anciennement signalées; c'est donc un appoint nouveau, assez important, mais pas définitif, car il doit y avoir encore quelques formes nouvelles à découvrir, et vraisemblablement plusieurs espèces déjà connues seront à ajouter par la suite.

Le groupe des Ptinides reste jusqu'à présent représenté par une seule espèce, le *Ptinus Dufaui* Pic (*L'Échange*, n° 255), qui est court et robuste, roux, orné d'une pubescence jaune ou grisâtre, parsemé sur les élytres de macules irrégulières dénudées, et voisin du *tessellatus* Gorham, des Iles Grenadines.

On trouvera après la partie descriptive qui suit, à la fin de cet article, le catalogue de toutes les espèces et variétés portées à ma connaissance.

Gen. **Pseudodorcatoma** Pic.

Les espèces que je classe dans ce genre sont de petite taille, plus ou moins convexes et revêtues d'une pubescence soyeuse et chatoyante, jaune doré ou grisâtre; elles ont de commun les antennes à trois derniers articles larges, relativement longs et les intermédiaires plus ou moins courts, les élytres nettement entaillés antérieurement, pour recevoir le sommet des pattes intermédiaires, et ceux-ci sans aucune

trace de strie latérale, les pattes testacées; les antennes sont tantôt entièrement testacées, tantôt avec les derniers articles foncés.

1. Forme relativement courte; insectes fortement atténués en arrière ou en avant: échancrure des élytres plus ou moins petite ..... 2.
— Forme relativement allongée, subparallèle; insectes peu atténués aux extrémités; échancrure antérieure des élytres longue; long. : 1,6-2 mill. ..... **ornata** Pic.
2. Pubescence jaunâtre ou dorée, dense, au moins par places, entremêlée d'espaces dénudés variables; épaules peu marquées; coloration du dessus rousse ou brunâtre... 3.
— Pubescence grisâtre, plus fine et plus régulière, souvent presque continue; épaules assez marquées, coloration du dessus du corps foncée, quelquefois avec la tête un peu roussâtre (forme type), ou élytres foncés avec l'avant-corps rougeâtre (var. **semirufa,** nov.) [1]; long. : 1,5 mill. environ (Coll. Dufau et Pic)..... **sericea**, n. sp
3. Plus grand et robuste; long. : 2 mill. environ (coll. Dufau et Pic)..... **Dufaui**, n. sp.
— Plus petit et moins robuste; long. : 1-1,5 mill. (coll. Dufau et Pic ..... var. **minuta**, nov.

? **Leptobia guadalupensis**, n. sp. — *Brevis et lata, convexa, nitida, pro parte granulata, rufa aut nigro-picea, holosericeo-pubescens et pro parte denudata; pedibus testaceis; antennis testaceis, apice obscuris.*

Court et large, convexe, brillant, à ponctuation en partie granuleuse, roux ou noir de poix, orné d'une pubescence argentée, ou jaunâtre, soyeuse, laissant en dessus des espaces dénudés, membres testacés avec l'extrémité des antennes foncée. Tête grosse avec les yeux grands, noirs; prothorax court, très rétréci en avant avec les côtés presque droits, la base rebordée; écusson assez grand; élytres relativement courts et larges, courtement rétrécis en arrière, à épaules marquées avec une trace de strie ou dépression latérale après leur milieu; pattes médiocres, tibias antérieurs carénés. — Long. : 2 mill. environ (coll. Dufau et Pic).

Parfois la forme est moins trapue, l'aspect plus granuleux avec le prothorax moins brillant (var. **subnitida**, nov.).

(1) Cette variété est décrite d'après un exemplaire de ma collection, qui m'a été offert par notre collègue A. Grouvelle, ainsi que la *Leptobia* var. *subnitida*.

Cette jolie espèce, par son revêtement et sa coloration, ressemble beaucoup aux *Pseudodorcatoma ornata* ou *Dufaui*; mais, en outre du contour inférieur sinué des élytres, la ponctuation est différente, étant en partie granuleuse et la pubescence est un peu soulevée sur tout sur l'avant-corps.

Eupactus brevissimus, n. sp. — *Nitidissimus, fere glaber, antice et postice attenuatus, rufescens; elytris pro parte obscurioribus.*

Très brillant, paraissant glabre, très atténué aux deux extrémités, roussâtre avec les élytres en partie obscurcis. Tête très penchée; prothorax court, fortement rétréci en avant, orné d'une ponctuation en partie pupilleuse; écusson subtriangulaire, bien distinct; élytres relativement courts, de la largeur du prothorax en avant, avec les épaules peu marquées, fortement atténués postérieurement, sans stries distinctes, ornés d'une double ponctuation, l'une fine, l'autre assez grosse, ou en partie pupilleuse. — Long. : près de 2 mill. (coll. Dufau et Pic).

Ressemble à *brevis* Pic, du Brésil, par sa forme, mais prothorax moins avancé au milieu de son bord antérieur, ponctuation différente et taille bien plus petite.

Scymnuseutheca, n. gen.

Caractères généraux comme chez *Pseudodorcatoma* Pic, avec les antennes construites à peu près de même, mais avec les articles paraissant en partie moins courts; prothorax à arête latérale plus marquée; avant-corps moins penché et surtout élytres particuliers, munis à la base extérieurement d'une courte carène limitant un épipleure court.

Ressemble, d'autre part, au genre *Micranobium* Gorham (type de *exiguum* Gorh.), mais la tête est plus courte, la forme du corps plus large, les élytres différents, etc.

Scymnuseutheca apicalis, n. sp. — *Sat latus, subconvexus, nitidus, griseo-pubescens, plus minusve rufescens; elytris nigris aut nigropiceis, apice rufo notatis, antennis pedibusque testaceis.*

Assez large, un peu convexe, brillant, pubescent de gris, la pubescence fine et espacée, en partie soulevée, plus ou moins roussâtre, les élytres étant plus ou moins foncés à macule apicale rousse, membres testacés. Tête roussâtre, courte et large; yeux noirs; antennes testacées, un peu rembrunies sur les trois derniers articles qui sont peu épaissis et assez longs; prothorax transversal, un peu explané

sur les côtés, un peu rétréci en avant, d'ordinaire plus clair sur les côtés, finement et assez densément ponctué ; écusson indistinct ; élytres relativement courts, à peu près de la largeur du prothorax en avant, assez rétrécis en arrière, sans strie latérale, à ponctuation fine et assez dense, de coloration plus ou moins foncée, avec une macule apicale rousse remontant en avant sur la suture, et parfois le voisinage des épaules également roux. — Long. : 1,3-1,6 mill. (coll. Dufau et Pic).

Je dois à M. Dufau quelques précieux renseignements de captures qu'il est intéressant de mentionner; ces renseignements sont les suivants.

Petalium Fauveli Pic. Commun, en battant les buissons.

Pseudodorcatoma ornata Pic. Avec le précédent, altitude de 0 à 200 mètres.

— *Dufaui* Pic. Assez commun, buissons du littoral.

— *sericea* Pic. Avec le précédent, mais plus rare.

Leptobia guadalupensis Pic. Assez commun, buissons du littoral.

Scymnuseutheca apicalis Pic. Avec le précédent, mais plus rare.

Cathorama Sallei Guér. Buissons du littoral.

Eupactus brevissimus Pic. Très rare, zone très chaude et aride.

— *Dufaui* Pic. Trouvé dans des vieilles planches et dans un tronc carié de *Yucca gloriosa*.

Toutes les espèces recueillies par M. Dufau ont été capturées sur le territoire de la commune de Trois-Rivières (Guadeloupe proprement dite).

CATALOGUE

PTINIDAE.

Ptinus L., Syst. Nat. XII, p. 566.

Dufaui Pic, L'Ech., n° 255, 1906, p. 21..... Guadeloupe (*Dufau*).

ANOBIIDAE.

Sitodrepa Thoms., Skand. Col. V, 1863, p. 166.

Syn. *Artobium* Muls. et Rey (1863).

panicea L., Fn. Sv., 1761, p. 145.
minuta F., Ent. Syst. I, 1792, p. 238.....
..... Guadeloupe (*Dufau*). Cosmopolite

Petalium Lec., Smith. Misc. Col., 1861, p. 204.

Syn. *Rhadine* Baudi (1873).

Fauveli Pic, Rev. d'Ent., 1905, p. 186 et 187..... Guadeloupe (*Dufau*).
antillarum Pic..... Iles Grenadines.
var. **Dufaui** Pic, Rev. d'Ent., 1905, p. 187... Guadeloupe (*Dufau*).

Scymnuscutheca, nov. gen.

apicalis, n. sp..... Guadeloupe (*Dufau*).

Pseudodorcatoma Pic, L'Éch., n° 250, 1905, p. 171.

ornata Pic, L'Éch., n° 250, 1905, p. 171..... Guadeloupe (*Dufau*).
Dufaui, n. sp..... —
var. **minuta**, nov..... —
sericea, n. sp..... —
var. **semirufa**, nov..... —

Leptobia Fauvel, Rev. d'Ent., 1907, p. 9.

Syn. *Leptotheca* Fauvel, l. c., 1904, p. 151.

guadalupensis, n. sp..... Guadeloupe (*Dufau*).
var. **subnitida**, nov..... —

Lasioderma Steph., Illust. Brit., V, 1832, p. 417.

serricorne F., Ent. Syst., I, 1792, p. 241 (*testaceum* Duft.)
breve Woll., Ann. Nat. Hist., 1861, p. 15.
..... Espèce cosmopolite.

Cathorama Guér., Rev. Zool., 1850, p. 431.

Syn. *Hemiptychus* Lec. (1865).

Sallei Guér., Ann. Soc. ent. Fr., 1851, Bull., p. cxv.....
..... Guadeloupe (*Moufflet*).

Eupactus Lec., Class. Col. N. Am., 1861, p. 203;
Proc. Ac. Phil., 1865, p. 235.

Dufaui Pic, L'Éch., n° 255, 1906, p. 22..... Guadeloupe (*Dufau*).
brevissimus, n. sp..... —

Incertae sedis.

Cathorama bibliothecarum Poey, Mem. Hist. Cuba I,
p. 228 (peut-être *Thaptor*?)..... Cuba et Guadeloupe.

REVISION DES *EUSTEMMUS* DU NORD-AFRICAIN

[Col. Scydmaenidae]

par P. de Peyerimhoff.

Les *Eustemmus* réunissent, dans le genre *Scydmaenus*, les espèces à yeux ponctiformes, à élytres dépourvus de fossette basale, et à tarses antérieurs élargis chez le mâle. Tous sont aptères ou ne possèdent que des moignons d'ailes impropres au vol.

C'est à Reitter que l'on doit les premiers travaux d'ensemble sur ce groupe (Best.-Tab. V, 1881, et X, 1884; — *Wiener ent. Zeitung*, [1887], 140-145), borné avant lui à trois espèces (*antidotus* Germar 1842, *conspicuus* Schaum 1859 et *punctipennis* Fairm. 1875) et auxquelles il en ajoute 17 autres, pour la plupart nord-africaines.

Croissandeau décrit ensuite (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1894], *Bull.*, p. 89-90) trois espèces du bassin de la Méditerranée.

Au cours d'une revision du genre *Scydmaenus* (1) (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1898], p. 225-238) succédant à des descriptions parues isolément (*L'Échange*, XIII [1897], p. 23-24), Guillebeau fait connaître encore quatre *Eustemmus*, dont trois, à vrai dire, doivent tomber en synonymie; on remarque d'ailleurs que les espèces traitées dans ce travail ne sont pas toujours celles sous les noms desquelles on les voit citées, et c'est à ce moment que s'introduisent les premières confusions dans ce groupe difficile, que Croissandeau (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1900], p. 116-190), par la réunion de formes dont il n'avait pas aperçu les caractères taxinomiques, rendra peu après incompréhensible.

Enfin j'ai moi-même (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1909], p. 103-105) publié six formes inédites, dont les caractéristiques seront précisées plus loin.

***

Les *types* de Reitter, acquis par Croissandeau, ont été donnés par ce dernier, avec l'ensemble de sa collection de *Scydmaenidae*, à la Société entomologique de France. J'ai donc pu les retrouver et les consulter sans peine. Avec son inépuisable obligeance, M. Abeille de Perrin a bien voulu me confier ceux de Guillebeau, qu'il importait

(1) Le *Scydmaenus ferrugineus* du même auteur (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1896], p. 244), dont j'ai vu le *type*, est un *Stenichnus*.

particulièrement d'examiner, pour vérifier la concordance de ses espèces avec celles de REITTER. J'ajoute que M. le Dr GESTRO a bien voulu me communiquer le *type* unique de *E. punctipennis* Fairm., conservé au Musée civique de Gênes, et que M. MAGNIN m'a mis à même d'examiner l'*E. Bonnairei* Guilleb., de la collection BONNAIRE. A part *E. antidotus* Germar et *E. conspicuus* Schaum, au sujet desquels, du reste, aucune ambiguïté n'est possible, j'ai donc vu tous les *types* des *Eustemmus* actuellement décrits (1).

Cet examen m'a conduit aux constatations suivantes :

1. — *E. antidotus* Germar. — Espèce propre à la Sicile, et qui n'existe en aucun point du Nord de l'Afrique. Ce que GUILLEBEAU décrit ou cite d'Algérie sous ce nom se rapporte à *Olivieri* Reitter.

2. — *E. punctipennis* Fairm. — C'est aussi le *punctipennis* de REITTER et de GUILLEBEAU. Sur un caractère imaginaire (1er article des antennes plus court que les 2e et 3e réunis), GUILLEBEAU l'a redécrit sous le nom de *diversus*. Je me suis assuré que ce dernier, dont je possède des *types*, présente un pénis identique à celui des *punctipennis* les plus caractérisés.

3. — *E. Goliath* Reitter, Guillebeau. — C'est aussi l'*intermedius* Croiss., décrit sur un seul exemplaire d'Hussein-Dey. Le caractère tiré de la longueur relative des trois premiers articles antennaires, attribué par CROISSANDEAU à *E. Goliath*, est complètement inexact.

4. — *E. approximans* Reitter. — Par une erreur inexplicable, GUILLEBEAU, qui connaissait cette espèce, puisqu'il l'introduit dans ses tableaux avec ses vrais caractères, en redécrit un exemplaire sous le nom de *spartanus* (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1898], p. 234); de là provient cette mention « *type* : Algérie » dont on s'est étonné à juste titre. Quant au vrai *spartanus* (2), il le décrit plus loin sous le nom de *Reitteri* (*loc. cit.*, p. 236).

5. — *E. expansus* Reitter. — Le *type* est de Casablanca, et non pas d'Algérie. On ne s'explique pas pourquoi GUILLEBEAU, qui a reconnu

(1) Enfin, j'ai pu étudier les principales collections d'*Eustemmus* nord-africains, notamment celles de MM. ABEILLE DE PERRIN, BEDEL, CHOBAUT, NORMAND, Ch. MARTIN, PIC, PUEL, THÉRY et VAUCHER. Sans parler de la découverte de plusieurs types nouveaux, la complaisance de mes collègues m'a permis d'asseoir et de vérifier sur un grand nombre d'exemplaires les données systématiques de ce travail.

(2) Espèce appartenant, du reste, au sous-genre *Cholerus*, ainsi que l'ont reconnu CROISSANDEAU, et, plus tard, GUILLEBEAU lui-même.

cette espèce et en a donné une bonne description, la redécrit quelques lignes plus loin (*loc. cit.*, p. 231) sous le nom de *Bonnairei*, en lui attribuant, du reste, une origine inexacte. Le *type* provient, en effet, non de Guertoufa (Oran), mais de Tanger, comme l'indique l'étiquette qu'il porte encore (coll. Bonnaire > Magnin). L'espèce est propre au Maroc et à l'Andalousie.

6. — *E. Olivieri* Reitter, Guillebeau. — Il faut y rapporter les *antidotus* cités d'Algérie par Guillebeau (voir plus haut), ainsi que son *Theryi*, décrit sur un caractère imaginaire (1er article des antennes plus court que les 2e et 3e réunis), et dont je possède le *type* unique. A part la forme du pénis (fig. 20), l'espèce est extraordinairement variable : pronotum pourvu ou non de fovéoles basales, métasternum convexe ou excavé, élytres plus ou moins ventrus, plus ou moins foncés, etc. Une partie de ce que Guillebeau appelle *nigripennis* Reitt. n'en est qu'une variété, reliée au type par tous les intermédiaires, et dont le pénis n'est pas différent. Ainsi compris, *E. Olivieri s. str.* ne se rencontre que dans le département de Constantine; tous ceux signalés d'Oran ou d'Alger (1) appartiennent à la forme suivante.

7. — *E. nigripennis* Reitter. — Le *type*, décrit de Berrouaghia, est un *Eustemmus* à élytres foncés, dont le pronotum est dépourvu de fossettes basilaires. Mais il ne s'agit, ici encore, que d'un facies particulier d'une forme extrêmement variable, et, au surplus, entièrement identique à *Olivieri*, hors la forme du pénis (fig. 21), dont j'ai vérifié la constance chez de nombreux exemplaires des deux départements. Bien que je n'aie pas eu l'occasion d'examiner à ce point de vue les individus *typiques* de Berrouaghia, cette localité est trop bien comprise dans l'aire géographique de l'insecte en question pour qu'il me reste le moindre doute sur son attribution à *E. nigripennis* Reitt. L'identité des caractères extérieurs ne permet pas, au surplus, de séparer spécifiquement cette race d'*E. Olivieri*.

***

Les *Eustemmus* constituent un groupe nombreux, dont les espèces, souvent localisées, ne présentent en général que des caractères superficiels extrêmement légers et quelquefois variables. Par contre, le pénis affecte des formes tellement particulières qu'elles en permettront

(1) A part une race, encore mal définie, qui semble en voie de se constituer à Tlemcen, et les exemplaires provenant des environs immédiats d'Alger, qui sont des *Olivieri s. str.*

toujours une identification assurée et immédiate. Il sera donc prudent d'en tenir compte dans les diagnoses des espèces futures, si, comme il est probable, on vient à en découvrir.

J'ai tenté cependant, dans le tableau qui suit, et qui comprend non seulement les *Eustemmus* mais tous les *Scydmaenus* paléarctiques, de baser les déterminations uniquement sur des caractères morphologiques externes. Mais on voudra bien ne pas perdre de vue que, dans les cas douteux, l'examen du pénis, seul, emporte la certitude.

TABLEAU DES *Scydmaenus* PALÉARCTIQUES (1).

1. Élytres pourvus d'une fovéole humérale. — *Scydmaenus s. str.* ..... 2.
— Élytres sans fovéole humérale ..... 4.

2. Pronotum pourvu de quatre fovéoles basales ..... 3.
— Pronotum pourvu de deux fovéoles seulement.. .... (**vulpinus** Schaum) (2).

3. Antennes épaisses, égalant en longueur la tête et le pronotum réunis. Yeux plus courts que le tiers des tempes. Pronotum très élargi en avant. Membres épais. Tibias, surtout les intermédiaires, sinués à l'intérieur..... ..... (***syriacus** Croiss.).
— Antennes fines, dépassant en longueur la tête et le pronotum réunis. Yeux égaux au tiers des tempes. Pronotum peu élargi. Tibias à profil interne droit..... **tarsatus** Müll.

4. Yeux assez grands, constitués par des ommatidies distinctes. Tarses antérieurs simples chez les mâles. Insectes ailés (sauf *Mauchampi*). — *Cholerus* Thoms..... 5.
— Yeux ponctiformes ou à ommatidies très confuses. Tarses antérieurs toujours élargis chez les mâles. Insectes aptères. — *Eustemmus* Reitter..... 10.

5. Élytres presque sans traces de calus huméral. Insecte aptère (3)..... (***Mauchampi** Peyerh.).
— Élytres avec un rudiment de calus huméral. Insectes ailés. 6.

(1) Les espèces dont les noms sont précédés d'un asterisque sont celles dont j'ai vu les *types*. Les parenthèses désignent un insecte étranger au Nord-Africain.

(2) Cette espèce m'est inconnue.

(3) Caractère découvert depuis la publication de la description originale (*L'Abeille*, XXXI. [1907], p. 16).

6. Tête toujours beaucoup plus étroite que le prothorax et semblable chez les deux sexes..... 7.
— Tête à peine plus étroite ou même plus large que le prothorax, et modifiée chez les mâles..... 8.

7. Pronotum globuleux; taille de 1 mill..... **rufus** Müll.
- Pronotum plus long que large; taille voisine de 2 mill.... ..... (***spartanus** Reitt.).
- Pronotum nettement plus long que large. Tête un peu plus étroite que le prothorax chez les deux sexes. (**Perrisi** Reitt.).
– Pronotum à peine plus long que large, densément pointillé. Tête aussi large (♀) ou plus large (♂) que le prothorax. 9.

9. Tête fortement élargie en arrière et à cornes étalées chez le mâle. Taille de 1,5 mill..... (**Hellwigi** Herbst).
— Tête peu élargie en arrière, et à cornes relevées chez chez le mâle. Taille de 1,2 mill..... **cornutus** Motsch. (1).

10. Septième article des antennes cylindrique et plus long que large. Pronotum dépourvu de fossettes basilaires..... 11.
— Septième article des antennes triangulaire, un peu prolongé vers l'intérieur, généralement plus large que long. 13.

11. Taille de 1,5 à 2 mill. Massue antennaire à peine séparée. ..... (***arachnipes** Reitter).
— Taille dépassant 3 mill. Massue nettement séparée..... 12.

12. Élytres à pubescence grossière et soulevée. Insectes de Syrie.
a) Pronotum présentant une carène longitudinale devant la base..... (***Türki** Reitter).
b) Pronotum dépourvu de carène..... ..... (***Saulcyanus** Croiss.) (2).
— Élytres à pubescence fine et couchée. Espèce algérienne.. ..... 1. ***Goliath** Reitter.

13. Pronotum dépourvu de fossettes à la base..... 14.
Pronotum pourvu de quatre fossettes basilaires..... 20.

14. Tête élargie en arrière. Antennes très courtes. Corps déprimé..... 2. ***laticeps** Peyerh.
— Tête rétrécie en arrière. Antennes allongées. Corps plus

(1) Cette espèce existe à Tanger (*H. Vaucher*!).
(2) Il reste à démontrer que cette forme est spécifiquement distincte de *E. Türki* * Reitt. (*camelus* * Reitt.), ce qui est à priori douteux.

ou moins convexe ..... 15.

15. Élytres nus, à peu près lisses. Métasternum caréné .... 3. ***nudipennis** Reitter.

— Elytres pubescents, plus ou moins pointillés. Métasternum dépourvu de carène ..... 16.

16. Pubescence des élytres grossière et soulevée .... (**conspicuus** Schaum).

— Pubescence des élytres assez fine, dense et couchée ..... 17.

17. Élytres à ponctuation extrêmement dense et fine, peu distincte ..... 4. ***parmatus** Reitter.

— Élytres à ponctuation très séparée ..... 18.

18. Élytres à ponctuation très fine, très écartée et peu visible. Tibias et surtout tarses très minces. Diamètre des yeux deux fois plus petit que celui du premier article des antennes ..... 18. { ***Olivieri** Reitter. / ***nigripennis** Reitter.

— Élytres à ponctuation nette et relativement forte. Tibias et tarses épais. Diamètre des yeux égal à celui du premier article des antennes ..... 19.

19. Taille de 2,5 à 3,2 mill ..... 5. ***algerinus** Reitter.

— Taille de 2,2 mill. Avant-corps bien plus étroit .... (***insidiosus** Reitter).

20. Métasternum caréné. Élytres assez allongés, pointillés et dépolis ..... 6. ***sternalis** Guilleb.

Métasternum non caréné ..... 21.

21. Pronotum nettement pointillé, au moins en avant. Pubescence des élytres soulevée. Élytres fortement dépolis chez la femelle ..... 7. ***expansus** Reitter.

— Pronotum lisse ou microscopiquement pointillé ..... 22.

22. Élytres nettement ponctués ..... 8. ***punctipennis** Fairm.

— Élytres à ponctuation peu distincte ou nulle ..... 23.

23. Élytres déprimés en avant, le long de la suture, qui paraît saillante ..... 24.

— Élytres régulièrement convexes ..... 26.

24. Élytres à pubescence relevée; leur dépression juxtasuturale limitée au premier tiers ..... 9. ***vividus** Reitter.

— Élytres à pubescence couchée, leur dépression juxtasuturale prolongée habituellement jusqu'à la moitié ..... 25.

25. Taille de 2,5 à 3 mill. Métasternum généralement excavé. Élytres dépolis. Tête très rétrécie du sommet à la base. ..... 10. ***scaphium** Reitter.
— Taille de 2,3 mill. Métasternum plan ou convexe. Élytres brillants. Tête transversale, peu rétrécie du sommet à la base..... 11. ***Georgi** Reitter.

26. Métasternum toujours excavé. Taille de 3 mill. et au-dessus. 27.
— Métasternum convexe (1) ..... 29.

27. Pronotum peu élargi en avant. 5e article des antennes à peine une fois et demie plus long que le 6e, qui égale presque les 7e et 8e réunis. Élytres globuleux. Antennes simples chez le ♂, dont le pénis est asymétrique; taille très forte..... 14. ***removens** Peyerh.
— Pronotum sensiblement élargi en avant. 5e article des antennes deux fois plus long que le 6e, qui ne dépasse guère la taille du 8e. Pénis court, symétrique ou presque symétrique..... 28.

28. Massue des antennes denticulée chez le mâle. Yeux un peu plus grands, légèrement saillants. 12. ***spinicornis** Peyerh.
Massue des antennes simple chez les deux sexes. Yeux plus petits, ne dépassant pas le contour de la tête..... ..... 13. ***operosus** Peyerh.

29. Pronotum à peine élargi en avant. Pubescence des élytres soulevée. Taille de 2,8 mill. Pénis asymétrique et obtus. 30.
— Pronotum nettement élargi en avant. Pubescence des élytres appliquée. Taille généralement faible. Pénis symétrique, denticulé..... 31.

30. Élytres lisses. Antennes longues.. 15. ***approximans** Reitt.
— Élytres pointillés. Antennes plus courtes. Pubescence des élytres particulièrement rude..... **antidotus** (Germar).

31. Mâle présentant une forte dent antéapicale aux tibias intermédiaires et un éperon terminal aux tibias postérieurs. ..... 16. ***punicus** Peyerh.
— Mâle indistinct de la femelle, à part l'épaississement des tarses antérieurs..... 32.

32. Antennes épaisses. Yeux plus gros. Pubescence très dense..... 17. ***libertus** Reitter.

(1) Les *E. Olivieri* à métasternum exceptionnellement excavé ne dépassent pas 2,5 mill. de longueur.

— Antennes minces. Yeux très petits. Pubescence très fine.

Insecte extrêmement variable. 18. { *Olivieri Reitter. / *nigripennis Reitter.

***

CATALOGUE DES *Eustemmus* DU NORD DE L'AFRIQUE (1).

1. **E. Goliath*** Reitter, in *Verhandl. z. b. Ges.* Wien [1884], p. 93. — Guillebeau, in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 232. — *intermedius* * Croiss., in *Ann. Soc. ent. France* [1894], *Bull.* p. 90.

« Algérie » (*type* de *Goliath* in collection *Reitter* > *Croissandeau*). — **A.**, Hussein-Dey (*type* d'*intermedius* in coll. *Croissandeau*); — **C.**, St-Charles (*Théry*); Constantine (*Hénon*); Bône (*Normand*), l'Edough (*Chobaut*). — Tunisie : le Kef (*Normand*).

Reconnaissable entre tous à sa taille énorme et à la structure de ses antennes. Ne disposant pas d'un assez grand nombre d'exemplaires, je n'ai pu, malheureusement, étudier la forme du pénis.

2. **E. laticeps** * Peyerimhoff, in *Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 103.

Maroc : El-Araïch [Larache] (*H. Vaucher, types* in coll. *Peyerimhoff*).

Très remarquable par l'apparence déprimée, la forme de la tête, l'épaisseur des pattes et la brièveté des antennes. — Le pénis (fig. 1), fortement coudé, se termine par une surface plate légèrement défléchie au sommet, et présentant une suture longitudinale très prononcée.

Fig. 1.

3. **E. nudipennis** * Reitter, in *W.E.Z.*, VI [1887], p. 142 et 144. — Guillebeau, in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 233.

Fig. 2.

Maroc (coll. *Croissandeau*, sub *parmatus*). — Algérie : **O.**, Tlemcen, Daya (*Bedel*); forêt de Zarifet!; — **A.**, Alger (coll. *Croissandeau*); Médéa (*type* (2) in coll. *Croissandeau*); massif des Mouzaïa, vers 1200m!.

(1) Je n'y citerai que des insectes dont j'ai personnellement vérifié la détermination.

(2) D'après la description, le *type* provrendrait de Berrouaghia, mais la collection CROISSANDEAU renferme positivement un exemplaire *typique* portant, de la main même de REITTER l'étiquette « nudipennis m. 1887 Médéah ». Ces deux localités sont d'ailleurs bien voisines.

Espèce parfaitement caractérisée et bien reconnaissable à ses élytres entièrement lisses, dépourvus de toute pubescence visible. — Pénis (fig. 2 [ex. de Zarifet et des Mouzaïa]) à sommet largement échancré, et verticalement défléchi suivant un biseau symétrique, dont la suture médiane est encore visible.

4. **E. parmatus** * Reitter, in *Verh. z.-b. Ges.* Wien [1884], p. 93.

Maroc : Casablanca (*type* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*); — Andalousie (coll. *Croissandeau*).

Espèce rare et mal connue, voisine de la suivante, mais sensiblement plus petite, et dont les élytres offrent une ponctuation extrêmement dense et fine.

5. **E. algerinus** * Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 142 et 145. — Guillebeau in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 234.

Maroc : Tanger, Mogador (*Vaucher*); Casablanca (coll. *Croissandeau*); — Algérie [1] : **A.**, Blida, Kabylie (coll. *Croissandeau*); Berrouaghia (*type* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*).

Se reconnaît facilement, parmi toutes les espèces dépourvues de fossettes prothoraciques, à la ponctuation écartée et généralement très nette des élytres. Voisin de *conspicuus* [2] qui le remplace en Espagne, mais dont la pubescence est rude et soulevée. — Pénis (fig. 3 [plusieurs exemplaires de Tanger]) large, tronqué au sommet, qui est verticalement défléchi suivant une surface trapézoïdale convexe; marges inférieures relevées et visibles d'en haut.

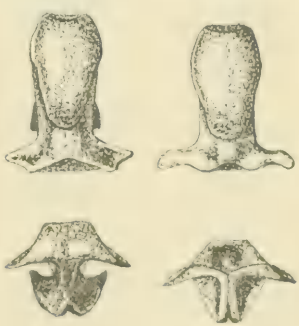

Fig. 3. Fig. 4.

6. **E. sternalis** * Guillebeau, in *L'Échange* [1897], p. 24; *Ann. Soc. Ent. France* [1898], p. 227.

(1) J'ai peine à croire à l'authenticité de ces diverses provenances algériennes, et je ne serais pas surpris que l'espèce fût exclusivement marocaine.

(2) Le pénis de *conspicuus* (fig. 4) diffère assez notablement de celui d'*algerinus*; l'extrémité n'est pas tronquée, mais nettement trisinuée; elle est réfléchie suivant une surface concave, terminée par un biseau; les marges inférieures, nullement relevées, ne sont pas visibles d'en haut.

Algérie : C., Medjez-Amar (*types* in coll. *Théry* > *Peyerimhoff*); Bône (*Gandolphe*, *Hénon*); St-Charles, Constantine, El-Kantour, Tarfaïa), mont Babor (*Théry*); Bougie, Kroubs (*Pic*), dj. Gaddar (*J. Sahlberg*, sub *antidotus* v. *libertus* [1]. — Tunisie : Teboursouk, le Kef (*Normand*) [2].

Outre la carène métasternale, plus ou moins développée, mais constamment présente, cette espèce se distingue par ses élytres allongés, presque toujours densément pointillés. Elle diffère nettement de *scaphium* par la tête et le pronotum bien plus courts et les antennes beaucoup plus épaisses. Plus difficile à séparer des grands exemplaires d'*Olivieri*, elle s'en distingue pourtant par ses élytres moins ventrus, ses antennes plus courtes et le pointillé des élytres. — Pénis (fig. 5 [ex. de Bône, de Constantine, du Babor, de Teboursouk, du Kef]) allongé, terminé par un trident longitudinalement canaliculé et dont la pointe terminale est défléchie; marges latérales explanées, visibles d'en haut.

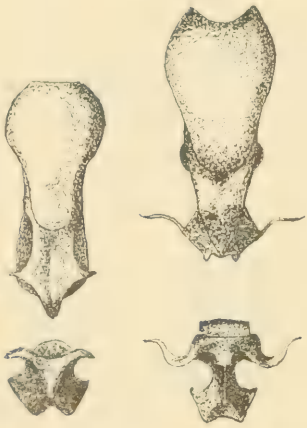

Fig. 5. Fig. 6.

Les exemplaires tunisiens provenant de la rive gauche (nord) de la Medjerda ont un pénis sensiblement plus compliqué : la partie terminale, nullement canaliculée, se termine par deux papilles, avant de se défléchir suivant une carène aiguë; les deux saillies latérales se prolongent par deux épines flexueuses extrêmement pointues; enfin la marge inférieure, très peu explanée, n'est visible que tout en avant (fig. 6). Cette forme, que j'ai vérifiée chez des exemplaires de Souk-el-Arba, Bulla-Regia, Fernana et El-Feidja (NORMAND) est trop distincte de la typique pour ne pas constituer une unité taxinomique. D'autre part, les exemplaires chez lesquels on l'observe sont à peu près indistincts de *sternalis*, bien que cantonnés dans une aire géo-

(1) Coleoptera Numido-Punica, etc., in *Öfv. Finska Förh.*. XLV, 1902-1903, n° 19 (*sep.*, p. 27). — M. J. SAHLBERG a bien voulu me communiquer les exemplaires qu'il a recueillis au Gaddar.

(2) CROISSANDEAU (*Ann. Soc. ent. France* [1900], p. 141) le cite du Maroc, où il n'existe certainement pas.

graphique déjà bien limitée. Il ne s'agit donc que d'une sous-espèce, en voie de constitution, et que je désignerai sous le nom de **spiniger** (1).

7. **E. expansus** * Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 141 et 144. — Guillebeau, in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 228. — *Bonnairei* * Guillebeau, in *L'Échange* [1897], p. 24 et 25, et *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 231.

Maroc : Casablanca (*type* d'*expansus* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*); Tanger (*Vaucher*, *type* de *Bonnairei* in coll. *Bonnaire* - *Magnin*). — Espagne (coll. *Croissandeau*); Algeciras (coll. *Dodero*).

La localité Medjez-Amar, donnée par Guillebeau, est invraisemblable. Quant à l'*expansus* qu'il cite de Mers-el-Kebir (Théry), et qui est en ma possession, c'est un *scaphium*.

Se reconnaît aisément à la ponctuation légère et écartée, mais très nette, du pronotum et à l'aspect très alutacé des élytres chez la femelle. — Pénis (fig. 7 [plusieurs ex. de Tanger]) de forme simple, terminé par un trident dont la partie médiane est obtuse ou arrondie.

Fig. 7.

8. **E. punctipennis** * Fairmaire, in *Ann. Mus. civ. Genova* [1875], p. 502. — Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 141. — Guillebeau, in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 229. — *diversus* * Guillebeau, in *L'Échange* [1897], p. 23, et *Ann. Soc. ent France* [1898], p. 226.

Algérie : C., St-Charles, Tarfaïa (*Théry*); l'Edough (*Bedel*); Bône (*types* (2) de *diversus* in coll. *Théry* > *Peyerimhoff*); Bougie (*Chobaut*, *Pic*); Biskra!. — Tunisie : Tunis (*type* de *punctipennis* in coll. du *Musée civique de Gênes*); Teboursouk (*Sicard*, *Normand*, *types* de *diversus* in coll. *Guillebeau* > *Abeille*); Fondouk-Djedid, Fernana, Bulla-Regia, Souk-el-Arba, le Kef (*Normand*).

(1) **Scydmaenus (Eustemmus) sternalis-spiniger**, n. subsp. — *Punica speciei proles, instrumento copulationis acutissime bispinoso, margine inferiore parum explanato, atque desuper vix visibili.* — Patria : regio punica septentrionalis.

(2) Guillebeau (*l. c.*) leur donne comme provenance l'Edough ; mais la brochette de *diversus* qui me vient de M. Théry porte positivement une étiquette ainsi libellée : Bône, mars 62.

Offre un peu la forme d'*Olivieri*, mais généralement plus ramassé, à antennes plus longues, et surtout distinct par la ponctuation forte et écartée des élytres, dont il n'y a l'analogue chez aucune autre espèce du genre. — Pénis (fig. 8 [ex. de Teboursouk, Bône, Fondouk-Djedid, Bulla-Regia]) asymétrique, terminé par deux lobes inégaux, à bords arrondis, dont l'extrémité défléchie rejoint, à peu près verticalement, les marges inférieures.

Un exemplaire de Fondouk-Djedid (NORMAND), du reste indistinct des autres de même localité, présente un pénis aberrant (fig. 9) dont les deux lobes, symétriques, sont séparés, non par une surface con-

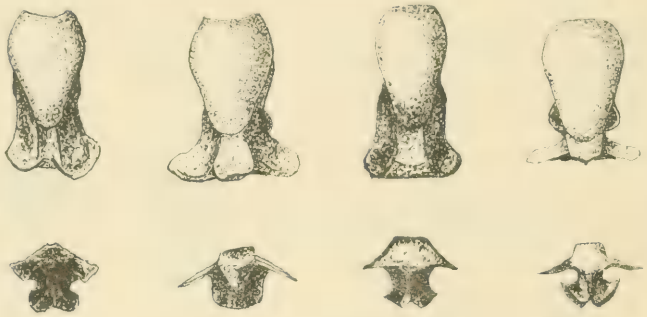

Fig. 8. Fig. 9. Fig. 10. Fig. 11.

cave, mais par un bouton; la partie defléchie rejoint très obliquement les marges inférieures, qui sont aussi bien moins explanées.

Le mâle unique que j'ai recueilli à Biskra, au col de Sfa, se distingue par une ponctuation un peu atténuée et un pénis également symétrique, dont la forme est sensiblement intermédiaire entre la forme typique et celle de l'aberration de Fondouk-Djedid (fig. 10).

Enfin, un très grand exemplaire de Bougie (CHOBAUT), à forte ponctuation, offre un pénis encore symétrique, mais dont les ailes s'amincissent et tendent à devenir épineuses (fig. 11).

Ces diverses formes, qui se rattachent aisément l'une à l'autre, montrent combien l'espèce est instable. Elles sont, d'autre part, trop peu significatives, et trop peu constantes aussi, pour être distinguées, au moins quant à présent.

9. **E. vividus** * Reitter, in *W.E.Z.* (1887), p. 141 et 144.

Maroc : Casablanca (*type* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*).

Je reproduis ici, *in extenso*, la description originale de cette espèce, dont je n'ai vu que le *type* unique : « Dem *Sc. Olivieri* ausserordentlich ähnlich und von dieser Art hauptsächlich durch die aufgerichtete Behaarung zu unterscheiden. Die Flügeldecken haben an der Basis eine sehr schwache Impression in der Nähe der Nath. — Long. 2,1 mill. — Marocco ».

10. **E. scaphium** * Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 141 et 144. — Guillebeau in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 228.

Algérie [surtout dans les terres argileuses] : **O.**, Oran (coll. *Bedel*), Mers-el-Kebir (coll. *Théry*) ; Tiaret (*Pic*) ; — **A.**, Alger (*type* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*) ; Dely-Ibrahim ! ; Berrouaghia (coll. *Croissandeau*) ; Teniet-el-Had (*Bedel*) ; Miliana, Margueritte (*Abeille de Perrin*) ; l'Ouarsenis (*Vauloger*) ; massif des Mouzaïa, argiles et schistes ! ; Nador de Médéa ! ; — **C.**, Bône (*Desbrochers*).

Bien reconnaissable, en général, à sa taille assez grande, sa forme très allongée, l'impression juxtasuturale et la dépression du métasternum. Ces deux derniers caractères peuvent s'atténuer beaucoup chez certains exemplaires, mais la confusion ne s'établira guère qu'avec *sternalis*, dont les différences sont spécifiées plus haut (n° 6), ou *Olivieri*, toujours plus petit, beaucoup plus ramassé, à tête transversale au lieu d'être allongée, et à élytres bien plus brillants et moins ponctués. — Pénis (fig. 12 [ex. de Tiaret, Oran, l'Ouarsenis, le Nador de Médéa, le massif des Mouzaïa, Bône]) allongé, terminé en lame mince, brusquement et anguleusement rétréci près du sommet, qui est tronqué.

Fig. 12.

11. **E. Georgi** * Reitter, in *Verhandl. z. b. Ges. Wien* [1881], p. 582. — Guillebeau in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 229.

« Algérie » (*types* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*) ; **O.**, Saïda !, Tiffrit ! ; Daya (*Bedel*) ; — **A.**, Blida (coll. *Croissandeau*) ; — **C.**, Bône (coll. *Croissandeau*) ; Batna (*Puton*). — Tunisie : Fernana (*Normand*).

Le plus petit des *Eustemmus* nord-africains ; remarquable en outre par sa forme parallèle et aplatie, et la dépression juxtasuturale, qui est presque toujours apparente. Les élytres sont indifféremment clairs ou foncés. — Pénis (fig. 13 [ex. de Saïda]) fortement genouillé, terminé en lame triangulaire, à sommet obtus.

Fig. 13

12. **E. spinicornis** *Peyerimhoff, in *Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 103. — subsp. *armiger* *Peyerimhoff, *l. c.*, p. 104.

Algérie (spécial aux massifs de la Grande et de la Petite-Kabylie) : **A.**, Aïn-Seur, forêt de Tagma (Dr *Ch. Martin*, *types* in coll. *Peyerimhoff*) ; Yakouren (Dr *Ch. Martin*, *Pic*, *Puel*) ; — **C.**, Kebouch (*Chobaut*) ; massif du Babor (*Vauloger*).

Subsp. **armiger** Peyerimhoff. — **A.**, Bou-Berak (*Chobaut*, *Puel*, *types* in coll. *Chobaut* et *Peyerimhoff*).

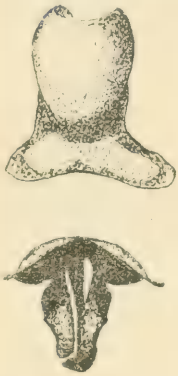

Fig. 14.

Un peu plus grand, mais moins allongé que *scaphium*; tête beaucoup plus rétrécie en arrière, et munie, sous chaque joue, d'une épaisse touffe de poils dorés qui manque toujours chez ce dernier. Le mâle se distingue à première vue de tous les *Eustemmus* connus par les articles de la massue antennaire dentés en dessous (cf. *Bull. S. ent. Fr.* [1909], p. 103, fig. 1). — Pénis (fig. 14 [ex. de Yakouren, de Tagma, de Bou-Berak et du Babor]) étranglé avant le sommet qui s'épanouit en forme de champignon un peu plus développé à droite qu'à gauche; portion défléchie obliquement dirigée en dessous et profondément bifide; extrémité du pénis visible, sous forme d'une tige obtuse et asymétrique faisant saillie en arrière et à droite.

La race de Bou-Berak (*armiger*) est remarquable par l'éperon terminal et l'inflexion des tibias intermédiaires chez le mâle (cf. *Bull. Soc. ent. Fr.* [1909], p. 104, fig. 3) [1]; mais le pénis est identique.

13. **E. operosus** *Peyerimhoff, in *Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 104.

Algérie : **A.**, Bou-Berak (*Chobaut*, *Puel*, *types* in coll. *Chobaut* et *Peyerimhoff*).

Fig. 15.

Infiniment voisin du précédent, mais distinct par ses yeux plus petits, les antennes simples chez les deux sexes, et surtout le pénis du mâle, extraor-

(1) Les figures 2 et 3 de la page 104 du *Bull. Soc. ent. Fr.* [1909] ont été interverties à l'impression sauf dans les *separata*.

dinairement développé, genouillé, pourvu de deux dents latérales, terminé par une large plaque mince nettement suturée, et peu à peu soudée aux marges inférieures qui sont entièrement visibles de dessus (fig. 15).

La coexistence de ces deux espèces dans le petit massif de Bou-Berak est remarquable. Mais *operosus* y domine de beaucoup, et n'a pas été retrouvé ailleurs, jusqu'à présent du moins.

14. **E. removens** * Peyerimhoff, in *Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 104.

Algérie : C., l'Edough, Douira, Philippeville (coll. *Théry* > *Peyerimhoff*, *types*); Bougie (coll. *Chobaut*).

Se rapproche du suivant par son pronotum peu élargi en avant, ses élytres globuleux, peu luisants et sa pubescence relevée; distinct par sa forte taille, ses antennes allongées, l'atrophie presque complète des yeux chez la femelle et le métasternum excavé. — Pénis (fig. 16 [ex. de l'Edough]) asymétrique, terminé par un trident dont la dent médiane est tronquée et la gauche atrophiée; sommet verticalement défléchi en forme de X; marge inférieure explanée et visible d'en haut.

Fig. 16.

Cette espèce paraît extrêmement rare. Je n'en ai vu jusqu'ici que quatre individus. GUILLEBEAU la confondait avec *E. approximans*.

15. **E. approximans** * Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 141 et 144. Guillebeau, in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 230. — *spartanus* ‡* Guillebeau (non Reitter), *loc. cit.*, p. 234.

Fig. 17.

Fig. 18.

« Algérie » (*type* de *spartanus* ‡ Guilleb. (non Reitt.) in coll. *Guillebeau* > *Abeille*). — C., Bône (*type* d'*approximans* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*); l'Edough (la plupart des collections). — Tunisie : massif du Feïdja (*Normand*).

Taille des plus grands exemplaires de *scaphium*. Remarquable par ses élytres globuleux, presque lisses, à pubescence rare et soulevée. Offre au demeurant une telle analogie avec *antidotus* qu'il pourrait être considéré comme une sous-espèce du type sicilien; celui-ci en diffère par les élytres généralement pointillés, la pubescence

plus longue et plus rude, les antennes plus courtes et les fossettes basales du pronotum plus écartées. — Pénis asymétrique et obtus chez les deux formes, plus long, à sommet défléchi sans trace de suture chez *approximans* (fig. 17 [ex. de Bône, de l'Edough et du Feïdja]), plus court, échancré et à suture distincte chez *antidotus* (fig. 18 [ex. de Ficuzza, dus à M. Dodero]).

16. **E. punicus** * Peyerimhoff, in *Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 104.

Tunisie : Aïn-Draham ! (*Normand, Pic*).

Le mâle de cette espèce se distingue à première vue par la structure singulière des tibias intermédiaires (cf. *Bull. S. ent. Fr.* [1909], p. 104, fig. 2 (1)) qui sont armés d'une sorte d'ergot vers le dernier tiers apical. La femelle ne se sépare guère d'*Olivieri* que par les membres plus épais et la tête plus courte, nullement rétrécie en arrière. — Pénis (fig. 19) terminé en pelle, épineux de chaque côté, et gardant les traces très nettes d'une suture longitudinale.

Fig. 19.

17. **E. libertus** * Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 141 et 143.

Maroc : Casablanca (*type* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*) (2).

Je reproduis ici, *in extenso*, la description de cet insecte, dont je n'ai vu encore que le *type* unique : « Dem *Olivieri* äusserst ähnlich, aber viel grösser, die Fühler etwas dicker, die Schläfen etwas kürzer und die Behaarung beträchtlich dichter. — Long. 2,7 mill. — Marocco : Casablanca ».

18. **E. Olivieri** * Reitter, in *Verhandl. d. z. b. Ges. Wien*, [1881], p. 582. — Guillebeau, in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 230. — *Theryi* * Guillebeau, in *L'Échange* [1897], p. 24 et *Ann. Soc. ent. Fr.* [1898], 227. — *antidotus* * Guillebeau (pro parte), in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 230 : — *nigripennis* * Guillebeau (non Reitter), *l. c.*, p. 233.

(1) Les figures 2 et 3 de la page 104 du *Bull. Soc. ent. Fr.* [1909] ont été interverties à l'impression sauf dans les *separata*.

(2) Les « *Scydmaenus libertus* Reitt. », mis en vente par Reitter dans sa Coleopteren Liste LXIV, n'ont, paraît-il, rien de commun avec le *libertus* vrai (Edm. Reitter i. l.).

Algérie : **A.**, Alger (*Bedel*) ; — **C.**, Bône (*type* d'*Olivieri* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*, *type* d'*antidotus* Guilleb. in coll. *Guillebeau* > *Abeille*) ; l'Edough (coll. *Guillebeau* > *Abeille*, sub *antidotus*, *type* de *Theryi* in coll. *Théry* > *Peyerimhoff*) ; Philippeville, Collo, cap Aokas, El-Kantour, Constantine, Kerrata, mont Babor (*Théry*).

Subsp. **nigripennis** * Reitter, in *W.E.Z.* [1887], p. 142 et 145. Guillebeau (p. parte), in *Ann. Soc. ent. France* [1898], p. 233.

Algérie : **O.**, Tlemcen (*Bedel*) ; forêt de Zarifet !, El-Ourit !. — **A.**, Berrouaghia (*type* in coll. *Reitter* > *Croissandeau*) ; Bou-Berak (*Chobaut*) ; Nador de Médéa !, massif des Mouzaïa ! ; Kabylie (*Abeille*).

Espèce exclusivement algérienne. Je ne l'ai pas vue de Tunisie, et quoique Reitter la cite du Maroc (*W.E.Z.* [1887], 141), la collection Croissandeau n'en renferme aucun exemplaire de cette provenance.

Infiniment variable dans son apparence extérieure, au point qu'on ne saurait lui assigner, en somme, que des caractères négatifs. *E. Olivieri* n'a guère en propre que la structure de son pénis, qui présente lui-même deux types assez distincts : chez les exemplaires du département de Constantine et des environs immédiats d'Alger (*Olivieri* s. str.), cet organe a la forme d'un trident très nettement superposé aux marges inférieures, dont l'expansion est visible d'en haut (fig. 20 [ex. de St-Charles, de Bône, de l'Edough, de Constantine, du Babor, d'Alger]). Chez ceux du département d'Oran et des parties montagneuses du département d'Alger (*nigripennis* Reitter, non Guilleb.), il est terminé par une expansion bidentée, dont les marges inférieures, nullement relevées, ne sont visibles qu'entre le corps du pénis et les dents latérales (fig. 21 [ex. de Zarifet, de Kabylie, de Bou-Berak, du Nador de Médéa, du massif des Mouzaïa]).

Fig. 20. Fig. 21. Fig. 22.

Certains exemplaires de Tlemcen (Bedel) ont un pénis beaucoup plus voisin de la forme typique que de celle qui caractérise la race *nigripennis* : l'ensemble de l'organe est plus allongé ; il existe un ren-

flement trapézoïdal superposé au trident, dont la dent médiane est, en outre, très défléchie; les marges latérales sont atrophiées (fig. 22). L'existence de cette race suffirait à démontrer l'identité spécifique d'*Olivieri* et de *nigripennis*, si elle n'était établie déjà par la morphologie externe de ces deux types.

Les individus provenant d'Alger sont énormes (2,8-3,2 mill.); mais j'ai pu, sur un mâle qui m'a été donné par M. BEDEL, me convaincre que le pénis de cette race géante ne différait en rien de la forme typique [1].

*
* *

Conformation du penis chez les *Eustemmus* et chez quelques autres *Scydmaenidae*.

Il m'a paru intéressant d'ajouter à cette étude quelques détails sur la structure du pénis des *Eustemmus*, dont la complication et les déformations demandaient, semble-t-il, à être expliquées.

On sait que chez les Coléoptères, l'organe masculin est constitué, en principe : 1° par une pièce médiane impaire qui est le pénis proprement dit et contient le canal éjaculateur; 2° par deux pièces latérales appelées valves ou paramères.

Chez les *Eustemmus*, l'appareil entier a subi une différenciation pro-

(1) Presque toutes les espèces décrites par REITTER avaient été antérieurement distinguées et nommées par SAULCY. Ces noms *in litteris* se trouvant cités par CROISSANDEAU (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1900], p. 135 et 140), qui figure même quelques-uns des insectes auxquels ils se rapportent, je ne crois pas inutile d'en donner ici la concordance, d'après les échantillons mêmes de sa collection :

E. longior	=	*scaphium* Reitter.
Poupillieri		*approximans* Reitter.
Andreae, punctatus (Bône		*punctipennis* Fairm.
algiricus		mélange d'*Olivieri* Reitter et d'exemplaires faiblement ponctués de *punctipennis* Fairm.
deplanatus		*Olivieri* Reitter.
maroccanus		*expansus* Reitter.
gigas (Bône)		*Goliath* Reitter.

(Cette dernière synonymie déjà donnée par CROISSANDEAU.).

Quant à *Pylades* (Saulcy), ainsi qu'aux « espèces » *in litteris* de SCHAUFUSS (*angustior*, *angustius*, *spectabilis*, *pulex*, *transversus*, *globulus*, *oranicus*), il n'a pas été possible de les retrouver, et la chose, au surplus, ne présente qu'un médiocre intérêt.

fonde. Les paramères, surtout, d'habitude indépendants et simples, présentent ici un développement en volume ou en complication tel qu'ils arrivent à se rejoindre et à se souder au-dessus et au-dessous de la partie terminale du pénis (fig. 23, 24). Celui-ci, loin de s'être développé en proportion, a gardé une structure assez primitive, et se fait remarquer seulement par la brusque inflexion que lui impose la soudure des paramères. L'appareil copulateur apparait donc, — et on l'a vu tel sur toutes les figures représentant ses variations, — comme un organe unique, souvent asymétrique, composé d'une tige ellipsoïde et infléchie, terminée par un épanouissement plus ou moins compliqué. Cette tige bombée, dont le plongement à travers l'épanouissement terminal est généralement indiqué par une dépression plus ou moins nette, c'est le pénis; on n'en voit là que la partie proximale, et il faut retourner l'organe pour en apercevoir l'extrémité, sous forme d'un processus chitineux, quelquefois très saillant [1], émergeant d'une sorte de capsule formée par la conjonction des paramères. Ceux-ci, qui constituent à eux seuls l'épanouissement terminal de l'appareil, sont si parfaitement soudés au pénis, qu'il est souvent difficile d'en apercevoir les sutures; elles sont mieux visibles, par contre, à la rencontre des paramères entre eux, presque toujours jalonnée par une ligne médiane. On notera aussi l'asymétrie fréquente de ces deux pièces, dont la gauche tend à s'atrophier; on la retrouvera plus loin chez les *Mastigus* (fig. 33), qui présentent un type d'ailleurs tout différent, chez lequel, en particulier, ces paramères ont gardé leur indépendance primitive.

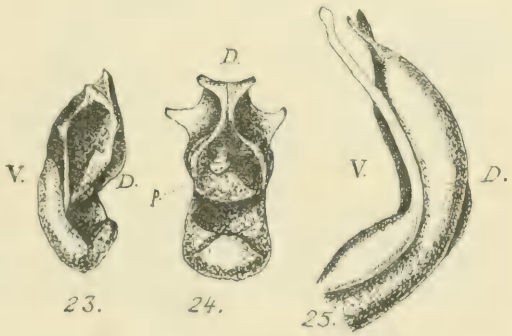

Une autre singularité de l'appareil copulateur des *Eustemmus* est la position qu'il occupe dans le corps. Chez la plupart des Coléoptères,

(1) Il l'est très peu chez *E. Olivieri-nigripennis* (fig. 24), mais il peut acquérir, comme chez *E. spinicornis*, par exemple (fig. 14), un développement tout à fait extraordinaire.

et notamment les *Silphidae* (fig. 25), la convexité de l'organe est dorsale; il s'ensuit que le pénis, au sortir de l'abdomen, fait saillie sous l'animal; c'est le mode d'érection normal. Chez les *Eustemmus*, par contre, comme aussi chez les autres *Scydmaenidae* que j'ai pu examiner (fig. 27 à 33), la convexité est ventrale, ainsi que je l'ai vérifié maintes fois par autopsie. Cette conformation doit entraîner une projection du pénis dans la direction dorsale, et c'est en effet ce que montre un *E. Olivieri-nigripennis* de ma collection (fig. 26), préparé dans l'attitude naturelle [1] que je lui ai trouvée après asphyxie.

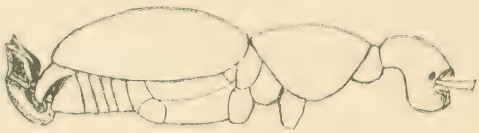

Fig. 26.

Les figures données plus haut, et celles qui vont suivre, représentent donc, sauf mention contraire, l'organe copulateur vu par sa face convexe, ou ventrale, c'est-à-dire tel qu'il est au repos dans l'insecte placé sur le dos.

Une différenciation aussi prononcée m'a engagé à examiner en outre la forme du pénis chez quelques autres *Scydmaenidae*, et sans avoir poussé bien loin cette étude, je crois intéressant de décrire sommairement, avec figures à l'appui, les sept types suivants.

1. **Cephennium laticolle** Aubé (fig. 27).

Pénis médiocrement convexe, présentant une aire circulaire ou ovale, affaissée à l'état sec, mais probablement susceptible d'érection, terminé en bec obliquement tronqué à sa partie supérieure, et présentant en ce point une cavité béante, munie d'un cran en rétroversion; en regard, on distingue un organe obtus (canal éjaculateur?) plus ou moins saillant hors de la cavité. — Paramères grêles, indépendants, mais se rejoignant au delà du pénis par un arc chitineux d'une extrême ténuité.

Fig. 27.

(1) Peut-être, — et c'est chose a vérifier, — dans l'érection provoquée par le coït, l'organe copulateur subit-il une version qui le fait se présenter comme chez les autres Coléoptères, dans la direction ventrale

2. **Neuraphes planiceps** Reitt. (fig. 28).

Fig. 28.

Pénis très petit, à peine chitineux, en forme de large cornet béant, à la marge inférieure duquel se dresse perpendiculairement une lame chitineuse analogue au cran qui termine le pénis de *Cephennium*, mais plus développée; une tige cornée, probablement susceptible d'érection (canal éjaculateur ?), apparaît en face, dans l'intérieur de l'organe. — Paramères étroitement soudés au pénis sur toute leur longueur, mais sans différenciation ni prolongements aucuns.

3. **Stenichnus collaris** Müll. (fig. 29).

Pénis court et à peine infléchi, présentant dès la base une aire déprimée, à laquelle fait suite immédiatement une plaque qui recouvre imparfaitement la partie terminale de l'organe; celle-ci, en forme de bec évidé, est dépourvue de cran. — Paramères à peine visibles de dessus, tant ils sont étroitement soudés au pénis, mais terminés chacun par une membrane transparente à contour circulaire qui, se détachant de l'organe, vient se souder à la plaque médiane, de chaque côté et au-dessus du bec terminal.

Fig. 29.

Fig. 30.

4. **Euconnus oblongus** Sturm (de Carniole) (fig. 30).

Pénis très robuste, fortement courbé, présentant vers le sommet une aire ovale aplatie d'où part une sorte de bec évidé, sur la cavité duquel s'adapte assez exactement un clapet chitineux. — Paramères minces et grêles, bien détachés du pénis, terminés chacun par deux soies.

5. **Scydmaenus** (s. str. **tarsatus** Müll. (fig. 31).

Appareil copulateur du type *Eustemmus*, mais avec des soudures encore plus complètes, et aboutissant à un organe symétrique contourné en S, dont les paramères constituent la portion principale.

Fig. 31.

6. **Leptomastax hypogaeus** Piraz. (de Modene) (fig. 32).

Pénis contourné dans deux plans, présentant à la base une aire ovale profondément déprimée, puis très aminci vers l'extrémité, d'où part un prolongement extrêmement ténu (canal éjaculateur?). — Paramères étroitement soudés à l'organe médian, jusqu'à son extrémité, qu'ils dépassent légèrement sous forme d'une pincette à peu près symétrique.

Fig. 32.

7. **Mastigus Heydeni** Rottenb. (fig. 33).

Pénis robuste, peu courbé, pourvu d'une aire décolorée probablement érectile, largement béant à son extrémité d'où sort une tige chitineuse (canal éjaculateur?), elle-même terminée par un sac membraneux. — Paramères accolés au pénis qu'ils dépassent sans le recouvrir, se joignant ensuite suivant une courte suture parfaitement visible, pour former enfin une sorte de forceps, dont la dent gauche est atrophiée.

Fig. 33.

Ce peu d'exemples démontre que l'organe copulateur, s'il est tout aussi différencié chez les autres *Scydmaenidae*, s'éloigne notablement déjà de ce qu'il est chez les *Eustemmus*. Les paramères, en particulier, quand ils n'ont pas gardé leur indépendance et leur faible développement (*Cephennium*, *Euconnus*, *Mastigus*), n'empiètent jamais sur le pénis. Tout au plus se soudent-ils étroitement à l'organe médian, qui, dans l'appareil entier, garde un développement prépondérant. J'ajouterai que l'examen fait de quelques autres types appartenant aux genres dont il vient d'être parlé, m'a démontré que l'organe copulateur y variait, dans chaque genre, probablement autant que chez les *Eustemmus*, et constituera certainement, pour qui voudra en faire l'étude, un élément de certitude précieux dans la délimitation définitive des espèces les plus critiques.

* *

Remarques sur la spécification des *Eustemmus*.

On a vu, au surplus, combien cette étude pouvait donner de sûreté

à la spécification, difficile entre toutes, des *Eustemmus* du Nord-Africain, sur la valeur desquelles on manquait, précisément, de tout critérium. Il reste à expliquer les raisons pour lesquelles ces unités systématiques, désormais délimitées, ont été toutes, ou presque toutes, malgré leur caractère critique, considérées comme espèces.

Devant la faiblesse, quelquefois l'instabilité de leurs caractères distinctifs, il était tentant, en effet, de ne garder la valeur ou dignité spécifique qu'aux groupements bien isolés, traitant comme sous-espèces toutes les formes dont la distinction paraissait trop subtile. Cette méthode était d'autant plus recommandable ici, qu'il s'agit de types nombreux, disséminés sur un espace total relativement restreint.

Or, à part deux ou trois types (*Goliath*, *laticeps*...), aucun groupement, dans tout l'ensemble des *Eustemmus*, ne manifeste de tendance à l'isolement, et le premier et principal obstacle à la hiérarchisation des formes qui le composent, est précisément leur équivalence presque absolue.

On pourrait objecter que la structure du pénis ayant permis de délimiter d'une manière satisfaisante le contenu de ces formes, c'est sur cet organe éminemment expressif qu'il convenait de chercher une base de classification. Mais d'abord, sans parler des difficultés pratiques que rencontrerait l'emploi prépondérant de ce caractère, on a pu se rendre compte, à consulter les dessins donnés plus haut, qu'il ne se prêtait, pas plus qu'aucun autre, à l'établissement d'une classification hiérarchique. C'est une excellente donnée individuelle, pas davantage, et dans le groupe considéré, il n'exprime, en aucune façon, les affinités phylogéniques.

On le voit même, — et cela seul suffirait à le rendre suspect dans la recherche d'une systématique plus extensive, — entrer en contradiction avec les données morphologiques les plus démontrées. Que l'on considère, par exemple, les *E. spinicornis* et *E. operosus*, formes ne différant que par des particularités extérieures très faibles, et apparaissant, en outre, dans des régions et des conditions tout à fait analogues. Leurs pénis (fig. 14 et 15) sont cependant aussi dissemblables que possible, en sorte qu'une classification basée sur cet organe, commencerait par éloigner ces deux insectes, au mépris de leur évidente affinité.

Enfin, dans les limites d'une même forme extérieurement peu variable (*punctipennis*, *sternalis*...), ou suffisamment isolée par ses caractères externes (*Olivieri*...), il arrive que le pénis varie brusquement [1],

[1] Il est intéressant de remarquer, en effet, que cette évolution du pénis, qui doit entraîner une rigoureuse amixie physiologique, et faciliter ensuite,

soit en un point limité, soit sur une portion considérable de l'aire géographique. Il n'est pas difficile d'interpréter théoriquement ces variations. Dans un groupe en voie d'évolution aussi manifeste que les *Eustemmus*, il s'agit évidemment de types plus particulièrement instables, et dont on saisit, pour ainsi dire, sur le fait, les débuts de la désagrégation. Mais pratiquement, c'est un nouvel obstacle à l'emploi du pénis comme base de classification, et l'on se convainc, encore une fois, que l'emploi de ce caractère ne peut conduire à la systématique idéale du groupe envisagé.

De l'exposé même de ces difficultés ressort, semble-t-il, la justification de la classification employée ici. Les *Eustemmus* du Nord-Africain sont peu, mais grâce à l'emploi du pénis, nettement distincts; il convient donc d'en faire, résolument, des unités systématiques. Ils se montrent, pour la plupart, équivalents; il est donc impossible de les hiérarchiser, c'est-à-dire de les traiter par la méthode des sous-espèces. On les considérera donc, hors les cas particuliers, comme de véritables espèces. Toutefois, pour garder à la taxinomie son caractère pratique, on basera ces espèces, avant tout, sur des caractères morphologiques extérieurs, et subsidiairement seulement, à titre de critérium ou de confirmation, sur la forme du pénis.

D'autre part, l'organe copulateur [1] est soumis à une variation plus ample, qui dépasse souvent de beaucoup les limites de la variation externe. Il a semblé qu'il fallait, d'une part, tenir compte de ces variations, surtout quand elles se produisent sur une aire géographique délimitée; d'autre part, qu'on ne pouvait, sans abus, accorder la valeur spécifique à ces formes, distinctes seulement par un caractère sexuel, sur les limites et la régularité duquel, au surplus, on n'est pas encore bien fixé. C'est donc pour ce cas que l'on a réservé l'emploi de la catégorie sous-espèce. Encore n'en a-t-on fait qu'un usage modéré (*E. sternalis-spiniger*, *E. spinicornis-armiger*, *E. Olivieri-nigripennis*, ce dernier du reste, établi aux dépens d'une ancienne espèce rétrogradée). Toutes les autres variations, celles en particulier de l'*E. punctipennis*, ont été provisoirement considérées comme accidentelles ou insignifiantes, en attendant que des matériaux plus nombreux et une systématique plus détaillée permettent de donner à ces formes, peut-être intéressantes, une existence taxinomique effective.

par voie de sélection, le développement de toute variation concomitante, paraît rentrer dans le cas des *mutations*, c'est-à-dire des variations brusques. Est-il besoin de rappeler combien ce mécanisme, dont on cite tous les jours de nouveaux exemples, peut avoir d'importance dans l'origine des espèces.

(1) Ainsi que quelques autres caractères sexuels secondaires.

***

Tel est l'état actuel de la systématique dans ce groupe de *Scydmaenidae*, particulièrement intéressant pour la faune du Nord-Africain, où il s'est développé avec tant d'abondance et de variété. Ainsi compris, il semble qu'il n'est guère plus compliqué que tant d'autres genres analogues pareillement composés d'un grand nombre d'espèces, en apparence mal isolées, et réparties sur un espace géographique restreint (*Malthodes*, *Asida*, *Pimelia*...).

Tout fait prévoir, d'ailleurs, que ce n'est là qu'une mise au point, et que des formes nouvelles ne tarderont pas à être découvertes. Il faut se représenter, en effet, ces insectes comme se trouvant en pleine période d'évolution, et penser que parmi les espèces en apparence les plus stables, il peut surgir, à un moment donné, des races nouvelles.

Quant au mécanisme de cette variation, il n'est pas difficile de se le représenter. Par ce qui a été dit plus haut de l'extrême différenciation de l'organe copulateur, et de sa sensibilité extraordinaire à la variation, on doit penser que, dans la majorité des cas, c'est par lui que débute le déséquilibre phylétique. On imagine, en effet, combien un organe aussi volumineux et aussi compliqué est exposé aux déformations. D'autre part, et pour le même motif, la moindre variation se trouve, ou bien éliminée par le fait de l'impossibilité matérielle de l'accouplement, ou au contraire, rapidement fixée par l'amixie physiologique, si cet accouplement a été réalisé. Que l'amixie géographique, si fréquente chez des insectes aptères, intervienne à son tour, et la race ou sous-espèce est en voie de constitution. Le temps fera le reste.

Explication des figures.

Fig. 1. — Pénis d'*Eustemmus laticeps* Peyerh.

Fig. 2. — Pénis d'*E. nudipennis* Reitt.

Fig. 3. — Pénis d'*E. algerinus* Reitt. — Fig. 4. — Pénis d'*E. conspicuus* Schaum.

Fig. 5 et 6. — Pénis d'*E. sternalis* Guilleb. : 5, forma typica ; 6, subsp. *spiniger* Peyerh.

Fig. 7. — Pénis d'*E. expansus* Reitt.

Fig. 8-11. — Pénis d'*E. punctipennis* Fairm. : 8, forme normale ; 9, aberration de Fondouk-Djedid ; 10, ex. de Biskra ; 11, aberration de Bougie.

Fig. 12. — Pénis d'*E. scaphium* Reitt.

Fig. 13. — Pénis d'*E. Georgi* Reitt.

Fig. 14. — Pénis d'*E. spinicornis* Peyerh.

Fig. 15. — Pénis d'*E. operosus* Peyerh.

Fig. 16. — Pénis d'*E. removens* Peyerh.

Fig. 17. — Pénis d'*E. approximans* Reitt.

Fig. 18. — Pénis d'*E. antidotus* Germar.

Fig. 19. — Pénis d'*E. punicus* Peyerh.

Fig. 20-22. — Pénis d'*E. Olivieri* Reitt. : 20, forma typica ; 21, subsp. *nigripennis* Reitt. ; 22, race de Tlemcen.

Fig. 23 et 24. — Pénis d'*E. Olivieri-nigripennis* Reitt., vu latéralement (23) et dorsalement (24) ; *p*, tige du pénis. — Fig. 25. — Pénis de *Choleva cisteloides* Fröl. — Les lettres V et D désignent les faces ventrale et dorsale de l'appareil copulateur au repos.

Fig. 26. — Schéma montrant l'érection dorsale chez *E. Olivieri-nigripennis* Reitt.

Fig. 27. — Pénis de *Cephennium laticolle* Aubé.

Fig. 28. — Pénis de *Neuraphes planiceps* Reitt.

Fig. 29. — Pénis de *Stenichnus collaris* Müll.

Fig. 30. — Pénis d'*Euconnus oblongus* Sturm (de Carniole).

Fig. 31. — Pénis de *Scydmaenus tarsatus* Müll.

Fig. 32. — Pénis de *Leptomastax hypogaeus* Piraz. (de Modène), vue latérale.

Fig. 33. — Pénis de *Mastigus Heydeni* Rottenb.

MONOGRAPHIE DES VESPIDES

DU GENRE

BELONOGASTER

par R. du Buysson

avec les planches 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

AVANT-PROPOS

Les Vespides qui font l'objet de cette étude sont particuliers au continent africain, depuis le tropique du Cancer jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Ils n'ont jamais été signalés comme habitant le bassin de la Méditerranée. Par contre, une espèce a franchi la mer Rouge et s'est répandue en Arabie, en Syrie, aux îles Socotora et se retrouverait, paraît-il, au Japon. On peut supposer également que cette espèce asiatique est le seul représentant actuel de ce genre dans la région orientale. Tandis que, en Afrique, les espèces se seraient au contraire multipliées, trouvant sans doute sous ce climat des conditions avantageuses pour leur développement.

L'île de Madagascar est riche en Bélonogasters et elle nourrit, à mon avis, les plus jolis, car plusieurs portent une livrée vert tendre du plus bel effet. Ces guêpes malgaches n'ont pas été retrouvées sur le continent africain; elles semblent confinées dans la grande île. C'est à peine si quelques-unes ont été capturées dans les petites îles avoisinantes. Elles sont comme les survivants d'une faune disparue.

Bien qu'ils soient assez nombreux en espèces et fréquents dans la plus grande partie de l'Afrique, les Bélonogasters étaient à peu près inconnus des auteurs anciens. Fabricius en connaissait trois espèces : les *Vespa grisea*, *macilenta* et *juncea*. Degeer mentionne seulement sa *Vespa petiolata*. Olivier n'en cite qu'une, sa *Vespa linearis*. Lepeletier semble n'avoir point connu ces insectes, car il n'en parle pas dans son *Histoire des Hyménoptères*. C'est à Saussure que nous devons la création du genre *Belonogaster* et la distinction du plus grand nombre des espèces. Enfin, il y a peu d'années, M. le Dr F. Kohl en a décrit quatorze espèces, pour la détermination desquelles il a donné un tableau dichotomique très utile. Il a contribué beaucoup à la connaissance de ces Hyménoptères.

Actuellement la liste des espèces décrites par les auteurs ci-dessus et quelques autres monte à plus de quarante, mais un tiers environ est à supprimer. Nous en exposerons les raisons au fur et à mesure dans la partie systématique de cette étude. Les espèces sont, pour la plupart, peu tranchées, aussi leur distinction en est réellement difficile. Les mâles sont généralement pourvus de caractères très sensibles, tandis que les femelles en sont parfois presque privées. On se trouve en présence de races qui se sélectionnent d'elles-mêmes pour devenir sans doute plus tard des espèces telles que nous les comprenons dans la systématique. Quand nous étudierons les Polistes, nous rencontrerons des faits analogues et même encore plus déconcertants. Pour ce qui regarde les Bélonogasters, j'ai supprimé toutes les espèces dont les caractères sont reliés à ceux des autres par des passages évidents. Il se pourrait même que j'aie été encore trop large dans ma manière de voir.

Les matériaux ayant servi à cette étude appartiennent à notre grand Musée national, à ceux de Bruxelles, de Gênes, de Genève, de Hambourg, de Leyde, de Vienne et aussi au Musée Senckenberg. J'ai trouvé dans les collections de M. J. de Gaulle, de Paris, et de M. le Dr A. von Schulthess, de Zurich, des matériaux d'étude fort précieux. Je remercie publiquement mes amis et collègues de leur généreux concours.

Bibliographie spéciale des ouvrages où se trouvent les descriptions originales des *Belonogaster*.

Buysson (R. du). Bulletin de la Société entomologique de France, 1906 et 1908.

Degeer (C.). Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes, VII, 1778.

Fabricius (J.-Chr.). Systema Entomologiae, 1775.

— Species Insectorum, 1781.

— Entomologia systematica emendata et aucta, 1793.

Gerstaecker (C.-E.-A.). Monatsberichte der Königlichen Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1857.

— Naturwissenschaftliche reise nach Mossambique (auf Befehl seiner Majestät des Königs Friedrich Wilhelm IV in den Jahren 1842 bis 1848 augefürt) von Wilhelm C.-H. Peters. Zoologie, 1862.

Gribodo (J.). Annali del Museo civico de Storia naturale di Genova, 1879.

Kirby (W.-F.). Proceedings of the scientific meetings of the zoological Society of London, 1881.

Kohl (F.-F). Jahrbuch der Hamburgischen wissenschaftlichen Anstalten, 1893.
— Annalen des K. K. naturhistorischen Hofmuseums. Vien, 1894.
Olivier (A.-G.). Encyclopédie méthodique. Insectes, VI, 1791.
Ritsema (C.). Tijdschrift voor Entomologie, 1874.
Saussure (H. de). Étude sur la famille des Vespides, II, 1853-1858.
— Grandidier. Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar, Vol. XX. Hyménoptères, 1890.
— Abhandlungen der Senckenbergischen naturforschenden Gesellschaft, Band XXVI, Heft II, 1900. Frankfurt a. Main.
Schulz (W.-A.). Spolia hymenopterologica, 1906.
Taschenberg (O.). Zeitschrift für Naturwissenschaften. Halle, 1883.
Tullgren (A.). Arkiv för Zoologi, 1904.

GENRE

BELONOGASTER

H. de Saussure, Étude sur la famille des Vespides, 1853, p. 235. *Rhaphigaster* H. de Saussure. l. c. p. 12 (nec Lepeletier 1833).

H. de Saussure avait primitivement donné à ce genre le nom de *Rhaphigaster*. Il fut obligé de le changer parce que F.-L. de Laporte de Castelnau l'avait employé, en 1832 (*Mag. de Zool.* 1832, p. 59), pour le *Cimex griseus* de Fabricius.

C'est dans l'appendice de ses *Études sur la famille des Vespides* que Saussure fit cette rectification et le nom de *Belonogaster* entra définitivement dans la nomenclature.

Ce genre est des mieux caractérisés par sa forme générale comprimée, son abdomen longuement pétiolé et le nombre restreint des articles aux antennes et aux palpes.

Il ne pourrait être confondu qu'avec le genre *Mischocyttarus* dont les représentants habitent l'Amérique tropicale et se distinguent de suite des *Belonogaster* par les palpes maxillaires de 6 articles et les antennes de 12 chez la femelle, et de 13 chez le mâle.

H. de Saussure, dans ses *Études sur la famille des Vespides, II*, 1853-1858, pl. II, fig. 2[a], a représenté une antenne de *Belonogaster junceus* F. femelle, avec douze articles, quand en réalité elle n'en possède que onze. La figure 2[c] de la même planche est exacte, c'est celle du

mâle, qui, en effet, a des antennes de douze articles, un de plus que chez la femelle.

L'insecte décrit par W.-F. Kirby (*Ann. and Mag. of nat. History*, 1884, p. 410) sous le nom de *Belonogaster bidentatus*, n'appartient certainement pas au genre *Belonogaster*.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Insectes vivant en société composée d'une femelle pondeuse et d'un nombre d'ouvrières très variable mais toujours réduit.

Nidification faite en carton végétal très léger et se composant d'un seul gâteau toujours obliquement porté par un pédoncule plus ou moins long; les alvéoles non différenciés, de forme et de grandeur variables, toujours tournés vers le bas.

Tête et annexes. — *Tête* transversale, beaucoup plus haute que large, très peu concave postérieurement et n'emboîtant pas le pronotum. L'espace interantennaire convexe, portant un petit sillon longitudinal qui remonte jusque vers le 1er ocelle. Les ocelles sont disposés en triangle plutôt aigu, parce que les postérieurs sont un peu plus rapprochés entre eux qu'ils ne le sont de l'ocelle antérieur. Les yeux portent leur échancrure interne au deuxième quart supérieur de leur longueur.

Les *antennes* des femelles et des ouvrières sont de onze articles seulement : le scape est toujours le plus long, le 3e est également long d'une façon constante, mais les articles suivants du fouet sont quelque peu variables de longueur et de forme suivant les espèces. Les mâles n'ont que douze articles; les derniers portent des tyloïdes distincts et s'enroulent légèrement en crosse; le 12e est ordinairement de forme particulière pour chaque espèce.

Le *clypeus*, légèrement convexe sur le disque, s'avance généralement en pointe aiguë chez la femelle et arrondie chez le mâle. Chez la femelle, il porte de gros poils raides, celui du mâle est souvent recouvert d'un duvet serré.

Les *mandibules*, chez les deux sexes, sont plutôt étroites, le bord supérieur presque droit, l'inférieur légèrement sinué; le tranchant, c'est-à-dire la partie apicale, est divisé en quatre dents qui vont en diminuant de taille depuis le bord inférieur où se trouve la plus grande jusqu'au bord supérieur. Extérieurement, les mandibules sont légèrement arquées sans méplat particulier, la partie basilaire seule se montre un peu déprimée vers l'angle inférieur. Sur leur face interne, on remarque à la base et inférieurement un espace triangulaire formant

un méplat bordé tout le tour par une petite marge saillante. Nous avons déjà vu une conformation analogue chez tous les Vespides que nous avons étudiés. Le disque interne de la mandibule est creusé insensiblement; les dents, excepté l'apicale, portent chacune une carène longitudinale qui, chez la 4e, descend près de l'articulation et dessine vers le milieu de son parcours un angle saillant garni d'une série de gros poils dirigés vers le centre. Ceux-ci servent à la préhension des boulettes alimentaires ou de construction, car ils constituent comme une sorte de corbeille avec le bord inférieur de la mandibule qui est lui-même légèrement relevé.

Le *labre* est assez large, sublancéolé, avec un acumen linéaire terminé par un bouquet de gros poils. Les côtés de la partie qui se rétrécit avant l'acumen terminal sont garnis d'une série de gros poils. En dessus, on voit quelques poils dispersés sur le milieu; en dessous, il n'y a qu'une série transversale de petits poils à la base de l'acumen.

L'*épipharynx* est très développé, largement arrondi transversalement, avec un acumen qui vient s'appliquer entre les mâchoires et fermer ainsi l'entrée de la bouche. On distingue sur la partie dilatée de petits poils très courts, à peine visibles, semblables à de petites aspérités.

Les *mâchoires* sont modérément grandes : le maxillaire est fortement chitinisé et légèrement dilaté en lame mince du côté interne, c'est-à-dire en regard de l'autre maxillaire. Le lobe ou galéa est court, sa face externe couverte de grosses soies raides et sa face interne glabre; le peigne se compose de 13 dents fines; la partie apicale du galéa est fortement chitinisée. Le lobule ou intermaxillaire rappelle celui des *Vespa*, mais avec un repli du côté externe muni de trois ou quatre grosses soies.

Les *palpes maxillaires* se composent de cinq articles seulement : le 1er article court, large; les autres subégaux, allongés; le dernier un peu plus long et pourvu de poils sensoriels à l'extrémité et sur le côté interne.

La *languette* est plus allongée que chez les Vespides que nous avons étudiés précédemment, et, comme chez ceux-ci, la face supérieure est entièrement couverte de rangées de poils serrés et imbriquées les unes sur les autres. Quelques poils sensoriels font saillie çà et là au sommet des lobes. Les *paraglosses* sont allongés, mais cependant plus courts que la languette : en dessous ils sont à peu près glabres; en dessus, ils portent de petits poils excessivement courts et dressés sur toute la partie médiane. Le disque apical est presque glabre en dessous, tandis qu'il est pourvu de gros poils clairsemés sur la face su-

périeure, avec une bordure de poils fins et très serrés. Le bord externe est muni d'une rangée de dix gros poils raides, articulés à leur base. Le repli de l'*hypopharynx* porte, comme celui des *Vespa*, une houppe de poils. Les *riteaux* ne sont libres qu'à leur sommet et sont couverts de longues soies. Le *menton* est très allongé, presque aussi long que la languette à l'état de repos. Les *palpes labiaux* comptent trois articles seulement : le basilaire est le plus grand, un peu moins long que les deux suivants pris ensemble, le 2e plus grand que le 3e et sa partie apicale armée du côté interne d'une grosse soie raide. L'article apical est ovale-allongé, hérissé de quelques gros poils articulés devenant plus nombreux et plus petits en approchant de l'extrémité. Le côté interne porte 2 à 4 poils sensoriels plus ou moins recourbés en dedans, très caractéristiques mais fragiles, les deux plus proches du sommet étant les plus grands et subégaux.

Thorax. — Le *thorax* est très petit proportionnellement à la longueur du corps, comprimé, ovale vu en dessus, brièvement raccourci postérieurement, le tergite du segment médiaire étant fortement déclive. L'*écusson* est le point culminant de la partie supérieure du thorax. Le *pronotum* est assez réduit au milieu antérieurement; l'ensemble forme un cône tronqué; il ne porte jamais de carène à arête vive sur les bords de sa partie antérieure. Les *stigmates* de la 1re paire s'ouvrent très en dessous d'un petit angle que forme chacun des lobes du pronotum, au-dessous des écailles. Les mésopleures portent chacun une incision dans laquelle s'emboîte le petit angle sous lequel s'ouvre le stigmate. Au fond de cette incision se voit un faible repli chitineux relevé en forme de pavillon. Les stigmates de la 2e paire ont leur ouverture sous la petite pièce triangulaire qui se voit à la base et au-dessous des ailes postérieures; ceux de la 3e paire sont normaux. Les mésopleures sont dépourvus de carène et de sillons, tandis que sur le milieu du segment médiaire se distingue toujours un sillon plus ou moins fort qui part du point d'attache du funicule abdominal supérieur et se continue jusque sur le postécusson et l'écusson. On retrouve un sillon semblable, parfois caréné, sur la moitié antérieure du mésonotum. Dans la partie postérieure de ce dernier, au-dessus des ailes, se voit de chaque côté un petit sillon sutural partant du bord postérieur, touchant les parapsides et atteignant le niveau antérieur des écailles. Le thorax est le plus souvent recouvert d'un fin duvet soyeux, couché, plus ou moins abondant, ce qui n'empêche pas des poils plus ou moins gros et raides de se montrer chez beaucoup d'espèces. On remarque un point déprimé de chaque côté sur les pleures

thoraciques de même que près du point d'attache de l'abdomen et sur la base du 2e tergite abdominal. Les *écailles* sont assez développées; les ailes postérieures sont protégées à leur base par un repli chitineux en forme d'écaille très visible.

Ailes et pattes. — Les *ailes antérieures* sont fortes, longues, à nervures épaisses; les cellules sont les mêmes que chez les *Vespa*, mais la nervure médiane atteint la nervure sous-costale en un point touchant le stigma, comme chez les *Nectarina* et les *Synoeca*. Les *ailes postérieures* sont munies d'un nombre considérable de crochets, comme chez les *Vespa*. On distigue toujours un petit groupe de 2 à 6 crochets plus grands, puis deux crochets isolés, éloignés des autres, enfin une série de 7 à 20 allant en diminuant de grandeur; et parfois les derniers sont réduits à de simples poils plus gros, à peine recourbés à l'extrémité. Ces crochets varient de nombre suivant les espèces dans une certaine mesure, et sur le même individu parfois les deux ailes n'en ont pas le même nombre.

Les *pattes* sont très longues et fortes; les postérieures sont plus longues que l'abdomen. On distingue sur chaque tibia postérieur, du côté interne, deux petites brosses saillantes de poils raides, très serrés, l'une près du genoux, l'autre à l'extrémité près des éperons. Les hanches antérieures, chez les deux sexes, sont couvertes en avant de gros poils noirs, hérissés, qui servent aux femelles et aux ouvrières à maintenir les boulettes de nutrition ou de construction.

Abdomen. — L'*abdomen* est de forme toute spéciale. Le 1er segment forme un pétiole très allongé, sublinéaire, légèrement arqué; les stigmates sont visibles de chaque côté vers le milieu. Le reste de l'abdomen est ovale plus ou moins allongé, ordinairement subcomprimé et plus ou moins longuement pétiolé. La base du 2e segment forme toujours un petit pétiole cylindrique, et la partie postérieure est renflée plus ou moins brusquement suivant les espèces. Les stigmates se voient sur les côtés de chacun des segments quand ceux-ci sont un peu étirés. Le nombre des segments est, chez le mâle et chez la femelle, le même que nous l'avons indiqué pour les *Vespa*.

L'*appareil copulateur* du mâle n'est très volumineux que chez quelques espèces. Les *branches du forceps* sont rectilignes sur leur bord inférieur, tandis qu'elles sont convexes, arquées sur leur partie supérieure dont le rebord se dédouble en un long *lobe* se terminant presque toujours en pointe aiguë dépassant les branches, ou bien en forme de cuillère dont l'extrémité s'allonge et s'incline en dedans. La *volsella* est soudée au bord inférieur de la branche du forceps et forme un plan

incliné jusqu'à leur *tenette* qui est ordinairement en lame droite, arrondie ou bien s'allonge en une longue pointe brusquement repliée vers le bas. Les *crochets* sont soudés en une pièce impaire jusqu'à leur sommet qui est arrondi ou plus rarement incliné et en forme de disque, mais presque toujours muni de papilles sensorielles. Les côtés des crochets sont repliés en dessous plus ou moins largement et se rapprochent assez l'un de l'autre pour former un fourreau à la verge. La partie repliée en dessous porte une ligne plus épaisse en chitine et sur celle-ci on voit presque toujours une série de petites dents aiguës, disposées en séries droites ou sinueuses. Les crochets sont largement reliés aux branches du forceps sur la moitié environ de leur longueur.

BIOLOGIE.

Nidification. — La vie sociale, chez les Bélonogasters, est des plus primitives. Elle est ce que nous la verrons pratiquée aussi par certaines espèces d'*Icaria*, de *Polistes* et de *Megacanthopus*. La colonie est toujours fort restreinte, sauf parfois chez les *B. junceus*, *griseus*, *abyssinicus* et *lateritius*, qui fournissent parfois des guêpiers un peu plus populeux. Ordinairement, on trouve une femelle pondeuse, la fondatrice, et quelques ouvrières, une dizaine au plus. Il n'y a plus cette activité, ce travail surprenant que nous avons signalés chez les *Vespa* et les *Nectarina*. La vie des Bélonogasters se passe toute paisible. Le nid est toujours de petite dimension, il y a donc peu de matériaux à recueillir et à rapporter. Le travail est même économisé, car les premiers alvéoles servent à construire les suivants. Ils sont rongés jusqu'à leur base qui parfois disparaît même sous les mandibules des travailleurs. Les larves ne sont pas abondantes et ne réclament qu'un petit nombre de nourrices pour leur éducation.

La reine et les ouvrières passent beaucoup de temps sur les alvéoles, couvant pour ainsi dire les œufs et les jeunes larves. La chasse au gibier se fait avec pondération. Ce n'est plus cette fièvre, cette ardeur au carnage que montrent les *Vespa* auxquelles il faut de suite et en abondance des insectes succulents pour alimenter les innombrables nourrissons qui, au nid, grouillent d'impatience de recevoir la becquée. L'existence des Bélonogasters se rapproche beaucoup de celle des Hyménoptères solitaires.

La fondation des colonies a lieu à peu près toute l'année. Le Dr J. Decorse m'a rapporté du bassin du Chari, du poste des Trois Marigots, situé au pays Mandja, deux nids de *B. brunneus* Rits. très peu avancés, avec leurs femelles fondatrices. Ils furent récoltés en janvier et dataient vraisemblablement des derniers jours de décembre. A Braz-

zaville, M. E. Roubaud a constaté les débuts des nidifications en mai et en juin.

De même que les *Vespa*, les *Icaria* et les *Polistes*, les Bélonogasters commencent souvent plusieurs ébauches consécutives de guêpiers, avant de trouver un emplacement définitif. Ils recherchent assez le voisinage de l'homme. Ils établissent leur nid sous l'encorbellement de la toiture des maisons à l'européenne, ou bien ils le fixent aux matériaux qui servent à la couverture des cases des indigènes, même très souvent aussi au plafond de celles-ci.

Ces nids peuvent être considérés comme fétiches, même lorsqu'ils sont abandonnés. Au Congo français, dans le village de M'pila, près du Stanley-pool, M. E. Roubaud recueillit fort aimablement à mon intention un guêpier de *B. griseus* var. *pallens* qui se trouvait sous la toiture d'une case appartenant à un chef indigène. Le mécontentement de ce dernier céda sous l'impression du sentiment d'admiration qu'il éprouva en voyant M. Roubaud s'emparer des guêpes sans crainte de se faire piquer. On rencontre aussi de ces élégantes constructions dans les anfractuosités des rochers et aux parois supérieures des grottes. Quelques espèces se contentent de la nervure d'une feuille épaisse de certains arbres ou arbustes, tels sont par exemple les *B. Hildebrandti* et *brevipetiolatus* de Madagascar dont la nidification est reproduite à la fin de ce mémoire.

Je connais le mode de construction de 15 espèces. Il est identique pour toutes, la taille seule varie suivant celle de l'insecte. Il n'y a que deux exceptions. Le nid du *B. Hildebrandti* est analogue, mais sessile, car le point d'attache au support est très large et sans pétiole. Le *B. brevipetiolatus* montre une architecture spéciale, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la figure qui se trouve plus loin. La disposition des alvéoles est changée; ceux-ci sont sur un seul rang et semblent plus courts car ils ont juste la dimension de l'insecte parfait. Si l'architecture des Bélonogasters est simple, c'est que ces insectes vivent en très petites colonies. Leur instinct s'est modifié suivant leurs besoins qui sont pour la même raison différents de ceux qu'éprouvent les guêpiers très populeux.

La construction tout entière est faite en carton léger, composé de fibres végétales recueillies sur des bois morts, des feuilles ou plantes sèches ou en voie de le devenir. Elle comprend un gâteau supporté presque toujours par un pétiole. Celui-ci est subcylindrique ou aplati, rubanné, fortement adhérent au support par un épaississement. Il est toujours situé dans le même plan que les alvéoles. Le gâteau est irrégulier, les alvéoles placés les uns à côté des autres et

disposés en quinconce, comme chez les autres Vespides. Le pétiole et l'épaississement d'adhésion au support sont en carton beaucoup plus dur que le reste et il entre dans leur composition une forte quantité de salive, qui les rend luisants et résistants. Nous avons vu la même chose chez les *Vespa*. Les alvéoles sont d'abord ébauchés au nombre de un, puis deux et enfin trois. L'ébauche, c'est-à-dire la base, est toujours beaucoup plus petite que ne sera l'alvéole quand la larve sera grosse. Ainsi, chez plusieurs espèces, la base de l'alvéole mesure 2,50 mill. de diamètre au plus, tandis que les cocons sont larges de 6 à 7 millimètres. C'est pourquoi généralement l'alvéole et le cocon sont beaucoup plus longs que la nymphe, la base étant trop étroite pour contenir l'abdomen de celle-ci. Chez le *B. brevipetiolatus*, l'alvéole n'a pas une aussi grande différence de largeur entre le fond et le sommet, de sorte que la nymphe occupe tout l'intérieur.

L'œuf est pondu sur le fond ou sur une des parois de l'alvéole ébauché qui est ensuite élevé et élargi au fur et à mesure que grandit la larve. Les alvéoles sont donc forcément divergents par leur sommet. Cette disposition est unique chez les Vespides à ce degré.

La progression des alvéoles est 1, 2, 3 et ne dépasse guère 20, de sorte que le gâteau d'abord lancéolé à la base s'élargit promptement pour garder ensuite une largeur à peu près égale. Le nombre maximum des alvéoles est d'environ 300 pour les plus grands guêpiers. Le travail de construction se fait très lentement; aussi on trouve toujours pendant l'existence d'une colonie des alvéoles ébauchés munis d'œufs ou de jeunes larves et d'autres en même temps renfermant de grosses larves ou des nymphes. Cet état de choses est plus frappant ici que chez les autres Vespides, parce que les alvéoles récents sont construits à la suite des plus grands, c'est-à-dire les premiers, au lieu d'être mis sur la périphérie du gâteau.

Voici, comme exemple, ce que contenait un guêpier de *B. dubius* commencé le 15 mai et capturé le 15 juin suivant : une femelle fondatrice, 2 ouvrières fraîchement écloses, 2 grosses larves adultes, 3 larves moins grosses, 4 petites larves et 16 œufs. Il y avait 27 alvéoles, dont deux vides par suite de l'éclosion des deux ouvrières et une ébauche d'alvéole encore vide. Je dois ce renseignement fort précieux, à M. E. Roubaud, naturaliste faisant partie de la Mission d'étude de la maladie du sommeil.

L'élargissement des alvéoles, pour que ceux-ci puissent contenir les larves, produit une divergence très sensible, de sorte que le plan supérieur du gâteau, celui qui passe par le fond des alvéoles, est beaucoup plus étroit que celui qui, en théorie, serait formé par le sommet des

alvéoles complets. C'est pourquoi, un nid un peu avancé présente toujours un gâteau en forme de cuillère, dont la partie concave est en dessus, libre et formée par le fond des alvéoles qui pendent en dessous esquissant un plan convexe.

Les Guêpes ont soin de renforcer les bords externes du plan supérieur par un bourrelet en carton semblable à celui dont est fait le pétiole du nid. De cette manière, le guêpier peut résister au vent et au poids des larves. Ce cordon de consolidation est surtout reconnaissable quand le nid est un peu volumineux. Les alvéoles semblent ne servir qu'une seule fois, de sorte que les guêpes utilisent le carton dont ils sont faits pour en construire de nouveaux. Les parois sont rongés jusqu'au bas, même si près du fond que celui-ci se perce. Il n'est donc pas rare de voir des jours entre les deux cordons latéraux.

Les alvéoles ne sont réellement hexagonaux qu'à leur base. A partir du milieu de leur hauteur, les angles sont effacés, de sorte que les six pans sont peu distincts.

Dans la nidification du *B. brevipetiolatus*, les alvéoles n'ont comme parois rectilignes que la partie qui les sépare entre eux; le reste est arrondi. Le fond des alvéoles est, chez toutes les espèces, irrégulièrement arrondi, mais jamais plat. Les ébauches, dans chaque nid, sont toutes de même dimension. L'élargissement est proportionné au sexe des larves, suivant qu'elles doivent être ouvrières ou femelles. Les alvéoles des mâles sont de grandeur variable.

Œuf et larve. — L'œuf est ovale, plus ou moins court ou allongé selon les espèces, un des bouts légèrement plus gros que l'autre, blanc laiteux parfois un peu teinté de jaune crème, presque droit. Il est fixé à l'alvéole par le petit bout, collé par une sorte de mucus. Quand il est prêt à éclore, il mesure environ de 1 à 2 mill. et plus de long sur 0,50 à 1,15 mill. de large, suivant la taille des espèces; par exemple : 1,25 mill. de long sur 0,60 mill. de large chez le *B. griseus*; 2,07 mill. de long sur 1,15 mill. de large chez le *B. Vasseae*; 1,08 mill. de long sur 0,50 mill. de large chez le *B. Hildebrandti*; 1,75 mill. de long sur 1 mill. de large chez le *B. dubius*, etc...

La jeune larve, après son éclosion, reste un certain temps (dont j'ignore la durée) avec l'extrémité postérieure du corps engagée dans les débris de l'œuf. Plus tard ceux-ci sont refoulés avec la première exuvie. Il faut que la larve soit déjà un peu développée pour qu'elle change de place et s'élève au-dessus du fond de l'alvéole. Elle maintient alors l'extrémité de l'abdomen collé contre une des parois laté-

rales. La tête reste petite, ainsi que les deux premiers segments; puis, brusquement, le corps s'élargit pour se rétrécir ensuite à peu près régulièrement, de sorte que la larve est subconique.

La larve est blanchâtre, parfois un peu teintée de jaune crème; glabre et formée de 13 segments, plus la tête qui est légèrement chitinisée et le plus souvent de couleur jaune d'ambre. Elle a dix paires de stigmates : la 1re paire située entre le 1er et le 2e segment, la seconde paire entre le 2e et le 3e segment, la troisième paire entre le 3e segment et le 4e; les autres stigmates se voient en avant des sept segments suivants. La taille varie avec les espèces. La tête est petite proportionnellement au volume du corps; les antennes sont représentées par deux taches ponctiformes, les yeux par deux siccatrices placées en biais. Le clypéus est petit, transversal, surmonté d'un petit espace polygonal muni sur son sommet de deux petites fossettes. Le labre est grand, lisse en dessus, finement granuleux en dessous avec de fortes épines courtes, dispersées sur une bande transversale, ordinairement de couleur foncée; il s'avance en deux lobes, un de chaque côté, protégeant ainsi les mandibules qui se trouvent très en retrait dans la cavité buccale. L'entrée de l'œsophage est presque aussi large que la tête. Les palpes sont longs, avec la pointe un peu chitineuse, jaune. La lèvre inférieure et les mâchoires sont normales, portent quelques poils jaunes, courts, entremêlés de fines aspérités, plus forts et plus abondants sur la lèvre inférieure; mâchoires et lèvres ont la faculté de se réfléchir en dessous de manière à laisser libre un grand entonnoir dans lequel la nourriture est disposée par les nourrices. Les aspérites du labre servent à retenir les boulettes alimentaires. Chez plusieurs espèces, les segments 3 et 6 portent en dessus un renflement assez sensible et, latéralement, on distingue un gros mamelon rétractile sur les segments 4, 5 et 6; le 3e et le 7e segments en possèdent également mais d'une manière peu apparente. C'est à l'aide de ces renflements divers que les larves se maintiennent dans les alvéoles. Chez la larve adulte, les mandibules sont très étroites, très longues, se croisant au repos, blanches, subcylindriques, à section presque ronde, l'extrémité seule chitinisée, très finement aiguë.

Quand la larve est adulte, elle se file un cocon de soie assez serrée, blanche, dépassant de beaucoup le sommet irrégulier de l'alvéole. Les ouvrières et les femelles ont soin de déposer sur les côtés et le sommet du cocon des lignes plus ou moins longitudinales, irrégulières et espacées de pâte de carton, ce qui ajoute beaucoup de résistance au tissu fabriqué par la larve. Celle-ci, une fois enfermée dans son cocon, ne court plus le risque de tomber sur le sol; c'est pourquoi elle perd

peu à peu ses renflements dorsaux et latéraux; son corps s'allonge pour se transformer en nymphe.

Les ouvrières et les femelles aménagent sur le fond des alvéoles occupés par des larves de grande taille, une ouverture assez régulière qu'elles obtiennent en enlevant une partie du carton. Les larves ont alors l'extrémité de l'abdomen à l'air libre et défèquent ainsi extérieurement. Quand les alvéoles n'ont pas été ouverts par le fond, les excréments des larves sortent à travers le carton sous une forme vermicellée. Les ouvrières pratiquent cette ouverture très probablement aussi pour donner de l'air à leurs larves.

Les grosses larves ont la faculté, comme celles des *Vespa*, de sécréter par la bouche, au moins quand on les irrite, une gouttelette d'un liquide incolore et limpide.

Les nymphes sont droites, le pétiole de l'abdomen n'est point replié et la poire abdominale est dans l'axe du pétiole, c'est-à-dire non repliée en dessous; le haut du front forme un cône obtus qui soulève le 1er ocelle.

Les Bélonogasters, comme les autres guêpes sociales, ont l'habitude d'ouvrir à l'avance par une petite déchirure le sommet du cocon des nymphes avancées en âge.

Nourriture. — La nourriture des Bélonogasters adultes consiste vraisemblablement en matières sucrées liquides, comme le nectar des fleurs, les déjections des coccides et des pucerons, etc... Les larves reçoivent une nourriture liquide que leur dégorgent les nourrices et aussi des boulettes alimentaires faites de petites chenilles finement malaxées. Elles absorbent beaucoup de parcelles chitineuses, ce que ne font pas les adultes.

M. E. Roubaud a eu l'extrême obligeance de recueillir à mon intention ces boulettes portées par les femelles à leurs larves. La chose est loin d'être aisée, mais grâce à lui nous connaissons l'alimentation larvaire des Bélonogasters.

Une boulette était entièrement composée de débris chitineux et de sang de chenilles. M. Bloyet a pu également soustraire la proie d'un Bélonogaster, c'était une petite chenille que M. P. Chrétien reconnaît pour celle d'une *Grapholitha*.

M. G. Vasse, durant ses voyages dans le Mozambique, a surpris plusieurs fois des Bélonogasters triturant des chenilles. Dans le tube digestif de larves fraîches, j'ai pu retrouver des crochets dont sont entourées les fausses pattes des chenilles.

Les Bélonogasters sont d'humeur farouche, aussi l'étude de leurs

habitudes n'est point commode; de plus, ils sont irascibles et ne supportent pas qu'on vienne auprès de leur nidification. M. Roubaud me disait qu'autour de Brazzaville, où il a mis toute sa patience pour les examiner, on ne les voyait pas butiner sur les fleurs basses. Ils ont le vol élevé et passent leur vie à la hauteur des arbres.

On a rapporté au Muséum de Paris un nombre considérable de nids de Bélonogasters, mais aucun d'eux ne laissait voir les traces de réserves de miel. Je crois donc que ces guêpes, à aucun moment de leur existence, ne savent faire de provisions pour des jours moins prospères.

La piqûre des Bélonogasters est douloureuse. Les nègres la redoutent beaucoup. M. Auguste Chevalier, le célèbre botaniste explorateur, ayant été piqué simultanément par plusieurs *B. junceus*, en Guinée française, perdit connaissance et fut pris de vomissements et d'une urticaire générale. On peut lire la relation de cet accident dans le récit du voyage de la Mission Chari - lac Tchad par M. A. Chevalier, 1907, p. 43.

Des différents sexes. — Nous savons que la fondation des nids a lieu à peu près toute l'année. La naissance des mâles et des jeunes femelles s'effectue également tout le long des mois. Nous la constatons en juin à Madagascar et dans le Congo central, en juillet à Brazzaville et au Mozambique, en août à Guengère, en septembre dans l'Afrique orientale anglaise, en janvier au Cap, dans la vallée du Pungoué et sur les bords du lac Victoria Nyanza, en février au Mozambique, etc., etc... Il n'y a donc rien de régulier. Les premiers enfants des reines fondatrices sont généralement des ouvrières. L'apparition des mâles et des jeunes femelles se produit lorsque le guêpier est devenu volumineux et garni de nombreuses nourrices.

Nous avons vu pour les *Vespa*, qui habitent des pays où les saisons sont très distinctes, que la température, l'abondance des vivres et le grand nombre des nourrices font que la meilleure partie de la saison d'été est la seule durant laquelle peut se faire l'élevage des jeunes reines et des mâles. Nous retrouvons sous les tropiques et l'équateur les mêmes facteurs. Le nombre des ouvrières est incontestablement un des plus importants. Il suffit de rechercher les mâles dans les guêpiers : si la colonie est de quelques individus seulement, il n'y a point de mâles, tandis que ceux-ci se rencontrent toujours dans les nids populeux. L'abondance de nourriture doit avoir également une influence sensible. Le moment de l'année où les Bélonogasters trouvent en plus grande abondance miel et gibier, varie suivant les régions, déser-

tiques ou boisées, sèches ou humides; et il dépend des saisons réduites à deux seulement, celle où il pleut davantage et celle durant laquelle règne la sécheresse. Dans certaines contrées, ces saisons sont peu distinctes, et nos insectes ne semblent pas s'apercevoir beaucoup de l'abaissement de la température qui se fait sentir pendant la nuit. Dans les pays à saisons peu marquées, nos guêpes n'ont pas besoin de prévoir l'hibernation. On se demande même pourquoi les guêpiers ne sont pas devenus pérennes. Cependant il n'en est rien. Les Bélonogasters construisent et pondent très lentement et, malgré cela, chaque colonie ne dure pas plus de six à huit mois, autant que j'ai pu m'en rendre compte par les matériaux que j'ai sous les yeux. On peut dire qu'en général les Bélonogasters suivent le grand principe de la ponte des Hyménoptères nidifiants solitaires. Les premiers œufs pondus donnent naissance à des femelles, qui au début sont modifiées en ouvrières; les œufs mâles terminent la ponte. Nous savons que les *Vespa*, malgré leur vie sociale si remarquable, sont soumises à la même loi; il n'est donc pas étonnant que les Bélonogasters, qui sont d'un type social assez primitif, aient conservé ce caractère.

Les *Vespa* ouvrières savent le moment où il leur faut construire de grands alvéoles pour l'éducation des reines. Ici, les alvéoles ne sont pas différenciés, au moins dans leur base; mais les ouvrières savent reconnaître le moment où elles peuvent nourrir d'une façon convenable les larves pour en faire des reines; alors elles élargissent d'une façon ingénieuse les parois des alvéoles et, par leurs soins, les nourrissons deviennent des êtres dont la puissance génératrice est complète.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES

1. Ailes entièrement enfumées, noires, à reflets métalliques. 2.
— Ailes autrement colorées : hyalines, jaunes, ou plus ou moins enfumées, mais alors d'une teinte foncière brun-jaunâtre ou ferrugineux..... 5.
2. Corps de grande taille, 32-40 mill..... **Vasseae** Buyss.
— Corps de taille toujours moindre, 25-30 mill..... 3.
3. Corps grêle; tête de la largeur du thorax, les tempes normales, non renflées..... **junceus** F.
— Corps plus robuste; la tête un peu plus large que le thorax, beaucoup plus épaisse vue en dessus, les tempes plus larges et renflées..... 4.
4. Le 2e tergite abdominal marginé de jaune, la marge interrompue au milieu; le 1er sternite entièrement marginé

de jaune; corps de taille plus forte et plus robuste..... ..... **indicus** Sauss.

— Le 2e tergite et le 1er sternite de l'abdomen jamais marginés de jaune, parfois une petite tache jaune sur les côtés du 2e tergite..... **abyssinicus** Buyss.

5. Insectes habitant Madagascar et les îles voisines. Corps souvent avec des parties vertes..... 6.

— Insectes habitant ailleurs que Madagascar et les îles voisines. Jamais de couleur verte sur le corps..... 13.

6. Corps de très grande taille : 26-37 mill..... **Guerini** Sauss.

— Taille toujours moindre : 15-25 mill..... 7.

7. Pétiole du 2e tergite abdominal très court; le 1er segment abdominal beaucoup plus court que le thorax; thorax et abdomen noirs..... **brevipetiolatus** Sauss.

— Pétiole du 2e tergite abdominal toujours très distinct; le 1er segment abdominal toujours aussi long ou plus long que le thorax..... 8.

8. Corps robuste, de 21 à 25 mill. de long..... 9.

— Corps toujours beaucoup plus petit, de 15 à 19 mill. de long. 12.

9. Ailes plus ou moins ferrugineuses, légèrement enfumées, avec l'extrémité testacé pale..... **apicalis** Sauss.

— Ailes de coloration uniforme, plus ou moins hyalines ou jaune plus ou moins vif..... 10.

10. Corps entièrement brun sombre ou brun ferrugineux... 11.

— Corps ferrugineux clair ou roux-testacé, presque toujours avec des parties vertes; ou bien le corps noir-olivâtre avec des parties ferrugineux clair..... **prasinus** Sauss.

11. Tête de largeur normale: pétiole de l'abdomen long; 2e tergite abdominal ayant sa partie postérieure renflée très insensiblement de sorte que le segment est longuement pétiolé; corps ferrugineux obscur..... **longistylus** Sauss.

— Tête distinctement plus petite, ferrugineuse; pétiole de l'abdomen court; 2e tergite abdominal avec la partie pétiolée distinctement plus courte; corps noir sombre... ..... **malagassus** Sauss.

12. Thorax ovale, pronotum sensiblement rétréci en avant; pétiole du 2e tergite abdominal long; ♂ ayant la face plutôt plus haute que large, le dernier article antennaire taché de noir à l'extrémité, elliptiquement allongé; ♀ ayant la face longue, clypéus plus long que large.... ..... **Hildebrandti** Sauss.

— Thorax plus large, pronotum largement arrondi en avant; pétiole du 2e tergite abdominal court; ♂ ayant la face plutôt plus large que haute, le dernier article antennaire non taché de noir et longuement arqué, subcreusé du côté interne; ♀ ayant le clypéus à peu près aussi large que long..... **eumenoides** Sauss.

13. Sexe femelle..... 14.
— Sexe mâle..... 35.

♀ 14. Une tache blanchâtre au bord interne des yeux et clypéus blanchâtre en entier ou en partie..... 15.
— Pas de couleur blanche sur la face, chez la femelle..... 20.

15. Corps de grande taille, 24-33 mill..... **dubius** Kohl.
— Corps de taille bien inférieure : 19-23 mill..... 16.

16. Tarses plus courts et plus gros que d'habitude; taches claires du 2e tergite abdominal petites, arrondies..... ..... **tarsatus** Kohl.
— Tarses normaux, grêles; taches claires du 2e tergite abdominal grandes, plus ou moins triangulaires ou transversales..... 17.

17. Ailes hyalines, à peine teintées de jaune, l'extrémité fortement enfumée; pas de tache blanchâtre sur le thorax ni aux mandibules; tarses concolores..... **facialis** Buyss.
— Ailes unicolores, d'un beau jaune-ferrugineux vif, à reflets un peu dorés ou bien enfumées à teinte ferrugineuse, l'extrémité à peine assombrie..... 18.

18. Ailes entièrement d'un beau jaune-ferrugineux vif, à reflets un peu dorés; tempes très rétrécies, la bouche moins large que d'habitude; taches blanches de l'abdomen transversales, se touchant presque au milieu..... ..... **turbulentus** Kohl. var.
— Ailes enfumées, à teinte ferrugineuse, un peu assombries à l'extrémité; tempes et bouche normales; taches blanches de l'abdomen grandes, plus ou moins triangulaires, toujours largement séparées au milieu..... 19.

19. Disque des mandibules, parapside et parfois le bord postérieur du pronotum et le bord antérieur de l'écusson et du postécusson ornés de blanchâtre; tarses avec le dernier article toujours plus clair; insecte grêle..... ..... **pusillus** Kohl.
— Disque des mandibules et thorax toujours dépourvus

d'ornements blanchâtres; tarses concolores; insecte plus robuste..... **lateritius** Gerst.

20. Corps et ailes entièrement jaune-testacé, parfois l'extrémité des ailes brunie..... 21.

— Corps autrement coloré..... 23.

21. Corps de taille assez forte, l'extrémité des ailes brunie... 22.

— Corps plus petit, ailes entièrement d'un beau jaune ferrugineux..... **turbulentus** Kohl.

22. Corps robuste, sans feutre spécial sur le thorax; les tempes dilatées, convexes; pétiole de l'abdomen à peine aussi long que le thorax, assez épais; face plus large, presque carrée; 4e article antennaire un peu plus long que large, le 5e presque carré, à peu près aussi large que long... ..... **filiformis** Sauss.

— Corps un peu plus élancé, le thorax plus rétréci en avant et couvert d'un feutre épais de pubescence argentée, couchée, soyeuse; pétiole de l'abdomen plus long que le thorax, grêle; face triangulaire; 4e et 5e article antennaire distinctement plus long que large..... ..... **griseus** F. var. **pallens**, nov.

23. Corps de grande taille, 25-32 mill. plus ou moins ferrugineux sans taches jaunes sur l'abdomen; le thorax, en outre d'une pubescence couchée, argentée, porte des poils noirs, hérissés; écusson, postécusson et segment médiaire à grosse ponctuation ruguleuse; le segment médiaire avec de grosses stries très saillantes. **saevus** Sauss.

— Taille moins grande; jamais le thorax hérissé de poils noirs particulièrement longs ni abondants; souvent des taches jaunes sur l'abdomen; la ponctuation jamais grosse, ni ruguleuse sur l'écusson et le postécusson.... 24.

24. Corps très grêle, de petite taille : 18-22 mill.; pétiole du 2e tergite abdominal très long; les pattes très grêles.. ..... **filiventris** Sauss.

— Corps non particulièrement grêle, pattes normales; taille un peu plus forte, le pétiole du 2e tergite abdominal non particulièrement long..... 25.

25. Les articles 3, 4 et souvent le 5e du fouet antennaire très distinctement plus longs que larges..... 26.

— Le 3e ou au moins le 4e article du fouet antennaire pas plus long que large..... 32.

26. Partie piriforme de l'abdomen recouverte d'une pubes-

cence très épaisse, couchée, plus ou moins dorée, soyeuse..... **Leonhardii**, n. sp.
— Partie piriforme de l'abdomen sans pubescence particulière, nullement dorée..... 27.
27. Cuisses postérieures garnies en dessous de gros poils raides, abondants..... 28.
— Cuisses postérieures presque glabres..... 30.
28. Poils du dessous des cuisses noirs et abondants..... 29.
— Poils du dessous des cuisses testacé pâle, courts, dispersés à travers une très courte et fine pubescence testacée; ailes teintées de couleur jaune d'ambre, l'extrémité enfumée à reflets violacés métalliques; côtés de la tête derrière les yeux renflés..... **clypeatus** Kohl.
29. Thorax et abdomen ferrugineux plus ou moins sombre; pas de taches blanchâtres sur l'abdomen..... **brunneus** Rits.
— Thorax et les tergites 3 et 4 de l'abdomen, noirs; 2e tergite abdominal avec deux taches transversales apicales blanchâtres..... **indicus** Sauss. var. **claripennis**, nov.
30. Pétiole de l'abdomen un peu plus long que le thorax; thorax fortement rétréci en avant, à pubescence très épaisse mais courte, soyeuse; cuisses postérieures presque glabres..... **griseus** F.
— Pétiole de l'abdomen égal à la longueur du thorax; thorax plus large antérieurement..... 31.
31. Thorax presque glabre, à pubescence très courte, entremêlée de quelques poils noirs dressés, très courts également; face plus carrée..... **filiformis** Sauss.
— Thorax recouvert d'une pubescence très longue et très épaisse, blanchâtre; face moins large.. **brachystomus** Kohl.
32. Troisième article du fouet un peu plus long que large, le 4e carré, pas plus long que large..... 33.
— Troisième article du fouet carré ou presque plus court que large, le 4e plus large que long..... **brachycerus** Kohl.
33. Corps de grande taille, 30 mill.; pas de taches claires sur l'abdomen; pétiole de l'abdomen proportionnellement long et mince..... **Freyi**, n. sp.
— Corps de taille moyenne, 20-25 mill..... 34.
34. Taches abdominales transversales, étroites, non triangulaires; tête un peu plus épaisse derrière les yeux; ailes jaune d'ambre avec l'extrémité enfumée; long. 22-25 mill. ..... **filiformis** Sassu.

— Taches abdominales larges, triangulaires; tête moins épaisse derrière les yeux; ailes ferrugineuses avec l'extrémité enfumée; long. 20-23 mill. ..... **lateritius** Gerst.

♂ 35. Articles 9-11 des antennes munis de tyloïdes saillants, faisant une dilatation très visible en un point du côté inférieur de chacun de ces articles ..... 36.

— Articles 9-11 des antennes munis de tyloïdes de forme variable, larges ou linéaires, plus ou moins saillants, mais ne faisant pas de dilatation particulière au côté inférieur de chacun de ces articles ..... 39.

36. Clypeus arrondi à l'extrémité ..... 37.

— Clypeus franchement pointu à l'extrémité ..... 38.

37. Cuisses antérieures garnies du côté externe d'une frange de poils fins, serrés, longs et blanchâtres; antennes grêles et longues ..... **filiventris** Sauss.

— Cuisses antérieures sans frange de poils; antennes épaisses avec les articles plus courts ..... **pusillus** Kohl.

38. Antennes longues, tous les articles du fouet plus de deux fois plus longs que larges; le dernier article à pointe obtuse ..... **griseus** F.

— Antennes courtes, épaisses, les articles du fouet 4-8 beaucoup moins de deux fois plus longs que larges; le dernier article plus court, plus large, l'extrémité arrondie. ..... **brachycerus** Kohl.

39. Articles du fouet distinctement élargis à l'extrémité, de sorte qu'ils forment ensemble une ligne brisée à chaque article ..... 40.

— Articles du fouet non élargis à l'extrémité de sorte qu'ils forment ensemble une ligne continue ..... 41.

40. Dernier article antennaire très long, étroit, falciforme; 6e sternite abdominal nettement carré à l'extrémité. .. .. **lateritius** Gerst.

— Dernier article antennaire ovale-allongé, large; 6e sternite abdominal ovale-arrondi à l'extrémité. **brachycerus** Kohl.

41. Dessous des cuisses postérieures garni de poils longs assez abondants ..... 42.

— Dessous des cuisses postérieures normalement pubescent, presque glabre ..... 46.

42. Clypeus fortement déprimé au milieu du bord antérieur dont la pointe médiane se trouve en retrait des angles latéraux antérieurs; disque des mandibules avec un petit

renflement ..... 43.

— Clypeus normal, ayant la pointe médiane antérieure courte, mais dépassant le niveau des angles latéraux antérieurs. 44.

43. Dessous des cuisses postérieures garni de longs poils noirs flexueux, très abondants; tête assez grosse, corps non particulièrement robuste; dernier article antennaire obové, épais..... **indicus** Sauss. var. **claripennis**, nov.

— Dessous des cuisses postérieures garni d'une pubescence blanchâtre ou testacé clair, assez abondante; tête très grosse; corps très robuste dans son ensemble; dernier article antennaire largement ovale, en forme de palette mince..... ..... **clypeatus** Kohl.

44. Dernier article antennaire largement ovale, en forme de de palette très mince; deux taches blanchâtres triangulaires sur le 2e tergite abdominal..... **brachystomus** Kohl.

— Dernier article antennaire autrement conformé; pas de taches claires sur l'abdomen..... 45.

45. Corps de grande taille; dernier article antennaire en forme de coin, subarrondi à l'extrémité, le 10e et le 11e étroits, cylindriques et longs..... **saevus** Sauss.

— Corps de taille moindre; dernier article antennaire obové, épais, noir brillant; le 11e seul étroit et cylindrique, le 10e large..... **brunneus** Rits.

46. Pattes particulièrement courtes dans leur ensemble; taille de 19-21 mill.; clypéus pas plus long que large; dernier article antennaire sublinéaire, à pointe arrondie, arqué, garni en dessous de poils courts, dressés, très serrés. ..... **tarsatus** Kohl.

— Pattes normales, longues; taille grande, de 25-32 mill. Clypéus beaucoup plus long que large, la partie antérieure s'avançant triangulairement en avant des angles antérieurs; dernier article antennaire cunéiforme, allongé, arqué, l'extrémité élargie et tronquée-arrondie.. ..... **dubius** Kohl.

B. Vasseae R. du Buysson.

Belonogaster Vasseae R. du Buysson, Bulletin de la Société entomologique de France, 1906, p. 189.

Femelle et ouvrière. — Corps de très grande taille, très robuste, entièrement noir foncé avec la tête, moins le dessus qui est noir, le

1er segment abdominal et la base du 2e, ferrugineux; une pubescence fine, très modérément serrée, couchée, blanchâtre, se voit sur tout le dessus de la tête et du thorax, entremêlée de poils très courts, gros et noirs. Antennes noires, les articles 2, 3 et 4 du fouet très distinctement plus longs que larges; joues longues; ailes très fortement enfumées, noires, à reflets d'un beau bleu métallique; pattes noires et robustes; le tergite du segment médiaire est ponctué assez profondément, les points ruguleux et formant des stries convergentes vers le sommet. Abdomen avec le pétiole robuste, très épais dès la base; le 2e tergite brièvement mais très nettement pétiolé; une légère pruinosité blanche se distingue sur la partie renflée de l'abdomen. Parfois le dessus du pétiole de l'abdomen est plus ou moins noir. — Long. : ♀ 33-40 mill.; ☿ 28,50-33 mill.

Le mâle est inconnu.

Le *B. Vasseae* se distingue du *B. junceus* F. par sa grande taille, ses formes beaucoup plus robustes, le thorax sans tomentum épais et par le pétiole de l'abdomen plus épais dès la base.

Il a été décidé à Mme Vasse, qui l'a recueilli, avec son mari, M. Guillaume Vasse, dans le bassin inférieur du Zambèze.

Le nid rapporté par les mêmes explorateurs est de forme normale, mais peu volumineux, ce qui laisse supposer qu'il ne devient pas populeux. Il a été découvert vers le 13 juin 1905; la population se composait alors de 4-5 ouvrières et d'une reine fondatrice, reconnaissable à sa taille plus grande et son abdomen légèrement dilaté. Les œufs, disposés normalement, sont naturellement plus gros que ceux du *B. junceus*. La nidification était pendue à la maîtresse poutre d'une paillotte cafre, à six mètres environ au-dessus du sol. M. Vasse l'observa pendant un certain nombre de jours et il remarqua que toujours quelques-unes des guêpes restaient fixées au nid. Quand il en capturait une, celle-ci était remplacée par une autre.

Patrie. — Bassin inférieur du Zambèze, vallée du Muza, 32′ longit. et 18′ latit. Sud, entre 1.000 et 1.120 mètres d'altitude; Le Manica 750 mètres d'altitude (*G. Vasse 1905, Muséum de Paris*, types). Congo français (*Guiral 1883; R. Thollon 1886, Muséum de Paris*); Brazzaville (*J. Dybowski 1892, Muséum de Paris*). Afrique orientale allemande : Manow; Kilwa; Rukwa-See, Ukimbu (*A. von Schulthess*); Congo belge : La Loufou (*mars-juin 1897, legit E. Claveareau* ♀, *Musée de Bruxelles*).

B. junceus (Fabricius).

Vespa juncea Fabricius, Species insectorum, I, 1781, p. 468.

Vespa cinerea Fabricius, Entomologia systematica, II, 1793, p. 279.

Belonogaster colonialis Kohl, *Annalen des K. K. naturhistorischen Hofmuseum, Wien, 1894, p. 323.*

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, noirâtre avec la tête, les antennes, les pattes et souvent aussi le pétiole de l'abdomen ferrugineux plus ou moins clair; le thorax est souvent aussi en partie ferrugineux. Le dessus de la tête et le thorax sont recouverts d'un fin duvet soyeux, couché, serré, gris argenté; l'abdomen porte une pubescence encore plus fine donnant un aspect pruineux. Les articles 3, 4 et 5 du fouet antennaire très distinctement plus longs que larges; ailes enfumées fortement, toujours avec des reflets bleu d'acier; le stigma ferrugineux. Le 1er segment abdominal est grêle, légèrement renflé en dessus avant l'extrémité; le 2e est parfois ferrugineux sur la partie basilaire pétiolée. — Long. : 22-30 mill.

Mâle. — Le mâle a une large bande blanchâtre de chaque côté de la face. Le dernier article antennaire est long, arqué, subélargi-arrondi à l'extrémité, concolore sur les deux faces, assez épais, sans pubescence particulière; les tyloïdes sont saillants et subanguleux sur les articles 9, 10 et 11. Il existe des tyloïdes à partir du 5e article antennaire et ils sont de plus en plus saillants jusqu'au onzième article. On trouve parfois des traces de tyloïdes sur le 4e, comme sur d'autres individus le tyloïde du 5e est très réduit ou divisé en deux. Les branches du forceps sont arrondies à leur extrémité, leurs lobes sont modérément longs, finement aigus, coudés et élargis anguleusement sur leur bord inférieur avant d'atteindre l'extrémité des branches. Les volsellas sont soudées chacune au bord inférieur des branches du forceps et sont assez densément velues; les tenettes sont un peu plus longues que les branches du forceps linéaires, arrondies à l'extrémité, avec un talon à la base de leur bord inférieur qui est fortement échancré-sinué vers le point d'attache. Les crochets sont soudés en une pièce impaire jusqu'à leur sommet qui est arrondi et forme deux lobes arrondis eux-mêmes, convexes en dessus et repliés en dessous. Les côtés des crochets sont repliés également en dessous de manière à former par leur rapprochement un fourreau à la verge qui est exsertile au moment de la copulation. La partie repliée est anguleuse à sa base et elle porte une ligne plus chitinisée sur laquelle se trouve une série de petites dents aiguës, dirigées horizontalement et du côté interne. Ces dents sont disposées en une série sinuée et formant avec le bord le plus interne une figure réniforme. Les crochets sont largement reliés aux branches du forceps sur la moitié environ de leur longueur. — Long. 23-29 mill.

Le coloris du *B. junceus* est assez variable. On trouve des individus presque entièrement noirs, comme d'autres presque entièrement ferrugineux, sauf la poire de l'abdomen qui est toujours de teinte plus sombre. Quelquefois les ailes deviennent plus ou moins ferrugineuses, ce qui ferait confondre avec le *B. griseus* les exemplaires ainsi décolorés. Il existe rarement une tache blanchâtre sur les côtés du 2e tergite abdominal; quand elle existe, elle est cunéiforme, transversale et n'atteint pas le bord apical du segment.

Dans l'*Entomologia systematica*, Fabricius ne fait pas mention de la *Vespa juncea*. Celle-ci est remplacée par la *Vespa cinerea* dont la description est mot pour mot la même. Il y a donc eu confusion de nom de la part de l'auteur.

La *Vespa guineensis* Fabricius (*Entom. syst. II, 1793, p. 277*) que nombre d'auteurs donnent comme synonyme du *Belonogaster junceus* est sans aucun doute le même insecte que Christ avait décrit deux ans auparavant (*Naturg. class. und Nom. der Insecten, etc... 1791, p. 311*) sous le nom de *Sphex tinctor*. Il suffit de lire attentivement la description de Fabricius.

M. le Dr F. Kohl a donné le nom de *B. colonialis* (*l. c.*) à des individus dont la coloration du corps est ferrugineuse, sauf sur les segments 4-7 de l'abdomen et les pattes, et celle des ailes beaucoup plus claire. Au premier coup d'œil ce coloris est déconcertant.

Le *B. junceus* est, avec le *B. griseus*, l'espèce la plus répandue et la plus commune sur le continent africain. Son nid peut atteindre la grosseur du poing; il est fort joli quand il contient beaucoup de larves adultes ayant filé leurs cocons dont les dômes blancs s'harmonisent agréablement avec la couleur gris clair des alvéoles. On en trouvera une figure à la fin de ce travail.

Patrie. — Sénégal (*M. Maindron 1881; coll. Sichel 1867; Perrottet; Isidore Geoffroy; Robert 1836, Muséum de Paris; coll. J. de Gaulle*); Dakar (*M. Maindron 1881; coll. R. du Buysson 1900; G. Melou 1906; Muséum de Paris; coll. J. de Gaulle, Musée de Bruxelles*); Saint-Louis (*Cuverville 1891, Muséum de Paris; coll. J. de Gaulle*); Baol oriental, de Thiès à N'Djourbel (*A. Chevalier 1902, Muséum de Paris*).

Guinée (*coll. Bosc 1828; Dr Maclaud 1899, Muséum de Paris*); région de Kouroussa (*H. Pobéguin 1904, Muséum de Paris*); Konakry (*Dr Tautin 1905, Muséum de Paris*); Sierra Leone (*Mocquerys, A. von Schulthess*); Liberia (*Buttikofer, Musée de Leyde; Hypfer 1887, Musée de Hambourg*), Monrovia (*Heylaërts, Musée de Leyde*); Côte d'Ivoire (*Delafosse 1897; Bettié 1894, Muséum de Paris; coll. J. de Gaulle*), Tiassalé

(*H. Pobeguin 1894, Muséum de Paris*), région de San Pedro (*G. Thoiré 1900, Muséum de Paris*); Assikasso (*Charlet du Rieu 1898, Muséum de Paris*); Assinie (*Chaper 1885, Muséum de Paris; coll. J. de Gaulle*); Haut Cavally, poste du Zô, 25 kilomètres sud du Guékangui (*Ch. van Cassel 1899, mission Woelffel, Muséum de Paris*); Guinée portugaise, Bissaou et Bolama (*L. Fea 1899, Musée de Gênes*); Nigeria, Bénoé (*Hartert, A. von Schulthess*); Lagos (*Dr Beuthin 1891, Musée de Hambourg*); Dahomey (*Bouet 1852, Muséum de Paris*); San Thome (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Caméroun, Moukonje-farm près de Moundame, sur la rivière Moungo (*R. Rohde 1905, Musée de Hambourg*); Kotonou (*Germain 1897, Muséum de Paris*); Gabon (*H. Petersen 1885, Musée de Hambourg; Musée de Bruxelles*); Congo français Lambaréné (*L. Fea 1902, Musée de Gênes*); Congo (*Thollon 1886; S. de Brazza 1886; J. Dybowski 1891; G. Thoiré 1896, Muséum de Paris; Musée de Hambourg*); Franceville (*coll. J. de Gaulle*); Loango (*Bonnel de Mézières 1898, Muséum de Paris*); N'Kogo (*H. Bonnet 1903; J. Bouyssou 1903, Muséum de Paris*); Ogooué (*coll. J. de Gaulle; Musée de Leyde*); Brazzaville (*Luc 1902; E.-M.-J. Régnier 1898; J. Dybowski 1892, Muséum de Paris*); Mayombé (*A. Vergnes 1898, Muséum de Paris*); Haut Oubangui (*Viancin 1895, Muséum de Paris*); Haute Sangha (*P. A. Ferrière 1900, Muséum de Paris*); Chinchoxo (*Falkenstein, A. von Schulthess*); Congo belge, Boulouma (*E. Sala, Musée de Leyde*); Congo portugais (*J. Snelleman, Musée de Leyde*); Landana (*Klein 1875, Muséum de Paris*); Angola (*Musée de Leyde*).

Sahara : Air, région d'Herouane, vallée d'Irhazar (*Dr Fournial, Mission Fourreau-Lamy 1900, Muséum de Paris*). Dar Banda, N'Dellé, nids fixés aux parois des cavernes de N'Dellé, dans la demi-obscurité, 18 décembre 1902 (*mission Chari-Tchad, Aug. Chevalier 1904, Muséum de Paris*).

Abyssinie (*Mission de Bonchamps, Ch. Michel 1899; A. Raffray 1882, Muséum de Paris*); Tigré (*Schimper 1850, Muséum de Paris*).

Somalie : Ganana ; Dana ; Umberto I (*E. Ruspoli 1893, Musée de Gênes*).

Afrique orientale anglaise : Kisoumou, Victoria-Nyanza (*Ch. Alluaud 1904, Muséum de Paris*; archipel de Sesse, Bougala (*Dr E. Bayon 1908, Musée de Gênes*).

Tanga (*Gierra 1895, Muséum de Paris*). Zanguebar (*Mgr Leroy 1887, Muséum de Paris*) ; Haut Zambèze (*E. Foa 1894, Muséum de Paris*).

B. **abyssinicus** R. du Buysson.

Belonogaster abyssinicus R. du Buysson, Bulletin de la Société entomologique de France, 1906, p. 190.

Belonogaster junceus F. var. H. de Saussure, Études sur la famille des Vespides, II, 1853-1858, pl. II, fig. 2.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, roux ferrugineux avec le vertex, le pronotum, le mésonotum, les pleures, le tergite du segment médiaire et la partie renflée de l'abdomen en entier ou seulement le milieu, noir-brun. Les articles 3 et 4 du fouet antennaire plus longs que larges; clypeus de teinte plus claire, souvent roux jaunâtre. La pubescence thoracique est couchée, peu abondante, jaunâtre, peu apparente, avec des poils fins, dressés, noirs. La ponctuation thoracique est très visible, médiocre, assez régulière, très espacée, les intervalles brillants; le tergite du segment médiaire est plus densément ponctué et muni de stries assez fortes, serrées, ruguleuses. Ailes fortement enfumées, noires, à reflets bleu métallique. Pattes plutôt courtes, fortes. Abdomen avec le 1er segment relativement court et épais, sans renflement brusque en dessus, le profil en courbe régulière; 2e tergite assez longuement pétiolé, le renflement se faisant presque insensiblement, les côtés parfois ornés chacun d'une étroite tache transversale, jaunâtre, n'atteignant pas le bord apical, plus étroite du côté interne. Le pétiole du 2e segment et les tergites 5 et 6 sont ordinairement ferrugineux. Certains exemplaires portent de chaque côté du 1er sternite abdominal une petite tache jaunâtre. — Long. : 21-23 mill.

Mâle. — Le mâle diffère de la femelle par une large bande blanc jaunâtre de chaque côté de la face. Le dessous des hanches antérieures et intermédiaires est souvent blanc jaunâtre ainsi que le bord interne des mandibules. Le clypeus est beaucoup plus long que large et s'avance au milieu en une longue pointe aiguë. Les antennes sont longues, avec les tyloïdes des articles 9, 10 et 11 saillants et formant chacun un profil très légèrement anguleux-arrondi. Les tyloïdes se montrent dès le 4e article antennaire. Le 12e article est ovale-allongé, arqué, sans pubescence particulière. L'appareil copulateur est semblable à celui du *B. junceus*, mais avec le lobe des branches du forceps non coudé-dilaté avant son sommet; les volsellas portent chacune une forte brosse de longs poils à sa base; les tenettes sont un peu plus larges et moins longues; enfin, les lobes des crochets commencent moins près du sommet. — Long. : 22-23 mill.

Le *B. abyssinicus* est très voisin du *B. junceus* F. Il en diffère par la pubescence thoracique peu visible, la ponctuation du thorax plus grosse, le tergite du segment médiaire très ruguleux et densément strié; par le pétiole abdominal proportionnellement plus court et plus

large. Les tyloïdes 9, 10 et 11 sont sensiblement moins saillants et leur profil est plus régulièrement arrondi.

La nidification a été rapportée d'Abyssinie par M. A. Raffray; elle est de forme normale, très concave en dessus, les alvéoles trop courts pour les larves ayant atteint tout leur développement. Les cocons de soie blanche des larves dépassent de 7 millimètres le carton des alvéoles. Sur le sommet des cocons blancs se voient des filaments de pâte de carton déposés là par la mère et les ouvrières.

Patrie. — Abyssinie (*Dillon 1840; Raffray 1882, Muséum de Paris*, types). Tigré (*Shimper 1850, Muséum de Paris*, types; *coll. J. de Gaulle*). Érythrée, Asmara (*A. von Schulthess*). Massaouah (*O. Beccari 1870; Ragazzi 1892, Musée de Gênes*); Bogos et Bogos Lebka (*Antinori 1870-71, Musée de Gênes*); Keren, Ausala (*O. Beccari 1870; Martini, VII ♂, 1890, Musée de Gênes*); Scioa, Let. Maratia (*Antinori, VII ♂ 1881, Musée de Gênes*). Gheleb (*Penzig 1891, Musée de Gênes*).

B. **Guerini** H. de Saussure.

Belonogaster Guerini H. de Saussure, Études sur la famille des Vespides, II, 1853, p. 17, pl. II, fig. 3.

Femelle et ouvrière. — Corps de très grande taille, entièrement ferrugineux, parfois les cuisses, le 1er segment abdominal, la base du 2e et les tarses, brun plus ou moins noirâtre. Thorax allongé avec une pubescence excessivement fine, couchée, peu serrée, grise, peu apparente. Antennes ordinairement brunes avec l'extrémité ferrugineuse, les articles 3, 4 et 5 du fouet beaucoup plus longs que larges. Tête normale; clypeus ferrugineux, ordinairement avec les angles latéraux antérieurs plus clairs. Ailes ferrugineux vif, uniformes de coloris. Abdomen avec le pétiole assez long, moins large que le thorax, fortement renflé en dessus dans sa partie apicale, mais ce renflement ne se faisant pas brusquement; 2e segment assez longuement pétiolé. Dessous des cuisses presque glabre, sans poils particuliers. — Long. : 32-37 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle dont il diffère cependant par une bande blanche s'étendant de chaque côté de la face, depuis le sinus des yeux jusqu'au bord apical du clypeus; celui-ci est aussi long que large, le bord apical brièvement anguleux, très obtus; disque des mandibules blanchâtre; face et dessous des cuisses antérieures et intermédiaires couverts d'un feutre épais, blanchâtre; antennes avec le dessous du scape blanchâtre, les articles du fouet un peu séparés les

uns des autres par un léger rétrécissement, le dernier article noir, long, arqué, arrondi-subtronqué à l'extrémité, les tyloïdes linéaires, commençant à partir du 4e article, non saillants; 7e tergite abdominal ovale-arrondi à l'extrémité; 6e sternite arrondi et très légèrement sinué à l'apex, ce sinus rempli par une marge très mince, hyaline. Appareil copulateur, très volumineux; cardo très développé; branches du forceps très grandes et assez fortement convexes en dehors, larges à leur extrémité, leur lobe latéral grand, en forme de cuillère dans sa moitié apicale, l'extrémité largement tronquée, recourbée en dedans, faisant face aux crochets et ne dépassant pas la branche elle-même. La volsella est soudée sur son bord inférieur à celui de la branche du forceps et sa tenette a la forme d'un très fort et long crochet à pointe très chitineuse et finement acérée, tournée vers le bas. La volsella est garnie de poils hyalins, flexueux, la tenette en porte de dispersés. Les crochets forment une pièce impaire, subcylindrique, avec l'extrémité recourbée en bas, ressemblant à un petit disque ovale, dont la suture médiane est très visible. Le bord inférieur de chaque crochet est replié en revers appliqué contre le côté. Ces deux lobes sont très chitineux et munis sur leur bord externe d'une série de petits denticules très émoussés dirigés en avant, c'est-à-dire la pointe vers la base des crochets. La verge est exsertile au-dessous du disque apical et entre les deux lobes chitineux. Les crochets portent sur leurs côtés une crête lamelliforme, très mince. — Long. : 32-35 mill.

J'ai vu un mâle stylopisé, à droite, sous le 5e tergite abdominal; extérieurement il ne laissait rien voir d'anormal dans sa morphologie.

Le nid est de forme normale, mais les alvéoles sont en proportion de la taille des larves. Un alvéole complet, avec le cocon de la larve mesure 45 mill. de long sur 13 mill. de diamètre. Le carton est très léger, mou, peu fragile, de couleur testacée, le tissu assez fin mais excessivement mince. Le pédoncule est court et fort. Les ébauches des alvéoles ont de 3,50 à 4 mill. de diamètre. Les ouvrières et la mère disposent extérieurement sur les alvéoles garnis de grosses larves des cordons de pâte qui serpentent dans le sens de la longueur et augmentent beaucoup la solidité des parois des alvéoles. Le nid que je possède, m'a été procuré par M. H. Donckier et provient de Tamatave.

Patrie. — Madagascar (*A. Grandidier 1867; Cl Delcroix 1898; Coll. Sichel 1867; coll. R. du Buysson 1900*, cotype *Muséum de Paris*; baie d'Antongil (*A. Mocquerys 1898, Muséum de Paris*); Iconga (*G. Grandidier 1902, Muséum de Paris*); Fénérive (*R. Oberthur 1897; F. Génot 1902, Muséum de Paris*); Tamatave (*coll. R. du Buysson 1900;*

Mathieux 1898. Muséum de Paris); Farafate, près Tamatave (*Ch. Alluaud 1900, Muséum de Paris*); partie méridionale de Madagascar (*legit Sikora. Musée de l'Académie imp. des Sciences de St-Pétersbourg*); Fort Dauphin (*Ch. Alluaud 1901*); Diego Suarez (*legit Ch. Alluaud 1893, coll. J. de Gaulle*); Ambodijarina Valoinandry (*Moucron 1897, Muséum de Paris*). Ile Sainte-Marie (*R. Oberthür 1898, Muséum de Paris*).

B. brevipetiolatus H. de Saussure.

Belonogaster brevipetiolatus H. de Saussure, Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar. XX Hym. 1890, p. 98, pl. IV, fig. 1.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, entièrement noir sombre avec la tête ferrugineuse sur les côtés, le clypeus et les joues. Thorax couvert d'une pubescence très fine, excessivement courte, peu visible, rousse, entremêlée de poils raides, très courts, noirs. Tête de la largeur du thorax, normale, parfois entièrement ferrugineuse sauf le vertex et le haut de la face qui restent noirs; clypeus avec l'extrémité longue et aiguë; mandibules parfois ferrugineuses; antennes courtes, pouvant être plus ou moins ferrugineuses à l'extrémité, le 4e article un peu plus long que large, le 5e carré. Thorax étroit, allongé: ailes ferrugineuses, hyalines, unicolores; pattes normales, les cuisses postérieures munies de petits poils raides, noirs, très courts; l'extrémité des tarses parfois ferrugineuse. Abdomen avec le pétiole beaucoup plus court que chez les autres espèces, long comme le pronotum, le mésonotum et l'écusson pris ensemble, épais, s'épaississant insensiblement dès la base, vu de profil le dessus forme une courbe régulière, le 2e segment subpétiolé, allant en s'élargissant presque dès la base. — Long. : 20-22 mill.

Mâle. — Le mâle a presque toute la face, le disque des mandibules, le devant des hanches et une ligne sur le devant des cuisses antérieures et intermédiaires, blanchâtres; la pubescence est plus longue; le clypeus a l'extrémité longue et très aiguë; les antennes sont épaisses, les articles du fouet un peu séparés les uns des autres, les trois derniers sont plus ou moins ferrugineux, subcylindriques; le dernier légèrement arqué, étroit, l'extrémité obtuse, la partie interne hérissée de petits poils très courts, droits, peu serrés; les tyloïdes ne sont pas très saillants et commencent à partir du 5e article, où ils sont peu visibles. — Long : 21 mill.

La nidification de cette espèce est complètement différente de celle des autres. C'est un long ruban suspendu à la nervure d'une feuille et

pouvant atteindre jusqu'à 46 centimètres de longueur. Les alvéoles sont disposés les uns à la suite des autres de manière que le 2e ne commence que vers le milieu de la longueur du 1er, le 3e vers le milieu de la longueur du 2e et ainsi de suite. Les cocons tissés par les larves pour se nymphoser sont blancs, larges, dilatés. La mère et les ouvrières déposent çà et là par-dessus des débris de leur pâte de carton. Les matériaux employés étant de couleurs variées, ils forment sur chaque alvéole des zones polychromes qui achèvent de rendre étrange cette construction déjà très originale. Le fond des alvéoles est conique-obtus et l'œuf est fixé au fond de ce cône un peu latéralement. Il est aisé de comprendre, d'après cette disposition, que les alvéoles ne sont pas polygonaux. Les parois communes à deux alvéoles sont droites, de sorte que chaque alvéole a deux côtés à peu près parallèles, le reste forme deux côtés légèrement arqués.

A la fin de ce travail se trouve figurée la nidification que possède le Muséum de Paris et qui comprend 51 alvéoles.

Patrie : Madagascar : Tananarive (*H. de Saussure, Musée de Hambourg et coll. R. du Buysson 1900, Muséum de Paris* cotypes); Fiaranantsoa (*H. de Saussure 1901, Muséum de Paris* cotypes); baie d'Antongil (*A. Mocquerys 1898, Muséum de Paris*); Nossibé (*A. O'Swald 1888, Musée de Hambourg*).

B. prasinus H. de Saussure.

Belonogaster prasinus H. de Saussure, Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar, XX, 1890, p. 20. Pl. XIX, fig. 5.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, entièrement ferrugineux clair avec des teintes vert clair plus ou moins intenses sur la base du clypeus, le scape, le dessus de la tête et du thorax, le haut des mésopleures, les cuisses et la plus grande partie de l'abdomen. Le coloris est des plus variables : le dessus de la tête, le thorax et l'abdomen peuvent être plus ou moins ferrugineux ou bruns ou noir olivâtre. Les segments abdominaux sont toujours marginés de teinte plus claire. Le corps peut être encore entièrement roux-testacé clair, sans aucune autre couleur. Le thorax est presque glabre; une pubescence excessivement fine donne au coloris une teinte terne et un peu soyeuse sous certaine incidence de la lumière; la ponctuation normale, plutôt effacée. Tête épaisse, large; clypeus plus long que large; antennes d'un beau roux-ferrugineux vif, les articles 4 et 5 beaucoup plus longs que larges. Thorax robuste, allongé postérieurement. Écailles concolores, parfois teintées de vert clair. Ailes hyalines, tein-

tées d'un beau jaune ferrugineux vif, les nervures de ton beaucoup plus vif. Pattes longues; cuisses postérieures presque glabres; tibias et tarses toujours ferrugineux clair. Abdomen avec le pétiole presque droit, légèrement renflé en dessus à l'extrémité, ce renflement se produisant insensiblement dès la base; 2e segment longuement pétiolé, la partie renflée s'élargissant d'une façon modérée. — Long. : 23-28 mill.

Mâle. — Le mâle est semblable à la femelle, mais plus élancé, plus grêle, le corps beaucoup plus pubescent : la tête, le thorax et les pattes munis d'une pubescence abondante, fine, soyeuse, blanchâtre; la face fortement rétrécie, plus étroite que la largeur d'un œil vu de face, de chaque côté une bande blanchâtre part du fond du sinus des yeux et descend jusqu'à la partie apicale du clypeus; les joues fortement et brusquement sinuées en dedans de manière à devenir brusquement subparallèles. Antennes avec les trois derniers articles noirs, ainsi que les trois tyloïdes précédents; les tyloïdes sont linéaires, saillants et faisant un renflement subanguleux sur les articles 10 et 11; le 12e est allongé, légèrement arqué, rétréci à la base, l'extrémité tronquée-subarrondie. Tarses antérieurs brunis. Abdomen avec le 6e sternite arrondi à l'extrémité, sinué à l'apex, la sinuosité remplie par une mince pellicule hyaline. — Long. : 22 mill.

Patrie. — Madagascar : Fort-Dauphin (*Ch. Alluaud 1901, Muséum de Paris et Musée de l'Académie imp. des Sciences de St-Pétersbourg*); baie d'Antongil (*A. Mocquerys 1898, Muséum de Paris*). Ile Sainte-Marie (*R. Oberthür 1898, Muséum de Paris*). Nossi-Bé (*Musée de Hambourg*). Diego-Suarez (*Ch. Alluaud 1893, coll. J. de Gaulle*).

Var. **bicolor** H. de Saussure.

Belonogaster bicolor H. de Saussure, Abhandl. der Senkenberg. nat. Gesell., 1900, p. 208.

Femelle et ouvrière. — Semblable au *prasinus*, mais noir olivâtre sur le scape, la tête, le thorax (moins l'écusson, le postécusson, le segment médiaire, les métapleures et la plus grande partie des mésopleures, qui sont fauve roux), les pattes (moins les tibias et les tarses qui sont flavet estacé), et l'abdomen dont l'extrémité est ferrugineuse. Le fouet antennaire est roux orangé. Les ailes, comme chez le *prasinus*, d'un beau fauve orangé. — Long. : 23-24 mill.

Je n'ai jamais vu de mâles ainsi colorés.

Cette coloration si curieuse par ses contrastes accentués n'est pas constante et certains individus portent une livrée de transition avec

le *prasinus*. La teinte noir olivâtre peut être remplacée par du vert olive. Le *B. bicolor* n'est donc qu'une variation du *prasinus*.

PATRIE : Madagascar (*Musée de Genève, coll. H. de Saussure*, types); Diego Suarez (*Légion étrangère, Général Oudri 1903, Muséum de Paris*).

B. malagassus H. de Saussure.

Belonogaster malagassus H. de Saussure, Abhandlungen der Senkenbergischen naturforschenden Gesellschaft, 1900, p. 210.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, entièrement noir sombre, avec la tête ferrugineuse, obscurcie sur le vertex. On distingue des tons ferrugineux sur le scape, les hanches, cuisses et tibias antérieurs, un peu sur les hanches intermédiaires et postérieures. Antennes noirâtres, scape un peu ferrugineux ainsi que le dessous de l'extrémité du fouet, les articles 4 et 5 beaucoup plus longs que larges. Tête très petite, plus petite que d'habitude, clypeus pas plus long que large, délimité en haut; écusson caréné longitudinalement au milieu; pubescence couchée ,blanchâtre, peu abondante sur la partie antérieure du thorax, entremêlée de poils abondants, longs, flexueux, dressés, noirs, devenant plus abondants sur la partie postérieure du thorax. Écaillettes noires. Ailes uniformément hyalines ferrugineuses, moins vivement colorées que chez le *B. prasinus*. Abdomen avec le pétiole court et grêle, le 2e segment pétiolé brièvement, plus brièvement que chez le *B. prasinus*, la poire de l'abdomen ovale, recouverte d'un très fin duvet soyeux, blanchâtre, entremêlé de gros poils noirs, raides, clairsemés; la base du pétiole du 2e segment vert clair. — Long. : 25 mill.

Le mâle m'est inconnu.

Cette espèce se distingue de suite par sa petite tête, le pétiole abdominal court et grêle et aussi par le 2e segment abdominal brièvement pétiolé.

PATRIE. — Madagascar (*Musée de Genève, coll. H. de Saussure*, type); Tananarive (*coll. A. von Schulthess*, cotype).

B. apicalis H. de Saussure.

Belonogaster apicalis H. de Saussure, Abhandlungen der Senkenbergischen naturforschenden Gesellschaft. 1900, p. 208.

Belonogaster malagassus H. de Saussure var. l. c. p. 210.

Femelle et ouvrière. — Absolument semblable au *B prasinus*

Sauss. dont il ne diffère que par le coloris et par le pétiole abdominal plus grêle et plus long, la partie pétiolée du 2e segment plus longue, et la poire plus atténuée. La couleur est noir foncé terne, avec des tons verdâtres sur les tibias, le 1er segment abdominal et le pétiole du 2e segment de l'abdomen; les ailes sont enfumées de noirâtre avec l'extrémité des antérieures jaune avec les nervures rousses dans cette partie, c'est-à-dire le stigma, la radiale, les cubitales 2, 3 et 4, la 1re cellule postérieure et l'extrémité de la 2e cellule postérieure. — Long. : 23 mill.

La variété décrite par Saussure pour le *B. malagassus* (l. c. p. 210) : « *omnino obscure-rufus, antennis subtus et apice ferrugineis* », est un *B. apicalis*, entièrement roux avec les cuisses obscurcies et vaguement teintées d'olivâtre, les tibias et les tarses testacé clair.

Les ailes sont beaucoup moins enfumées; l'individu semble immature ou mal conformé, mais on distingue très bien la partie apicale à teinte plus claire ♀. — Long. : 24 mill.

Le coloris est assez variable pour le corps. Un exemplaire faisant partie de la collection du Muséum de Paris est ferrugineux sombre, avec le pronotum, les hanches, les trochanters, les cuisses, le 1er segment abdominal et le pétiole du 2e segment verts; les tibias et les tarses sont flave-testacé. — Long. : 23 mill.

Le mâle m'est inconnu.

La nidification est de forme normale : le pédoncule mince et long; le carton des alvéoles marron testacé, souple, mou, fait en fibres grossières formant un tissu excessivement lâche, de sorte que l'on distingue très bien les larves au travers des parois qui sont ajourées. Les alvéoles mesurent 26 mill. de long, sur 9 mill. de large; les ébauches des alvéoles n'ont que 2 mill. de diamètre chacune. Le nid que je possède provient de Tamatave et m'a été procuré par M. H. Donckier de Donceel.

Patrie. — Madagascar (*coll. H. de Saussure, Musée de Genève*, type); Nossibé (*coll. H. de Saussure, Musée de Genève*); montagne d'Ambre près de Diego Suarez (*A. Bougoin 1901, Muséum de Paris*); Diego-Suarez (*Ch. Alluaud 1893, Muséum de Paris*).

B. longistylus H. de Saussure.

Belonogaster longistylus H. de Saussure, Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar. XX. Hym., 1890, p. 97, pl. XVII, fig. 13.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, entièrement brun ferrugineux, unicolore; la pubescence du thorax très fine,

soyeuse, blanchâtre, peu abondante, entremêlée de poils dressés, noirs, espacés, plus longs sur la partie postérieure. Tête normale, étroite; clypeus à peine plus long que large; antennes noir-brun, le dessous du fouet et les derniers articles roux testacé, les articles 4 et 5 des antennes beaucoup plus longs que larges. Thorax étroit, allongé; écailles concolores; ailes ferrugineuses, hyalines. Pattes plus ou moins noir brun, beaucoup plus grêles que d'habitude, dessous des cuisses postérieures garni de poils clairsemés, hérissés, noirs; tarses très poilus, roux testacé à partir de l'extrémité du 1er article. Abdomen avec le pétiole presque droit, modérément long, la moitié postérieure renflée en ellipse très allongée vu en dessus, et, vu de profil, ce segment est renflé assez brusquement à partir du milieu; le 2e segment brusquement pétiolé, la partie postérieure renflée très insensiblement; la poire de l'abdomen étroite et allongée. — Long. : 20-22 mill.

Le mâle et la nidification me sont inconnus.

Patrie : Madagascar : baie d'Antongil (*A. Mocquerys 1898, Muséum de Paris*).

B. Hildebrandti H. de Saussure.

Belonogaster Hildebrandti H. de Saussure, Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar, XX. Hyménoptères, 1890, p. 95, pl. XVII, fig. 11.

Femelle et ouvrière. — Corps de petite taille, entièrement testacé clair, souvent avec des teintes plus sombres sur l'abdomen. Thorax avec des poils longs, fins, blanchâtres sur le segment médiaire, l'écusson et le postécusson, le reste garni d'une pubescence très fine, épaisse, abondante, soyeuse. Tête normale, clypeus beaucoup plus long que large; antennes concolores, les articles 4 et 5 beaucoup plus longs que larges. Thorax épais, large; ponctuation du dorsulum très serrée, subégale, coriacée; pronotum sensiblement rétréci en avant. Ailes hyalines, à teinte d'un beau jaune d'ambre, les nervures jaune-ferrugineux vif. Pattes grêles, normales; le dessous des cuisses garni de poils blanchâtres. Abdomen avec le pétiole long, brusquement renflé en dessus dans le tiers apical, vu de profil; 2e segment longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant très insensiblement. — Long. : 18-19 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais la pubescence beaucoup plus longue, la tête très convexe sur le front, l'espace interoculaire

au-dessous des antennes très étroit, beaucoup plus étroit qu'un œil vu de face; joues excessivement courtes; antennes avec le scape très épais, les articles 8-11 fortement comprimés sur le bord interne qui porte les tyloïdes, cette partie comprimée vue de profil forme une sorte de dilatation; les tyloïdes linéaires, élevés, se voyant dès le 3e article qui en porte des traces, le 12e article elliptique, très allongé, noir à l'extrémité; de gros poils noirs et très clairsemés se montrent sur les articles 10, 11 et 12. Les tarses sont souvent brunis en dessus. Le 7e tergite et le 6e sternite de l'abdomen sont très développés, en forme de spatule. L'appareil copulateur rappelle en petit celui du *B. junceus* F., mais avec les tenettes et les lobes des crochets plus courts. La série de fortes épines sur le bord externe des lobes des crochets atteint le bord externe. — Long. : 15 mill.

La nidification est assez volumineuse pour la petite taille de l'insecte. Elle est fixée à une feuille, presque sessile, le pied très court, long de 3-4 mill. mais très large, de 6-7 mill.

La série des alvéoles commence normalement par 1, 3, 4 ou 1, 2, 3 et 4, etc... Les alvéoles sont assez larges, 5 mill. de diamètre dans la partie la plus large, c'est-à-dire vers le tiers apical; leur longueur moyenne est de 17 mill. La larve file un dôme surélevé de 5-7 mill. au-dessus de la hauteur moyenne. Les ouvrières taillent avec leurs mandibules tous les dômes et la partie supérieure des alvéoles qui ont déjà servi à l'élevage des larves, pratique pour ainsi dire courante chez les Bélonogasters. Le tissu du carton est très lâche. Les œufs sont fixés perpendiculairement au milieu des alvéoles ébauchés.

M. le Dr Joly rapporta de Madagascar un nid de *B. Hildebrandti* qu'il rencontra au bord de la mer, à la pointe d'Ankify, baie d'Ampasindava. Il était fixé à une feuille d'Antsombera, arbre à feuilles vernissées et très larges. Tout contre lui se trouvait un nid d'oiseau. Il y avait en tout de 20 à 25 guêpes sur le gâteau, qui se sont envolées sans chercher à piquer. La capture de ce nid fut faite le 13 juin 1899 et à cette saison les mâles se trouvaient abondants. Ce nid figure dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

Le *B. Hildebrandti* est très voisin du *B. eumenoides*. On trouvera, à la suite de la description de ce dernier, les caractères qui les font reconnaître l'un de l'autre.

Patrie. — Madagascar : région du sud-est, vallée du Fanjahira, Isaka (*Ch. Alluaud 1901, Muséum de Paris*); pays Mahafaly (*Bastard 1900, Muséum de Paris*); baie d'Ampasindava, pointe d'Ankify, au bord de la mer (*Dr Joly 1900, Muséum de Paris*). Ile Sainte-Marie (*Coll. J. de Gaulle; Coll. A. von Schulthess-Rechberg.*)

B. eumenoides H. de Saussure.

Belonogaster eumenoides H. de Saussure, Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar. XX. Hyménoptères, 1890, p. 94. pl. XVII, fig. 12.

Belonogaster ornatus H. de Saussure. Abhandl. der Senck. nat. Ges., 1900, p. 209.

Belonogaster pomicolor H. de Saussure, l. c., p. 209.

Femelle et ouvrière. — Corps de petite taille, brun noirâtre à teinte olive, ou plus ou moins ferrugineux ou testacé, généralement avec des parties colorées en vert plus ou moins foncé. Thorax avec une pubescence très fine, blanchâtre, entremêlée de poils noirs, courts, raides, assez abondants, dressés. Tête normale, clypeus à peu près aussi large que long; antennes ferrugineuses à l'extrémité, les articles 4 et 5 beaucoup plus longs que larges. Thorax court, large; la ponctuation du dorsulum très serrée, subégale, coriacée; pronotum largement arrondi, les côtés très arqués-arrondis, le bord antérieur plus transversal. Ailes hyalines, plus ou moins teintées de jaune ferrugineux, les nervures plus ou moins ferrugineux vif. Pattes normales, le dessous des cuisses postérieures garni de poils noirs, raides. Abdomen avec le pétiole long, le tiers postérieur brusquement renflé en dessus, vu de profil; 2e segment à pétiole court, la partie postérieure renflée plus brusquement que chez le *B. Hildebrandti*. — Long. : 13-17 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle mais avec la pubescence beaucoup plus longue, la face plus large que haute, les yeux très grands et très convexes, le clypeus très court, largement obtus à son extrémité; une bande blanche partant du sinus des yeux descend de chaque côté de la face jusqu'au bord apical du clypeus; antennes très grêles et très longues, les articles 9, 10 et 11 longs, leurs tyloïdes ne faisant pas de dilatation particulière, le 12e très long, unicolore, testacé, très arqué, presque concave du côté interne; les tyloïdes linéaires, visibles à partir du 5e article. Le 7e tergite et le 6e sternite de l'abdomen petits, arrondis. — Long. : 11-13 mill.

Le coloris est très variable. J'ai vu des exemplaires dont la moitié inférieure de la tête, les mandibules, les hanches antérieures, les tibias antérieurs et intermédiaires, un anneau à la base des tibias postérieurs, le bord antérieur et postérieur du pronotum, les parapsides, l'écusson, le postécusson, le bord apical du pétiole abdominal, une large bande dilatée sur les côtés des tergites abdominaux 2, 3

et 4, blanchâtres. D'autres sont entièrement ferrugineux vif avec la poire de l'abdomen brune. Les ailes sont très variables de teinte : elles sont tantôt hyalines, très légèrement fumeuses, avec le bord antérieur de la 1re paire jaune d'ambre; tantôt entièrement teintées de jaune. On trouve tous les passages entre ces deux colorations, mais quand elles sont jaunes, elles le sont d'une teinte moins vive que chez le *B. Hildebrandti*.

On distingue le *B. eumenoides* du *B. Hildebrandti* par son thorax plus court et plus large, son coloris généralement varié de vert et le pétiole du 2e segment abdominal distinctement plus court; par les ailes jamais d'un beau jaune d'ambre vif. Le mâle se distingue par sa face transversale, plus large que haute, les yeux beaucoup plus renflés-convexes; par la forme des derniers articles antennaires et des derniers segments visibles de l'abdomen.

D'après les types de M. H. de Saussure, je puis mettre avec certitude en synonymie du *B. eumenoides* les *B. pomicolor* et *ornatus*, qui sont en huit spécimens des variantes de la même espèce.

Les tyloïdes des antennes des mâles sont le plus souvent beaucoup plus étroits sur les articles 4-8 que sur les suivants.

La nidification est petite, de forme normale, faite en carton gris, léger et fragile, comme celui du *B. junceus*. Le pédoncule est long et mince. Les alvéoles complets, avec le cocon des larves, ont 15 mill. de long sur 6 mill. de large.

Patrie. — Madagascar (*H. de Saussure*, Musée de Genève; types; *R. Oberthür 1899, Muséum de Paris*); Diego Suarez (*Ch. Alluaud 1893, Muséum de Paris et coll. J. de Gaulle*); Fort-Dauphin (*Ch. Alluaud 1901, Muséum de Paris*); Tananarive (*H. de Saussure 1891, Musée de Hambourg; coll. A. von Schulthess-Rechberg*).

B. **dubius** Kohl.

Belonogaster saevus H. de Saussure var. Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar, XX, 1890, p. 92.

Belonogaster dubius Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 329.

Femelle et ouvrière. — Corps de grande taille, entièrement brun-ferrugineux ou ferrugineux obscur presque noirâtre, plus rarement ferrugineux clair; pubescence du thorax grosse, très courte, couchée, blanchâtre, soyeuse, entremêlée de poils noirs, excessivement courts, dressés; pubescence de la poire de l'abdomen soyeuse et beaucoup plus abondante que d'habitude. Tête plus petite que le thorax, de

forme normale, les joues longues, la face munie d'une large bande blanchâtre de chaque côté le long des orbites internes à partir du sinus des yeux et descendant sur le clypeus. Antennes brunes ou même brun-noir en dessus, les articles 4 et 5 distinctement plus longs que larges. Thorax fortement rétréci en avant. Ailes enfumées, ferrugineuses, l'extrémité plus sombre, ordinairement avec quelques reflets violacés métalliques. Pattes grandes et robustes, souvent plus foncées de couleur que le reste du corps; le dessous des cuisses postérieures presque glabre. Abdomen avec le pétiole plus court que le thorax, épais dès la base, et, vu de profil, il forme en dessus une ligne régulièrement convexe; 2e segment assez longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement. — Long. : 25-31 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle mais avec la tête proportionnellement plus petite, les mandibules et le dessous des hanches antérieures et intermédiaires largement tachés de blanchâtre; antennes robustes, longues, les articles normaux, longs, nullement renflés, formant ensemble une ligne continue, le dernier article sécuriforme, allongé, arqué, tronqué à l'extrémité; tyloïdes non saillants, étroits, linéaires, se montrant dès le 3e article qui en porte un très petit; 6e sternite étroit, subarrondi, tronqué au sommet. Appareil copulateur rappelant beaucoup celui du *B. junceus*, mais les crochets sont larges à la base et très étroits au sommet, vus en dessus ils ont la forme d'une bouteille à goulot un peu renflé, les lobes s'élargissent brusquement et leurs denticules sont fortes et en séries subparallèles aux bords internes. — Long. : 26-28 mill.

J'ai vu un exemplaire femelle stylopisé à gauche au-dessous du 4e tergite abdominal; il n'y avait aucun changement chez lui.

Le nid est de forme normale. Un exemplaire provenant de l'Afrique orientale allemande, de Kondoa (*Bloyet 1883, Muséum de Paris*) est assez volumineux; son carton est léger et souple; les plus gros cocons, dans leurs alvéoles, mesurent 12 millimètres sur 37 millimètres de long.

Patrie. — Casamance (*Cligny 1900, Muséum de Paris*); Sierra Leone *coll. von Schulthess*); Guinée portugaise, Bolama (☿ ♀ *VI-XII 1899, L. Fea, Musée de Gênes*); Côte d'Ivoire, Tiassalé (*H. Pobeguin 1894, Muséum de Paris*); Congo et grand Lahou (*H. Pobéguin 1894, Muséum de Paris*); Fernando Po (*L. Conradt 1901; Muséum de Paris*); Cameroun, Mukonje-farm près Mundame sur la rivière Mungo (*R. Rhode leg. 1905, Musée de Hambourg*); Congo français, Landana (*Klein 1875, Muséum de Paris: Pipitz 1883, Musée de Gênes*), Haute Sanga (*P.-A.-Fer-*

rière 1897, Muséum de Paris); Dar Banda méridional, Krébédjé (fort Sibut) (*Mission Chari-Tchad, Dr J. Decorse 1904, Muséum de Paris*); Congo portugais (*J. Snellenman legit, Musée de Leyde*); Afrique occidentale allemande, Uhehe (*Stierling leg. 1898, Musée de Hambourg*). Afrique orientale anglaise, Kibwesi, Wa-Kamba et Kisoumou, Victoria Nyanza (*Ch. Alluaud 1904, Muséum de Paris*), archipel de Sesse, Serinya et Bougala (*Dr E. Bayon, VI ♀ ♂, Musée de Gênes*). Afrique orientale allemande, Kondoa (*Bloyet 1885, Muséum de Paris*); Nyassa, Langenburg (*A. von Schulthess*); Zanzibar (*Hildebrandt leg., coll. von Schulthess*); Mozambique, bassin inférieur du Zambèze, 32° long. E. 18° lat. S. par 1.120 mètres d'altitude; montagne limitant la vallée du Musa (*octobre 1905, G. Vasse, Muséum de Paris*), vallée du Pungoué, Guengère (*G. Vasse 1906, Muséum de Paris*); Natal (*Ad. Kluckauf leg. 1903, Musée de Hambourg*).

B. **tarsatus** Kohl.

Belonogaster tarsatus Kohl, Annalen des K. K. natur. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 333.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille un peu au-dessous de la moyenne, mais robuste; entièrement ferrugineux sombre; pubescence du thorax très courte, soyeuse, blanchâtre, modérément épaisse. Tête assez large et assez épaisse, un peu renflée derrière les yeux; face presque carrée, un peu plus longue que large, largement colorée de blanc jaunâtre de chaque côté depuis le sinus des yeux et sur les côtés du clypeus, cette coloration claire est beaucoup plus abondante que chez les autres espèces à face tachée de blanchâtre, le milieu du clypeus portant une ligne rousse à peine visible; clypeus à pointe normale; antennes courtes, les articles 4, 5 et 6 plus longs que larges. Thorax robuste; pattes concolores, mais beaucoup plus courtes que d'habitude dans tout leur ensemble; dessous des cuisses sans poils particuliers. Ailes uniformément d'un ferrugineux sombre. Abdomen avec le pétiole court, beaucoup plus court que le thorax; le 2e segment à pétiole court bien que très distinct et régulier, la partie postérieure se renflant insensiblement, une petite tache ronde blanc-jaunâtre se trouve de chaque côté. — Long. : 20-22 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle dont il diffère par la face encore plus largement colorée de blanc-jaunâtre ainsi que le devant des hanches antérieures et intermédiaires; les antennes longues, minces, les articles du fouet recouverts d'une fine pubescence couchée, assez serrée en plus des poils clairsemés habituels: le dernier article entièrement

ferrugineux, long, étroit à la base, peu arqué, l'extrémité subarrondie irrégulièrement, il porte en dessous comme le 11e un fin duvet dressé très caractéristique, assez serré ; les tyloïdes ne sont pas saillants et se voient sur les neuf derniers articles, les cinq derniers sont larges, subrectangulaires, les autres ont la forme d'une très légère carène étroite; le 6e sternite est tronqué à l'extrémité, avec les angles un peu arrondis. — Long. : 19-22 mill.

La nidification m'est inconnue.

Patrie. — Afrique orientale allemande : M'busini, Ousegouha (*Fr. Stuhlmann leg. 1893, Musée de Hambourg*, types); Zanzibar (*Mgr Leroy 1887, Muséum de Paris*).

B. **facialis** R. du Buysson.

Belonogaster facialis R. du Buysson, Bulletin de la Soc. entomologique de France, 1908, p. 65.

Femelle et ouvrière. — Semblable au *B. griseus* F., dont on trouvera la description plus loin, mais facile à reconnaître par la taille plus petite; par le clypeus blanchâtre avec une ligne médiane plus ou moins longue ferrugineuse, les orbites internes au-dessus du clypeus jusqu'au sinus, de couleur blanchâtre également; par les antennes ayant le 4e article un peu plus long que large, le 5e carré ou presque carré; par les ailes qui sont hyalines, très claires, l'extrémité fortement enfumée avec quelques reflets bleu métallique. Les tergites abdominaux 2, 3 et 4 sont largement maculés de jaunâtre de chaque côté, ces taches arrondies, atteignant le bord apical. Le corps est entièrement ferrugineux ou plus ou moins sombre; ordinairement l'abdomen et les pattes brunâtres. — Long. : 20-24 mill.

Le mâle m'est inconnu.

Cette espèce pourrait être facilement confondue avec le *B. pusillus* Kohl, mais il s'en distingue par les joues plus courtes, le clypeus nettement plus court, la couleur hyaline de la base des ailes, le pétiole de l'abdomen beaucoup moins grêle et la forme des taches abdominales. Elle est beaucoup plus affine du *B. griseus* F.

Patrie. — Sénégal (*Coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*, type); Congo (*J. Dybowski 1896, Muséum de Paris*, types); Afrique orientale anglaise : Boura, Wa-Taïta (*Ch. Alluaud 1904, Muséum de Paris*, type); Nyassa, Langenburg (*A. von Schulthess*); Zanzibar (*Hildebrand leg., A. von Schulthess*).

B. pusillus Kohl.

Belonogaster pusillus Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien. 1894, p. 325.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille un peu plus faible que la moyenne ou même petite, entièrement ferrugineux, ordinairement assombri sur le fouet des antennes, le mésonotum et la poire de l'abdomen; pubescence du thorax assez abondante, courte, grosse, blanchâtre, même un peu argentée, entremêlée de poils noirs, courts, dressés. Tête normale, joues longues, la face munie de chaque côté d'une bande blanc jaunâtre partant du sinus des yeux et descendant sur le clypeus, se retrouvant même sur la partie interne des mandibules. Clypeus normal, à pointe aiguë. Antennes courtes, grêles, les articles 4, 5 et 6 très distinctement plus longs que larges; pattes ferrugineuses, les tibias et les tarses brunis sauf le dernier article des tarses qui reste ferrugineux; les cuisses postérieures munies en dessous de quelques poils noirs, raides, très peu abondants. Ailes ferrugineuses, un peu ambrées, avec de légers reflets dorés et légèrement enfumées, obscurcies à l'extrémité. Abdomen avec le pétiole long, sublinéaire, grêle jusqu'au sommet, un peu plus long que le thorax; vu de profil il montre une ligne régulièrement arquée; le 2e tergite longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant très insensiblement; très souvent il existe de chaque côté sur le 2e tergite une tache transversale blanc jaunâtre s'amincissant en dessus et revenant le plus souvent en avant au moment de disparaître. La poire de l'abdomen recouverte d'une très fine pubescence couchée, soyeuse. — Long. : 19-23 mill.

On trouve des individus ayant un liséré blanchâtre au bord postérieur du pronotum et au bord antérieur de l'écusson et du postécusson. Les parapsides sont parfois blanchâtres.

Mâle. — Semblable à la femelle dont il diffère par la face plus étroite, avec une tache blanchâtre entre les antennes, le clypeus arrondi à l'extrémité. Antennes assez épaisses, les articles 8-11 vus de profil avec une dilatation plus ou moins anguleuse, mais très distincte, le 12e article allongé, assez large, arrondi à l'extrémité qui est noire en dessous, sans poils sensoriels particuliers; les tyloïdes linéaires dès le 3e article devenant plus larges sur les derniers articles. Le prosternum et le devant des hanches antérieures et intermédiaires sont tachés de blanc; le 7e sternite abdominal est assez grand, arrondi, subtronqué à l'extrémité. — Long. : 17 mill.

J'ai vu une ouvrière stylopisée. Elle portait une pupe vide de *Sty-*

lops ♂ sous le côté gauche du 4e tergite abdominal. Elle ne présentait rien d'anormal dans son coloris.

M. Ernest André m'a procuré la nidification de cette espèce; elle est petite, faite d'un carton à fibres longues et coordonnées d'une façon excessivement lâche, au point que l'on voit les larves au travers de ce tissu. Le pédoncule est très court, épais et fixé à une feuille.

Patrie. — Sierra Leone (*Ernest André 1900, Muséum de Paris*); Afrique (*Musée de Hambourg*); Afrique orientale anglaise : Kisoumou, Victoria Nyanza (*Ch. Alluaud 1904, Muséum de Paris*); Togo, Misahohe et Bismarckburg (*A. von Schulthess*); Guinée portugaise, Bolama (*L. Fea 1899, Musée de Gênes*).

B. turbulentus Kohl.

Belonogaster turbulentus Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 330.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille médiocre, grêle, entièrement ferrugineux clair. Tête de la largeur du thorax, les côtés derrière les yeux rétrécis; les yeux un peu plus saillants que d'habitude; joues courtes, partant très près du bas des yeux quand on regarde la tête de face; clypeus plus long que large; antennes concolores, grêles, les articles 4, 5 et 6 très distinctement plus longs que larges. Thorax avec une pubescence très fine, très courte, soyeuse, dorée, entremêlée de petits poils dressés, noirs, assez abondants; pattes grêles; ailes unicolores, d'un beau jaune ferrugineux vif, avec des reflets un peu dorés. Abdomen avec le pétiole plus long que le thorax, étroit, linéaire à la base, puis renflé à partir des stigmates et resserré à l'extrémité; 2e tergite longuement pétiolé. — Long. : 19-21 mill.

Le clypeus peut être être testacé clair, parfois presque blanchâtre dans son tiers apical.

Variété. — J'ai vu un exemplaire femelle ayant le tiers antérieur du clypeus, les joues et les mandibules testacé très clair, la poire de l'abdomen noir brun, avec de grandes taches blanchâtres transversales se réunissant presque au milieu sur les tergites 2 à 5, le 6e tergite blanchâtre sur les côtés, le 3e moins largement taché que les autres. En dessous, le 1er sternite est blanchâtre dans son tiers apical, le 2e entièrement noir brun, les autres sternites tachés de blanchâtre sur les côtés. — Long. : 22 mill.

Cet individu si richement coloré est stylopisé. Il porte une pupe de *Stylops* ♀ au côté droit, sous le 4e tergite abdominal.

Le mâle est inconnu.

Patrie. — San Benito (*Guiral 1885, Muséum de Paris*). Nord du Caméroun : Joh-Albrechtshöhe (*leg. Conradt, A. von Schulthess*).

B. filiventris H. de Saussure.

Belonogaster filiventris H. de Saussure, Études sur la famille des Vespides. II. 1853-1858, p. 16 ♀.

Belonogaster Braunsi F. Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 331 ♀.

Belonogaster Kohli A. Schulz, Spolia hymenopterologica, 1906. p. 322 ♀.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille médiocre, grêle, brun plus ou moins ferrugineux, de coloris très variable, même parfois ferrugineux vif avec la poire de l'abdomen noirâtre. On voit souvent deux taches allongées sur le segment mediaire, près du pétiole, un liséré au bord antérieur du postécusson et une petite tache sur les parapsides, blanchâtres. Tête de la largeur du thorax, les tempes rétrécies, les yeux un peu plus saillants que d'habitude, bouche légèrement rétrécie; joues courtes, sortant du bas des yeux quand on regarde la tête de face; clypeus plus long que large; antennes assez grêles, les articles 4, 5 et 6 très nettement plus longs que larges. Thorax rétréci en avant, couvert d'une pubescence très fine, soyeuse, peu visible, entremêlée de poils noirs, hérissés, fins, assez longs et abondants. Ailes hyalines, à reflets légèrement dorés, à teinte légèrement ambrée, et l'extrémité un peu fumeuse. Pattes grêles, les tarses ordinairement plus sombres. Abdomen très mince, le pétiole un peu plus long que le thorax, très grêle à la base et linéaire jusqu'aux stigmates où il s'élargit légèrement; 2e tergite longuement pétiolé. — Long. : 18-23 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais le thorax plus densément et plus longuement pubescent; toute la face, les mandibules, le devant des tibias antérieurs et des hanches antérieures et intermédiaires, ainsi que le milieu de la poitrine, blanchâtres; clypeus petit, largement arrondi à l'extrémité; l'espace interoculaire au-dessous des antennes plus étroit que la largeur d'un œil vu de face, la face à peu près aussi large que longue parce que les yeux sont très grands et très convexes; antennes très grêles, très longues : le scape blanchâtre en dessous, les articles 8, 9 et 10 étant les plus larges, les articles 8 à 11 portant une dilatation du côté où se trouvent les tyloïdes, qui sont

très saillants ; le 11e article est plus long que le 12e, celui-ci est arqué, linéaire, arrondi à l'extrémité ; les tyloïdes se montrent à partir du 3e article, sont linéaires jusqu'au 8e à partir duquel ils deviennent très larges. Abdomen avec une tache blanchâtre ovale, de chaque côté du 2e tergite ; le 6e sternite petit, ovale arrondi à l'extrémité. Cuisses antérieures garnies du côté externe d'une frange de poils fins, serrés, longs et blanchâtres. — Long. : 17 mill.

Le nid est peu considérable, de forme normale, le pédoncule long et mince.

M. de Saussure (*Hist. phys. nat. et pol. de Madagascar, XX, Hym. 1890, p. 97*) pensait que peut-être le *B. filiventris* Sauss. devait être la même espèce que le *B. longistylus*. Cette remarque a été faite certainement de mémoire, car les deux espèces n'ont presque pas de rapports et ne peuvent pas, de toute évidence, être réunies en une seule.

PATRIE : Cayenne (*Coll. Bosc. 1828, Muséum de Paris*, type. Localité évidemment fausse) ; Congo (*de Brazza 1886, Muséum de Paris*) ; Congo français, entre Sam quito et N'jolé (*J. Bouyssou 1900, Muséum de Paris*). Fernando Po (*L. Conradt 1901, Muséum de Paris*) ; Sierra Leone (*Ernest André 1900, Muséum de Paris*, avec le nid). Togo, Bismarckburg (*A. von Schulthess*) ; Afrique orientale allemande : Oukami ; Nyassa, Langenburg (*A. von Schulthess*) ; Mozambique, bassin inférieur du Zambèze, vallée du Muza, par 32° long. Est et 18° de lat. Sud, altitude 1.000 à 1.120 m. (*G. Vasse 1905, Muséum de Paris*). Congo français, Lambaréné (*L. Fea, ♀ ☿ XI-XXI 1902, Musée de Gênes*) ; région du Haut Ivindo, affluent de l'Ogooué (*Mission Cotte, Dr Gravot 1907, Muséum de Paris*).

B. saevus H. de Saussure.

Belonogaster saevus H. de Saussure, Histoire nat. phys. et polit. de Madagascar, XX. Hyménoptères, 1890, p. 92.

Belonogaster occidentalis A. Tullgren, Arkiv för zoologi. 1904, p. 455, pl. XXV, fig. 14.

Femelle et ouvrière. — Corps de grande taille entièrement ferrugineux plus ou moins sombre ou ferrugineux clair, souvent aussi avec le thorax et les derniers segments abdominaux plus sombres ; pubescence de thorax fine, épaisse, très courte, couchée, soyeuse, argentée, entremêlée de gros poils assez longs, noirs, flexueux, dressés, assez abondants. Tête normale, un peu moins large que le thorax, non renflée derrière les yeux, joues très longues ; antennes brunes, les articles 4, 5 et 6 distinctement plus longs que larges ; thorax

fortement rétréci en avant, segment médiaire fortement rugueux; ailes enfumées, ferrugineuses, un peu assombries à l'extrémité; pattes longues, robustes, le dessous des cuisses garni d'une pubescence assez épaisse, grise, dont les plus longs poils sont parfois noirâtres. Abdomen avec le pétiole un peu plus court que le thorax; vu de profil il forme une ligne régulièrement arquée; 2e tergite longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement, la poire de l'abdomen recouverte en dessus d'une fine pubescence soyeuse, argentée. — Long. : 25-32 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais avec la face munie de deux bandes blanches descendant sur le clypeus; antennes longues, le dernier article petit arqué, ovale-allongé, arrondi à l'extrémité; les tyloïdes linéaires, étroits, se montrant dès le 3e article sur lequel le tyloïde est interrompu; ils sont tous un peu saillants. Le 6e sternite est étroit, subtronqué à l'extrémité. L'appareil copulateur peu volumineux : les branches du forceps arrondies au sommet, leurs lobes longuement aigus, en forme de lame, dépassant les branches; volsellas normales, tenettes en lame de couteau, larges et arrondies, aussi longues que les branches. Crochets formant une pièce impaire assez large à la base, puis devenant étroite, comprimée, grêle, l'extrémité s'élargissant comme une petite tête arrondie, chaque crochet se terminant en une minuscule demi-sphère qui se tient soudée à l'autre. Les côtés des crochets sont dilatés en dessous vers le milieu en deux lobes anguleux, se tenant repliés en dessous et formant ainsi un fourreau. Ces lobes laissent voir de fines rugosités transversales, ne portent pas de séries de denticules, mais chacun une légère carène dessinant une figure presque ovale ou subréniforme. — Long. : 28-31 mill.

Cette espèce est très voisine du *B. dubius* Kohl, mais on la reconnaît de suite par la présence de nombreux et longs poils noirs, flexueux sur le thorax. Elle se distingue du *B. brunneus* Rits., avec lequel elle peut se confondre, par ses joues très longues, et par le pronotum très rétréci en avant et tronqué au bord antérieur. Chez le *B. brunneus*, les joues sont courtes, un peu gonflées et le pronotum est arrondi antérieurement. Les mâles de ces trois espèces ont, en outre, chacun leurs caractères différentiels antennaires.

Patrie. — Afrique (*Delalande, Muséum de Paris*); Afrique occidendentale (*Cuverville 1891, Muséum de Paris*); Sierra Leone (*A. Mocquerys, Musée de Bruxelles*); Grand Bassam (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Assinie (*J. de Gaulle*); Cameroun, Malimbo (*A. von Schulthess*); Cameroun, Mukonje-farm et bords de la rivière Nyong (*A. Dannen-*

berg 1893, Musée de Hambourg); Congo et grand Laou (*H. Pobéguin 1894, Muséum de Paris*); Congo (*J. Dybowski 1896, Muséum de Paris; coll. J. de Gaulle*); Ogooué, Lambaréné (*E. Haug. 1896, Muséum de Paris*); Congo belge, Bananana Boma (*M. Tschoffen leg. Déc. 1891, ♀, Musée de Bruxelles*); Congo français, région du N'ten et moyenne Sangha (*Mission Cotte, Dr Gravot 1907, Muséum de Paris*). Victoria Nyanza, archipel de Sesse, Bougala (♀ ♀ *VI 1908, Dr E. Bayon, Musée de Gênes*); Ouganda, Enteblé (*Dr E. Bayon 1908, Musée de Gênes*); Somalie (*coll. J. de Gaulle*).

B. clypeatus Kohl.

Belonogaster clypeatus Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894. p. 328.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, mais robuste dans toutes ses parties; entièrement ferrugineux-testacé plus ou moins assombri sur le métathorax, le dessous du thorax, les hanches et les tergites 2 et 3 de l'abdomen; la pubescence thoracique dense, fine, couchée, soyeuse, laissant à peine voir le tégument. Tête épaisse, presque aussi large que le thorax, les côtés derrière les yeux dilatés, arrondis; les joues longues, peu convergentes, le bas de la face presque rectangulaire; clypeus un peu plus long que large. Antennes épaisses, les articles 4, 5 et 6 plus longs que larges. Thorax plus épais que d'habitude; ailes à teinte jaune d'ambre, l'extrémité enfumée avec quelques reflets bleu d'acier: pattes robustes, les cuisses postérieures couvertes d'une pubescence couchée, très dense, blanchâtre, avec des poils courts, petits, peu abondants, dressés, blanchâtres. Abdomen avec le pétiole court, à peine aussi long que le thorax, épais dès la base, un peu renflé vers l'extrémité en dessus; 2e segment brièvement pétiolé, la partie postérieure très brusquement renflée, une tache assez grande, jaune blanchâtre, dilatée en avant et s'avançant en marge linéaire sur le dessus. — Long. : 21-26 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais un peu plus robuste, la tête plus grosse, plus fortement dilatée derrière les yeux, les joues et les tempes fortement convexes; le clypeus est fortement déprimé à l'extrémité, la pointe apicale excessivement courte, canaliculée et n'atteignant pas le niveau des angles latéraux antérieurs; le disque des mandibules est renflé; les antennes ont le scape dilaté sensiblement à l'extrémité, les articles sont normaux, assez courts, le dernier grand, large, en forme de palette, ovale-allongé, noir en dessous avec des poils azsez nombreux en dessus; les tyloïdes sont larges, non sail-

lants et se montrent à partir du 4e article, très petit toutefois sur celui-ci, mais s'élargissant vite à mesure que les articles se rapprochent de l'extrémité. Le dessous des cuisses et tibias postérieurs est garni de longs poils fins, flexueux, abondants, blanchâtres; les tibias des trois paires de pattes sont plus fortement renflés en massue à l'extrémité que chez les autres espèces du genre. Le 6e sternite est petit, arrondi-subtronqué à l'extrémité. Les branches du forceps sont larges, leurs lobes étroits, moins longs que chez le *B. junceus*, la pointe dépassant sensiblement celle des branches qui est arrondie; volsellas normales, longuement poilues; tenettes épaisses, en forme de lame de couteau, mais dilatées du côté inférieur de l'appareil, du côté duquel elles ont une face avec un talon, cette face atteignant la moitié apicale de la tenette, la base de la tenette porte une forte houpe de poils flexueux; crochets larges, les lobes inférieurs triangulaires, commençant très près de l'extrémité et munis chacun d'une série de forts denticules formant ensemble presque un cercle. — Long. : 23-26 mill.

La nidification est normale. Un nid rapporté du Mozambique, de Guengère, par M. G. Vasse, est conservé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris; il est fixé par un fort épaississement du pédoncule à la nervure d'une feuille; le carton est souple et peu serré; les plus gros cocons dans leurs alvéoles mesurent de 9 à 10 mill. de large sur 25 à 26 mill. de long.

Patrie. — Mozambique : vallée du Pungoué, Guengère (*G. Vasse 1906, Muséum de Paris*); bassin inférieur du Zambèze, vallée du Muza, par 32° long. Est et 18° lat. Sud, altitude de 1.000 à 1.120 mètres (*G. Vasse 1905, Muséum de Paris*); nord du Transvaal, Shilouvane (*leg. Junod, A. von Schulthess*); Afrique orientale allemande : Barikawa (*Ch. Schröder legit, 1902, Musée de Hambourg*), Dar es Salam (*A. von Schulthess*); Ousambara, N'gouela (*Musée de Bruxelles*).

B. brunneus Ritsema.

Belonogaster brunneus Ritsema, Tijdschrift voor Entomologie. 1874, p. 202.

Belonogaster distinguendus Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 328.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, entièrement ferrugineux, ordinairement un peu bruni sur le dessus de la tête, le thorax et l'abdomen à partir du 3e tergite; pubescence du thorax peu

abondante, couchée, soyeuse, grisâtre, entremêlée de gros poils noirs, hérissés, assez abondants; pubescence de la poire de l'abdomen blanchâtre, plus abondante et plus soyeuse que d'habitude. Tête de la largeur du thorax, les côtés derrière les yeux arrondis, non particulièrement renflés, joues peu longues; clypeus plus long que large. Antennes normales, avec les articles 4, 5 et 6 très distinctement plus longs que larges; thorax plus ovale-arrondi antérieurement que d'habitude, les côtés du pronotum beaucoup moins convergents en avant. Ailes légèrement fumeuses, à teinte ferrugineuse, très indistinctement enfumées à l'extrémité; pattes concolores, le dessous des cuisses et les tibias postérieurs garnis de gros poils noirs, raides. Abdomen avec le pétiole grêle et plus long chez l'ouvrière, large et court chez la femelle, assez variable de forme, régulièrement arqué en dessus vu de profil; le 2e tergite longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement. — Long. 23-25 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais avec la face ornée de deux bandes blanchâtres partant du sinus des yeux et descendant sur le clypeus; les mandibules et le dessous des hanches antérieures ordinairement tachés de blanchâtre; joues distinctement sinuées; clypeus à pointe courte, subobtuse, légèrement creusée, dépassant un peu le niveau des angles latéraux antérieurs; antennes grêles, les articles légèrement renflés chacun avant l'extrémité, le dernier article noir sur les deux faces, obové, peu large et épais; les tyloïdes non saillants, se montrent à partir du 6e article seulement, larges sur les trois derniers articles, linéaires sur les trois précédents. Dessous des cuisses et tibias postérieurs garnis de poils plus longs, flexueux. Le 6e sternite abdominal assez large, carré à l'extrémité. L'appareil copulateur rappelle beaucoup celui du *B. saevus*. — Long. : 21 mill.

J'ai vu deux nids à leur début, mesurant 40-42 mill. de pédoncule et composés, l'un de 12 alvéoles, l'autre de 20; le pédoncule est large de 3 mill. vers la partie touchant les alvéoles. Ces deux nids proviennent des Trois Marigots (*Dr J. Decorse, Mission Chari-Tchad 1904, Muséum de Paris*). La solidité de la base fait supposer que la nidification complète doit être aussi volumineuse que celle du *B. griseus* F.

Je possède un nid récolté par M. E. Roubaud, à Brazzaville, qui est déjà assez grand puisqu'il contient 26 gros alvéoles garnis de cocons blancs. La base des alvéoles est large de 2,50 mill. au plus, tandis que la partie la plus large des cocons atteint de 6 à 7 mill. de diamètre.

Patrie. — Sénégal (*Coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Liberia, Bavia (*Büttikofer 1880, Musée de Leyde*); Grand Bassam (*Coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Fernando Po (*L. Conradt 1901, Muséum de Paris*), Punta Frailes, x-xi ♂. — Basile, 400-600 m. ♀ viii. — Bahia de San Carlos, 400 m. ♀ i-iii (*L. Fea 1901 et 1902, Musée de Gênes*), Congo (*Piag et von Ulverden, Musée de Leyde*, type); Gabon (*G. Thomson 1883, Muséum de Paris*); Lambaréné et Fernand Vaz (*L. Fea 1902, Musée de Gênes*); Libreville (*J. Boucher, Muséum de Paris*); Talagouga près N'jolé (*leg. R. Ellenberger, E. Haug 1906, Muséum de Paris*); bassin du Chari, pays Mandjia, poste des Trois Marigots (*Dr J. Decorse, Mission Chari-Tchad 1904, Muséum de Paris*). Congo belge : Loukoungou, sur la rivière Loukounga (*Ch. Haas, Musée de Bruxelles*). Afrique orientale allemande, Dar es Salam (*leg. Stuhlmann, A. von Schulthess*); côte est du lac Rukwa; Oukimbou (*leg. Glauming, A. von Schulthess*).

B. griseus (Fabricius).

Vespa grisea Fabricius, Systema Entomologiae, 1775, p. 372.

Vespa macilenta Fabricius, Species Insectorum, I, 1781, p. 468.

Vespa linearis Olivier, Encyclopédie méthodique. Insectes, VI, 1791, p. 637.

Belonogaster rufipennis H. de Saussure, Étude sur la famille des Vespides, II, 1853-1858, p. 15, pl. II, fig. 6 (nec Degeer)

Belonogaster pictus Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 354.

? *Vespa petiolata* Degeer, Mémoire pour servir à l'Histoire des Insectes, VII, 1778, p. 610, pl. 45, fig. 10.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, entièrement ferrugineux plus ou moins sombre, ordinairement bruni sur le vertex, le dessus du thorax, les tibias, les tarses et la plus grande partie de la poire de l'abdomen; pubescence du thorax épaisse, couchée, soyeuse, argentée, entremêlée de quelquels poils noirs. Tête normale, de la largeur du thorax, non renflée derrière les yeux; joues longues; antennes brunies en dessus, les articles 4, 5 et 6 très distinctement plus longs que larges; thorax plutôt étroit, fortement rétréci antérieurement; ailes ferrugineuses avec l'extrémité très distinctement enfumée; pattes longues, grêles, le dessous des cuisses à peu près glabre. Abdomen avec le pétiole ferrugineux, plus long que le thorax;

2e tergite longuement pétiolé, la partie pétiolée ferrugineuse, la partie postérieure se renflant très insensiblement, ce qui fait paraître la partie antérieure plus longuement pétiolée, chaque côté muni d'une large tache blanc jaunâtre, triangulaires, toujours séparées en dessus; les tergites suivants, 3 et 4, tachés latéralement de blanc jaunâtre; souvent le 1er sternite abdominal porte une petite tache blanc jaunâtre près des angles postérieurs. — Long. : 20-25 mill.

La coloration est très variable; les taches abdominales peuvent disparaître.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais avec la face plus étroite, marquée de chaque côté d'une bande blanchâtre le long des orbites internes à partir du sinus des yeux et descendant sur le clypeus; le clypeus est plus court, moins convexe, moins longuement aigu au sommet, recouvert d'une pubescence épaisse, feutrée, blanchâtre; les antennes sont longues; les articles allongés avec leur bord apical un peu rétréci, le dernier longuement ovale, arqué, arrondi à l'extrémité, les tyloïdes grands, se montrant dès le 4e article, linéaires, puis devenant larges et très saillants sur les articles 8, 9 et 10 où ils forment du côté interne une dilatation très distincte; le 6e sternite est ovale, subtronqué au sommet. Les branches du forceps sont obtuses à leur extrémité qui est dépassée par leur lobe coudé près du sommet et finement aigu; les volsellas sont très velues; les tenettes en forme de lame de couteau large, courte, arrondie au sommet qui n'atteint pas tout à fait celui des branches; les crochets sont assez larges, se rétrécissant vers le sommet, les lobes inférieurs commencent vers l'extrémité et les séries de denticules remontent assez loin vers le sommet en formant ensemble une figure lancéolée. — Long. : 21-26 mill.

M. de Saussure, dans l'*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, vol. XX, Hyménoptères, p. 87 et 90, parle du *Belonogaster fulvipennis* (dénomination qu'il fait suivre du nom de Degeer) soit dans des notes au bas des pages, soit dans les tableaux dichotomiques. Dans la même page 90, il cite le *Belonogaster rufipennis*. Comme il n'existe pas de *Vespa fulvipennis* Degeer, il est visible que l'illustre auteur a écrit par mégarde *fulvipennis* pour *rufipennis*. Le *Sphex rufipennis* de Degeer n'est pas un Vespide; la chose est évidente en voyant la figure. Le nom de *Belonogaster fulvipennis* ne doit donc pas figurer en nomenclature, puisqu'il n'est point consacré par une description.

Il est impossible d'identifier avec certitude la *Vespa petiolata* de

Degeer. D'après la figure, on peut croire qu'il s'agit du *B. griseus* F. ou du *B. lateritius* Gerst., race *agilis* Kohl. ou bien encore du *B. brachycerus* Kohl.

La nidification du *B. griseus* F. est semblable à celle du *B. junceus* F. et devient parfois aussi volumineuse.

J'ai vu un exemplaire femelle de petite taille, 22 mill. portant une pupe de *Stylops* ♂ sous le côté droit du 4e tergite abdominal. Rien n'était modifié extérieurement chez elle.

Le *B. junceus* F. et le *B. griseus* F. sont les deux espèces les plus communes du genre et elles sont réparties dans toute l'Afrique, sauf au-dessus du tropique du Cancer.

Patrie. — Cap Vert (*coll. Tosquinet, Musée de Bruxelles*); Sénégal (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*; *Musee de Naples et de Bruxelles*); Dakar (*coll. du Buysson 1900; G. Melou 1905, Muséum de Paris*); Guinée (*Musée de Hambourg*); Sierra Leone (*A. von Schulthess*); Dahomey (*E. Poisson 1901, Muséum de Paris*); Grand Bassam (*Clouet 1855, Muséum de Paris*); Togo, Bismarckburg (*A. von Schulthess*); Fernando Po (*L. Conradt 1901, Muséum de Paris*); nord du Cameroun, Albrechtshöhe (*L. Conradt, A. von Schulthess*); Mou Konje farm, sur la rivière Moungo (*R. Rhode 1905, Musée de Hambourg*); Barombi-station (*Dr Preuss 1892, Musée de Hambourg*).

Congo français : Bata (*coll. J. de Gaulle*); San Benito (*Guiral 1885, Muséum de Paris*); Gabon (*Aubry Leconte 1856, Muséum de Paris*); Diélé (*S. de Brazza 1886, Muséum de Paris*); Brazzaville (*J. Dybowski 1892; E. Roubaud et A. Weiss 1907, Muséum de Paris*); entre Sam-Quita et N'jolé (*J. Bouyssou 1900, Muséum de Paris*); Landana (*Klein 1875, Muséum de Paris*); Congo portugais : Schinga (*Snelleman leg., Musée de Leyde*).

Afrique orientale anglaise : Voï; — Kisoumou et île de Lusinga, Victoria-Nyanza, N.-E.; — Nairobi, Wa-Kikouyou et Masaï; — Boura, Wa-taïta (*Ch. Alluaud 1904, Muséum de Paris*); — Jkoutha (*A. von Schulthess*).

Afrique orientale allemande : Barikiwa (*Ch. Schröder leg. 1902, Musée de Hambourg*); M'busini, Ousegoua (*Fr. Stuhlmann leg. 1902, Musée de Hambourg*); Bagamoyo (*Fr. Stuhlmann leg. 1893, Musée de Hambourg*); Tanga, Küste (*leg. Gierra, Musée de l'Académie imp. des Sc. de St-Pétersbourg*); Tabora (*Musée de Leyde*).

Chiré (*E. Foa 1895, Muséum de Paris*).

Afrique orientale portugaise; vallée du Revoué, Andrada (*G. Vasse 1905, Muséum de Paris*); bassin inférieur du Zambèze, vallée du Muza.

par 32° long. Est et 18° lat. S. : altitude de 100 à 1.120 mètres *G. Vasse 1905, Muséum de Paris*)

Delagoa (*legit Junod, A. von Schulthess*); Cafrerie (*A. von Schulthess*). Cap de Bonne-Espérance (*D. Gribodo, Musée de Gênes*).

Var **pallens**, nov.

Femelle, ouvrière et mâle. — Coloris uniforme ferrugineux clair. Les taches de l'abdomen disparaissent le plus souvent. Les ailes sont de teinte plus ferrugineuse et deviennent couleur jaune d'ambre. Le mâle a souvent les mandibules tachées de blanchâtre. — Long. : 20-25 mill.

Tous les passages existent reliant ce coloris clair à celui décrit par Fabricius. La nidification est la même.

Patrie. — Dakar (*R. P. Strub 1864, Muséum de Paris*); Guinée portugaise, Bissaou (*L. Fea, Musée de Gênes*); île Principe, Roca inf. d'Henriquez, 100-300 m. (*I 1901*, ♀ ☿ ♂, *L. Fea, Musée de Gênes*); île Fernando Po, Mousola, 500-800 m. (*L. Fea 1902*), Basile, 400-600 m. (*L. Fea 1901*), Bahia de San Carlos, 200 m. (*L. Fea 1902*), Punta Frailes (*L. Fea 1901, Musée de Gênes*); Cameroun, Malimbo (*A. von Schulthess*); Congo, San Benito (*Guiral 1885, Muséum de Paris*); N'jolé (*L. Fea 1902, Musée de Gênes*); Gabon (*A. von Schulthess; Duparquet 1863; coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Ogooué, chutes du Doumé (*Marche 1881, Muséum de Paris*); Samkila (*Marche 1877, Muséum de Paris*); Libreville (*J. Boucher 1899; Chalot 1897 et 1901; coll. R. du Buysson 1900, Muséum de Paris*); Fernand Vaz (*L. Fea 1902, Musée de Gênes*). Talagouga, près N'jolé (*leg. R. Ellenberger, E. Haug 1906, Muséum de Paris*); Cafrerie (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Vallée du Chiré, affluent du Zambèze (*E. Foa 1895, Muséum de Paris*); Afrique orientale portugaise, vallée du Revoué, Andrada (*G. Vasse 1905. Muséum de Paris*).

Var. **Meneliki** Gribodo.

Belonogaster Meneliki J. Gribodo, Annali del Museo civico di Storia naturale di Genova, 1879, p. 342.

Femelle, ouvrière et mâle. — Semblable à la forme typique, mais différent par son coloris : corps brun ferrugineux noirâtre, avec la tête, les antennes, l'écusson, le postécusson, le pétiole de l'abdomen et le 2e tergite de celui-ci, rouge ferrugineux. Les ailes sont plus lar-

gement enfumées à l'extrémité. Les taches claires de l'abdomen disparaissent le plus souvent. On trouve du reste bien des passages reliant ce coloris avec celui décrit par Fabricius. — Long. : 20-26 mill.

La nidification est la même.

Patrie. — Abyssinie (*Dr Rüppel 1832, coll. von Schulthess*); Nord du pays des Galas, Gimir et Abela (*leg. B. von Erlanger, A. von Schulthess*); Tigré (*Schimper 1850, Muséum de Paris*); Abyssinie (*Mission de Bonchamps, Ch. Michel et M. Potter 1899, Muséum de Paris*); Batchi et Diré Daoua (*Dr J. Roger 1903, Muséum de Paris*); Environs de Djibouti (*Hermann 1900, Muséum de Paris*); Somalie (*G. Révoil 1881, Muséum de Paris*), Webithal (*Keller, A. von Schulthess*); Scioa, Mahal Vonz. (*Antinori 1877, Musée de Gênes*, types), let. Maratia (*Antinori, ♂ VIII 1878 et 1879*, type; *Ragazzi 1885, Musée de Gênes*), L. Cialalaka (*Antinori ♂ V 1881, Musée de Gênes*); Ambocarra, Fecherie Ghem, Dinko (*Ragazzi 1887, Musée de Gênes*); Érythrée, Kéren (*Martini 1890, Musée de Gênes*); Arabie, Yemen méridional (*R. Manzoni 1880, Musée de Gênes*).

Afrique orientale anglaise : Nairobi, Wa-Kikouyou et Masaï (*Ch. Alluaud 1904, Muséum de Paris*). Natal (*A. Kluckauf 1903, Musée de Hambourg*); Cafrerie (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*); Transwaal occidental, Linokana (*E. Holub 1894, Muséum de Paris*), Pretoria (*E. Simon leg. 1893, coll. R. du Buysson 1900, Muséum de Paris*), Johannesburg (*Dr H. Brauns 1906, Muséum de Paris*); Zeerust (*Jensen, A. von Schulthess*); Afrique orientale allemande : Ousambara, N'guelo (*A. von Schulthess*); Delagoa (*Leg. Junod, A. von Schulthess*); Port Natal (*Musée de Naples*); Afrique occidentale, Congo français, Ht-Ivindo, affluent de l'Ogooué (*Mission Cotte, Dr Gravot 1907, Muséum de Paris*).

Var. **fuscipennis**, nov.

Femelle, ouvrière et mâle. — Semblable à la forme typique, mais de couleur brun ferrugineux, avec les ailes fortement enfumées, ferrugineux sombre avec quelques reflets métalliques. Les taches blanc jaunâtre du 2e tergite abdominal sont grandes et tranchent vivement sur la couleur foncée du segment; mais elles peuvent disparaître. — Long. : 20-24 mill.

On trouve facilement tous les passages de cette coloration sombre des ailes et du corps avec le coloris typique.

La nidification est la même.

Patrie. — Congo français : Haute Sanga (*P.-A.-Ferrière 1897 et*

1900, Museum de Paris); Congo (*J. Dybowski 1896, Muséum de Paris*); Talagouga, près N'jolé (*leg. R. Ellenberger, E. Haug 1906, Muséum de Paris*); Mozambique : vallée du Pungoué, Guengère (*G. Vasse 1906, Muséum de Paris*); Zanzibar (*Musée de Leyde*); Natal (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris; — Musée de Leyde*); Nord du Transwaal, Shilouvane (*legit Junod, A. von Schulthess*); Delagoa (*legit Junod, A. von Schulthess*); Afrique orientale allemande (*A. von Schulthess*), Ourougourou (*Bloyet 1885, Muséum de Paris*); Afrique orientale anglaise, Montbasa, Athi-plaine (*Dr Fernique 1900, Muséum de Paris*).

B. **Leonhardii**, n. sp.

Femelle et ouvrière. — Corps robuste, de taille moyenne, entièrement brun avec le pétiole abdominal et toute la partie inférieure de la tête, roux-ferrugineux; dessus de la tête, du thorax et de la partie renflée de l'abdomen, recouvert de poils très denses, couchés, feutrés, soyeux, à reflets dorés, principalement sur l'abdomen. Tête de la largeur du thorax; joues longues, clypeus à pointe aiguë, normal; antennes brunes, les articles 3, 4 et 5 du fouet distinctement plus longs que larges; thorax ayant des poils noirs, flexueux, dépassant çà et là le feutre soyeux; ailes brun-jaunâtre, transparentes, régulièrement colorées, à reflets un peu dorés; pattes brunes, plus densément poilues que d'habitude, le dessous des cuisses garni d'un fin duvet dressé, gris, très épais, rappelant le velours. Abdomen de forme normale : pétiole long et grêle, à peu près de la longueur du thorax, régulièrement arqué vu de profil; 2e segment longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement; les sternites abdominaux bruns, hérissés de poils noirs, raides. — Long. : 24-26 mill.

Cette espèce est dédiée à M. le baron Maurice von Leonhardi, de Gross-Karben, près de Francfort-sur-Main. Elle se reconnaît principalement par sa pubescence très épaisse et dorée, la longueur des articles du fouet, la couleur des ailes. Elle est la seule connue ayant le dessous des cuisses garni de poils très fins, très serrés, dressés, comme du velours.

PATRIE. — Ouganda anglais : Iraouer (*Musée Senkenberg*).

B. **brachystomus** Kohl.

Belonogaster brachystomus Kohl, Annalen des K. K. Naturhist. Hofmuseum, Wien, 1894, p. 326.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, robuste, entièrement ferrugineux subtestacé (comme chez le *B. clypeatus*), avec le

dessus de la tête, le thorax et les tergites 3 et 4 de l'abdomen, brunis; pubescence du thorax très abondante, feutrée, blanchâtre, couchée, assez longue, cachant le tégument. Tête de la largeur du thorax, non particulièrement dilatée derrière les yeux, les joues très longues, de sorte que la face est très allongée; antennes avec les articles 4, 5 et 6 distinctement plus longs que larges. Thorax assez large, robuste; ailes ferrugineux clair un peu jaunâtre avec l'extrémité enfumée; hanches et trochanters brunis. Abdomen avec le pétiole court, pas plus long que le thorax; vu de profil, il est épais dans toute sa longueur avec l'extrémité brusquement renflée; 2e tergite longuement pétiolé, la partie postérieure brusquement renflée, une large tache blanchâtre de chaque côté, subtriangulaire, s'amincissant un peu en marge sur le milieu. — Long. : 21 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, parfois un peu plus robuste même; la face avec une bande testacé blanchâtre de chaque côté des orbites internes à partir des sinus et descendant sur le clypeus, une tache de même couleur sur le disque des mandibules qui est légèrement renflé; clypeus large, la pointe antérieure très courte, déprimée, sillonnée fortement et dépassant à peine le niveau des angles antérieurs latéraux; joues épaisses, sans être renflées; antennes épaisses, normales, les tyloïdes non saillants, visibles seulement à partir du 5e ou du 6e article, le dernier article en forme de palette assez large, ovale-allongé, noir brillant en dessous, ou sur les deux faces (chez le type), garni en dessus de poils longs dispersés et en dessous d'un feutrage de poils très courts; le 6e sternite abdominal étroit, mais carré à l'extrémité. — Long. : 24-25 mill.

Le *B. brachystomus* femelle se distingue de suite de la femelle du *B. clypeatus*, par son corps très distinctement moins robuste, moins large, les côtés de la tête derrière les yeux non particulièrement renflés, normaux; par les cuisses postérieures avec quelques poils courts, raides, peu abondants, mais sans pubescence couchée particulière. On la reconnaît de celle du *B. griseus* par le pétiole abdominal beaucoup plus court, le thorax non soyeux, la pubescence thoracique étant plus grosse et plus longue.

On pourrait encore confondre cette espèce avec le *B. brunneus* Rits., mais la pubescence du dessous des cuisses postérieures est rare et courte. Les antennes sont à peu près les mêmes chez les deux sexes correspondants de ces espèces, mais on reconnaîtra le mâle du *brachystomus* par son clypeus dont la pointe médiane antérieure est beaucoup plus courte et déprimée.

Patrie. — Delagoa bay (*Musée de Vienne*, ♂ type); Congo (*J. Dybowski 1896, Muséum de Paris*, ♂ ♀); Afrique orientale allemande, Dar es Salaam (*A. von Schulthess* ♀).

B. **brachycerus** Kohl.

Belonogaster brachycerus Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien. 1894, p. 331.

? *Vespa petiolata* Degeer, Mémoire pour servir à l'Histoire des Insectes, VIII, 1778, p. 610. Pl. 45, fig. 10.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, robuste, brun-noirâtre, plus ou moins ferrugineux principalement sur la tête, les antennes, les tibias, les tarses et le 2e segment abdominal; d'autres fois le thorax est entièrement ferrugineux avec des bandes brunies sur le mésonotum; les pattes peuvent être entièrement ferrugineuses, ainsi que le pétiole de l'abdomen. La pubescence du thorax est rare, excessivement fine, peu visible, très courte et entremêlée de petits poils très courts, raides, noirs, dressés. Tête de la largeur du thorax, les côtés derrière les yeux non particulièrement renflés; clypeus court, les joues plutôt courtes, de sorte que la face n'est pas allongée. Antennes épaisses, l'article 4 n'est pas plus long que large, carré, le 5e est un peu plus large que long, parfois très distinctement. Ailes jaunâtre ferrugineux, avec l'extrémité fortement enfumée; pattes plutôt courtes et épaisses; l'abdomen avec le pétiole court, pas plus long que le thorax, vu de profil il est épais dès sa base avec le tiers postérieur renflé insensiblement; 2e tergite longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement, deux grandes taches jaune clair, triangulaires, ne s'allongeant pas sur la marge au milieu du segment. — Long. : 22-24 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle dont il diffère par la face munie d'une bande blanchâtre de chaque côté à partir du sinus des yeux jusqu'au bord du clypeus, le disque des mandibules taché de blanchâtre; les joues sont légèrement mais très distinctement arquées; le clypeus pas plus long que large, la pointe apicale normale. Les antennes courtes, chaque article du fouet élargi sensiblement vers leur sommet de sorte que la ligne qu'ils forment par leur ensemble est brisée à chaque article; le dernier article est arqué, irrégulièrement ovale-allongé, le côté supérieur plus arqué que le côté inférieur; les tyloïdes sont larges, très peu saillants, visibles dès le 3e article qui en a un très petit. Le dessous

des hanches antérieures et intermédiaires est blanchâtre; le 6e sternite abdominal petit, rétréci, ovale-arrondi. — Long. : 24 mill.

La nidification est analogue à celle du *B. griseus*.

Cette espèce est voisine du *B. lateritius* race *elegans*, dont il diffère, la femelle par les antennes plus courtes et la forme des articles du fouet, le mâle par la forme des antennes et du 6e sternite abdominal.

Patrie. — Afrique (*Delalande, Muséum de Paris*); Natal (*R. Oberthür 1897, Muséum de Paris et Musée de Leyde*); Griqualand, Hébron (*leg. Eug. Simon 1893, coll. R. du Buysson 1900, Muséum de Paris*); Transwaal (*R. Oberthur 1885, Muséum de Paris*); Transwaal occidental (*Muséum de Paris*); Béchuanaland, Wryburg (*leg. Eug. Simon 1893, coll. R. du Buysson 1900, Muséum de Paris*); Transwaal, Makapan (*legit Eug. Simon 1893, coll. R. du Buysson 1900, Muséum de Paris*); Linokana (*E. Holub 1894, Muséum de Paris*); Capland : Port Elizabeth, Algoa bay (*Dr H. Brauns 1906, Muséum de Paris et Musée de Hambourg*); Transvaal : Zeerust (*Jensen, A. von Schulthess*); pays des Basoutos (*coll. Tosquinet, Musée de Bruxelles*).

B. Freyi, n. sp.

Femelle. — Corps de grande taille, roux-ferrugineux avec le vertex, le pronotum, le mésonotum, les pleures, le tergite du segment médiaire et les tergites 3 et 4 de l'abdomen ainsi que le bord apical du 1er et du 2e de même aussi que les sternites abdominaux 2 et 3, bruns. Thorax recouvert d'un duvet couché, serré, grisâtre, soyeux. Antennes avec le 4e article un peu plus long que large, le 5e carré, aussi large que long. — ♀ Long. : 30 mill.

Semblable au *B. lateritius* Gerst. race *elegans* Gerst. comme structure des antennes, coloration et pubescence. Il en diffère par sa grande taille, la tête proportionnellement plus forte, le pétiole de l'abdomen plus long et plus mince; par le 2e tergite abdominal sans taches, un peu plus longuement pétiolé parce que la partie postérieure est renflée moins brusquement.

Cette espèce est dédiée à M. E. Frey-Gessner, de Genève, dont le savoir a été mis si souvent à contribution par son illustre ami, M. H. de Saussure.

Patrie. — Afrique australe (*legit Holub, Musée de Genève*).

B. lateritius Gerstaecker.

Belonogaster lateritius Gerstaecker, Monatsberichte der K. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1857, p. 463, n° 10. — Naturwissen, reise nach Mossambique von W. C. H. Peters. Zoologie, 1862, p. 468, T. XXX, fig. 7.

Belonogaster elegans Gerstaecker, l. c. 1857, p. 463, n° 12. — l. c. 1862, p. 469, T. XXX, fig. 8.

Belonogaster agilis Kohl, Iahrbuch der Hamburgischen wissens. Anstalten, 1893, p. 187.

Belonogaster Flecki Kohl, Annalen des K. K. naturhist. Hofmuseum, Wien, 1893, p. 332.

? *Vespa petiolata* Degeer, Mém. pour servir à l'Hist. des Insectes, VIII, 1778, p. 610, pl. 45, fig. 10.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille moyenne, assez robuste, entièrement ferrugineux ou bien avec le dessus de la tête, le thorax, la base des pattes et l'abdomen à partir du 3e tergite, plus ou moins bruni ou noirâtre. Clypeus et le bord interne des yeux à partir du sinus plus ou moins jaunâtre ou ferrugineux un peu jaunissant. Antennes courtes, le 4e article, vu en dessus, un peu plus long que large, le 5e aussi large que long. Tête un peu épaissie derrière les yeux. Thorax couvert d'une pubescence excessivement courte, peu visible, grise, entremêlée de petits poils très courts, noirs, dressés et clairsemés. Pattes plutôt courtes et épaisses; ailes plus ou moins ferrugineuses, avec l'extrémité plus ou moins fortement enfumée, parfois avec quelques reflets violacés. Abdomen avec le pétiole proportionnellement gros, court, régulièrement arqué en dessous, vu de profil ; le 2e tergite pétiolé, avec deux grandes taches triangulaires jaunâtres, ayant leur bord supérieur presque droit, le reste de l'abdomen sans taches claires; les sternites abdominaux ordinairement de teinte plus claire que les tergites et sans ornements jaunes. — Long. 20-23 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle. Antennes épaisses, garnies de petits poils courts et raides, les articles du fouet élargis à l'extrémité, le dernier falciforme, très long, les tyloïdes non saillants, larges, visibles seulement à partir du 6e article; le 6e sternite abdominal nettement carré à l'extrémité. — Long. : 20-25 mill.

Le nid, conservé dans la collection Sichel (*Muséum de Paris*), et venant de Cafrerie, est normal, fixé à un rameau d'arbuste par un pédoncule très court et très épais.

Il est impossible de mettre en relief des caractères constants pour séparer les *B. lateritius* Gerst., *elegans* Gerst., *agilis* Kohl et *Flecki* Kohl. Il n'existe que des différences de couleur et de taille un peu plus ou un peu moins forte. Les antennes sont les mêmes : le 4e article, vu en dessus, est un peu plus long que large et le 5e est carré, pas plus long que large.

Quand on a de nombreuses séries, il se trouve toujours des individus que l'on ne sait pas où ranger. Ils relient ces différentes formes et sont la preuve qu'il ne s'agit pas d'espèces distinctes.

Le nom de *lateritius* a la priorité, car la description de l'insecte qui porte ce nom se trouve avant celle de l'*elegans* dans le travail de Gerstaecker ; c'est donc lui que je conserverai.

1° Race *lateritius* typique : clypeus presque en entier ainsi que les côtés internes des orbites à partir du sinus des yeux, plus ou moins jaunissant. Ailes un peu plus ferrugineuses, moins nettement enfumées à l'extrémité.

2° Race *elegans* : clypeus ferrugineux ou à peine jaunissant ; ailes plus claires à la base, plus nettement enfumées à l'extrémité.

3° Race *agilis* (*Flecki*) : clypeus ferrugineux ou un peu jaunissant ; ailes ferrugineuses, nettement enfumées à l'extrémité.

Patrie : Afrique australe, Cafrerie (*coll. Sichel 1867, Muséum de Paris*) ; Transwaal, Lydenburg (*J. Wilms, A. von Schultess*) ; nord du Transwaal, Shilouvane (*leg. Junod, A. von Schulthess*) ; Afrique occidentale allemande : Damara-land (*Musée impérial de Vienne, legit Dr R. Fleck : B. Flecki Kohl*, types) ; Delagoa (*Musée de Vienne ; leg. Junod, A. von Schultess*) ; Angola, Mossamedes (*E. Sala, Musée de Leyde ; Musée de Vienne : B. agilis Kohl*, types ; *Musée de Hambourg*) ; Zambèze (*Durand 1882, Muséum de Paris*) ; Haut Zambèze (*E. Foa 1849, Muséum de Paris*) ; Afrique occidentale allemande : Windhoek, Omaheke (*A. von Schultess*) ; Quilimane (*1889 Fr. Stuhlmann leg. Musée de Hambourg*) ; Érythrée, Saganeiti (*D. Gribodo 1896, Musée de Gênes*).

B. filiformis H. de Saussure.

Belonogaster filiformis H. de Saussure, Études sur la famille des Vespides. II, 1853-1858, p. 18, pl. II, fig. 4.

Femelle et ouvrière. — Corps de taille assez forte, entièrement testacé ferrugineux clair, taché de jaune clair sur l'abdomen ; pubescence du thorax peu visible, avec quelques poils noirs, dressés, courts et très clairsemés. Tête de la largeur du thorax, assez épaisse der-

rière les yeux; face large; clypeus avec la pointe assez allongée; antennes parfois un peu brunies à la base du fouet, 4e article un peu plus long que large, le 5e presque carré à peu près aussi large que long. Thorax assez large, moins rétréci en avant que chez le *B. griseus*; pattes concolores, cuisses postérieures garnies en dessous d'une pubescence très fine, blanchâtre, peu apparente; ailes jaune d'ambre avec l'extrémité distinctement enfumée. Abdomen avec le pétiole assez fort, à peine aussi long que le thorax, la partie postérieure légèrement renflée en dessus : 2e tergite assez longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement; une tache jaune clair se trouve de chaque côté, transversale, étroite, séparée du bord apical par un étroit liséré décoloré; les deux taches peuvent se rapprocher beaucoup en dessus et s'élargir un peu plus sur les côtés; 1er sternite très largement marginé de jaune clair, cette marge sinuée au milieu. Ces taches abdominales se réduisent beaucoup sur un des exemplaires. — Long. 22-25 mill.

Le mâle et la nidification me sont inconnus.

Le *B. filiformis* est du nombre des espèces mal caractérisées, du moins pour les femelles, puisque le mâle est inconnu; mais elle n'est point synonyme du *B. griseus* (*fulvipennis* Sauss. nec Degeer) comme l'a mentionné M. de Saussure dans l'*Histoire ph. nat. et pol. de Madagascar*, p. 87. On est obligé de la conserver jusqu'à ce qu'on ait découvert le mâle et retrouvé un plus grand nombre d'exemplaires.

PATRIE : Arabie : Djedda (*Botta 1839. Muséum de Paris*, types).

B. indicus H. de Saussure.

Belonogaster indicus H. de Saussure, Études sur la famille des Vespides, II, 1854-1858, p. 17.

Femelle. — Corps de grande taille, très robuste, entièrement ferrugineux avec la plus grande partie des tergites 1 et 2 et des sternites 1 et 2 de l'abdomen, brun noir; pubescence du thorax grise, excessivement fine et courte, peu visible, entremêlée de petits poils courts, noirs, dressés. Tête large et épaisse, aussi large que le thorax, renflée derrière les yeux; face large, presque carrée, les angles antérieurs du clypeus à l'articulation des mandibules tachés de blanc jaunâtre. Antennes courtes, épaisses, les articles 4 et 5 très distinctement plus longs que larges. Thorax large; ailes uniformément enfumées, noirâtre ferrugineux; pattes normales, le dessous des cuisses sans poils particuliers. Abdomen avec le pétiole court, plus court que le thorax; vu de

profil il forme une courbe régulière ; 2e tergite longuement pétiolé, la partie postérieure se renflant insensiblement ; de chaque côté se voit une tache blanc-jaunâtre, marginale, étroite, transversale, s'élargissant un peu sur les côtés et se réunissant presque sur le dessus ; les autres segments sont tous avec la marge décolorée ; le 1er sternite largement bordé de blanc jaunâtre (Description des types !). — Long. : 24 mill.

Le coloris semble très variable. Le thorax peut devenir entièrement noir, ainsi que la base des pattes ; les ailes sont parfois ferrugineux obscur, perdant ainsi leur teinte noire ; la marge des tergites abdominaux peut se montrer peu ou point décolorée et celle du 1er sternite sans couleur blanche. — Long. : 24-27 mill.

Mâle et nidification inconnus.

M. H. de Saussure (*Histoire phys. nat. et pol. de Madagascar*, p. 87) dit qu'il suppose erronée la localité d'origine du type du *B. indicus* « parce qu'il aurait reçu des individus de cette espèce du midi de l'Afrique. » Le type a été capturé en Judée par P. Roux et acheté en 1836 par le Muséum de Paris.

Patrie : Judée (*Roux 1836, Muséum de Paris*, type !) ; Japon (*J. de Gaulle 1906, Muséum de Paris*).

Var. **claripennis**, nov.

Femelle. — Diffère de la forme typique par le dessus de la tête, le thorax et les pattes, moins les tibias et les tarses, noirs ; par les ailes qui sont ferrugineux pâle, le milieu hyalin, clair, l'extrémité enfumée, brune. — Long. : 24-25 mill.

Mâle. — Semblable à la femelle, mais avec les antennes dont le dernier article est en forme de palette épaisse, noire sur la face interne, légèrement dilatée anguleusement sur le bord supérieur, toute la face interne brillante, lisse ; tyloïdes non saillants mais nettement limités, se montrant dès le 5e article, linéaires puis devenant larges sur les derniers articles, ceux-ci munis de poils sensoriels assez nombreux. — Long. : 24-25 mill.

Patrie : Afrique orientale allemande : Kigonsera ; Ouganda (*A. von Schulthess*, 1908).

ESPÈCES RESTÉES INCONNUES.

Belonogaster turgidus Kohl. — Annalen des K. K. naturhistorischen Hofmuseums, *Wien, 1894, p. 333.*

« Ferrugineux, en partie noir ou noirâtre. Segments dorsaux de l'abdomen 3, 4 et 5 ornés de taches ou de lignes latérales, blanc d'ivoire. Ailes hyalines, jaunâtres, brunies à l'extrémité. Face (pl. xv, fig. 74). Yeux éloignés entre eux sur le vertex d'une distance égale à la longueur des trois premiers articles du fouet antennaire. Forme épaisse. Milieu du dorsulum plus large que long. Pétiole de l'abdomen (pl. xvi, fig. 114) épais, deux fois et demie plus long que large. Pattes comparativement robustes; tarses et tibias garnis de petites épines. — ♀ Long. : 23 mill. »

« Rouge de rouille, avec des parties noires. Segment 3 en dessus avec des taches latérales blanchâtres, carrées; segments 4 et 5 avec des lignes latérales blanchâtres, sur le bord postérieur. Ailes jaunâtres assombries, le bord de l'extrémité brunâtre. Tandis que chez le *B. tarsatus* ♀, la 3e cellule cubitale est rhomboïdale, elle se trouve plus longue que large chez le *B. turgidus*. Cette espèce est tout à fait remarquable par la brièveté de toutes les parties du corps. Surtout en ce qui concerne le pétiole de l'abdomen, à tel point que l'on croit avoir sous les yeux un genre de Vespides tout autre que celui des Bélonogasters; vu en dessus, il n'est que deux fois et demie aussi long que sa plus grande largeur, ou encore aussi long que les articles 1 et 2 des tarses postérieurs. La plus petite distance entre les yeux sur le vertex atteint la longueur des deux premiers articles du fouet pris ensemble. Le 3e article du fouet est seulement à peine plus long que large, le 4e article exactement aussi long que large. Le clypeus ressemble à peu de chose près à celui des autres espèces et sa forme générale est celle que l'on rencontre chez les femelles des Bélonogasters. Il est parsemé de points grossiers d'où sortent des poils. Les tempes densément ponctuées; le front encore plus fortement et densément ponctué que les tempes. Ponctuation du thorax distincte. Mésothorax court. Dorsulum dans la partie entre les écailles des ailes, plus large que long dans le milieu. Écusson moins arrondi que le dorsulum, plus densément et plus grossièrement ponctué, conforme avec le segment médiaire. La naissance du 3e segment à la base existe mais très faiblement. Pattes plus comprimées que d'habitude; les tibias et les tarses distinctement et aussi garnis d'épines fines et serrées, le thorax et l'abdomen, à l'exception du pétiole qui est rougeâtre, sont recou-

verts d'un tomentum blanc-jaunâtre, présentant çà et là des reflets soyeux. »

« Fernando Po (Helgoland Exped. — Musée imp. de Vienne). »

Belonogaster madecassus H. de Saussure, Étude sur la famille des Vespides, II, 1853-1858, p. 16.

« Tête et thorax ferrugineux jaunâtre; abdomen obscur, la marge des segments d'abord pâle ensuite ferrugineuse; ailes jaunâtres ♀. — Long. : 16 mill.; env. 35 mill. »

« Ouvrière. — Chaperon allongé, portant une dent terminale; 2e segment de l'abdomen longuement pédicellé, le pédicelle occupant la moitié de la longueur du segment. Tête et corselet d'un jaune ferrugineux. Antennes et mésothorax parfois un peu gris en dessus. Abdomen brun, les segments jaunâtres vers leur bord postérieur. Pattes jaunâtres. Ailes transparentes, un peu ferrugineuses, jaunes le long de la côte; 3e cubitale *plus large que longue*, très peu élargie vers le limbe, en parallélogramme, sa nervure externe presque droite, à peine sinuée en S; la 4e cubitale à peine égale au double de la troisième. »

« Rapp. et diff. — Il a la même taille, les mêmes formes et les mêmes couleurs que le *B. filiformis*, mais il s'en distingue à sa 3e cellule cubitale, dont le bord radial est plus long que le bord interne, la 4e cubitale n'étant pas deux fois aussi large que la 3e. »

« Habite Madagascar. (coll. de M. Guérin-Méneville.) »

Ce *Belonogaster* n'a jamais été repris et H. de Saussure lui-même, dans ses travaux postérieurs aux *Études sur la famille des Vespides*, ne le mentionne que de mémoire. Les caractères des cellules cubitales ne sont pas constants, de sorte qu'il est inutile, à mon avis, de les signaler.

Belonogaster tricolor O. Taschenberg, Zeitschrift für Naturwissenschaften, Halle 1883, p. 175.

« Roux, mésothorax, métathorax — excepté l'écusson et le post-écusson — et segments 3 et 4 de l'abdomen, noirs; la marge du 2e segment flave postérieurement. Ailes antérieures brunes à reflets bleus. — Long. du corps 28 mill., 2 femelles. »

« La tête est roux vif, le clypeus devient plus jaunâtre vers la pointe, l'extrême pointe ainsi que les dents des mandibules sont noires. Le front plus densément ponctué que le reste de la tête, d'un bout à l'autre très subtilement couvert d'une pubescence brillante. Protho-

rax, écailles, racine des ailes, écusson et postécusson de couleur rousse; près des pattes est une teinte mêlée de jaunâtre. Mésonotum, flancs des segments de la poitrine et métathorax, noirs; d'un bout à l'autre se touchent les poils gris, la ponctuation espacée. La partie de la poitrine entre les pattes moyennes et les pattes postérieures est rousse pareillement, ainsi que les parties rentrées de l'abdomen. Celui-ci, à l'exclusion des deux segments moyens qui sont noirs, est pareillement roux, quelque peu moins net sur les segments inférieurs, les bords quelque peu marginés de jaune sur les deux segments du milieu, 2 exempl. »

« Le nid est décrit dans la Vie animale de Brehm. »

« Socotra. »

Je ne connais pas cette espèce, mais je suppose avec doute qu'elle pourrait être synonyme du *B. indicus* Sauss.

Belonogaster Saussurei F. W. Kirby, Proceed. of the scient. meetings of the Zoological Soc. of London, 1881.

« Longueur du corps, 11 lignes. Étroitement allié à aucune autre espèce connue. Tête, antennes, prothorax, écusson, postécusson, pattes et abdomen d'une couleur châtain vif; méso-et métathorax, les côtés de la poitrine, et les segments 2 et 3 de l'abdomen, noirs. Le prothorax est indistinctement et étroitement bordé de jaunâtre, et les parties de la bouche sont plus ou moins jaunes, chez le mâle. Le premier segment de l'abdomen est distinctement bordé postérieurement de jaune, plus largement sur la partie supérieure des côtés. Le thorax, l'écusson, etc... sont élégamment ponctués; et il y a trois sillons longitudinaux très peu profonds sur le mésothorax et un sillon plus distinct sur le milieu du métathorax. Ailes brunes, enfumées, avec des reflets iridescents; nervures brunes ou brun rougeâtre; jaunâtres vers la base et le long de la côte et la marge interne des ailes antérieures. »

« Sokotra. Récoltés par le professeur J. Bayley Balfour. »

Dans les *Zoologische Ergebnisse der Expedition der K. Akademie des wissenschaften nach südarabien un Sokotra in Jahre 1898-1899. Hymenopteren » 1906, p. 55*, M. le Dr F. F. Kohl, ajoute les renseignements suivants à la description ci-dessus, qu'il donne in extenso :

« Aux caractères signalés ci-dessus, il faut ajouter la distance des yeux au sommet de la tête qui, chez le mâle, n'est pas égale entièrement à la longueur des deux articles du fouet et chez la femelle atteint la longueur du 2e + le 3e articles, ainsi la proportion est petite. Les joues, prises justement du bord inférieur des yeux jusqu'à l'angle in-

terne des mandibules, atteignent la longueur des 5 articles antennaires chez le mâle, et celle des articles 3 + 4, chez la femelle. Les articles des antennes des mâles sont passablement allongés; aussi trois des articles du fouet sont au double aussi longs que larges dans la partie où ils sont le plus épais. La configuration des articles terminaux (*pl. V, fig. 18*). L'articulation des mandibules est forte et le clypeus s'appointe comme chez les autres espèces. »

Sur la *fig. 18* de la *pl. V*, on voit que les articles 9, 10 et 11 ont des tyloïdes saillants, que l'article terminal est arqué, subelliptique, l'extrémité arrondie, rappelant celui du *B. griseus* F. Sur la *fig. 20* de la même planche, on reconnaît que les articles du fouet forment une ligne continue, qu'ils ne sont pas élargis à l'extrémité, ni rétrécis à la base.

SUPPLÉMENT

M. le Dr R. Heymons a eu l'amabilité de me communiquer les Bélonogasters du Musée de Berlin, depuis la rédaction de ce travail. Les espèces qu'il m'a envoyées ne sont pas nombreuses, mais les pays d'origine sont généralement intéressants et viennent apporter des documents nouveaux concernant la dispersion de quelques espèces peu connues.

1. **Belonogaster Vasseae** Buyss. — Tanganyika, Nkila Oukimbou (*leg. Glanning*).

2. **B. junceus** F. — Togo (*leg. Schroeder*), Alisahohe (*leg. E. Baumann 1893*), Bismarckburg (*leg. R. Büttner*); Cameroun, Nssanakang (*leg. A. Diehl 1904*); Victoria Nyanza (*leg. A. Conradt*); Afrique orientale allemande, Wahrscheinlich (*leg. Stuhlmann*).

3. **B. abyssinicus** Buyss. — Éthiopie méridionale, Gelo (*coll. Neumann*); Érythrée (*leg. Jensen*).

4. **B. brevipetiolatus** Sauss. — Madagascar, Antananarivo (*leg. Sikora et Hildebrandt*).

5. **B. eumenoides** Sauss. — Madagascar, Antananarivo (*leg. Sikora et Hildebrandt*).

6. **B. dubius** Kohl. — Cameroun méridional, Bipindi (*leg. Zinker*); sud du Tanganyika (*leg. Glanning*); Afrique orientale allemande, Bambuli (*leg. Meinhof*).

7. **B. tarsatus** Kohl. — Sud du Tanganyika (*leg. Dr Bohm*); Afrique

orientale allemande, Pori près de Maliwe. La face des femelles est parfois simplement jaunâtre, sans teinte blanche aucune. Dans le tableau dichotomique, au n° 29, il faut donc opposer le *B. tarsatus* à face jaunâtre, au *B. brunneus* Rits. Le *B. tarsatus* porte deux petites taches jaune clair, arrondies, sur le 2e tergite abdominal, tandis que le *B. brunneus* n'est jamais taché de jaune. Le premier est distinct aussi du second par la brièveté de ses pattes.

8. **B. turbulentus** Kohl. — Nord du Cameroun, Albrechtshöhe (*leg. L. Conradt*).

9. **B. pusillus** Kohl. — Sierra Leone; Togo, Kirikiri (*leg. Kersting*).

10. **B. lateritius** Gerst. — Natal, Durban (*leg. von Stuckrad*).

var. **elegans** Gerst. — Afrique sud-ouest allemande, Windhuck (*leg. Techow*), Rehoboth (*leg. Dr Lübbert*); Transvaal, Lydenburg (*leg. F. Wilms*); Afrique orientale allemande, Langenburg (*leg Dr Fülleborn 1898*).

11. **B. brachycerus** Kohl. — Afrique sud-ouest allemande, Walfish bay, Okahandja (*leg. Dinter*); Cap de Bonne-Espérance. Le *B. brachycerus* n'est vraisemblablement qu'une race de la même espèce que le *B. lateritius* Gerst. Il est parfois presque impossible de les distinguer l'un de l'autre.

12. **B. saevus** Sauss. — Togo, Bismarckburg (*leg. R. Büttner*); Afrique orientale allemande, Tanganka; Natal, Durban (*♀ 31, I, 1898, leg. Hahn*); Transvaal, Praetoria (*leg. Wichgraf*).

13. **B. filiventris** Sauss. — Cameroun, Jaunde station (*leg. L. Conradt*); Victoria.

14. **B. clypeatus** Kohl. — Cap de Bonne-Espérance (*Lichtenstein*).

15. **B. brunneus** Rits. — Togo, Bismarckburg (*leg. R. Büttner et L. Conradt*); Cameroun, Jaunde-station 800 m. (*leg. Zenker*), Lolodrof (*leg. L. Conradt*), Longji (*leg. H. Paschen*); Afrique orientale allemande, Ousambara, Kwai (*leg. P. Weise*), Bumbuli (*leg. Meinhof*); lac Victoria; Éthiopie méridionale, Gelo (*coll. O. Neumann*). — Il arrive quelquefois que le clypeus est presque jaunâtre sur la moitié antérieure.

16. **B. griseus** F. — Cameroun, Jaunde-station, 800 m. (*leg. Zenker*), Bipindi (*leg. Zenker*), Longji (*leg. H. Paschen*); Togo (*leg. Thierry*); Afrique orientale anglaise, Kimbwezi (*leg. Scheffer*).

var. **fuscipennis** Buyss. — Afrique orientale anglaise, Kimb-

wezi; Afrique orientale allemande, Moschi (*leg. Merker*); nord du Transvaal (*leg. C. Benster 1894*); nord du Cameroun (*leg. Glauming*).

var. **pallens** Buyss. — Witu Lamu et Wangi (*leg. Denhart 1895*); Dar es Salaam; Afrique orientale anglaise, Kimbwezi (*leg. G. Scheffler*).

var. **Menelicki** Gribodo. — Pays des Gallas, Abuloassim (*coll. von Erlanger et Neumann*); Natal (*leg. von Bulow et von Oertren*).

17. **B. brachystomus** Kohl. — Afrique orientale allemande, Lindi (*leg. Fülleborn*).

TABLE ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE DES ESPÈCES.

Belonogaster.

B. abyssinicus Buyss.
B. agilis Kohl (lateritius Gerst.).
B. apicalis Sauss.
B. bicolor Sauss. (prasinus Sauss. var.).
B. brachycerus Kohl.
B. brachystomus Kohl.
*B. Brauns*i Kohl (filiventris Sauss.).
B. brevipetiolatus Sauss.
B. brunneus Rits.
B. cinereus F. (junceus F.).
B. clypeatus Kohl.
B. colonialis Kohl.(junceus F.).
B. distinguendus Kohl (brunneus Rits.).
B. dubius Kohl.
B. elegans Gerst. (lateritius Gerst.).
B. eumenoides Sauss.
B. facialis Buyss.
B. filiformis Sauss.
B. filiventris Sauss.
B. Flecki Kohl (lateritius Gerst.).
B. Freyi, n. sp.

B. griseus (F.).
B. Guerini Sauss.
B. Hildebrandti Sauss.
B. indicus Sauss.
B. junceus F.
B. Kohli Schulz.
B. lateritius Gerst.
B. Leonhardii, n. sp.
B. linearis Oliv. (griseus F.).
B. longistylus Sauss.
B. macilentus F. (griseus F.).
B. madecassus Sauss.
B. malagassus Sauss.
B. Menelicki Grib. (griseus F. var.).
B. occidentalis Tull. (saevus Sauss.).
B. ornatus Sauss. (eumenoides Sauss.).
B. petiolatus Degeer (brachycerus Kohl, ou lateritius Gerst., race agilis Kohl ou griseus F.?).
B. pictus Kohl (griseus F.).
B. pomicolor Sauss. (eumenoides Sauss.).
B. prasinus Sauss.
B. pusillus Kohl.
B. rufipennis Sauss (griseus F.).
B. saevus Sauss.
B. Saussurei Kirby.
B. tarsatus Kohl.
B. tricolor Tasch.
B. turbulentus Kohl.
B. turgidus Kohl.
B. Vasseae Buyss.

Vespa.

V. *cinerea* F. (B. junceus F.).
V. *grisea* F. (B. griseus F.).
V. *juncea* F. (B. juncea F.).
V. *linearis* Oliv. (B. griseus F.).
V. *macilenta* F. (B. griseus F.).
V. *petiolata* Degeer (B. brachycerus Kohl, etc...?).

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 2.

1. — Corps du *Belonogaster junceus*, vu de profil.
2. — Aile antérieure du même.
3. — Aile postérieure du même.
4. — Mandibule gauche du même, vue sur sa face externe.
5. — La même vue sur sa face interne.
6. — Labre du *B. junceus*, vu en dessus.
7. — Épipharynx du même vu en dessous.
8. — Larve adulte du *B. Vasseae*, vue de profil.
9. — Tête de la larve du *B. clypeatus*, vue de face et laissant voir l'entonnoir buccal.
10. — Tête de la même, adulte et au repos.
11. — Tête de la nymphe du *B. griseus*, vue de face.
12. — La même vue en dessus et par derrière, de manière à montrer le soulèvement de l'ocelle antérieur sur le cône du vertex.
13. — Tête du *B. turbulentus* vue de face.

Planche 3.

1. — Lèvre inférieure du *Belonogaster junceus* vue en dessus : *a* languette, *bb* paraglosses, *cc* articles basilaires des palpes labiaux, qui ne sont pas figurés, *dd* râteaux, *e* menton.
2. — Paraglosse du même vu en dessus.
3. — Extrémité d'un paraglosse du même, vu en dessous.

4. — Lèvre inférieure du même, vue en dessous : *a* languette, *bb* paraglosses, *cc* palpes labiaux de trois articles, *e* menton.

5. — Dernier article d'un palpe labial du même, montrant les poils sensoriels très caractéristiques du genre.

6. — Mâchoire gauche du même, vue sur sa face externe : *a* sous-maxillaire, *b* maxillaire, *c* intermaxillaire, *d* galéa, *e* palpe maxillaire de cinq articles.

7. — Extrémité d'une mâchoire du même, vue sur sa face interne et montrant le peigne de treize dents.

PLANCHE 4.

1. — Extrémité du fouet antennaire chez le mâle du *Belonogaster filiventris* Sauss.

2. — — du *B. pusillus*.

3. — — du *B. junceus*.

4. — — du *B. abyssinicus*.

5. — — du *B. Hildebrandti*.

6. — — du *B. eumenoides*.

7. — — du *B. tarsatus*.

8. — Antenne entière du mâle du *B. griseus*.

9. — Antenne entière du mâle du *B. indicus* Sauss. var *claripennis* Buyss.

10. — Crochets copulateurs du *B. sacrus* mâle, vus en dessous.

11. — Les mêmes vus de profil.

12. — Crochets du *B. junceus* mâle, vus en dessous.

13. — Les mêmes vus en dessus.

PLANCHE 5.

1. — Extrémité de la branche droite du forceps du *B. clypeatus* mâle, vue sur sa face interne, qui est concave.

2. — Tenette, du même.

3. — Extrémité de la branche gauche du forceps du *B. griseus*, vue sur sa face interne : *v* volsella, *t* tenette.

4. — Les mêmes pièces chez le *B. junceus*.

5. — Les mêmes pièces chez le *B. Hildebrandti*.

6. — Crochets copulateurs du *B. abyssinicus* mâle, vus de trois quarts.
7. — Les mêmes chez le *B. Hildebrandti*, vus en dessous.
8. — Les mêmes chez le *B. Guerini*, vus en dessus.
9. — Extrémité des crochets du même, vue de profil.
10. — Lobe de la branche gauche du forceps du même, vu sur sa face interne.
11. — Branche droite du forceps du même, vue du côté interne.
12. — Volsella et tenette de la même branche : *v* volsella, *t* tenette, ayant la forme d'un fort crochet aigu.
13. — Ensemble de l'appareil copulateur du même vu en dessus : *a* cardo, *bb* branches du forceps, *c* les crochets soudés en une pièce impaire.
14. — Le même appareil vu de trois quarts en dessous.

Planche 6.

1. — Nidification du *Belonogaster breripetiolatus* Saussure, récoltée à Madagascar, baie d'Antongil (*A. Mocquerys 1898, Muséum de Paris*). Elle était fixée à la nervure d'une feuille dont il reste un fragment.
2. — Nidification du *B. brunneus* Rits, à son début. Bassin du Chari, pays Mandjia, poste des Trois Marigots (*Mission Chari-Tchad, Dr J. Decorse, 1904, Muséum de Paris*).
3. — Nidification du *B. filiventris* Saussure, Sierra Leone. (*Ern. André 1900, Muséum de Paris*).

Planche 7.

1. — Nidification du *Belonogaster griseus* F., var. *Meneliki* Gribodo recueillie par M. Auguste Chevallier à Gribingui (*Mission Chari-Tchad, 1904, Muséum de Paris*). Ce nid est représenté presque de grandeur naturelle. Il est détaché de son support et l'on voit au-dessous de son pédoncule une ouverture faite par les ouvrières qui ont rongé le carton des alvéoles qui se trouvaient construits à cette place. Les plus grands alvéoles sont operculés et renferment des nymphes ou des larves adultes. Dans la partie supérieure droite de la figure se voient les ébauches des alvéoles futurs.

2. — Nidification du *B. junceus* F., rapportée de Dakar par M. Maurice Maindron (*1881, Muséum de Paris*). Elle est également reproduite de grandeur un peu inférieure à sa dimension naturelle. Elle est détachée de son support auquel elle était fixée par le pédoncule qui se voit dans la partie supérieure. On distingue très bien la concavité du plan formé par le fond de tous les alvéoles et aussi un des bourrelets de renforcement des bords du gâteau.

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histerides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. *Colydiides*, *Rhysodides*, *Trogositides* (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coleoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, *rue de l'Odeon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé à M. **V. VAUTIER**, agent de la Société, 28, *rue Serpente.*

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises.*

Table des matières du 2e trimestre 1909

A. Sicard. — Revision des Coccinellides de la faune malgache (fig.). 135

M. Pic. — Supplément à la liste des Coléoptères de la Guadeloupe : Ptinides et Anobiides (3e supplément). 166

P. de Peyerimhoff. — Revision des *Eustemmus* du Nord-Africain (fig.). 173

R. du Buysson. — Monographie des Vespides du genre *Belonogaster* [pl. 2, 3, 4, 5, 6 et 7]. 199

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXVIII. — ANNÉE 1909

3e TRIMESTRE

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

FÉVRIER 1910

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les **membres** de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1904). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin (années 1895 à 1904), chaque . . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série complète in-12, vol. 1 à 27) . . . . . 150 et 175 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. V (*Phytophaga*) . . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900 . . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— Noires . . . . . 4 et 5 fr.
— Coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides (*Monogr. des*), par de Marseul, 1 pl. n. . . . . 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

LE TERMITE NOIR DE CEYLAN

EUTERMES MONOCEROS KOEN. (1) [NÉVR.]

avec les planches 8, 9 et 10

par le Dr Éd. Bugnion.

I. Biologie.

La biologie du Termite noir offre un intérêt spécial :

1° à cause du singulier instinct qui pousse ces petits êtres à entreprendre à certains jours et à certaines heures une expédition au dehors, au cours de laquelle on les voit marcher en longue file, en suivant invariablement le même chemin ;

2° par le fait que les individus asexués (ouvriers et soldats), bien que se mouvant durant ces expéditions à découvert et en plein jour, sont absolument aveugles, comme ceux des Termites blancs ou hypogés. Ce dernier trait, probablement unique chez les insectes, est d'autant plus surprenant, que faisant leur promenade dans la jungle, au milieu de mille obstacles et d'ennemis de toute sorte (fourmis, scolopendres, etc.,) les *Eutermes* se trouveraient, semble-t-il, beaucoup mieux d'y voir un peu. Des habitudes mi-diurnes auraient dû, suivant nos conceptions humaines, produire des organes visuels, aussi bien que la coloration noire caractéristique de cette espèce. Mais que sommes-nous en face des secrets de la nature? Que savons-nous? Il faut croire que chaque disposition anatomique, que chaque caractère spécifique a sa raison d'exister.

L'absence d'yeux, facile à vérifier à la loupe et au microscope, se trahit déjà par la manière d'être de ces insectes.

Place-t-on, par exemple, un soldat sur une feuille de papier, le taquine-t-on quelque peu avec un pinceau, son instinct le pousse bien à se défendre ; aussi le voit-on redresser la tête et s'apprêter à projeter

(1) Le nom de cette intéressante espèce m'a été donné par M. E. Wasmann, de Luxembourg. — La description publiée par Koenig se trouve dans Naturgeschichte der sog. weissen Ameisen. *Ges. naturf. Freunde*. Berlin. IV. 1779. — Voyez encore : E. Wasmann, Termiten, Termitophilen u. Myrmekophilen, gesammelt auf Ceylon von Dr. W. Horn, Jena, 1902, p. 120. — K. Escherich, Die Termiten oder weissen Ameisen, Leipzig, 1909.

son liquide corrosif [1]. Mais il cherche au hasard, sans voir l'objet qui le menace, et ne réagit qu'au moment où il est touché. On peut se convaincre en revanche que l'odorat de l'*Eutermes* est très subtil. Un pinceau imbibé de benzine, tenu à une distance de plusieurs centimètres, le fait déjà reculer. Mais c'est surtout lorsqu'on observe une armée de Termites noirs se développant en longue chaine le long d'un arbre, d'un mur ou d'un sentier, que la cécité de ces insectes s'affirme de la façon la plus frappante. En effet les *Eutermes* ne vont pas en ligne droite par le chemin le plus court. Leur troupe décrit une ligne sinueuse, chaque rang (composé de plusieurs individus) suivant exactement la trace de celui qui le précède et répétant tous ses détours. Un tel ordre de marche, bien différent de celui des Fourmis, indique déjà que les Termites noirs sont presque exclusivement dirigés par l'odorat. La trace noirâtre qu'ils laissent sur leur passage a vraisemblablement une odeur *sui generis* qui contribue à les guider [2].

Mais c'est surtout lorsque l'observateur intervient d'une manière active que la démonstration devient complète. Il suffit, par exemple, de balayer la piste sur la longueur d'un mètre, pour que la petite armée soit complètement en déroute. Ayant perdu leurs guides, les malheureuses bestioles errent comme des âmes en peine de côté et d'autre, parfois sans réussir à se retrouver. On constate en outre, lorsque quelques individus marchent en sens inverse, qu'au lieu de se détourner à temps, ils vont à chaque instant se buter contre le gros de la troupe et s'arrêtent brusquement au moment du contact.

(1) Le soldat du Termite noir renferme dans la partie postérieure de sa tête une ampoule glandulaire qui sécrète vraisemblablement un produit toxique. Le front est surmonté d'une corne allongée, au sommet de laquelle débouche le canal excréteur. — N'ayant reconnu la structure de cet appareil que vers la fin de mon séjour à Ceylan, il ne m'a pas été possible d'étudier les propriétés chimiques du liquide sécrété. Il résulte toutefois de l'observation de l'armée en marche, que lorsque celle-ci avance en rangs serrés, flanquée de ses petits soldats, les fourmis et autres insectes la laissent parfaitement indemne, tandis que des individus isolés placés près des fourmis rouges sont dévorés en un instant. Il semble donc que les soldats ont dans leur ampoule glandulaire, un moyen de défense très effectif. J'ai remarqué toutefois que la morsure du Termite noir, bien qu'assez désagréable, est moins douloureuse que celle des autres espèces.

(2) Cette trace, bien visible sur les routes blanches ou encore sur les murs blanchis à la chaux, est due, je suppose, à un liquide noirâtre dégorgé du jabot ou du rectum. — L'odorat à courte distance, qui joue un si grand rôle dans la vie des Termites et des Fourmis, a été désigné par A. Forel sous le

J'ai eu l'occasion, pendant mon séjour à Ambalangoda, d'observer deux colonies de Termites noirs. La première avait élu domicile dans une sorte de remise employée à serrer les noix de coco. Le nid était installé dans les poutres du toit, en un coin obscur. Les expéditions n'avaient pas lieu tous les jours, mais seulement de temps à autre, deux ou trois fois par semaine.

Sortant ordinairement de nuit, les Termites suivaient invariablement la même route [1]. On voyait leur longue théorie descendre le long du mur du côté nord, en décrivant une grande courbe, puis, traversant un espace découvert large de 4 mètres, se diriger vers un hangar couvert de feuilles de cocotier. C'est là, paraît-il, que ces insectes trouvaient à butiner. Grimpant à une colonne de bois, longeant ensuite les solives de la charpente, ils disparaissaient dans la toiture, après avoir parcouru une vingtaine de mètres à découvert. Le retour s'effectuait dans la matinée sur la même piste; il durait plusieurs heures et était toujours terminé à 10 ou 11.

Essentiellement composée d'ouvriers, l'armée, qui pouvait compter de 50 à 60 000 individus, s'avançait d'un pas régulier à raison d'un mètre environ en une minute. Sur les flancs se voyaient de nombreux soldats, reconnaissables à leur corne frontale, les uns immobiles, la tête dressée, les autres courant en divers sens.

Profitant du passage des Termites le long du mur pour les observer à la loupe, je vis qu'ils ne revenaient pas à vide. La plupart des ouvriers tenaient entre les mandibules une masse grisâtre formée de fibres végétales et peut-être de moisissures. Un trait caractéristique de ces insectes, c'est qu'une fois l'expédition terminée, on n'en voit plus un seul en dehors du nid. Soumis à une discipline parfaite, les Termites restent jusqu'à la prochaine sortie confinés à l'intérieur.

La deuxième termitière se trouvait en pleine jungle, dans un tronc épais de 24 centimètres, pourri à l'intérieur, mais encore debout. L'ouverture située à 3 mètres au-dessus du sol était masquée par une masse noirâtre, friable, formée de débris de bois agglutinés.

Un jour (18 janvier), ayant rapporté de la jungle une partie du nid extérieur avec ses habitants serrés dans un sac, je déposai le con-

nom de *sens* ou *odorat topo-chimique*. Voy. Sensations des Insectes, 4e partie, 1901. Rivista di Biologia generale, III, p. 32-42. — Die Eigenthümlich-Keiten des Geruchs sinnes bei den Insekten. Verh. des V. int. Zool. Congr. 1902, p. 806-815.

(1) J'ai observé la sortie, une fois à 7 heures du soir, une fois entre 2 et 3 heures du matin.

tenu de ce dernier sur la piste de l'armée n° 1, qui justement effectuait sa rentrée. Ce fut l'occasion d'une vraie bataille. Les Termites du nid n° 1 avaient attaqué ceux du nid n° 2, les mordant avec leurs mandibules. Mais tandis qu'un petit nombre de soldats soutenaient la lutte, le gros de l'armée N° 1, composé de travailleurs chargés de matériaux, rétrograda en masse, formant une large tache noire sur la colonne du hangar. Puis l'alarme ayant été donnée à l'intérieur du nid, on vit un grand nombre de soldats descendre en hâte le long du mur de la remise pour prendre part au combat. Cette sortie me permit de faire une observation assez curieuse. Les soldats qui descendaient, rencontrant des Termites amis venant en sens inverse, s'arrêtaient un instant, puis campés sur leurs pattes, raidissaient leur petit corps et le secouaient brusquement. Cette trépidation très caractéristique doit avoir une signification que je n'ai pas pu découvrir ; — peut-être est-ce un avertissement en cas d'alerte ? — Au bout d'une demi-heure environ la plupart des Termites du nid n° 2 ayant été tués, l'armée n° 1 se reforma peu à peu et effectua sa rentrée à la manière habituelle.

Le nid de la jungle fut ouvert le 19 janvier. A notre arrivée (9 h. du matin,) les Termites étaient tous retirés à l'intérieur. Le tronc ayant été scié en dessous de la partie creuse, nous le portâmes dans un endroit découvert et le fendîmes à coups de haches. La portion habitée par les Termites, longue de 1 mètre 1/2 environ, offrait un vaste système de fentes et de cavités circonscrites par des lamelles ligneuses. Il y avait çà et là quelques moisissures, mais rien de semblable aux masses spongieuses des Termites blancs. Les individus asexués (ouvriers et soldats), couraient en nombre si prodigieux au milieu des débris, que le bois en était, par places, entièrement noir. Au milieu des adultes de couleur foncée, se voyaient, surtout dans les parties humides, une quantité de larves de toutes tailles, groupées en amas, la plupart d'un blanc de lait, quelques-unes (soldats), jaunâtres ou grisâtres. Très effarés, les individus adultes prenaient les larves entre leurs mandibules et cherchaient à les cacher, à la manière des fourmis. La reine fut trouvée au fond du nid dans une petite cavité. Le roi en revanche ne put être découvert ; peut-être s'était-il échappé. Nous ne réussîmes pas non plus à trouver des individus sexués en voie de développement (reconnaissables à la présence d'yeux et de rudiments d'ailes.)

En somme l'examen du nid montre que l'*E. monoceros* ne fait pas de corps spongieux (jardins de champignons) bien délimités, comme ceux des Termites blancs. L'aliment principal des adultes paraît être le bois pourri. Le détritus noirâtre qui remplit l'intestin doit probablement

sa couleur à la présence du tannin. Quant aux jeunes, trop faibles pour ronger le bois, je suppose qu'ils se nourrissent de sève ou de moisissures. C'est en effet au voisinage de l'écorce imprégnée de sève, ou encore dans les parties humides recouvertes de mycélium qu'on observe le plus grand nombre de petites larves. La reine, représentée figure 12, mesurait 18 mill. de longueur. Bien qu'ayant un abdomen assez renflé, elle n'était pas inerte, comme les reines-termites ordinaires, mais marchait à petits pas de côté et d'autre. Placée vivante dans une boîte, elle pondit un amas de petits œufs blancs, de forme oblongue, avec les bouts arrondis. Les individus asexués laissés dans sa compagnie s'empressaient auprès d'elle, la mordillant et la léchant sur tout le corps. La reine répondait à ces caresses, en remuant ses antennes. Toutefois, n'étant plus alimentée, elle dépérit peu à peu et fut trouvée morte le troisième jour.

II. Anatomie.

Ouvrier (fig. 1). — Long de 4 à 5 mill., l'ouvrier se distingue de celui des Termites blancs par sa couleur d'un brun-noir uniforme, ses pattes plus longues et son allure plus agile. L'examen microscopique montre que la couleur noire ne siège pas dans l'hypoderme, mais dans la chitine elle-même. C'est une couleur diffuse, sans traces de granulations. La tête est arrondie, plus large que le thorax, portée par un col étroit; le front est creusé d'une fossette, son bord antérieur relevé. Les antennes ont 15 articles, le 1er assez épais, le 2e court, les autres étroits et allongés. Les articulations membraneuses se voient entre les articles noirs comme de petits anneaux clairs. Le labre est ovalaire avec le bord antérieur arrondi. Les mandibules, courtes et épaisses, présentent une asymétrie marquée. La droite offre, outre les dents apicales, une partie dilatée, à bord convexe, découpée en forme de scie, tandis que dans la mandibule gauche, la partie correspondante est étroite, concave, et privée de dents (fig. 2). Le menton, quadrilatère, s'articule au moyen de deux petites saillies sur les angles antérieurs du trou occipital. Le labium cordiforme, élargi en avant, porte, comme chez les Termites en général, deux languettes médianes, deux paraglosses et deux palpes formés de trois articles. Les maxilles bien développées comprennent : 1° un lacinia terminé par deux dents aiguës, prolongé en dedans par un lobe cilié; 2° un galea aussi long que le lacinia; 3° un stipes (palpiger), avec une expansion interne; 4° un palpe composé de 5 articles, les deux premiers très courts, les trois derniers allongés; 5° un cardo allongé, formé de trois pièces, in-

séré sur le bord du menton près du trou occipital (fig. 3). Le thorax petit, ensellé, offre trois segments bien distincts. Les pattes sont longues, avec les tibias et les tarses de couleur jaune pâle, garnis de poils clairsemés. Les tarses ont quatre segments, les trois premiers très courts taillés obliquement, garnis de poils rigides, le quatrième allongé, armé de deux ongles (fig. 6). L'abdomen, formé de 10 segments, est comprimé, bilobé, courbé sur lui-même et un peu renflé. Il y a des deux côtés dans l'interstice des anneaux, au niveau du 9e tergite, une plaque sétifère surmontée d'un petit mamelon de forme conique. (Voyez description du soldat). Le corps graisseux est pauvre chez l'insecte adulte. On ne trouve en disséquant aucune trace d'organes sexuels.

Le tube digestif diffère celui des Termites proprement dits : 1° par sa longueur, 2° par ses différenciations plus marquées, 3° par son contenu noirâtre. La figure 4 représente l'appareil digestif de l'ouvrier grossi 12 fois. Le tractus entier, long de 12 mill., mesure trois fois la longueur du corps. A un œsophage court et épais, est appendu un jabot vésiculeux placé latéralement. Le gésier qui vient ensuite n'est pas séparé par un étranglement comme dans le g. *Termes*, mais fait corps pour ainsi dire avec le jabot. Les plis chitineux, au nombre de 24, constituant l'appareil d'occlusion, se voient vaguement par transparence. Étalés sous le microscope, après que l'organe a été vidé, ils offrent l'aspect représenté dans la figure 5. L'estomac en forme de fuseau allongé, est relativement peu développé. Les tubes malpighiens au nombre de 4, longs et sinueux, s'insèrent à son bout postérieur. L'intestin proprement dit, beaucoup plus long que celui des Termites blancs, se distingue par la présence d'un renflement arrondi, plus gros que le jabot, rempli comme celui-ci d'une matière noire. Après ce renflement, vient une sorte de colon étroit et allongé. La vésicule stercorale, séparée du colon par un étranglement, est volumineuse, ovalaire, remplie elle aussi d'un liquide noir. La longueur de l'intestin, ainsi que le développement exceptionnel des parties renflées, s'explique par le régime exclusivement xylophage de cette espèce.

Les glandes salivaires (1) forment deux grappes assez volumineuses, appliquées sur l'oesophage et le jabot. Les réservoirs, bien développés, étaient sur les deux exemplaires examinés, entièrement transparents. Le gauche un peu plus long que le droit, atteignait le premier tiers de l'estomac (2).

(1) Le moyen le plus simple de préparer ces organes est de placer l'insecte frais sur le porte-objet et d'arracher la tête, en tirant doucement avec l'aiguille.

(2) Des coupes sériées pratiquées dans la tête de l'ouvrier par le Dr N. Popoff,

Soldat (fig. 7). — De même taille et de même couleur que l'ouvrier, le soldat se distingue par sa tête allongée dans le sens antéro-postérieur, relevée, arrondie en forme de calotte et portant sur le front une corne droite [1]. On dirait, quand on l'examine de côté, la tête d'un petit chevalier coiffé d'un casque. Les antennes ont 14 articles. Les mandibules, très différentes de celles de l'ouvrier, relativement faibles, sont surmontées d'une pointe aiguë dirigée en avant; la partie tranchante, large et translucide, offre un bord arrondi et non denté (fig. 8). La lèvre inférieure et les maxilles sont semblables à celles de l'ouvrier, mais plus petites (comparez les figures, 3 et 9, dessinées au même grossissement); le lobe cilié du *lacinia* est manifestement atrophié.

La tête du soldat renferme une glande, dont la sécrétion, vraisemblablement toxique, constitue son principal moyen de défense. Une coupe sagittale passant par la ligne médiane montre une ampoule arrondie qui remplit la partie postérieure de l'occiput et joue le rôle d'un réservoir (fig. 13). Un tube cylindrique, graduellement rétréci, prolongé en ligne droite jusqu'à l'extrémité de la corne frontale, sert de canal excréteur. Ce tube, placé à l'intérieur de la corne et entièrement distinct de celle-ci, offre une quarantaine de crêtes longitudinales saillantes à l'intérieur (fig. 15). Sur sa face externe, se trouve une assise de cellules épithéliales jouant le rôle de *matrix*.

Le tube excréteur peut se voir également par transparence sur une tête entière, montée en baume, après éclaircissement préalable par la potasse caustique. La partie de l'ampoule située en dessous de l'embouchure du canal est divisée en deux parties par une cloison (raphé), sur laquelle s'insère une partie des muscles (fig. 14).

L'épithélium glandulaire qui revêt la face interne de la cavité se compose de cellules cylindriques montrant dans leur partie profonde un noyau arrondi et un nucléole. Chacune de ces cellules porte sur son bord interne un segment opaque finement strié, terminé par une petite brosse. Les segments opaques sont séparés les uns des autres par des fentes claires (fig. 16). En dehors de l'épithélium se trouve une cuticule,

n'ont montré aucune trace de la glande céphalique qui existe chez le soldat. La tête presque entière est (en dehors du cerveau) occupée par les muscles masticateurs, plus développés chez l'ouvrier que chez le soldat.

(1) Les Termites armés d'une corne frontale sont désignés par Hagen et Escherich sous le nom de *nasuti*. Il y a, paraît-il, chez certaines espèces, deux castes de soldats, les uns avec une corne, les autres privés de cet appendice. Cette corne, qui n'est pas destinée à piquer, a une extrémité mousse garnie de quelques poils.

constituant la paroi de l'ampoule. Tout autour se voit une épaisse musculature destinée à projeter le liquide à l'extérieur. Les fibres musculaires, qui forment plusieurs couches superposées, s'insèrent d'une part à la face profonde du tégument et à la cloison médiane, d'autre part sur l'ampoule elle-même. Leur direction est généralement parallèle à la surface de celle-ci. Il résulte de ces dispositions que l'ampoule doit agir, au moment où les muscles se contractent, comme une poire de caoutchouc que l'on serre brusquement. La forme de la tête, allongée dans le sens antéro-postérieur, est manifestement en rapport avec la présence de cet appareil. Quant aux espaces clairs que l'on voit au-dessous de l'ampoule (fig. 13, 15), leur formation s'explique par les lois de la physique. Un vide ne pouvant se faire à l'intérieur de la tête, il faut que le liquide expulsé soit instantanément remplacé. Une telle fonction ne peut être remplie que par le sang. Les espaces péri-ampullaires doivent être considérés comme des lacunes sanguines dans lesquelles la lymphe périviscérale peut en tout temps se déverser.

On remarque près du bout de l'abdomen, en dessous du 9e tergite, un mamelon sétifère semblable à celui de l'ouvrier. Le nombre des poils tactiles insérés sur le mamelon et sur la plaque sous-jacente est environ de 15 à 16 (fig. 10 et 11). L'intestin est comme chez l'ouvrier, rempli d'une matière noire.

Il n'y a pas d'organes sexuels visibles.

Reine (fig. 12). — Un seul exemplaire long de 18 mill. La tête est semblable à celle de l'ouvrier, mais avec des yeux bien développés. Les antennes incomplètes, n'avaient que 10 et 12 articles. Le pronotum est cordiforme. Le mésothorax et le métathorax offrent tous deux une sorte de scutellum relevé en carène avec le bord postérieur échancré. On remarque à droite et à gauche les fossettes dans lesquelles s'inséraient les ailes. Les pattes sont courtes. L'abdomen, beaucoup moins renflé que celui des reines termites ordinaires, offre des tergites relativement plus larges, portant une expansion de couleur foncée sur leur bord antérieur. Il résulte de cette disposition que l'abdomen, vu d'en haut, montre plus de noir et moins de blanc que celui des grands Termites.

L'habitude de faire des expéditions à découvert se rencontre non seulement chez divers *Eutermes*, mais encore chez les Termites du genre *Hodotermes* (pourvus d'yeux) et chez certains *Termes* vrais, aveugles, entre autres *T. Lilljeborgi* Sjöstedt.

Haviland, qui a étudié les mœurs du *Hodotermes mossambicus*, rap-

porte que les ouvriers de cette espèce vont couper au dehors des brins d'herbe longs de deux pouces environ, mêlés de débris de feuilles, les entassent en gros paquets à l'entrée des galeries et les portent ensuite à l'intérieur.

D'après Sjöstedt, le *Termes Lilljeborgi* découpe des rondelles dans les feuilles, plus spécialement dans les feuilles tombées à terre, et les porte à l'intérieur du nid. On peut admettre, d'après ce que l'on sait des Fourmis coupe-feuilles, que les brins d'herbe et les rondelles récoltés par les Termites fourrageurs servent de *substratum* pour la culture des champignons (d'après Escherich, l. c., p. 113). Il se peut, que pour l'*Eutermes* également, le but des expéditions au dehors soit d'approvisionner la termitière de débris végétaux propres au développement d'un mycélium.

La glande céphalique des « Nasuti » a été étudiée déjà par Knower et Nassonoff.

Knower, Origin of the Nasutus (Soldier) of Eutermes (*Johns Hopkins University Circulars*, vol. XII, 1892, p. 58), a observé la glande céphalique chez un *Eutermes* aveugle de la Jamaïque (voisin de *Ripperti*). La figure qu'il en donne (coupe sagittale) indique une structure semblable à celle qui vient d'être décrite chez *E. monoceros*. « Les nasuti, écrit Knower, doivent malgré la faiblesse relative de leurs mandibules, être considérés comme des soldats. Ne prenant aucune part au travail, ils remplissent en revanche les fonctions de soldats, lorsque l'armée des ouvriers se met en marche, se tenant sur les flancs, maintenant l'ordre de la colonne et faisant à droite et à gauche le service d'éclaireurs. Ce sont eux également qui, rangés en ligne, font la garde pendant le travail des ouvriers et se jettent sur l'ennemi à la moindre alerte. Je n'ai pu déterminer d'une manière certaine, si la glande céphalique émet une sécrétion toxique; mais cette supposition est très probable. On remarque en effet que les fourmis évitent anxieusement les nasuti, tandis qu'elles attaquent les ouvriers sans aucune crainte. Il semble donc que le liquide émis par la glande céphalique soit un moyen de défense beaucoup plus efficace que les mandibules. Celles-ci, en partie cachées sous la corne frontale, se seraient en conséquence graduellement atrophiées chez le soldat. »

Nassonoff, N. Ueber eigenthümliche auf den Nesterbau bezügliche Organisations-verhältnisse bei den Termiten (dans *Entomologische Untersuchungen*, Varsovie, 1893, en russe; extrait dans *Zoologisches Centralblatt*, I, 1894), décrit la glande céphalique chez *Eutermes* et *Rhinotermes*. Cette glande, bien qu'elle soit propre au soldat et manque entièrement à l'ouvrier, n'est, d'après l'auteur, pas une arme

défensive, mais sécréterait, comme les glandes salivaires, un liquide visqueux employé dans la construction du nid. Le soldat de *Termes bellicosus*, quoique n'ayant pas de corne frontale, possède lui aussi, d'après Nassonoff, une glande céphalique bilobée, dont la sécrétion est émise au dehors par un pore frontal. Les muscles, qui entourent la glande, seraient, d'après l'auteur, reliés par un tendon à ceux des mandibules et entreraient en action, en même temps que ces derniers. Une glande semblable à celle des espèces précédentes existe également chez *T. lucifugus*.

Hagen (Monographie der Termiten, 1855), qui a introduit dans la science le terme « Nasuti », avait entrevu déjà la glande céphalique, caractéristique de ces insectes. Il ne s'est pas toutefois préoccupé de sa fonction et décrit comme « ouvriers » les individus pourvus d'une corne frontale.

Explication des planches.

Les figures, dessinées par l'auteur à la chambre claire, ont été copiées à la plume par le Dr N. Popoff.

c cardo, *f* corne frontale, *g* galea, *l* labre, *la* lacinia, *le* lèvre inférieure, *m* mandibule, *me* menton, *mu* muscles, *o* trou occipital, *s* stipes.

Planche 8.

Fig. 1 *Eutermes monoceros*. Ouvrier, × 10.

— 2 Tête de l'ouvrier, vue de dessous, avec le labre, les mandibules et le menton. Les maxilles et la lèvre inférieure ont été enlevés, × 25.

— 3 Id. Le menton isolé, avec les maxilles et la lèvre inférieure. Préparation au baume, × 25.

— 4 Tube digestif et appareil salivaire de l'ouvrier. Préparation fraiche, eau salée, × 12.

— 5 Gésier de l'ouvrier. Plaques chitineuses vues de face, × 52.

— 6 Bout de la patte antérieure (soldat), × 55.

PLANCHE 9.

Fig. 7 *Eutermes monoceros*. Le soldat, × 15.

— 8 Tête du soldat vue de dessous, avec le labre, les mandibules et le menton, × 25.

— 9 Le menton isolé avec les maxilles et la lèvre inférieure. × 25.

— 10 Bout de l'abdomen avec la plaque tactile (soldat), × 30.

— 11 La plaque tactile isolée (soldat), × 117.

— 12 La reine, × 3.

PLANCHE 10.

Fig. 13 *Eutermes monoceros*. Tête du soldat. Coupe sagittale montrant l'ampoule glandulaire avec son épithélium, ses muscles et son tube excréteur, × 50.

— 14 Id. Coupe frontale passant par la partie profonde de l'ampoule, × 50.

— 15 Id. Portion d'une coupe transverse. On voit sur la ligne médiane le tube excréteur avec ses crêtes. × 66.

— 16 Épithélium glandulaire avec les cuticules et une partie des muscles, × 378.

LES MÉTAMORPHOSES

DE L'*EUMORPHUS PULCHRIPES* GERST., DE CEYLAN (1)

avec la planche 11

par le Dr Éd. Bugnion.

L'observation qui va suivre a été faite à Ambalangoda (district de Galle). Ayant examiné par hasard un tas de bois pourri couvert d'agarics, je remarquai çà et là, au milieu des champignons, de jolis Coléoptères (*Eumorphus*) ornés de quatre taches jaunes, se distinguant encore par leurs fémurs d'un rouge vif (fig. 1). Avec l'insecte parfait se trouvaient des larves aplaties, d'un noir velouté, d'une allure lente, caractérisées par la présence d'appendices latéraux de forme conique, dont huit d'un blanc de neige, formant de petites houppes d'une grande élégance. C'était le 7 décembre 1908.

Supposant que cette larve devait être celle de l'*Eumorphus*, j'en recueillis quelques-unes et les installai dans une boîte de verre avec des débris d'écorces et d'agarics. Mon attente ne fut pas déçue. Une des larves se changea en nymphe le 15 décembre. Les autres suivirent peu après. L'éclosion eut lieu au bout de sept jours. Les élytres, d'abord blanchâtres avec quatre taches d'un jaune pâle, prirent au bout de quelques heures une teinte grisâtre. L'insecte parfait, qui offre à l'état frais des couleurs très vives, émet, lorsqu'il est saisi, un suc laiteux par les articulations des pattes et répand une odeur *sui generis*.

Une deuxième colonie d'*E. pulchripes* a été trouvée dans des conditions analogues à Alut-Oya, en février 1909. M. Green, Government's Entomologist, a observé la même espèce à Kandy, au mois de septembre.

La larve (fig. 2).

La larve, large et aplatie, d'un noir velouté, a, outre la tête, 12 segments, dont 3 thoraciques et 9 abdominaux. La longueur des plus grands individus est de 10 mill., la largeur de 3 1/2.

(1) Le nom de cette espèce m'a été donné par L. Bedel. Sa description se trouve dans Gerstaecker, *Monographie der Endomychiden*, Leipzig, 1858, p. 112.

Les côtés du corps sont ornés de deux rangs d'appendices coniques, hérissés de poils rigides, un rang dorsal de onze, appartenant aux segments 1-11, un rang ventral de huit, répondant aux segments 4-11 (1). Les appendices dorsaux sont plus grands que les ventraux, à l'exception du 4e, qui est petit. Ces appendices sont, à partir de la 6e paire, dirigés en arrière. Il y a en outre deux prolongements terminaux, beaucoup plus petits, représentant une 12e paire dorsale. Quatre paires des appendices dorsaux (répondant aux segments 1, 3, 6, 10) sont d'une jolie couleur blanche et ressortent vivement au milieu des autres chez la larve adulte. Ces appendices, creux à l'intérieur, se détachent facilement à leur base; on remarque alors une série d'ouvertures circulaires sur les points du tégument où ils étaient fixés. Les poils qui les garnissent, rigides, insérés chacun sur une saillie conique, sont les uns terminés en pointe, les autres élargis à l'extrémité, bi- ou trifurqués (fig. 3). Les stigmates s'ouvrent sur de petits bourrelets, placés entre les deux rangées.

La tête, vue d'en haut, paraît limitée par un bord droit, allant d'une antenne à l'autre, sa partie antérieure étant cachée en dessous. Deux fois plus large que longue, arrondie sur les côtés, elle est sur toute sa surface garnie de poils rigides. Il y a de chaque côté, derrière les antennes, trois ocelles arrondis. Les antennes, très courtes, sont formées de deux articles : un basal court et large, un terminal en forme de bâtonnet cylindrique, portant quelques poils. On remarque en outre au bout de l'antenne un article rudimentaire de forme conique.

Le labre (fig. 4) court, à bord antérieur arrondi, s'articule avec le front par une suture à peu près droite. L'orifice buccal, placé en dessous de la tête, est bordé par un petit cercle chitineux, supporté lui-même par deux tigelles. Les mandibules, rapprochées l'une de l'autre en dessous du labre, offrent une partie basilaire large, aplatie, arrondie sur les bords et une partie apicale étroite, légèrement excavée, armée de trois dents. Le segment apical s'insère à angle droit sur le segment basal. Deux baguettes chitineuses divergentes en arrière renforcent la paroi de la tête au niveau des articulations mandibulaires. Une plaque médiane allongée (menton) supporte les maxilles et la lèvre inférieure. Les maxilles, bien développées, sont formées de plusieurs pièces : 1re une pièce basale large, articulée sur le bord du menton, divisée par une suture longitudinale en deux lames, dont la plus externe, porte l'articulation du palpe, 2e une pièce apicale étroite dépassant la man-

(1) Le rôle de ces appendices est probablement de protéger les téguments contre la souillure des champignons décomposés et ramollis.

dibule, portant une rangée de poils tactiles, 3e une pièce terminale surmontée de quatre peignes finement dentés. Le 1er peigne (interne) est formé de 24 dents recourbées à l'extrémité, le 2e de 50 environ, les 3e et 4e de 60. Les palpes maxillaires ont trois articles. Articulée sur le bord antérieur du menton, la lèvre inférieure, petite, en forme de pelle, offre sur sa face interne dix petites brosses divisées en deux groupes. Les palpes, qui n'ont qu'un seul article, s'articulent à sa face libre, sur deux épaississements de couleur foncée représentant peut-être un article basal. Le prothorax est plus long et un peu moins large que le mésothorax, celui-ci un peu plus grand que le métathorax. Les pattes grêles et assez longues, de couleur brune, comprennent : une hanche allongée dirigée en dedans, une pièce trochantérienne, un fémur un peu élargi, un tibia aussi long que le fémur, un tarse court, terminé par un ongle pointu, faiblement courbé. Le fémur et le tibia portent quelques poils fins (plus nombreux sur le bord interne). Les segments abdominaux, très courts et d'abord aussi larges que le métathorax, se rétrécissent peu à peu vers le bout du corps. On remarque deux plaques, de grandeur décroissante, hérissées de poils clairsemés, sur chaque tergite thoracique, quatre plaques sur les tergites abdominaux 1-7, et deux sur le tergite abdominal n° 8. Ces poils sont, ainsi que ceux qui garnissent la tête, courts, dilatés vers le bout, bi- ou trifurqués. Les téguments éclaircis dans le baume, observés au microscope, se montrent (sauf au niveau des plaques dorsales et des appendices latéraux) entièrement couverts de petites papilles coniques qui donnent à la surface un aspect grisâtre et chagriné. Le dessous du corps est brun, l'anus arrondi, caché sous le 9e tergite.

Le pharynx a la forme d'un petit entonnoir. L'œsophage est très court. L'estomac, visible par transparence sur la larve éclaircie, est un sac allongé, rempli d'une matière opaque, occupant les 2/3 de la longueur du corps. L'intestin est court, replié en anse. La vésicule stercorale, assez volumineuse, forme un sac cylindrique.

La nymphe (fig. 5).

La nymphe a six paires d'appendices latéraux, correspondant aux appendices ventraux de la larve, mais relativement petits, portés par les segments abdominaux 2-7. On remarque en outre deux prolongements terminaux. Le corps, convexe et ramassé, est de couleur grisâtre avec les angles antérieurs du thorax, le scutellum et les appendices abdominaux d'un blanc plus pur. La tête est entièrement cachée sous le prothorax. Les antennes dilatées à l'extrémité (fig. 6) pré-

sentent au niveau de chaque article quelques épines coniques (saillantes sur les côtés du corps, quand la nymphe est vue de dos). Le prothorax offre sur les côtés deux saillies denticulées séparées par une échancrure. Sa surface, légèrement convexe, est hérissée de petites épines. Le méso- et le métathorax sont larges et courts. De petites aspérités, semblables à celles du prothorax, se voient aussi sur l'angle antéro-externe de l'élytre et de l'aile, ainsi que sur le bord interne de celle-ci. Le fémur antérieur est finement denticulé. Les pattes n'offrent rien ne particulier, si ce n'est la brièveté des tarses, en rapport avec leur structure cryptotétramère.

L'abdomen montre sur la face dorsale neuf segments larges et courts. Les appendices latéraux, beaucoup plus petits que ceux de la larve, offrent au lieu de poils rigides, une dizaine de petites dents inégales.

Il y sept paires de stigmates abdominaux portés sur de petits tubercules, en dedans des appendices latéraux, au côté dorsal des segments 1-7 et une paire de stigmates thoraciques visibles en dessous. Le tégument observé au microscope est lisse, non chagriné.

La peau de la larve, solidement attachée au bout du corps, tient la nymphe fixée à l'endroit où la métamorphose s'est accomplie (par exemple à la face inférieure d'un agaric). Notons à ce propos une particularité de cet insecte. La nymphe, d'ordinaire immobile, se redresse vivement lorsqu'on la touche, cherchant ainsi à se dérober. Toutefois ce mouvement n'est possible que lorsque l'animal, fixé par la peau de la larve, peut prendre appui sur le bout du corps. Une fois détachée, la nymphe ne répond plus à l'irritation et reste parfaitement inerte.

Les métamorphoses de l'*Eumorphus* n'avaient, à ma connaissance, pas encore été décrites.

La larve du *Stenotarsus russatus* Fairm., de Madagascar, décrite par Xambeu (*Soc. Linn. de Lyon*, p. 116) est comme celle de l'*Eumorphus*, pourvue d'ocelles et garnie d'aspérités, surmontées de soies rigides. Elle diffère toutefois par sa forme moins aplatie, sa couleur jaunâtre et surtout par l'absence d'appendices latéraux nettement détachés. Ces derniers sont remplacés par des dilatations (lames) qui, au niveau de chaque article, proéminent quelque peu sur les côtés. La larve du *Stenotarsus* offre en somme une structure beaucoup plus simple.

La larve d'*Endomychus coccineus* (étudiée par Gerstaecker, Monogr. der Endomychiden, p. 372), diffère de celle de l'*Eumorphus* : 1° par sa forme plus allongée, 2° par sa couleur brun rouge avec les angles

des segments 1, 4, 5, 9, 11, de teinte jaunâtre, 3° par sa tête privée d'yeux, 4° par ses pièces buccales de structure plus simple (maxilles, privées de peignes), 5° par ses appendices latéraux moins développés, recourbés en forme de crochets, dépourvus de soies rigides, simplement denticulés.

La larve de *Lycoperdina bovistae* (décrite par L. Dufour, *Ann. Soc. ent. de France*, 1854, p. 545), se distingue : 1° par sa couleur blanche, 2° par sa tête glabre, privée d'yeux, 3° par ses pièces buccales de structure plus simple, 4° par ses anneaux thoraciques privés d'appendices, 5° par des appendices abdominaux beaucoup plus petits (dentiformes), 6° par l'absence sur la face dorsale de plaques garnies d'aspérités.

Voyez encore, au sujet de la larve d'*Endomychus coccineus* : — Curtis, British Entom. XII, 570; Westwood, Introd. mod. Class. Ins. I, 394, f. 49 et — au sujet de la larve de *Lycoperdina succinta* : Chapuis et Candèze, *Mém. Soc. roy de Liège*, VIII, 1853, p. 628, pl. IX, fig. II. Comparée à celles des Endomychides européens, la larve de l'*Eumorphus* atteint, comme on voit, une différenciation plus avancée, un degré de complication notablement supérieur. Les houppes latérales, chez lesquelles le blanc alterne avec le noir, donnent à cette larve une élégance remarquable et peu commune.

Explication de la planche 11.

Fig. 1. *Eumorphus pulchripes* ♂, × 2.

— 2. La larve, face dorsale, × 6. La couleur de la larve est, en réalité, bien plus foncée.

— 3. Appendice latéral du premier segment de la larve, × 28.

— 4. La tête de la larve, face ventrale, × 8.

— 5. La nymphe; face dorsale, × 6.

— 6. La tête de la nymphe, face dorsale, × 10.

N. B. — La figure 1 a été dessinée et coloriée par Mlle Durand, à Bruxelles. Les autres figures, dessinées par l'auteur durant son séjour à Ambalangoda, ont été copiées à la plume par le Dr Popoff et gravées sur pierre par M. Culot, de Genève.

DESCRIPTION DE

NOUVEAUX MICROHYMÉNOPTÈRES DU BRÉSIL

par l'abbé J.-J. Kieffer.

Les insectes qui sont décrits dans ce travail ont été recueillis au Brésil, aux environs de Para, par M. Baker, professeur à Claremont, en Californie. Ils se rapportent aux familles des *Béthylides*, *Scelionides*, *Diapriides* et *Chalcidites*. Les *Cynipides* feront l'objet d'un travail à part.

I. BÉTHYLIDES.

Parachrysis, n. gen.

Ce genre paraît relier les Béthylides aux Chrysidides; à cause de ses ailes postérieures non lobées à la base, il devrait trouver place parmi les Chrysidides plutôt que parmi les Béthylides; nous ne le classons donc que douteusement ici en lui assignant les caractères suivants :

♂. Tête non horizontale, comme chez la plupart des Bethylides, mais, comme dans le genre *Mesitius*, transversale vue d'en haut, puis peu subitement déclive jusqu'à la bouche; yeux grands, densément velus, touchant presque le bord occipital qui est marginé; joues égalant le quart des antennes, séparées de la face par un sillon; clypeus plan, enfoncé, arrondi en avant, sans carène médiane; mandibules ellipsoïdales, échancrées à l'extrémité; ocelles en triangle, les postérieurs distants des yeux de leur diamètre seulement, distinctement plus éloignés l'un de l'autre, trois fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Palpes courts. Antennes insérées près du clypeus, composées de 13 articles, densément pubescentes et plus longues que le corps; scape brillant, subcylindrique, à peine aminci vers le bout distal, trois fois aussi long que gros; 2e article mince, pas plus long que gros; 3e presque quatre fois aussi long que gros; les suivants trois fois aussi longs que gros, graduellement amincis; le 13e plus long que le 12e. Thorax à peine moins large que la tête. Pronotum quadrangulaire, non marginé, aussi long que le mésonotum, transversal comme ce dernier. Sillons parapsidaux parallèles et percurrents;

sillons externes, situés près des écaillettes, presque percurrents. Scutellum semicirculaire, sans impression à sa base, séparé du mésonotum par une profonde suture. Métanotum petit. Segment médian transversal, marginé sur les côtés et en arrière, l'arête postérieure un peu anguleuse au milieu; surface parcourue par trois arêtes parallèles, longitudinales et percurrentes; angles postérieurs avec une petite dent. Nervation alaire comme dans le genre *Pristocera*; ailes inférieures sans nervure, non lobées à leur base. Pattes velues, non spinuleuses; fémurs peu renflés. Abdomen très court, un peu plus long que large, fortement déprimé, tranchant sur les côtés, arrondi en arrière, un peu plus large que le thorax, composé de cinq segments; pétiole et 2e segment conformés comme d'ordinaire chez les Béthylides; 3e tergite le plus long; les tergites couvrent encore la plus grande partie de la surface ventrale. Femelle inconnue.

Parachrysis metallica, n. sp. — ♂. Tête, pronotum, mésonotum et scutellum d'un vert métallique à reflet d'or; métanotum doré; segment médian d'un noir bleuâtre métallique; le reste du thorax, les antennes et l'abdomen sont noirs; mandibules, palpes, hanches, pattes et une large tache transversale occupant la moitié postérieure du second tergite à l'endroit déclive, jaunes. Tête avec une ponctuation assez forte et assez dense; face avec une impression en arrière des antennes. Pronotum et mésonotum sans autre ponctuation que les points pilifères; scutellum lisse; segment médian lisse, sauf les intervalles des arêtes, qui sont un peu rugueux; la partie postérieure du segment médian, qui est perpendiculaire, paraît lisse comme les pleures, sauf son bord postérieur. Ailes assombries; nervures et stigma noirs, ce dernier lancéolé, cinq fois aussi long que large; radius arqué en demi-cercle, n'atteignant pas le bord antérieur de l'aile, deux fois aussi long que la basale qui est très oblique et qui aboutit à l'extrémité de la nervure sous-costale; transversale arquée, égalant la moitié de la basale; anale et discoïdale brunes et bien marquées, sauf la base de la discoïdale, qui est oblitérée en sortant de la cellule sous-médiane externe; celle-ci est peu formée, les nervures qui la limitent étant d'un jaune très pâle. Abdomen lisse et brillant. — Taille : 3,5 mill.

Bakeriella, n. gen.

Ce genre voisin de *Epyris*, dont il se distingue, ainsi que de tous les autres genres des Béthylides par la conformation du pronotum, qui est quadrangulaire, transversal, marginé en avant et sur les côtés,

et parcouru longitudinalement par une arête médiane percurrente. Les dix exemplaires qui m'ont été envoyés, appartenaient tous à la même espèce.

Bakeriella flavicornis, n. sp. — ♂ ♀. Noir; mandibules, palpes, antennes, écaillettes, tibias et tarses jaunes. Tête subcarrée, plus large que le thorax, mate, finement chagrinée, parsemée de points peu gros; yeux glabres, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs deux fois plus éloignés l'un de l'autre que des yeux, plus rapprochés du bord occipital que l'un de l'autre; front retombant perpendiculairement sur le clypeus qui est caréné; mandibules graduellement élargies jusqu'à l'extrémité qui est tronquée et finement dentelée. Palpes maxillaires longs, avec trois articles après la flexion. Antennes insérées près du clypeus, à la partie déclive du front, composées de 13 articles dans les deux sexes; scape deux fois aussi long que gros; chez la femelle, le 2e article est petit, plus mince que le 3e; 3-13 à peine plus longs ou pas plus longs que gros; chez le mâle, les articles 2-12 sont distinctement plus longs que gros, le 13e plus long que le 12e. Pronotum presque deux fois aussi large que long, luisant, chagriné, avec une ligne de gros points ou de petits traits le long du bord postérieur. Mésonotum à peine plus court que le pronotum, brillant et lisse en avant, mat et chagriné en arrière; sillons parapsidaux parallèles, élargis en arrière, n'atteignant pas le bord antérieur. Scutellum lisse et brillant, avec deux fossettes basales profondes, un peu transversales, séparées seulement par une arête. Segment médian pas plus long que large, plan, marginé sur les côtés et en arrière, à angles postérieurs tronqués et bidentés, avec trois arêtes dorsales, dont les externes sont graduellement oblitérées en arrière, surface ridée transversalement; partie déclive finement striée en travers; pleures chagrinées et mates, mésopleures avec une fossette. Ailes à peine teintées; stigma deux fois aussi long que large; basale très oblique, aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, deux fois aussi longue que la transversale, qui est arquée; radius double de la basale. Fémurs grossis comme dans le genre *Bethylus*; tibias non spinuleux. Abdomen beaucoup plus court que le thorax, en ovale allongé, conique au bout, composé de 7 ou 8 segments; chez le mâle, il est plus déprimé et encore plus court, segment anal portant, de chaque côté, un petit appendice peu distinct. — Taille ♂ ♀ : 3,5 mill.

Propristocera crenulata, n. sp. — ♂ Noir; mandibules d'un roux brun; antennes brunes, articles 2 et 3, écaillettes, hanches et pattes d'un jaune pâle. Tête un peu plus longue que large, plus large

que le thorax, arrondie en arrière, brillante, assez fortement ponctuée, intervalles lisses ; yeux grands, glabres, trois fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs aussi près du bord occipital que l'un de l'autre, deux fois plus éloignés des yeux ; clypeus caréné; joues subnulles: mandibules faiblement et graduellement élargies, tronquées à l'extrémité, qui est armée de cinq denticules, dont l'externe est plus long, les autres très petits. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front; scape plus gros que le flagellum, à peine plus court que le 3e article; 2e article globuleux; 3-13 graduellement amincis, 2 1 2 fois aussi longs que gros, poils égalant la moitié de leur épaisseur. Thorax lisse, brillant, non ponctué; pronotum trapézoïdal, aussi long que le mésonotum, qui est un peu transversal; sillons parapsidaux droits, un peu convergents en arrière; base du scutellum à sillon transversal. Segment médian un peu plus long que large, faiblement marginé sur les côtés, arrondi et non marginé en arrière, ridé transversalement, sans arête; partie postérieure striée transversalement; pleures lisses et brillantes; mésopleures avec un profond sillon longitudinal et crénelé. Ailes légèrement teintées; stigma trois fois aussi long que large; postmarginale un peu plus courte que le radius, qui est double de la basale; celle-ci oblique, distante du stigma du tiers de sa longueur, double de la transversale, qui est subperpendiculaire; cellule sous-médiane externe indiquée par des lignes jaunes et pâles, surtout la distale; autres nervures d'un brun noir. Fémurs peu gros; tibias non spinuleux. Abdomen plan. — Taille : 3,5 mill.

Propristocera paraensis, n. sp. — ♂. Noir; mandibules d'un roux jaune; palpes, antennes, écaillettes, hanches et pattes d'un jaune pâle. Tête subcarrée, à peine plus large en avant, brillante, lisse, parsemée de petits points; yeux glabres, allongés, distants du bord occipital des deux tiers de leur longueur; ocelles postérieurs trois fois plus éloignés des yeux ou du bord occipital que l'un de l'autre; joues nulles; mandibules triangulaires, tronquées obliquement à l'extrémité, qui est dépourvue de dents, sauf l'angle inférieur qui est prolongé en une petite dent aiguë; clypeus caréné. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front, contre le clypeus; scape plus long que les articles 2 et 3 réunis; 3e article trois fois aussi long que gros; les suivants graduellement amincis et raccourcis; le 12e encore deux fois et demie aussi long que gros, un peu plus court que le 13e; pilosité aussi longue que la moitié de l'épaisseur des articles. Thorax lisse et brillant; pronotum transversal, trapézoïdal, plus court

que le mésonotum, avec une ligne enfoncée, transversale, située en arrière du milieu. Mésonotum un peu transversal; sillons parapsidaux subparallèles, profonds. Base du scutellum avec un sillon transversal. Segment médian un peu plus long que large, plan, faiblement marginé sur les côtés et en arrière, irrégulièrement rugueux et avec une arête percurrente; partie postérieure striée transversalement; métapleures striées longitudinalement, pro- et mésopleures lisses. Ailes hyalines; sous-costale assez proche de la costale; stigma allongé, trois fois aussi long que large, brun noir; basale oblique, plus courte que la moitié de la médiane, distante du stigma de la moitié de sa longueur; radius plus de deux fois aussi long que la basale; postmarginale d'un tiers plus courte que le radius; transversale peu oblique; cellule sous-médiane externe fermée, sa nervure distale oblique. Tibias intermédiaires spinuleux; crochets tarsaux avec une dent en leur milieu. Abdomen fortement déprimé. — Taille : 6 mill.

Pristocera rufiventris, n. sp. — ♂. D'un noir brillant; mandibules et antennes jaune rougeâtre; palpes, écaillettes, hanches et pattes d'un jaune paille; pronotum d'un brun roux par endroits; abdomen d'un roux jaunâtre, sauf la partie médiane du second tergite. Tête grande, carrée, plus large que le thorax, avec une ponctuation grosse et dense, mais ne se touchant pas, intervalles lisses; yeux grands, velus longuement, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs deux fois plus distants du bord occipital ou des yeux que l'un de l'autre; joues nulles; clypeus caréné; mandibules grandes, élargies triangulairement à l'extrémité, rétrécies à la base, terminées par cinq dents. Palpes maxillaires avec cinq articles apparents. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front; scape arqué, plus gros que le flagellum; 2e article globuleux; 3e un peu plus long que le 4e, à peine plus long que le scape; 4e trois fois aussi long que gros; les suivants graduellement amincis et raccourcis; 12e encore trois fois aussi long que gros, un peu plus court que le 13e; pubescence aussi longue que l'épaisseur des articles. Pronotum transversal, aussi long que le mésonotum, avec des stries transversales très fines et peu distinctes; seulement un vestige du sillon transversal situé après le milieu. Mésonotum et scutellum assez densément ponctués; sillons parapsidaux composés de gros points alignés; base du scutellum avec un large sillon transversal. Segment médian horizontal, faiblement marginé sur les côtés et en arrière, ses deux tiers antérieurs réticulés et avec une arête médiane, le tiers postérieur strié ou ridé transversalement et sans arête; partie posté-

rieure déclive striée transversalement; métapleures lisses et brillantes sauf les bords, qui sont rugueux; mésopleures grossièrement et densément ponctuées; propleures lisses et brillantes. Ailes jaunâtres, nervures et stigma jaunes; basale très oblique, presque aussi longue que la médiane, aboutissant près de l'extrémité de la sous-costale, qui est distante de la costale; stigma trois fois aussi long que large; radius très long, presque deux fois aussi long que la basale; cellule sous-médiane externe assez bien marquée, sauf la nervure distale, qui est faiblement indiquée. Tibias non spinuleux; crochets tarsaux avec une dent au milieu et une à l'extrême base. Abdomen plan; tergites 3-8 d'égale longueur. — Taille : 7,5 mill.

Parasierola integra, n. sp. — ♀. Noir; antennes testacées, moitié apicale brune; pattes sauf les hanches testacées, fémurs et écaillettes d'un brun noir; mandibules rousses. Tête subcirculaire, plus large que le thorax, finement chagrinée et mate, parsemée de points; yeux grands, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs situés contre le bord occipital; carène du clypeus prolongée jusque vis-à-vis du tiers des yeux. Articles antennaires 2 et 3 plus longs que gros, les suivants globuleux; antennes dépassant à peine la tête. Thorax brillant, à peine chagriné; pronotum un peu plus long que le mésonotum, qui est transversal et sans sillons. Scutellum à fossettes très obliques, très minces et très distantes l'une de l'autre. Segment médian mat et chagriné, sauf la partie médiane longitudinale qui est relevée en carène obtuse; partie déclive chagrinée et marginée. Nervures jaunes, prostigma plus petit que le stigma, tous deux noirs; la nervure qui relie le prostigma à l'aréole, aboutit à la nervure distale, c'est-à-dire au bord postérieur de l'aréole. Tergites à bord postérieur non découpé. — Taille : 2,5 mill.

Parasierola excisa, n. sp. — ♀. Ne diffère du précédent que par les caractères suivants : Antennes dépassant les écaillettes, à peine brunies aux derniers articles; tous les articles sont plus longs que gros, le 13e à peine plus long que le 12e. Nervures brunes; celle qui relie le prostigma à l'aréole, aboutit au milieu ou presque au milieu de l'aréole. Fémurs à peine plus sombres que le reste des pattes. Tergites 3-5 largement échancrés au bord postérieur; tarière proéminente. — Taille : 3 mill.

Holepyris coarctatus, n. sp. — ♂. Noir; mandibules d'un roux brun; antennes, écaillettes et pattes testacées, extrémité des antennes assombrie; partie renflée des fémurs brune. Tête plus large

que le thorax, arrondie en arrière, avec une ponctuation assez forte et assez dense, intervalles lisses et brillants; yeux glabres, allongés, distants du bord occipital de presque toute leur longueur; joues subnulles; clypeus caréné; mandibules minces à la base, très larges à l'extrémité, qui est tronquée et armée de 4-5 dents, dont la 1re est longue et aiguë; ocelles postérieurs deux fois aussi éloignés des yeux ou du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front, avec des poils aussi longs que la moitié de l'épaisseur des articles; scape arqué, pas plus gros que le flagellum, plus long que les articles 2 et 3 réunis; 2e article transversal et peu distinct; 3e presque trois fois aussi long que gros; 3-13 graduellement amincis; 4e plus court que le 3e; les médians deux fois aussi longs que gros; 13e encore presque trois fois aussi long que gros. Pronotum en trapèze, aussi long que le mésonotum, transversal, tous deux ponctués comme la tête; sans traces de sillons parapsidaux. Scutellum lisse, avec un sillon transversal à sa base. Segment médian pas plus long que large, arrondi sur les bords, faiblement marginé sur les bords et en arrière, avec 3 ou 5 grosses rides longitudinales au tiers antérieur, la ride médiane prolongée par des rugosités jusqu'au bord postérieur, surface lisse et brillante, comme la déclivité postérieure; pleures lisses, sauf des points le long du bord supérieur des métapleures, et la partie antérieure des mésopleures, qui est ponctuée, comme la partie supérieure des propleures. Ailes hyalines; nervures et stigma brun noir; sous-costale rapprochée du bord; stigma 3-4 fois aussi long que large; postmarginale d'un tiers plus courte que le radius, qui est double de la basale; celle-ci oblique, aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, double de la transversale, qui est aussi oblique que la basale et égale au tiers de sa longueur. Tibias non spinuleux. Abdomen d'un brun noir, déprimé, allongé, plus long que le thorax; segments 2 et 3 distinctement rétrécis, le 4e subitement plus large; 4-8 graduellement amincis, subégaux en longueur, sauf le 8e qui est court. — Taille : 6,5 mill.

Un exemplaire ne différait des précédents que par le 2e article antennaire obconique et aussi long que gros, et par l'abdomen moins allongé, non rétréci en avant, le 4e segment pas plus large que le 3e; c'est peut-être l'autre sexe des précédents.

Pseudisobrachium inchoatum, n. sp. — ♂. Noir, y compris les mandibules; palpes testacés; flagellum brun noir; tibias et tarses d'un brun clair. Tête plus large que le thorax, un peu plus longue que large, mate, chagrinée, avec une ponctuation assez dense et

assez grosse, à bords parallèles en arrière des yeux, qui sont allongés, longuement velus, à peine plus longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs 2-3 fois plus éloignés des yeux ou du bord occipital que l'un de l'autre; mandibules grandes, ridées, graduellement élargies de la base au sommet, qui est tronqué et armé de quatre dents rousses, dont la 1re est longue et aiguë. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front; scape pubescent comme le flagellum, 2-3 fois aussi long que gros; 2e article petit; les suivants gros, graduellement amincis, presque deux fois aussi longs que gros. Pronotum un peu plus court que le mésonotum, graduellemenl élargi en arrière; mésonotum un peu transversal; les sillons parapsidaux sont indiqués par deux vestiges situés dans la moitié antérieure; près des écaillettes se trouve une ligne enfoncée fine et percurrente; scutellum avec un large sillon transversal à sa base; pronotum, mésonotum et scutellum ponctués comme la tête, mais moins fortement. Segment médian plus long que large, sans arête, ridé irrégulièrement, non marginé en arrière, faiblement marginé sur les côtés; partie postérieure déclive finement striée en travers; métapleures striées en long; mésopleures grossièrement et densément ponctuées, sauf un espace convexe sous les écaillettes. Ailes brunâtres; stigmate petit, ovalaire, pas deux fois aussi long que large; sous-costale très éloignée du bord; radius presque triple de la basale, qui est très oblique et aboutit un peu avant l'extrémité de la sous-costale; transversale arquée; médiane dépassant un peu les cellules basales mais peu marquée. Tibias non spinuleux. Abdomen plan, lancéolé; segment anal avec deux petits appendices convergents. — Taille : 5 mill.

Pseudisobrachium brasiliense, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, palpes, deux premiers articles antennaires, écaillettes, hanches et pattes d'un jaune paille; flagellum brun. Tête subcarrée, plus large que le thorax, mate, chagrinée, avec une ponctuation assez dense et superficielle; yeux allongés, densément velus, distants du bord occipital de presque toute leur longueur; ocelles postérieurs deux fois plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre, trois fois plus éloignés des yeux que l'un de l'autre; joues nulles; clypeus caréné; mandibules plus longues que la moitié de la tête, élargies au bout qui est tronqué et quadridenté, la dent externe grande et aiguë. Palpes longs, de 5 et de 3 articles. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front; deux premiers articles glabres et brillants, les autres pubescents et mats; scape plus long que les articles 2 et 3 réunis; 2e article globuleux; 3-13 cylindriques, graduellement amincis et raccourcis, tous au moins deux

fois aussi longs que gros. Pronotum aussi long que le mésonotum, graduellement élargi en arrière, sans sillon transversal, tous deux mats, chagrinés et parsemés de points superficiels; sillons parapsidaux nuls. Scutellum lisse et brillant, avec un sillon transversal à sa base. Segment médian plus long que large, mat, chagriné avec une arête médiane percurrente, bord postérieur non marginé, les latéraux faiblement marginés; partie déclive mate et chagrinée; métapleures lisses et brillantes comme les propleures et la moitié postérieure des mésopleures, moitié antérieure des mésopleures ponctuée. Sous-costale distante de la costale; stigma à peine deux fois aussi long que gros; radius long, double de la basale qui est très oblique et aboutit un peu avant l'extrémité de la sous-costale; transversale très oblique, incurvée au bout; prolongement de la médiane au moins aussi long que la basale, les trois autres nervures de la sous-médiane externe indiquées par des vestiges. Fémurs peu grossis; tibias non spinuleux. Abdomen très déprimé, allongé; tergites 2-6 à peu près d'égale longueur. — Taille : 4 mill.

Dissomphalus brasiliensis, n. sp. — ♂. Noir; deux premiers articles antennaires, écaillettes, hanches et pattes d'un brun jaunâtre. Tête subcirculaire, plus large que le thorax, brillante, parsemée de petits points; yeux glabres, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs deux fois plus distants des yeux que l'un de l'autre, pas plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre; mandibules élargies au bout. Scape plus long que les articles 2 et 3 réunis; 3e article pas plus long que gros; articles 2 et 4-13 plus longs que gros; flagellum finement pubescent. Pronotum et mésonotum brillants, parsemés de petits points; pronotum plus long que le mésonotum, graduellement élargi en arrière, avec un sillon transversal avant le milieu; sillons parapsidaux percurrents et parallèles; scutellum lisse avec un sillon transversal à sa base. Segment médian pas plus long que large, rugueux, arrondi aux angles postérieurs, très faiblement marginé sur les côtés, sans arête; partie déclive chagrinée. Sous-costale distante de la costale; stigma trois fois aussi long que large; postmarginale d'un tiers plus courte que le radius, qui est presque triple de la basale; celle-ci à peine oblique, distante du stigma de presque toute sa longueur; transversale perpendiculaire; cellule sous-médiane externe peu marquée, sauf le prolongement de la nervure médiane, qui est presque double de la basale. Fémurs peu grossis; tibias inermes. Abdomen déprimé; tergite 2 avec un sillon médian et longitudinal; tergites 3 et 4 ayant de chaque côté, une profonde et grande impression ombiliquée au centre. — Taille : 2.5 mill.

Epyris paraensis, n. sp. — ♂. Noir; antennes sauf le scape, et écaillettes d'un roux brun; pattes d'un brun noir, tibias et tarses d'un brun roux. Tête brillante, lisse, un peu plus longue que large; clypeus caréné; joues subnulles; yeux glabres, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs rapprochés du bord occipital, éloignés des yeux; front non perpendiculaire en avant, mais bilobé au milieu du bord antérieur; mandibules assez longues, également étroites partout. Articles antennaires 2 et 3 pas plus longs que gros; 4-13 presque deux fois aussi longs que gros, graduellement amincis. Pronotum trapézoïdal, luisant, chagriné, parsemé de points superficiels, de moitié plus long que le mésonotum, qui est plus mince que la tête et transversal; sillons parapsidaux parallèles et percurrents. Fossettes du scutellum ovalaires, distantes de leur largeur; scutellum lisse et brillant. Segment médian carré, mat, chagriné, marginé sur les côtés et en arrière, avec trois arêtes n'atteignant pas le bord postérieur; partie déclive chagrinée, avec une arête médiane. Sous-costale adjacente à la costale; stigma trois fois aussi long que large; basale très oblique, aboutissant à la base du stigma; radius triple de la basale; transversale aussi oblique que la basale. Fémurs très grossis; tibias non spinuleux. Abdomen allongé, faiblement déprimé. — Taille : 2,5 mill.

Rhabdepyris microstoma, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, palpes, écaillettes, pattes, sauf les hanches, testacés, fémurs d'un brun sombre; antennes brunes, scape plus sombre. Tête un peu transversale, subquadrangulaire, à peine plus large que le thorax, lisse et brillante; yeux grands, glabres, trois fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs deux fois plus rapprochés du bord occipital que l'un de l'autre, deux fois plus éloignés des yeux que l'un de l'autre; clypeus caréné; mandibules petites, sublinéaires, tronquées à l'extrémité, qui est armée de 4 ou 5 denticules. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front; scape de moitié plus long que gros; 2e article petit, suivants un peu plus longs que gros. Pronotum à peine plus étroit en avant qu'en arrière, un peu plus long que le mésonotum, tous deux lisses. Sillons parapsidaux graduellement élargis en arrière, au tiers antérieur ils sont remplacés par une strie fine. Sillon basal du scutellum un peu arqué. Segment médian presque carré, marginé sur les côtés et en arrière, avec cinq arêtes dorsales et également distantes, dont les trois intermédiaires sont parallèles, les externes convergentes en arrière et s'unissant aux intermédiaires; surface lisse, un peu ridée entre les arêtes; angles postérieurs tronqués, inermes; partie postérieure déclive striée en travers, avec une arête médiane; méta-

pleures striées en long; mésopleures et propleures lisses. Ailes brunies; stigma trois fois aussi long que gros; postmarginale nulle; radius double de la basale, qui est à peine plus longue que la transversale, ces deux dernières également obliques, la basale aboutissant à l'extrémité de la sous-costale. Fémurs grossis comme chez *Bethylus*; tibias non spinuleux. Abdomen terminé en cône pointu, un peu plus long que le thorax. — Taille : 4 mill.

Rhabdepyris lobatifrons, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, palpes, antennes, écaillettes et pattes sauf les hanches, d'un roux jaune; fémurs postérieurs d'un brun noir. Tête à peine plus large que le thorax, un peu plus longue que large, à bords parallèles derrière les yeux, un peu amincie en avant, assez densément ponctuée, intervalles lisses et brillants; yeux glabres, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs distants du bord occipital de leur diamètre; mandibules petites, presque linéaires, tronquées à l'extrémité qui est armée de plusieurs dents très petites; joues presque nulles; front n'ayant pas, comme chez tous les Béthylides décrits ici, son bord antérieur en forme de déclivité transversale, mais prolongé en avant au milieu, ce prolongement échancré à son extrémité, et formant ainsi deux lobes. Antennes insérées sur le côté externe des lobes frontaux; scape glabre et brillant, articles 2-13 mats, avec une pubescence appliquée et très courte; 2e article transversal; les suivants graduellement amincis, un peu plus longs que gros, à peine séparés. Pronotum à peine élargi en arrière, où il est découpé en arc et non tronqué, comme tous les autres Béthylides décrits ici; surface avec des points pilifères. Mésonotum atteignant les deux tiers de la longueur du pronotum, lisse et brillant comme le scutellum; sillons parapsidaux parallèles, profonds, remplacés par une fine strie dans leur moitié antérieure. Sillon basal du scutellum un peu arqué aux deux bouts. Segment médian transversal, marginé latéralement et postérieurement, avec cinq arêtes percurrentes, parallèles et également distantes l'une de l'autre; de chaque côté se voit encore une arête bien marquée en avant, graduellement oblitérée en arrière; surface lisse et brillante; angles postérieurs tronqués, inermes; partie postérieure déclive très excavée, et non perpendiculaire comme chez tous les Béthylides décrits dans ce travail, finement striée en travers, avec une arête médiane; mésopleures lisses, sauf le bord antérieur qui est ponctué. Ailes jaunes, radius triple de la basale qui aboutit à l'extrémité de la sous-costale, et est aussi longue et aussi oblique que la transversale. Fémurs grossis comme chez *Bethylus*; tibias non spinu-

leux; crochets tarsaux ayant avant l'extrémité une dent plus large que la terminale. Abdomen terminé en cône pointu. — Taille : 5 mill.

Rhabdepyris brasiliensis, n. sp. — ♂. Noir; palpes, antennes, écaillettes, hanches et pattes jaunes; antennes graduellement assombries vers l'extrémité; mandibules rousses. Tête plus large que le thorax, subcarrée, un peu plus longue que large, avec une ponctuation assez dense et assez grosse, intervalles lisses; clypeus caréné; yeux glabres, allongés, distants du bord occipital des deux tiers de leur longueur; ocelles postérieurs un peu plus éloignés du bord que l'un de l'autre, deux fois plus loin des yeux que l'un de l'autre; mandibules grandes, graduellement élargies jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée et armée de 4 ou 5 dents, dont l'externe est plus grande et aiguë. Antennes insérées à la déclivité perpendiculaire du front; scape aminci basalement, trois fois aussi long que gros, arqué; 2e article à peine plus long que gros; 3-13 graduellement amincis, presque trois fois aussi longs que gros, avec une pubescence courte et dressée. Pronotum trapézoïdal, à peine plus court que le mésonotum, qui est un peu transversal, tous deux ponctués; sillons parapsidaux percurrents et parallèles. Scutellum plus faiblement ponctué, à sillon transversal à sa base. Segment médian pas plus long que large, marginé latéralement et postérieurement, avec une arête médiane ramifiée sur tout son parcours et d'autres courtes arêtes à sa base; lisse et brillant avant les angles postérieurs qui sont arrondis; partie postérieure déclive finement striée, avec quelques points vers le haut, sans arête; pleures lisses et brillantes. Ailes jaunâtres; sous-costale proche de la costale; stigma 3-4 fois aussi long que large; postmarginale d'un tiers plus courte que le radius; celui-ci 2 1/2 fois aussi long que la basale, qui est oblique et qui atteint presque l'extrémité de la sous-costale; transversale subperpendiculaire; cellule sous-médiane externe fermée et assez bien marquée. Tibias intermédiaires spinuleux. Abdomen assez fortement déprimé. — Taille : 7 mill.

Rhabdepyris paraensis, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, palpes, antennes, écaillettes, trochanters, extrémité des fémurs, tibias et tarses jaunes. Tête subarrondie, avec une ponctuation fine et peu dense, intervalles lisses et brillants; yeux glabres, touchant les mandibules, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; front retombant en avant perpendiculairement et en forme de ligne droite. Antennes grêles; scape aussi long que le 3e article; 2e à peine plus long que gros; 3e double du 2e; 3-13 au moins deux fois aussi longs que gros, les derniers un peu assombris. Pronotum graduelle-

ment élargi en arrière, aussi long que le mésonotum; tous deux, ainsi que le scutellum, sculptés comme la tête; sillons parapsidaux parallèles, minces, percurrents, les externes nuls en avant. Sillon basal du scutellum mince. Segment médian carré, marginé latéralement et postérieurement, avec une arête unique, ridé en travers, sauf un espace lisse en arrière, de chaque côté; angles postérieurs tronqués; propleures finement striées en long; mésopleures sauf le milieu, et métapleures grossièrement rugueuses. Ailes hyalines; stigma 2 1/2 fois aussi long que large; radius triple de la basale, qui est oblique et atteint l'extrémité de la sous-costale; transversale arquée, égale à la moitié de la basale; médiane prolongée au delà des cellules basales, ce prolongement faiblement marqué. Abdomen assez fortement déprimé. — Taille : 5,8 mill.

II. SCELIONIDES.

A. Écaillette réunie à la hanche antérieure par une arête unique.

Gen. **Sceliomorpha** Ashm.

La femelle de *Sceliomorpha* n'est pas encore connue avec certitude. Ashmead a établi le genre sur un insecte mâle, ayant les yeux velus. Il a décrit aussi une femelle ayant des antennes très courtes, avec une grosse massue, mais il a ajouté : « Je ne suis pas certain que cet insecte appartienne au même genre ». J'ai de même décrit une femelle que j'ai attribuée au genre *Sceliomorpha* (*S. flavipes* K.), mais cet insecte a les yeux glabres. Parmi les insectes recueillis au Brésil par M. Baker, se trouvaient aussi cinq nouvelles espèces de *Sceliomorpha*, représentées toutes par des spécimens mâles.

Toutes ont les yeux densément velus et le front sans impression; joues très courtes.

Les mâles connus jusqu'ici se distinguent comme il suit :

1. Articles du flagellum au minimum trois fois aussi longs que gros, brillants, à poils dressés ..... 2.
— Articles du flagellum au maximum deux fois aussi longs que gros, à pubescence appliquée ..... 4.
2. Noir; pattes, sauf les hanches, jaunes; antennes atteignant le milieu de l'abdomen, 5e article émarginé .... **S. longicornis** Ashm.
— Thorax roux, au moins en majeure partie; antennes dépassant de beaucoup le milieu de l'abdomen ..... 3.

3. Articles antennaires 4 et 5 avec une dent au côté interne; thorax plan sur le dessus; scutellum sans arête..... ..... 1. **S. deplanata**, n. sp.
— Article 4 seul denté; thorax convexe dessus; scutellum avec une arête médiane et longitudinale..... ..... 2. **S. carinata**, n. sp.
4. Thorax noir, sauf le segment médian et les métapleures; articles antennaires 4 et 5 avec une dent..... ..... 3. **S. quadridens**, n. sp.
— Thorax roux, au moins en majeure partie..... 5.
5. Articles antennaires 4 et 5 seulement un peu élargis; tête brillante, avec une ponctuation peu dense; thorax roux en entier..... ..... 4. **S. rufithorax**, n. sp.
— Article 4 avec une dent; tête mate, ponctuée en dé; thorax noir en partie..... 5. **S. Bakeri**, n. sp.

1. **Sceliomorpha deplanata**, n. sp. — ♂. Noir; thorax roux, sauf les écaillettes; deux premiers articles antennaires d'un brun noir; pattes d'un testacé-brunâtre, hanches et les gros fémurs postérieurs plus sombres; pilosité dressée et longue, surtout aux tibias postérieurs, comme chez tous les suivants. Tête transversale, aussi large que le thorax, ponctuée densément en arrière et en avant des ocelles, ponctuation plus éparse aux environs des ocelles; front sans impression; yeux ne touchant pas le bord occipital; joues très courtes; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, trois fois plus distants l'un de l'autre ou du bord occipital. Antennes grêles, brillantes, atteignant presque l'extrémité de l'abdomen; scape arqué, un peu plus long que les articles 2 et 3 réunis; 2e article globuleux; 3-12 à pilosité dressée, aussi longue que leur épaisseur; 3e article un peu plus long que le 4e, qui est trois fois aussi long que gros, comme les suivants; 4e et 5e avec une dent au tiers basal de leur côté interne. Dessus du thorax plan; prothorax tronqué en avant, où il retombe perpendiculairement; les deux bords postérieurs convergent en ligne droite, depuis les écaillettes jusqu'au milieu du pronotum, où ils se rencontrent en formant un angle; pronotum non visible d'en haut, sauf aux lobes latéraux, qui sont ponctués. Mésonotum transversal, triangulaire en avant; lobes latéraux peu densément ponctués; lobe médian avec des stries courtes et denses ou avec des points allongés. Scutellum semi-circulaire, ponctué. Métanotum très petit, avec des arêtes longitudinales. Segment médian découpé jusqu'au milieu en rectangle ou en trapèze, ses angles obtus ou arrondis. Propleures avec

une seule arête reliant la hanche antérieure à l'écaillette. Ailes enfumées, velues, ciliées, atteignant ou dépassant l'extrémité de l'abdomen; nervure costale nulle; sous-costale éloignée du bord, aboutissant, vers le milieu de l'aile, au bord inférieur d'un stigma gros, circulaire, d'un brun noir, qui touche le bord alaire; stigmatique arquée, noueuse au bout; des vestiges ou lignes brunâtres indiquent une postmarginale et une radiale très longues, s'arrêtant un peu avant la pointe alaire, une récurrente courte, qui continue la direction du radius, et une discoïdale presque percurrente. Fémurs postérieurs grossis plus fortement que chez les autres genres du même groupe; métatarse postérieur épaissi, aussi long que les quatre articles suivants réunis; 3e article deux fois aussi long que gros; 4e pas plus long que gros. Abdomen sublinéaire, un peu plus long que le reste du corps, fortement déprimé, graduellement et faiblement élargi depuis la base jusqu'au 4e tergite, puis à peine plus étroit en arrière; 1er tergite un peu plus long que large; 2-4 à peine transversaux; 5-7 fortement transversaux; tous avec des arêtes ou rides longitudinales et denses, intervalles rugueux; les tergites 2-5 ont, au tiers antérieur, des fossettes profondes entre les arêtes; bord postérieur des tergites lisse. — Taille : 3.5 mill.

2. **Sceliomorpha carinata**, n. sp. — ♂. Noir; front d'un bleu métallique depuis les ocelles jusqu'à la bouche; mandibules brunes; thorax roux, sauf les écaillettes; hanches et pattes testacées, sauf les patttes postérieures qui sont d'un brun noir, à l'exception de leurs hanches et de la base de leurs fémurs. Tête du précédent, sauf que les yeux touchent supérieurement le bord occipital, ponctuation moins dense sur le front que sur le vertex; ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, distants des yeux du double de leur diamètre, deux fois plus éloignés l'un de l'autre que des yeux. Antennes dépassant l'extrémité de l'abdomen, brillantes, à poils dressés, égalant leur épaisseur; 4e article seul muni d'une dent au tiers basal du côté interne; articles 3-12 graduellement plus longs, le 4e trois fois aussi long que gros, le 11e quatre fois. Thorax assez fortement convexe, conformé quant au reste, comme chez le précédent, sauf que le lobe médian du mésonotum est ponctué comme les latéraux, et que le scutellum est traversé par une forte arête longitudinale et médiane; segment médian non découpé, à peine déclive, avec des arêtes longitudinales. Ailes enfumées, postmarginale et discoïdale nulles, quant au reste semblables à celles du précédent. Métatarse postérieur non épaissi, égalant les quatre articles suivants réunis. Abdomen du précédent; mais les arêtes sont moins denses, les intervalles lisses, la partie médiane est

lisse dans la moitié postérieure des tergites, bord postérieur lisse, sauf aux deux derniers tergites qui l'ont ponctué; sur les sternites, les intervalles des arêtes sont ponctués. — Taille : 3,5 mill.

3. **Sceliomorpha quadridens**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules brunes; deux premiers articles antennaires, écaillettes, segment médian et métapleures, hanches et pattes d'un jaune rougeâtre; pilosité jaunâtre. Tête des précédents, brillante, à ponctuation peu dense et assez grosse; yeux touchant supérieurement le bord occipital; ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, éloignés des yeux de plus de leur diamètre, deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux; mandibules arquées, sublinéaires, l'extrémité divisée en deux lobes aigus. Antennes dépassant un peu le milieu de l'abdomen; scape égal aux quatre articles suivants réunis; 2e article globuleux; 3e et 4e presque deux fois aussi longs que gros, 4e et 5e avec une dent au milieu du côté interne, cette dent plus petite au 5e qu'au 4e; les suivants cylindriques, d'abord de moitié plus longs que gros, puis amincis et presque deux fois aussi longs que gros, 12e trois fois; tous mats, à pubescence appliquée et très courte. Thorax faiblement convexe dessus, conformé comme chez les précédents, avec une ponctuation assez grosse et peu dense; segment médian découpé en trapèze jusqu'au milieu, angles obtus ou arrondis. Ailes des précédents, mais à peine teintées; postmarginale nulle; anale percurrente et brunâtre; discoïdale moins bien marquée; radius visible par transparence. Fémurs postérieurs grossis comme chez les précédents; métatarse postérieur un peu grossi, pas ou à peine plus long que les quatre articles suivants réunis, 3e et 4e articles égaux, deux fois aussi longs que gros. Tergites 1-4 avec des arêtes denses, extrême bord lisse; 2-5 avec des fossettes entre les arêtes en avant; 5-7 densément et grossièrement ponctués, extrême bord antérieur strié; sternites sculptés à peu près comme les tergites. — Taille : 4 mill.

4. **Sceliomorpha rufithorax**, n. sp. — ♂. Noir; thorax roux: deux premiers articles antennaires d'un testacé brunâtre; hanches et pattes jaunes, pattes postérieures d'un roux brun. Article 3e des antennes deux fois aussi long que gros, 4e et 5e distinctement plus courts que le 3e, de moitié plus longs que gros, sans dent, mais un peu élargis au côté interne; 6-11 de moitié plus longs que gros, un peu amincis, 12e plus long que le 11e. Article 3e des tarses postérieurs deux fois aussi long que gros, 4e pas plus long que gros. Tergites 3-5 avec une partie médiane lisse dans les deux tiers postérieurs; 5-7 ayant les deux tiers postérieurs parcourus par des rides longitudinales,

entremêlées d'une fine ponctuation, sauf la partie médiane du 5e. Tout le reste semblable à *quadridens*. — Taille : 4 mill.

5. **Sceliomorpha Bakeri**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et 2e article antennaire d'un brun roux; thorax roux, partie perpendiculaire sur le devant du prothorax et lobes supérieurs du pronotum noirs ou d'un brun noir; écaillettes noires; hanches et pattes testacées. Tête mate, vertex luisant; ponctuation en dé; yeux touchant en haut le bord occipital; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, touchant le bord occipital, deux fois plus éloignés l'un de l'autre que des yeux. Antennes atteignant le milieu de l'abdomen, mates, à pubescence à peine visible; 3e article aminci basalement, de moitié plus long que le 4e; celui-ci presque deux fois aussi long que gros et armé d'une dent au milieu du côté interne; les suivants cylindriques, presque deux fois aussi longs que gros; 12e plus long que le 11e. Dessus du thorax convexe, à ponctuation forte et assez dense. Scutellum avec une arête peu marquée. Ailes brunâtres; marginale presque ponctiforme. Métatarse postérieur grossi, égal aux quatre articles suivants réunis. Abdomen des précédents; tergites 3-5 avec un large espace médian occupant les deux tiers postérieurs, qui est dépourvu d'arêtes et a un pointillé épars; 6-7 non striés, finement et densément pointillés; sternites striés-ponctués. — Taille : 4 mill.

Gen. **Scelio** Latr.

On ne connaissait jusqu'ici aucun représentant de ce genre pour le Brésil. Il est à remarquer que les sept espèces qui suivent, ont les ailes jaunes ou hyalines jusqu'au stigma, puis enfumées ou noirâtres jusqu'à l'extrémité. Yeux glabres, comme d'ordinaire.

1. Sillons parapsidaux percurrents ..... 2.
— Sillons parapsidaux nuls; tête et thorax parsemés de poils écailleux d'un jaune d'or ..... 8.
2. Corps noir; pattes et parfois antennes plus claires, au moins en partie ..... 3.
— Thorax ou abdomen roux au moins en partie ..... 6.
3. Ailes hyalines jusqu'au stigma; tête à points ne se touchant pas ..... 5. **S. brasiliensis**, n. sp.
— Ailes jaunes jusqu'au stigma; tête réticulée ou ponctuée en dé ..... 4.
4. Abdomen strié en entier sur le dessus, strié-ponctué sur le dessous ..... 3. **S. festiva** var. **lugens**, nov.

— Abdomen strié sur le dessus, 3e tergite ponctué-réticulé ou strié-ponctué, partie médiane du 3e et du 4e tergite parfois presque lisses..... 5.

5. Article 5e des antennes du mâle un peu plus gros que les cinq suivants; 3e tergite ponctué-réticulé; femelle à 1er segment abdominal roux..... 2. **S. flavocincta**, n. sp.

— Article 5e des antennes du mâle moins gros que les cinq suivants; 3e tergite strié-ponctué, partie médiane du 3e et 4e presque lisse; abdomen de la femelle noir en entier. ..... 4. **S. paraensis**, n. sp.

6. Abdomen noir en entier..... 3. **S. festiva**, n. sp.

— Abdomen roux ou jaune en partie..... 7.

7. Thorax noir sauf le segment médian; abdomen noir, sauf le premier segment..... 2. **S. flavocincta**, n. sp

— Thorax et abdomen roux, milieu du 2e tergite et trois derniers segments noirs..... 1. **S. splendida**, n. sp.

8. Tête et thorax ponctués en dé; trois premiers segments abdominaux d'un jaune orangé... 6. **S. auronitens**, n. sp.

— Tête sans ponctuation; thorax à ponctuation éparse; abdomen noir en entier..... 7. **S. aurosparsus**, n. sp.

1. **Scelio splendida**, n. sp. — ♀. Roux; tête, une tache des mésopleures sous les écaillettes, 2e tergite sauf les côtés, les trois derniers segments abdominaux et la massue antennaire noirs; segment médian d'un jaune citrin; cinq premiers articles antennaires, écaillettes, hanches et pattes d'un jaune clair; 6e article antennaire brun. Corps gros et trapu; tête avec une ponctuation grosse et formant réticulation; joues très grossièrement striées en éventail; impression frontale lisse, brillante, atteignant le milieu des yeux, dont elle est distante de la moitié de sa largeur; ocelles postérieurs distants des yeux d'un peu plus de leur diamètre, 3-4 fois plus éloignés l'un de l'autre, plus rapprochés du bord occipital que l'un de l'autre. Scape subcylindrique, plus long que les cinq articles suivants réunis; 2e et 3e articles un peu plus longs que gros; 4-6 très transversaux, graduellement grossis; articles de la massue trois fois aussi gros que longs, sauf le dernier. Thorax convexe; mésonotum ridé longitudinalement, grossièrement ponctué entre les rides; sillons parapsidaux subparallèles et percurrents; côtés du pronotum et scutellum réticulés; métanotum proéminent en tubercule; segment médian échancré au milieu. Une seule arête unit l'écaillette à la hanche antérieure. Ailes atteignant l'extrémité de l'abdomen, jaunes jusqu'au stigma, puis noires jusqu'à l'extrémité;

nervures et stigma d'un jaune clair, ce dernier circulaire comme chez tous les suivants; avec vestiges d'un long radius et d'une discoïdale; ailes inférieures jaunes, sauf le tiers distal qui est noirâtre. Pattes subglabres comme tout le corps, avec une pubescence très fine et à peine visible; métatarse postérieur égal aux trois articles suivants réunis; fémurs non grossis. Abdomen très plan: tergites 1-5 deux fois aussi larges que longs; 6e triangulaire, aussi long que large; 1 et 2 densément striés; 3e et 4e réticulés; 5e strié en long et ponctué entre les stries; 6e ponctué; sternites striés-ponctués. — Taille : 6 mill.

2. **Scelio flavocincta**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; hanches et pattes d'un jaune rouge; chez la femelle, les antennes sauf les six articles de la massue, le segment médian et le premier segment abdominal sont d'un jaune rouge; chez le mâle, le scape est roux, le reste des antennes brun. Tête et thorax sculptés comme chez le précédent. Articles 3 et 4 des antennes du mâle transversaux; 5e grossi, à peine plus gros que les cinq suivants; 5-9 deux fois aussi gros que longs. Ailes jaunâtres jusqu'au stigma, fortement enfumées depuis le stigma jusqu'à l'extrémité; stigma d'un brun noir; la partie enfumée s'avance triangulairement vers la base de l'aile, où elle est limitée par la sous-costale et les vestiges de la basale et de l'anale. Métatarse postérieur égalant les trois articles suivants réunis. Tergites striés; 3e tergite densément ponctué-réticulé. — Taille : 4 mill.

3. **Scelio festiva**, n. sp. — ♀. Noir; thorax roux; deux premiers articles antennaires d'un testacé brunâtre, hanches et pattes jaunes. Tête, thorax et antennes comme chez *splendida*, sauf que le mésonotum est grossièrement ponctué en dé, avec quelques rides longitudinales; scutellum ponctué en dé. Ailes jaunes jusqu'au stigma, puis enfumées. Abdomen strié en entier sur le dessus, strié-ponctué sur le dessous. — Taille : 4 mill. — Pour le reste, semblable à *splendida*.

var. **lugens**, nov. — ♀. Thorax noir en entier, antennes sauf la massue, rousses; pattes d'un testacé brunâtre; hanches antérieures brunes. — Taille : 4 mill.

4. **Scelio paraensis**, n. sp. — ♀ ♂. Noir, y compris les mandibules; antennes brunes; dessous du scape, les trois articles suivants, et les pattes testacés ou brunâtres; hanches d'un brun noir; fémurs postérieurs et parfois encore les intermédiaires brunis. Tête grossièrement ponctuée en dé; joues striées en éventail; impression frontale comme chez les précédents. Thorax grossièrement ponctué en dé; mésonotum en outre avec des rides longitudinales; prothorax à angle

droit aux épaules; sillons parapsidaux percurrents. Métanotum avec un tubercule. Pleures striées ou ridées en long. Ailes atteignant l'extrémité de l'abdomen, jaunâtres jusqu'au stigma, puis fortement enfumées. Abdomen de la femelle de six segments, tous transversaux et densément striés; le 3e tergite strié-ponctué, la partie longitudinale médiane des tergites 3 et 4 presque lisse. Chez le mâle, le 2e article antennaire est d'un brun plus clair; 3e article aussi long que gros. 4e et 5e transversaux; 6-10 plus gros, deux fois aussi gros que longs, sauf le 10e qui est ovoïdal. — Taille : 4 mill. (7 exemplaires).

5. **Scelio brasiliensis**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, base du scape et pattes testacés; 2e article antennaire brun; hanches d'un brun noir; fémurs postérieurs brunâtres. Tête pas plus large que le thorax, avec une ponctuation grosse et dense, mais ne se touchant pas, intervalles mats et chagrinés; des stries en éventail partent de la bouche et occupent tout le bas du front, jusqu'au sommet de l'impression frontale, qui est lisse, brillante, distante des yeux de plus de sa largeur et s'arrête vis-à-vis du milieu des yeux; joues sans sillon, à ponctuation plus faible. Article 3e des antennes aussi long que gros; 4-9 deux fois aussi gros que longs, serrés, d'égale grosseur, sauf le 4e, qui est un peu plus étroit; 10e en ovoïde court. Mésonotum et scutellum ponctués comme la tête; sillons parapsidaux larges, ridés en travers, convergents en arrière; épaules à angle droit; pleures ridées en long. Ailes atteignant l'extrémité de l'abdomen, hyalines jusqu'au stigma, enfumées depuis le stigma jusqu'à l'extrémité; nervures et stigma hyalins, visibles seulement par transparence; ailes inférieures hyalines. Métatarse postérieur égal aux trois articles suivants réunis. Tergites tous transversaux, le 6e et le 7e au moins deux fois aussi larges que longs; le premier coriacé et mat; 2e chagriné et mat; bord antérieur très enfoncé, lisse, brillant et faiblement strié; 3e luisant, plus finement chagriné; les suivants luisants et à peine chagrinés; partie médiane et longitudinale et bord postérieur des tergites 3 à 5 lisses et brillants; sternites luisants, à peine chagrinés. — Taille : 3 mill. (3 exemplaires).

6. **Scelio aurouitens**, n. sp. — ♀. D'un noir mat; deux premiers articles antennaires, hanches et pattes d'un jaune pâle; trois premiers segments abdominaux d'un jaune orangé; tête et thorax parsemés de minimes poils qui sont presque en écailles et d'un jaune d'or brillant. Tête et thorax ponctués en dé; joues en éventail; yeux glabres, comme d'ordinaire; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, deux fois plus éloignés l'un de l'autre ou du bord occipital; impression frontale atteignant le milieu des yeux, dont elle n'est

distante que du tiers de sa largeur. Antennes des précédents. Sillons parapsidaux nuls. Métanotum avec un tubercule. Pleures ridées en long. Ailes atteignant la base du 5e tergite, jaunâtres jusqu'au stigma, puis fortement enfumées jusqu'à l'extrémité; stigma subcirculaire, petit, sombre. Métatarse postérieur à peine égal aux trois articles suivants réunis. Abdomen de moitié plus long que le reste du corps, finement strié, pointu; 4 premiers tergites transversaux, le 4e à peine, 5e un peu plus long que large, graduellement aminci; 6e triangulaire, un peu plus long que large. — Taille : 3.5 mill.

7. **Scelio aurosparsa**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, sauf les deux dents, base du scape, 2e article antennaire, et pattes sauf les hanches, roux. Tête, mésonotum et scutellum avec des poils courts, appliqués, presque écailleux, et d'un jaune d'or; tempes avec une pubescence blanchâtre. Tête plus large que le thorax, non ponctuée, à peine chagrinée, faiblement luisante; des stries en éventail partent de la bouche et occupent tout le bas du front, jusqu'à l'extrémité de l'impression frontale, qui est lisse, brillante, distante du bord oculaire de plus de sa largeur et s'arrête vis-à-vis du milieu des yeux; joues égales à la moitié des yeux, non striées. Articles 2e et 3e des antennes obconiques et de moitié plus longs que gros. Mésonotum et scutellum à ponctuation grosse mais ne se touchant pas; sillons parapsidaux nuls. Ailes hyalines jusqu'au stigma, enfumées de là jusqu'à l'extrémité; nervures et stigma hyalins et visibles seulement par transparence. Métatarse postérieur presque aussi long que les trois articles suivants réunis. Tergites tous transversaux; le 1er mat, ridé en long; les suivants luisants, très finement ridés en long, sauf leur bord postérieur qui est lisse et brillant; base du 2e très enfoncée, brillante et lisse. Taille : 3 millimètres.

Gen. **Hoplotelcia** Ashm.

Ce genre a été établi sur un insecte des États-Unis; ses représentants sont connus pour l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale, mais on ne les connaissait pas encore pour l'Amérique du Sud.

1. Thorax noir en entier ..... 2.
   Thorax roux au moins en majeure partie ..... 7.
2. Tergites 1-3 finement ponctués, 4-6 lisses, base des deux premiers crénelée (Manila) .. .. **H. pacifica** Ashm.
   — Tergites, 1, 2 et parfois 3 striés, les autres chagrinés .... 3.
3. Joues striées en éventail; tête et thorax avec une ponc-

tuation dense mais superficielle; article 3e des antennes du mâle de moitié plus long que gros, 4-12 pas plus longs que gros (Europe)..... **H. Graeffei** Kieff.

— Joues ridées-réticulées ou ponctuées comme le reste de la tête, mésonotum chagriné..... 4.

4. Marginale ponctiforme; article 3e des antennes du mâle d'un tiers plus long que gros, 5-12 pas plus longs que gros (Europe)..... **H. europaea** Kieff.

— Marginale 3-4 fois aussi longue que large, égalant la moitié de la stigmatique..... 5.

5. Articles antennaires 3-11 du mâle à peine plus longs que gros..... 6.

— Articles antennaires 3 et 6-12 du mâle trois fois aussi longs que gros (États-Unis)..... **H. noveboracensis** Br.

6. Mandibules noires; antennes de la femelle noires, sauf le scape (États-Unis et Amérique Centrale). **H. floridana** Ashm.

Mandibules d'un roux sombre; antennes de la femelle jaunes, sauf la massue (Amérique Centrale)..... **H. rugosiceps** Kieff.

7. Thorax roux en entier; tête avec des rides grossières, parfois avec de gros points entre les rides..... 8.

— Thorax noir en partie; tête ponctuée, sans rides, parfois avec des arêtes transversales sur le front..... 9.

8. Métanotum avec deux dents (Amérique Centrale)..... **H. mandibularis** Kieff.

— Métanotum avec un tubercule (Brésil). 4. **H. tuberculata**, n. sp.

9. Thorax roux, sauf le milieu du mésoternum; métanotum avec un tubercule bilobé, mésonotum avec des points épars et superficiels (Amérique centrale)..... **H. erythrothorax** Kieff.

Thorax noir ailleurs qu'au mésosternum; métanotum bidenté ou à tubercule..... 10.

10. Métanotum avec un tubercule..... 11.

— Métanotum avec deux dents..... 15.

11. Scutellum ponctué en dé; mésonotum lisse, sauf quelques rides transversales et superficielles, déprimé entre les trois arêtes; ou bien scutellum réticulé, mésonotum ridé..... 12.

— Scutellum grossièrement et irrégulièrement ridé, non ponctué; mésonotum distinctement ridé en travers (Brésil).. **H. rugosa**, n. sp.

12. Scutellum réticulé, mésonotum ridé (Rio Janeiro)..... ..... **H. rufidorsum** Kieff.
— Scutellum ponctué en dé, mésonotum non distinctement ridé ..... 13.
13. Métatarse postérieur aussi long que les quatre articles suivants réunis; appendices anaux à peine visibles (Brésil). ..... 1. **H. depressa**, n. sp.
— Métatarse postérieur à peine aussi long que les trois articles suivants réunis; appendices anaux plus longs que le dernier tergite..... 14.
14. Tergite 3e à stries divergentes de la ligne médiane; tergites 3-7 luisants (Brésil)..... 3. **H. brevitarsis**, n. sp.
— Tergite 3e à rides parallèles et ramifiées; 3-7 mats (Brésil). ..... 3. **H. brevitarsis** var. **ramosa**, nov.
15. Métanotum et segment médian noirs, reste roux; front sans arête (Amérique Centrale)..... **H. similis** Kieff.
— Mésosternum et segment médian noirs, reste roux; front à arêtes transversales et courtes (Amérique Centrale).. ..... **H. Bakeri** Kieff.

1. **Hoploteleia depressa**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules brunes en partie; antennes sauf les sept derniers articles, hanches et pattes testacées; thorax roux, sauf le tubercule du métanotum, le mésosternum et les métapleures, qui sont noirs. Tête transversale, mate, tronquée au bord occipital et un peu marginée, avec des rides grossières entremêlées de gros points, sauf l'impression frontale qui est lisse, brillante, profonde, à bords tranchants, atteignant en longueur le bord supérieur des yeux, et en largeur, presque le bord interne des yeux; ceux-ci glabres, distants de l'occiput; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, deux fois plus éloignés l'un de l'autre et deux à trois fois plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre; tempes très élargies par en bas; joues égales à la moitié de la longueur des yeux, avec une arête ou un sillon oblique. Scape égal aux six articles suivants réunis, aminci aux deux bouts; articles 2e et 4-6 un peu plus longs que gros; 3e deux fois aussi long que gros; 6e un peu transversal et plus gros; 7-12 formant une massue, à articles transversaux sauf le 12e. Pronotum non visible d'en haut, sauf aux côtés, découpé en angle arrondi postérieurement. Mésonotum un peu transversal, triangulaire en avant, luisant, presque lisse, sauf quelques rides transversales et superficielles; sillons parapsidaux ponctués en arrière; trois arêtes longitudinales, dont les externes forment le bord des sil-

lons parapsidaux; espaces entre ces trois arêtes déprimés. Scutellum transversal, presque semi-circulaire, grossièrement ponctué en dé. Métanotum avec un gros tubercule. Segment médian avec trois profondes fossettes, séparées par des arêtes, les externes transversales, l'interne subarrondie. Ailes atteignant l'extrémité de l'abdomen, faiblement jaunâtres, pubescentes, non ciliées; sous-costale ciliée, éloignée du bord, qui est sans nervure; marginale 2-3 fois aussi longue que large, égale à la moitié de la stigmatique, qui est oblique, longue, noueuse, au bout; postmarginale triple de la stigmatique; un long radius, une basale très oblique et aboutissant à la base de la marginale, et une récurrente parallèle à la basale sont visibles par transparence. Métatarse postérieur égalant presque les quatre articles suivants réunis, 4e encore deux fois aussi long que gros. Abdomen aussi long que le reste du corps, faiblement aminci aux deux bouts, de six segments transversaux; tergites 1 et 2 d'égale longueur; 3e égalant presque le 1er et le 2e réunis, à peine transversal; 4e égal au 2e; 5e et 6e graduellement raccourcis; 1 et 2 avec de grosses arêtes qui forment des fossettes au bord antérieur, intervalles lisses et brillants; 3e avec de fines rides longitudinales et ramifiées, intervalles mats; 4-6 avec des gros points larges mais superficiels, intervalles chagrinés et mats; segment anal avec deux appendices à peine visibles; sternites 1-3 ridés-ponctués, 4-6 ponctués comme les tergites. — Taille : 4,5 mill.

2. **Hoplotelcia rugosa**, n. sp. — ♀. Noir; scape, écaillettes, prothorax, mésonotum et scutellum roux; pattes testacées sauf les hanches. Mésonotum distinctement ridé en travers; scutellum non ponctué, mais ridé grossièrement et irrégulièrement. Appendices anaux plus apparents, plus longs que larges. — Taille : 4,5 mill. Pour tout le reste, semblable au précédent.

3. **Hoplotelcia brevitarsis**, n. sp. — ♀. Noir; antennes testacées, sauf la massue; écaillettes, prothorax, mésonotum et scutellum roux; pattes testacées, sauf les hanches. Tête, mésonotum et scutellum comme chez *H. depressa*; tempes avec des poils blancs, courts et épars; impression frontale finement striée en travers. Sillons parapsidaux élargis en arrière. Métatarse postérieur égalant à peine les trois articles suivants réunis, 4e deux fois aussi long que gros. Abdomen comme chez *H. depressa*, mais les tergites 2 et 3 finement ridés en long dans les intervalles, le 3e plutôt strié que ridé, ces stries non parallèles comme chez les deux précédents, mais divergentes de la ligne médiane d'arrière en avant. Abdomen à poils blancs sur les bords. Pour le reste, semblable aux précédents. — Taille : 3,8 mill.

var. **ramosa**, nov. ♂ ♀. — Noir; antennes du mâle testacées sauf les sept derniers articles qui sont d'un brun noir; ou encore antennes brunes, articles 1 et 2 testacés; pattes d'un jaune sale, sauf les hanches qui sont noires; prothorax, sauf le prosternum, mésonotum, haut des mésopleures et scutellum roux; couleur de la femelle comme chez le type. Scape du mâle égalant les 4 articles suivants réunis; articles 2-4 comme chez la femelle; 5e à peine plus long et à peine plus gros que le 6e, découpé à sa base, avec une petite dent au milieu; 7-11 pas plus longs que gros, cylindriques, 12e de moitié plus long que le 11e. Impression frontale lisse, non striée. Ailes atteignant l'extrémité de l'abdomen chez le mâle. Métatarse postérieur comme chez la ♀ typique. Abdomen de la femelle avec le 3e tergite finement ridé en long, ces rides parallèles et ramifiées transversalement ou obliquement; quatre derniers tergites non luisants comme chez le type et les espèces précédentes, mais mats comme chez l'espèce suivante. Abdomen du mâle composé de sept tergites; trois premiers tergites comme chez la femelle; 4-7 finement ponctués; les deux appendices anaux sortent de l'extrémité du 6e tergite ou de la base du 7e. — Taille : 4 mill.

4. **Hoploteleia tuberculata**, n. sp. — ♀. Noir; antennes et pattes d'un testacé brunâtre; 3e article et massue noirs, hanches d'un brun noir; thorax roux en entier. Tête comme chez *H. depressa*; impression frontale striée en travers; tempes avec des poils blancs épars. Mésonotum à peine convexe, non déprimé entre les arêtes comme les précédents, luisant, presque lisse, avec de gros points épars et superficiels; scutellum grossièrement ponctué en dé. Nervures très pâles. Métatarse postérieur égal aux trois articles suivants réunis. Tergites 1 et 2 comme chez *H. depressa*; les quatre suivants mats; le 3e très finement ridé en long, intervalles chagrinés ou ponctués densément et très finement; 4-6 avec une ponctuation éparse et fine; bord postérieur du 5e ayant de chaque côté un appendice en forme de spinule, qui dépasse l'extrémité du 6e tergite. — Taille : 3 mill.

B. Deux arêtes arquées réunissent l'écaillette à la hanche antérieure en limitant un espace ellipsoïdal, l'arête postérieure sépare les propleures des mésopleures.

Gen. **Acanthoteleia**, n. gen.

Ce genre est voisin de *Hoploteleia*, dont il diffère par les yeux pubescents, le métanotum armé d'une épine et les propleures qui ont deux arêtes reliant l'écaillette à la hanche antérieure en limitant un espace ellipsoïdal.

Acanthoteleia nigriclavis, n. sp — ♀. Noir; mandibules, antennes sauf la massue, prothorax et mésonotum roux; hanches et pattes jaunes. Tête transversale, fortement découpée en arc postérieurement, finement et densément ponctuée; tempes faiblement rétrécies supérieurement, ridées, avec trois arêtes longitudinales; yeux densément pubescents, trois fois aussi longs que les joues, qui sont striées; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre; impression frontale profonde, divisée par une arête médiane et longitudinale, atteignant le milieu des yeux, dont elle est distante du quart de sa largeur. Scape un peu aminci aux deux bouts; articles 2 et 3 presque deux fois aussi longs que gros; 4e un peu plus long que gros; 5e pas plus long que gros; 6e transversal; 7-12 formant une grosse massue cylindrique, serrés et très transversaux, sauf le 12e. Mésonotum avec trois sillons percurrents, finement et densément ponctué, transversal, retombant en avant perpendiculairement sur le pronotum, qui est largement découpé à cet endroit et n'atteint pas la hauteur du mésonotum. Scutellum transversal, arrondi en arrière, ponctué comme le mésonotum, avec des fossettes alignées le long de son bord postérieur. Métanotum n'atteignant pas la moitié de la longueur du scutellum, traversé par de petites arêtes et prolongé en une épine dirigée en arrière et traversée par une arête. Segment médian court, découpé en angle jusqu'à sa base. Ailes un peu assombries, atteignant l'extrémité de l'abdomen; basale nulle, marginale presque ponctiforme, deux fois aussi longue que large; stigmatique très oblique, longue, noueuse au bout, un peu plus courte que la postmarginale. Abdomen un peu plus long que le reste du corps, en ellipse allongée, très déprimé, strié dessus et dessous; tergites 1, 2 et 4 transversaux et d'égale longueur; 3e le plus grand, aussi long que large; 5e et 6e graduellement raccourcis. — Taille : 3 mill.

Gen. **Chromoteleia** Ashm.

Aucun représentant de ce genre n'était connu pour le Brésil.

Les sept espèces se distinguent de la façon suivante :

1. Tête et thorax bleus et ponctués; abdomen d'un jaune d'ocre..... **C. semicyanea** Ashm.
— Tête et abdomen noirs; thorax roux au moins en majeure partie..... 2.
2. Mésonotum ayant entre les sillons parapsidaux, une arête ou un sillon médian et longitudinal (Sous-genre **Oxy-**

scelio Kieff.) ..... 3.
— Mésonotum n'ayant que les deux sillons parapsidaux ..... 6.
3. Postmarginale nulle ..... 4.
— Postmarginale plus longue que la stigmatique ..... 5.
4. Marginale nulle, stigmatique sortant de la sous-costale; hanches noires (Java) ..... C. (O.) **rugosa** Kieff.
— Marginale carrée, émettant la stigmatique; hanches jaunes (Java) ..... C. (O.) **foveata** Kieff.
5. Mésonotum ponctué en dé ..... 1. C. (O.) **connectens**, n. sp.
— Mésonotum strié longitudinalement et grossièrement ponctué (Surinam) ..... C. (O.) **trisulcata** Kieff.
6. Thorax roux en entier, coriacé sur le dessus ..... C. **rufithorax** Kieff.
— Au moins les pleures noires en partie; dessus du thorax densément ponctué ..... 7.
7. Métatarse postérieur presque deux fois aussi long que les quatre articles suivants réunis; mésopleures rousses... ..... 2. C. **longitarsis**, n. sp.
— Métatarse postérieur au maximum d'un tiers plus long que les quatre articles suivants réunis; mésopleures noires. 8.
8. Mésosternum noir; articles antennaires 4 et 5 pas plus longs que gros; massue de 6 articles ..... 4. C. **fuscicornis**, n. sp.
— Mésosternum roux; article 4e des antennes deux fois aussi long que gros, le 5e de moitié plus long que gros; massue de 5 articles ..... 3. C. **brevitarsis**, n. sp.

1. **Chromoteleia (Oxyscelio) connectens**, n. sp. — ♀. Noir; thorax roux sauf le mésosternum, le métasternum, les métapleures et une partie des mésopleures qui sont noirs; 2e et 3e tergites avec une tache d'un roux brun en avant; scape, hanches et pattes jaunes; articles antennaires 2-7 brunâtres. Tête transversale, subrectangulaire, presque deux fois aussi large que longue, grossièrement ridée en travers; sur le vertex, ces rides forment réticulation et sont plus grosses que sur le front; ocelles situés contre les yeux qui sont glabres; tempes très amincies supérieurement, ridées en long et ponctuées. Scape égal aux articles 2 et 3 réunis; 2e article un peu plus long que gros; 4e plus court que le 3e, deux fois aussi long que gros, un peu plus long que le 5e; 6e pas plus long que gros; 7e un peu transversal; 8-12 formant une massue subcylindrique, à articles bien séparés et transversaux, sauf le 12e. Mésonotum ponctué en dé, avec

une arête médiane et percurrente entre les deux sillons parapsidaux; scutellum transversal, lisse au milieu, grossièrement ponctué au bord antérieur et au bord postérieur; métanotum presque semi-circulaire, horizontal, à peu près aussi long que le scutellum, et prolongé au-dessus du segment médian. Propleures réticulées, avec un espace ellipsoïdal et marginé; mésopleures ridées en long; métapleures ridées-ponctuées. Ailes obscurcies, légèrement, jaunâtres à la base, atteignant le milieu du 4e tergite; marginale ponctiforme; stigmatique oblique, aussi longue que la basale; postmarginale plus longue que la stigmatique; radius très long, bien marqué, atteignant le bord près de l'extrémité; discoïdale percurrente; médiane bien marquée. Article 1er des tarses postérieurs aussi mince que le 5e. Abdomen un peu plus de deux fois aussi long que le reste du corps, graduellement en pointe; tergites striés en long, intervalles ridés en travers; tergites 1-5 de moitié plus longs que larges, le 1er un peu plus court que le 2e; 5e et 6e formant un cône pointu; 6e un peu plus court que le 5e, presque deux fois aussi long que large. — Taille : 6,5 mill.

2. **Chromoteleia longitarsis**, n. sp. — ♂. Noir; thorax roux, sauf le métanotum qui est brun, la troncature du prothorax et les métapleures qui sont noires; mandibules testacé brunâtre; quatre premiers articles antennaires, hanches et pattes d'un jaune clair, reste des antennes noir; tarses bruns. Tête transversale, à peine plus large que le thorax, mate, grossièrement ponctuée en dé, avec une arête allant d'entre les antennes jusque vers le milieu des yeux; front avec quelques rides transversales et peu distinctes au-dessus des antennes; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, deux fois plus éloignés l'un de l'autre, deux fois plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre; yeux glabres, comme chez les suivants, plus de quatre fois aussi longs que les joues, qui sont très courtes et traversées par un sillon. Scape arqué, un peu plus long que les articles 2 et 3 réunis; 2e article pas plus long que gros; 3e un peu plus long que le 4e, qui est au moins deux fois aussi long que gros; 5e presque deux fois; 6-12 un peu plus gros, ellipsoïdaux, un peu plus longs que gros. Pronotum non visible d'en haut, sauf sur les côtés, découpé en arc postérieurement. Mésonotum ponctué en dé, ou réticulé, avec trois fortes rides longitudinales dans la moitié antérieure, entre les sillons parapsidaux. Scutellum transversal, brillant, finement ponctué. Métanotum horizontal, presque semi-circulaire, un peu plus long que large, mat, rugueux, avec une arête médiane longitudinale. Propleures brillantes et lisses, avec un espace ellipsoïdal mat et chagriné; mésopleures et métapleures

rugueuses en partie. Ailes enfumées, atteignant l'extrémité du 4e tergite; marginale ponctiforme; stigmatique très oblique, longue, noueuse au bout, plus courte que la postmarginale; radius très long, atteignant le bord, où il est plus rapproché de l'extrémité alaire que la discoïdale; récurrente égale à la stigmatique; basale égale à la moitié de sa distance de la marginale; médiane et anale assez bien marquées. Métatarse postérieur presque deux fois aussi long que les quatre articles suivants réunis; articles 3 et 4 pas plus longs que gros. Abdomen de moitié plus long que le reste du corps, densément ridé longitudinalement et plus faiblement transversalement; 2e, 3e et 4e tergites avec une arête de chaque côté et une au milieu; 1er et 4e à peine plus longs que larges; 2e et 3e presque deux fois aussi longs que larges; 5e et 6e à peine transversaux; 7e très court; sternites 1-3 striés en long; les autres réticulés. — Taille : 6,5 mill.

3. **Chromoteleia brevitarsis**, n. sp. — ♀. Noir, y compris les mandibules; thorax roux, sauf la troncature du prothorax, les mésopleures et les métapleures qui sont noires, et le métanotum qui est brun; deux premiers articles antennaires, hanches et pattes d'un jaune clair; articles 3-6 d'un testacé brunâtre. Tête du précédent, mais arête frontale peu marquée; front grossièrement ridé en travers depuis le milieu des yeux jusqu'aux antennes. Article 2e des antennes égal au 5e, d'un tiers plus long que gros : 3e presque double du 2e; 4e à peine deux fois aussi long que gros; 5e de moitié; 6e pas plus long que gros; 7e transversal et un peu grossi; 8-12 formant une grosse massue d'articles serrés et un peu transversaux, sauf le 12e, qui est ovoïdal. Thorax sculpté comme chez le précédent; rides longitudinales du mésonotum moins marquées; scutellum rugueux-ponctué; métanotum un peu tronqué en arrière, rugueux, avec une arête médiane. Ailes enfumées, atteignant l'extrémité du 4e tergite; nervures noires, la basale jaune, oblique, égalant les deux tiers de sa distance de la marginale, qui est ponctiforme; postmarginale double de la stigmatique, qui est longue et très oblique; radius très long, atteignant le bord, où il est un peu plus distant de l'extrémité alaire que la discoïdale. Métatarse postérieur à peine plus long que les quatre articles suivants réunis, 3e article deux fois aussi long que gros. Abdomen au moins de moitié plus long que le reste du corps; tergites tous allongés, sauf le 7e, qui est petit et un peu transversal; 2-4 les plus longs et plus larges, pas deux fois aussi longs que larges; tous ridés fortement en long et plus faiblement en travers; les quatre premiers avec une arête latérale; sternites sculptés comme les tergites. — Taille : 6 mill.

4. **Chromoteleia fuscicornis**, n. sp. — ♀ Noir; thorax roux, mésosternum, mésopleures, métapleures et troncature du prothorax noirs, métanotum brun; scape et pattes d'un testacé brunâtre, articles 2-7 d'un brun noir, 8-12 noirs; base des hanches et milieu des fémurs bruns. Article 3e des antennes deux fois aussi long que gros; 4e et 5e pas plus longs que gros; 6e un peu transversal et faiblement grossi; 7-12 formant une massue, dont les articles sont également gros et transversaux, sauf le dernier. Tête, thorax et abdomen comme chez le précédent, sauf que l'arête frontale est bien marquée. Ailes faiblement enfumées, atteignant l'extrémité du 4e tergite; postmarginale égale à la moitié de la stigmatique; marginale ponctiforme; basale indiquée seulement en partie, médiane nulle. — Taille : 4,5 mill.

Gen. **Macroteleia** Westw.

Ce genre était également inconnu pour le Brésil. Les deux espèces suivantes se distinguent comme il suit :

1. Taille : 5-6 mill.; 1er tergite du mâle pas plus fortement séparé du 2e, que les suivants entre eux, deux fois aussi long que large..... 1. **M. gladiator**, n. sp.
— Taille : 2,8 mill.; 1er tergite du mâle plus fortement séparé du 2e que les suivants entre eux, pas plus long que large..... 2. **M. paraensis**, n. sp.

1. **Macroteleia gladiator**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; pattes, sauf les hanches, jaunes; antennes de la femelle, sauf la massue, jaunes ou parfois brunâtres sur le dessus du flagellum; celles du mâle brunes, les deux premiers articles jaunes. Tête transversale, rectangulaire, finement et peu densément ponctuée; impression frontale lisse, petite et peu délimitée; yeux glabres, trois fois aussi longs que les joues, celles-ci avec un faible sillon. Scape de la femelle égalant les trois articles suivants réunis, un peu aminci aux deux bouts; 2e article deux fois aussi long que gros; 3e double du 2e, égal au 4e et 5e réunis; 4e un peu plus long que gros; 5e pas plus long que gros; 6e un peu transversal; 7-12 grossis en massue subcylindrique, serrés et transversaux, sauf le 12e. Articles 2 et 3 du mâle deux fois aussi longs que gros; 4e pas plus long que gros; 5e piriforme et faiblement grossi, un peu plus long que gros; 6-12 subcylindriques, pas plus longs que gros. Mésonotum presque plan, ponctué comme la tête; sillons parapsidaux percurrents; scutellum avec de gros points alignés le long du bord antérieur et postérieur. Propleures avec deux arêtes. Ailes un peu assombries, atteignant l'extrémité du 4e tergite chez la femelle; margi-

nale de moitié plus longue que la stigmatique, qui est oblique et noueuse au bout; postmarginale double de la marginale; radius visible par transparence, aboutissant un peu au delà de la postmarginale. Article terminal de tous les tarses grossi. Abdomen de la femelle étroit, trois fois aussi long que le reste du corps, composé de six tergites subégaux en longueur, le 1er à peine plus court que le 2e, 1-3 presque deux fois aussi longs que larges, déprimés; 4e plus de deux fois aussi long que large, un peu convexe; 5e et 6e subtiliformes, le 5e 3-4 fois aussi long que large, le 6e comprimé presque en lame de couteau, six à huit fois aussi long que large, trois fois aussi long que les hanches postérieures; tergites 1-4 ponctués en dé; 5e et 6e chagrinés ou finement ponctués; sternites avec une ponctuation éparse et très fine. Abdomen du mâle deux fois et demie aussi long que le reste du corps; quatre premiers tergites déprimés, deux fois aussi longs que larges; 5-7 graduellement raccourcis et faiblement amincis, le 7e guère plus long que large, égalant la moitié du 6e; 1er strié, 2e ponctué en dé, sauf le bord antérieur qui est strié; les suivants ponctués; les quatre premiers avec trois arêtes longitudinales, dont une médiane et deux latérales. — Taille : ♀, 5-6 mill.; ♂, 5 mill.

var. **trisulcata**, nov. — Mésonotum avec trois sillons percurrents et très distincts. Pour tout le reste, semblable au précédent.

2. **Macroteleia paraensis**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, deux premiers articles antennaires et le 5e d'un roux brun; hanches et pattes jaune rouge. Tête comme chez le précédent, sauf que l'impression frontale est chagrinée et superficielle. Scape égalant les trois articles suivants réunis; 2e article pas plus long que gros; 3e de moitié plus long que gros; 4e pas plus long que gros; 5e un peu proéminent sur le côté; 5-12 d'égale grosseur et pas plus longs que gros; 3e et 4e plus minces que les suivants. Thorax déprimé, très faiblement pubescent; mésonotum à peine plus long que large, mat et ponctué comme la tête; sillons parapsidaux un peu divergents en avant. Scutellum plus faiblement ponctué, brillant, transversal, arrondi en arrière, avec de gros points alignés le long du bord antérieur et postérieur; segment médian tronqué, mat et chagriné. Pleures ponctuées, sauf l'impression des mésopleures. Ailes atteignant la base du 5e tergite; marginale presque double de la stigmatique, qui est très oblique; postmarginale triple de la stigmatique. Métatarse postérieur à peine plus court que les quatre articles suivants réunis. Abdomen presque deux fois aussi long que le reste du corps, sublinéaire, mat, densément ponctué, sauf le 1er tergite, qui est densément strié et plus fortement séparé du 2e.

que les autres entre eux : 1er tergite pas plus long que gros ; 2e presque deux fois aussi long que le 1er, de moitié plus long que large ; 3e égal au 4e, un peu plus long que le 2e ; 5e égal au 2e ; 6e de la longueur du 1er, un peu transversal ; 7e très petit ; 2e et 3e avec une arête longitudinale de chaque côté, le 3e en outre avec une arête médiane. Sternites ponctués. — Taille : 2,8 mill.

Oxyteleia longiventris, n. sp. — ♂. Noir ; mandibules brunes et tridentées ; deux premiers articles antennaires, hanches et pattes testacés, tarses des quatre pattes postérieures bruns ; thorax roux, sauf le métathorax. Tête transversale, un peu plus large que le thorax, mate, ponctuée en dé, avec un petit espace lisse sur les joues ; impression frontale profonde, marginée, trois fois aussi large que sa distance des yeux ; ceux-ci glabres, n'atteignant pas le bord occipital, 3-4 fois aussi longs que les joues ; ocelles postérieurs pas plus distants l'un de l'autre que des yeux, un peu plus distants du bord occipital. Antennes à pubescence très fine et à peine visible ; scape un peu plus court que les trois articles suivants réunis ; 2e article pas plus long que gros ; 3e deux fois plus long que gros ; 3-11 graduellement raccourcis, d'égale grosseur, 5e non échancré ni denté ; 12e conique, de moitié plus long que le 11e. Pronotum non visible d'en haut, sauf sur les côtés, perpendiculaire en avant, largement découpé en arc en arrière ; le mésonotum, par suite, arrondi en avant, aussi long que large, à points gros mais ne se touchant pas ; sillons parapsidaux divergents en avant ; lobe médian déprimé fortement sur toute sa longueur dans la partie médiane ; scutellum semi-circulaire, un peu transversal, ponctué comme le mésonotum, bord postérieur déprimé et à gros points alignés ; métanotum transversal, avec trois petites arêtes ; segment médian avec deux spinules horizontales deux fois aussi longues que larges et réunies à la base ; de l'origine de chacune sort une arête qui rejoint l'angle postérieur du segment. Propleures avec deux arêtes qui réunissent l'écaillette au bord postérieur de la hanche antérieure, en limitant un espace ellipsoïdal. Ailes atteignant le dernier tergite, un peu enfumées, brièvement pubescentes, non ciliées ; marginale un peu plus longue que la stigmatique, qui est oblique et assez longue ; postmarginale triple de la stigmatique ; radiale très longue, récurrente continuant la direction du radius, toutes deux indiquées par un vestige. Abdomen sublinéaire, un peu aminci aux deux bouts, trois fois aussi long que le reste du corps, 1er tergite aussi long que le 4e ; trois premiers distinctement plus longs que larges ; 4e aussi long que large ; 5e et 6e un peu transversaux, le 6e portant de chaque côté du bord postérieur

un petit appendice; 1er tergite parcouru par des arêtes longitudinales, intervalles rugueux, sauf entre les trois arêtes médianes; les autres tergites grossièrement ponctués en dé, mats, avec un arête longitudinale sur chaque côté, sauf les deux derniers; le 2e a en outre une arête médiane également percurrente. Sternites striés-ponctués. — Taille : 4,5 mill.

Procacus, n. gen.

Voisin de *Cacellus* Ashm. (*Cacus* Ril.), dont il diffère par les yeux pubescents, le métanotum bidenté et le segment médian inerme.

Procacus striatigena, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, scape, hanches et pattes d'un jaune roux; antennes brunes ou d'un brun noir. Tête transversale, densément ponctuée; front avec des rides ou arêtes longitudinales parallèles et assez denses le long des yeux et depuis les ocelles jusqu'à l'impression frontale; yeux densément velus, trois fois aussi longs que les joues, qui sont striées en éventail; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, quatre fois plus distants l'un de l'autre; impression frontale atteignant le milieu des yeux, dont elle est distante de la moitié de sa largeur, lisse, brillante, superficielle, non marginée; mandibules tridentées. Scape égal aux articles 2 et 3 réunis, glabre et subcylindrique; articles 2-12 finement pubescents et mats; 2e pas plus long que gros; 3e au moins deux fois aussi long que gros; 4e de moitié plus long que gros; 5e plus long que le 4e mais plus court que le 3e, très faiblement découpé à sa base, avec une dent peu distincte avant le milieu; 6-12 plus minces, graduellement amincis, 2-3 fois aussi longs que gros, cylindriques. Tête et thorax finement pubescents. Pronotum non visible d'en haut, sauf sur les côtés. Mésonotum et scutellum avec une ponctuation assez grosse et assez dense; mésonotum peu convexe, pas plus long que large; sillons parapsidaux nuls; scutellum transversal, arrondi en arrière, avec de gros points alignés le long du bord antérieur et du bord postérieur; métanotum armé de deux dents pointues et réunies à leur base. Propleures avec un espace ellipsoïdal; pleures mates et densément ponctuées, sauf l'impression des mésopleures. Ailes brunâtres, atteignant la base du dernier tergite; marginale presque ponctiforme, égale au tiers de la stigmatique qui est oblique, très longue, noueuse au bout, un peu plus longue que la postmarginale. Métatarse postérieur un peu plus long que les trois articles suivants réunis. Abdomen spatuliforme, presque deux fois aussi long que le reste du corps; deux premiers tergites densément striés en long et brillants; 3e lisse et brillant; 7-4

finement pointillés et mats; le 1er sublinéaire, presque deux fois aussi long que large; 2e graduellement élargi en arrière, presque deux fois aussi long que le 1er; 3e transversal, d'un tiers plus court que le 2e; 4-7 graduellement amincis et raccourcis, sauf le 7e qui est très petit et aussi long que large; sternites brillants; le 1er strié; le 2e avec quatre arêtes longitudinales, intervalles lisses; 4-7 finement ponctués. — Taille : 3.5 mill. (6 exemplaires).

Genre **Baryconus** Först.

Ce genre n'était connu que pour l'Europe. Les espèces européennes ont toutes le mésonotum dépourvu de sillons parapsidaux.

1. Mésonotum avec deux sillons parapsidaux percurrents.... ..... 1. **B. bisulcatus**, n. sp.
— Mésonotum sans sillons parapsidaux..... ..... 2. **B. opacus**, n. sp.

1. **Baryconus bisulcatus**, n. sp. — ♀. D'un jaune clair: occiput, vertex, massue antennaire, proéminence du 1er tergite, bords latéraux des tergites 2 et 3, tergites suivants en entier et sternites 4-7 noirs; écaillettes brunes; articles antennaires 3-6 assombris. Tête et thorax lisses et brillants. Tête transversale, un peu plus large que le thorax; vertex avec quelques points épars et très petits: front sans impression; yeux très brièvement velus; ocelles postérieurs situés contre les yeux, distants l'un de l'autre de quatre fois leur diamètre; joues atteignant le tiers des yeux, avec un sillon peu distinct; mandibules tridentées. Scape subcylindrique, égal aux cinq articles suivants réunis; articles 2 et 3 de moitié plus longs que gros; 4-6 minces, pas plus longs que gros; 7-12 formant une massue allongée, à articles très transversaux, sauf le 12e. Thorax à peine plus long que haut, fortement convexe; pronotum non visible d'en haut; mésonotum transversal, sillons parapsidaux percurrents, divergents en avant; scutellum semi-circulaire; segment médian découpé. Ailes brunâtres, un peu plus courtes que l'abdomen, nervures pâles; basale peu marquée, très oblique, aboutissant un peu avant la marginale, qui est un peu plus courte que la stigmatique; celle-ci oblique, noueuse au bout, aussi longue que la postmarginale. Métatarse postérieur à peine plus court que les quatre articles suivants réunis. Abdomen de moitié plus long que le reste du corps; 1er segment en pétiole, de moitié plus long que large, strié sauf la proéminence qui est lisse; 2e tergite le plus long, graduellement élargi, strié dans sa moitié antérieure, avec quel-

ques stries médianes prolongées jusqu'au bord postérieur; tergites 3-6 transversaux; le 3e égal aux deux suivants réunis; 5 et 6 graduellement amincis; 7e de moitié plus long que large, très étroit; sternites lisses. — Taille : 1,8 mill.

2. **Baryconus opacus**, n. sp. — ♂. D'un roux marron; dessus de la tête et du thorax noir; pattes d'un testacé brunâtre, fémurs plus sombres; 3e segment abdominal d'un roux jaune, les quatre suivants d'un brun noir. Tête, mésonotum et scutellum mats et densément ponctués. Tête transversale; yeux brièvement velus, quatre fois aussi longs que les joues, qui sont striées et avec un sillon; front avec une impression superficielle atteignant le milieu des yeux, dont elle est distante du tiers de sa largeur; ocelles postérieurs distants des yeux de leur diamètre, trois fois plus éloignés l'un de l'autre. Antennes filiformes, très brièvement pubescentes; scape un peu plus court que les trois articles suivants réunis; articles 2e et 4e pas plus longs que gros; 3e de moitié plus long que gros; 5e plus long que le 4e, plus court que le 3e, faiblement élargi en dehors au milieu; 6-12 plus minces que le 5e, au moins de moitié plus longs que gros. Thorax convexe. Pronotum non distinct d'en haut; mésonotum semi-circulaire, sillons parapsidaux nuls; scutellum semi-circulaire, bord antérieur crénelé. Ailes brunies, dépassant un peu l'abdomen, très brièvement ciliées, nervures noires; basale peu marquée, oblique, aboutissant un peu avant la marginale; stigmatique triple de la marginale. Abdomen spatuliforme, plus long que le reste du corps; 1er tergite strié, pétioliforme, de moitié plus long que large; 2e le plus long, graduellement élargi, strié longitudinalement sauf au quart postérieur; 3-7 lisses et brillants, le 3e aussi long que les quatre suivants réunis; ceux-ci graduellement amincis et raccourcis, pubescents comme les bords latéraux des précédents. — Taille : 1,8 mil.

III. DIAPRIIDES.

Gen. **Hoplopria** Ashm.

Ashmead a établi ce genre sur un exemplaire mâle, dans les termes suivants : « Ce genre a comme type un insecte de l'Amérique du Sud, conservé au Musée de Berlin; il est évidemment voisin de *Paramesius* Westw., dont il diffère par la présence d'une spinule arquée et aiguë, située à la base du métathorax, et par les palpes maxillaires qui se composent seulement de quatre articles. En outre, les articles des an-

tennes sont beaucoup plus longs que dans n'importe quel autre genre de Diapriides ». (Monograph of the North Americ. Proctotrypidae, 1893, p. 388). Le caractère principal par lequel Ashmead a distingué *Hoplopria* de *Paramesius*, à savoir, la spinule du segment médian, se retrouve aussi chez certains représentants du genre *Paramesius*; il est donc sans valeur. Quant au second caractère, à savoir, les palpes maxillaires composés seulement de quatre articles, il est inexact; les palpes maxillaires ont chez *Hoplopria* le même nombre d'articles que chez *Paramesius*. Il semblerait, d'après cela, que *Hoplopria* n'est pas distinct de *Paramesius*. Tel n'est cependant pas le cas. Grâce à la bienveillance de la direction du Musée de Berlin, j'ai pu examiner l'exemplaire typique, qui a servi à la diagnose d'Ashmead et j'ai constaté qu'il offrait les mêmes caractères qu'un grand nombre de congénères provenant du Brésil et qui doivent être séparés génériquement de *Paramesius*. Les caractères génériques de *Hoplopria* sont les suivants : Tête globuleuse; yeux grands et glabres; ocelles sur une proéminence, sauf chez le type; entre cette proéminence et le bord occipital se voit une arête plus ou moins distincte, qui contourne, en arrière, le bord des yeux; *occiput* le plus souvent *avec un petit chaperon* couvrant horizontalement la nuque; tempes avec un épais feutrage; clypeus en coussinet; front plus proéminent que les yeux, à bords parallèles, marginé, deux fois aussi long que large; entre cette partie proéminente du front et les yeux, se trouve un enfoncement en forme de sillon; deux autres sillons parallèles parcourent la lamelle et se réunissent subitement à son extrémité; les deux mandibules sont bilobées. Palpes maxillaires de 5 articles, les labiaux de 3. Antennes de 13 articles dans les deux sexes; *scape* ridé ou sillonné en long, *son extrémité découpée et paraissant bispinuleuse*; articles du flagellum graduellement ou subitement renflés en massue chez la femelle, longuement cylindriques chez le mâle, sauf le 2e qui est échancré et *plus court que le 1er*. Prothorax avec un collier de feutrage dense et long. Mésonotum avec ou sans sillons parapsidaux. Scutellum allongé, avec deux fossettes à sa base et une à chaque angle antérieur; en outre, une fossette latérale; disque avec ou sans carène; bord postérieur tronqué. Segment médian découpé en angle au milieu du bord postérieur, armé, en avant, d'une petite spinule ou d'une dent arquée ou d'une dent comprimée et triangulaire, rarement inerme, avec une arête médiane; métathorax pubescent. Ailes tachetées ou brunes, dépourvues de nervure costale; sous costale peu éloignée du bord; marginale linéaire, 2-4 fois aussi longue que large, située un peu avant le milieu ou au milieu de l'aile; stigmatique oblique ou continuant la direction de la sous-costale, aussi

large que la marginale; basale et récurrente à peine indiquées par des vestiges. Pattes avec de longs poils épars; fémurs en massue, rétrécis avant l'extrémité qui est lobée par en bas; tibias postérieurs graduellement épaissis, métatarse égalant les articles 2 et 3 réunis. Pétiole long, 2-6 fois aussi long que gros, avec deux arêtes dorsales qui limitent un large sillon, et de chaque côté, deux ou trois arêtes latérales; abdomen convexe, faiblement déprimé, subarrondi en arrière, rarement un peu comprimé en arrière, son bord antérieur ordinairement un peu relevé au-dessus du pétiole; sternites recouverts en grande partie par les tergites. Corps lisse et brillant.

Ce genre, propre à l'Amérique Centrale et à l'Amérique du Sud comprend les espèces suivantes (1) :

1. Segment médian avec une spinule arquée..... 2.
— Segment médian avec une dent arquée en bec d'oiseau... 9.
— Segment médian avec une dent comprimée en lamelle triangulaire plus longue que haute..... 13.
— Segment médian avec une arête médiane, souvent un peu relevée au milieu..... 16.
2. Pétiole 2-3 fois aussi long que gros..... 3.
Pétiole 4-6 fois aussi long que gros; sillons parapsidaux percurrents, élargis en avant; scutellum caréné..... 5.
3. Fossettes basales du scutellum obliques; ailes avec trois taches séparées; sillons parapsidaux percurrents (Costa Rica)..... **H. obliqua** Kieff.
— Fossettes basales du scutellum non obliques, ovalaires; disque non caréné; sillons parapsidaux nuls en avant. 4.
4. Tête mate, sans chaperon occipital; disque du scutellum non caréné (Colombie)..... 1. **H. pulchripennis** Ashm. ♂.
Tête brillante, avec un chaperon occipital; disque du scutellum caréné (Ile de la Trinité)..... **H. maculipennis** Cam. var. **carinata** Kieff.
5. Ailes brunes, avec deux taches plus claires; pétiole 5-6 fois aussi long que gros; 4e article antennaire du mâle non échancré..... 6.
— Ailes avec trois taches brunes sur un fond blanchâtre ou brunâtre; 4e article des antennes du mâle échancré à la base..... 7.

(1) Il n'est pas fait mention ici de *Hoplopria teviceps* Kieff. que j'ai classé autrefois dans ce genre à cause de la spinule du segment médian et qui revient au genre *Paramesius*.

6. Corps noir; hanches et pattes rousses; pétiole 6 fois aussi long que gros (Pérou)..... **H. longistila** Kieff. ♂.
— Corps noir ou brun noir; moitié antérieure de l'abdomen, hanches et pattes rousses; antennes sauf la massue de la femelle, et pétiole roux; pétiole 5-6 fois aussi long que gros..... 2. **H. rufosignata**, n. sp. ♂ ♀.
7. Ailes brunâtres, avec trois taches brunes dont la 3e est réunie à la 2e en son milieu; article 4e des antennes du mâle échancré dans sa moitié basale; pétiole 4-5 fois aussi long que gros (Bolivie)..... **H. tripartita** Kieff.
— Ailes blanchâtres, avec trois taches brunes, la 3e non réunie par le milieu à la 2e; 4e article des antennes du mâle échancré au tiers basal; pétiole 5-6 fois aussi long que gros..... 8.
8. Troisième tache alaire non reliée à la 2e; carène du scutellum très faible, bord postérieur avec deux fossettes, lobes externes du mésonotum à peine déprimés (Colombie)..... **H. columbiana** Kieff. ♂.
— Troisième tache alaire reliée à la 2e le long du bord postérieur de l'aile; scutellum avec une forte carène, bord postérieur sans fossette, lobes externes du mésonotum fortement déprimés (Ile de la Trinité)..... ... **H. fasciatipennis** Cam. var. **trinidadensis** Kieff. ♀.
9. Disque du scutellum caréné; pétiole 2 1/2-3 fois aussi long que gros..... 10.
— Disque du scutellum non caréné..... 12.
10. Sillons parapsidaux nuls; 3e tache alaire prolongée jusqu'à la 2e..... 11.
— Sillons parapsidaux distincts dans la moitié postérieure; 3e tache alaire longuement séparée de la 2e (Bolivie; Pérou)..... **H. rufipes** Kieff. ♂ ♀.
11. Occiput avec une spinule derrière l'ocelle médian, à la base du chaperon; front avec une verrue au-dessus du clypeus. (Pérou)..... **H. spinosiceps** Kieff. ♀.
— Occiput sans spinule; front avec une élévation longitudinale confluente avec le clypeus..... .... 6. **H. bicarinata**, n. sp. ♂ ♀.
12. Ailes brunes avec une tache transversale plus claire près de l'extrémité; article 12e des antennes du mâle plus de moitié plus long que gros; occiput avec une verrue pointue. (Pérou)..... **H. brevicornis** Kieff.

Ailes blanchâtres, avec deux grandes taches brunes: article 12e des antennes du mâle presque trois fois aussi long que gros; occiput inerme (Pérou; Bolivie)..... ..... **H. bimaculata** Kieff. ♂ ♀.

13. Disque du scutellum caréné: sillons parapsidaux nuls en avant: 3e tache alaire séparée de la 2e; pétiole 2 1/2 fois aussi long que gros..... 4. **H. trimaculata**, n. sp. ♀.

— Disque du scutellum non caréné; pétiole 2-3 fois aussi long que gros..... 14.

14. Sillons parapsidaux percurrents; ailes brunes avec deux taches plus claires; pétiole 3 fois aussi long que gros, sillon médian avec une arête dans la moitié antérieure. (Pérou)..... **H. percurrens** Kieff. ♀.

— Sillons parapsidaux nuls dans la moitié antérieure..... 15.

15. Ailes avec trois taches brunes (Bolivie). **H. laminata** Kieff. ♀.

Ailes brunes, parfois un peu plus claires le long du bord antérieur derrière la marginale ou encore avec une tache plus claire avant l'extrémité (Pérou; Bolivie; Brésil)..... 3. **H. dentata**, n. sp. ♂ ♀.

16. Disque du scutellum caréné; ailes brunes; pétiole 2 1/2 fois aussi long que gros (Pérou)..... **H. excisa** Kieff. ♂.

— Disque du scutellum non caréné..... 17.

17. Lobes externes du mésonotum déprimés; scape au maximum aussi long que le 3e article..... 18.

— Lobes externes du mésonotum non déprimés; scape plus long que le 3e article, 4e non ou pas distinctement échancré, ailes brunâtres, à 2-3 taches plus sombres; pétiole 3-4 fois aussi long que gros (Bolivie; Pérou).. ..... **H. Ashmeadi** Kieff. ♂.

18. Sillons parapsidaux percurrents ou presque percurrents; 12e article du mâle 2 ou 2 1/2 fois aussi long que gros. 19.

— Sillons parapsidaux nuls dans la moitié antérieure; 12e article du mâle de moitié plus long que gros..... 20.

19. Article 10e des antennes du mâle trois fois aussi long que gros, flagellum noir (Bolivie; Brésil; Pérou)..... ..... 5. **H. inermis**, n. sp. ♂ ♀.

— Article 10e des antennes du mâle deux fois aussi long que gros; flagellum brun roux (Bolivie).. **H. proxima** Kieff. ♂.

20. Occiput avec un chaperon distinct; ailes brunâtres, avec deux grandes taches plus sombres; pétiole 2 1/2 fois aussi long que gros (Brésil)..... **H. variicornis** Kieff. ♀.

— Occiput sans chaperon distinct; ailes brunes, sans taches; pétiole 3-4 fois aussi long que gros (Bolivie; Pérou)... ..... **microcera** Kieff. ♂.

Espèce douteusement à rapporter ici, à cause des yeux velus..... 9. **dorsalis**, n. sp. ♂ ♀.

Espèces insuffisamment décrites (1).

fasciatipennis Cam. ♂ ♀ (Panama).
maculipennis Cam. ♂ ♀ (Panama).
tinctipennis Cam. ♀ (Panama); douteusement à rapporter ici.

1. **Hoplopria pulchripennis** Ashm. — ♂. Tête noire; mandibules, antennes et thorax, sauf le dessus qui est brun, d'un roux marron; moitié terminale du 13e article antennaire, hanches, pattes et abdomen d'un roux jaunâtre. Tête (2) mate et lisse; occiput sans chaperon; ocelles non sur une proéminence; carènes et lamelle frontale peu marquées; clypeus et une verrue longitudinale située au-dessus du clypeus lisses et brillants. Scape cylindrique, un peu plus court que le 3e article, à spinules très distinctes; 3e article égalant une fois et demie la longueur du 4e, qui est faiblement découpé dans sa moitié basale; 5e trois fois aussi long que gros, plus court que le 4e; 12e encore presque deux fois aussi long que gros, plus court que le 13e. Sillons parapsidaux distincts en arrière, nuls en avant; lobes externes du mésonotum non déprimés. Fossettes basales du scutellum grandes, ovalaires; les latérales allongées; disque sans carène distincte. Spinule du segment médian arquée et petite. Ailes subhyalines, avec une bande longitudinale brune sortant presque de la base, et occupant la partie médiane des deux tiers basaux de l'aile; vis-à-vis de la nervure marginale, ainsi qu'à son extrémité, cette bande longitudinale s'élargit en formant une bande transversale qui atteint les deux bords de l'aile; une tache brune et triangulaire se trouve à l'extrémité de l'aile; nervure marginale à peine deux fois aussi longue que large. Pétiole trois fois aussi long que gros. Pubescence des tempes et des métapleures, collier du prothorax et poils du dessous du pétiole blancs. — Taille : 4 mill.

Colombie : Bogota.

2. **Hoplopria rufosignata**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; hanches et pattes rousses; antennes, sauf la massue de la femelle, écaillettes et

(1) Classées dans le genre *Spilomicrus* par Cameron.
(2) Non finement chagrinée, comme écrit Ashmead.

pétiole d'un roux brun, ce dernier parfois brun noir; moitié antérieure de l'abdomen d'un roux jaune chez le mâle, d'un roux sombre chez la femelle, reste de l'abdomen et parfois le thorax d'un brun noir. Tempes à feutrage blanc; mandibules bilobées; palpes maxillaires de cinq articles, dont le 1er est égal aux deux suivants réunis et très mince à la base; 2e et 3e deux fois aussi longs que gros, avec une forte soie en dehors; 4e presque deux fois aussi long que le 3e, fortement élargi en dehors, de la base au sommet, et triangulaire, avec deux longues soies à l'angle qui ressort; 5e filiforme, égal aux trois précédents réunis, avec quelques fortes soies en dehors; palpes labiaux de trois articles, dont le 2e est transversal, le 3e deux à trois fois aussi long que gros. Antennes du mâle aussi longues que le corps ou davantage; scape arqué, cylindrique à peine plus long que le 4e article; 2e article globuleux; 3e plus long que les deux premiers réunis; 4e non échancré, mais avec une arête latérale occupant sa moitié basale, quatre fois aussi long que gros, égal au 5e; 6-13 graduellement raccourcis, 12e encore trois fois aussi long que gros, plus court que le 13e. Scape de la femelle égal aux trois articles suivants réunis; 2e article guère plus long que gros, 3e plus de trois fois aussi long que gros; 3-5 graduellement raccourcis, 5 encore plus de deux fois aussi long que gros; 2-5 également minces; 6 et 7 un peu grossis, un peu plus longs que gros; 8-13 formant une massue assez subite, dont le 1er article est à peine plus mince que le 2e, et aussi long que gros, les quatre suivants transversaux, le 6e en ovoïde court. Thorax moins large que la tête. Collier de feutrage du prothorax blanc et dense. Lobes externes du mésonotum déprimés en avant, sillons parapsidaux percurrents. Fossettes du scutellum ovalaires, non obliques, occupant la moitié antérieure; disque avec une arête médiane longitudinale. Segment médian armé d'une petite spinule. Ailes dépassant l'abdomen, brunes, avec une tache allongée plus claire située le long du bord antérieur, à partir de la nervure marginale; parfois une autre tache claire plus petite et peu marquée, située entre la 1re et l'extrémité alaire. Pétiole du mâle 5-6 fois aussi long que gros, à peine plus court que l'abdomen, chez la femelle cinq fois aussi long que gros; abdomen fortement convexe dessus, plan dessous. — Taille : 4,5 mill. (15 exemplaires).

3. **Hoplopria dentata**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; écaillettes, hanches et pattes d'un roux sombre. Tempes à feutrage blanchâtre. Antennes de la femelle graduellement et fortement renflées en massue; scape égal aux trois articles suivants réunis; 2e article un peu plus court que le 3e, de moitié plus long que gros; 3e égal au 4e, deux fois aussi

long que gros; 5e à peine plus court que le 4e et à peine plus long que le 6e; 7e pas plus long que gros; 8 et 9 globuleux; 10-12 transversaux; 13e en ovoïde court. Chez le mâle, les deux premiers articles sont glabres et brillants, le 2e au moins de moitié plus long que gros; 3-13 mats et pubescents; 3e à peine aussi long que le scape; 4e un peu plus court que le 3e, faiblement échancré dans sa moitié basale, non grossi; 5e trois fois aussi long que gros, 12e encore deux fois. Collier de feutrage du prothorax blanc sur les côtés, noirâtre sur le dessus. Mésonotum faiblement convexe; lobe médian déprimé en arrière; lobes externes déprimés sur toute leur étendue; sillons parapsidaux bien marqués en arrière, nuls en avant. Fossettes du scutellum ovalaires, non obliques; disque sans carène. Ailes brunes, plus claires à l'extrémité et le long du bord antérieur à partir de la marginale; ailes inférieures brunes, sauf l'extrême base. Segment médian avec une dent comprimée et triangulaire. Pétiole trois fois aussi long que gros, dans les deux sexes; base du grand tergite relevée comme chez *Spilomicrus*. — Taille : 4 mill.

4. **Hoplopria trimaculata**, n. sp. — ♀. Noir; écaillettes, hanches et pattes d'un roux sombre; abdomen brun noir. Antennes graduellement épaissies; 2e article à peine plus long que gros; 3e trois fois aussi long que gros; 4e deux fois; 7 et 8 pas plus longs que gros; 9-12 un peu transversaux; 13e ovoïdal. Lobes externes du mésonotum déprimés en avant, le médian très faiblement déprimé en arrière; sillons parapsidaux bien marqués dans la moitié postérieure, nuls en avant. Scutellum avec une arête médiane et longitudinale; fossettes ovalaires, non obliques. Segment médian avec une dent comprimée et triangulaire. Ailes subhyalines, avec trois taches d'un brun sombre; la 1re s'étend de la base alaire jusqu'à la marginale, et ne touche le bord antérieur qu'à la nervure marginale; la 3e forme un triangle, dont la base remplit l'extrémité alaire, tandis que la pointe est dirigée vers la base de l'aile; la 2e forme une bande transversale et se trouve située à égale distance de la 1re et de la 3e; vers la partie médiane de l'aile, cette bande se prolonge proximalement en une pointe qui aboutit à la 1re tache. Pétiole 2 1/2 fois aussi long que gros, canaliculé. — Taille : 4 mill.

5. **Hoplopria inermis**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; hanches et pattes rousses; chez le mâle, la partie renflée des fémurs et des tibias est plus sombre, le 2e article antennaire roux; chez la femelle, les articles antennaires 2-6 sont d'un roux brun. Scape du mâle plus court que le 3e article; 2e article globuleux; 3e d'un tiers plus long que le 4e;

celui-ci faiblement découpé dans sa moitié basale, et trois fois aussi long que gros; 12e deux fois. Antennes de la femelle graduellement grossies; article 2e un peu plus long que gros; 3e deux fois; 4e de moitié plus long que gros; 5e pas plus long que gros; 6-8 globuleux; 9-12 transversaux; 13e ovoïdal. Feutrage du prothorax formant un collier blanc sur les côtés, noirâtre sur le dessus. Lobes externes du mésonotum déprimés en avant; le médian porte en avant deux lignes enfoncées, parallèles, peu distinctes; sillons parapsidaux percurrents. Scutellum sans arête; fossettes ovalaires, non obliques. Segment médian inerme, avec une simple arête médiane. Ailes brunies, plus claires à l'extrémité et le long du bord postérieur à partir de la nervure marginale. Pétiole quatre fois aussi long que gros chez le mâle, trois fois chez la femelle; bord antérieur du grand tergite un peu relevé. — Taille : 4 mill.

6. **Hoplopria bicarinata**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; pattes d'un brun noir. Antennes de la femelle avec les articles 3-8 graduellement grossis, 8-13 d'égale grosseur; scape strié et bispinuleux comme chez les congénères; article 3e trois fois aussi long que gros; 6e et 7e pas plus longs que gros; les cinq suivants un peu transversaux. Antennes du mâle filiformes, un peu plus longues que le corps; scape un peu plus court que le 3e article; 2e article pas plus long que gros; 3e presque double du 4e, qui est presque quatre fois aussi long que gros et faiblement découpé à la base; 5-12 graduellement et faiblement raccourcis et amincis, 12e encore trois fois aussi long que gros, à peine plus court que le 13e. Feutrage des tempes et du prothorax blanc, milieu du collier prothoracique noirâtre. Mésonotum dépourvu de sillons parapsidaux, avec trois impressions longitudinales profondes, larges, percurrentes et peu délimitées; bord latéral avec un petit sillon près des écaillettes. Scutellum avec deux fossettes grandes, profondes, séparées par une arête, qui se prolonge sur le disque jusqu'au bord postérieur, qui est bordé de points alignés. Métanotum égalant la moitié du scutellum, avec trois petites arêtes parallèles. Segment médian sans spinule, mais avec une dent un peu arquée, petite, en bec d'oiseau. Ailes subhyalines, avec trois taches d'un brun sombre, dont la 1re occupe la base de l'aile jusqu'à la nervure stigmatique; la 3e est en trapèze allongé, ayant sa base à l'extrémité alaire et son sommet soudé à la 2e tache, celle-ci, plus grande que la 3e, a la forme d'un triangle, dont la pointe touche la 1re tache, tandis que la base touche le bord antérieur et le bord postérieur de l'aile; nervure costale nulle; marginale linéaire, 3 à 4 fois aussi longue que large; stigmatique

oblique, deux fois aussi longue que large; ailes inférieures subhyalines. Pétiole trois fois aussi long que gros chez le mâle, deux fois chez la femelle. — Taille : 6,5 mill. — La même espèce se rencontre aussi au Pérou, à Marcapata et aux environs du fleuve Pachitea; ainsi qu'à Mapiri, en Bolivie.

7. **Hoplopria cariginera**, n. sp. — Noir; pattes d'un brun noir. Tête et prothorax comme chez l'espèce suivante; front convexe, avec deux profonds sillons allant parallèlement de la bouche à la lamelle frontale, où ils se rejoignent; mandibules graduellement élargies jusqu'au bout qui est tronqué et tridenté; palpes courts. Antennes insérées sur une proéminence en lamelle; celles du mâle un peu plus longues que le corps, filiformes; scape rugueux ou strié, un peu plus court que le 3e article; 2e article pas plus long que gros; 3e presque deux fois aussi long que le 4e, qui est presque quatre fois aussi long que gros et faiblement découpé à sa base; les suivants graduellement et faiblement amincis et raccourcis; 12e encore trois fois aussi long que gros, à peine plus court que le 13e. Celles de la femelle comme chez *Hoplopria obliqua*, mais le 3e article est trois fois aussi long que gros, le 7e et le 8e encore aussi longs que gros. Mésonotum dépourvu de sillons parapsidaux et parcouru par deux élévations larges, obtuses, peu délimitées, divergentes en avant, nulles ou peu marquées en arrière; un petit sillon contre les écaillettes. Scutellum à fossettes grandes, juxtaposées, séparées par une arête qui parcourt le disque jusqu'au bord postérieur; une autre fossette se trouve à chaque angle antérieur du scutellum; une latérale allongée s'étend des fossettes basales au bord postérieur, qui est tronqué et marginé de points alignés. Métanotum égal à la moitié du scutellum, avec trois arêtes parallèles. Segment médian sans spinule, mais avec une dent un peu arquée en bec d'oiseau. Feutrage comme chez l'espèce suivante. Ailes antérieures (fig. 1) hyalines; moitié proximale, une grande tache triangulaire dont l'extrémité amincie atteint la moitié proximale et la partie élargie les deux bords alaires, et une tache semblable mais moins large, reliant la précédente à l'extrémité alaire, d'un brun sombre; sans nervure basale; marginale atteignant presque le milieu de

Fig. 1. — *Hoplopria cariginera*. Aile antérieure.

l'aile, trois fois aussi longue que large; stigmatique courte et perpendiculaire. Pétiole de la femelle égal à la moitié du grand tergite, deux fois aussi long que gros, traversé par quatre arêtes dorsales; celui du mâle trois fois aussi long que gros. Abdomen un peu déprimé, sans sillon; tergites couvrant la plus grande partie des sternites, 2e sternite plus court que le 2e tergite; base du grand segment comme chez *Paramesius*. — Taille : ♂ ♀, 6-7 mill.

8. **Hoplopria obliqua**, n. sp. — Noir; antennes, sauf la massue, écaillettes et pattes sauf les hanches, d'un roux brun. Palpes courts. Front depuis la proéminence antennaire jusqu'à la bouche, parcouru par deux carènes subparallèles; la partie ainsi délimitée est fortement convexe et séparée des carènes par un sillon peu délimité. Scape densément sillonné en long, cylindrique, un peu plus long que les trois articles suivants réunis, à extrémité munie de deux spinules peu apparentes; 2e article pas plus long que gros; 3e un peu plus long que le 4e, qui est deux fois aussi long que gros; 5e égal au 4e, 6e à peine plus long que gros, un peu plus gros que les précédents; 7e pas plus long que gros; 8-12 transversaux et graduellement épaissis; 13e en ovoïde court. Feutrage des tempes et la ceinture de feutrage du prothorax épais et d'un gris noirâtre. Prosternum visible d'en haut, aussi long que large, glabre, ayant de chaque côté, comme chez les variétés de *maculipennis* et *fasciipennis*, une fossette ovalaire et profonde; pronotum visible d'en haut, surtout latéralement. Sillons parapsidaux percurrents (chez la variété de *maculipennis* ils n'existent qu'en arrière); lobe médian du mésonotum faiblement convexe, les latéraux avec un sillon contre les écaillettes. Fossettes du scutellum ovalaires, obliques, se touchant à la base, n'atteignant pas le milieu du scutellum (chez la variété de *fasciipennis* elles sont parallèles et dépassent le milieu du scutellum). Dent du segment médian un peu arquée en bec d'oiseau, courte comme chez les variétés de *maculipennis* et *fasciipennis*. Ailes sans stigmatique [1] ni basale (chez les variétés de *maculipennis* et *fasciipennis* on voit une stigmatique extrêmement courte); marginale guère plus longue que large; surface hyaline; partie proximale jusqu'à l'extrémité de la marginale (fig. 2), une

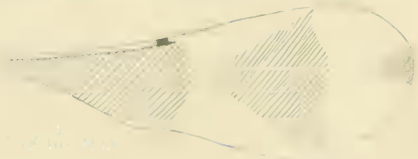

Fig. 2. — *Hoplopria obliqua*. Aile antérieure.

(1) Ou plutôt la stigmatique continue la direction de la sous-costale.

large tache triangulaire, dont la base amincie approche de la partie proximale et la partie élargie touche les deux bords alaires, et une très petite tache triangulaire touchant l'extrémité de l'aile, d'un brun sombre. Ailes inférieures hyalines. Pattes à longs poils dressés. Pétiole égalant les deux tiers du grand segment, un peu plus de trois fois aussi long que gros, avec quatre fortes arêtes, dont les deux intermédiaires enclavent un large sillon, ce qui est aussi le cas pour les deux autres espèces citées. (Chez la variété de *fasciipennis* le pétiole est plus de quatre fois aussi long que gros). Abdomen conformé comme chez les congénères. — Taille : ♀, 5.5 mill.

Patrie : Brésil; Costa-Rica, Cangrejal de Aserri, Par. 600 m.; en avril.

9. **Hoplopria** (?) **dorsalis**, n. sp. — Noir brillant et lisse; hanches et pattes d'un roux sombre; occiput le long des tempes avec un feutrage gris, prothorax avec un collier ininterrompu de feutrage noirâtre, métapleures velues et mates. Tête vue d'en haut, un peu transversale; vue de côté, plus haute que longue; front retombant perpendiculairement sur une lamelle semicirculaire à laquelle les antennes sont insérées; yeux allongés, à poils longs; joues égalant le tiers des yeux, séparées de la face par un sillon; tempes glabres, ayant au moins la moitié de la largeur des yeux; face proéminente, plane depuis l'extrémité de la lamelle jusqu'à la bouche, sauf un espace médian, mince, non percurrent, qui est convexe. Occiput un peu rétréci mais sans collerette. Antennes insérées vis-à-vis de la base des yeux; scape de la femelle arqué faiblement, subcylindrique, strié dessous, égal aux articles 2-4 réunis, extrémité bidentée; articles 2 et 6 d'égale longueur, un peu plus courts que le 3e, 3-5 deux fois aussi longs que gros, subcylindriques; 7e à peine plus long que gros; 6e pas plus long que gros; 7-12 transversaux; 13e ovoïdal; les 6 ou 7 derniers articles graduellement renflés en massue. Antennes du mâle filiformes; scape aussi long que les articles 2 et 3 réunis; 2e article de moitié plus long que gros; 3e trois à quatre fois aussi long que le 2e; 4e échancré faiblement dans sa base, peu proéminent en dent avant le milieu, d'un tiers plus court que le 3e, trois à quatre fois aussi long que gros; les suivants graduellement raccourcis; 12e encore deux fois aussi long que gros, plus court que le 13e. Prosternum glabre, avec deux profondes fossettes juxtaposées. Mésonotum à sillons parapsidaux très courts, ovoïdaux, situés contre le bord postérieur; un autre sillon se voit contre les écaillettes; partie médiane du mésonotum plus élevée, sauf le tiers postérieur qui est déprimé; parties latérales avec une profonde dépression commençant

aux sillons parapsidaux et s'élargissant graduellement jusqu'au pronotum. Scutellum à fossettes basales parallèles et séparées par une arête; chaque angle antérieur avec une fossette ovalaire; une autre fossette ovalaire et latérale s'étend de l'extrémité des basales jusqu'au bord postérieur qui est tronqué et avec de gros points juxtaposés. Métanotum avec trois arêtes. Segment médian avec une lamelle triangulaire. Ailes brunes, large bord antérieur plus clair: nervure costale nulle; la sous-costale atteint le bord un peu avant le milieu; marginale grosse, deux à trois fois aussi longue que large, un peu dépassée par la sous-costale; basale et nervulus faiblement marqués, la basale distante de presque toute sa longueur de la marginale; une trace de récurrente très oblique. Tibias postérieurs, outre les cils ordinaires, avec de longs poils dressés. Pétiole trois fois aussi long que gros (♂ ♀), avec quatre arêtes dorsales; abdomen déprimé, relevé à sa base comme d'ordinaire dans le genre *Spilomicrus*, sans sillon, chez le mâle avec huit tergites, chez la femelle avec six tergites, dont le dernier est aussi long que les trois précédents réunis; les tergites couvrent la majeure partie des sternites, dont la partie médiane demeure seule libre. — Taille : ♂ ♀, 4-5 mill.

Gen. **Spilomicrus** Westw.

Ce genre ressemble au précédent, dont il ne diffère que par les caractères suivants :

Tête sans chaperon occipital; lamelle frontale cordiforme, courte, non proéminente, front par suite non proéminent, avec deux petites impressions au-dessus de la bouche; joues avec un sillon; scape non sillonné ni bi-spinuleux à l'extrémité. Prothorax sans collier de feutrage.

Spilomicrus fuscipennis, n. sp. ♂. Noir; écaillettes, hanches et pattes d'un roux jaune. Tête globuleuse; entre les ocelles et les yeux se voit une arête qui longe le bord des yeux jusqu'au milieu des tempes. Palpes blanchâtres; les maxillaires longs, dépassant les hanches antérieures, avec trois articles après la flexion (donc probablement de 5 articles), le dernier article très long et filiforme, l'avant-dernier élargi en lobe triangulaire, l'anté-pénultième long; palpes labiaux courts, seulement 1 article après la flexion. Scape plus long que le 3e article; 2e article globuleux; 3e pas plus long que le 4e, qui est trois fois aussi long que gros et très faiblement découpé au tiers basal; 12e encore deux fois plus long que gros. Prothorax sans feutrage. Lobe médian du mésonotum avec deux impressions longitudinales sur sa moitié antérieure; lobes externes déprimés; sillons para-

psidaux percurrents. Scutellum à fossettes non obliques, séparées par une arête; disque sans arête. Segment médian avec une petite spinule arquée. Les quatre ailes d'un brun uniforme; marginale grosse, pas plus longue que large, graduellement un peu prolongée vers le disque, stigmatique par suite non distincte de la marginale; récurrente bien marquée, oblique, double de la marginale; basale bien marquée, distante de la marginale de presque toute sa longueur. Pétiole trois fois aussi long que gros; abdomen comme d'ordinaire chez *Spilomicrus*. — Taille : 4 mill.

Gen. **Oxypria** Kieff.

Ce genre diffère de *Xyalopria* par le scape inerme et, chez le mâle, par les verticilles du flagellum. L'espèce suivante diffère de toutes les autres, sauf de *variicornis* Kieff., par le scutellum, dont le disque est caréné comme chez *Xyalopria*.

Oxypria carinata, n. sp. — ♂ Noir; deux premiers articles antennaires, écaillettes, hanches et pattes roux. Tête globuleuse, vertex inerme, tempes avec un épais feutrage gris; yeux avec quelques longs poils épars, quatre fois aussi longs que les joues; face mate et convexe; palpes très courts; les maxillaires avec deux articles très courts après la flexion. Scape subcylindrique, plus long que le 3e article; 2e article pas plus long que gros; 3e aminci au milieu, nodosité inférieure globuleuse, la supérieure ovoïdale, chacune avec un verticille noir et plus long que l'article; 4-14 pédicellés et avec un verticille; 4e pas plus long que le 3e, à pédicelle aussi long que la nodosité, qui est ovoïdale; 5-13 aussi longs que le 4e, leur nodosité graduellement plus allongée, le pétiole plus raccourci, égalant au 13e article la moitié de la nodosité et subnul au 14e, qui est un peu plus long que le 13e et subcylindrique; les six derniers articles ont encore sur le dessous, des longs poils en avant du verticille. Prothorax avec un collier de feutrage gris et dense. Lobes externes du mésonotum fortement déprimés; sillons parapsidaux nuls. Scutellum avec une grande fossette basale, qui occupe sa moitié antérieure; disque caréné, cette carène vue de côté, proéminente sous forme d'arc. Segment médian avec une spinule longue, faiblement arquée, dont la base s'élargit en une dent comprimée et triangulaire; angles postérieurs en spinule assez forte. Ailes jaunâtres, avec une nervure unique qui forme bord, et qui s'épaissit subitement avant le 2e tiers alaire en formant un stigma triangulaire un peu proéminent vers le disque. Fémurs très minces dans la moitié basale, très gros dans la moitié terminale; tibias postérieurs très minces

dans les trois quarts basaux, puis subitement renflés, à cils longs et épars sur le dehors. Pétiole quatre fois aussi long que gros, sillonné, aminci dans sa moitié postérieure; abdomen en ovale déprimé; grand tergite atteignant presque l'extrémité de l'abdomen. — Taille : 3 mill.

Gen. **Xyalopria** Kieff.

1. Vertex avec une épine dressée..... 2.
— Vertex inerme..... 6.
2. Lobes latéraux du mésonotum fortement déprimés..... 3.
— Lobes latéraux du mésonotum non déprimés..... 5.
3. Épine du segment médian petite, n'atteignant pas l'extrémité du segment (Surinam)..... **X. brevidens** Kieff. ♀.
— Épine du segment médian dépassant le segment médian.. 4.
4. Deux premiers articles antennaires d'un roux brun; articles 5-13 faiblement rétrécis au milieu, chez le mâle, à poils deux fois aussi longs que leur épaisseur; 13e article guère plus de deux fois aussi long que gros..... ..... 2. **X. depressa**, n. sp. ♂ ♀.
— Scape noir; articles du flagellum non rétrécis au milieu chez le mâle, à poils un peu plus longs que leur épaisseur; 13e article plus de trois fois aussi long que gros (Pérou)..... **X. alticola** Kieff. ♂.
5. Fossette du scutellum occupant la moitié antérieure; la carène du disque, vue de côté, proéminente triangulairement; poils des antennes du mâle deux fois aussi longs que l'épaisseur des articles (Amérique Centrale..... ..... **X. spinosiceps**, n. sp.
— Fossette du scutellum occupant les deux tiers antérieurs, carène du disque très courte, à peine proéminente vue de côté; poils des antennes du mâle à peine plus longs que l'épaisseur des articles... 1. **X. ruficornis**, n. sp. ♂ ♀.
6. Scutellum avec deux fossettes basales; thorax d'un roux marron; article 3e des antennes de la femelle plus court que le 4e, égal au 5e; antennes avec une massue de 4 articles; prothorax avec une tache de pubescence sur les pleures (Brésil)..... **X. nigriceps** Kieff.
— Scutellum avec une seule fossette basale; thorax noir; article 3e des antennes de la femelle plus long que le 4e et plus long que le 5e, sans massue distincte; prothorax avec un collier de feutrage..... 7.

7. Ailes brunes; parties latérales du mésonotum déprimées.. ..... 3. **X. fuscipennis**, n. sp. ♂.
— Ailes hyalines ou jaunâtres, mésonotum sans impression... 8.
8. Fossette du scutellum occupant les deux tiers antérieurs, la carène du disque réduite presque à un point; antennes de la femelle rousses, sauf les deux derniers articles.. ..... 4. **X. rufipes**, n. sp. ♂ ♀.
— Fossette du scutellum occupant la moitié antérieure, carène occupant la moitié postérieure..... 9.
9. Antennes noires; hanches et pattes rousses..... ..... 5. **X. nigricornis**, n. sp. ♀.
— Antennes du mâle d'un roux brun, à poils deux fois aussi longs que l'épaisseur des articles; hanches et pattes d'un roux brun, hanches antérieures jaunes, partie renflée des fémurs et des tibias d'un brun noir. (Amérique Centrale)..... **X. nigra** Kieff.

1. **Xyalopria ruficornis**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; antennes, sauf les deux derniers articles chez la femelle, écaillettes, hanches, pattes, spinule et pétiole roux. Tête globuleuse et lisse, vertex avec une spinule verticale; tempes à feutrage gris; occiput subitement rétréci en anneau. Scape du mâle à peine plus long que le 4e article; son extrémité prolongée, au côté interne, en une spinule à peine distincte; 2e article globuleux; 3e plus long que les deux précédents réunis, de moitié plus long que le 4e, cylindrique; 4e un peu plus long que le 5e, fortement excavé, élargi au tiers apical; 5-13 presque trois fois aussi longs que gros, graduellement amincis, 14e plus long que le 13e; poils disposés sans ordre, un peu plus longs que l'épaisseur des articles. Scape de la femelle égal aux trois articles suivants réunis; 2e article de moitié plus long que gros; 3-6 graduellement et très faiblement raccourcis, le 3e plus de deux fois aussi long que gros, le 6e à peine plus long que gros; 7e pas plus long que gros; 8-11 globuleux, pas distinctement grossis; 12e allongé et un peu plus gros. Prothorax avec un collier de feutrage gris non interrompu. Mésonotum convexe. Fossette du scutellum occupant les deux tiers antérieurs, la carène du disque par suite très courte, à peine proéminente vue de côté. Spinule du segment médian horizontale, longue, plus longue que les hanches postérieures. Métapleures avec une pubescence grise. Ailes subhyalines; l'unique nervure forme le bord et s'élargit graduellement au bout distal qui est tronqué et ne dépasse pas le tiers basal de l'aile. Pétiole strié, trois fois aussi long que gros chez le mâle, deux fois et

demie chez la femelle; abdomen du mâle presque double du pétiole, ellipsoïdal, déprimé, base un peu relevée au-dessus du pétiole, base du grand sternite poilue; abdomen de la femelle un peu plus allongé, faiblement en cône déprimé en arrière; tergites 3-5 petits, 6e long. — Taille : 2,5 mill.

2. **Xyalopria depressa**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; antennes du mâle d'un brun noir, deux premiers articles d'un roux brun; antennes de la femelle d'un roux sombre, trois derniers articles d'un brun noir; hanches et pattes d'un roux clair; spinule et pétiole d'un brun roux. Vertex avec une spinule dressée; tempes avec un feutrage gris; palpes très courts, non apparents. Scape tronqué obliquement à l'extrémité et prolongé en une minime spinule au côté interne; 2e article du mâle pas plus long que gros; 3e presque double du scape; 4e égal au scape, découpé en arc jusqu'au delà du milieu, puis élargi; 5-12 un peu plus courts que le 4e, trois fois aussi longs que gros, faiblement rétrécis au milieu; 13e guère plus de deux fois aussi long que gros; 14e de moitié plus long que le 13e; pilosité sans ordre, deux fois aussi longue que l'épaisseur des articles. Scape de la femelle à peine plus court que les trois articles suivants réunis; articles 2-6 cylindriques; 2e à peine plus long que gros; 3e un peu plus long que le 4e, qui est deux fois aussi long que gros; 6e à peine plus long que gros; 7-11 globuleux et à peine grossis graduellement; 12e double du 11e et un peu plus gros. Feutrage du prothorax formant un collier gris, très dense, non interrompu sur le dessus. Mésonotum à parties latérales fortement déprimées. Fossette du scutellum occupant la moitié antérieure; carène, vue de côté, proéminente en arc. Spinule du segment médian longue et faiblement arquée; angles postérieurs prolongés en épine. Ailes brunâtres, nervure comme chez le précédent. Fémurs postérieurs très minces dans la moitié basale, qui est égale au trochanter; tibias postérieurs subitement grossis dans leur tiers apical. Pétiole presque quatre fois aussi long que gros, chez le mâle, trois fois chez la femelle, avec trois arêtes; abdomen ovoïdal, déprimé, un peu relevé à la base. — Taille : 3,5 mill.

3. **Xyalopria fuscipennis**, n. sp. — ♂. Noir; antennes d'un roux brun; hanches et pattes rousses. Tête subglobuleuse; tempes avec un feutrage d'un blanc jaunâtre; yeux glabres; lamelle frontale sous l'insertion antennaire forte, semi-circulaire, proéminente. Scape droit, cannelé, aussi long que le 4e article, prolongé en une petite spinule à l'extrémité du côté interne; 2e article pas plus long que gros;

3-14 à poils dressés, sans ordre, plus longs que l'épaisseur des articles; 3e article d'un tiers plus long que le 4e; celui-ci quatre fois aussi long que gros, subitement grossi au tiers supérieur; les suivants graduellement raccourcis et amincis, tous quatre fois aussi longs que gros. Pilosité sans ordre, deux fois aussi longue que l'épaisseur des articles. Prothorax avec un collier de feutrage d'un blanc jaunâtre. Partie médiane du mésonotum plus convexe que les parties latérales, qui sont un peu déprimées. Fossette du scutellum unique; carène du disque, vue de côté, non proéminente en triangle. Segment avec une arête médiane sortant de la base de la spinule, qui est arquée et plus longue que le segment médian; métapleures avec un feutrage peu dense. Ailes brunes, nervure noire, conformée comme chez les précédents. Pétiole trois à quatre fois aussi long que gros, cannelé, presque aussi long que l'abdomen; celui-ci un peu déprimé. — Taille : 3,5 mill.

4. **Xyalopria rufipes**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; mandibules, antennes sauf les deux derniers articles de la femelle, hanches, pattes et, chez la femelle, spinule et pétiole roux. Tête un peu plus longue que large chez la femelle, globuleuse chez le mâle; tempes à épais feutrage blanchâtre; palpes à peine proéminents; yeux densément velus, deux fois aussi longs que les joues. Scape prolongé en une minime dent au côté interne; 2e article du mâle globuleux; 3e au moins de moitié plus long que le 4e; celui-ci un peu plus court que le scape, fortement découpé en arc aux deux tiers inférieurs, puis fortement épaissi; 5e trois fois aussi long que gros; 6-14 graduellement amincis, 13e encore trois fois aussi long que gros; pilosité sans ordre, un peu plus longue que l'épaisseur des articles. Scape de la femelle un peu plus long que les articles 2 et 3 réunis, à spinule très apparente; 2e article pas plus gros que le 3e mais plus court; 4e deux fois aussi long que gros, plus court que le 3e; 5e à peine plus court que le 4e; 6e un peu plus long que gros; 7e pas plus long que gros; 3-7 cylindriques; 8-11 globuleux, grossis faiblement et graduellement; 12e plus gros que le 11e et presque deux fois aussi long. Feutrage du prothorax formant un collier blanchâtre, épais, non interrompu. Mésonotum presque plan. Fossette du scutellum occupant les deux tiers antérieurs; tiers postérieur non caréné mais avec une arête presque ponctiforme. Spinule du segment médian horizontale, de moitié plus longue que le segment. Ailes jaunâtres. Tibias postérieurs subitement renflés un peu après le milieu. Pétiole abondamment velu dessous et latéralement, parcouru par trois arêtes, trois fois aussi long que gros chez le mâle, abdomen fortement déprimé, presque double du pétiole, grand tergite couvrant presque

complètement le sternite et atteignant presque l'extrémité de l'abdomen; pétiole de la femelle deux fois et demie aussi long que gros, égalant la moitié de l'abdomen dont les derniers segments forment un cône déprimé et plus large que long. — Taille : 2,8-3 mill.

5. **Xyalopria nigricornis**, n. sp. — ♀. Noir; hanches et pattes rousses. Scape égalant au moins les trois articles suivants réunis, à spinule très distincte: 2e article un peu plus long que le 3e; 3-6 cylindriques, à peine plus longs que gros; 7e et 8e globuleux; 9-11 transversaux et graduellement grossis; 11e deux fois aussi large que long; 12e le plus long et le plus gros, triple du 11e. Fossette du scutellum occupant la moitié antérieure; disque comprimé et avec arête. Spinule pas plus longue que le segment médian, dirigée en arrière. Pétiole deux fois aussi long que gros, velu en arrière et sur tout le dessous, n'atteignant pas la moitié de l'abdomen. Pour le reste, semblable au précédent. — Taille : 3 mill.

Gen. **Bactropria**, n. gen.

Voisin de *Tropidopria* Ahsm. dont il diffère par les ailes qui ont une nervure stigmatique oblique, et par les pattes, qui sont autrement conformées; tous les fémurs sont cylindriques et gros, sauf au tiers basal qui est très mince; tous les tibias sont minces au tiers basal puis graduellement et faiblement renflés.

Bactropria brasiliensis, n. sp. — ♂ Noir; deux premiers articles antennaires, pétiole des autres, thorax sauf le mésonotum et le scutellum, écaillettes, hanches, pattes et pétiole roux. Tête globuleuse; yeux glabres et grands; palpes blanchâtres et assez longs; les maxillaires avec trois articles après la flexion (donc probablement de 5), le dernier terminé par deux soies aussi longues que l'article; les labiaux de un article après la flexion. Scape cylindrique, un peu plus long que les articles 2 et 3 réunis; 2e article globuleux; 3-13 d'égale longueur; 3e rétréci au milieu, chaque nodosité avec un verticille noir plus long que l'article; articles suivants d'abord ellipsoïdaux, puis subfusiformes, à pédicelle égalant la nodosité, sauf aux derniers où il est un peu plus court; au 14e le pédicelle égale encore au moins la moitié de la nodosité, qui se termine en un stylet rouge, aussi long que la nodosité et muni de deux longues soies à son extrémité; 4-14 avec un verticille unique, noir, plus long que l'article. Propleures et métapleures sans feutrage, mais avec une faible pubescence. Mésonotum très con-

vexe, transversal, sans impression. Scutellum avec une fossette occupant sa moitié basale; disque fortement caréné. Segment médian inerme, avec une simple arête médiane. Ailes dépassant l'abdomen de moitié, longuement ciliées; l'unique nervure forme le bord, son bout distal est graduellement élargi et situé avant le 2e tiers de l'aile; il émet à son extrémité une stigmatique oblique, grosse, et deux fois aussi longue que large. Tibias postérieurs à poils longs dessus et dessous; métatarse postérieur égal aux trois articles suivants réunis; 4e article deux fois aussi long que gros. Pétiole plus de trois fois aussi long que gros, un peu bosselé avant le milieu, strié; abdomen ellipsoïdal, convexe presque double du pétiole; grand tergite un peu relevé au bord antérieur, atteignant presque l'extrémité de l'abdomen. — Taille : 3 mill.

Phaenopria paraensis, n. sp. — ♀. Noir; antennes sauf la massue, écaillettes, hanches, pattes et pétiole roux. Tête globuleuse, aussi grosse que le thorax. Antennes avec une massue de trois articles; scape égal aux cinq articles suivants réunis, arqué, fortement aminci dans sa moitié basale; 2e article plus gros que les suivants, obconique, plus long que gros; 3e à peine plus long que gros; 3-9 également minces; 4-9 globuleux ou graduellement transversaux; 10 et 11 transversaux et graduellement plus gros; 12e plus gros et un peu plus long que les deux précédents réunis. Mésonotum convexe. Scutellum sans fossette, allongé, fortement convexe. Segment médian avec une dent comprimée et triangulaire. Ailes hyalines, longuement ciliées, dépassant l'abdomen; nervure unique formant le bord graduellement élargie à son bout distal, qui est situé un peu après le premier tiers de l'aile; sans trace de basale. Pattes de *Diapria*. Pétiole pas plus long que gros; abdomen légèrement convexe, allongé; segments 3-6 graduellement amincis en un cône pointu, légèrement déprimés; 3-5 d'égale longueur; 6e plus long; sternites plus fortement convexes. — Taille : 1,2 mill.

Gen. **Tropidopria** Ashm.

Aucune espèce de ce genre n'a encore été mentionnée pour le Brésil. Celles qui suivent n'ont qu'une fossette basale au scutellum et une dent comprimée et triangulaire au segment médian.

1. Disque du scutellum plan, traversé par une arête; pétiole transversal..... 5. **T. brevicauda**, n. sp.
— Disque du scutellum comprimé; pétiole au moins aussi

long que gros..... 2.
2. Pétiole roux (♀)..... 4. **T. longicauda**, n. sp.
— Pétiole noir (♂)..... 3.
3. Article 4e des antennes non échancré. 3. **T. brasiliensis**, n. sp.
— Article 4e des antennes échancré..... 4.
4. Article 3e des antennes un peu plus long que le 2e, égal à la moitié du 4e..... 1. **T. dentaticornis**, n. sp.
— Article 3e des antennes double du 2e, à peine plus court que le 4e..... 2. **T. excisa**, n. sp.

1. **Tropidopria dentaticornis**, n. sp. — ♂. Noir; antennes d'un roux clair; nodosité des articles du flagellum brune; hanches et pattes rousses. Tête globuleuse; yeux glabres; tempes sans feutrage, mais avec pubescence. Scape aminci à la base, un peu plus court que les trois articles suivants réunis; 2e article un peu plus long que gros; 3e un peu plus long que le 2e, pas deux fois aussi long que gros, avec deux verticilles plus longs que l'article; 4e deux fois aussi long que le 3e, avec un verticille comme les suivants, graduellement aminci à la base, où il est échancré, ressortant en forme de dent au milieu, puis grossi; 5-13 ellipsoïdaux ou fusiformes avec un pédicelle d'abord aussi long ou plus long que l'article, puis un peu plus court que l'article; 14e fusiforme, avec deux verticilles, dont un à la nodosité, l'autre à l'extrémité du col terminal. Thorax un peu plus long que haut. Mésonotum pas plus long que large, fortement convexe; scutellum allongé, avec une fossette basale, très convexe, un peu comprimé, mais sans arête, plus haut que le mésonotum. Segment médian avec une dent comprimée et triangulaire. Ailes dépassant d'un tiers l'abdomen, longuement ciliées; l'unique nervure occupe le bord, son bout distal est graduellement élargi et tronqué, situé avant le second tiers de l'aile. Fémurs et tibias en massue, tibias postérieurs minces dans un peu plus de la moitié basale; métatarse postérieur égalant au moins les deux articles suivants réunis. Pétiole de moitié plus long que gros; abdomen un peu déprimé, graduellement aminci aux deux bouts. — Taille : 1,6 mill.

2. **Tropidopria excisa**, n. sp. — ♂. Noir, deux premiers articles antennaires, hanches et pattes roux; flagellum d'un brun noir. Scape égal aux deux articles suivants réunis; 2e article globuleux; 3e double du 2e, plus de deux fois aussi long que gros, avec deux verticilles; 4e à peine plus long que le 3e, fortement découpé dans sa moitié basale, puis avec une dent et grossi, avec un verticille plus

long que l'article, comme les suivants; 5-13 fusiformes, pédicelle plus court que la nodosité; 14e sans pédicelle, mais graduellement aminci aux deux bouts, avec deux verticilles, dont le 2e court et peu distinct. Disque du scutellum comprimé en toit. Métatarse postérieur distinctement plus court que les deux articles suivants. Pétiole un peu plus de deux fois aussi long que gros, bosselé avant le milieu; abdomen à peine aminci aux deux bouts. Pour le reste, semblable au précédent. — Taille : 1,2 mill.

3. **Tropidopria brasiliensis**, n. sp. — ♂. Noir; antennes, hanches et pattes rousses; nodosités des articles antennaires et parfois le scape d'un brun noir. Feutrage des tempes et des propleures peu dense, métapleures et pétiole pubescents. Scape aminci dans la moitié basale, plus long que les articles 2 et 3 réunis; 3e plus long que le 2e, un peu rétréci au milieu, avec deux verticilles plus longs que l'article : 4-13 ellipsoïdaux, avec un verticille, pétiole presque égal à la nodosité, sauf aux derniers articles où il est plus court; 14e article fusiforme, à longs poils dans sa moitié terminale. Disque du scutellum comprimé, presque caréné. Extrémité de l'unique nervure un peu anguleuse vers le disque alaire. Métatarse postérieur plus court que les articles 2 et 3 réunis. Pétiole presque deux fois aussi long que gros; abdomen un peu déprimé, faiblement aminci en arrière. Pour le reste, semblable à *T. dentaticornis*. — Taille : 1,5 mill. (7 exemplaires).

4. **Tropidopria longicauda**, n. sp. — ♀. Noir; antennes sauf les deux derniers articles, écaillettes, hanches, pattes et pétiole roux; pleures d'un brun noir; 6e segment abdominal d'un brun roux. Feutrage des tempes et des propleures peu dense. Scape un peu aminci par en bas, égalant les trois articles suivants réunis, 2e article un peu plus long que gros, plus gros que les suivants; 3-6 également minces, obconiques, un peu plus longs que gros; 7-12 graduellement grossis, subglobuleux, sauf le 11e qui est transversal, et le 12e qui est ovoïdal. Disque du scutellum comprimé. Pétiole pas plus long que gros; abdomen peu déprimé, terminé en un cône pointu et non déprimé; tergites 3-5 d'égale longueur; 6e égal aux trois précédents réunis. Pour le reste, semblable à *T. dentaticornis*. — Taille : 4,5 millimètres.

5. **Tropidopria brevicauda**, n. sp. — ♀. Noir; antennes d'un brun roux, sauf les cinq derniers articles; écaillettes, hanches et pattes d'un roux sombre. Articles antennaires 3-7 également minces, un peu plus longs que gros; 8-12 graduellement grossis, subglobu-

leux, sauf le 12e qui est ovoïdal. Disque du scutellum plan, avec une arête médiane et longitudinale, pas plus élevé que le mésonotum. Pétiole transversal; abdomen déprimé jusqu'au bout, non conique en arrière; tergites 3-5 graduellement raccourcis; 6e à peine plus long que le 5e, aussi large que long. Pour le reste, semblable au précédent. — Taille : 1,2 mill.

Gen. **Galesus** Curt.

Ce genre était également inconnu au Brésil jusqu'ici. Les sept espèces qui suivent ont les ailes échancrées et plissées, les yeux grands, distants du bord occipital de leur demi-largeur, longuement velus.

1. Pétiole trois à quatre fois aussi long que gros..... ..... 1. **G. hexacantha**, n. sp.
— Pétiole au maximum de moitié plus long que gros..... 2.
2. Tête d'un tiers ou de moitié plus longue que large, avec quelques points alignés de chaque côté, sur le dessus; lobes latéraux du mésonotum non déprimés ou faiblement déprimés..... 3.
— Tête globuleuse ou transversale, non ponctuée; lobes externes du mésonotum déprimés..... 4.
— Tête transversale, avec une ligne de points en arrière .... 7. **G. puncticeps**, n. sp.
3. Une aire lancéolée relie l'ocelle antérieur au bord occipital. ..... 6. **G. sulcaticeps**, n. sp.
— Vertex sans aire reliant l'ocelle antérieur au bord occipital. ..... 5. **G. brasiliensis**, n. sp.
4. Bouche longue comme d'ordinaire dans le genre *Galesus*; milieu du bord antérieur du grand tergite relevé et bilobé..... 2. **G. tricarinatus**, n. sp.
— Bouche petite, à peine en bec, n'atteignant pas les hanches antérieures; bord antérieur du grand tergite non bilobé..... 5.
5. Scape anguleux; tête un peu transversale..... ..... 3. **G. breviceps**, n. sp.
— Scape droit, obliquement tronqué à l'extrémité; tête globuleuse..... 4. **G. microstoma**, n. sp.

1. **Galesus hexacantha**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; articles antennaires 2-5 de la femelle, base du 3e article antennaire du mâle,

pattes sauf les hanches, roux; partie renflée des fémurs postérieurs d'un brun noir. Tête un peu plus longue que large; vue de côté, sensiblement plus haute en arrière qu'en avant; une arête située au-dessus des yeux, occupe la moitié antérieure de la tête et se prolonge, chez le mâle, en arrière des yeux jusqu'au bas des tempes; tête avec une spinule de chaque côté, en avant; lamelle frontale à peine émarginée; front très proéminent en carène, formant ainsi, de chaque côté, le long des yeux, un profond sillon. Scape anguleux et ridé; chez la femelle, la partie basale du scape est plus courte que la terminale, à peine aussi longue que grosse, armé au côté interne, à l'angle, de deux fortes spinules; 2e article un peu plus long que gros; 3e plus long que le 4e, qui est égal au 5e et au moins deux fois aussi long que gros; 6e et 7e graduellement grossis, encore deux fois aussi longs que gros; 8-12 formant une massue distincte, un peu plus longs que gros, le 12e conique et plus long que le 11e; pilosité dense, aussi longue que l'épaisseur du 3e article. Chez le mâle, la partie basale du scape est un peu plus longue que grosse, plus longue que la 2e partie, les spinules plus petites; 2e article comme chez la femelle; 3e article trois fois aussi long que gros; 4e non échancré, avec une dent très petite au tiers basal; 3-8 graduellement grossis; 8e encore deux fois aussi long que gros; 9-13 d'égale grosseur, d'un tiers plus longs que gros; 14e presque double du 13e. Tempes, propleures et métapleures avec un faible feutrage. Thorax pas plus étroit que la tête; sillons parapsidaux non élargis en arrière; lobes latéraux du mésonotum déprimés en avant. Scutellum avec les six fossettes ordinaires, les deux basales non obliques. Segment médian avec une arête qui se bifurque au milieu. Ailes brunâtres, échancrées et pliées, atteignant l'extrémité de l'abdomen, ou chez le mâle, un peu plus longues que l'abdomen. Métatarse postérieur trois fois aussi long que gros. Pétiole 3-4 fois aussi long que gros, traversé par deux arêtes dorsales et, de chaque côté, par une arête latérale; base du grand tergite non relevée au milieu; sillon occupant le tiers basal; en outre, deux impressions longitudinales plus larges mais moins longues. — Taille : 4 mill.

var. **spinosus**, nov. — ♂. Articles antennaires 2-4 roux. Tête sans arête, mais armée en avant de quatre dents comprimées et assez fortes; spinules du scape plus fortes. Pétiole avec trois arêtes dorsales, dont la médiane est plus faible; sillon occupant le quart antérieur de l'abdomen, les impressions latérales très courtes. Le reste comme chez le type. — Taille : 4 mill.

2. **Galesus tricarinatus**, n. sp. — ♂. Noir; articles anten-

naires 2 et 3, et pattes sauf les hanches, roux. Tête subglobuleuse, lisse et brillante; vue de côté, pas sensiblement plus haute en arrière qu'en avant; bord postérieur marginé; une arête relie l'ocelle antérieur au bord occipital; une autre arête traverse les tempes à égale distance des yeux et du bord occipital, contourne les yeux au vertex et aboutit en avant à une petite spinule peu apparente; sans autres spinules ni dents. Lamelle et front comme chez le précédent. Scape ridé, droit, tronqué obliquement et faiblement, de moitié plus long que gros, sans spinules distinctes; 3e article presque double du 2e; 4e deux fois aussi long que gros, un peu plus court que le 3e; 3-6 graduellement grossis; 6-14 d'égale grosseur; 6-13 d'un tiers plus longs que gros. Thorax et ailes comme chez le précédent. Métatarse postérieur trois fois aussi long que gros. Pétiole à peine de moitié plus long que gros, avec trois arêtes dorsales, longuement velu sur le dessous; sillon atteignant à peine le milieu de l'abdomen; bord antérieur du grand tergite relevé et bilobé au milieu, à l'endroit du sillon. — Taille : 3 mill.

3. **Galesus breviceps**, n. sp. — ♂ ♀. Noir; pattes sauf les hanches, articles antennaires 2-7 chez la femelle, 2-6 chez le mâle roux. Tête un peu transversale, sans spinules ni dents; une arête va de chaque ocelle externe en avant; une autre forme un arc en arrière de chaque ocelle externe; une autre part de cet arc et contourne les yeux sur les tempes; une dernière s'étend de l'ocelle antérieur jusqu'au vertex; yeux distants du tiers de leur largeur du bord occipital; front des précédents; lamelle tronquée, non émarginée; bouche beaucoup plus courte que chez les précédents, à peine en bec. Scape anguleux; partie basale deux fois aussi longue que la terminale, deux fois aussi longue que grosse; 3e article de la femelle presque double du 2e, au moins deux fois aussi long que gros; 3-7 graduellement raccourcis, 7e à peine plus long que gros, 6-7 graduellement épaissis; 8-12 formant une massue non subite, dont les quatre premiers articles sont aussi gros que longs; poils plus longs que l'épaisseur du 3e article. Chez le mâle, le 2e article est à peine plus long que gros; 3-6 deux fois aussi longs que gros; 4e un peu anguleux au milieu; 7-10 graduellement raccourcis; 10-13 pas plus longs que gros; 14e presque double du 13e. Thorax des précédents, sauf que les sillons parapsidaux sont élargis en arrière et les lobes externes du mésonotum déprimés sur toute leur étendue. Ailes brunes, échancrées, dépassant un peu l'abdomen. Pattes postérieures comme chez *G. puncticeps*. Pétiole à peine plus long que gros, avec trois arêtes dorsales; sillon occupant le tiers basal de l'abdomen. — Taille : 2 mill.

Galesus microstoma, n. sp. — ♀. Noir; 2e article antennaire d'un roux brun; pattes rousses, hanches brunes. Tête globuleuse; vue de côté, plus haute en arrière que longue; bouche petite, à peine en bec; front des précédents; lamelle pas distinctement échancrée; devant de la tête armé, de chaque côté, d'une dent de laquelle part une arête qui contourne les yeux en arrière; une arête arquée contourne en avant chaque ocelle externe. Scape droit, ridé, deux fois aussi long que gros; 2e article égal au 3e, qui est un peu plus long que gros; 4e pas plus long que gros; 3e et 4e minces; les suivants graduellement grossis; 7-12 plus longs que les autres, sans massue distincte, transversaux sauf le 12e. Lobes externes du mésonotum très déprimés; sillons parapsidaux non élargis en arrière; thorax, quant au reste, semblable à celui des précédents. Ailes hyalines, plus longues que le corps, pliées et échancrées. Métatarse postérieur deux fois aussi long que gros, tibia subitement renflé après le milieu. Pétiole strié, à peine plus long que gros. — Taille : 1,8 mill.

5. **Galesus brasiliensis**, n. sp. — ♀. Noir; pattes d'un roux sombre, massue des fémurs plus obscure. Tête d'un tiers plus longue que large; vue de côté, à peine plus haute en arrière qu'en avant; vertex avec quelques points alignés longitudinalement de chaque côté; une dent de chaque côté en avant; bouche longue. Scape pas plus long que gros, droit, ridé, avec deux spinules à l'extrémité; 2e article égal au 3e, un peu plus long que gros; 4e pas plus long que gros; 5-7 subglobuleux; 8-12 plus gros, transversaux, sauf le 12e, qui est ovoïdal. Lobes latéraux du mésonotum non déprimés; sillons parapsidaux non élargis en arrière; les deux fossettes postérieures du scutellum font défaut. Thorax, quant au reste, comme chez les précédents. Ailes brunâtres, pliées et échancrées. Pétiole de moitié plus long que gros, avec trois grosses arêtes; sillon occupant le tiers de l'abdomen. — Taille : 3,5 mill.

6. **Galesus sulcaticeps**, n. sp. — ♀. Noir; pattes, sauf les hanches, rousses. Tête de moitié plus longue que large; vue de côté, un peu plus haute en arrière qu'en avant; armée en avant, de chaque côté, d'une petite dent, qui se prolonge en forme d'arête jusqu'au-dessus des yeux; ocelles postérieurs entourés, en arrière, d'une arête arquée; de l'ocelle antérieur partent deux arêtes qui se rejoignent un peu avant le bord occipital et qui limitent une aire étroitement lancéolée; de chaque côté, en dehors de cette aire, se voit une ligne longitudinale de trois gros points; un autre point enfoncé se trouve contre

le bord occipital, plus en dehors; mandibules médiocrement longues; front des précédents. Scape droit, sillonné, évasé, guère plus long que gros, à peine spinuleux à l'extrémité; 3e article à peine plus long que le 2e, de moitié plus long que gros; 4e égal au 2e; 5e pas plus long que gros; 6-8 globuleux, graduellement un peu épaissis; 9-11 transversaux, plus fortement grossis, mais sans former une massue distincte; 12e ovoïdal. Sillons parapsidaux non élargis en arrière; mésonotum non déprimé; thorax, quant au reste, comme chez les précédents. Ailes brunâtres, atteignant l'extrémité de l'abdomen, pliées et échancrées. Pétiole de moitié plus long que gros, avec deux arêtes dorsales; sillon dépassant le tiers de l'abdomen. — Taille : 3,5 mill.

7. **Galesus puncticeps**, n. sp. — ♂. Noir; antennes, sauf le scape, d'un brun noir; pattes rousses; hanches et partie renflée des fémurs noires ou d'un brun noir. Tête un peu transversale, avec une dent de chaque côté en avant; bord postérieur, avant la déclivité perpendiculaire, précédé d'une ligne transversale de gros points; des points semblables sont alignés transversalement vis-à-vis du bord postérieur des yeux; en arrière de chacun des ocelles externes se trouve encore un gros point; une arête contourne le bord oculaire en arrière; fossettes frontales profondes, en ovale allongé, non percurrentes; mandibules médiocrement longues. Scape droit, ridé ou sillonné, deux fois aussi long que gros, tronqué obliquement à l'extrémité, qui est armée d'une minime spinule au bord interne et d'une autre au bord externe; 3e article aminci basalement, deux fois aussi long que gros, presque double du 2e, à peine plus long que le 4e, qui n'est ni échancré ni denté; 5-13 un peu plus gros, cylindriques, un peu plus longs que gros; 14e allongé. Lobes externes du mésonotum un peu déprimés; sillons parapsidaux non élargis en arrière. Scutellum avec les six fossettes ordinaires, les deux basales non obliques et séparées seulement par une arête, comme chez les précédents. Ailes échancrées, faiblement teintées. Métatarse postérieur deux fois aussi long que gros, plus court que les articles 2 et 3 réunis; tibias postérieurs graduellement renflés dans la moitié terminale; tiers basal des fémurs postérieurs aminci en pétiole. Abdomen avec un sillon occupant le tiers antérieur, et deux impressions plus larges et plus courtes; pétiole de moitié plus long que gros, avec trois arêtes dorsales. — Taille : 3 millimètres.

IV. CHALCIDITES.

Spalangia Bakeri, n. sp. — ♀. Noir, y compris les mandi-

bules; pattes d'un noir bleuâtre métallique, extrémité des tibias et tarses testacés. Tête transversale vue d'en haut, beaucoup plus haute que large, vue de devant; yeux velus, atteignant presque le bord occipital, presque trois fois aussi longs que les joues, qui sont mates et rugueuses; vertex lisse et brillant; front depuis l'ocelle antérieur jusqu'aux antennes avec une ponctuation assez grosse mais peu dense; un mince sillon relie l'ocelle antérieur à l'impression frontale, qui est lisse, brillante, non marginée et peu grande. Scape d'un bleu noir métallique, inséré contre la bouche, égalant les articles 2 et 3 réunis; les autres articles mats et pubescents; 2e pas plus long que gros; 3-10 cylindriques; 3e trois fois aussi long que gros; 4-9 deux fois; 10e filiforme, presque quatre fois aussi long que gros. Pronotum plus court que le mésonotum, transversal, lisse, brillant, ponctué sur les côtés et le long du bord antérieur. Mésonotum lisse dans sa moitié antérieure, rugueux dans sa moitié postérieure; sillons parapsidaux profonds dans la moitié postérieure, nuls dans la moitié antérieure. Scutellum plus long que le mésonotum, lisse et brillant; lignes frénales obliques, se réunissant au bord postérieur du mésonotum, larges et composées de gros points; lobe médian grand et triangulaire; bord postérieur précédé d'une ligne transversale et ponctuée. Segment médian aussi long que le scutellum, graduellement un peu déclive et aminci en arrière, lisse et brillant, bordé par une ligne enfoncée, rugueuse et large, traversé par une arête longitudinale et médiane, qui est bordée des deux côtés, par de petites rides transversales. Pleures lisses et brillantes. Ailes à peine teintées, velues et ciliées: marginale un peu plus courte que la sous-costale; stigmatique courte, arquée, égale au sixième de la marginale, égalant la postmarginale. Métatarse des pattes antérieures gros, presque aussi gros que les tibias, à peine deux fois aussi long que gros; les trois suivants pas de moitié aussi gros, transversaux et cordiformes; 5e gros et plus long; pattes longuement velues. Pétiole 3-4 fois aussi long que gros, cannelé; fosse du 2e segment abdominal très profonde, dépassant le milieu du segment; 4e tergite égalant au moins le 2e et le 3e réunis; tous lisses et brillants. — Taille : 2,8 mill.

FORMICIDES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

DU CONGO FRANÇAIS

par le Dr F. Santschi.

La plus grande partie des Fourmis qui font l'objet de cette étude m'ont été envoyées par M. A. Weiss, membre de la Mission d'étude de la maladie du sommeil au Congo français. Je dois en outre à l'obligeance de M. R. du Buysson d'avoir pu étudier les espèces que d'autre part M. Weiss avait fait parvenir au Muséum de Paris. Quelques *Cremastogaster* nouveaux du Congo belge m'ont été aussi communiqués par M. le prof. C. Emery, qui a bien voulu me les laisser décrire, tâche dont il se serait acquitté beaucoup mieux que moi. Je lui dois en outre, ainsi qu'à MM. Forel, André et Mayr, le don de beaucoup d'espèces types d'Afrique, de leurs publications et des conseils qui m'ont grandement facilité ce travail. Je leur en exprime ici ma profonde gratitude.

Les chasses de M. Weiss, poursuivies pendant plus d'une année dans la région de Brazzaville, Mindouli, M'Boumou, ont augmenté nos connaissances myrmécologiques d'un bon nombre de formes nouvelles. Beaucoup d'autres espèces n'avaient pas encore été signalées dans cette partie du Congo. C'est ainsi que le genre asiatique *Pseudolasius* a été trouvé pour la première fois sur le continent africain. M. Weiss a aussi découvert la ♀ du curieux genre *Melissotarsus*, ce qui permet de le placer parmi les Myrmicines.

Comme résultat biologique il est intéressant de signaler : 1° Le parasitisme toujours plus probable du s.-gen. *Oxygyne* (*O. Margaritae* Em. et *O. depressa* Latr.); 2° le mimétisme de la ♀ de cette dernière espèce avec la ♀ d'un *Camponotus* (*C. Meinerti* For.?), ainsi que des ♀♀ de *Camponotus aberrans* Mayr. et *Polyrhachis decemdentata* André, mimétisme qui semble être utilisé durant le vol nuptial de ces insectes, car c'est là que seules les femelles qui le présentent ont un rapport plus étroit et ont été capturées. M. Weiss a en outre donné d'intéressantes indications sur la nidification de la plupart de ces fourmis.

PONERINES.

Gen. **Pachychondyla** Sm.

Pachycondyla (Bothroponera) cribrata, n. sp. — ☿. Long. : 8 mill. — Jaune testacé uniforme. Quart terminal des mandi-

bules, le bord des lobes des arêtes frontales rouge testacé; bord masticateur brun noir; scape brun rouge, tarses jaune grisâtre. Pilosité dressée, rousse, éparse sur tout le corps, plus serrée et un peu couchée sur l'abdomen, rare sur les appendices. Pubescence des antennes blanchâtre et très fine, plus longue, grossière et jaune sur le reste du corps, partout médiocre; elle est plus relevée sur la tête et le thorax. Mate. Mandibules finement striées en long, avec quelques points piligères épars. Tête réticulée, striée en long, plutôt réticulée-ponctuée sur les côtés, finement rugueuse partout, parsemée de points piligères plus petits que ceux du reste du corps. Thorax et abdomen assez finement rugueux, couverts de gros points généralement plus enfoncés en avant comme chez *B. pachyderma* Em. dont ils ont la même disposition. Tête à peine plus longue que large, à bords latéraux parallèles, formant angle droit avec le bord occipital qui est peu concave. Yeux médiocres, placés en avant du tiers antérieur. Articles du funicule beaucoup plus courts qu'épais, sauf le dernier; premier article un peu plus long que le second. Épistome très court, tronqué comme chez *Camponai*. Mandibules munies de sept dents, les dernières très petites. Mésoépinotum sans trace de suture, face déclive non bordée. Écaille également épaisse dans toute sa hauteur comme chez *Pachyderma*; face postérieure un peu concave. Postpétiole beaucoup plus large que long.

Brazzaville, 1 exemplaire.

P. (B.) soror Em. — ☿. Brazzaville (*Weiss*).

Gen. **Euponera** Forel.

Euponera (Brachyponera) caffraria Sm. — Brazzaville (*Weiss*).

E. (B.) sennaarensis Mayr. — ♀ ☿. Brazzaville, Mindouli (*Weiss*), dans la terre.

Gen. **Paltothyreus** Mayr.

Paltothyreus tarsatus Fr. — ♀ ☿. Brazzaville.

Gen. **Odontomachus** Latr.

Odontomachus haematodes L. — ♀ ☿. Brazzaville; cette espèce cosmopolite y est assez commune.

O. assiniensis Em. ♀. — Long. : 14 mill. — Mésonotum strié en long plus haut et plus avancé sur le pronotum que chez *haematodes* ♀.

Scutellum lisse et luisant, très convexe et dépassant notablement le plan du mésonotum (sur le même plan chez *haematodes*). Face basale de l'épinotum deux fois plus longue que la face déclive, ces faces séparées par un angle arrondi bien indiqué. Le reste comme chez l'ouvrière. Les ailes manquent.

Brazzaville.

Gen. **Anochetus** Mayr.

Anochetus africanus Mayr. — ☿. Brazzaville.

A. pellucidus Em. var. **aurifrons**, nov. — ☿. Long. : 4,9-5 mill. — Thorax brun rouge. Tête, funicule, pattes, et premier segment de l'abdomen jaune fauve; le reste de l'abdomen jaune brunâtre. Mandibules, bord de l'épistome, arêtes frontales et scape rouge testacé. En outre, l'espace compris entre le vertex et les arêtes frontales offre un beau reflet métallique rouge doré. Mandibules lisses, avec quelques points piligères indistincts. Dessus, côtés de la tête et occiput lisses et luisants. Les stries de la tête sont disposées comme chez *africanus*, mais elles sont plus fines et plus effacées; elles débordent moins sur les fossettes latérales et sont remplacées par un réticule en dedans des yeux. Pronotum réticulé-ponctué, avec quelques stries disposées comme chez *africanus*, mais beaucoup plus faibles. Mésonotum strié transversalement. Épinotum beaucoup plus finement et régulièrement réticulé-ponctué que chez *africanus*, avec quelques légères côtes contournées. Côtés du mésosternum lisses et luisants. Pédicule finement rugueux; écaille lisse. Abdomen lisse sauf un fin reticulum microscopique assez lâche, submat ou peu luisant. Pilosité comme chez *africanus*. Mandibules plus longues et égalant les quatre cinquièmes de la longueur de la tête. Le scape dépasse un peu l'angle postérieur de la tête. Le profil du thorax est plus rectiligne que chez *africanus*.

Brazzaville (*Weiss*), deux exemplaires dont un immature.

A. Traegaordhi Mayr ☿. — M. Weiss a retrouvé à Brazzaville cette intéressante espèce dont il n'existait qu'un seul exemplaire provenant de Khartoum (Haute-Égypte). M. Mayr a bien voulu comparer cet insecte avec le *type*.

Gen. **Discothyrea** Rog.

Discothyrea oculata Em. — ☿ ♂. Brazzaville, dans un creux d'arbre avec des Termites (*Weiss*).

DORYLINES.

Gen. **Dorylus** Fab.

Dorylus affinis Shuck. — ♂. Cap Lopez (Gabon); ☿. Brazzaville (*Weiss*).

D. spininodis Em. — ☿. Brazzaville.

D. Braunsi Em. — ☿. Mandouga, M'Boumou (*Weiss*).

D. (**Anomma**) **nigricans** Ill. — ♂. Cap Lopez; Brazzaville.

D. (**A.**) **nigricans** Ill. st. **Burmeisteri** Shuck.

var. **arcens** Westw. — ☿. Brazzaville.

var. **rubella** Sav. — ☿. Brazzaville.

D. (**A.**) **Wilwerthi** Em. — ☿. Brazzaville, Kebedié; variétés plus foncées que celles du Haut-Congo.

D. (**A.**) **Kohli** Wasm. — ☿. Brazzaville.

Le R. P. Wassmann a eu la bonté de comparer ces insectes avec les types reçus des environs de Stanleyville (Haut-Congo). Au Congo français se trouve en outre une variété dont M. Weiss a découvert les ☿ maxima.

var. **congolensis**, nov. (fig. 1). — Diffère de la forme typique en ce que les ☿ moyennes ont la tête plus rétrécie en arrière, plus courte, avec les côtés un peu plus convexes (se rapprochant de *D. Gerstaeckeri* Em.). La tête est aussi un peu plus épaisse, à peine moins mate et plutôt un peu plus foncée.

☿ maxima. — Long. : 10-12,5 mill. (sans les mandibules). — Tête et thorax, une tache indécise au milieu du dos des segments abdominaux brun rouge foncé. Antennes, pattes, pédicule et postpétiole, le reste de l'abdomen rouge brun assez clair : Mat; mandibules, épistome, abdomen moins le postpétiole luisants. Parfois, chez les plus grands exemplaires, existe une tache irrégulièrement triangulaire sur le front assez luisant. La sculpture de la tête est plus forte que chez *Emeryi* Mayr. Celle-ci est entièrement réticulée-ponctuée, même sur le front où la sculpture est à peine effacée (lisse chez *Emeryi* où tous les gros points enfoncés persistent). Le reste du corps tient le milieu entre *Emeryi* et *Gerstaeckeri*. La tête des plus grands exemplaires (12,5 mill.) est rectangulaire (2,3 mill. × 3,7 mill.), à côtés parallèles, un peu rentrants vers l'angle postérieur pour former une espèce de cône; le bord

postérieur plus profondément échancré en coin que chez *Emeryi*; les arêtes frontales diminuent brusquement en arrière, formant un petit angle mousse qui n'existe pas chez *Emeryi* et *Gerstaeckeri*, leur intervalle forme une gouttière lisse, plus profonde, qui n'existe pas chez ces deux espèces. Scapes et articles du funicule plus courts que chez *Emeryi*. Mandibules lisses (plus lisses que chez *Emeryi* et moins que chez *Gerstaeckeri*), superficiellement striées en long, sans dents préapicales; celles-ci disparaissent déjà chez les individus de 7,5 à 8 mill., tandis qu'elles existent encore chez ☿ major *Emeryi*. L'unique dent qui arme le bord interne est triangulaire, beaucoup plus petite que chez *Gerstaeckeri* et *Emeryi*, et elle est située plus près de la base des mandibules, de sorte que quand celles-ci se ferment, l'extrémité saillante de la dent correspond à l'extrémité antérieure des arêtes frontales (chez *Emeryi* elle atteint le milieu de l'épistome). Promésonotum à peine plus élevé que l'épinotum; celui-ci a la face basale un peu plus plane et la face déclive peu ou pas concave. Pédicule cubiforme, à face supérieure aplatie, trapéziforme, plus large que longue; face inférieure plus étroite que longue, transversalement convexe, armée d'une forte épine dirigée en arrière; les faces antérieures et postérieures assez planes divergent en descendant; les faces latérales plutôt convexes divergent en montant; la face antérieure du postpétiole n'est pas aussi concave que chez *Emeryi* et ses bords sont plus arrondis. L'échancrure du pygidium est un peu festonnée, moins large que chez *Emeryi* mais aussi profonde.

Fig. 1. — *D. Kohli* Wasm. var. *congolensis*.

☿ minima. — Long.: 2-2,5 mill. Jaune testacé. — Mate, tête plus luisante, très finement réticulée, presque lisse, avec quelques points piligères. Pilosité jaunâtre abondante partout. La tête qui, chez les exemplaires moyens et intermédiaires inférieurs (3,5-5 mill.), est rétrécie en arrière, redevient ici régulièrement rectangulaire comme chez les ☿ maxima, avec les bords latéraux parallèles; le bord postérieur d'autant moins échancré que l'insecte est plus petit; l'épistome est fortement proémi-

nent comme chez les autres *Anomma* de petite taille. Les scapes fort épais; le nombre des articles peut descendre à huit, il est généralement de neuf. Le promésonotum est sur le même plan que l'épinotum. Le sommet du pédicule plus arrondi, l'épine est remplacée par une petite dent qui peut manquer.

Brazzaville, N'Douna.

Gen. **Aenictus** Shuck.

Aenictus Weissi, n. sp. (fig. 2). — ☿. Long. : 2,8 mill. — Bord antérieur de la tête et des mandibules, thorax et premier nœud du pédicule rouge testacé, le reste jaune testacé. Pilosité médiocre, assez courte, plus courte que chez *Steindachneri* Mayr. Luisant. Tête avec les mandibules et le scape, côté et dessus du pronotum, dessus du

Fig. 2. — *Aenictus Weissi.*

mésonotum et des deux nœuds du pédicule, face déclive de l'épinotum, pattes et abdomen lisses avec quelques points pilifères espacés. Devant du pronotum et côtés du 2e nœud du pédicule très finement réticulés. Côtés du mésonotum, tout l'épinotum (sauf la face déclive), presque tout le premier nœud du pédicule plus fortement réticulé-ponctué. Côtés du mésosternum régulièrement striés en long. Tête rectangulaire, d'un quart plus longue que large, légèrement échancrée en arrière, mais avec le bord postérieur droit et des angles assez marqués; bords latéraux légèrement convexes; arêtes frontales arrondies en avant, se touchant presque en arrière. L'épistome arrondi est finement denté à son bord antérieur, les six denticules médians sont plus avancés et disposés sur une ligne droite transversale. Mandibules assez étroites, à bord terminal obliquement tronqué, armé d'une forte dent apicale et de 6-7 denticules. Scapes épais, atteignant le tiers postérieur de la tête. Articles 3 à 6 du funicule à peine plus longs que larges, 7e plus large que long. Promésonotum assez fortement, épinotum très faiblement voûtés, séparés par un sillon peu profond et à peine indiqué. Face déclive, concave de haut en bas, convexe transversalement, bordée par une crête très distincte, qui se dessine comme

une petite dent sur le profil. Les deux nœuds du pédicule sont à peu près de même longueur et de même hauteur, beaucoup plus longs que larges. Le premier est à peine plus large que le suivant et présente une petite dent à peine indiquée près de l'angle antéro-inférieur. Le deuxième nœud est un peu concave en dessous, avec une dent un peu plus forte, dirigée en avant et placée en dessous et en avant. L'abdomen, allongé en forme de losange dont les angles seraient arrondis, est fortement déprimé en avant.

Congo français : Gomba, un seul exemplaire faisant partie, avec d'autres Fourmis, du masque d'un Réduve. Cette espèce paraît assez voisine de *rixator* Forel.

A. Eugenii Em. var. **Brazzai**, nov. — ☿. Assez voisin du type, mais plus petit (long. : 2,8-3,2 mill.). Une tache brunâtre sur le dos de l'abdomen. La tête est légèrement plus étroite.

Brazzaville, courant en file à travers le sentier de la brousse (*Weiss*), 1er déc. 1906.

MYRMICINES.

Gen. **Sima** Roger.

Sima anthracina, n. sp. — ☿. Long. : 6,5-7 mill. — Voisine de *natalensis* et de *Mocquerysi*. Noire, mandibules moins leur base, antennes, tibias de la 1re paire, tarses et articulations jaune testacé. Pubescence blanchâtre, très courte et un peu redressée sur la tête, le thorax et les appendices, plus longue et couchée sur le dos de l'abdomen. Deux ou trois grands poils isolés sur la tête, le thorax, les pattes, plus courts, d'autres plus fins et plus nombreux à l'extrémité de l'abdomen. Mate, densément ponctuée comme *natalensis*. La tête plus longue que large, mais plus large que chez *Mocquerysi*, avec des yeux plus grands, occupant environ la moitié postérieure des côtés de la tête. Bords postérieurs droits, avec les angles arrondis. Mandibules luisantes, striées, ornées de trois dents. Épistome transversal, denticule au milieu. Thorax et premier nœud du pédicule entièrement bordés d'une carène très nette et débordant les faces latérales. Thorax plus court et plus large que chez *Mocquerysi*, plat. Pronotum épaulé, un peu plus large que long, faiblement convexe. Le mésonotum en portion de disque, absolument plat et assez fortement incliné en arrière à son bord antérieur, arrondi, faisant saillie en bourrelet au-dessus du pronotum et du bord postérieur, rectiligne et enfoncé dans le sillon méso-métanotal. Le métanotum est très mal indiqué ; il n'y a pas trace de sillon

transversal en arrière comme chez *Mocquerysi*, l'angle postérieur n'est marqué que par une très petite impression et ses bords se continuent directement avec ceux de l'épinotum. Celui-ci large et transversalement subconcave et même plus fortement bordé que chez *natalensis*. Premier article du pédicule brièvement pétiolé en avant, un peu plus plat transversalement et plus bordé que *natalensis*; le reste semblable. Ressemble aussi à *Andrei* Mayr, mais plus grande.

Brazzaville, Combra Tora (*Weiss*).

Gen. **Melissotarsus** Emery.

♀ (non encore décrite). — Tête, antennes et pattes conformées comme chez l'ouvrière, mais avec de grands yeux plats et des ocelles. Thorax élargi en avant. Mésonotum ne dépassant pas ou dépassant à peine le pronotum. Les ailes dépassent de beaucoup l'extrémité de l'abdomen. Il n'y a pas de cellule discoïdale; la cellule cubitale est presque quatre fois plus longue que large; cellule radiale fermée. 1er nœud du pédicule assez longuement pétiolé en avant; 2e nœud plus large que long, largement articulé avec l'abdomen, cette articulation empiétant surtout sur la face dorsale du premier segment de l'abdomen, à peu près comme chez les *Cremastogaster*.

Melissotarsus Weissi, n. sp. (fig. 3). — ♀. Long. : 3,2 mill. — Noir ou brun noir très foncé. Devant de la tête, base des mandibules, fémurs, tibias, pédicule et extrémité antérieure du premier segment abdominal d'un brun plus ou moins jaunâtre. Tarses jaunes. Quelques grands poils dressés, très disséminés. Pubescence assez dense, un peu redressée sur le thorax et le pédicule; sur les pattes (y compris le métatarse et les antennes) elle est couchée et beaucoup plus fine. Assez luisant; mandibules, épistome moins le bord antérieur, côtés de la tête en arrière des yeux, métanotum, face déclive de l'épinotum, sommet du premier nœud du pédicule et le deuxième nœud en entier, abdomen lisses avec quelques points piligères. Tête très finement et longitudinalement striée. Dos du thorax fortement et très régulièrement strié en long. Le reste du premier nœud finement rugueux. Tête carrée, un peu rétrécie en avant, bord postérieur légèrement concave. Yeux en ovale, assez larges, très plats, presque aussi longs que la moitié du côté de la tête et placés assez en avant. Arêtes frontales courtes, se touchant presque. Aire frontale impressionnée, lisse, brillante, se prolongeant en arrière. Épistome bombé, avec un bord antérieur recourbé en bas et formant un lobe médian acuminé. Mandibules triangulaires, à bord externe droit; le bord terminal est armé d'une forte dent

apicale suivie d'un ou deux denticules; moitié interne de ce bord inerme; il est terminé par un angle arrondi. Le scape atteint le quart postérieur de la tête; la massue est formée par les quatre derniers articles du funicule; le troisième article est presque quatre fois

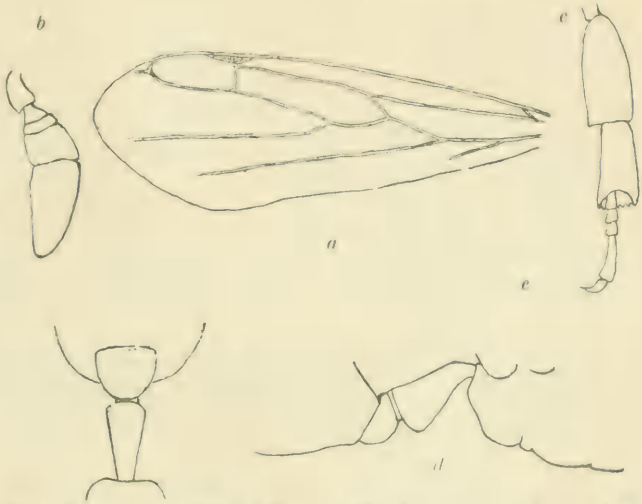

Fig. 3. — *Melissotarsus Weissi* ♀. — *a*, aile; *b*, antenne; *c*, tarse; *d*, thorax et pédicule, vus de profil; *e*, pédicule, vu de dessus.

aussi large que long. Pronotum un peu plus étroit que la tête. Mésonotum à peine plus long que large, longuement échancré sur les côtés. Face basale de l'épinotum très courte, passant par une courbe à la face déclive; celle-ci présente une gouttière longitudinale en son milieu. Pattes courtes, aplaties. Métatarse un peu plus étroit que le tibia, plus de deux fois plus long que large; le côté externe de son extrémité distale est armé de dix denticules, le côté interne présente une échancrure. Le dernier article du tarse est beaucoup plus long que les trois précédents réunis. Ailes hyalines, nervures et taches pâles. Premier nœud du pédicule triangulaire, un quart plus long que haut; le deuxième est hémisphérique, coupé obliquement en arrière, d'un quart plus large que long. Abdomen large, aussi long que le reste du corps.

Très voisin de *M. Emeryi* Forel, dont il se pourrait bien que ce fût la femelle.

Brazzaville, un seul exemplaire parmi des *Cremastogaster concava* Em. dont cette femelle mime parfaitement la taille et la couleur. Il se pourrait bien que ce soit un genre parasite, au moins au moment de la fondation de la colonie (février 1907).

Gen. **Monomorium** Mayr.

Monomorium Hannonis, n. sp. — Long. : 2,5 mill. — Rouge testacé. Dessus de la tête, bord terminal des mandibules, tiers postérieur de l'épistome, scape et massue des antennes, parfois aussi une partie de l'épinotum, sommet des deux nœuds du pédicule brun ou brun rougeâtre. Abdomen brun de poix. Pattes brun jaunâtre, tarses plus pâles. Pilosité blanchâtre, longue, assez abondante sur tout le corps, y compris les trochanters et le haut des fémurs. Pubescence très rare sur le corps, assez dispersée sur la tête, plus abondante et plus longue sur les antennes et les pattes. Mat. Une ponctuation serrée, régulière, beaucoup plus imprimée que chez *subopacum*, à fond brillant, couvre la tête, le thorax et le pédicule. Le tiers antérieur de l'abdomen est plus superficiellement ponctué. Mandibules, espaces compris entre les carènes de l'épistome et entre les arêtes frontales densément striés en long. Trochanter, pattes et le reste de l'abdomen lisse et luisant. Tête rectangulaire, un cinquième plus longue que large, moins longue que chez *subopacum* ; bords latéraux à peine convexes ; bord postérieur échancré dans son tiers médian ; angles postérieurs un peu arrondis ; arêtes frontales plus courtes ; yeux plus petits et placés un peu plus en avant que chez *subopacum*, aussi longs que l'espace qui les sépare de l'insertion mandibulaire. Bord antérieur de l'épistome à peine échancré entre les carènes. Mandibules à bord terminal un peu oblique, armé de quatre dents. Le scape atteint le bord occipital. Funicule comme chez *subopacum*. Thorax beaucoup plus trapu que *subopacum*. Le promésonotum et l'épinotum sont plus convexes et séparés par un sillon plus profond. L'épinotum est subsphérique. Premier nœud du pédicule beaucoup plus étroit que le suivant, plus large et plus épais que chez *subopacum*, avec un pétiole antérieur moins courbé en dessous ; deuxième nœud aussi haut que le précédent, sphérique, aussi long que large. Abdomen un peu plus large en avant que chez *subopacum*.

Appartient au groupe du *Salomonis*. Il fait transition entre *subopacum*, dont il a la taille et l'aspect général, et *albopilosum* Em. dont il a la pilosité et la sculpture.

Brazzaville (*Weiss*).

M. rhopalocerum Em. var. **altinodis**, nov. — ♀. Long. : 1,65 mill. — Carène clypéale plus accentuée, 2e nœud aussi large que le premier qui est bien plus haut. L'abdomen est jaune dans sa plus grande partie (un peu brunâtre vers l'anus), à part semblable au type.

Fig. 4. — *a*, *M. rhopalocerum* Em.; *b*, var. *altinodis*.

Brazzaville (*Weiss*), un exemplaire chez *Brachyponera sennaarensis* Mayr.

Gen. **Solenopsis** Westw.

Solenopsis geminata F. — Brazzaville, reçue de M. le prof. Galli Valerio.

S. maligna, n. sp. (fig. 5). — ♀. Long. : 1,5 mill. — Jaune brunâtre. Pilosité redressée, longue et assez abondante. (Beaucoup plus longue et abondante que chez *punctaticeps* Mayr.) Lisse, avec quelques points pilifères épars sur la tête, luisante; la tête l'est un peu moins. Tête

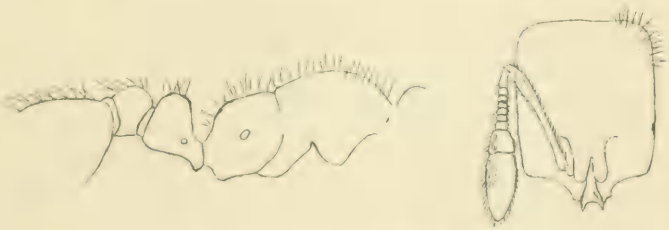

Fig. 5. — *Solenopsis maligna*.

rectangulaire, un cinquième plus longue que large; bords postérieurs droits; angles un peu arrondis; côtés de la tête subparallèles. Épistome assez avancé, avec deux épines étroites et légèrement recourbées en dedans; en dehors des épines se trouve une très petite dent, peu apparente. Le scape atteint presque le cinquième postérieur de la tête. Articles 2 à 7 du funicule plus larges que longs, ces 6 articles réunis sont moins longs que la moitié de la massue. Le promésonotum est à peine plus élevé que l'épinotum; le sillon qui les sépare peu accentué. Les deux faces de l'épinotum bien distinctes, quoique faisant transition par une ligne courbe assez étendue. Pétiole du premier article

du pédicule court (plus court que chez *punctaticeps* et *orbuloides*), plus mince que le sommet du nœud; le dessous est aussi moins convexe que chez *punctaticeps*; 2e nœud aussi long que haut, plus étroit que le précédent; le dessus est un peu plus convexe et moins projeté en avant que chez *punctaticeps*.

Brazzaville, un seul exemplaire parmi des *Cremastogaster concava* (*Weiss*).

Gen. **Pheidole** Westw.

Pheidole pulchella, n. sp. — ☿. Long. : 3,5-3,6 mill. — Appartient au groupe de *P. Liengmei* Forel, mais plus svelte. Jaune testacé. Tête plus foncée, pattes plus claires, mandibules rouge testacé. Abdomen brun jaunâtre en avant, passant au brun noir en arrière. Luisante, mésonotum et épinotum mats. Dessus de la tête lisse; côtés très superficiellement ridés-rugueux; un peu strié en avant des yeux. Aire frontale et milieu de l'épistome lisses, côtés de ce dernier un peu rugueux. Mandibules irrégulièrement ridées en avant, striées en long vers la base. Pronotum lisse, avec quelques fines rugosités en avant. Face déclive de l'épinotum, pattes, pédicule et abdomen lisses. Mésonotum et le reste de l'épinotum régulièrement ponctué. La pilosité consiste en longs poils dressés fauves, disséminés partout, parfois un peu plus abondants sur la tête. Cuisses poilues. Tibias et antennes couverts d'une pubescence longue et dense. Tête en ovale court, plus large en avant. A partir des yeux, qui sont placés un peu en avant du milieu de la tête, les bords de celle-ci se dirigent vers le cou en ne formant qu'une légère courbe, mais sans indication d'angles postérieurs. Aire frontale grande, un peu convexe, plus profondément imprimée en arrière. Épistome non caréné, enfoncé en gouttière transversale près de son bord antérieur, arrondi et finement festonné. Mandibules longues et étroites (plus étroites que chez *P. Liengmei*); le bord masticateur est un peu plus long que le bord interne qui est fortement échancré; bord externe droit dans sa moitié postérieure, convexe dans l'autre moitié. Mandibules armées de deux dents apicales assez fortes et d'une dizaine de denticules irréguliers en arrière. Profil du mésonotum sinueux; ces sinuosités sont dues à trois impressions transversales dont la première assez profonde est située près de la suture promésonotale; la deuxième, plus faible, occupe à peu près le milieu du mésonotum; enfin la troisième correspond à la suture mésoépinotale et est complétée par l'épinotum qui se relève fortement en marche d'escalier. La face basale est horizontale, plane dans sa

moitié antérieure avec une petite échancrure en avant, et concave dans son autre moitié; plus longue que la face déclive qui est fortement concave de haut en bas. Épines aussi longues que la face basale, étroites à leur base. Leur courbe régulière, continuant en haut la concavité de la face déclive. Pattes longues. Premier article du pédicule très étroit, avec un pétiole antérieur assez long, un peu épaissi en hauteur et s'amincissant brusquement dans son quart antérieur; le nœud est relativement bas. Deuxième article globuleux, plus long que large; le point maximum de sa largeur obtusément conique est placé bien en arrière du milieu de sa longueur. Abdomen beaucoup plus plus petit que la tête.

Brazzaville.

P. sculpturata Mayr et st. **Berthoudi** Forel. — ☿ ⅊. Comba, Mandonga, N'Bouma (*Weiss*).

P. caffra Em. — ⅊. Brazzaville (*Weiss*).

P. excellens Mayr, st. **Weissi**, n. st. — Long. : 7,2 mill. — Tête : 3,9 mill. (avec les mandibules), largeur 2,4 mill. Bord antérieur du clypeus, bord terminal des mandibules, thorax, nœud du pédicule brun noir, un peu rougeâtre par places. Abdomen brun noir avec le bord postérieur des segments jaunâtre. Mandibules rouges, avec la base plus claire. Tête d'un rouge d'autant plus sombre qu'on s'approche de l'occiput et se confondant en avant avec une bande jaune-rougeâtre située en dehors des arêtes frontales et ne dépassant pas les yeux en arrière. Milieu des cuisses, des tibias et du scape brun jaune, articulations des pattes, tarses et funicule jaunâtres. Tête mate, largement ridée en longueur dans sa moitié antérieure, tranversalement ridée-réticulée dans son quart postérieur, l'espace qui fait transition largement ridé-réticulé. Côtés de la tête, en arrière des yeux, réticulés-ponctués; en outre, tout le fond compris entre les rides est très finement et irrégulièrement ponctué, plus finement en avant de la tête. Aire frontale lisse et luisante. Partie médiane de l'épistome très finement striée en long, le reste fortement strié. Mandibules striées à leur base et en dessous, le reste lisse, luisant, avec quelques points épars. Thorax mat, sauf les faces de l'épinotum qui sont un peu luisantes. Pronotum et les deux faces de l'épinotum plus ou moins tranversalement striés-réticulés. Mésonotum, faiblement, côtés de l'épinotum fortement striés en long. Presque partout le fond et finement ponctué. Pattes lisses et luisantes. Pédicule finement réticulé-ponctué, mat. Abdomen mat couvert d'une fine ponctuation assez marquée; luisant

en arrière et sur les côtés avec la ponctuation plus effacée. Partout il y a une fine pilosité un peu couchée, d'un blanc jaunâtre; assez courte sur la tête, elle est beaucoup plus longue sur le reste du corps, auquel elle donne un aspect un peu laineux sans cacher la sculpture. Tête rectangulaire, à côtés légèrement courbés, un peu plus étroite en avant, fortement bilobée en arrière, avec un sillon profond au milieu, qui se continue dans le prolongement du sillon frontal. Les yeux sont placés un peu en arrière du quart antérieur des côtés de la tête. Une impression oblique va des yeux à l'extrémité du scape. Arêtes frontales prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du scape, divergentes. Épistome échancré dans le milieu de son bord antérieur, légèrement impressionné dans son tiers moyen avec une faible carène médiane. Mandibules fortement incurvées, armées de deux dents apicales mousses. Le promésonotum, vu de dessus, dessine un losange à peine plus long que large; vu de profil; il s'élève en bosse mousse assez régulière. La face antérieure formée par le pronotum est un peu plus convexe que la face postérieure formée par le mésonotum. Suture promésonotale assez distincte et saillante. Étranglement mésothoracique peu profond. Face basale un peu convexe d'avant en arrière, creusée en gouttière longitudinale d'autant plus profonde qu'elle s'approche de la face déclive. Épines étroites à leur base et aussi longues que la face basale. Premier nœud du pédicule étroit, échancré au sommet; deuxième nœud environ deux fois aussi large que long, armé latéralement d'épines recourbées en arrière.

Brazzaville, un seul exemplaire beaucoup plus petit et plus foncé que le type (*Weiss*).

P. concinna, n. sp. — Très voisine de *P. rugaticeps* Em. — ♃. Long. : 5,3 mill. — Thorax rouge sombre, tête, funicule et mandibules d'un rouge un peu plus clair. Bord terminal des mandibules, bord antérieur du clypeus, scapes, sommet des deux nœuds du pédicule et abdomen noirâtres. Fémurs bruns; tibias et tarses brun jaunâtre. Pilosité dressée, jaune, longue et assez abondante sur tout le corps, y compris les pattes et les antennes; sur la tête elle est plus longue et plus dense que chez *rugaticeps*. La tête présente un fond de sculpture finement ponctué-chagriné, beaucoup plus finement que chez *rugaticeps*. Les rides longitudinales du devant de la tête paraissent plus basses et plus espacées. En outre, toutes les rides qui partent du devant de la tête et passent entre les yeux, après avoir remonté en arrière jusqu'à la moitié postérieure de la tête, obliquent alors *en dehors* vers l'angle postérieur où elles s'anastomosent en un réticulum,

tandis que chez *rugaticeps* les rides qui passent entre les arêtes frontales se dirigent directement en arrière et celles qui passent entre les arêtes frontales et les yeux obliquent *en dedans* vers la ligne médiane; les plus externes contournent la bosse occipitale et deviennent transverses. Chez *concinna*, ces rides transversales existent aussi, mais elles partent du réticulum des angles postérieurs et sont beaucoup plus fines et plus serrées. Mandibules submates, lisses et parsemées en avant de grosses fossettes pilifères, allongées, fortement striées à leur base. Épistome très superficiellement strié, presque lisse au milieu. Pronotum assez luisant, finement ponctué, avec quelques grosses rides transversales. Mésonotum, épinotum, pédicule et devant de l'abdomen ponctués, granulés et mats. Dessus du pétiole du premier article du pédicule, reste de l'abdomen et pattes lisses et luisantes. Tête un peu plus élargie derrière les yeux que chez *rugaticeps*, et sans impression marquée entre les yeux et l'extrémité du scape, de même forme que chez *rugaticeps*. Aire frontale grande, distincte. Clypeus échancré en avant, faiblement caréné, bord antérieur un peu relevé. Mandibules armées de deux dents mousses à l'extrémité du bord terminal qui, pour le reste, est inerme. Le scape dépasse un peu la moitié de la tête. Thorax relativement un peu plus svelte que chez *rugaticeps*. Côtés du pronotum arrondis, peu saillants, profil à peine plus élevé que le plan horizontal formé par le tiers antérieur du mésonotum; celui-ci descend vers l'étranglement métanotal en dessinant une ligne concave. Face basale de l'épinotum relevée en avant en escalier, concave, obtusément bordée, de même longueur que la face déclive. Épines étroites, très divergentes, plus longues que l'intervalle de leurs bases. 1er article du pédicule comme chez *rugaticeps*; le 2e est aussi long que large et présente latéralement un angle un peu proéminent, mousse, qui correspond à la plus grande largeur du nœud et est placé dans sa moitié antérieure (dans la moitié postérieure chez un exemplaire de *rugaticeps* communiqué par M. Emery). Abdomen court, très petit.

♀. Long. : 3,5-4,3 mill. — Couleur et pilosité comme le soldat sauf la tête qui est aussi foncée que le thorax, les mandibules et le bord du clypeus non ou très peu bordés de noir. Mandibules plus finement striées que chez le ♃, lisses avec quelques points épars en dessus. Front, aire frontale, clypeus lisses et luisants; tout le reste de la tête est mat, ponctué, avec des rides irrégulières longitudinales sur les côtes, et transversales sur le vertex. Thorax et pédicule ponctués en façon de dé à coudre; cette ponctuation est un peu moins dense sur le pronotum et le pédicule qui sont assez luisants. Mésonotum et épi-

notum mats. Prosternum strié en long. Abdomen et pattes lisses. Tête plus longue que large; aire frontale large, arrondie en arrière, bien imprimée. Clypeus souvent légèrement caréné dans sa moitié antérieure. Mandibules armées de 2 dents apicales et de 5 à 6 denticules; leur bord externe est subconcave dans ses trois quarts postérieurs et fortement recourbé en dedans dans son quart terminal. Le scape dépasse l'occiput d'un peu plus du quart de sa longueur. Thorax avec une impression nette entre le pronotum et le mésonotum, due à une saillie bossuée du tiers antérieur de ce dernier. Face basale horizontale, un peu relevée en courbe en avant au-dessus d'un sillon mésoépinotal profond. Épines un peu plus longues que le tiers de la face basale. Pattes longues. 1er article du pédicule étroit et allongé; 2e article d'un tiers plus long que large.

♀ Long. : 8 mill. — Tête, pronotum, insertions alaires rouge sombre, abdomen noir, cuisses brunes, reste des pattes jaune testacé ou jaune brunâtre. Disposition des rides de la tête comme chez le soldat, mais plus grossières ainsi que la sculpture du fond, ce qui lui donne un aspect rugueux. Thorax encore plus rugueux que la tête; les rides du pronotum et du scutellum sont transversales, celles du mésonotum et des côtés du thorax sont longitudinales. Sculpture de l'abdomen et du pédicule comme le ☿, ainsi que la pilosité. Tête en trapèze renversé, plus étroite en avant; les bords latéraux un peu sinueux divergent en arrière et forment un angle aigu avec le bord postérieur qui est largement mais peu profondément concave. Le scape atteint le cinquième postérieur de la tête. Les yeux ronds, bombés, occupent le deuxième quart antérieur des côtés de la tête. Thorax un peu plus étroit que la tête. Mésonotum légèrement concave en arrière. Proscutellum non interrompu au milieu, mais réduit à un simple trait. Profil de la face basale continué en ligne droite avec le bord supérieur de l'épine; celle-ci, aussi épaisse que longue, est dirigée en arrière. Face déclive concave. Le milieu des deux faces de l'épinotum forme une gouttière placée sur un seul plan très oblique. Ailes un peu jaunâtres, nervures et tache discoïdale jaune brunâtre. Premier article du pédicule cunéiforme, d'un tiers plus long que haut, échancré au sommet. Deuxième article un quart plus large que long, ses côtés anguleux mais non dentés; le bord antérieur vu de dessus dessine un segment de cercle. Premier segment abdominal largement échancré en avant.

Brazzaville, mai 1907 (*Weiss*), un seul ☿ et une seule ♀, accompagnés de nombreuses ouvrières.

P. squalida, n. sp. — ☿. Long. : 3,5 mill. — Du jaune brunâtre

clair au jaune testacé. Milieu de la tête et bord terminal des mandibules brunâtre. Épistome et le reste des mandibules un peu plus rougeâtre. Moitié antérieure de l'abdomen jaune sale, passant au brun noir en arrière. Tout le corps hérissé de longs poils fauves; plus courts et plus obliques sur les pattes et çà et là sur les antennes. Une pubescence un peu relevée, abondante sur les pattes et les antennes, clairsemée sur les mandibules et la tête, rare sur le reste du corps. Tête assez largement ridée en long. Sauf une des deux rides médianes peu marquées en avant et qui atteignent l'occiput, les rides passant entre les arêtes frontales, s'atténuent et s'effacent en arrivant au tiers postérieur de la tête. Les rides passant entre les yeux et les arêtes frontales remontent un peu plus haut, et celles qui partent du voisinage des yeux atteignent à peine le sommet des lobes occipitaux. L'espace occipital privé de rides est lisse et brillant: les intervalles des rides du devant de la tête sont aussi brillants et lisses, tandis qu'ils sont densément réticulés, quoique assez luisants, sur les côtés de la tête. Milieu de l'épistome et aire frontale lisses et luisants; mandibules lisses, avec de grosses fossettes piligères éparses et quelques stries à leur base. Dessus du pronotum, sommet des nœuds du pédicule et abdomen lisses et luisants. Devant du pronotum, les deux plans de l'épinotum et le reste du pédicule assez superficiellement réticulés-ponctués, luisants. Côtés du mésonotum et de l'épinotum plus fortement réticulés et moins luisants. Tête à peu près aussi large que longue (sans les mandibules), côtés légèrement convexes, un peu rétrécis en avant. Bord postérieur largement mais assez peu profondément concave (un peu moins que *P. megacephala*). Le dessus de la tête est atténué dans son tiers postérieur; celle-ci est légèrement impressionnée entre les yeux et l'extrémité du scape et au milieu, entre l'extrémité des arêtes frontales; pas de trace de sillon pour recevoir le scape. Yeux assez petits, bombés, situés au tiers antérieur des côtés de la tête. Aire frontale assez large et bien enfoncée en arrière. Bord antérieur de l'épistome en arc assez cintré, échancré au milieu. Épistome plat dans ses deux tiers antérieurs, convexe en arrière, avec une ride médiane plus ou moins longue en forme de carène. Bord terminal des mandibules aussi long que leur bord interne, muni de deux dents aiguës à l'extrémité antérieure et parfois d'un ou deux denticules à l'extrémité opposée. Le scape atteint le cinquième postérieur; dernier article du funicule plus court que les deux précédents réunis. Le pénultième est seulement d'un cinquième plus long que large. Thorax plus court que la tête. Promésonotum globuleux. Pronotum plus large que long, ses côtés formant deux proéminences arrondies. Le mésonotum oblique légèrement en bas

dans ses deux tiers antérieurs et plus fortement dans son dernier tiers. Le bord antérieur de l'épinotum se relève plus ou moins en forme de bourrelet le long du sillon mésoépinotal qui est peu profond. Face basale aussi longue que la face déclive qui est un peu concave, et avec laquelle elle forme un angle très ouvert (130°). Épines fines, un peu plus courtes que l'intervalle de leur base qui est assez épaisse. Pattes plutôt courtes. Premier article du pédicule cunéiforme, moyennement pétiolé; l'écaille, vue de derrière, est arrondie, mousse, sans échancrure à son sommet. Deuxième article subsphérique, déprimé, aussi long que large, un peu plus long que haut; ses côtés forment une saillie assez légère, arrondie; il y a une petite dent mousse en dessous.

♀. Long. : 2,2 mill. — Jaune brunâtre clair, parfois brun jaunâtre; tête généralement plus foncée, mandibules, antennes et pattes jaunes. Abdomen jaune sale en avant, passant au brun noir en arrière; pilosité comme chez le ⚥; lisse et luisant. Mésonotum ponctué en dé à coudre. Tête ovoïde, plus étroite en avant, arrondie en demi-cercle en arrière. L'aire frontale en triangle isoscèle pénètre assez loin en arrière entre les arêtes frontales. Épistome convexe, sans échancrure ni carène. Les yeux sont placés à peu près au milieu des côtés de la tête. Le scape dépasse l'occiput de plus du quart de sa longueur. Mandibules armées de 9-10 dents irrégulières. Le promésonotum offre, de profil, une courbe régulière assez basse, en segment de cercle; vu de dessus, il figure un losange régulier à angles fortement arrondis. Face basale plane, son quart antérieur oblique vers le sillon mésoépinotal qu'il aide à former. Face déclive concave, un quart plus courte que la face basale. Épines longues comme les deux tiers de leur intervalle, divergentes, relevées et même légèrement retroussées en avant. Pétiole du premier article du pédicule relativement long, concave en dessus, convexe en dessous; le sommet du nœud est mousse. Deuxième article plus long que haut, convexe en dessous, surtout en avant, et convexe en dessus, surtout en arrière.

Brazzaville, nidifie dans la terre (*Weiss*).

P. minima Mayr st. **corticicola**, n. st. — ⚥. Long. : 3 mill. — Varie du jaune rouge au brun rouge sombre. Bord terminal des mandibules et bord de l'épistome brun noir. Pattes jaune un peu brunâtre. Parfois le sommet du premier article du pédicule, toujours le deuxième article en entier et l'abdomen d'un brun jaunâtre sale. Luisante. Pilosité dressée longue et assez abondante partout; en outre, une pilosité très courte est clairsemée sur la tête et le thorax. Tarses

et funicule seuls pubescents. Tête largement ridée en long dans les trois quarts antérieurs, entièrement lisse en arrière. Les rides des côtés de la tête et des joues remontent moins en arrière et sont un peu anastomosées entre elles; leurs intervalles sont finement rugueux, tandis qu'entre les arêtes frontales les rides sont rectilignes et leurs intervalles lisses. Épistome un peu strié sur les côtés, toute sa partie moyenne et l'aire frontale lisses. Mandibules lisses, avec de gros points pilifères, un peu striées près de leur base. Pronotum, mésonotum, pattes, pédicule et abdomen lisses. Épinotum légèrement ponctué en dé à coudre. Tête un peu plus longue que large (sans les mandibules); côtés très convexes; fortement échancrée en arrière, avec un large sillon médian qui relie l'occiput avec l'aire frontale; moitié postérieure de la tête déprimée : *Les arêtes frontales sont prolongées jusqu'au quart postérieur de la tête*, délimitant en dehors une gouttière large, peu profonde, luisante, dont la moitié interne (le long de l'arête) est lisse et l'autre moitié finement réticulée. Yeux petits, situés en avant du tiers antérieur des côtés de la tête. Aire frontale bien imprimée. Clypeus subcaréné ou simplement un peu bombé dans son tiers postérieur, concave en avant le long de son bord antérieur; celui-ci présente trois échancrures dont la médiane, relativement large et profonde, proémine un peu et est séparée des latérales par une saillie angulaire plus ou moins aiguë. Mandibules larges, armées de deux dents apicales, sans denticules. Le scape atteint presque le quart postérieur de la tête. Promésonotum subsphérique. Côtés du pronotum un peu proéminents en bosse mousse, avec, en outre, deux petites tubérosités coniques en arrière et au-dessus du bord latéral. Mésonotum imprimé transversalement dans son milieu et s'abaissant ensuite rapidement vers le métanotum. Milieu des deux tiers postérieurs de la face basale concave; son profil, dû à ses bords, est un peu convexe en avant, de même longueur que la face déclive qui paraît aussi faiblement convexe. Épines divergentes, redressées, moyennement étroites, longues comme la moitié de l'intervalle de leur base. Premier article du pédicule seulement un peu plus long que le suivant qui est globuleux, deux fois plus large que le précédent, plus large que long. Le milieu de ses côtés présente, vu de dessus, une saillie conique peu considérable; le dessus du nœud est très bombé, beaucoup moins en dessous et en avant.

♀. Long. : 2,3 mill. — Couleur et pilosité comme le soldat. Lisse et luisante. Côtés du mésonotum et de l'épinotum et base du premier article du pédicule ponctués. Tête aussi longue que large sans les mandibules, de moitié plus longue que large avec les mandibules.

arrondie en arrière des yeux, rétrécie en avant. Les yeux occupent à peu près tout le deuxième quart antérieur des côtés de la tête. Aire frontale large et arrondie en arrière. Clypeus bombé en arrière avec un bord antérieur sans échancrure. Le scape dépasse d'un peu moins du tiers de sa longueur le bord occipital. Mandibules armées de deux dents terminales et de 6 à 8 denticules. Promésonotum fortement et régulièrement voûté en portion de sphère. Dessus du milieu du mésonotum très légèrement imprimé. Sillon promésonotal très marqué sur les côtés du thorax. Face basale légèrement convexe en avant, plus longue que la face déclive qui est légèrement concave dans sa moitié supérieure et un peu convexe dans sa moitié inférieure. Épines courtes, épaisses, longues à peine comme le tiers de leur intervalle. Pédicule comme chez le soldat mais plus allongé et plus gracile.

♀. Long. : 4-4,5 mill. — Noir ou brun noir. Mandibules, tout le devant de la tête jusqu'aux yeux et jusqu'à l'ocelle antérieur, proscutellum, mésonotum, épinotum moins les épines, dessous du pédicule, antennes rouge jaune, parfois rouge jaune sombre. Pattes jaune fauve. Bord masticateur et une tache arrondie au milieu de l'épinotum noirâtres. Pilosité comme chez le ♃. Lisse et luisante, métanotum finement strié en travers, côtés de l'épinotum et du premier article du pédicule finement rugueux-ponctués; le reste comme le soldat. La tête est rectangulaire, légèrement rétrécie en avant, avec les angles postérieurs un peu mousses et le bord postérieur visiblement concave. Les arêtes frontales atteignent le vertex et le scape le bord occipital. Mésonotum un peu imprimé vers les épaules d'où partent quelques stries. Épines épinotales courtes et robustes. Face déclive concave, d'un quart plus longue que la face basale qui est légèrement convexe en avant. Ailes hyalines, nervures et tache discoïdale jaunes. Deuxième article du pédicule une fois et quart plus large que le précédent; vu de dessus, son bord antérieur est arrondi et les côtés convergent fortement en arrière.

♂. Long. : 3,5 mill. — Brun de poix. Mandibules, antennes et pattes blanchâtres. Proscutellum, insertions alaires, appareil copulateur blanc jaunâtre. Pilosité de moyenne longueur, clairsemée. Lisse et luisant. Tête trapézoïdale, du double plus large en avant qu'en arrière, aussi longue que large, avec des yeux énormes, occupant toute la moitié antérieure de ses côtés, et dépassant même un peu le bord de l'épistome en avant. Épistome fortement bombé en avant, avec un bord antérieur arrondi et de nouveau soulevé en arrière entre les arêtes frontales assez rapprochées. Mandibules avec 2 ou 3 dents. Le scape a deux fois la longueur du premier article du funicule, lequel est globuleux, à

peine un peu plus large que long. Mésonotum plus large que long. Épinotum inerme, face basale presque plane, plus longue que la face déclive qui est légèrement concave. Ailes comme chez la ♀. Deuxième nœud du pédicule plus long que haut, pentagonal (vu de dessus); moitié plus large que le précédent.

Brazzaville. Mindouli, Gomba. Sous les écorces et dans les termitières (*Weiss*).

P. Aurivillii Mayr. — ☿ ☿ (variété à tête rougeâtre. Long. du ☿ : 4,3-4,6 mill.).

♂. Long. : 5 mill. — Jaune un peu brunâtre. Front, vertex, une tache allongée médiane et deux latérales sur le mésonotum brun jaunâtre. Mandibules, antennes et pattes jaunes. Quelques rares poils dressés, fins, jaunes, assez clairsemés. Pattes et antennes faiblement pubescentes. Tête mate, très finement rugueuse, avec quelques rides longitudinales en avant de l'ocelle médian et transversales en avant des ocelles latéraux Épinotum et mandibules très finement rugueux-ponctués. Thorax submat. Dessus du mésonotum très finement strié. Scutellum très finement rugueux. Épinotum ponctué-ridé. Pédicule finement et densément ponctué, mat. Abdomen très finement ponctué, luisant. La tête forme un trapèze à angles inférieurs arrondis formés par les yeux qui occupent la moitié inférieure des côtés de la tête. Épistome caréné, à bord antérieur entier, arrondi. Aire frontale peu apparente. Mandibules très rétrécies dans leur milieu; armées de 4-5 dents, les postérieures plus petites. Premier article du funicule un peu plus long que large, un peu plus long que la moitié de la longueur du scape. Mésonotum aussi long que large. Proscutellum médiocrement rétréci au milieu. Les deux faces de l'épinotum forment un angle ouvert dont le sommet est indiqué par une petite saillie mousse. Ailes un peu enfumées de jaunâtre; nervures jaune fauve; tache discoïdale brune. Pattes grêles. Deuxième article du pédicule de moitié plus large que le premier, aussi large que long, en forme de cloche.

Brazzaville (*Weiss*).

Cette espèce varie beaucoup de taille et de couleur. Les types de Mayr mesurent (☿) 4,6-5 mill.; ceux que j'ai reçus en plusieurs fois de Brazzaville (☿) 4,3 à 4,6 mill.; en outre, quelques individus ont la tête rougeâtre, mais les exemplaires de chaque nid varient relativement peu entre eux. Ainsi, M. Weiss m'a envoyé de M'Piaka, une variété beaucoup petite (☿) 3,7-4 mill.; ☿ 3 mill., de couleur très foncée,

noir brunâtre, ne différant du reste pas du type, et que je nomme var. **attenuata**, nov. Un exemplaire de la Côte d'Or, reçu de M. Mayr, un peu plus clair, a la même taille qu'*attenuata* à laquelle je le rapporte. M. Weiss m'écrit avoir trouvé cette variété dans un nid de carton sur un arbre; c'était probablement un nid abandonné.

P. megacephala L. — Brazzaville, très commune (*Weiss*, Muséum de Paris).

P. punctulata Mayr var. **picata** For. — Brazzaville.

Gen. **Cremastogaster** Lund.

Cremastogaster solenopsides Em. st. **flavida** Mayr var. **gallarum**, nov. — ☿. Long. : 2-2,3 mill. — Varie du brun clair au brun marron foncé. Moitié postérieure de l'abdomen et la tête généralement plus foncés. Antennes et pattes un peu plus claires. Quelques poils dressés en moustache sur le clypeus, sous l'abdomen et, çà et là, sur la tête et le pédicule. Pubescence fine, partout très espacée, plus abondante et un peu redressée sur les antennes. Lisse et luisante. Côtés du mésonotum et de l'épinotum assez superficiellement striés-réticulés, les stries, plus apparentes sur l'épinotum, sont dirigées en long. Le mésonotum a une légère crête médiane et est un peu bordé. Épines épinotales longues comme un peu plus du tiers de leur intervalle; le reste comme *flavida* Mayr.

Mindouli, M'Bouma (Congo français), dans des galles d'acacia (*Weiss*).

C. flaviventris, n. sp. — Très voisine de *C. tricolor*, dont elle n'est peut être qu'une sous-espèce.

☿ Long. : 4,2-5 mill. — Rouge ferrugineux foncé. Abdomen jaune d'ocre avec l'extrémité un peu rembrunie. Tarses et fossette du scape jaunâtres. Quelques rares poils jaunâtres, courts, tronqués, d'autres plus longs et pointus sur le devant de l'épistome, le dessous de la tête et le trochanter. Pubescence jaune, fine, très espacée sur tout le corps, plus longue et assez abondante sur la nuque, les antennes et les pattes. Mate. Abdomen luisant. Épistome, devant et côtés de la tête striés-ponctués, front et vertex ponctués-granulés. Partout la ponctuation est plus accentuée que chez *tricolor* et les stries moins nettes, surtout vers le derrière de la tête où elles s'effacent parfois complètement. Thorax entièrement granulé-ponctué; parfois quelques légères rides sur le milieu du bord postérieur du pronotum. La sculpture du thorax se retrouve sur le pédicule, mais y est beaucoup plus fine. Côté externe

des pattes microscopiquement strié-rugueux, côté interne lisse et luisant. Abdomen très finement et superficiellement réticulé. Tête aussi longue que large (beaucoup plus large chez *tricolor* et *castanea*) ; bord postérieur un peu concave chez les grands exemplaires. Bords latéraux assez convexes, avec les angles postérieurs moins prononcés que chez *tricolor*. Le scape atteint le bord postérieur. Troisième article du funicule nettement plus large que long. Épistome subtronqué. Mandibules avec 4-5 dents. Thorax un peu plus robuste que chez *tricolor*. Promésonotum plan. Le mésonotum est, sur la ligne médiane, d'un quart plus long que le pronotum (seulement un peu plus long chez *tricolor*) ; les côtés ne sont bordés que dans leur tiers postérieur, les deux autres tiers sont arrondis. La face supérieure est plus plane que chez *tricolor*, mais elle descend en une pente beaucoup plus abrupte. La face basale est au contraire plus convexe, le sillon mésoépinotal en paraît plus étroit et plus enfoncé, comme chez *rufoniger* Em. Il y a parfois une petite impression allongée en avant de la base des épines ; celles-ci sont un peu plus divergentes, plus écartées et plus relevées. Le reste comme *tricolor*.

♀. Long. : 7-8 mill. — Beaucoup plus foncée que la ☿, presque noire. Mandibules, bord de l'épistome et articulation du scape rouge ferrugineux, tarses et un peu la massue des antennes jaune fauve, comme l'abdomen dont une bande le long du bord postérieur des segments et l'extrémité est brunâtre. Poils dressés comme chez ☿, mais plus abondants sur l'abdomen. Pubescence plus longue, mais pas plus serrée. Sur le devant de la tête (entre les yeux) elle est disposée en travers, et en long sur les côtés. Mate. Une bande médiane sur le mésonotum, un peu le scutellum et l'abdomen luisants. Tête plus fortement ridée-striée que chez l'ouvrière ; la ponctuation est moins apparente, surtout en avant. Pronotum réticulé-granulé. Mésonotum ridé-strié comme la tête, mais ici les rides partent en divergeant d'une bande médiane longitudinale finement striée. Scutellum et métanotum finement réticulés avec de grosses fossettes piligères. Épinotum ponctué-granulé, avec quelques grosses rides sinueuses. Pédicule et abdomen comme chez ☿. Tête plus large que longue, plus étroite en avant. Bords latéraux et postérieurs un peu convexes. Les yeux ronds, plans, occupent un peu moins du tiers moyen des côtés de la tête. L'extrémité du scape atteint l'ocelle postérieur. Mandibules fortement quadridentées. L'épistome présente une petite impression au milieu, près de son bord antérieur, au lieu d'être tronqué ou bombé comme chez ☿. Thorax un peu plus large que la tête. Face basale de l'épinotum convexe ; sa longueur égale à la moitié de celle de la face déclive qui est

concave. Leur union forme latéralement un angle à sommet aigu mais non denté. Ailes hyalines, nervure et tache discoïdale d'un jaune grisâtre. 1er nœud trapéziforme comme celui de l'☿, mais son bord antérieur est plus droit et les angles antérieurs moins arrondis.

♂. Long. : 3,5 mill. — Noir ; mandibules, antennes, pattes et abdomen bruns. Pilosité comme la ♀. Mat, abdomen luisant. Tête réticulée-ponctuée, assez faiblement sur le devant. Mésonotum strié-ponctué en long. Proscutellum et scutellum transversalement rugueux. Côtés du thorax et épinotum réticulés-ponctués. Ailes hyalines, nervures jaune pâle. Pédicule et abdomen finement réticulés.

Sakkuru, Congo belge (*Luja*), communiqués par M. C. Emery.

var. **analis**, nov. — Long. : 3,3-4,5 mill. — Brun ferrugineux plus ou moins foncé et lavé d'ocre. Tête et pattes plus foncées. Abdomen d'un jaune d'ocre sale légèrement brunâtre, avec le segment anal brun noirâtre. Mat. Sculpture comme chez *flaviventris*. La tête est un peu plus longue et le scape relativement plus court. Le mésonotum est aussi court que chez *tricolor* Gerst., mais conformé comme chez C. *flaviventris* ; le reste semblable.

Brazzaville, reçu en nombre avec une feuille roulée garnie de Cochenilles. D'après M. Weiss, cette espèce nidifierait dans les cavités de certains arbrisseaux.

C. tricolor Gerst. var. **mediorufa** Forel. — Un exemplaire de couleur très foncée. Mc-Bamou, Congo français (*Weiss*).

C. Wilwerthi, n. sp. (fig. 6). — Appartient au groupe du *C. Kneri* Mayr. — Long. : 2,8 mill. — Varie du jaune brunâtre clair au brun jaunâtre. Tête et abdomen un peu plus foncés, parfois un peu teintés de rougeâtre. Une bande noirâtre s'étend le long du bord postérieur des segments abdominaux. Pattes et antennes jaune ou jaune brunâtre. Quelques poils dressés, très clairsemés, un peu plus serrés, vers la bouche et sur l'abdomen. Pubescence fine, un peu redressée, assez longue et espacée. Pattes et antennes pubescentes, sans poils dressés. Luisante. Tête très finement et densément striée en long, avec quelques petits points piligères enfoncés et assez régulièrement espacés. Cette sculpture est parfois un peu effacée sur le front. Mandibules striées. Thorax finement strié-ridé en long. Sculpture plus ou moins effacée, parfois lisse sur le devant et les côtés du pronotum, le milieu du dos du pronotum et la face déclive de l'épinotum. Côtés du mésonotum

Fig. 6. — *C. Wilwerthi*, pédicule vu de dessus.

réticulés-ponctués. Pédicule et abdomen microscopiquement réticulés, lisses entre les mailles qui sont plus lâches sur l'abdomen. Tête en carré arrondi, légèrement plus large que longue, à peine rétrécie en avant. Bord postérieur droit, bords latéraux un peu convexes. Yeux presque aussi longs que le quart du côté de la tête, acuminés en avant, placés bien en arrière du milieu des côtés de la tête. Épistome convexe, bord antérieur transversal, bord postérieur arrondi, imprimé. Aire frontale indistincte. Arêtes frontales aussi longue que leur intervalle. Mandibules étroites, tridentées, la dent apicale plus longue et pointue. Antennes de 11 articles, massue de 3; articles 2-7 aussi longs que larges, 8 un peu plus long que large, long comme près du tiers de la longueur du suivant; le scape dépasse le bord occipital d'environ la longueur du deuxième article antennaire. Pronotum en disque ovale, plan, latéralement bordé d'une crête mousse; le bord antérieur est arrondi, non bordé et descend en courbe régulière vers le cou; une fine crête médiane, assez longue, se poursuit en arrière jusque sur le mésonotum; celui-ci est séparé du pronotum par un sillon à peine indiqué et en continue le plan dans sa moitié antérieure, tandis que la moitié postérieure, un peu concave, s'abaisse sur le sillon métathoracique en formant un angle mousse. Les bords en sont parallèles et bordés d'une crête relevée formant un petit angle dans le milieu de leur longueur. Face basale de l'épinotum convexe sur le profil, bordée, beaucoup plus courte que la face déclive qui est nettement concave. Épines assez robustes, plus longues que la face basale, divergentes, un peu recourbées en dedans. Pattes relativement plus longues que chez *Kneri*. Premier nœud du pédicule plan; le bord antérieur arrondi passe au bord latéral sans former d'angle saillant et relevé comme chez *Kneri*, une petite dent se trouve dessous et en avant; deuxième nœud simple, sans sillon ni impression derrière, comme chez *Kneri*.

Luki (Congo belge), récolté par M. Wilwerth, communiqué par M. Emery. Musée de Bruxelles.

C. impressa Em. — ☿. Tout à fait semblable à l'exemplaire typique je dois à M. Emery.

Brazzaville (*Weiss*).

C. impressa Em. st. **Brazzai**, n. st. — ☿. Long. : 3-3,8 mill. — D'un brun de poix foncé, presque noir surtout sur la tête. Mandibules, funicule moins la massue, et tarses d'un brun plus ou moins rougeâtre. La tête est presque entièrement lisse, sauf la moitié antérieure de

l'épistome, le contour de la fossette antennaire et la moitié antérieure du côté de la tête comprise entre les yeux et l'épistome; ces stries, de même celles des mandibules, sont plus faibles que chez *impressa* i. sp., chez qui elles se prolongent plus ou moins en arrière de la moitié de la tête. La sculpture du thorax est aussi beaucoup plus faible, dépourvue de rides et consiste en un fin réticulum ponctué, très luisant; le dessus du mésonotum est même presque tout à fait lisse et très luisant. Face déclive de l'épinotum, pédicule très finement ponctués, lisses par places. Pilosité beaucoup plus clairsemée que chez *impressa* i. sp. Pubescence seulement un peu plus faible. Tête légèrement plus large, sauf chez les petits exemplaires où elle est plutôt plus longue que le scape qui, atteint presque le bord occipital. Pronotum moins concave, avec les bords un peu moins saillants. Mésonotum à peine concave en arrière, plan et légèrement caréné au milieu en avant (entièrement concave et sans carène chez *impressa*). Face basale de l'épinotum moins convexe, délimitant en avant une scissure moins profonde. Épines un peu plus longues, moins divergentes et moins relevées. Le reste comme chez le type.

♀. Long. : 7,5 mill. — Les stries de la tête sont un peu plus accentuées que chez ☿. Dos du thorax lisse et luisant. Épinotum inerme. Ailes hyalines, nervures jaunâtres; aile antérieure longue de 6,5 mill.

Brazzaville, IV, 07 (*Weiss*).

C. striatula Em. — ☿. Les exemplaires du Congo sont plus foncés que ceux d'Assinie et atteignent 3,5 mill.; Gomba (*Weiss.*). Une partie de ces *Cremastogaster* et d'autres Fourmis composaient le masque de quelques Réduves. L'exemplaire *type* de M. Emery se trouvait également attaché au rostre d'un Pentatomide (*Bull. Soc. ent. France*, 1892, p. LIII).

C. striatula Em. var. **benitensis**, nov. — Long. : 3 mill. — D'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. Tête et abdomen presque noirs sauf leur partie antérieure qui est un peu teintée de brunâtre. Côtés du pronotum, face déclive de l'épinotum, pattes brun rougeâtre. Scape, reste du thorax et pédicule plus foncés. Funicule et tarses d'un jaune brunâtre clair. Un peu moins luisante. Mésonotum plus nettement bordé. Épines plus relevées. 1er article du pédicule moins long, mais encore plus long que large. Le reste semblable.

Riv. Benito, Congo français (*de Brazza*, 1892), 1 exemplaire (Muséum de Paris).

C. chlorotica Em. — ♀. Brazzaville, 1 exemplaire isolé.

C. **luctans** Forel st. **rugosior**, n. st. — ☿. Long. : 3,4-3,8 mill. — Brun plus ou moins rougeâtre foncé. Bord des mandibules et moitié postérieure de l'abdomen brun noir. Bord postérieur des segments abdominaux jaunâtre. Mandibules, antennes, pattes et premier article du pédicule roux. Pilosité presque nulle, pubescence espacée, médiocre, un peu plus abondante sur le funicule. Luisante. Épistome, aire frontale, versant interne des arêtes frontales, joues plus fortement striées que chez *luctans*. Mandibules, thorax plus grossièrement strié-ridé, surtout le dos du promésonotum. Reste de la tête, face déclive de l'épinotum, moitié antérieure du premier article du pédicule lisses; reste du premier article du pédicule finement réticulé-ponctué, deuxième article superficiellement ridé en long; abdomen lisse, parsemé d'une ponctuation piligère assez serrée en avant, remplacée par un réticulum microscopique en arrière. Tête relativement plus grande que chez *luctans*, plus large que longue, côtés un peu convexes et bord occipital concave; le scape dépasse à peine le bord occipital. Face dorsale du pronotum trois fois aussi large que longue. Sillon promésonotal moins distinctement enfoncé que chez *luctans*. Carène médiane du mésonotum moins saillante; ses côtés ne sont pas creusés en gouttière comme chez *luctans*, mais plans, et le segment est plus distinctement bordé; en outre, sa face déclive est plus courte, ce qui le fait paraître moins haut. Épines épinotales à peine plus épaisses et moins espacées. Premier article du pédicule aussi large, mais un peu plus long. Le reste comme le type, dont elle diffère par sa couleur plus foncée, sa sculpture plus forte et son mésonotum.

Brazzaville, reçue avec des feuilles de bambous sur lesquelles ces Fourmis soignent des Cochenilles (*Weiss*).

C. **concava** Em. ☿ ♀ ♂. — ☿ Les spécimens de Brazzaville (*Weiss*) sont beaucoup plus foncés que ceux du Kamerun; parfois même noirs.

♀ (non Emery, 1899). — Long. : 7-8 mill. — Dessus de la tête, du thorax et abdomen brun noir ou brun marron foncé. Le reste de la tête, du thorax (y compris l'épinotum) et les pattes, le pédicule brun marron plus clair. Luisante. Devant de la tête jusqu'à la hauteur des yeux, mandibules et épinotum striés; tout le reste lisse, mais les derniers segments abdominaux sont en outre microscopiquement réticulés. Tête rectangulaire, plus large que longue, un peu rétrécie en avant des yeux qui sont placés un peu en arrière de la moitié des côtés. Bord de l'épistome entier. Mandibules armées de 5 dents. Le scape dépasse un peu le bord postérieur de la tête qui est presque droit.

L'épinotum est armé d'épines aiguës mais épaisses à leur base, longues comme le tiers de leur intervalle, horizontales et un peu divergentes. Pédicule comme chez l'ouvrière mais plus trapu. Ailes hyalines, nervures pâles.

♂. Long. : 3,5 mill. — D'un jaune brunâtre sale, tête plus foncée. Antennes et pattes jaune fauve clair. Lisse et luisant. Tête plus large que longue; le bord postérieur dessine une courbe assez régulière d'un œil à l'autre. Seul le 3e article du funicule est aussi long que large. Thorax à peine plus large que la tête. Épinotum faiblement mamelonné à l'emplacement des épines. 2e article du funicule aussi long que large sans impression médiane. Ailes comme la ♀.

Brazzaville (*Weiss.*).

C. Swelli For. st. **Marnoi** Em. — ☿. Variété à épines plus longues et à base de l'abdomen plus foncé, du reste semblable à la description de Mayr.

Congo français, Gomba (*Weiss*).

C. Wellmani For. — Brazzaville. 2 exemplaires tout à fait semblables au type de Benguela.

Je soupçonne que la ♀ décrite sous le nom de *C. concava* Em. appartient à cette espèce. Je l'ai aussi reçue de Brazzaville (*Weiss*), Libreville (Muséum de Paris).

Dans le Soudan français se trouve une espèce fort voisine dont la ♀ diffère par sa tête beaucoup plus longue, *C. longiceps*, n. sp. (*in litt.*) (Muséum de Paris).

C. Wellmani For. var. **Weissi**, nov. — ☿ Long. : 2,2-3,6 mill. — Diffère par sa couleur d'un brun roux assez clair chez les plus grands individus, mais d'autant plus foncé qu'ils sont plus petits, ces derniers étant aussi foncés que *Wellmani* i. sp. Abdomen brun noir. Pubescence de l'abdomen un peu plus longue. Luisante. Lisse; parsemée d'une ponctuation piligère surtout marquée sur la tête. Devant de la tête finement strié comme le type. Côtés du métanotum régulièrement ponctués; côtés de l'épinotum finement rides en long. Tête des ☿ major plus grande. Face basale de l'épinotum plus large et plus courte, face déclive plus oblique en arrière. Premier article du pédicule un peu plus court et plus large en arrière.

Congo français, Gomba (*Weiss*), plusieurs ☿ de différentes tailles.

C. Wasmanni, n. sp. (fig. 7). — Long. : 2,8-3,5 mill. — Brun marron plus ou moins foncé. Pattes et quelquefois le bout de l'abdo-

men noirâtres. Quelques grands poils pointus se dressent sur la tête, les trochanters et l'abdomen, très rares sur le thorax et les pattes. Une fine pubescence jaunâtre assez espacée recouvre tout le corps, beaucoup plus forte et relevée sur les antennes et les tarses. Submate. Toute la tête très finement striée en long, avec de nombreux points pilifères un peu espacés. Presque tout le dessus du pronotum et du mésonotum obliquement striés le long de la ligne médiane, en dehors et en arrière. Le reste du pronotum finement rugueux-réticulé. Épinotum très grossièrement ridé-cannelé en travers entre les épines et la face basale, lisse sur la face déclive, plus ou moins finement strié en long aux côtés. Pédicule très finement réticulé, comme l'abdomen, presque lisse sur le dessus du premier nœud. Tête carrée, avec les angles postérieurs arrondis, bord occipital concave, côtés un peu convexes; le maximum de convexité correspond à la hauteur des yeux, c'est-à-dire un peu en arrière du milieu. Yeux assez plats, un peu acuminés en avant et en bas, longs comme le cinquième du côté de la tête. Aire frontale triangulaire, allongée et bien imprimée. Épistome faiblement bombé dans sa moitié postérieure, faiblement concave et subtronqué en avant, avec un bord antérieur droit. Arêtes frontales longues comme plus de la moitié de leur intervalle. Mandibules armées de 4 dents. Antennes de 11 articles, massue de 3; articles 3-8 aussi longs que larges. Le scape atteint le bord occipital. Promésonotum conformé à la façon du *C. depressa* Latr. La face dorsale du pronotum est triangulaire, avec les angles latéraux plus accusés que chez *depressa* et formés par deux assez fortes saillies coniques tronquées sur la face externe, en avant desquelles la surface du pronotum est à peu près plane et descend en pente oblique vers le cou, tandis qu'en arrière la surface est très courte et descend un peu vers le mésonotum. Mésonotum légèrement convexe d'avant en arrière, bien caréné, plus court sur la ligne médiane que le pronotum. Le bord antérieur peu distinct s'avance en angle obtus et mousse, presque jusqu'entre les saillies

Fig. 7. — *Cremastogaster Wasmanni* ♀. *a*, thorax et pédicules des grandes ♀; *b*, épine des petites ♀; *c*, pédicule vu de dessus.

latérales du pronotum. Bords latéraux arrondis; le quart postérieur descend en arrière en pente oblique chez les exemplaires de petite dimension; chez les plus grands, au contraire, il tombe perpendiculairement et même surplombe un peu le sillon métanotal qui apparaît d'autant plus profond. Profil de la face basale de l'épinotum et des épines rectiligne et horizontal; il forme un angle de 110° avec la face déclive légèrement concave de haut en bas. Les épines sont fortes, à peine courbées en bas, très divergentes et longues comme les deux tiers de la face basale, leur intervalle dessine une courbe régulière. 1er article du pédicule comme chez *depressa*, mais un peu moins arrondi dans son bord antérieur, presque transversal chez les petits exemplaires. 2e nœud fortement imprimé en arrière, plus que chez *depressa*, mais sans sillon médian en avant.

Congo belge : Sakkuru, Luja!, reçu par le R. P. Wasmann et communiqués par M. Emery.

C. Stadelmanni Mayr st. **dolichocephala** Em. (in litt.).— ☿ ♀. Brazzaville, Gomba (*Weiss*).

C. africana Mayr, variété foncée. — Brazzaville, Mindouli (*Weiss*).

C. Jullieni, n. sp. (fig. 8, *a*, *d*). — ☿. Voisine de *C. depressa* Latr. — Long. : 3,2-5,5 mill. — Noire. Arêtes frontales, bord interne des mandibules, moitié distale ou parfois la totalité du funicule et derniers tarses roussâtres. Pilosité dressée, longue, grisâtre, un peu dispersée partout, mais plus resserrée que chez *depressa*. En revanche, la pubescence y est un peu plus rare, sauf sur l'abdomen où elle est aussi plus longue. Mandibules striées-ponctuées. Tête finement striée en long jusqu'au bord postérieur de la tête où les stries deviennent transversales (chez *depressa* les stries transversales commencent plus en avant à la hauteur du front); chez les petits exemplaires les stries médianes frontales sont souvent très effacées, presque lisses; la même sculpture striée se répète en long sur le mésonotum et les côtés du thorax, en travers sur le pronotum et l'épinotum; celle du côté de l'épinotum est extrêmement fine. Pédicule d'un strié-ponctué assez effacé. Abdomen finement réticulé. Toute cette sculpture est parsemée de nombreux points piligères. Mate. Devant de la tête et abdomen des petits exemplaires assez luisants. Tête en carré arrondi. Bord postérieur droit, à peine un peu concave chez les plus grands exemplaires. Côtés de la tête un peu convexes; les yeux en occupent à peu près le cinquième moyen. Aire frontale allongée. Épistome peu ou pas imprimé près de son bord antérieur qui est simple. Mandibules de 5 dents. Pronotum

plus ou moins creusé en un large sillon longitudinal qui sépare les épaules en deux éminences distinctes. Le sillon promésonotal plus profond que chez *depressa*. Mésonotum plus longuement caréné et moins aplati. Du reste, ces caractères différentiels sont assez variables et surtout bien moins prononcés chez les petits exemplaires. Épinotum semblable chez les deux espèces. Premier nœud du pédicule un peu plus large et plus court, deuxième nœud semblable.

♀. Long. : 10 mill. — Noire. Mandibules, funicule et derniers tarses brunâtres. Sculpture et pilosité de l'ouvrière. Mate. Abdomen un peu luisant. Tête en carré allongé comme celle de *depressa*, mais beaucoup plus petite (1,54 × 1,40 mill. pour 1,96 × 1,84 mill. chez *depressa*). Bord postérieur parfaitement droit avec les angles arrondis. Bords latéraux légèrement convexes (plutôt un peu concaves chez *depressa*). Yeux un peu moins grands que le quart des côtés et placés à peu près au milieu. Épistome un peu convexe, sans carène, à bord antérieur arqué. Scape atteignant le bord postérieur. Mandibules triangulaires, à bord masticateur très peu oblique, muni de cinq dents subégales. Le thorax comme chez *depressa*, mais plus svelte et plus allongé. La face basale de l'épinotum est plus longue. Ailes hyalines ou très légèrement enfumées; nervures et tache brunâtre. Nœud du 1er article du pédicule plus large que long, mais avec un pétiole relativement plus allongé. Son bord antérieur est beaucoup plus transversal; deuxième nœud faiblement imprimé en dessus. Abdomen plus long que le thorax (de même longueur chez *depressa*).

Reçue en grand nombre, isolées et avec leur nid rempli de nombreuses femelles ailées mais sans aucun mâle, du Gabon et de Brazzaville (*Weiss*).

Selon le désir de M. Emery, je dédie cette espèce à M. Jullien qui l'avait aussi découverte et envoyée au Musée de Bruxelles. Cette forme, si voisine de *depressa*, me paraît appartenir à la souche d'où aurait dérivé cette dernière; mais malgré cette parenté, du reste bien faible pour les femelles, je ne puis en faire une *Oxygyne*, les mandibules

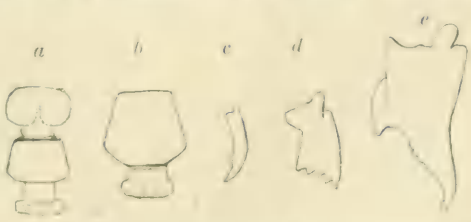

Fig. 8. — *a*, *Cremastogaster Jullieni*, pédicule; *d*, mandibule; *b*, *C. depressa* Latr., pédicule; *c*, mandibule; *e*, *C. Margaritae* Em., mandibule.

de la ♀ étant encore de forme ordinaire et c'est à peine si *depressa* peut déjà faire partie de ce sous-genre. On peut tout au plus la considérer comme un type de transition. On ne peut encore rien affirmer sur les mœurs de *C. Jullieni*, tandis qu'il est assez probable que celles de *depressa* sont parasitiques. M. Weiss a capturé cette espèce au vol, le soir, avec des ♀ de *Camponotus Meinerti* Forel et me les a envoyées dans le même tube. Or *C. depressa* ♀ ressemble beaucoup comme aspect au *C. Meinerti* ♀ et je ne serais pas éloigné de croire que ce mimétisme joue un certain rôle dans la fondation plus ou moins parasitique des colonies du *C. depressa*. Les mandibules anormales et la brièveté de l'abdomen parlent aussi dans ce sens.

Le nid du *C. Jullieni* est suspendu aux branches des arbres comme le sont ceux des *C. Margaritae, Stadelmanni, Ranavalonae*, etc.; il est de consistance ligneuse comme celui du *Lasius fuliginosus*, mais les chambres sont beaucoup plus petites. Il est d'un noir rougeâtre et sa substance colore un peu l'alcool en rouge brun.

C. depressa Latr. var. **fuscipennis** Em. (fig. 8 *b*, *e* et fig. 9). — ♀ et ☿ en grand nombre. Un curieux exemplaire ergatogyne a été trouvé dans un nid de *C. Stadelmanni* Mayr; j'en donne ici la description.

☿☿ (ergatogyne). Long. : 8 mill. — Couleur comme l'ouvrière, avec le bord postérieur des segments abdominaux un peu plus jaunâtre. La sculpture et la pilosité intermédiaires entre la ♀ et l'☿. Tête un peu plus longue que large, beaucoup moins longue que la ♀. Cette Fourmi diffère surtout par la présence d'ocelles, de mandibules triangulaires à bord large comme chez l'ouvrière, mais absolument inerme, avec l'extrémité apicale presque sans pointe aiguë. Le pronotum est aussi développé que chez l'ouvrière, mais les saillies latérales sont moins accusées, parce que le mésonotum est plus large et parfaitement plat en dessus, sauf une carène médiane occupant un peu plus du tiers antérieur. Le scutellum, bien délimité du mésonotum par une scis-

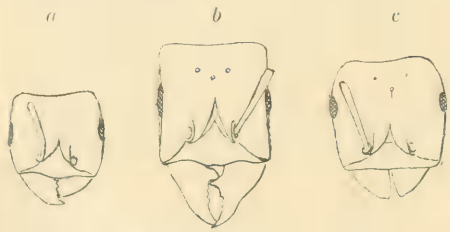

Fig. 9. — *Cremastogaster depressa* Latr. *a*, tête de l'ouvrière; *b*, tête de la femelle; *c*, tête de l'ergatogyne.

sure, a la forme d'un hémicycle dont la partie courbe regarde en arrière. Cette pièce thoracique correspond parfaitement à la partie postérieure du mésonotum de l'ouvrière qui, chez les grands exemplaires (6,5 mill.), paraît assez distincte. Le métanotum de l'ergatogyne est représenté par une pièce en forme de bande transversale qui s'enfonce dans le sillon préépinotal. L'épinotum ne diffère guère de celui de l'ouvrière que par sa largeur plus grande. Premier article du pédicule comme chez l'ouvrière, mais plat en dessus (concave chez ☿, un peu convexe chez ♀); le second article est un peu plus large et l'abdomen est identique à celui de l'ouvrière.

Congo français : région de Gomba (*Weiss*).

C. **Oxygyne) Margaritae** Em. (fig. 8 *c*.). — ♀. Brazzaville (*Weiss*), 1 exemplaire.

Gen. **Tetramorium** Mayr.

Tetramorium setuliferum Em. var. **galoasana**, nov. — ♀. Long. : 4,5-5 mill. Beaucoup plus robuste que le type de l'Afrique australe; la tête est relativement plus grande, les soies plus serrées et plus longues.

♀. Long. : 8-9 mill. — Couleur et pilosité comme ☿, mais celle-ci est plus espacée surtout sur le dos du thorax et laisse beaucoup mieux voir la sculpture. Tête ridée en long comme l'ouvrière avec une fine granulation entre les rides. Cette sculpture se répète sur le mésonotum, l'écusson, les épines et les côtés de l'épinotum. Pronotum et le reste de l'épinotum transversalement ridés-granulés. Pédicule rugueux, avec de gros points enfoncés. Abdomen assez finement ridé-granulé en long. Mat. Robuste. Tête subrectangulaire, plus large que longue (sans les mandibules), un peu rétrécie en avant. Bords latéraux à peine convexes. Bord occipital légèrement concave. Mandibules à cinq dents, les postérieures rudimentaires. Le scape dépasse un peu le bord postérieur de l'œil. Mésonotum aussi long que large, arrondi en avant, mais assez plat en dessus. Proscutellum largement interrompu en avant du scutellum. Ailes légèrement jaunâtres; nervures et tache brunâtres. Épines épinotales conformées comme chez la ☿. Le 1er article du pédicule a son pétiole plus long que son nœud, c'est le contraire chez l'ouvrière. Vu de dessus, le nœud est trapézoïde, beaucoup plus large que long. Deuxième article campaniforme et relativement plus large que chez l'ouvrière.

♂. Long. : 7,5-8 mill. — Noir. Funicule, pattes et appareil copulateur brunâtres. Tout le corps couvert de longs poils brun clair un

peu laineux; plus courts et plus dispersés sur le dos de l'abdomen. Pattes très peu poilues, mais couvertes, ainsi que les antennes, d'une pubescence couchée assez longue. Submat. Abdomen luisant. Ridé-ponctué comme la ☿. Une bande longitudinale sur le milieu du mésonotum ponctuée, peu ou pas ridée. Abdomen finement réticulé. Tête subrectangulaire en arrière des yeux. Bord postérieur concave, avec les angles assez aigus. Mandibules de six dents. Massue du funicule de 4 articles. Yeux médiocres. Mésonotum à peine plus long que large, avec une impression triangulaire médiane en arrière. Dents de l'épinotum médiocres. Premier article du pédicule long comme deux fois le suivant et étroit comme sa moitié. Nœud piriforme, à face supérieure légèrement bordée, non anguleuse. Deuxième article hémisphérique, d'un quart plus large que long. Extrémité des stipites arrondie et fortement recourbée en dedans.

Congo français : Brazzaville, M'Bounion, Mindouga. Comba-Ibre (*Weiss*). Nidifie dans les terrains sablonneux.

T. pusillum Em. var. **bantouana**, nov. (fig. 10). — ☿. Long. : 1,8 mill. — Jaune testacé uniforme. Abdomen brun de poix. Pilosité rare. Pattes et antennes pubescentes. Mat. Fond des gouttières antennaires finement ponctué. Côtés du thorax et pédicule plus grossièrement ponctué. Le reste de la tête et le dos du thorax ridé-rugueux. Abdomen lisse et luisant. Lames frontales atteignant le sixième postérieur de la tête. Nœud du 1er article du pédicule plus épais et moins élevé que chez le type avec un bord antérieur moins concave.

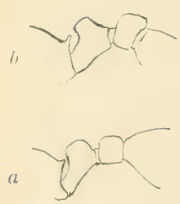

Fig. 10. — *a*, *Tetramorium pusillum* Em., pédicule; *b*, var. *bantouana*, pédicule.

♀. Long. : 2,4 mill. — D'un jaune testacé un peu plus foncé que la ☿. Une légère tache entre les ocelles. Insertion alaire et abdomen brunâtres. Sculpture comme chez l'ouvrière. Les lames frontales atteignent le bord postérieur de la tête. Yeux plus grands que le quart des côtés de la tête, placés un peu en avant du milieu. Épinotum beaucoup plus fortement épineux que celui de la ☿. Pédicule plus robuste. Ailes hyalines, irisées, à nervures très pâles, normales.

♂. Long. : 2,2 mill. — Couleur et pilosité comme la ♀, mais les pattes et les antennes jaune pâle. Tête finement ponctuée, avec quelques rares rides effacées, longitudinales en avant, transversales en arrière des ocelles. Épinotum ridé-ponctué; le reste du thorax et le

pédicule finement réticulé, assez luisants. Abdomen lisse, avec un réticulum microscopique. Tête trapézoïdale, beaucoup plus large en avant à cause des yeux qui en occupent presque les angles antérieurs. Bord postérieur droit, avec les angles arrondis. Les ocelles n'atteignent pas le bord postérieur. Mandibules de 5 dents. Antennes de 13 articles, massue de 4; l'ensemble des articles 3-6 plus court que le scape. Les deux faces de l'épinotum sont rectilignes et forment ensemble un angle de 135°, inerme. Pattes longues. Ailes hyalines, très pubescentes. Nœud du premier article du pédicule du double plus haut que son pétiole et occupant toute la moitié postérieure de l'article; 2e nœud subglobuleux, d'un quart à un tiers plus large que long.

Congo français : M'Bamou (*Weiss*). Nid dans le bois pourri.

Je donne ici, en regard du dessin du pédicule de cette variété, celui du type, que je dois à l'obligeance de M. le prof. Emery.

T. Grassi Em. st. **lutcipes**, nov. (fig. 11). — ☿. Long. : 2,6 mill. — Rouge testacé. Abdomen brun noir, avec la base un peu rougeâtre et l'extrémité jaune testacé. Épines, fémurs et tibias jaunes. Quelques poils dressés, épars, tronqués et dentelés. Antennes et pattes pubescentes. Tête ridée en long comme chez *T. Grassi*; la ride médiane, et la troisième de cinq rides latérales sont plus élevées et se prolongent sur l'épistome. Côtés de la tête irrégulièrement ridés. Espaces compris entre les crêtes frontales prolongées et les yeux, finement réticulés-ponctués. Tout le fond de la sculpture est également réticulé-ponctué, mais beaucoup plus effacé, presque lisse. Mandibules ponctuées-striées. Thorax grossièrement réticulé-rugueux. Sur le dos les rides médianes ont une direction allongée assez régulière, mais sur les côtés elles sont très irrégulières et manquent par place sur les faces latérales du thorax. Pédicule faiblement réticulé-ponctué. Abdomen lisse. Luisant. Tête rectangulaire, un peu plus longue que large, à côtés légèrement convexes. Bord occipital légèrement concave. Lames frontales prolongées presque jusqu'au bord occipital; en dehors de celles-ci, une assez forte impression

Fig. 11. — *Tetramorium Grassi* Em. st. *lutcipes*. *a*, ☿ ; *b* ☿.

forme une large gouttière pour le scape. Yeux grands comme le cinquième du côté de la tête et placés un peu en avant de son milieu. Clypeus tricaréné, étroitement échancré sur son bord antérieur. Mandibules de 6 à 7 dents, scapes atteignant le sixième postérieur de la tête. 1er article de la massue un bon tiers plus long que large. Thorax plus du double plus long que large, assez bien bordé, surtout en arrière. Profil de l'épinotum moins abaissé en avant que chez *T. caespitum*. Les épines un peu divergentes sont un peu plus longues que l'intervalle de leur base. Nœud du 1er article du pédicule aussi long que son pétiole, aussi haut ou plus haut que long, un peu plus long que large, 2e article ovale, court, presque aussi large que long, plus étroit en avant.

♀. Long. : 3 mill. — Thorax et pédicule rouge testacé foncé. Mésonotum, scutellum et côtés du thorax plus ou moins brun noirâtre. Tête, pattes et abdomen comme chez la ☿. Dessus du mésonotum et du scutellum régulièrement ridés en long. Nœud du 1er article du pédicule ridé-réticulé. Les arêtes frontales se prolongent jusqu'au bord occipital. Épines assez fortes, un peu moins longues que l'intervalle de leur base. Pédicule comme chez *T. Grassi*, mais le 1er nœud est un peu plus anguleux derrière et ressemble davantage à celui de l'ouvrière. Le reste semblable.

♂. Long. : 3-3,2 mill. — Brun de poix foncé. Clypeus, mandibules, antennes, pattes et extrémité de l'abdomen jaunâtres. Quelques rares poils dressés; pas de pubescence. Tête assez finement ridée en long, avec un fond de sculpture comme ☿. Épistome un peu ridé. Mandibules, mésonotum, scutellum, pédicule et abdomen lisses. Côtés du thorax ridés-réticulés. Côtés du scutellum et épinotum ponctués. Luisant. Tête trapézoïdale, aussi large que longue (sans les mandibules); bord occipital un peu convexe, angles arrondis. Yeux occupant la moitié antérieure de la tête. Ocelles postérieurs distants du bord occipital. Épistome subcaréné. Mandibules étroites, de 4 dents, à bord denté assez oblique. Épinotum subdenté. Ailes hyalines; nervures pâles; tache brune. Nœud du 1er article du pédicule arrondi, aussi large que long; 2e nœud sphérique, à peine plus long que large.

Brazzaville (*Weiss*).

T. sericeiventre Em. var. **inversa**, nov. — ☿. Long. : 3,5-4 mill. — Rouge ferrugineux assez foncé, pattes rouge un peu brunâtre, abdomen brun noirâtre avec la base rougeâtre (le contraire chez le type). Mat. La sculpture est beaucoup plus forte et l'abdomen n'a pas un éclat soyeux aussi prononcé. Les fines stries abdominales sont dis-

posées comme chez le type. Plus grand et plus robuste, le reste semblable.

Brazzaville, M'Pila (*Weiss*).

T. africanum Mayr. — ♀ ☿. Brazzaville.

T. aculeatum Mayr. — ♂ ♀ ☿. Brazzaville.

T. aculeatum Mayr var. **Wasmanni** For. — ☿♀. Brazzaville.

T. aculeatum Mayr st. **andricum** Em. — ♀ ♂ ☿. Brazzaville.

Ces deux espèces, *T. africanum* et *aculeatum* Mayr, appartiennent à un petit groupe qui rappelle le genre *Macromicha* auquel Mayr l'avait attribué. Cependant elles diffèrent des autres *Tetramorium* par leurs mœurs arboricoles. Leur nidification consiste, en effet, en une feuille d'arbre ou d'arbuste enroulée et tapissée intérieurement d'un feutrage de débris végétaux très fins et d'un mycélium portant des fructifications. Il serait intéressant d'étudier sur place si ce champignon sert habituellement de nourriture aux Fourmis et s'il est cultivé dans ce but.

T. (Xyphomyrmex) angulinode, n. sp. (fig. 12). — ☿. Long. : 2,3 mill. — Brun de poix uniforme, parfois un peu rougeâtre. Abdomen brun noir. Mandibules, funicule, épines épinotales, pattes et derniers segments abdominaux brun jaunâtre. Tout le corps est couvert de poils simples, blanchâtres, assez longs; sur les pattes et les antennes ces poils forment une pubescence peu couchée et assez forte, la vraie pubescence manque à peu près partout. Tête grossièrement ridée en long; ces rides, un peu sinueuses et souvent anastomosées, limitent des espaces irrégulièrement réticulés-ponctués. Cette sculpture se répète sur le thorax et le pédicule, mais les rides deviennent plus espacées et d'autant plus anastomosées qu'elles s'approchent du pédicule où elles perdent leur direction longitudinale et ne forment plus qu'un réticulé très lâche, avec des intervalles assez lisses et luisants. Mandibules, pattes et abdomen lisses. Assez luisant. Abdomen très luisant. Tête rectangulaire, à peine plus étroite en avant, bord postérieur droit. Yeux occupant le cinquième médian des côtés de la tête. Gouttière antennaire atteignant le cinquième postérieur de la tête (doublée pour le scape qui s'y couche en entier et pour le funicule); celle-ci moins longue s'avance jusqu'à la hauteur du bord antérieur des yeux. Épistome faiblement caréné par une forte ride médiane, échancré sur son bord antérieur. Mandibules de six dents, les trois

postérieures réduites à de simples denticules. Thorax court, subbordé, surtout en arrière sur les côtés, et en avant entre les épaules du pronotum qui sont nettement anguleuses. Le thorax est un peu voûté transversalement et longitudinalement depuis la face déclive du pronotum jusqu'à la face déclive de l'épinotum. En outre, le bord antérieur du pronotum est presque aussi large que le double de la largeur de l'épinotum. Les bords latéraux sont légèrement sinueux entre

Fig. 12. — *T.* (*Xyphomyrmex*) *angulinode*. *a*, ♂; *b*, ☿.

le pronotum et le mésonotum et assez fortement entre le mésonotum et l'épinotum. Épines épinotales supérieures aiguës, un peu recourbées en bas, longues comme la face déclive. Nœud du premier article du pédicule cuboïde, aussi long que son pétiole; sa face supérieure rectangulaire, bordée, d'un tiers plus longue que large et à peine voûtée; les quatre faces latérales sont presque planes. Pétiole très aminci en dessous; deuxième article ovalaire, transversal, aussi long que le nœud du premier article mais plus du tiers plus large, avec un éperon mousse en dessous dirigé en avant.

♀. Long. : 3.5 mill. — Thorax d'un brun généralement plus roussâtre que chez la ☿, surtout le devant du mésonotum, le scutellum, l'épinotum et le premier article du pédicule. Pilosité jaunâtre, plus longue que chez la ☿ et plus abondante sur l'abdomen. Sculpture comme l'ouvrière, mais le dos du thorax (sauf le pronotum) est assez réguliè-

rement ridé en long. Tête un peu plus large; les yeux occupent presque le tiers moyen des côtés. La gouttière qui reçoit le funicule aussi longue que celle qui reçoit le scape; leur extrémité postérieure atteint presque le bord occipital. Pronotum épaulé, anguleux, à profil médian vertical. Face basale de l'épinotum large et courte comme la largeur moyenne des épines supérieures. Celles-ci longues comme leur intervalle. Face déclive descendant verticalement jusqu'aux épines inférieures qui sont fortes et triangulaires. Ailes hyalines, un peu grisâtres; nervures pâles. Pédicule comme chez l'ouvrière, mais un peu plus massif; pétiole du premier article relativement plus court et plus épais. Abdomen ovale, laissant voir largement les derniers segments.

♂. Long. : 3 mill. — D'un brun de poix, tête noire. Mandibules, antennes, pattes et extrémité de l'abdomen d'un jaune pâle. Pilosité comme chez la ♀. Tête plus faiblement ponctuée. Devant du pronotum et pédicule d'un réticulé-ponctué assez effacé. Mésonotum lisse, avec une double ligne de gros points enfoncés formant un V ouvert en avant, et se terminant en arrière près du scutellum dont il reste séparé par quelques stries et quelques points irréguliers. Scutellum et côtés du thorax lâchement et superficiellement ridés en long. Abdomen lisse et luisant. Tête et pédicule subluisants. Tête aussi large que longue (sans les mandibules); les yeux en occupent les deux tiers environ des côtés. Fossettes antennaires assez profondes, larges, prolongées en pointe en arrière presque jusqu'à la hauteur du bord postérieur des yeux. Épistome faiblement sinué à son bord antérieur, non caréné. Mandibules de 4-5 dents. Mésonotum et scutellum formant chacun un profil convexe : le premier à peu près deux fois et quart plus long que le deuxième. Épinotum faiblement anguleux, arrondi, face basale d'un quart environ plus longue que la face déclive. Ailes comme chez la ♀. Pattes très longues. Premier article du pédicule allongé, pyramidal, à base formée par sa face postérieure; faces latérales assez bien bordées, l'inférieure un peu concave, la supérieure convexe, un peu aplatie en dessus, rétrécie en arrière; deuxième article globuleux, tronqué en arrière, arrondi en avant, d'un quart plus large que long.

Brazzaville (*Weiss*).

Gen. **Cataulacus** Smith.

Cataulacus pullus, n. sp. (fig. 13). — Long. : 5,5 mill. (tête défléchie). — Noir; scape, tibias de la première paire jaune rougeâtre; face externe de l'extrémité des autres tibias et tarses quelquefois rouge foncé. Mandibules, antennes et pattes hérissées de soies jaunâtres, courtes et

tronquées. Quelques soies plus longues, noires autour des yeux et jaunâtres sur le pédicule. Une pilosité très espacée couvre les trois quarts postérieurs de l'abdomen; elle consiste en soies blanchâtres extrêmement courtes, tronquées, squameuses, qui s'allongent à mesure qu'elles se rapprochent de l'extrémité et du dessous de l'abdomen où elles deviennent de véritables poils longs et pointus. Tête et thorax ridés-réticulés, avec un fond finement et uniformément ponctué. Les rides sont assez fines et lâches. Sauf entre les épines et l'épinotum où elles sont transversales, elles ont une direction longitudinale; mais sinueuses et anastomosées surtout sur le pronotum et la tête. Les rides s'atténuent sur le mésonotum et manquent sur la face déclive de l'épinotum. Mandibules comme la tête, avec quelques points piligères et le bord interne lisse. Premier nœud du pédicule et devant du deuxième nœud grossièrement et longitudinalement ridés-rugueux; partie postérieure du deuxième nœud pourvue de deux ou trois grosses rides transversales. Abdomen ponctué-réticulé en dé à coudre, avec quelques légères rides allongées près de la base. Tête plus large que longue (sans les mandibules), rétrécie d'un quart en avant. Bord postérieur largement concave, terminé par une lame anguleuse en forme de dent. Bords latéraux convexes et finement denticulés en arrière, concaves et unidentés en avant des yeux; ceux-ci en occupent environ le deuxième quart postérieur. Bord antérieur de l'épistome échancré dans son tiers moyen et se prolongeant en dent de chaque côté de la tête. En dessous, et de chaque côté dans son quart postérieur, la tête est armée d'une petite dent dirigée en avant. Pronotum bien plus étroit que la tête, plus d'un tiers plus long que large. Suture promésonotale peu apparente, les autres indistinctes. Le pronotum régulièrement arrondi en avant présente latéralement deux petites dents près de chacun de ses angles. Mésonotum subcylindrique, non bordé. Épines longues comme la largeur de l'épinotum, droites et assez divergentes. Premier article du pédicule plus long que large; vu de dessus, il forme un hexagone irrégulier, dont les trois côtés antérieurs sont plus longs; il présente en dessous une saillie bidentée, placée tout en avant. Le second nœud ovoïde, transversal, à peine plus long que le précédent et d'un tiers plus court, présente un faîte transversal formé de rugo-

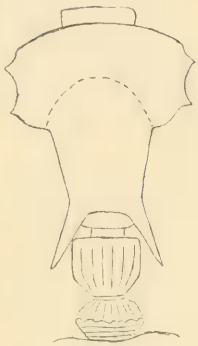

Fig. 13. — *Cataulacus pullus*, thorax et pédicule.

sités dentiformes; il est armé en dessous d'une dent aiguë, dirigée en avant. Abdomen un peu plus long que large, peu échancré en avant et non bordé.

Brazzaville (*Weiss*), 1 exemplaire.

C. Kohli Mayr, ♂ (fig. 14 ☿). — Brazzaville.

C. Kohli Mayr st. **brazzavillensis**, n. st. (fig. 15). — Long. : 6-7 mill. (tête défléchie). Noir. Scape et première paire des tibias rouge jaunâtre. Parfois la face externe de l'extrémité des autres tibias et les derniers tarses rouge sombre. Quelques soies très courtes sur les mandibules, les bords latéraux de la tête, les antennes, les pattes et l'extrémité de l'abdomen; le reste glabre. Tête et thorax irrégulièrement ridés-réticulés en long, avec une fine ponctuation dans le fond. Aire frontale finement ponctuée, sans rides. Mandibules striées, avec quelques points piligères. Sur le dessus de la tête, les rides sont assez effacées et parsemées de gros points arrondis ou fossettes de disposition irrégulière et de grandeur variable; le fond de ces fossettes est un peu plus effacé et luisant que la fine sculpture environnante. Les stries du thorax sont plus fortes et plus régulières; celles qui partent du milieu du pronotum peuvent se suivre jusqu'au bord postérieur de la face basale de l'épinotum. Les rides du devant et des côtés du pronotum ont une direction parallèle à son bord; celles des côtés du mésonotum et de l'épinotum sont obliques de haut en bas et d'arrière en avant. Face déclive de l'épinotum régulièrement ridée-striée en travers. Cuisses ridées-ponctuées un peu obliquement. Le pédicule est fortement et régulièrement ridé-strié en travers, sauf la face antérieure du deuxième nœud qui est ridée en longueur. Partout le fond de la sculpture est finement et densément réticulé-ponctué. L'abdomen est finement et régulièrement ridé parallèlement à son bord; le fond des rides très finement ponctué en série. Mat, plus luisant vu à la loupe. Tête un peu plus large que longue, rétrécie en avant. Bord postérieur rectiligne.

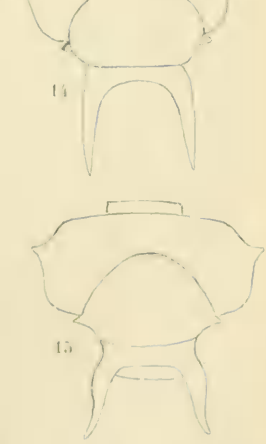

Fig. 14. — *Cataulacus Kohli* Mayr; — fig. 15, st. *brazzavillensis*.

un peu concave chez les petits exemplaires; angles droits, sans épines. Bord latéral avec une seule épine en avant de l'œil; celui-ci est plus grand que le quart de ce bord. Épistome en forme du chapeau classique de Napoléon, transversalement concave, convexe d'avant en arrière. Bord antérieur incisé en coin dans son milieu et débordant les côtés de la tête. Le pronotum diffère de celui de *C. Kohli* Mayr, par son bord antérieur arqué, sans denticules, son bord latéral plus arrondi en arrière. Le mésonotum a ses bords latéraux plus rectilignes. Épinotum légèrement étranglé ou imprimé en avant des épines; celles-ci, peu divergentes, sont aussi longues que l'intervalle de leur base. Premier nœud cubique, un peu plus large que long surtout en avant; faces assez planes; deuxième nœud un peu plus large que le précédent comme chez *C. Kohli*. Face inférieure des deux nœuds armée d'une épine, plus forte et dirigée en arrière pour le premier, et en avant pour le deuxième. L'abdomen lenticulaire n'est bordé que par une ride plus large et plus élevée que les autres, sans expansions foliacées.

♂. Même couleur et sculpture que chez la ☿, sauf que la face basale de l'épinotum est transversalement ridée et que le scutellum l'est irrégulièrement comme la tête, mais sans les fossettes. Tête plus longue que large. Épinotum armé d'épines courtes. Ailes enfumées de brun jaunâtre; nervures et taches brunes. Premier nœud comme l'ouvrière. L'abdomen manque. Diffère du C. *Kohli* par les détails de son thorax et la sculpture de l'abdomen, mais ne connaissant pas en nature le *type* de Mayr, je n'ose séparer spécifiquement ces deux formes. *C. brazzavillensis* se rapproche un peu du *C. Huberi* André.

Brazzaville (*Weiss*), 1 ♂, 3 ☿.

C. Huberi André. — ☿. Oubanghi (*Dybowski*, 1901, Muséum de Paris).

C. guineensis Sm. — ☿ ♀. Brazzaville (*Weiss*).

C. pygmaeus André. — Variété un peu plus grande (2,8 mill.). Brazzaville (*Weiss*), 1 ☿.

Gen. **Strumigenys** Smith.

Strumigenys Lujae Forel var. **serrula**, nov. — Diffère du type par sa taille plus petite (long. : 1,8 mill.); les mandibules plus étroites, armées de 30 denticules environ. L'abdomen est pourvu de poils claviformes seulement à son extrémité anale et présente deux petites glandes coniques au-dessous du 2e nœud du pédicule. Voisin aussi de *Simoni* Em.

Brazzaville (*Weiss*), 1 exemplaire isolé, parmi des *Pheidole megacephala*.

Gen. **Myrmicaria** Saund.

Myrmicaria opaciventris Em. — Brazzaville, Mandouga (*Weiss*). ♀ ☿ ♂. Les ouvrières atteignent 8 mill. de long. Paraît assez commune au Congo français.

DOLICHODERINES.

Gen. **Technomyrmex** Mayr.

Technomyrmex nigriventris Santschi. — Brazzaville. En parabiose avec *Pheidole Aurivillii* Mayr (*Weiss*).

T. albipes var. **brunneipes** For. — Congo français : M'Boma. S'était installé dans le nid maçonné d'un Hyménoptère (*Weiss*). C'est une espèce à tendances cosmopolites, qui a la faculté de nicher dans toutes sortes de cavités déjà creusées, ce qui lui évite du travail; elle se contente de les nettoyer.

CAMPONOTINES.

Gen. **Acantholepis** Mayr.

Acantholepis capensis Mayr, var. **canescens** Em. — ☿. Brazzaville (*Weiss*).

Gen. **Plagiolepis** Mayr.

Plagiolepsis carinata Em. — ♀ ☿. Brazzaville.

Gen. **Oecophylla** Smith.

Oecophylla smaragdina F. st. **longinoda** Latr. — Brazzaville, Mandouga, très commune (*Weiss*).

Gen. **Pseudolasius** Emery.

Pseudolasius Weissi, n. sp. (fig. 16). — ♀. Long. : 2-3,5 mill. Jaune ambré uniforme. Bord denté des mandibules brun. Extrême bord du clypeus et, chez les plus gros exemplaires, le reste des mandibules rouge testacé. Pilosité serrée, jaunâtre, beaucoup plus éparse que chez *familiaris*, surtout sur le thorax où elle est aussi beaucoup plus longue. Pattes et antennes seulement, couvertes de la même pubescence courte, fine, couchée et assez serrée qui recouvre tout le corps et lui donne

un aspect submat. Une très fine ponctuation pilifère sur fond lisse plus ou moins finement réticulé; cette ponctuation est très dense sur la tête (plus dense que chez *Risii* For.) et plus rare sur l'abdomen qui en paraît plus luisant. Tête carrée, un peu plus longue que large chez les petites et plus large que longue chez les ☿ « major », un peu rétrécie en avant. Le bord postérieur est fortement et largement échancré chez les « major » et très faiblement chez les « minima ». Les yeux manquent totalement chez les petits exemplaires et n'apparaissent chez les plus grands que comme une très petite tache pigmentée allongée et oblique, située au tiers antérieur, où l'on aperçoit quelquefois une ou deux facettes rudimentaires. Épistome caréné, à bord antérieur, arqué et très avancé sur les mandibules qu'il recouvre complètement, quand elles sont fermées. Mandibules de 5 à 6 dents finement striées dans leur tiers externe, lisses dans les deux autres tiers, avec une ponctuation piligère. Le scape arqué dépasse très peu le bord occipital. Sauf le deuxième, tous les articles du funicule sont plus longs que larges. Sillon promésonotal bien distinct. Métanotum plus enfoncé; les stigmates sont bien plus rapprochés au sommet que chez *Risii* et *familiarius*. La face basale de l'épinotum se relève en avant au-dessus du métanotum, puis elle passe par une faible courbe à la face déclive qui est très oblique. Écaille courte, un peu échancrée au sommet. Gésier à sépales droits, plus courts que la boule.

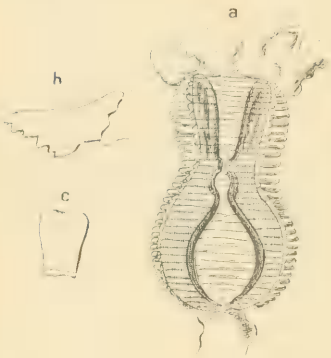

Fig. 16. — *Pseudolasius Weissi*. a, gésier; b, mandibule; c, écaille, vue de face.

☿. Long. : 6,5-7 mill. D'un brun jaunâtre foncé. Dessous du corps et devant de la tête plus clairs. Antennes, pattes, bords postérieurs des segments abdominaux jaune testacé. Pilosité plus rare. Pubescence plus forte, moins adjacente et un peu brunâtre. Sculpture comme l'ouvrière. Tête aussi longue que large, bien plus étroite que le thorax: bord postérieur échancré, avec ses angles un peu coniques. Les yeux médiocrement convexes occupent tout le tiers moyen des côtés de la tête qui sont à peine convexes. Mandibules de 5 dents. 2e article du funicule plus long que large. Scape dépassant d'un sixième le bord

occipital. Ailes très enfumées de noirâtre; nervures et tache brun noirâtre.

Brazzaville (*Weiss*), dans le bois pourri.

Gen. **Camponotus** Mayr.

Camponotus maculatus Fab. st. **guttatus** Em. — ☿. Brazzaville.

C. maculatus st. **Brutus** For. — ♀ ☿. Brazzaville. — var. **Lycurgus** Em. ☿. Brazzaville.

C. maculatus st. **Solon** For. — ♀ ♀. Brazzaville.

C. maculatus st. **congolensis** Em. — ♀ ♀. Brazzaville.

C. Pompeius For. — ♀ ♀. Brazzaville.

C. foraminosus For. — ♀. Brazzaville.

C. foraminosus st. **Perrini** For., ♀.

C. foraminosus st. **Olivieri** For., ♀.

C. Meinerti For. — ♀ ☿. Brazzaville, Mandouga.

C. simus Em. — ♀. Brazzaville.

C. sericeus Fab. (*opaciventris* Mayr) ♀.

C. Mayri For. — ☿. Brazzaville.

C. aberrans Mayr. — ♀. Brazzaville, mimétisme de *Polyrhachis decemdentata* André.

C. polyrhachioides Em. (= *Polyrhachis paradoxa* André). — ♀. Brazzaville.

M. Weiss a récolté en outre un certain nombre de ♀♀ et de ♂♂ de *Camponotus* qui ne peuvent être déterminés avec suffisamment de certitude sans leurs ouvrières.

Gen. **Polyrhachis** Shuck.

Polyrhachis laboriosa Sm. — ♂ ☿ ♀. Brazzaville (*Weiss*), reçues avec le nid filé par les larves. Un autre nid en fondation ne contenant encore que la femelle et les larves m'a été communiqué par le Muséum. Les parois du nid présentaient déjà des fils de soie, ce qui semble indiquer soit que la ♀ sait se servir de ses larves comme navette de tisserand, ainsi que le font les ouvrières, soit que les jeunes larves filent spontanément autour d'elles sur les débris végétaux qui sont mis à leur portée.

P. lanuginosa, n. sp. (fig. 17). — ♀. Long. : 5-5,5 mill. — Noire; trois quarts externes des funicules, extrémité des tarses jaune testacé un peu rougeâtre; parfois le bord des mandibules brunâtre. Tout le corps, y compris les pattes et les antennes, couvert d'une pilosité dressée blanchâtre, assez serrée, très fine, ondulée ou recourbée en avant sur la tête, en arrière sur l'abdomen. Une fine pubescence blanche assez discrète sur la tête et le thorax, plus abondante sur l'épistome, les antennes, les pattes et l'abdomen. Le dessus de la tête et du thorax longitudinalement ridé-strié, un peu rugueux. Les côtés sont rugueux-granulés, avec, en outre, quelques rides allongées sur les côtés du mésonotum. Milieu de la face déclive lisse, avec les côtés finement et transversalement striés. Pédicule finement ponctué-granulé, avec des espaces lisses sur les côtés. Abdomen finement réticulé. Tête et thorax mats; abdomen submat. Tête ovale, peu rétrécie en avant, avec les côtés faiblement convexes et le bord postérieur régulièrement arrondi en arrière des yeux. Le profil présente aussi une courbe assez régulière de l'occiput à l'extrémité de l'épistome, les arêtes frontales formant une saillie à peine sensible. Les yeux très bombés, grands comme le cinquième environ des côtés de la tête, sont placés près de l'angle postérieur (en avant du sixième postérieur). Épistome légèrement caréné; à bord antérieur arrondi. Les scapes dépassent l'occiput de la moitié environ de leur longueur. Premier article du funicule plus de la moitié plus long que le suivant. Mandibules de quatre dents. Le thorax non bordé ressemble à celui de *P. simplex*, mais il est beaucoup plus trapu et plus fortement et régulièrement convexe d'avant en arrière et transversalement. Épinotum seulement tuberculé, non denté. Suture peu distincte, surtout la mésoépinotale qui manque presque. Épines du pronotum un peu plus longues que la largeur de leur base, dirigées en dehors et un peu en avant. Face basale de l'épinotum courte, séparée de la face déclive

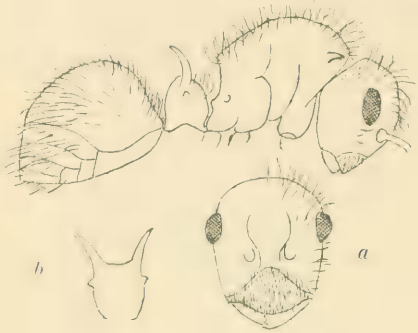

Fig. 17. — *Pheidole lanuginosa*. *a*, tête; *b*, pédicule vus de face.

par une légère crête interrompue au milieu. Face déclive abrupte et concave. Écaille épaisse, un peu plus convexe en avant qu'en arrière; de ses angles supérieurs partent deux épines longues comme les deux tiers de l'intervalle de leur base, un peu divergentes et dirigées en haut et en arrière; au tiers supérieur du côté de l'écaille se trouve une toute petite dent dirigée en dehors.

Mindouli (*Weiss*), 8 exemplaires.

Assez voisine de *Revoili* André, mais en diffère par son métanotum inerme, ses sutures et les petites dents latérales de l'écaille. Très voisine de l'espèce suivante.

P. Weissi, n. sp. (fig. 18). — ♀. Long. : 4,5-5 mill. — Noire; moitié du scape rougeâtre. Pilosité blanchâtre, plus courte, mais aussi plus fine et plus raide que chez *lanuginosa* et beaucoup moins abondante sur l'abdomen, assez couchée sur les pattes, manquant sur les antennes. Pubescence plus blanche et plus serrée sur les antennes et les pattes où elle est plus adjacente, tandis qu'elle est plus relevée et plus espacée sur le reste du corps. Tête assez régulièrement ridée-striée en long, non rugueuse. Joues et épistome finement réticulés, avec une forte ponctuation pilifère. Mandibules très finement striées-ponctuées. Dessus du pronotum un peu plus lâchement ridé que la tête, sa partie antérieure ridée-réticulée. Mésonotum et épinotum ridés-rugueux comme chez *lanuginosa*. Face déclive lisse et très luisante. Écaille finement réticulée-rugueuse. Abdomen couvert d'une fine ponctuation réticulée au-dessus, plus grossière sur les côtés où se répète la sculpture de l'épistome. Tête peu luisante; thorax mat; abdomen luisant. Tête en trapèze un peu arrondi, aussi large en arrière que longue, subtronquée en arrière des yeux avec le bord occipital peu convexe. Côtés à peine convexes. Les yeux bombés, arrondis, grands comme le quart des côtés de la tête, sont placés immédiatement en avant des angles postérieurs. Côtés du dessous de la tête bordés par une petite arête. Épistome caréné, à bord antérieur simple. Mandibules de 5 à 6 dents. Le scape dépasse d'un peu plus de sa moitié le bord postérieur de la tête. Premier article du funicule d'un tiers seulement plus long que le deuxième. Thorax non bordé, très semblable à celui de l'espèce précédente, mais un peu plus long et moins voûté (cependant moins long que chez *simplex*). Le pronotum est un tiers plus large que long (presque aussi long que large chez *lanuginosa*), avec les épines sem-

Fig. 18. — *Polyrhachis Weissi.*

blables chez les deux espèces. Épinotum armé de deux très petites dents dirigées en haut. La face basale se continue avec une face déclive concave par une courbe brusque, mais sans trace de crête. Écaille conformée comme chez *lanuginosa*, mais avec les denticules latéraux transformés en épines longues comme le quart ou le tiers des épines supérieures, placées près de la base de celles-ci et recourbées en haut.

Brazzaville (*Weiss*), un exemplaire.

P. decemdentata André var. **fernandensis** Forel. — ♀ ☿. L'abdomen des ☿ que j'ai reçues de Brazzaville (*Weiss*) est luisant, finement réticulé. La ♀ provient de Brazzaville (*Weiss*); elle a les dents épinotales très réduites et dirigées en arrière. Abdomen comme l'ouvrière. Ailes enfumées de jaunâtre, avec les nervures jaune brunâtre.

Cette ♀ m'a été envoyée dans le même tube que celle de *Camponotus aberrans* Mayr; elles ont été prises toutes deux au même vol. Or ces deux insectes, quoique de genres différents, offrent un cas de mimétisme remarquable et je me demande si l'une des deux ♀ n'est pas parasite de l'autre. Quoi qu'il en soit, il serait fort intéressant de rechercher sur place quelle est la raison de ce mimétisme.

P. rufipalpis, n. sp. — ☿. Long. : 3,8 mill. (tête fléchie). Noire. — Tibias de la première paire et funicule brun noir. Palpes et peigne tibial rouge fauve. Seulement quelques poils dressés sur les mandibules. Une fine pubescence blanchâtre, assez rare partout même sur les pattes et les antennes, mais longue et assez serrée sur les côtés du thorax. Tout le corps finement réticulé, assez luisant; côtés de la tête réticulés-ponctués; dessous de la tête lisse. Mandibules extrêmement finement ponctuées, parsemées de gros points pilifères, avec quatre dents lisses. Assez luisante. Côtés de la tête et du thorax moins luisants. Tête plus longue que large, régulièrement arrondie en arrière des yeux qui en occupent les angles postérieurs; ceux-ci ovales, dirigés en avant, comprennent environ le tiers postérieur des bords latéraux de la tête qui sont presque rectilignes et s'avancent en convergeant. Dessous de la tête bordé par une fine crête; arêtes frontales assez fortement voûtées. Épistome caréné dans ses deux tiers antérieurs, à bord antérieur arqué. Thorax court, voûté d'avant en arrière, fortement bordé d'une arête biincisée, correspondant aux deux sutures bien marquées comme chez *gagates*. Face supérieure du pronotum légèrement voûtée dans les deux sens; celui-ci un quart plus large que long, plus large en avant, avec les angles antérieurs ornés d'une petite dent à peine plus longue que la largeur de sa base; angles postérieurs

arrondis. Mésonotum presque plan, un peu plus du double plus large que long, avec un bord antérieur arqué un peu plus large en avant, séparé de l'épinotum par une forte incision. Face basale de l'épinotum à peu près carrée ; son cinquième antérieur descend en courbe brusque vers la suture ; le reste descend assez rapidement et sans démarcation bien nette vers la face déclive qui est à peine plus longue et concave seulement vers le bas. Les angles postérieurs de la face basale sont marqués par une très petite dent relevée. Écaille haute comme la face déclive et armée de quatre épines : les supérieures longues comme un peu plus de la moitié de leur intervalle, à peine divergentes, obliques et un peu couchées en arrière; les inférieures sont au tiers supérieur, du côté de l'écaille, moitié plus courtes que les précédentes, elles sont presque horizontales et inclinées un peu en arrière.

Brazzaville (*Weiss*), 2 exemplaires.

P. lauta, n. sp. (fig. 19). — ♀. Voisine de la précédente. Long. : 6,5 mill. (tête défléchie). — Noire. Moitié distale du funicule et palpes brunâtres. Quelques soies gris jaunâtre, très dispersées sur la tête, un peu plus longues et condensées sur l'écusson ainsi qu'en arrière et en dessous de l'abdomen. Pubescence blanchâtre très fine, très courte et très clairsemée, sauf sur les côtés du thorax où elle est plus apparente. Très superficiellement réticulée, avec un fond lisse et très luisant, y compris les pattes (le réticule est beaucoup plus lâche que chez *rufipalpis*). Mandibules de 5 dents striées, avec quelques gros points pilifères, luisantes, mais sans la fine ponctuation de l'espèce précédente. Tête en triangle arrondi, un peu plus longue que large et beaucoup plus rétrécie en avant que chez *rufipalpis*. Bord postérieur médiocrement convexe. Le dessous de la tête n'est bordé nettement que dans son tiers postérieur. Yeux réniformes, dirigés en dehors, occupant tout le tiers postérieur des côtés de la tête. Épistome faiblement caréné dans ses deux tiers antérieurs, très peu échancré dans le milieu de son bord antérieur. Dents pronotales fortes, un peu plus longues que larges, suivies d'une carène bordante qui n'atteint pas tout à fait l'angle postérieur du pronotum. Mésonotum surplombant presque le pronotum, arrondi en avant et sur les côtés, fortement convexe en dessus et en avant, moins en arrière. Bords du scutellum droits en

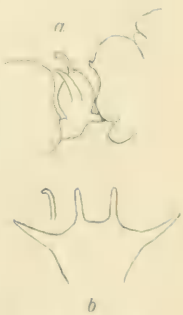

Fig. 19. — *Polyrachis lauta*. *a*, épinotum et pédicule, vus de profil; *b*, pédicule, vu de face.

avant et en arrière, arrondis sur les côtés et les angles. Face basale de l'épinotum bordée, très courte comme moins de la moitié environ de la face déclive, très fortement convexe d'avant en arrière, faiblement convexe en dessus, fortement concave en arrière entre les dents, de manière que celles-ci, très petites et dirigées en haut, ont l'air d'être posées contre une éminence globuleuse. Face déclive concave de haut en bas et transversalement dans sa partie supérieure, convexe vers le bas. Ailes d'un brun jaunâtre, avec les nervures et la tache brunes. Écaille de quatre épines : les deux supérieures hautes comme leur intervalle, parallèles, avec leur tiers supérieur un peu recourbé en arrière ; les épines latérales un peu plus longues sont implantées aux angles latéraux de l'écaille, divergent assez en haut, en dehors et en arrière, mais ne sont pas si recourbées près de leur pointe.

Brazzaville (*Weiss*), un exemplaire ♀.

P. monista, n. sp. (fig. 20). — ♀. Long. : 6 mill. (tête fléchie). — Noire. Condyle du scape, derniers articles du funicule rougeâtres. Pilosité sétiforme, un peu courbée, noirâtre, dispersée sur le vertex, le dos du thorax, sur l'abdomen et les tibias des deux paires postérieures. Pubescence fine, blanchâtre, très espacée. Tête striée-ridée en long. Partie antérieure du front et épistome superficiellement réticulés, presque lisses. Mandibules de 4 dents, parsemées de points allongés en forme de courtes stries. Pronotum transversalement ridé-réticulé au milieu, assez finement rugueux sur les côtés ; le reste du dos du thorax strié-ridé comme le vertex, avec une certaine ponctuation dans le fond des stries, surtout apparente en avant du mésonotum ; sur ce segment les stries sont longitudinales dans le tiers antérieur, divergentes en arrière dans le tiers moyen et transverses dans le tiers postérieur. Sauf quelques stries transversales en avant du scutellum, le reste de ce segment et l'épinotum sont striés en long. Côtés du thorax ridés en long, un peu rugueux. Écaille assez finement réticulée-granulée. Abdomen superficiellement réticulé, luisant, ainsi que le devant de la tête ; le reste de l'insecte mat. Tête presque aussi large que longue. Bord postérieur assez convexe, avec le milieu un peu aplati. Yeux bombés, ovales, dirigés

Fig. 20. — *Polyrachis monista* ♀. *a*, tête ; *b*, pédicule.

un peu en avant, occupant plus du tiers des bords latéraux; les deux autres tiers rectilignes, très convergents. Arêtes frontales très proéminentes. Épistome caréné, un peu relevé le long de son bord antérieur. Pronotum non bordé, ses angles antérieurs armés d'une épine aussi longue que le 1er article du funicule, aussi étroite à la base qu'au sommet qui est mousse. Scutellum très légèrement surélevé; métanotum enfoncé dans son sillon. Épinotum un peu concave transversalement; sa face basale, plus étroite en avant, s'élargit en arrière et se confond par une convexité assez faible avec la face déclive. Les épines, beaucoup plus robustes que celles du pronotum et un peu plus longues, sont dirigées en haut et en dehors. Écailles assez régulièrement biconvexes comme chez *lauta*; les dents sont disposées comme dans cette espèce, mais les médianes sont plus divergentes et plus éloignées à leur base. Les épines externes, plus fortes et d'un tiers plus longues, sont dirigées en dehors et un peu en arrière et légèrement recourbées en haut. Abdomen fortement tronqué en avant.

Appartient avec les deux espèces précédentes au groupe *viscosa* Sm. et *fissus* Mayr.

P. gagates Sm. var. **congolensis**, nov. — Long. : 7,5 mill. (tête fléchie). — Entièrement noire. Pubescence un peu plus apparente que chez le type; çà et là quelques soies blanchâtres, assez nombreuses sur les derniers segments abdominaux, à peu près nulles sur les pattes. Sculpture semblable, sauf que sur le vertex les rugosités ont une tendance à devenir longitudinales. Abdomen finement réticulé, lisse et luisant. Yeux plats. Face basale de l'épinotum aussi large en avant qu'en arrière; son bord antérieur est aussi large que le bord postérieur du mésonotum (beaucoup plus étroits chez les types du Transvaal). En outre la face déclive est longue comme les deux tiers de la face basale qui descend beaucoup moins abruptement en arrière. Le reste comme le type.

Cette forme fait un peu passage à *rugulosa* Mayr par la forme de son épinotum, mais reste attachée à *P. gagates* Sm. par ses autres caractères (yeux plats, abdomen luisant).

Congo français : Mandouga, Comba libre (*Weiss*); l'exemplaire de Comba libre est beaucoup plus pubescent, presque comme *rugulosa*.

P. nigriseta, n. sp. — Long. : 7 mill. (tête fléchie). — Intermédiaire entre *concava* André et *gagates* Sm. Noire. Pubescence grisâtre, très rare sauf sur les côtés du thorax les pattes, et les antennes. A l'exception du mésonotum, de l'épinotum et de l'écaille, tout le reste du corps (y

compris les pattes et les antennes) hérissé de soies noires, généralement distantes les unes des autres d'un peu plus de leur longueur. Mandibules densément striées. Tête et thorax, beaucoup plus finement réticulés que chez *gagates* et sans ses rides élevées; le fond est lisse et luisant. Côtés de la tête finement rugueux-granulés. Écaille et devant de l'abdomen assez finement et densément réticulés-ponctués. Reste de l'abdomen et épistome superficiellement réticulés. Un peu luisante; épistome et les deux tiers postérieurs de l'abdomen luisants. Tête de même forme que *gagates*; mais les yeux sont très bombés. L'épistome faiblement caréné s'avance un peu, dans son tiers moyen, en un lobe tronqué. Thorax comme chez *gagates*. var *congolensis*, avec cette différence que les bords sont plus relevés, surtout ceux du mésonotum qui est légèrement concave transversalement et la face déclive de l'épinotum qui est presque aussi longue que la face basale. Les dents recourbées en haut et en dehors sont un peu plus fortes que chez *gagates*. La face basale est, en outre, légèrement voûtée dans les deux sens, mais elle est assez fortement et largement imprimée dans son quart antérieur. Écaille et abdomen comme chez *gagates*.

Mindouli (*Weiss*), 1 exemplaire.

var. **clariseta**, nov. — Long. : 8 mill. (tête fléchie). — Noire. Pubescence adjacente comme chez le type, mais les soies sont généralement blondes et plus dispersées. La sculpture de la tête et du pronotum est seulement un peu plus grossière (toutefois beaucoup moins que chez *gagates*); celle du reste du thorax a un fond plus raboteux et apparaît légèrement plus mate. Abdomen entièrement luisant. Yeux bombés. Épistome plus caréné et moins nettement lobé. Mésonotum plutôt légèrement convexe au milieu, avec les bords relevés. Face basale comme chez *rugulosa*, un tiers à un quart plus longue que la face déclive.

Ressemble beaucoup au premier abord à *gagates* var. *congolensis*, mais bien distincte par ses yeux et sa sculpture.

Mandouga (*Weiss*), 4 exemplaires.

P. militaris Fab. var. **sibangensis** For. — ☿ ♀. Long. : 12.5 mill. (tête fléchie). — Même coloration et même pubescence que la ☿, Brazzaville (*Weiss*).

P. militaris Fab. var. **calabarica** For. — ☿. Brazzaville (*Weiss*).

P. militaris Fab. st. **cupropubescens** For. — ☿. Brazzaville.

P. rugulosa Mayr. — Brazzaville, Comba-Ibre, Mandouga (*Weiss*).

Ce qui donne un total de plus de 90 espèces, 16 races et 22 variétés. Sur ce nombre 23 espèces, 13 races et 14 variétés sont nouvelles.

NOTES DÉTACHÉES

SUR L'INSTINCT DES HYMÉNOPTÈRES MELLIFÈRES

ET RAVISSEURS

5e Série (1)

AVEC LA DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

par Ch. Ferton.

Nomia diversipes Latr. (2) **et Remarques sur l'évolution des Apiaires.** — La nidification des *Nomia* est encore inconnue; Rudow les suppose parasites des Andrènes, malgré leurs pattes organisées pour la récolte du pollen (3). Depuis longtemps j'étais persuadé que ce genre est nidifiant, ayant pris plusieurs fois des *Nomia*, dont les pattes étaient garnies de pollen, ou qui butinaient sur les fleurs.

Le 26 août, à Escaffarels (Basses-Alpes) (4), une *Nomia diversipes* ♀ entrait dans son terrier, qui s'ouvrait dans un terrain horizontal argilo-sableux assez ferme, sous une pierre plate posée sur le sol. En creusant à sa suite, je la pris dans la cellule qu'elle approvisionnait. Le terrier, peu profond, se dirigeait d'abord horizontalement sur une longueur d'environ 3 centimètres, puis s'enfonçait dans le sol suivant la verticale jusqu'à la profondeur de 7 à 8 centimètres où se trouvaient les cellules. Celles-ci (au nombre de 5 ou 6?) étaient toutes à la même hauteur.

Ces chambres étaient de forme ovale régulière, elles consistaient en un évidement du sol, et leur paroi avait été produite par un léger

(1) Voir pour les quatre premières séries : *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1901, p. 83; 1902, p. 499; 1905, p. 560 et 1908, p. 535.

(2) Notre Président honoraire, M. E. Simon, a nommé les Araignées citées dans ce mémoire, mon vénéré Maître, M. J. Pérez, et M. R. du Buysson m'ont aidé par la détermination de quelques Hyménoptères; je leur en exprime ici ma reconnaissance.

(3) Die Wohnungen der Honigsammelden Bienen. Insekten-Börse, Leipzig, 1905.

(4) Cette localité, qui sera plusieurs fois citée ici, est voisine d'Annot; mes observations ont été faites à 700 mètres environ au-dessus du niveau de la mer.

durcissement de la terre sur une petite épaisseur au moyen d'un liquide salivaire. Ainsi sont construites les loges des Andrènes, et celles de beaucoup d'Halictes et d'Anthophores; mais la *Nomia* possède une industrie que n'ont pas ces Abeilles. Ce genre, un des plus anciens des Apiaires, a conservé l'habitude, qu'on connaît chez les *Prosopis*, les *Colletes* et les *Cilissa* [1], de tapisser sa cellule d'une fine pellicule semblable à la baudruche. Chez la *Nomia*, cette pellicule, aussi fine et aussi transparente que celle des *Prosopis* et des *Colletes*, est appliquée sur toute l'étendue de la paroi de la chambre.

A l'intérieur de la membrane était un miel jaune, demi-fluide, odorant, à la surface duquel était piqué un œuf blanc, mince, très long et de forme très courbe (épaisseur 3/4 de mill., longueur 3 mill.). Les larves ne différaient pas de celles déjà connues des Apiaires.

La *Nomia diversipes* était commune à Escaffarels à la fin du mois d'août; avec elle volaient de nombreux *Epeolus variegatus* L. furetant au milieu de ses nids, probablement pour y déposer leurs œufs.

La nidification de la *Nomia diversipes* représente une des étapes importantes de l'évolution de l'instinct chez les Apiaires. Les *Prosopis*, les *Colletes* et les *Cilissa*, fabricants d'outres de baudruche, construisent des cellules cylindriques. La cloison de baudruche, qui ferme la loge à sa partie supérieure, est chez eux nécessaire, puisqu'elle constitue la seule clôture de cette loge. Ces trois genres ne pouvaient donc abandonner l'emploi de la pellicule, sans pourvoir d'une autre manière à la fermeture de la chambre, par exemple en la clôturant par une cloison de boue ou de toute autre substance, comme le font les Hyménoptères gastrilégides. Ce changement entraînait la mise en œuvre de matériaux nouveaux à l'aide d'instruments nouveaux, les mandibules. Nous savons en effet que c'est avec la langue que les *Prosopis* [2], et probablement les deux autres genres [3], étendent le mucus, qui en séchant produira la légère membrane. Il est vraisemblable que la construction des cloisons séparant les chambres a pris ainsi directement naissance [4], car Giraud a fait connaître que le *Prosopis confusa* Schk. nidifie dans la ronce, et que ses cellules sont séparées par « un petit « bouchon ou culot formé de moelle détachée et conservant toute la

(1) J. PÉREZ, Les Abeilles, Paris, 1889, p. 306.

(2) Ch. FERTON, Sur les mœurs de quelques espèces de *Prosopis* F., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1897, p. 60.

(3) J. PÉREZ, Les Abeilles, Paris, 1889, p. 308.

(4) Ainsi a pu se former le rameau des Gastrilégides.

« pureté de sa couleur [1], » et je rapporterai plus loin des observations analogues.

La *Nomia diversipes* nous montre, dans la progression de l'instinct des Abeilles, une évolution plus simple, et dont la réalité semble plus certaine. Cet insecte a abandonné la cellule cylindrique pour en adopter une autre de forme ovale, et la mince pellicule, dont elle a conservé l'usage, ne sert plus à clôturer la loge, mais seulement à la tapisser. Cette membrane devient donc moins nécessaire, et nous ne la retrouvons plus au delà de la *Nomia*; les *Halictus*, les *Andrena*, les *Dasypoda*, etc., construisent aussi des loges ovoïdes, et ont pu de ce fait renoncer à la construction de l'outre de baudruche. Ce progrès était de grande importance, car il a permis le perfectionnement de la langue, qui, n'étant plus utilisée à étendre le mucus producteur de baudruche, a pu s'effiler et s'allonger librement pour une meilleure adaptation à la récolte du nectar.

Sur la nidification des *Prosopis* Fabr. — Je viens de rappeler qu'on sait par Giraud que le *Prosopis confusa* Schk. nidifie dans la ronce, et que ses cellules sont séparées « par un petit bouchon ou « culot de moelle détachée [2] ». J. Pérez note également que les cellules des *Prosopis* établies dans la ronce sont « séparées par un petit « tampon fait de fragments de moelle [3] ».

Nous trouvons là le premier pas vers la cloison des Abeilles gastrilégides, et ce progrès n'a pas eu moins d'importance que l'adoption par la *Nomia diversipes* de la cellule de forme ovale. L'emploi d'une cloison pour séparer les loges a permis l'abandon de la membrane de baudruche, et la libre évolution de la langue vers une meilleure adaptation à la récolte du nectar. Cette particularité de la nidification des *Prosopis*, bien minime en apparence, est donc très intéressante à observer.

Aucun des deux auteurs précités ne nous dit si les débris de moelle, qui constituaient les tampons, étaient ou non agglutinés. Il est en effet assez difficile de se faire une opinion à cet égard. Je retrouve dans mes notes l'indication de cloisons de poudre de moelle très peu agglutinée chez *P. sinuata* Schck, à Châtellerault, et chez *P. brevicornis* Nyl. var. *corsica* Pérez, à Bonifacio, dans des nids établis dans la ronce. J'ai

(1) Insectes qui habitent les tiges de la ronce. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1866 3e trimestre.

(2) *Loc. cit.*

(3) Les Abeilles, Paris 1889, p. 321.

pu isoler deux des tampons du *P. corsica* sans les voir tomber en poussière, mais je m'empresse d'ajouter qu'ils étaient si fragiles, que cette faible cohésion des fragments de moelle aurait pu résulter d'une simple compression jointe à l'humidité due à la pluie ou à la condensation.

Le *P. deceptoria* Pérez permettra une réponse un peu plus ferme. Dans un de ses nids installé dans une tige de ronce à Bonifacio, l'œuf de la plus ancienne cellule n'était pas parvenu à éclosion, la cloison de moelle qui la surmontait était donc intacte. Elle était distante des deux cellules qu'elle séparait [1], et sa face supérieure, que je pus seule observer, était parfaitement dressée, lisse et de forme concave, comme toutes les cloisons analogues que je connais chez les Hyménoptères. La mère n'avait donc pu la construire en grattant les parois du conduit, et en tassant ensuite les débris de moelle tombés au fond du nid. Elle avait édifié cette mince cloison par une méthode semblable à celle qu'emploient les Osmies, et elle en avait agglutiné les éléments. Cette construction n'était cependant pas plus solide que celle des autres *Prosopis*, car il m'a suffi d'y toucher avec la pointe d'un couteau pour la voir tomber en poussière.

Il semble donc que les tampons de moelle de ronce, qui séparent les cellules dans les nids des *Prosopis*, sont chez certaines espèces construits de la même manière que ceux d'autres Apiaires, des Osmies par exemple.

Mais tandis que chez ces Abeilles supérieures la construction de la cloison clôturant une cellule est devenue une nécessité, les *Prosopis* peuvent nidifier sans s'astreindre à séparer par des tampons les loges de leur nid. Dans un nid du *P. clypearis* Schenck, trouvé dans la ronce à Bonifacio, il n'y avait pas trace de poudre de moelle, et les cellules de baudruche étaient accolées bout à bout, ne laissant pas même de place pour les cloisons de moelle. Au contraire, un autre nid du même insecte, provenant de Pianottoli et établi aussi dans la ronce, était pourvu de ces tampons entre les chambres.

Certaines espèces nidifient tantôt dans les tiges de ronce, tantôt dans du bois sec, dans des roseaux, etc... ; dans ces derniers cas au moins, elles ne construisent pas de cloisons entre les cellules de leur nid. J'ai trouvé dans un roseau, à Châtellerault, un nid du *P. annulata* L. comprenant 14 cellules, dont 12 étaient intactes. Ces 12 loges étaient placées bout à bout, n'ayant entre elles aucun intervalle, et ne laissant

(1) Sa distance à la plus ancienne cellule était de 1 à 1,5 mill., et elle était éloignée de 3 à 4 mill. de la cellule suivante.

par conséquent aucune place pour une cloison, pour le cas où la mère en aurait eu les matériaux à sa disposition. Le même insecte, à Châtellerault également, nichant dans un roseau de large diamètre, avait accolé latéralement ses cellules, et les avait réparties en trois groupes distants les uns des autres de plus d'un centimètre.

J'ai vu le *P. stigmorhina* Pérez nicher à Bonifacio dans un roseau et dans une tige de ronce. Dans aucun cas il n'avait construit de cloison de moelle, et les 7 cellules du nid établi dans la ronce ne laissaient pas d'intervalle entre elles.

D'autres *Prosopis* ne construisent certainement jamais de cloisons entre les cellules de leur nid. Tel le *P. variegata* Fabr. qui niche dans le sol; j'ai décrit sa nidification d'après des observations faites à Alger (1), et je lui ai retrouvé les mêmes habitudes en Corse et en Provence. Il est bien remarquable que dans les nids d'Alger les cellules voisines n'étaient pas contiguës, mais séparées par un intervalle vide, et c'est précisément cet intervalle que les espèces nidifiant dans la ronce remplissent de poudre de moelle. Je n'ai pas songé à constater si les *P. variegata* de Corse et de Provence, avaient aussi l'habitude d'espacer leurs cellules.

J'ai également rapporté qu'à Rognac, en Provence le *P. pilosula* Pérez établit ses nids dans des cavités largement ouvertes et peu profondes du calcaire lacustre de cette région (2); cet insecte ignore également la construction de tampons entre ses cellules.

Il me paraît résulter de toutes ces observations que la construction d'une cloison en poudre de moelle n'est pas constante chez les *Prosopis* qui nichent dans la ronce, puisque le *P. clypearis* ne l'édifie pas toujours, et qu'elle n'existait pas dans un nid du *P. stigmorhina*. Mais il faut ajouter que certaines espèces semblent être parvenues à cet égard à une perfection comparable à celle des Abeilles gastrilégides, comme le prouve la mince cloison, isolée de tout support, qu'avait bâtie un *P. deceptoria*. En outre, d'autres espèces n'ont pas acquis ou ont perdu l'habitude de ces constructions (*P. variegata* et *pilosula*).

Odeur dégagée par les *Prosopis* Fabr. — On sait depuis longtemps qu'un *Prosopis*, pressé entre les doigts, dégage une odeur pénétrante, variable suivant l'espèce de l'Abeille; dans nos contrées on ob-

(1) Remarques sur les mœurs de quelques espèces de *Prosopis* Fabr., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1897, n° 4.

(2) Remarques sur les mœurs de quelques espèces de *Prosopis* Fabr., *loc. cit.*

serve généralement le parfum de la Verveine ou du *Pelargonium*, rarement l'odeur de la punaise. D'où vient cette particularité? L'insecte tient-il en réserve un liquide récolté sur une plante, ou le liquide projeté est-il sécrété par la bête elle même, indépendamment de sa nourriture?

Pour obtenir la réponse, il suffit d'interroger l'Abeille au moment de son éclosion, après avoir enfermé ses nids dans des flacons de verre où elle s'est transformée. En saisissant entre les doigts les insectes ainsi obtenus, et n'ayant donc pris aucune nourriture, on constate qu'ils dégagent une odeur aussi forte que ceux que l'on capture en liberté. Or le miel, dont les larves s'étaient nourries quelques mois auparavant, n'a aucunement cette odeur: celle-ci est donc réellement sécrétée par le *Prosopis* (1).

Osmia nasoproducta, n. sp. — ♀. *Pertinet gregi emarginatae cujus habitus habet, sed evidenter differt. Caput atrum, fulvido-hirtum, temporum crassitudine pone oculos ut in emarginata, mandibulis extrinsecus lato, parum excelso et obtuso tuberculo munitis, clypeo secundum medium ab imo ad summum in modum tecti elato, anteriore margine laevi, in medio producto et paululum emarginato, antennis quam in emarginata crassioribus, flagelli articulo secundo tertio longiore, tertio et quarto conjunctim breviore. Thorax nigrum fulvido-hirtum, spatio cordiforme ut in emarginata opaco. Capitis et thoracis puncti quam in emarginata crassiori, altiori et distantiori, his corporis partibus nitidioribus, excepto scutello opaciore cum densioribus punctis. Clypeus capite crassiore punctatus. Abdomen paululum atro-virescens, fulvido hirtum, pilis erectis, (stratorum ciliorum fasciae carent), primi segmenti librata parte quam in emarginata longiore. Nasoproductae primis segmentis paulo magis leviter et paulo minus dense quam in emarginata punctatis; contra ultimis segmentis magis alte, magis crasse punctatis; scopa densa fulva. Alae satis infumatae, praecipue in radiali parte, squamis et venis fuscis, vena ordinaria interstitiali, calcaribus fulvidis.* — Long. : 13 mill.

Bonifacio, calcaria regione, 1 ♀ 24 junii mensis.

Du groupe d'*emarginata* Lep., dont elle a l'aspect général, mais dont elle est nettement différente.

(1) Les Cératines qu'on recueille en hiver dans les tiges de ronce dégagent une odeur analogue à celle des *Prosopis*, mais ce pourrait être un liquide récolté sur une plante, en automne après l'éclosion des insectes, et tenu en réserve par eux depuis cette époque.

Tête noire, vêtue de poils fauves; épaisseur des tempes en arrière des yeux comme chez *emarginata*, *mandibules munies sur leur face extérieure d'un tubercule peu élevé, large et mousse; chaperon surélevé en forme de toit, longitudinalement, en son milieu et sur toute sa longueur*, son bord antérieur lisse, *prolongé en son milieu et terminé en une petite échancrure*. Antennes plus épaisses que celles d'*emarginata*, l'article 2 du fouet plus grand que le 3e, plus petit que les 3e et 4e réunis. Thorax noir vêtu de poils fauves, espace cordiforme opaque comme chez *emarginata*. Ponctuation de la tête et du thorax plus grossière, plus profonde, plus espacée que chez *emarginata*, ces organes plus brillants, à l'exception du scutellum, dont les points sont moins espacés que chez *emarginata*, et l'organe plus mat. La ponctuation du chaperon est plus grossière que celle du reste de la tête. Abdomen avec un léger reflet métallique, ses poils fauves, dressés (il n'y a pas de bandes de poils couchés), la partie horizontale du 1er segment est plus longue que chez *emarginata*. Les segments antérieurs de *nasoproducta* ont une ponctuation un peu plus superficielle, et un peu plus espacée que ceux d'*emarginata*, au contraire les segments postérieurs ont une ponctuation plus profonde, plus rugueuse. Brosse épaisse et fauve. Ailes assez enfumées surtout dans sa partie radiale, écailles et nervures brunes, première nervure submédiale transversale en concordance avec la médiale transversale, éperons des tibias fauves. — Long. : 13 mill.

Bonifacio, terrain calcaire, une ♀ déflorée, le 24 juin.

Observations sur la faune de Bonifacio.

Étudiant depuis plusieurs années la faune des Hyménoptères de Bonifacio, j'ai capturé dans cette région un seul exemplaire de quatre espèces différentes qui n'ont pas été trouvées ailleurs. La *Megachile lucidifrons* Fert., l'*Osmia nasoproducta* Fert., le *Tachysphex ruficentralis* Fert. et le *Pompilus crassicornis* Fert. Une cinquième espèce, l'*Osmia erythrogastra* Fert., jusqu'ici spéciale à Bonifacio [1], paraît rare.

Le territoire de Bonifacio est à beaucoup d'égards différent du reste de la Corse; c'est un petit îlot de calcaire miocène, de 4 à 5 kilomètres de côtés, enclavé entre la mer et le massif granitique et granulitique du sud de la Corse. Il n'existe dans l'île que deux autres îlots

(1) Je l'ai prise aussi en terrain granitique, mais à moins de cent mètres de la limite du calcaire, dans une vallée recevant des eaux ayant coulé sur le calcaire.

du même terrain, l'un, trois fois plus étendu, à Aléria, à 85 kilomètres de Bonifacio (comptés à vol d'oiseau), l'autre, de dimensions très réduites, à St-Florent, au nord de l'île. Au sud de Bonifacio, les îlots du détroit et presque toute la côte sarde sont granitiques. Au point de vue du climat, la région de Bonifacio n'est pas moins différente des contrées avoisinantes. Les vents y sont fréquents et violents, appelés sans doute par le détroit où ils s'engouffrent, et ils apportent la sécheresse et le froid. Le territoire de Bonifacio est donc une île dans une île, et les Hyménoptères y trouvent des conditions de vie différentes de celles qu'ils auraient dans le reste de la Corse. On sait d'ailleurs que d'une manière générale les îles sont souvent favorables à la survivance d'espèces disparues sur les continents voisins, où elles n'ont pu résister aux causes de destruction. L'Australie renferme encore des êtres des temps secondaires, et Madagascar des débris de la faune tertiaire ; en ce qui concerne spécialement la Corse, Forsyth Major [1], puis moi-même avons signalé la survivance en Corse à l'époque néolithique du *Prolagus* (*Lagomys*) *corsicanus*, qui a constitué pendant une partie de cette période à Bonifacio une part importante de la nourriture de l'homme [2].

Les cinq espèces précitées, observées à Bonifacio seulement, semblent donc au premier abord être des formes éteintes dans les régions limitrophes, et n'ayant survécu dans ce pays qu'à la faveur de leur isolement. Cette hypothèse ne me paraît cependant pas probable. Il serait en effet d'autant plus extraordinaire que son exactitude soit vérifiée dans les recherches ultérieures, que la zone calcaire, habitat de ces espèces, non seulement n'a actuellement que des dimensions très restreintes, mais aussi semble n'avoir eu qu'une petite étendue depuis un temps très long, peut-être même depuis son soulèvement au-dessus du niveau de la mer. J'ai montré antérieurement que le territoire de Bonifacio avait à l'époque néolithique ses dimensions et ses formes actuelles, et notamment que le détroit existait, et que la mer y affleurait au même niveau que maintenant [3].

(1) Rodents from the pleistocene of the western mediterranean region. *Geological Magazine*, octobre et novembre 1905. L'auteur rappelle une publication antérieure qui m'est inconnue.

(2) Sur l'histoire de Bonifacio à l'époque néolithique. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1898 et 1899.

(3) Sur l'histoire de Bonifacio à l'époque néolithique, *loc. cit.* et *Association franç. p. l'av. des Sc.*: Congrès d'Ajaccio, 1901. Le détroit de Bonifacio n'existait sans doute pas pendant le pliocène, puisque le *Prolagus corsicanus* a vécu en Sardaigne.

L'observateur qui parcourt le pays après les pluies abondantes d'hiver est frappé du grand nombre d'étangs qu'il rencontre sur les plateaux; il se croit en présence d'un terrain jeune [1], où l'érosion n'a pas encore mené jusqu'à la mer les eaux ruisselant sur les plateaux. Ces eaux se rassemblent en étangs ou en mares, et ne sont évaporées que par le soleil de juin, parfois même par celui de juillet [2]. Au centre du territoire, l'étang de Campo-Longo, le plus important, atteint généralement une longueur d'un demi-kilomètre, et une largeur d'une centaine de mètres. Au nord et à l'est de Campo-Longo, et à des distances comprises entre 200 et 800 mètres, se forment en hiver trois autres étangs ou mares de plus petites dimensions. A 2.000 et 2.800 mètres au nord de Campo-Longo, mais toujours dans le terrain miocène, les étangs de Fontanaccia et de Misila ont une superficie peu inférieure à celle de Campo-Longo. Le terrain miocène de Bonifacio est vieux cependant, puisqu'à l'époque néolithique il avait déja ses formes actuelles. C'est ce qu'indiquent aussi ses vallées profondément creusées, produites par des cassures du sol ravinées par les eaux torrentielles de l'automne. L'aspect de jeunesse du miocène de Bonifacio est dû à la petite quantité d'eau qui ruisselle chaque année sur les plateaux, ce qui tient à la faible hauteur d'eau qui tombe annuellement (45 centimètres), et à la petite étendue du territoire, qui ne permet pas la formation de cours d'eau importants captant les eaux du voisinage. Et la faible hauteur d'eau qui tombe annuellement a elle-même pour cause première la petite superficie de la région, dominée à peu de distance au Nord et au Sud par des montagnes de la Corse et de la Sardaigne, qui, déja avant l'effondrement du détroit, devaient lui imposer son climat venteux et sec. Que les dépressions du sol citées plus haut datent du soulèvement des couches miocènes au-dessus du niveau de la mer, ou qu'elles soient dues à des effondrements ultérieurs, elles indiquent donc que depuis longtemps, peut-être depuis la régression de la mer, le terrain calcaire de Bonifacio n'a qu'une surface restreinte. Il serait invraisemblable qu'un nombre considérable d'espèces, disparues des régions voisines, ait pu s'y maintenir pendant cette longue période.

Pour ces motifs, je pense qu'il n'est pas probable que, dans le petit groupe d'insectes que j'étudie (Hyménoptères apiaires et ravisseurs),

(1) Cette impression a été surtout ressentie par le capitaine du génie Delcambre, qui me l'a communiquée, lorsqu'il a levé une partie du plan directeur de la place, étudiant par conséquent avec soin les formes du terrain.

(2) Elles sont une cause d'insalubrité pour le pays, en donnant abri à des larves d'*Anopheles*, dont l'insecte parfait propagera le paludisme.

cinq espèces soient spéciales à Bonifacio, et je crois que les bêtes en question seront retrouvées tôt ou tard en Corse ou en Sardaigne.

Megachile octosignata Nyl. — Le 5 septembre, à Escaffarels, une *Megachile octosignata* est à la recherche de l'emplacement où elle va nidifier. Elle furette entre les pierres d'un talus vertical en pierres sèches, soutenant la terre dans une châtaigneraie aménagée en gradins, et se met bientôt à creuser un trou dans le sable argileux entre deux pierres presque jointives. Elle n'emporte pas les déblais au vol, se contentant de les repousser avec les pattes jusqu'à l'orifice du terrier, où elle les abandonne. Deux heures plus tard, lorsque je revins la voir, elle apportait déjà des feuilles, et cependant le lendemain, 24 heures après qu'elle avait commencé ce nid, la première loge n'était pas encore terminée ; la mère n'y avait encore apporté qu'une ou deux charges de pollen. En soulevant la pierre qui le recouvrait, j'enlevai le nid qui lui était adhérent, et j'y capturai l'Abeille.

La cellule se composait de lambeaux provenant de deux plantes différentes : ceux de l'extérieur, mis en place les premiers, avaient été découpés dans des feuilles de Châtaignier ; la ronce avait fourni les matériaux placés à l'intérieur. Le choix de la mère était logique : le tissu de la feuille de ronce est souple, celui de la feuille du Châtaignier est plus rigide, se ployant moins facilement. La Mégachile avait employé la feuille de ronce pour la presque totalité des deux dernières couches voisines du miel, dont les éléments doivent être soigneusement agglutinés afin de former une paroi étanche. Les matériaux appliqués à l'extérieur provenaient uniquement du Châtaignier, et l'Abeille avait eu soin de n'entailler que des feuilles non adultes, moins rigides que des vieilles. Elle les avait indifféremment choisies vertes ou déjà jaunies, tandis que tous les morceaux de feuille de ronce étaient verts. Enfin, les lambeaux de feuille de Châtaignier étaient d'autant mieux agglutinés qu'ils étaient plus rapprochés du centre de la cellule ; ceux de l'extérieur étaient à peine collés ou même étaient entièrement libres. Il est à noter que plusieurs Châtaigniers croissaient très près du nid, alors que le pied de ronce le plus rapproché en était distant d'une quarantaine de mètres.

La pâtée, sèche et jaune, consistait en pollen presque pur, que la mère devait peut-être plus tard pétrir avec du nectar.

Le nombre de morceaux de feuille composant cette cellule inachevée était de 32, dont 6 de la ronce et 26 du châtaignier, et il restait à fermer la chambre et à barricader le nid avec des rondelles, car le

terrier, profond de 4 centimètres à peine, ne m'a paru devoir contenir qu'une seule loge.

Habitudes des Hyménoptères gastrilégides pouvant servir à caractériser les espèces ou groupes d'espèces.

Les mœurs si variées et si intéressantes des Hyménoptères gastrilégides peuvent dans beaucoup de cas servir à caractériser ces insectes, mais toutes les particularités qu'on peut observer dans leur nidification n'ont pas la même valeur à ce point de vue. Je crois que jusqu'ici les auteurs, qui ont cherché à distinguer les différentes espèces par leurs habitudes, n'en n'ont pas accentué la particularité la plus intéressante.

Ce qui à mon sens est le plus important à signaler, ce sont les matériaux utilisés par la mère, pour bâtir les cloisons dont elle sépare les loges de son nid et le tampon qui en forme la clôture. L'emploi de ces matériaux exige une technique spéciale variable avec chacun d'eux, et, dans une carrière entomologique déjà longue de plus de vingt ans, les variations que j'ai pu observer à ce sujet chez les individus d'une même espèce ont été de faible importance. Par exemple l'*Osmia lanosa* Pérez construit ses cellules avec de la pâte obtenue en mâchant tantôt des feuilles tantôt des fleurs de Scabieuse, elle tapisse ces mêmes cellules avec des pétales de Coquelicot, ou à défaut avec ceux de toute autre fleur. Ce sont là des variations qui n'entraînent aucun changement dans la manière de mettre en œuvre la pâte ou le lambeau de fleur. Au contraire, je n'ai jamais vu qu'une Osmie, qui établit d'habitude ses cloisons avec de la pâte de feuille, y ait renoncé pour employer la boue ou le ciment. Celles même dont les constructions sont faites en ciment (poussière sèche gâchée avec un liquide salivaire), ne se servent jamais de boue, c'est-à-dire de terre gâchée avec de l'eau. Le fait d'aller recueillir un caillou, de l'apporter et de l'incruster dans la pâte de feuille pour l'y fixer, constitue pour une Abeille un acte complexe, qu'on observe toujours invariable dans sa nidification. Immuable aussi est l'emploi de la résine par certains *Anthidium*, Mégachiles, Osmies et par les *Heriades*, et je pourrais citer encore d'autres exemples de ce genre. Je considère ces habitudes des Hyménoptères gastrilégides comme aussi bien fixées qu'un caractère anatomique, et c'est pour ce motif que, dans mon précédent mémoire, j'ai donné un tableau résumant à ce point de vue ce que je sais des mœurs de ce groupe si intéressant d'insectes [1].

(1) Notes détachées, etc.... 4e série.

Nomada corsica = *Nomada mauritanica* Lep. — Dans la première série de ces notes j'ai dit comment le *Nomada corsica* surveille le nid de l'*Andrena morio* Brullé, afin de surprendre le moment favorable à sa ponte. Cette espèce, qui devait être décrite ultérieurement, ne l'a pas été, M. J. Pérez ayant reconnu que l'insecte est une variété du *N. mauritanica* Lep. C'est donc à cette dernière que doit être rapportée mon observation.

Sphex occitanicus Lep. et Serv. — Fabre a observé le *Sphex occitanicus*; il a toujours trouvé dans son nid une Ephippigère femelle, et n'a jamais pu, malgré plusieurs essais, faire accepter au chasseur une Ephippigère mâle. Il en conclut que cette dernière ne serait pas gibier à la convenance de la larve de la Guêpe (1).

Le 5 juillet, j'ai pris à Bonifacio un *Sphex occitanicus* ♀ entraînant à son terrier une *Locusta viridissima* L. ♂ adulte, la vulgaire « Sauterelle verte », et c'est la seule fois que j'aie rencontré en Corse cette Guêpe avec sa proie.

Cette observation offre le grand intérêt que, comparée à celles de Fabre, elle indiquerait que l'instinct du *Sphex occitanicus* a varié en Corse d'une manière importante, puisque cet insecte y capture une proie d'un genre et d'un sexe différents de celle qu'il donnerait invariablement à sa larve en Provence. Mais je ne crois pas que ce soit la conclusion à tirer du fait que je rapporte. Après de longues recherches, ce serait jusqu'ici la seule variation de l'instinct que j'aurais observé chez les Hyménoptères corses. Aussi je pense que l'opinion de Fabre ne repose pas sur une nombre suffisant d'observations, et que l'Ephippigère femelle n'est pas le seul gibier à la convenance de la larve du *Sphex* provençal.

Le *Sphex occitanicus* ♂ est notablement plus petit que la ♀ (2), et d'autre part l'approvisionnement d'une cellule ne comporte, chez cette espèce, qu'une seule proie adulte, c'est-à-dire de corpulence à peu près constante. Ces deux considérations me font croire que cette Guêpe capture en Provence aussi bien qu'en Corse des Ephippigères et des *Locusta viridissima* femelles et mâles, les premières étant réservées à des larves de *Sphex* femelles, les secondes à des larves

(1) Souvenirs entomologiques, 1re série. Paris, 1879, p. 150 et 160.

(2) D'après Kohl, Monographie der natürlischen Gattung *Sphex* L., *Annalen des K. K. naturhistorischen Hofmuseums*, Wien. 1890, la longueur du ♂ est de 19-25 mill.; celle de la ♀ 23-28 mill.

mâles. Que Fabre n'ait pu faire accepter une Ephippigère mâle à une mère, qu'il avait surprise entraînant une Ephippigère femelle; il n'y a là rien qui doive étonner. Soit avec intention, soit par suite des hasards de la chasse, le ravisseur avait paralysé une femelle, sur laquelle il savait qu'il avait à pondre un œuf femelle, de plus il avait terminé son terrier, puisqu'il traînait l'Ephippigère, et la cellule avait été creusée de dimensions suffisantes pour contenir cette pièce, qui nécessite une chambre plus grande que l'Ephippigère mâle. C'était exiger beaucoup de l'intelligence de la bestiole, que de lui demander de changer le sexe de l'œuf à pondre, et d'emmagasiner la proie dans une chambre trop vaste pour elle.

Mon *Sphex* avait préparé son terrier dans un petit dépôt de sable, entre deux pierres d'un mur en pierres sèches soutenant un talus sableux; l'emplacement choisi était presque au sommet du mur, à 1m, 60 au-dessus du sol. En cela la bête a bien les mêmes habitudes qu'en Provence.

La Guêpe avait paralysé la *Locusta* sur le talus, et elle l'amenait à son nid en la traînant sur les moellons les plus élevés du mur, en se maintenant dans un plan horizontal. Néanmoins, l'effort développé pour traîner la lourde proie lui enlevait la faculté de se diriger vers son nid, et elle était obligée d'abandonner fréquemment son gibier, pour aller reconnaître l'emplacement du terrier.

Après m'être emparé du *Sphex*, je plaçai la Sauterelle engourdie dans une boîte, où elle fut enveloppée de coton hydrophile, afin de la préserver des chocs. La boîte elle-même fut placée dans la poche de mon vêtement, et ne fut que peu secouée, car j'étais à pied. A ma rentrée, je constatai cependant que la patte postérieure droite s'était détachée de l'insecte. La séparation du membre s'était produite à l'articulation supérieure de la cuisse, et avec une loupe je ne pus voir aucune trace de morsure du *Sphex*. Je suppose cependant que cette désarticulation de la patte de la *Locusta* est la conséquence de la préparation que le ravisseur avait fait subir à la proie. J'ai déjà noté deux observations de ce genre : un *Sphex maxillosus* F. avait coupé les deux pattes antérieures d'un *Phaneroptera quadripunctata* Brunner ♂ adulte, qu'il avait emmagasiné dans son terrier (1), et le *Notogonia pompiliformis* Panz. coupe souvent les pattes des larves de Grillon qu'il entasse dans ses cellules (2).

(1) Notes détachées, etc.... 1re série, p. 109.
(2) Notes détachées, etc.. 2e série, p. 67.

Pompilus vagans Costa. — Depuis la rédaction de la 4e série de ces notes, j'ai constaté qu'en Provence le *Pompilus vagans* chasse la Némésie de la même manière qu'en Corse et en Algérie. L'instinct si compliqué de cet insecte n'a donc pas varié depuis l'isolement du massif corso-sarde.

Cette observation, faite le 6 septembre à Escaffarels, est intéressante à un autre point de vue. La Guêpe avait éventé et ouvert une porte du nid d'une *Nemesia Mandersjernae* Auss., et y avait en vain répété deux ou trois fois les ruses qu'elle emploie à Bonifacio et à Tébessa pour faire sortir l'Araignée de chez elle. Elle chercha alors longuement la deuxième entrée du terrier, et, n'ayant pu la découvrir, se mit à déblayer le conduit qu'elle avait trouvé. Les terres qu'elle rejetait glissaient sur un petit talus, et se rassemblaient à 3 ou 4 centimètres du trou. Le Pompile interrompait ce travail de temps à autre pour renouveler les manœuvres ayant pour but de faire sortir l'Araignée, ou pour chercher de nouveau la seconde issue du terrier. Or, dans ses recherches effectuées tout autour du nid, il ne commença qu'un seul trou, et ce fut dans les déblais qu'il venait d'extraire. Ce n'est pas le hasard qui l'amena à creuser dans ces déblais, car chaque fois qu'il venait à y passer, il approfondissait un peu le trou qu'il avait commencé. Plus tard, le volume de ces déblais ayant augmenté, une partie glissa à quelques centimètres plus bas, et le Pompile commença un nouveau trou dans ce deuxième tas. On peut en déduire, je crois, que dans ses recherches la Guêpe est dirigée par l'odorat, et non pas, notamment, par la perception du vide qu'elle semble acquérir, lorsqu'elle frappe avec ses antennes au-dessus du terrier de la Némésie. Les terres extraites du canal sont imprégnées de l'odeur de l'Araignée, et le Pompile y fouille avec persistance, quand il cherche la seconde porte du nid.

La Guêpe était parvenue à une profondeur d'au moins deux fois sa longueur, et je supposai alors que la Némésie avait déjà été capturée et paralysée par un autre chasseur, qui aurait comblé le conduit. Je pris le Pompile, et je trouvai dans le terrier une *Nemesia Mandersjernae* jeune, bien vivante.

Dans une autre circonstance (Escaffarels, 1er septembre), un *Pompilus vagans*, que je regarde chasser, commence à creuser un trou qu'il abandonne après être parvenu à 4 ou 5 millimètres de profondeur. Il en entreprend alors plusieurs autres autour du premier, et les quitte dès qu'il y a donné quelques coups de râteaux. Plusieurs fois dans ses recherches il revient au premier trou, mais ne l'approfondit que

peu. Finalement la Guêpe s'écarte de plus en plus, et elle a certainement abandonné l'emplacement lorsque je m'empare d'elle.

Sous le premier conduit qu'elle avait amorcé était un terrier, où je trouvai une *Nemesia Mandersjernae* Auss. jeune, vivante. Il avait plu la veille, et le sol était humide jusqu'à une profondeur d'un centimètre, mais j'ai constaté plusieurs fois que l'humidité n'empêche pas le *P. vagans* de pénétrer jusqu'à l'Araignée. Malgré la grande finesse de son odorat, cette Guêpe peut donc être déroutée par la Némésie, même quand elle a découvert l'emplacement de son terrier.

Pompilus quadripunctatus Fabr. — L'entomologiste est parfois témoin de spectacles étranges, qui dépassent tout ce que son imagination a pu rêver, et dont la vue le dédommage amplement des fatigues et des longues heures d'attente. J'ai eu cette bonne fortune en contemplant un Pompile damant le sol avec le bout de son abdomen.

Ayant observé un grand nombre de fois la nidification des Pompiles, j'avais remarqué le temps parfois très long, durant lequel certaines de ces Guêpes séjournent dans leur terrier avec l'Araignée qu'elles viennent d'y entraîner. D'autres au contraire, le *Pompilus argyrolepis* Costa, par exemple, ressortent de leur nid une minute à peine après y être entrés avec leur proie. L'œuf est déjà pondu, et le conduit en partie bouché. Il est bien difficile de voir ce que font les premiers, puisqu'ils sont sous terre, à l'extrémité d'un boyau étroit et obscur de 6 à 7 centimètres de profondeur. J'ai eu la satisfaction de pouvoir l'observer une fois.

Un *Pompilus quadripunctatus* clôturait son nid, dans lequel il venait d'enfouir une *Argiope lobata* Pallas (Escaffarels, 7 septembre). Le terrier avait été creusé en terrain horizontal, dans du sable ferme, au fond d'une petite excavation faite quelques jours auparavant (1) par un autre insecte, probablement un *Bembex*. Cette cavité, profonde de 1 centimètre, large de 2 et longue de 4, était recouverte du côté du terrier par une voûte de sable d'un centimètre de longueur, mais un beau soleil en éclairait l'intérieur de ses rayons directs, et me permettait d'y voir aussi bien que possible. Le Pompile avait déjà rempli de sable le terrier qu'il avait creusé, et il lui restait à combler la large cavité dont il vient d'être question. Avant de le faire, il pilonna longtemps la surface du sable dont il avait bourré le conduit, de façon à la damer et à en augmenter la fermeté, sans doute pour opposer un obstacle à certains parasites.

(1) J'avais remarqué ce trou deux jours auparavant.

La bête est fixée par ses six pattes aux parois de la cavité, et elle frappe le sol à coups redoublés du bout de son abdomen. Les coups se succèdent avec une si grande rapidité, que je ne puis les distinguer, quoique je sois placé à moins d'un mètre du Pompile. Je perçois à la fois l'abdomen dans toute l'étendue de ses vibrations [1]; je le vois diriger les chocs par petites séries tantôt à droite, tantôt à gauche ou au milieu. Tout le corps de l'insecte vibre, et fait entendre une sorte de frémissement, pendant que l'abdomen est animé de ce rapide mouvement de va-et-vient vertical, rappelant celui de certains marteaux mécaniques [2]. De temps en temps la Guêpe s'arrête, se retourne pour juger avec ses antennes de l'effet produit, arrache un peu de sable aux parois de la cavité, et donne quelques coups de râteaux, probablement pour rejeter des grains trop grossiers. Elle prend un peu de repos, et recommence à pilonner le sol.

L'étrange manœuvre dura une heure, après quoi le Pompile acheva de combler la cavité avec du sable projeté du haut avec ses râteaux, ou arraché avec les mandibules aux parois du trou. Ce dernier travail fut rapidement exécuté; une seule fois la bête pilonna pendant quelques instants la surface du sable rejeté. Enfin le Pompile ratissa le sol, d'abord au-dessus du nid, puis à quelque distance en s'écartant de plus en plus, et paraissait près de s'envoler quand je le pris.

Lorsqu'elle terminait son nid, la Guêpe, toujours vive et alerte, ne paraissait pas fatiguée. On jugera par là de la vigueur et de l'énergie de ces insectes, surtout si j'ajoute qu'une des séries de coups de pilon dura sans interruption un quart d'heure.

J'ai ouvert le nid avec précautions, cherchant à retrouver la surface damée par l'insecte; j'ai en effet nettement constaté que, à la profondeur où j'avais vu la bête battre le sol, le sable était plus fin, plus serré et plus compact que dans le reste du remblai.

L'Araignée était à une profondeur d'environ 7 centimètres, dans une spacieuse cellule horizontale, de forme ovale, à parois lisses. Elle était couchée sur le côté gauche, sa face dorsale tournée vers l'ouverture de la loge. Un gros œuf blanc était fixé à la face ventrale de son abdomen, à son côté droit qui était le plus élevé, la bête reposant sur le côté gauche. L'extrémité de l'œuf collée à la proie était fixée à la partie antérieure et inférieure du premier des lobes qui forment le contour de l'abdomen. Cet œuf, gros relativement à la taille de l'insecte, avait 3,5 mill. de longueur et 1 mill. d'épaisseur, il était presque droit.

(1) A cause de la loi bien connue de la persistance des impressions lumineuses sur la rétine.

(2) Le marteau Bouhey par exemple.

et ses bouts étaient largement arrondis, surtout celui qui était collé à l'Araignée.

En examinant le Pompile, on reconnaît que les longs poils qui ornent l'extrémité de son dernier segment ventral, au voisinage du dard, ne sont pas usés, et ont conservé leur belle couleur noire. Là n'est donc pas la partie de l'organe qui frappait si brutalement le sol. Mais, au delà des six segments dorsaux de l'abdomen habituellement visibles chez les Hyménoptères mellifères et fouisseurs, on voit presque toujours faire nettement saillie chez le *Pompilus 4-punctatus* le dessus du segment qui protège le dard, façonné en une plaque lisse et brillante, plane et largement arrondie à son extrémité qui donne issue à l'aiguillon. C'est évidemment l'instrument avec lequel l'insecte dame le sable au-dessus de son nid, et il est remarquable que cette plaque brillante est relativement étroite chez quelques espèces, dont le mode de nidification permet de supposer qu'elle n'est pas affectée au même usage (*Pompilus crassitarsis* Costa, *vagans* Costa, *argyrolepis* Costa, *capiticrassus* Ferton).

Parnopes carnea Rossi et *Chrysis succincta* L. — On sait que quelques Chrysides sont capables, pour parvenir à leur proie, de creuser un trou dans le sol, ou de perforer la muraille fermant le nid d'un Hyménoptère. J'ai vu le *Chrysis bidentata* L. déplacer en l'absence de la mère les boulettes qui ferment le nid de l'*Odynerus nobilis* Sauss., et et vider en partie son terrier [1], et j'ai surpris un *Chrysis elegans* Lepel. rebouchant le conduit qui menait aux cellules d'une *Osmia cristata* Fonsc. [2]. On doit à G. Adlerz une intéressante observation : Il a vu un *Chrysis viridula* L. (= *bidentata* L.) s'ouvrir avec les mandibules un passage à travers le tampon en maçonnerie qui fermait le nid d'un *Hoplomerus spinipes* L., et pénétrer de la même manière dans les deux cellules de ce nid. Après avoir pratiqué un trou avec ses mandibules dans chacune des coques, et y avoir déposé un œuf, le parasite ferma le nid avec de petites mottes de terre et des grains de sable, qu'il projetait en arrière et sous lui avec les pattes antérieures [3].

Un certain nombre de Chrysides doivent employer ce moyen pour

(1) Observations sur l'instinct de quelques Hyménoptères du genre *Odynerus* Latr., *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1896.

(2) Sur les mœurs de quelques Hyménoptères de la Provence du genre *Osmia* Panz, *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1893.

(3) Den parasitiska metoden hos *Chrysis viridula* L. *Arkiv för Zoologi* Stockholm, 1905.

parvenir au nid qu'ils convoitent. Les deux observations suivantes en sont une nouvelle preuve.

En août et septembre, j'ai suivi plusieurs fois à Escaffarels le *Parnopes carnea* cherchant dans le sable des nids de *Bembex*, où il a coutume de déposer ses œufs. L'ouverture du terrier de ces Guêpes était, comme il est de règle, dissimulée, en l'absence de la mère, par une couche de sable. Le Parnope fouillait activement au milieu des déblais amoncelés par le chasseur, et malgré ses faibles pattes, il s'enfonçait dans le sable avec une rapidité presque comparable à celle du *Bembex*, il soulevait et rejetait derrière lui des cailloux gros comme la moitié de sa tête. Je ne pus pas le voir parvenir au nid.

Deux *Chrysis succincta* var. *Germari* Wesm. (Escaffarels, 10 septembre) fouillent le sol, à un emplacement où le sable de la surface est fraîchement remué et ratissé, ainsi qu'il l'est généralement au-dessus du nid d'un Hyménoptère fouisseur; leur manière de creuser est semblable à celle du *Parnopes carnea*. L'un d'eux pénètre dans un trou, y séjourne pendant quelques minutes, puis reparaît en grattant le sable et en refermant le terrier derrière lui. Il continue ses recherches autour du trou qu'il a visité, et s'éloigne peu à peu en paraissant continuer sa chasse. J'attendis vainement l'arrivée de l'Hyménoptère nidifiant, et il me fut impossible de retrouver le terrier bouché par le *Chrysis*.

Odynerus Herrichi Sauss. — Je ne connais de cet insecte que sa méthode de chasse ; je la rapporte malgré le peu d'importance de cette observation, parce qu'elle diffère des habitudes connues des Odynères.

Un *Odynerus Herrichi* ♀ fouillait le sol dans les racines de trois petits pieds d'herbe croissant à 7 ou 8 centimètres de distance les uns des autres; il volait d'une herbe à l'autre, et semblait très affairé. Il ne trouvait pas la larve qu'il me paraissait sentir, et je crus prudent de le capturer. C'est la seule fois que j'aie vu un *Odynerus* chasser en fouillant le sol à la manière de l'*Ammophila hirsuta* Scop. (Escaffarels, 10 septembre.)

Les méthodes de chasse des Odynères sont très variées, et ces Guêpes savent s'emparer de larves qui semblent le mieux protégées. Mauvezin a dit comment l'*O. antilope* Panz. capture une larve dans un paquet de feuilles [1], et j'ai fait la même observation avec l'*O. alpestris*

(1) *Revue scientifique*, 1886, 1er semestre, page 427.

Sauss., en Provence, et aussi à Bonifacio avec l'*O. parietum* L., que j'ai vu deux fois déchiqueter une graine de Mauve pour en extraire une larve (1). Enfin les Phryganes ne sont pas non plus à l'abri des Odynères. Le 17 juillet, à Bonifacio, un *O. parvulus* Lep. cherchait à extraire l'une d'elles par l'ouverture de son étui garni de piquants, lorsque j'intervins.

Pterochilus Chevrieranus Sauss. — Le 27 août (Escaffarels) un *Pterochilus Chevrieranus* ♀ creusait un terrier dans un sol argilo-sablonneux dur, horizontal et recouvert d'une légère couche de mousse. L'insecte emportait les déblais au vol, et les abandonnait en l'air, comme le fait l'*Ammophila Heydeni* Dhlb. Le nid ne comportait pas de cheminée.

Quelques jours plus tard (7 septembre), presque au même emplacement, un autre *Pterochilus Chevrieranus* ♀ achevait de fermer son nid, creusé dans un terrain semblable au précédent, mais nu. Il remplissait le terrier avec des grains de sable ou des mottes de terre, choisis à 30 ou 40 centimètres de distance, qu'il déposait sur les matériaux déjà apportés. Le terrier étant presque rempli, je pris la Guêpe et j'ouvris le nid. Le conduit était bourré de grains de sable et de mottes de terre semblables à ceux que j'avais vu placer, mélangés à de la poussière. A un centimètre de profondeur se trouvait une cellule horizontale renfermant cinq chenilles identiques, de taille relativement grande, dont quatre au moins étaient allongées, et non pas enroulées comme celles de l'*Hemipterochilus terricola* Mocs. et de la plupart des Odynères. Ces larves étaient vivaces, et s'agitaient lorsque je les enlevais du nid. Vers le fond de la cellule (2) un petit œuf blanc oscillait, suspendu au plafond par un fil court, comme chez les *Odynerus*. Le terrier ne comportait pas de cheminée.

Je détachai l'œuf, et je le plaçai avec les 5 chenilles dans un petit tube de verre que j'enfermai dans ma malle. Le 13 septembre, je me rendis à Marseille, puis à Bonifacio, où j'arrivai le 17, après avoir fait en diligence une partie du voyage (3). A mon arrivée, la larve de *Pterochilus* était en parfaite santé, et était à peu près de la taille des che-

(1) Observations sur l'instinct de quelques Hyménoptères du genre *Odynerus* Latr. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1896.

(2) A une distance du tiers environ de sa longueur comptée à partir du fond.

(3) 70 kilomètres, de Propriano à Bonifacio.

nilles qu'elle dévorait, elle avait terminé son repas le 23 septembre, et quelques jours plus tard avait tissé une coque transparente, d'un tissu souple et blanchâtre, tout à fait semblable à celle des Odynères. Avec intention je n'avais pris aucune précaution ni dans le placement de l'œuf dans le tube de verre, ni dans le transport du tube jusqu'à mon logement, et, d'autre part, la petite larve a résisté pendant mon voyage de retour à une série de chocs [1] et de vibrations qui ont duré quatre jours. Pas plus que pour les Odynères ou les Eumènes, on ne peut donc invoquer la vivacité des chenilles comme cause de la suspension de l'œuf dans la cellule du *Pterochilus*.

La niditication du *Pterochilus Chevrierianus* est jusqu'aux moindres détails identique à celle des Odynères.

Puces et Insectes. — L'Insecte est-il capable d'une excitation?

Pendant tout l'été Bonifacio est infesté de Puces, probablement a cause du grand nombre d'ânes qui sont enfermés la nuit au rez-de-chaussée ou même dans le sous-sol des habitations. Au moment des chaleurs, hommes et femmes sont dévorés par ces désagréables bêtes, et je ne fais pas exception, malgré toutes les précautions que je puis imaginer. Une femme de ménage, qui passe la matinée chez moi, suffit à m'apporter cette engeance, que je récolte aussi un peu dans les rues. Cela m'a valu les deux observations suivantes.

Un autre fléau de Bonifacio, ce sont les mouches, qu'on voit s'élever dans la rue en noirs essaims à l'approche des passants. Aussi les Sphégides qui les capturent, les *Oxybelus* et les *Bembex*, sont communs autour de la ville, et j'ai fréquemment sur ma table de travail des Diptères paralysés par l'une de ces deux Guêpes, maintenus en état de fraîcheur dans une petite boîte en bois ou en carton à fermeture imparfaite. Il m'est arrivé plusieurs fois, lorsque j'ouvrais la boîte, ou que je manipulais les Diptères qui y étaient contenus, d'en voir sauter une Puce qui était occupée à sucer les mouches paralysées. Ainsi donc, nos Puces, non seulement s'attaquent aux animaux voisins de nous [2], mais sont également friandes du sang des Diptères, bien différent du nôtre.

(1) Ma malle avait été chargée ou déchargée dix fois.

(2) J. PÉREZ, Notes zoologiques. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1894.

L'Insecte est-il capable d'une excitation? Pour certains Hyménoptères ce n'est pas douteux. Il suffit pour s'en convaincre de suivre un Pompile en chasse; dès qu'il a découvert une Araignée, son allure devient brusquement vive et saccadée, il est frémissant. Tel le *Pompilus vagans* manœuvrant pour faire sortir de son terrier la *Nemesia badia*; la Guêpe est surexcitée. Chez les Coléoptères observés par Fabre, la femelle broutant semble insensible à la copulation; il faudrait pour le décider comparer la manière de manger de l'insecte en temps normal et pendant la copulation. Pour les Puces, cette observation ne m'est que trop facile, et pendant l'été je la fais plusieurs fois par semaine; elle me paraît donc certaine. Lorsque je me sens piqué beaucoup plus vivement que d'habitude, je trouve toujours deux Puces réunies au point douloureux : une grosse, une femelle, et une très petite, un mâle. Au moment où je les découvre, elles sont moins vives à sauter qu'elles ne le font généralement, surtout la femelle. Évidemment les deux bêtes étaient *in copula*, et la femelle seule était occupée à sucer. La douleur que produit sa piqûre, douleur beaucoup plus vive que celle habituelle, prouve qu'elle n'était pas insensible à la copulation.

Si la Puce est capable de ressentir une excitation, tel doit être le cas pour d'autres bêtes plus élevées dans l'échelle des êtres. Nombre d'entre elles sont la proie d'Hyménoptères ravisseurs, qui les enferment avec leur œuf dans une cellule, après les avoir engourdies par des piqûres. De l'œuf du chasseur naît une larve, qui dévore la proie généralement paralysée, mais parfois aussi guérie de ses blessures et bien vivace. J'ai cité plusieurs exemples de ce fait : des Araignées capturées par des Pompilides, le *Loboptera decipiens* Germar par le *Dolichurus haemorrhous* Costa; des larves de Grillon par le *Notogonia pompiliformis* Panz. Ces proies s'étaient entièrement guéries de leurs piqûres, et avaient été dévorées vivantes par les larves des Guêpes. Ont-elles souffert dans leur tragique fin? L'histoire de la Puce semble permettre de répondre : oui.

* * *

Table des matières.

Pages.

Nomia diversipes Latr. et Remarques sur l'évolution des Apiaires. 401
Sur la nidification des *Prosopis* Fabr. 403
Odeur dégagée par les *Prosopis* Fabr. 405
Osmia nasoproducta, n. sp. ♀ 406
Observations sur la faune de Bonifacio 407

Megachile octosignata Nyl. 410
Habitudes des Hyménoptères gastrilégides pouvant servir à caractériser les espèces ou groupes d'espèces 411
Nomada corsica et *Nomada mauritanica* Lep. 412
Sphex occitanicus Lep. et Serv. 412
Pompilus vagans Costa 414
Pompilus quadripunctatus Fabr. 415
Parnopes carnea Rossi et *Chrysis succincta* L. 417
Odynerus Herrichi Sauss. 418
Pterochilus Chevrieranus Sauss. 419
Puces et Insectes. — L'Insecte est-il capable d'une excitation? 420

Errata au mémoire de l'auteur (4e Série).

(*Annales* 1908, p. 535-586).

Page 540, ligne 33 (note), *au lieu de :* Pérez, *lire :* Ch. Ferton.
— 541, — 29, *au lieu de : 2, 3, 4, 2, lire : 2, 3, 4, 5.*
— 549, la mention { *7-dentatum* / gr. *sticticum* } qui se trouve dans la colonne des *Chelostoma* doit être transportée, *au même niveau*, dans la colonne des *Anthidium.*
— 557, ligne 35, *au lieu de :* 14, *lire :* 1,4.
— 561, — 27, *au lieu de :* l'avait cherché, *lire :* et l'avait cherché.
— 564, — 13, *au lieu de :* jeune, *lire :* jaune.
— 568, — 11, *au lieu de :* aussi, *lire :* Auss.

MALACODERMES ET LYMEXYLONIDES DE CEYLAN

par J. Bourgeois.

avec la planche 12.

Pendant les deux séjours qu'il fit à Ceylan en 1906-1907 et 1908-1909, M. le Prof. E. Bugnion, tout en s'occupant principalement de recherches d'embryologie, a donné un soin particulier à la récolte des Malacodermes et à l'observation de leurs premiers états. C'est à lui, notamment, que nous devons d'être fixés sur les métamorphoses d'un Lycide, le *Ditoneces pubicornis* Walk., dont l'étude a fait l'objet d'un intéressant mémoire publié dans nos Annales (1).

Le présent travail est consacré à l'énumération des espèces de Malacodermes et de Lymexylonides recueillies par notre savant collègue au cours de ses deux voyages. Ces espèces sont au nombre de 35, sur lesquelles 12, c'est-à-dire plus du tiers, sont décrites ici comme nouvelles.

D'après M. le Prof. Trouessart, la faune de Ceylan, en ce qui concerne les Insectes, aurait plus de rapports avec la faune malaise qu'avec la faune indienne (2). Cette opinion, qui peut être exacte pour certains groupes d'Arthropodes, ne me paraît pas fondée quant aux Malacodermes proprement dits. Beaucoup de genres de cette famille comptent, il est vrai, des représentants dans l'Inde, à Ceylan et en Malaisie, mais celles de leurs espèces qui habitent Ceylan ont avec les espèces indiennes des rapports plus étroits qu'avec celles de Sumatra, de Java et de Bornéo. Parmi les genres mentionnés dans ce travail, un seul, le genre *Dilophotes*, n'a pas été signalé jusqu'à présent dans la faune indienne et peut être considéré comme étant nettement d'origine malaise. Tous les autres sont plus ou moins largement représentés dans l'Indoustan et plusieurs d'entre eux semblent même y avoir eu leur centre de dispersion. Il y a lieu de remarquer cependant, que si l'on envisage, non plus seulement les genres eux-mêmes, mais les espèces de ceux de ces genres qui sont représentés à la fois dans l'Inde et à Ceylan, on constate que beaucoup, parmi ces dernières, sont spéciales à cette île. Tels sont, entre autres, les

(1) E. Bugnion. Les métamorphoses du *Ditoneces pubicornis* Walk., in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 118, avec fig.

(2) E.-L. Trouessart, La Géographie zoologique. Paris, 1890, p. 97.

Lycus (*Lycostomus*) *internexus*, *Xylobanus costifer*, *X. humerifer*, *Plateros* (*Planeteros*) *testaceus*, *Ditoneces pubicornis*, *Lyropaeus fallax*, *Luciola Doriae*, *Selasia Horni* et aussi, quant à présent du moins, toutes les espèces nouvellement décrites ici. En outre, Ceylan paraît posséder en propre quelques genres spéciaux qui ne se retrouvent pas ailleurs et qui se distinguent, en général, par des caractères tout à fait particuliers. Dans le nombre, il convient de citer les *Atelius*, dont l'unique espèce (*A. expansicornis* Walk.) ressemble à un *Cladophorus* à tête dégagée du prothorax et dont les énormes antennes, au lieu d'être flabellées, sont découpées en dents de scie — et les *Eugeusis*, voisins des *Selasia*, chez lesquels le dernier article des palpes maxillaires et labiaux atteint des proportions inusitées, car il dépasse à lui seul en longueur la tête et le prothorax réunis. On est donc fondé à admettre, à mon avis, que les Malacodermes de Ceylan, considérés dans leur ensemble, ne différaient pas, à l'origine, de leurs congénères indiens, mais que plus tard, à partir de l'époque géologique où cette île a été séparée de la pointe méridionale de l'Indoustan, ils se sont pour la plupart plus ou moins modifiés, de manière à présenter aujourd'hui, sous une empreinte commune, des différences morphologiques souvent assez prononcées pour les éloigner notablement de la forme ancestrale.

Au moment où j'allais terminer mon travail, M. L. Ganglbauer a eu l'obligeance de me communiquer quelques espèces de Lycides du Musée d'Histoire naturelle de Vienne, recueillies à Ceylan, en 1901-1902, par M. le Dr Uzel. J'ai cru devoir les comprendre dans cette énumération, les régions où a chassé M. Uzel étant en partie les mêmes que celles explorées par M. E. Bugnion. J'ai distingué par l'abréviation (*B.*) les espèces recueillies par M. Bugnion et par l'abréviation (*U.*) celles recueillies par M. Uzel.

MALACODERMIDAE.

I. LYCINI.

1. **Lycus** (**Lycostomus**) **similis** Hope *in* Gray's Zool. Miscell., 1831, p. 26 (♂); C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 10, pl. II, fig. 6 (♀); Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1885, p. 72. — *triangularis* Hope, loc. cit., p. 26 (♀). — *geminus* Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 281. — *coccineus* Motsch., Bull. Soc. Natur. Mosc., 1861, I, p. 136, pl. 9, fig. 13.

Puwakpitiya; Haut de Kolani, 1216 m.; Ambalangoda (côte sud-ouest), ♂ ♀ (*B.*). — Peradeniya, novembre-janvier, ♂ ♀ (*U.*).

Le prothorax varie beaucoup pour la forme et cela tient surtout, comme je l'ai déjà fait observer pour d'autres espèces de *Lycus*, à la plus ou moins grande inclinaison des bords latéraux sur le disque. Quand ces bords sont très relevés, le prothorax, vu d'en haut, affecte une forme plus allongée, subtriangulaire; quand ils le sont à un degré moindre, il paraît plus transversal et se rapproche d'un demi-cercle.

Cette espèce est répandue dans une grande partie de la région orientale.

2. **Lycus** (**Lycostomus**) **internexus** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 282; C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 13, pl. III, fig. 4.

Puwakpitiya; Peradeniya, 456 m., février; Ambalangoda (côte sud-ouest), ♂ ♀ (*B.*). — Peradeniyia, février-mars, avec cette mention : « Auf eine Wiese schwärmend 8 Uhr früh », ♂ ♀ (*U.*).

Les ♂ ont l'abdomen entièrement rouge; chez les ♀, il est noir et plus ou moins bordé de rouge. Quelquefois cette bordure se réduit à un mince liséré roussâtre ou disparaît entièrement. Propre, jusqu'à présent, à Ceylan.

3. **Lycus** (**Lycostomus**) **praeustus** Fabr., Ent. syst., 1792, I, 2, p. 107; Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1901, p. 49.

Peradeniya, décembre, ♂ ♀ (*U.*).

Espèce répandue dans une grande partie de l'Inde méridionale. M. Maindron l'a prise communément à Genji en septembre, volant en plein jour et par essaims sur les Xopals. Aussi dans l'Assam et au Cambdoge.

4. **Taphes brevicollis** C. O. Waterh., Trans. ent. Soc. Lond., 1878, p. 111; Illustr., I, 1879, p. 62, pl. XV, fig. 9.

Puwakpitiya, ♂ ♀ (*B.*). Aussi à Bornéo.

5. **Cladophorus astutus** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 281 (*Lycus*); C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 55, pl. XIII, fig. 8; Bourg., Ann. Mus. civ. Genova, XVIII, 1883, p. 644.

Puwakpitiya (Kelany Valley); Peradeniya, 30-100 m.; Nuwara Eliya, 1824 m., janvier-février, ♂ ♀ (*B.*).

Le prothorax varie de forme suivant l'inclinaison de ses bords laté-

raux et ses aréoles dorsales sont plus ou moins nettement limitées; l'écusson, généralement d'un noir uniforme, est parfois plus ou moins teinté de rougeâtre, quelquefois même entièrement rouge.

Aussi à Java.

6. **Xylobanus costifer** Walk., Ann. Mag. Nat. Hist., 1858, II, p. 282 (*Lycus*); C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 38, pl. IX, fig. 11 (err. fig. 10).

Peradeniya, janvier, 1 ♂ (*U.*). Propre, jusqu'à présent, à Ceylan.

7. **Xylobanus humerifer** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1859, III, p. 258 (*Lycus*); C. O. Watherh., Illustr., I, 1879, p. 39, pl. IX, fig. 8.

Peradeniya, décembre, 1 ♂ (*U.*). Propre, jusqu'à présent, à Ceylan.

8. **Atelius expansicornis** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 282 (*Lycus*); C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 76, pl. XVIII, fig. 5.

Puwakpitiya, 1 ♂ (*B.*).

Le genre *Atelius*, si remarquable par ses énormes antennes, à articles dilatés en larges dents de scie, ne se compose jusqu'à présent que de cette seule espèce qui paraît propre à Ceylan.

9. **Plateros dispellens** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 282 (*Lycus*); C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 26, pl. VI, fig. 8.

Ambalangoda, 1 ♀ (*B.*); Peradeniya, 3 ♂ (*U.*).

Les caractères sexuels secondaires de cette espèce sont les suivants :

♂. *Antennis profunde serratis, breviter pilosis; prothorace minus transverso; abdomine segmento ventrali penultimo postice leviter arcuatim emarginato, ultimo elongato-triangulari, bivalvato.*

♀. *Antennis haud serratis, articulis subcylindricis, pubescentibus; prothorace valde transverso; abdomine segmento ultimo semilunato.*

Dans l'ex. ♀ recueilli par M. le Dr Bugnion, le prothorax est liséré de roux comme dans l'espèce suivante, mais sa forme est beaucoup plus transversale.

L'espèce a également été signalée du sud de l'Inde.

10. **Plateros limbatocollis**, n. sp. — Pl. 12, fig. 1. — ♂. *Parum elongatus, subparallelus, niger, prothorace anguste rufo-limbato,*

elytris ochraceo-flavis, apice nigro-fuscis; capite subexserto, fronte excavata, antice subtuberculata; antennis subcompressis, breviter ciliatis, subserratis, articulis mediis ad angulum apicalem intus paululum productis, tribus ultimis subcylindricis; oculis magnis, valde productis; prothorace caput haud omnino tegente, nitidiusculo, subquadrato, undique marginato, antice valde anguloso-producto, basi fere recto, angulis anticis subrotundatis, posticis rectis, haud vel vix productis, disco subconvexo, fossula profunda ante medium basis; scutello quadrato, medio depresso; elytris dense et breviter sericeo-pubescentibus, punctato-striatis, punctis subelongatis, punctorum seriebus a costula angustissima parumque elevata remotis; corpore subtus nigro; abdomine segmento penultimo medio vix emarginato, ultimo elongato-triangulari, bivalvato. — Long. : 4,5 mill.; lat. : 1,25 mill.

Nuwara, 1 ex. ♂ (*B.*). Coll. Bugnion.

Espèce voisine de *dispellens* Walk., mais différente par le prothorax moins large, non ou à peine transversal, presque carré, avec un fin liséré roussâtre sur tout son pourtour. La forme des antennes (♂) est également différente. Chez *dispellens*, elles sont fortement serriformes, avec les articles intermédiaires fortement prolongés à leur angle apical interne, tandis que chez *limbatocollis*, elles sont à peine serriformes, leurs articles médians étant très peu prolongés.

11. **Plateros (Planeteros) exsertus**, n. sp. — Pl. 12, fig. 2. — *Elongatus, parallelus, supra pallide ochraceo-flavus; capite fere exserto, flavo, dense sericeo-pubescente, fronte antice obsolete bituberculata, palpis apice infuscatis; antennis filiformibus, sat longe ciliatis, flavis, articulis a tertio inde vel omnino vel tantum ad apicem infuscatis, 1° obconico, leviter curvato, 2° brevissimo, 3° elongato-triangulari, sequentibus subcylindricis; prothorace antice caput haud tegente, nitidiusculo, sat dense sericeo-pubescente, transverso, trapeziformi, apicem versus valde angustato, antice subrotundato, basi utrinque leviter angustato, lateribus late reflexis, subrectis, angulis anticis subrotundatis, posticis subacutis, sat longe extrorsum productis, disco inaequali, fossula parum profunda ante medium basis; scutello subquadrato, apice truncato; elytris sat dense pubescentibus (pube irregulariter hirsutula), 9-costatis, costis subaequalibus, intervallis regulariter quadrato-areolatis; corpore subtus nigro, pedibus vel omnino vel proparte fuscis.* — Long. : 7-8 mill.; lat. : 2 mill.

♂. *Oculis magnis, valde productis; antennarum articulis a 3° inde ad apicem noduloso-incrassatis et intus subdentato-productis; abdomine segmento penultimo medio arcuatim subemarginato, ultimo elongato-*

triangulari, bivalvato; forcipe flavo, tenui, leviter curvato, apice obtuso, simplici. ♀. *Oculis minoribus, minus productis; antennarum articulis ad apicem haud dentato-productis; abdomine segmento ultimo semilunato.*

Peradeniya; Mt-Peduru-Talagala, ♂ ♀ (*B.*). Coll. Bugnion et la mienne.

Espèce remarquable par la grandeur et la saillie des yeux (surtout chez le ♂), par les antennes à articles subcylindriques et longuement ciliés, par la tête en partie visible en dessus et par le prothorax largement marginé latéralement. Elle est voisine du *P. testaceus* Mots., mais celui-ci a les antennes noires dès la base et la forme du prothorax est différente.

12. **Plateros** (**Planeteros**) **testaceus** Mots., Bull. Soc. Natur. Mosc., 1861, I, p. 138 (*Celetes*).

Nuwara, 1 ex. ♀ (*B.*). Espèce propre à Ceylan.

13. **Ditoneces pubicornis** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 281 (♂) *Lycus*; C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 32, pl. VII, fig. 9 (♂); Bourg. *ap.* Bugnion, Ann. Soc. ent. Fr., 1907, p. 121 (♂, ♀), p. 119, fig. 5 (♂). — *melanopterus* Walk., loc. supr. cit., p. 281 (♀). — *duplex* Walk., loc. supr. cit., p. 281 (♀). — *revocans* Walk., loc. supr. cit., p. 282 (♂).

Puwakpitiya (Kelany Valley), sous écorces de *Spathodea*, octobre-novembre, ♂ ♀; Ambalangoda, ♂ ♀ (*B.*). — Peradeniya, en fauchant sur le gazon et les plantes basses, novembre à mars (*U.*).

Chez un individu ♂ récolté à Ambalangoda, la tache noire apicale des élytres n'occupe que l'extrême sommet, mais les autres caractères sont identiques à ceux des exemplaires normalement colorés.

Les premiers états et les métamorphoses de cette espèce ont été observés en 1906 à Puwakpitiya par M. le Dr Bugnion et soigneusement décrits par lui *in* Ann. Soc. ent. Fr., 1907, p. 118 (avec fig.). La larve vit sous les écorces de *Spathodea*.

Espèce propre à Ceylan.

14. **Calochromus** (**Micronychus**) **simulans**, n. sp. — Pl. 12, fig. 4. — *Elongatus, niger, prothorace elytrisque dense puniceo-sericeo-pubescentibus, his apice in angulo suturali cyaneo-nigris; prothorace longitudine paulo latiore, apicem versus sat angustato, antice et postice subrotundato, disco medio canaliculato et utrinque oblique pli-*

cato, angulis anticis rotundatis, posticis retusis; elytris apicem versus paululum dilatatis, costis duabus sat elevatis prope suturam. — Long. : 10-12 mill. (♀).

Puwakpitiya (*B.*). — Peradniya 27 février, avec cette mention : « Auf eine Wiese schwärmend 8 Uhr früh » (*U.*). Coll. Bugnion, Morton et la mienne.

Cette espèce est voisine du *C. terminatus* C. O. Waterh. (Ann. Mag. nat. Hist., 5, XVII, p. 498) et a, comme elle, les élytres tachés de noir dans l'angle apico-sutural; mais sa taille est plus grande, son prothorax est moins allongé et les élytres présentent deux côtes longitudinales bien marquées de chaque côté de la suture; leur tache apicale est, en outre, plus étendue et possède un reflet bleuâtre bien accusé. Elle mime le *Lycus* (*Lycostomus*) *internexus* Walk., en compagnie duquel le Dr Uzel l'a capturée.

15. **Dilophotes Bugnioni**, n. sp. — Pl. 12, fig. 3 (♂)(1). — *Elongatus, subparallelus, niger, prothorace elytrisque rubris, his quadrante posteriori nigris; prothorace transverso, subtrapeziformi, antice grosse rugoso-punctato et carinula levi longitudinaliter instructo, angulis anticis cum margine rotundatis, posticis subacutis, extrorsum productis; elytris velutinis, confertim punctatis, 3-costatis.* — Long. : 5 1/2-6 1/2 mill. — ♂. *Antennis fere longitudine corporis; abdominis segmento penultimo medio triangulariter emarginato; ultimo triangulari, bivalvato.* ♀. *Antennis paulo brevioribus; abdominis segmento ultimo* (7°) *semilunato.*

Nuwara, ♂ ♀ (*B.*). Collection Bugnion, la mienne.

Bien distinct de ses congénères par la coloration. Le genre *Dilophotes* n'était représenté jusqu'à présent qu'à Bornéo. La découverte d'une espèce à Ceylan est très intéressante au point de vue zoogéographique.

16. **Lyropaeus fallax** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 281; C. O. Waterh., Illustr., I, 1879, p. 78, pl. XVIII, fig. 4.

Peradeniya, janvier-février, ♂ ♀ (*U.*).

Sur les cinq espèces dont se compose actuellement le genre *Lyropaeus*, deux habitent le sud de l'Indoustan, deux autres l'île de Sumatra et une — celle qui est indiquée ici — l'île de Ceylan.

(1) Les tarses postérieurs manquaient dans l'unique ex. ♂ qui a servi de modèle au dessinateur; ils ont été remplacés par un pointillé.

II. LAMPYRIDINI.

17. **Lamprophorus tenebrosus** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 282; Gorh., Trans. ent. Soc. Lond., 1880, p. 88.

Puwakpitiya, ♂ (*B.*).

Cette espèce habite aussi l'Inde méridionale. M. Maindron en a pris un ex. ♂ à Gengi, volant la nuit dans une maison; il émettait une lumière extrêmement puissante et continue. — D'après M. C. J. Gahan Proc. ent. Soc. Lond., 1908, p. XLVIII), les ♀ de *Lamprophorus* ne diffèrent des larves que par le plus grand développement des antennes et des tarses, les premières présentant 6 à 7 articles et ceux-ci 3 à 4.

18. **Diaphanes Bugnioni**, n. sp. — Pl. 12, fig. 5. — ♂. *Oblongus, pallide griseo-flavidus, opacus, elytris paulo obscurioribus, pube tenuissima albido-flava vestitis; capite fusco, antice dilutiori, antennis brunneis, ciliatis, prothorace brevioribus, articulo 1° crasso, obconico, tribus sequentibus simul sumptis longitudine aequali, 2° breri, tertii dimidium vix attingente; palpis brunneis, articulo ultimo apice acuminato, dilutiori; oculis maximis, nigris; prothorace oblongo, latitudine basali vix breviore, subogivali, ad marginem anteriorem reflexo, basi utrinque sat valde sinuata (inde anguli postici retrorsum lobato producti apparent), disco medio convexo, sicut et lateribus crebre et profunde punctato, longitudinaliter carinulato, maculis duabus angustis vitreis antice plagaque quadrata, flava, nitidiuscula, subtiliter punctata ante medium basis; scutello triangulari, apice rotundato: elytris breviter ellipticis, thorace paulo latioribus et vix duplo longioribus, crebre sed parum profunde ruguloso-punctatis, 3-costulatis, costis 1 et 3 fere inconspicuis, secunda vero bene distincta; pectore femoribusque testaceis; abdomine flavo, pygidio transverso, subtrapeziformi, apice fere recte truncato, segmentis ventralibus duobus penultimis cereis.* — Long. : 11-12 mill.; lat. max. : 4,5-5 mil.

Resthouse, ♂ (*B.*). Coll. Bugnion, la mienne.

La forme relativement courte et large de cette espèce, jointe à sa coloration d'un jaune grisâtre pâle, lui donnent un aspect particulier. Elle offre quelque ressemblance avec *D. taprobanus* Ern. Oliv. (Ann. Soc. ent. Belg., 1908, p. 263), mais sa taille est moindre, son prothorax n'est pas transversal et l'abdomen n'a que deux segments lumineux au lieu de trois.

19. **Luciola chinensis** L., Syst. Nat., 12e éd., 1767, I, 2, p. 645; Gorh., Trans. ent. Soc. Lond., 1880, p. 101; Ern. Oliv., Ann. Mus. civ. Genova, 1885, p. 359; Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1905, p. 127.

Puwakpitiya; Resthouse; Bandanarella, 1216 m.; Peradeniya; Ambalangoda, ♂ ♀ (*B*).

L'habitat de cette espèce s'étend sur une grande partie de l'Asie orientale. Elle paraît commune.

20. **Luciola melaspis**, n. sp. — ♂. *Elongata, pallide flava, vix nitidiuscula, pubescens : capite nigro, oculis magnis, valde productis, fronte inter oculos parum concavata, sat profunde denseque punctata, in medio stria longitudinali notato; palpis fusco-nigris; antennis fuscis, filiformibus, medium corporis attingentibus, articulis elongatis, pilosis : prothorace valde transverso, trapeziformi, subconvexo, antice attenuato, parum profunde rugoso-punctato, medio leviter sulcatulo, margine posteriori utrinque subsinuato, angulis anticis subrotundatis, posticis apice retusis; scutello triangulari, apice retuso, dense punctato, nigro-fusco : elytris rugoso-punctatis, apice roseo-tinctis, costis 4 fere inconspicuis : corpore subtus flavo, abdominis segmento antepenultimo postice late nigro-marginato, duobus ultimis flavo-cereis, penultimo transverso, ultimo sen[illegible]unato : tibiis pro parte tarsisque fuscis.*

♀. *A ma[illegible] differt oculis minoribus, minus productis, spatio interoculari latiore, fere plano, antennis brevioribus, abdominis segmentis duobus basalibus in medio nigris, 4° omnino nigro, 5° (antepenultimo) cereo, 6-7 flavis, illo profunde triangulariter emarginato, hoc angustiori, obconico.* — Long. : 10 mill.; lat. : 3 1/2-4 mill.

Haut de Kalani, Resthouse, ♂ ♀ (*B.*). Coll. Bugnion.

Cette espèce ressemble beaucoup à *L. chinensis* L.; elle en diffère cependant à première vue par deux caractères très nets : la couleur de l'écusson, qui est d'un brun noirâtre au lieu d'être testacé et l'absence de tache noire à l'extrémité des élytres. En outre la forme est un peu plus allongée, le front est moins excavé entre les yeux chez le mâle et la coloration de l'abdomen, surtout chez la femelle, est différente.

21. **Luciola Doriae**, Ern. Oliv., Ann. Mus. civ. Genova, 1885, p. 385.

Puwakpitiya, ♂ ♀; Ambalangoda, ♂ (*B.*).

Cette espèce n'a encore été signalée que de l'île de Ceylan.

III. CANTHARIDINI.

22. **Cantharis dimidiata** Fabr., Ent. syst. Suppl., 1798, p. 68; Walk. Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 283; Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1903, p. 479 (♂ ♀). — *bicolor* Thunb., Nov. Spec. Ins., p. 81.

Puwakpitiya, ♂ ♀ (*B.*).

La forme typique paraît propre à Ceylan; une variété à antennes plus claires et à tarses testacés a été trouvée dans les Nilghiris par M. Maindron.

23. **Themus metallescens**, n. sp. — Pl. 12, fig. 9. — *Parum elongatus, nitidiusculus, brevissime griseo-pubescens, capite thoraceque nigris, elytris viridi-aereis vel obscure cupreis; capite confertim levissimeque punctulato, epistomatis lateribus, genarum apice mandibulisque flavis, illo medio canaliculato; antennis fusco-nigris, articulo 1° crasso, elongato-obconico, 2° quam 3° paulo breviore, 4-11 elongatis, subcylindricis; prothorace valde transverso, subtriangulari, levissime punctulato, lateraliter anguste flavo-marginato, lateribus ipsis pone medium sat profunde sinuatis, angulis anticis rotundatis, posticis oblique late truncatis; elytris subtiliter coriaceis, medio leviter ampliatis, subnitidis; corpore subtus flavo-testaceo, femoribus (apice excepto) flavis, tibiis tarsisque nigris; unguiculis simplicibus.*

♂. Antennis gracilioribus, paulo longioribus, fere usque ad apicem elytrorum prolongatis; abdominis segmento penultimo apice profunde triangulariter exciso. — Long. : 7-9 mill.

Mt Peduru Talagala, 2493 m. (21 janvier); Horton plain 2128 m. (février), sur buissons, ♂ ♀ (*B.*). Coll. Bugnion, la mienne.

Petite espèce remarquable par le reflet métallique des élytres et la sinuosité postmédiane des bords latéraux du prothorax.

24. **Themus subaenescens**, n. sp. — *Parum elongatus, nitidiusculus, brevissime griseo-pubescens, capite thoraceque nigris, levissime punctulatis; elytris aereo-nigris; mandibulis flavis, epistomate genisque omnino nigris, illo medio subcanaliculato; antennis nigris, articulo 1° elongato-obconico, 2° quam 3° fere dimidio breviore, hoc sequentibus elongato-obconicis vix breviore; prothorace valde transverso, subrectangulari, omnino nigro, lateribus pone medium sinuatis, angulis anticis subrotundatis, postice oblique truncatis; elytris subtiliter coriaceis, medio paulum ampliatis, subnitidis; corpore subtus nigro-fusco, abdomine ex parte rufo-testaceo; pedibus omnino nigris; unguiculis*

simplicibus. — ♂. *Abdominis segmento penultimo apice emarginato.* — Long. : 6 1/2-9 mill.

Mt Peduru; Horton, ♂ ♀ (*B.*). Coll. Bugnion, la mienne.

Espèce très voisine de la précédente et de facies identique, mais facile à reconnaître à la coloration entièrement noire de l'avant-corps et des pattes. Les élytres ont un reflet métallique bleuâtre à peine sensible.

25. **Ichthyurus Bugnioni**, n. sp. — ♀. *Elongatus, nitidiusculus, capite, prothorace elytrisque nigris, his macula apicali magna flavo-aurantiaca ornatis: capite latitudine prothoracis, sparsim tenuissime punctulato, vertice carina brevi longitudinali obsoleta notato: antennis nigris, gracilibus, medium corporis vix attingentibus, breviter pilosis, articulo 1o subtus flavescente; oculis magnis, parum productis: prothorace transverso, basi et apice fere aeque lato, sparsim tenuiter punctulato, lateribus subrectis, margine antico subrotundato, antrorsum sat valde angulatim porrecto, basi utrinque sat profunde sinuata, medio late rotundata, disco inaequali, antice linea transversa impresso, utrinque ad latera subtuberculato, ante basim transverse parum depresso, angulis anticis subrotundatis, posticis rectis, apice retusis: scutello quadrato; elytris basi thorace latioribus, valde dehiscentibus, margine apicali subincrassato et paulum erecto, rugulosis, macula apicali aurantiaca fere laevi, a nigredine plico obliquo, intus abbreviato separata; abdomine pedibusque nigris, illo segmento ultimo apice medio semicirculariter excavato et in lobum magnum triangularem utrinque divaricato; pedibus omnibus simplicibus.* — Long. : 7 1/2-8 mill.; lat. : 2 mill.

Intérieur de l'île : entre Matalé et Trinconalie, dans les jungles, 2 ex. ♀ (*B.*). Coll. Bugnion, la mienne.

Espèce remarquable par sa coloration entièrement noire, à l'exception d'une grande tache d'un beau jaune orangé à l'extrémité de chaque élytre. Le ♂ est encore inconnu.

IV. DRILINI.

26. **Selasia (Euptilia) Horni**, Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1905, p. 130 (♂).

Puwakpitiya, ♂ (*B.*).

Cette espèce n'a été signalée jusqu'à présent que de l'île de Ceylan.

27. **Selasia (Euptilia) Isabellae**, n. sp. — Pl. 12, fig. 6. — ♂. *Breviter ovata, nitidiuscula, laete aurantiaca, scutello elytrisque, humeris exceptis, nigris; capite sparsim levissimeque punctulato, fronte plana, hirsutula; oculis magnis, nigris, sat prominentibus; mandibulis apice infuscatis; palporum maxillarium articulo ultimo apice attenuato, haud truncato; antennis aurantiacis, breviter hirsutulis, articulo 1° obconico, sat crasso, 2° brevissimo, transverso, sequentibus oblongis, longe flabellatis (flabellis foliaceis, compressis, ab angulo apicali nascentibus, longissimis, 9-10 apice infuscatis), articulo ultimo (11°) fere omnino nigro-fusco, flabelliformi, simplici; prothorace valde transverso, pilis sericeis breviter hirsuto, medio longitudinaliter canaliculato, margine antico subrecto, basi utrinque leviter sinuata, lateribus subarcuatis, ante angulos posticos subsinuatis, angulis anticis rotundatis, posticis subrectis, apice retusis; scutello triangulari, punctulato, pubescente; elytris basi prothoracis latitudine, inde vero usque ad medium dilatatis, dein apicem versus singulatim attenuatis, griseo-pubescentibus, 4 costatis, costis 1 et 2 subsinuosis, intervallis costarum sat grosse rugoso-punctatis, humeris gibbosis, aurantiacis; corpore subtus pedibusque flavo-aurantiacis, metasterni epimeris abdominisque segmentis basalibus ad latera infuscatis, segmento penultimo praecedenti breviore, ultimo parvo, semilunato.* — Long. : 6 mill.; lat. max. : 3 mill.

Puwakpitiya, 1 ex. ♂ (*B.*). Coll. Bugnion.

Mlle Isabelle Bugnion ayant bien voulu m'autoriser à donner son nom à l'une des espèces recueillies au cours des deux voyages où elle accompagna son père à Ceylan, je me fais un plaisir de lui dédier cette jolie *Selasia*, que sa coloration permettra de distinguer à première vue de toutes celles décrites jusqu'à présent.

28. **Eugeusis palpator**, Westw., Trans. ent. Soc. Lond., 1853, p. 238, pl. 12, fig. 5.

Puwakpitiya, ♂ (*B.*).

Le genre *Eugeusis*, si remarquable par l'énorme développement du dernier article des palpes maxillaires et labiaux, paraît propre à l'île de Ceylan.

Haplogeusis, n. gen.

(ἁπλοῦς, *simplex*, γεῦσις, *gustatus*).

A genere Eugeusis, *cui facie valde similis, palporum maxillarium et labialium articulo ultimo simplici discedit.*

Tête penchée, dégagée du prothorax à partir du bord postérieur des yeux; épistome plus étroit que le front, en arc légèrement rentrant à son bord antérieur; labre petit, semi-circulaire; mandibules falciformes, simples à l'extrémité; antennes assez distantes à la base, insérées de chaque côté de l'épistome sur un torulus légèrement saillant : 1er article en cône renversé, 2e très court, 3-10 plus ou moins allongés, cylindriques, émettant chacun de leur extrémité un rameau grêle, aussi long ou plus long que l'article lui-même, 11e simple, plus long que les précédents; palpes maxillaires et labiaux à dernier article ovoïde-allongé, de longueur normale. Prothorax transversal, un peu rétréci en avant, à peine sinué de chaque côté à la base, assez convexe en dessus. Écusson en triangle renversé. Élytres assez allongés, de la largeur du prothorax, subparallèles. Tarses à 1er article aussi long ou plus long que les deux suivants réunis, 2-4 décroissant graduellement, 4e bilobé, 5e inséré au fond de l'échancrure du précédent, assez grêle, obconique; crochets un peu élargis à la base, simples à l'extrémité.

Ce genre, dont le facies est identique à celui des *Eugeusis*, en diffère essentiellement par les palpes à dernier article de dimension normale, tandis que chez les *Eugeusis*, cet article est énorme et dépasse en longueur la tête et le prothorax réunis. Le genre *Haplogeusis* se compose jusqu'à présent de deux espèces, dont je ne connais que le ♂. Il est probable que, comme dans les *Eugeusis*, la ♀ a les antennes plus courtes et non flabellées.

29. **Haplogeusis ceylanica**, n. sp. — Pl. 12, fig. 7. — ♂. *Elongata, sat breviter flavido-pubescens; capite fortiter punctato, antice longitudinaliter canaliculato, vel omnino rufo, vel postice plus minusve infuscato; mandibulis rufis, apice infuscatis; palpis fuscis; antennis brunneis, corporis longitudinem attingentibus, articulis elongatis, cylindricis, a 3o inde flabellatis, flabellis articulis ipsis longioribus, articulo 3o sequentibus breviori; prothorace transverso, fere semilunato, sat convexo, longitudinaliter canaliculato, dense et fortiter rugoso-punctato, nigro-piceo, undique anguste rubro-marginato, lateribus rotundatis, ante basim sinuatis, angulis posticis extrorsum paululum productis, flavis, basi fere recta; scutello rufo-flavo, fortiter punctato; elytris basi latitudine prothoracis, ad apicem leviter attenuatis, nitidiusculis, nigro-piceis, plaga longitudinali lata, obliqua, flava, ab humeris inde usque ad suturae apicem extensa singulatim ornatis, rugoso-punctatis et obsolete costatis; epipleuris flavis; corpore subtus flavo, pedibus plus minusve infuscatis.* — Long. : 6 1/2-7 mill.; lat. : 2 mill.

♀. *Hucusque incisa.*

Peradeniya. ♂ (*B.*), (*U.*). Coll. Bugnion. du Musée de Vienne, la mienne.

La bande longitudinale jaune qui s'étend obliquement sur chaque élytre depuis la région humérale jusqu'à l'angle apico-sutural est susceptible de varier de largeur suivant les individus. Dans un exemplaire de ma collection, et dans d'autres du Musée d'Oxford, rapportés de Ceylan par le Dr Thwaites, les élytres sont presque entièrement jaunes, à l'exception d'une tache postscutellaire commune et du bord marginal qui sont d'un noir de poix ; les antennes sont aussi plus claires que de coutume, la tête est entièrement d'un jaune roux et le disque du prothorax est d'un brun-rougeâtre. Quelquefois, par contre, la bande jaune élytrale se rétrécit et peut même ne pas atteindre l'extrémité de l'élytre (Musée d'Oxford).

J'avais d'abord pensé à rapporter cette espèce à l'*Harmatelia bilinea* Walk. (Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 281), dont la description, bien que rudimentaire, lui conviendrait assez bien [1]; mais le genre *Harmatelia*, que Walker place d'ailleurs parmi les Lampyrides, est caractérisé avec trop de laconisme pour qu'il soit possible de s'en faire une idée quelconque : « *Colophotiae affinis. Antennis maris longis verticillatis.* »

30. **Haplogeusis distincta**, n. sp. — Pl. 12, fig. 8. — ♂ *Elongata, sat dense brevissime griseo-pubescens, piceo-nigra, elytris flavo-testaceis cum sutura margineque nigris : capite dense rugoso-punctato, mandibulis rufis ; antennis corporis longitudinem haud attingentibus, articulis sat brevibus, subcylindricis, a 3o inde flabellatis, flabellis articulis ipsis multo longioribus, articulo 3o sequentibus paulo breviore ; prothorace valde tranverso, fere semilunato, sat convexo, a triente anteriori inde longitudinaliter canaliculato, dense rugoso-punctato, lateribus rotundatis, ante angulos posticos leviter sinuatis et flavo-incrassatis, angulis ipsis extrorsum paululum productis, basi fere recta ; scutello punctato ; elytris ad basim prothorace paulo latioribus, nitidiusculis, ruguloso-punctatis et obsoletissime costatis ; epipleuris nigris ; corpore subtus nigro ; pedibus piceis, tibiis dilutioribus.* — Long. : 7 mill. ; lat. : 2 mill.

♀. *Hucusque invisa.*

Mt Peduru-Talagala. 2430 m. (*B.*). Collection Bugnion.

(1) *Testacea, antennis pedibusque nigricantibus, thorace rufescente sulcato subdilatato, elytris nigro bivittatis.* — Long. : 3 lin. — Ceylan.

Cette espèce diffère sensiblement de la précédente par la forme des antennes dont les articles sont plus courts, mais émettent des rameaux beaucoup plus longs, les intermédiaires atteignant près de dix fois la longueur de l'article lui-même. A ce point de vue, elle se rapproche des *Selasia*.

V. MELYRINI.

31. **Laius variolosus** Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1905, p. 131.

Habarana (milieu de l'île, région basse), ♂ et ♀ (*B.*). En février 1909, M. le Dr Bugnion a pris de nombreux exemplaires ♂ et ♀ de cette espèce, courant sur un rocher de granit arrondi et dénudé. Une espèce voisine (*L. plagiatus* Walk.) avait déjà été prise dans des conditions semblables par M. Andrewes à Coonor Ghat et à Pillur (Nilgiris).

Le *L. variolosus* n'a pas encore été signalé en dehors de l'île de Ceylan.

32. **Carphurus rubroannulatus** Motsch., Étud. entom., VIII, 1859, p. 64.

Ambalangoda (*B.*).

Cette espèce paraît propre à Ceylan.

33. **Prionocerus (Idgia) puncticollis** Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1903, p. 483.

Puwakpitiya; Nuwara; Peradeniya; Ambalangoda; ♂ ♀ (*B.*). — Aussi dans l'Inde méridionale.

Cette espèce est commune dans les maisons et, d'après M. Green, est nuisible aux collections. M. le Dr Bugnion a fait à son sujet l'intéressante observation suivante, que je crois devoir relater dans les termes mêmes de la lettre qu'il a bien voulu m'écrire à ce propos : « Pendant l'hiver de 1906 à 1907, un nid de *Pelopaeus Spinolae* Lep. avait été détaché de la paroi d'une des chambres de mon habitation à Puwakpitiya et placé dans une boîte de verre avec couvercle rodé à l'émeri. Cette boîte resta au moins deux mois sur ma table. A la fin de janvier, étant près de mon départ pour up-coutry et ayant voulu examiner s'il y avait des *Pelopaeus* prêts à éclore, je vis une *Idgia* qui marchait dans la boîte ; quelques *Pelopaeus* vivants se trouvaient dans les alvéoles ». Tout porte donc à croire que l'*Idgia* observée par M. Bugnion avait subi ses métamorphoses dans le nid de *Pelopaeus*, où sa larve se nourrissait sans doute soit des matériaux du nid soit des dépouilles de ses habitants.

A l'état parfait, les *Idgia* se prennent souvent le soir volant autour des lumières, ainsi que l'a observé M. Maindron à Pondichéry pour ce même *Idgia puncticollis*.

LYMEXYLONIDAE.

1. **Atractocerus Horni** Bourg., Ann. Soc. ent. Fr., 1905, p. 133. - Pl. 12, fig. 11.

Puwakpitiya, hiver 1906-1907; 3 ex. ♀ (*B.*).

Il est possible que cette espèce soit synonyme de *A. debilis* Walk. (Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 285), dont voici la description dans sa désespérante concision : « *Testaceus, capite thoraceque nigro-vittatis, antennis nigris, abdomine ferrugineo, alarum venis testaceis.* — Long. : 10-14 lin. »

2. **Atractocerus reversus** Walk., Ann. Mag. nat. Hist., 1858, II, p. 285. — Pl. 12, fig. 10.

Puwakpitiya, hiver 1906-1907, 2 ex. ♀ (*B.*).

Je ne doute pas que ce soit à cette espèce qu'il faille rapporter ces deux exemplaires, mais la description de Walker est tellement insuffisante [1] qu'il m'a semblé utile de la refaire ici complètement.

Valde elongatus, parallelus, ater; capite cum oculis longitudine vix latiore, his maximis, parum prominentibus, antice spatio angustissimo remotis, postice divergentibus, vertice ruguloso, medio longitudinaliter rufescente, antennis fusco- vel flavo- brunneis, articulo 2° dilutiore; palpis maxillaribus brunneis, basi rufescentibus, articulo 3° maximo, utrinque multifariam flabellato, 4° tenui, recto, basi precedentis inserto; prothorace latitudine basali paulo longiore, dense ruguloso, vitta lata longitudinali flava, angulis anticis arcuato-truncatis, posticis rectis, lateribus subparallelis, disco longitudinaliter sat profunde canaliculato, margine anteriori subrotundato, posteriori fere recto; scutello medio flavo et profunde triangulariter impresso; elytris brevissimis, dehiscentibus, ad suturam sinuatis et ad apicem singulatim rotundatis, ruguloso-punctatis, incostatis, omnino nigris; alis medium corporis vix superantibus, opalescentibus, costis nervisque nigris; abdomine nitido, omnino nigro; pedibus tenuibus, fuscis, tibiis apice flavescentibus, tarsis pallide flavis. — Long. : 25-30 mill.

(1) *Niger, thoracis vitta lutea, tarsis testaceis, tibiis posticis testaceo-fasciatis, alarum venis nigris.* — Long. : 11 lin.

Jolie espèce, remarquable par sa couleur entièrement noire en dessus, à l'exception d'une large bande longitudinale d'une jaune orangé sur le milieu du pronotum. Elle est voisine de *A. africanus* Bohem., mais elle en diffère par quelques particularités dans la coloration et surtout par les ailes membraneuses plus courtes, à nervures franchement noires, tandis que chez *africanus* ces mêmes nervures sont d'un brun clair.

De même que son congénère *Horni*, *A. reversus* paraît propre à Ceylan. (Sur la répartition géographique du genre *Atractocerus*, cf. J. Bourgeois, Ann. Soc. ent. Belg., 1909, p. 401.)

Explication de la planche 12.

Fig. 1. — *Plateros limbatocollis* Bourg., ♂.
2. — *Plateros* (*Planeteros*) *exsertus* Bourg., ♂.
3. — *Dilophotes Bugnioni* Bourg., ♂.
4. — *Calochromus* (*Micronychus*) *simulans* Bourg., ♀.
5. — *Diaphanes Bugnioni* Bourg., ♂.
6. — *Selasia Isabellae* Bourg., ♂.
7. — *Haplogeusis ceylanica* Bourg., ♂.
8. — — *distincta* Bourg., ♂.
9. — *Themus metallescens* Bourg., ♂.
10. — *Atractocerus reversus* Walk.
11. — — *Horni* Bourg.

LISTE DES MOUSTIQUES

DE L'AFRIQUE DU NORD

(1re note)

par le Dr Edm. Sergent.

Les *Culicidae* de l'Afrique du Nord, connus jusqu'à présent, peuvent être classés d'après le tableau suivant (classification de F.-V. Theobald).

Tableau des Sous-Familles.

1. Scutellum simple jamais trilobé. Trompe droite. Palpes longs chez le ♂ et la ♀ ..... **I. ANOPHELINAE.**
— Scutellum trilobé. Trompe droite. Métanotum nu. Six nervures longitudinales aux ailes. Deuxième article des antennes de longueur normale. Première cellule sous-marginale aussi longue ou plus longue que la deuxième cellule postérieure. Palpes de la femelle plus courts que la trompe, palpes du mâle longs ..... **II. CULICINAE.**

I. ANOPHELINAE.

Tableau des Genres.

Première cellule marginale grande; antennes sans touffes latérales d'écailles denses :

1. Thorax et abdomen avec des écailles recourbées piliformes. ..... 1. **Anopheles** Meig.
— Thorax avec des écailles étroites recourbées, abdomen poilu. ..... 2. **Pyretophorus** Blanch.

1. Gen. **Anopheles** Meigen.

Il est représenté en Algérie par deux espèces :

1. Ailes tachetées ..... **maculipennis** Meigen.
— Ailes non tachetées ..... **algeriensis** Theob. et Serg.

A. maculipennis Meigen. — Présente des variations de taille suivant les régions : 5,5 à 6 mill. sans la trompe, dans la Mitidja; 6,5 à

7 mill. sans la trompe, dans la vallée du Chéliff. Il pique parfois en plein jour. Il propage le paludisme (4 % d'infectés en moyenne dans les localités paludéennes). C'est l'Anophéline le plus répandu dans toute l'Afrique du Nord : Tell, steppes, Sahara, sauf dans les villes, où il ne vit pas.

Anopheles algeriensis Theob. et Serg. — C'est l'espèce vicariante en Algérie d'*Anopheles bifurcatus* L., espèce européenne. Elle en diffère par : 1° la taille moindre : femelle 3,5-4,5 mill., au lieu de 5-5,5; mâle 3 à 4 mill., au lieu de 6 mill.; 2° les nervures transversales antérieure et postérieure sont sur une même ligne dans les deux sexes. Chez *A. bifurcatus* femelle, la postérieure est interne; chez le mâle c'est l'antérieure qui est interne; 3° les écailles latérales des nervures sont plus longues et plus minces chez *A. algeriensis*.

Cette espèce n'habite que le tell. Farouche, ne demeure pas longtemps dans les maisons. Nous avons vu des larves hiverner au Jardin d'Essai d'Alger. Transmet le paludisme.

2. Gen. **Pyretophorus** Blanchard.

1. Pattes non annelées..... **Sergenti** Theob. [**6, 10**].
— Pattes annelées..... 2.
2. Trois lignes sombres sur le mésonotum.....
..... **myzomyifacies** Theob. [**6, 10**].
— Deux lignes sombres sur le mésonotum.....
..... **Chaudoyei** Theob. [**6, 10**].

Ces trois espèces se différencient encore par les caractères suivants :

1. Extrémité des palpes blanche..... **Sergenti.**
— Extrémité sombre..... **myzomyifacies, Chaudoyei.**

1. Nervures transversales en escalier. **myzomyifacies, Sergenti.**
— Nervures transversales non en escalier..... **Chaudoyei.**

Les taches de la costa des ailes présentent aussi des différences.

P. Sergenti. — A été trouvé à el Outaya (D^t Constantine), région intermédiaire au steppe et au Sahara.

P. myzomyifacies. — Se rencontre dans toutes les vallées du Tell, pas dans les plaines, transmet le paludisme [**6**].

P. Chaudoyei. — Espèce saharienne. Les larves peuvent vivre dans de l'eau fortement salée (Foley et Yvernault) [**3**].

II. CULICINAE.

Tableau des Genres.

Yeux et scutellum normaux. Pattes normales sans écailles, irrégulières.

1. Tête couverte d'écailles plates et d'écailles fourchues droites seulement. Scutellum couvert d'écailles plates sur le mésonotum. Palpes du ♂ poilus.... 1. **Stegomyia** Theob.
— Tête portant d'autres écailles..... 2.

2. Tête couverte surtout d'écailles plates mais portant aussi des écailles étroites recourbées et des écailles droites fourchues. Scutellum avec des écailles plates seulement. Palpes de la femelle très courts. Sur la tête rangée médiane d'écailles étroites recourbées. 2. **Scutomyia** Theob.
— Tête non couverte surtout d'écailles plates..... 3.

3. Tête et scutellum avec seulement des écailles étroites, recourbées, excepté aux côtés de la tête où il y a des écailles plates..... 4.
— Tête avec de grandes écailles étroites recourbées, scutellum avec des écailles plates et aussi des écailles fuselées.... ..... 3. **Maillotia** Serg. et Theob.

4. Abdomen recouvert d'écailles plates seulement. Pattes uniformes.
— Écailles des ailes lancéolées réunies par amas..... ..... 4. **Theobaldia** Nev.-Lem.
— Écailles des ailes linéaires, étroites ou lancéolées.. 5. **Culex** L.
— Écailles des ailes médianes épaisses, latérales courtes et larges. Blanches et noires..... 5.

5. Écailles de la tête étroites, recourbées et fourchues..... ..... 6. **Grabhamia** Theob.
— Écailles de la tête comme ci-dessus, avec en plus quelques écailles plates obliquement plantées et irrégulièrement disposées qui donnent à la nuque un aspect hérissé.... ..... 7. **Acartomyia** Theob.

1. Gen. **Stegomyia** Theobald.

Stegomyia fasciata Fabricius. — Thorax sombre, avec un dessin en lyre formé d'écailles blanches. Abdomen noir, avec des anneaux

basaux blancs et des taches blanches. Pattes noires avec des anneaux basaux blancs.

Déjà signalé à Oran en 1849 par Lucas (sous le nom de *Culex calopus*) [4], il existe dans toutes les villes côtières de l'Afrique du Nord, de l'Atlantique et de la Méditerranée, et l'on peut craindre que lorsque de grands ports créés au Maroc mettront la Berbérie en relations immédiates avec les Antilles et l'Amérique du Sud, la fièvre jaune n'envahisse ces villes [8]. On sait que la fièvre jaune forme déjà des centres d'endémicité au Soudan. Le *St. fasciata* est une espèce urbaine, il ne se rencontre pas à la campagne. En dehors du littoral, nous l'avons trouvé à Souk-Ahras.

2. Gen. **Scutomyia** Theob.

L'espèce *Scutomyia sugens* Wiedemann a été déterminée par F.-V. Theobald dans un lot de Moustiques provenant de Ghardaïa (renseignement inédit dû à l'obligeance de M. le Dr A. Billet).

3. Gen. **Maillotia** Sergent et Theobald.

L'espèce *Maillotia pilifera* Sergent et Theobald [10] a été créée sur un unique exemplaire capturé avec M. P. de Peyerimhoff dans les bois du Djebel Mouzaïa près d'Alger. J'ai proposé de dédier ce genre algérien à la mémoire du médecin militaire Maillot, qui, en apprenant aux médecins à se servir de la quinine, rendit possible la lutte contre le paludisme, l'ennemi le plus redoutable de la civilisation dans les pays chauds.

Tête revêtue d'écailles plutôt larges, grandes, recourbées ou droites, fourchues, d'autres piriformes, et, sur les côtés, des écailles plates. Sur le thorax grandes écailles recourbées comme celles de la tête; scutellum avec de courtes écailles fuselées plutôt larges. Écailles des ailes denses. Sur le 2e segment de l'abdomen dessin pâle en V partant du bord apical.

♀. *Tête.* — *Sur les côtés*, écailles plates blanches. Sur la *partie médiane*, écailles recourbées sur le plat, blanches ou jaunes. *Partout*, écailles fourchues et poils noirs. Bordure d'écailles blanches autour des yeux. Palpes courts noirs avec quelques écailles plus claires disséminées, apex gris. Antennes noires : le 1er article globuleux, 2e article pas plus long que les suivants. Écailles blanches sur les 2e et 3e articles. Trompe noire, un peu moins sombre vers la base.

Thorax. — Petites écailles recourbées, dorées, formant une bande mé-

diane longitudinale assez large, partagée longitudinalement en trois parties par deux lignes dénudées. Sur tout le pourtour du thorax, rangée d'écailles blanc-jaunâtre, étroites, recourbées, un peu plus grandes que les précédentes, cette rangée envoie de chaque côté, vers le milieu du thorax, un petit prolongement transversal qui délimite, avec la branche médiane, de chaque côté du thorax, deux aires à toutes petites écailles dorées, recourbées. Trois lignes de grands poils noirs suivent la bande médiane nue au milieu, les autres sur les bords de cette bande médiane. De grands poils de même sorte sur le pourtour du thorax.

Scutellum. — Il porte des écailles *blanches plates* mêlées à des écailles blanches recourbées sur le plat. Bordure de grands poils.

Flancs. — Recouverts d'écailles blanches aplaties.

Pattes. — Sombres, *sans anneau*. Face ventrale du fémur blanche; sur l'apex du fémur et du tibia, tache blanche.

Ailes. — Écailles *non bigarrées*. Écailles médianes plates et larges, réparties surtout sur la costa, la sous-costale et la première longitudinale. Écailles latérales linéaires. La 3e longitudinale finit à l'apex de l'aile. La 1re cellule sous-marginale plus longue et plus étroite que la 2e cellule postérieure. Elles commencent au même niveau. La tige de la 1re sous-marginale est longue comme la moitié de sa cellule. La tige de la 2e cellule postérieure est longue comme les 2/3 de la cellule. La nervure transversale postérieure est en arrière de la moyenne, à une distance d'environ sa propre longueur. Haltères jaunes.

Abdomen. — Segments couverts sur le dos d'écailles noires avec un anneau apical blanc éclatant. Cet anneau blanc envoie sur le 2e segment un petit prolongement médian triangulaire vers la base, et deux petits prolongements aussi sur les côtés. Ventre couvert d'écailles blanches plates.

4. Gen. **Theobaldia** Neveu-Lemaire.

1. Thorax orné de lignes d'écailles blanches; sur l'aile trois taches..... **spathipalpis** Rondani.
— Thorax non orné; sur l'aile cinq taches.... **annulata** Schrank.

T. spathipalpis. — Existe dans toute l'Afrique du Nord, dans les villes et à la campagne, de même dans les oasis du Sahara algérien (Figuig, Touggourt [**3**, **5**, **6**]).

T. annulata. — Est signalé par Lucas à La Calle, à Oran [**4**].

5. Gen. **Culex** Linné.

On trouve dans l'Afrique du Nord :

Culex pipiens L. — Partout.

Culex fatigans Wiedemann. — Distinct de *C. pipiens* par les caractères suivants : index siphonique 1/25 (chez *C. pipiens* 1/7). Chez la ♀, la première cellule sous-marginale de l'aile est trois fois plus longue que sa tige, chez le mâle deux fois plus longue. La nervure transversale postérieure de l'aile est éloignée de la transversale moyenne de une fois et demie à deux fois et demie sa propre longueur. Espèce surtout champêtre [**5**].

Culex maculiventris Macquart. — Abdomen noir avec les bords antérieur et postérieur de chaque segment, ainsi que la ligne dorsale, d'un gris jaunâtre, ou quelquefois d'un gris cendré clair. Sur les ailes, écailles blanches et écailles brunes. Trouvé par Lucas près de La Calle [**4**].

Culex lateralis Meigen. — Thorax noir, couvert d'écailles bronzées, avec une étroite ligne blanche médiane et de larges lignes blanches latérales, resserrées vers le milieu du mésonotum, nombreuses écailles blanches en avant du scutellum. Environs d'Alger [**5**].

Culex Sergenti Theobald. — Caractérisé par des bandes blanches apicales, se continuant avec des taches blanches latérales triangulaires sur chaque segment de l'abdomen. Banlieue d'Alger. [**5, 10**].

Culex nigritulus Zetterstedt. — Moustique très voisin de *C. pipiens* : il en diffère par les anneaux sur les segments abdominaux moins distincts, par une taille bien inférieure et un aspect plus frêle. Ghardaïa. (Déterminé par F.-V. Theobald dans un envoi du Dr A. Billet, qui a bien voulu me communiquer ce renseignement inédit.)

Culex mimeticus Noé. — Taches brunes et jaunes le long de la costa de l'aile. Trompe annelée. Nous proposons de faire de l'exemplaire que nous avons capturé en Algérie une variété nouvelle, sous le nom de **C. pseudomimeticus** var. nov., en raison des différences présentées par la 3e tache de la costa et par la tache de la 6e longitudinale.

Première petite tache blanc-jaune à l'extrémité de la costa passant sur l'extrémité de la 1re longitudinale, et sur l'extrémité de la branche supérieure de la 2e longitudinale. — Deuxième tache jaune, plus grande, sur la costa, au niveau de l'extrémité de la sous-costale et de

la bifurcation de la 2e longitudinale. Elle s'étend à la fois sur la costa et sur l'extrémité de la sous-costale. Elle passe sur la 1re longitudinale, où elle s'étend davantage que sur la costa du côté de la base de l'aile. Elle passe sur la bifurcation de la 2e longitudinale. — Troisième tache jaune (*la plus grande*) sur la costa, au niveau de la bifurcation de la 3e longitudinale. Elle s'étend sur la sous-costale, mais non sur la 1re longitudinale. — Troisième longitudinale presque entièrement blanche; noire seulement à la base et à l'apex. — Sur la quatrième longitudinale, tache blanche sur la bifurcation, comme sur la 2e longitudinale. — Sur la cinquième longitudinale longue tache blanche commençant presque à la nervure transversale postérieure et finissant au niveau de la bifurcation de la 4e longitudinale. — Sur la sixième longitudinale, *longue tache blanche* couvrant la moitié basale de la nervure. — 1re cellule sous-marginale plus longue et un peu plus étroite que la 2e postérieure; et son extrémité un peu plus rapprochée de l'apex de l'aile. Base des 2 cellules au même niveau. La tige de la 1re cellule sous-marginale mesure le tiers environ de sa cellule. La tige de la 2e cellule postérieure est un peu plus longue que la moitié de sa cellule. Les 2 tiges sont à peu près de même longueur. Nervure transversale postérieure en arrière de la moyenne d'au moins 3 fois sa propre longueur. Frange plus pâle entre les 2 branches de la 5e longitudinale.

On trouve les larves de *G. pseudomimeticus* dans les mêmes gîtes que celles de *Pyretophorus*, les ailes des adultes, décrites ci-dessus, ressemblent beaucoup aux ailes des *Pyretophorus*. Oued Chiffa.

6. Gen. **Grabhamia** Theobald.

Grabhamia subtilis Sergent [**7**]. — Se caractérise par la disposition des anneaux blancs qui décorent ses tarses, par les dents de ses ongles, et par les dessins des écailles blanches et dorées sur la tête et le thorax. La larve présente sur son siphon 2 rangées d'épines et 2 touffes de 6 poils. Les œufs sont pondus en amas (nacelle) et non pas isolés, comme ceux des autres *Grabhamia*. Biskra.

Ce *Grabhamia* traverse les mailles de moustiquaires qui arrêtent d'autres Moustiques de même taille.

7. Gen. **Acartomyia** Theobald.

Acartomyia Mariae, Sergent janvier 1903 [**5**] = *A. Zammiti* Theob. 1903 [**10**]. — Caractérisé par le sécailles blanches dressées et dis-

séminées irrégulièrement sur la nuque et par ce fait que ses larves ne vivent que dans l'eau salée.

Falaises rocheuses tout le long de la mer Méditerranée.

Espèce incertaine.

Culex rufinus ♀ J. Bigot, 1888 [1]. — Long. : 6 mill. — *Pallide fulvidus; antennis parum infuscatis; thorace superne rufo; scutello pallidiore; segmentis abdominis fusco pallido late limbatis; alis pallidissime flavidis.* Chott el Djerid, mai n° 224, échantillon conservé dans l'alcool).

La description est insuffisante, et ne pourrait pas faire reconnaître le Moustique que Bigot a examiné.

On appelle communément Moustique en Algérie-Tunisie un petit *Psychodida*, *Phlebotomus papatasi* Rondani, très fréquent. Nous en avons capturé de grandes quantités dans les oasis sahariennes : Biskra, el Outaya, Beni-Ounif de Figuig. On le trouve aussi fort souvent dans le Tell (rencontré à Souk-el-Arba de Tunisie, à Souk Ahras, à Bougie, à Alger, etc.).

Index bibliographique.

[1] J.-M.-F. Bigot. Énumération des Diptères recueillis en Tunisie dans la mission de 1884 par M. Valéry Mayet (*Exploration scientifique de la Tunisie*). Impr. nation. Paris, 1888.

[2] A. Billet. Sur une espèce nouvelle d'*Anopheles* (*A. Chaudoyei* Theob.) et sa relation avec le paludisme à Touggourt (Sud-Constantinois). *C. R. Soc. Biol.*, t. LV, 9 mai 03, pp. 561-567.

A. Billet. Aire de dispersion de l'*A. Chaudoyei* Theob. en Algérie et en Tunisie, *C. R. Soc. Biol.*, t. LVIII, 25 févr. 05.

Dans ce dernier travail, *P. Chaudoyei* est probablement le plus souvent confondu avec *P. myzomyifacies* Theob.

[3] Foley et Yvernault. Note sur l'étiologie du paludisme à Beni-Ounif (Sud-Oranais) en 1907. *Arch. Médec. et Pharm. milit.*, mai 1908.

[4] H. Lucas. Histoire naturelle des Diptères d'Algérie (*Exploration scientifique de l'Algérie*); Paris, 1849 (avec pl.).

[5] Edm. Sergent. *La lutte contre les Moustiques. Une campagne antipaludique en Algérie.* Thèse médec. Paris, janv. 1903.

[6] Edm. et Ét. Sergent. Campagnes antipaludiques en Algérie. *Annales de l'Institut Pasteur*, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, et *Atti. d. Soc. per gli Studi d. Malaria*. Roma, mêmes années.

[7] Edm. Sergent et Ét. Sergent. Nouvelle espèce de Culicide algérien (*Grabhamia subtilis*), *Bull. du Mus. d'Hist. natur.*, 1905, n° 4, p. 240.

[8] Edm. et Ét. Sergent. Les Insectes piqueurs, inoculateurs de maladies infectieuses dans l'Afrique du Nord. *C. R. Congrès des Soc. savantes* en 1905 (Sciences). Impr. Nation. MDCCCCV.

[9] H. Soulié. Recherches sur les Culicides d'Algérie. *C. R. Ac. Sc.*, t. CXXXV, p. 118, juill. 1902.

Signale *P. superpictus* à Tablat. Il s'agit sans doute de *Pyretophorus myzomyiifacies*.

[10] F.-V. Theobald. *A monograph of the Culicidae of the World*, IV vol. 1904-1907.

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histerides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. *Colydiides, Rhysodides, Trogositides* (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, *rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
[illegible]plaires typiques;

Siège social, 28, rue Serpente.

[illegible]es Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.

Table des matières du 3e trimestre 1909.

E. Bugnion. — Le Termite noir de Ceylan, *Eutermes monoceros* Koen. [pl. 8, 9 et 10] 271

Id. — Les métamorphoses de l'*Eumorphus pulchripes* Gerst., de Ceylan [pl. 11]. 282

J.-J. Kieffer. — Description de nouveaux Microhyménoptères du Brésil (fig.) 287

F. Santschi. — Formicides nouveaux ou peu connus du Congo français (fig.). 349

C. Ferton. — Notes détachées sur l'instinct des Hyménoptères mellifères et ravisseurs (5e série). 401

J. Bourgeois. — Malacodermes et Lymexylonides de Ceylan [pl. 12] 423

E. Sergent. — Liste des Moustiques de l'Afrique du Nord (1re note) 440

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXVIII. — ANNÉE 1909

4e TRIMESTRE

Smithsonian Institution
JUN 1 1910
Natural Museum

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

AVRIL 1910

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : Ph Grouvelle.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les **membres** de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1904). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre. . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin (années 1895 à 1904), chaque . . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série complète in-12, vol. 1 à 27) . . . . . 150 et 175 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. V (*Phytophaga*). . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900. . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— Noires . . . . . 4 et 5 fr.
— Coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides (*Monogr. des*), par de Marseul, 1 pl. n. . . . . 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et especes des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Pselaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

APIONS NOUVEAUX

DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

[Col. Curculionidae]

par L. Beguin-Billecocq.

Les Apions qui font l'objet de ce mémoire appartiennent à la collection du Muséum de La Plata. Ils ont été récoltés par M. Carlos Bruch, le distingué directeur de cet établissement scientifique, qui les a mis à ma disposition de la façon la plus libérale. Je n'accomplis donc qu'un devoir de stricte justice, en lui adressant ici mes plus vifs remerciements.

Apion Bruchi, n. sp. — *Nigrum, parum nitidum, antennis tarsisque obscure brunneis, parum pubescens. Caput elongatum. Rostrum arcuatum, sat crassum. Prothorax parum longior quam latior, lateribus arcuatis, rude punctatus. Scutellum gibbosum, striatum. Elytra oblongo-ovata, striis profundis, catenatis.* — Long. 5,5 mill.

Tout noir, peu brillant, antennes et tarses brunâtre obscur, avec des poils blancs espacés sur le corselet et les élytres et densément réunis sur les hanches antérieures et les pièces latérales de la poitrine. Tête allongée, subconique, tempes au moins deux fois aussi longues que le diamètre des yeux; ceux-ci peu saillants, largement séparés par le front qui est finement strié et ponctué, vertex lisse. Rostre moins long que la tête et le thorax réunis, assez épais, arqué, épaissi jusqu'au delà de l'insertion des antennes, puis atténué, enfin renflé vers l'extrémité, ponctué latéralement, puis finement sur le dessus. Antennes hispides, insérées un peu avant le milieu; scape très allongé, peu renflé à l'extrémité; 1er article aussi large que l'extrémité du scape, oblong, les autres moins larges; massue oblongo-ovalaire. Prothorax un peu plus long que large, rétréci en avant et en arrière, côtés arrondis, base faiblement bisinuée, disque peu convexe, à ponctuation forte et serrée; sillon médian peu profond, atteignant le milieu. Écusson gibbeux, plus long que large, sillonné au milieu. Élytres oblongo-ovalaires, convexes longitudinalement, plus larges que la base du prothorax; épaules subarrondies; stries profondes caténées-ponctuées; intervalles convexes, finement chagrinés. Dessous du corps ponctué. Pattes assez fortes; cuisses médiocres, très finement chagrinées.

République Argentine : Province de Neuquen, 1 exemplaire.

Apion brunneo-nigrum, n. sp. — *Nigrum, elytris rubro-brunneis, antennis pedibusque obscurioribus; glabrum, parum nitidum. Caput breve. Rostrum arcuatum, subcylindricum. Prothorax subconicus, parum punctatus. Elytra ampla, punctato-striata.* — Long. : 2,5 mill.

Tête, corselet et rostre noirs, élytres, abdomen et poitrine brun clair; antennes et pattes d'un noir rougeâtre foncé; glabre, peu brillant, surtout le corselet, la tête et le rostre. Tête assez courte avec le vertex élargi en arrière; front légèrement déprimé entre les yeux, vaguement ponctué, aussi large que la base du rostre. Yeux assez saillants. Rostre un peu moins long que la tête et le prothorax réunis, arqué, subcylindrique, sauf vers la région antérieure où il est un peu épaissi latéralement, ponctué sur le dessus, mais ponctuation plus forte latéralement. Antennes insérées avant le milieu, courtes, faiblement hispides; scape peu allongé et peu dilaté à l'extrémité; 1er article subglobuleux, au moins aussi large que l'extrémité du scape; 2e article bien plus étroit, les autres plus courts encore et plus étroits; massue oblongue, assez nettement triarticulée. Prothorax petit par rapport aux élytres, subconique, faiblement impressionné derrière le bord antérieur; bords latéraux un peu dilatés vers leur milieu, bord postérieur bisinué et impressionné étroitement contre la base; disque peu convexe, peu brillant, à ponctuation fine, très espacée. Écusson arrondi, noirâtre, assez court. Élytres plus larges que le corselet à la base, amples, épaules subarrondies, faiblement calleuses; bords latéraux subparallèles, légèrement dilatés au delà du milieu; stries très nettes, marquées de points espacés peu profonds; premières stries approfondies en arrière, extrémité élytrale un peu calleuse. Pattes médiocres; cuisses peu renflées.

République Argentine : Province de Jupiz, 1 exemplaire.

Apion hilare, n. sp. — *Nigrum, parum nitidum, rostro obscure testaceo-rubro, antennis pedibusque pallide testaceis; disperse pubescens at in elytris subseriatim. Oculi subglobosi. Rostrum fere rectum, basi incrassatum, subcylindricum. Antennae subbasales. Prothorax antice compressus; lateribus arcuatis. Elytra oblongo-ovata, striato-punctata.* — Long. : 2,2 mill.

Noir, peu brillant, avec le rostre d'un testacé rougeâtre (sauf l'extrême sommet qui est noirâtre), les antennes et les pattes d'un testacé clair; garni de toutes petites soies blanchâtres couchées, espacées çà et là sur tout le corps, subsériées sur les élytres. Tête impressionnée

derrière les yeux; ceux-ci assez gros, assez saillants; front moins large que la base du rostre. Ce dernier à peine arqué, plus court que la tête et le prothorax réunis, épaissi sur son premier quart, puis subcylindrique, glabre, sauf sur l'extrême base. Antennes courtes, subbasales, faiblement hispides; scape court; 1er article subglobuleux, les autres subitement bien plus grêles. Prothorax rétréci et impressionné en avant, côtés dilatés arcuément et tombant presque droit sur la base qui est faiblement bisinuée; disque peu convexe, ponctuation médiocre, espacée. Écusson court, subarrondi. Élytres oblongo-ovales, convexes longitudinalement, plus larges que le corselet aux épaules qui sont subarrondies, à calus assez marqué; stries assez profondes, marquées de points enfoncés. Pattes assez grêles; les trois paires de hanches sont testacé clair comme le reste des pattes.

République Argentine.

Apion contrarium, n. sp. — *Elongatum, nigrum, nitidum, pilis albidis laxe vestitum. Rostrum sat breve, rectum, subcylindricum. Prothorax antice elongatus, postice compressus, parum visibiliter punctatus. Elytra subelliptica, striato-punctata.* — Long. : 3 mill. (*rostro incl.*).

Entièrement d'un noir assez brillant, recouvert de petits poils blancs, grossiers, espacés, un peu plus serrés sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. Tempes assez longues, vertex lisse et glabre; yeux à peine saillants. Rostre un peu plus long que le prothorax (♀), plus court que le prothorax (♂), subcylindrique, assez brillant, marqué de petits points très espacés. Antennes insérées avant le milieu, assez grêles; scape moins long et un peu moins large que le premier article; les articles suivants, courts, submoniliformes; massue triarticulée. Prothorax allongé, subcylindrique, rétréci et impressionné avant la base et avant le bord antérieur, mais plus fortement à ce dernier endroit; ponctuation très fine, très espacée, peu visible et comme effacée. Élytres allongés, subelliptiques, plus larges à la base que le prothorax, assez fortement striés-ponctués; les intervalles peu convexes. Pattes assez longues, assez grêles, garnies comme le reste du corps de petits poils blancs, grossiers, espacés.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres.

Apion lativentre, n. sp. — *Nigrum, elytris cyaneis, pube albida laxe vestitum: abdomine vero, pectoris lateribus pronotique parte antica dense atque grosse griseo-pilosis. Rostrum basi incrassatum, apice subcylindricum, fere glabrum, sublaeve. Prothorax subconicus,*

disco inaequali, laxe punctulatus. Elytra ovata, ampla, convexa, profunde striato-punctata, interrallis subconvexis. — Long. 3.2 mill. (*rostro incl.*).

Noir, avec les élytres bleus, garni de poils espacés assez grossiers, concentrés sur l'abdomen, sur les parties latérales de la poitrine, au bord antérieur du pronotum, sous les yeux et à la base du prothorax. Front plan, plus étroit que la base du rostre. Yeux grands, médiocrement saillants, ciliés de blanc. Antennes assez fortes, scape atteignant presque l'œil, 1er article assez épais. Rostre aussi long que la tête et le prothorax réunis, épaissi à la base sur le 1er tiers, puis aminci et subcylindrique, assez brillant, à peu près glabre, presque lisse, faiblement arqué. Prothorax subconique, faiblement et très brièvement impressionné contre la base et contre le bord antérieur. Disque inégal, peu convexe, presque mat, à ponctuation médiocre, peu serrée; sillon médian n'atteignant pas le milieu du disque, très profond; base bisinuée. Écusson ponctiforme. Élytres plus larges que la base du prothorax, amples, convexes, piriformes, avec les épaules bien marquées; stries profondes, caténées, intervalles subconvexes; pattes médiocres.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres.

Apion simulans, n. sp. — *Nigrum, parum nitidum, parce subtilissimeque albido-pubescens, seriatim in elytris. Caput breve; oculi magni, ciliati. Rostrum mediocriter arcuatum, antice angustatum et glabrum. Prothorax antice et postice angustatum, lateribus arcuatis, disco punctato, sulcato. Elytra ovata, breviora, convexa, striato-punctata.* — Long. : 2,9 mill.

Entièrement noir, peu brillant, garni de très petits poils blancs écartés, en série sur les intervalles des élytres, un peu plus denses sur les côtés de la poitrine, et surtout devant les hanches antérieures au bord antérieur du pronotum. Tête assez courte; yeux assez gros, peu saillants, garnis au bord inférieur d'un petit collier de poils blancs raides; front plan, un peu moins large que la base du rostre. Celui-ci assez brusquement rétréci vers le premier tiers; de là subcylindrique et glabre jusqu'au sommet, moins long que la tête et le thorax réunis, médiocrement arqué, un court sillon oblique latéral devant les yeux, peu brillant, à ponctuation nulle. Antennes insérées vers le premier quart, à scape assez court. Prothorax un peu plus long que large, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière; bords latéraux arqués; disque à ponctuation forte, espacée; sillon médian atteignant le milieu du disque, très net. Élytres ovalaires, assez courts, convexes longitudina-

lement, à stries assez profondes, nettement marquées de points enfoncés ; interstries plans ; pattes médiocres.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 1 exemplaire.

Apion languidum, n. sp. — *Plumbeo-nigrum, sat dense albido pubescens, adhuc vero densius ante coxas anticas et ad pectoris latera. Caput subtransversum. Oculi ciliati. Rostrum parum arcuatum, prothorace longius. Prothorax antice compressus, disco punctulato, sulco medio profundo, brevi. Elytra suborata, striato-punctata.* — Long. : 4 mill. (*rostro incl.*).

Noir plombé, peu brillant, entièrement couvert (sauf la moitié apicale du rostre et le vertex) d'une pubescence blanche, assez dense, formée de poils grossiers, faisant un collier serré sous les yeux et des amas plus denses sur les hanches antérieures, au bord antérieur du pronotum et aux pièces latérales de la poitrine. Tête (yeux compris) subtransverse; front plan, lisse; yeux grands, médiocrement saillants. Rostre à peu près de la taille de la tête et du prothorax réunis; de la même largeur que le front sur le premier tiers, puis aminci progressivement sur le deuxième tiers et subcylindrique sur le tiers apical; peu arqué, assez brillant entre la ponctuation qui est lâche, surtout vers le sommet. Antennes faiblement hispides, insérées vers le premier tiers du rostre; scape assez long, peu renflé; 1er article allongé, à peu près aussi large que l'extrémité du scape; le reste du funicule assez grêle; massue oblongo-acuminée, assez forte. Prothorax à peu près aussi long que large, plus rétréci en avant qu'en arrière; côtés médiocrement arrondis, disque à ponctuation écartée et médiocre; sillon basal profond n'atteignant pas le milieu du disque. Écusson étroit, allongé. Élytres plus larges que le prothorax à la base, ovalaires, leur plus grande largeur au delà du milieu, convexes longitudinalement, à peu près deux fois aussi longs que larges à la base; assez fortement striés-ponctués; intervalles plans.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 1 exemplaire.

Apion microcephalum, n. sp. — *Nigrum; pube albida, tenui dense vestitum. Caput parvum. Rostrum fere rectum, subcylindricum, basi vix incrassatum, longissimum. Prothorax subconicus, parce sparseque punctulatus, antice attenuatus. Elytra ovata, sat fortiter striato-punctata.* — Long. : 3,3 mill. (*rostro incl.*).

D'un noir plombé, couvert d'une pubescence peu serrée, assez fine, plus dense sur les parties latérales de la poitrine. Tête toute petite,

yeux peu convexes. Rostre presque droit, subcylindrique, à peine épaissi sur le premier tiers, très long, plus long que la tête et prothorax réunis. Antennes grêles, insérées vers le premier tiers; scape allongé, linéaire; massue très grêle. Prothorax à peu près aussi long que large à la base, subconique, à ponctuation peu visible, espacée; sillon basal linéaire, profond et court. Écusson court, subarrondi en arrière. Élytres ovalaires, plus larges que le prothorax aux épaules qui sont subarrondies, striés-ponctués assez fortement.

République Argentine : Gouv^t de Neuquen, 1 exemplaire.

Apion insidiator, n. sp. — *Nigrum, fere opacum : prothorace rostroque nitidioribus : vix pubescens, sed densius subtus. Caput subtransversum. Rostrum arcuatum, subcylindricum. Prothorax antice attenuatus, lateribus arcuatis, punctatus, sulco medio profundo, brevi. Elytra ovata, humeris subangulatis, fortiter striato-punctata.* — Long. : 2,4 mill. (*rostro incl.*).

Noir, presque mat sur les élytres, un peu plus brillant sur le prothorax et sur le rostre; garni de petits poils couchés, espacés, plus visibles latéralement et en dessous. Tête subtransverse; yeux médiocres, peu saillants; front plus étroit que la base du rostre. Celui-ci à peu près aussi long que la tête et le prothorax ensemble, arqué, subcylindrique. Antennes assez courtes, insérées vers le 1er quart basal; scape peu renflé, une fois et demie aussi long que le 1er article qui est subglobuleux; les autres articles grêles; massue assez large, triarticulée, hispide. Prothorax à peu près aussi long que large, assez fortement rétréci en avant, un peu moins en arrière, impressionné avant le bord antérieur et à la base qui est bisinuée; côtés assez fortement arqués; disque peu convexe, à ponctuation assez forte, espacée; sillon basal profond, linéaire, n'atteignant pas le milieu du disque. Écusson court, ponctiforme. Élytres plus larges que la base du prothorax, ovalaires, leur plus grande largeur au delà du milieu, largement arrondis en arrière, dessus à peu près plan; stries assez fortes, ponctuées, à peu près aussi larges que les interstries qui sont plans.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 1 exemplaire.

Apion importunum, n. sp. — *Nigrum, parum nitidum, parce subtilissimeque pubescens, pedibus antennisque basi testaceis. Rostrum leniter arcuatum, basi vix incrassatum. Antennae breves, subbasales. Prothorax subtransversus, antice breviter coarctatus et impressus, subtiliter remoteque punctulatus, basi foveolatus. Elytra basi*

thorace latiora, ovata, striato-punctata. — Long. : 1,4 mill. (*rostro incl.*).

Noir, médiocrement brillant, recouvert de petits poils extrêmement fins et espacés, pattes et base des antennes testacées; tarses, extrémité du funicule et massue rembrunis. Tête assez courte; vertex brillant et lisse; front et base du rostre chagrinés; yeux peu saillants. Rostre aussi large que le front à la base, à peine sensiblement dilaté à l'insertion des antennes vers le 1er quart basal, puis atténué régulièrement jusqu'à l'extrémité; à peu près aussi long que la tête et le prothorax, peu arqué. Antennes courtes, subbasales, à scape court, subglobuleux ainsi que le 1er article; les autres articles du funicule grêles; massue assez grêle, acuminée. Prothorax subtransverse, brièvement rétréci en avant, impressionné faiblement sur le disque derrière le bord antérieur; côtés subarrondis derrière le rétrécissement antérieur, puis tombant presque droit sur la base qui est rectiligne; disque à ponctuation lâche, peu profonde, mal marquée; impression basale peu profonde, assez large, atteignant au moins le milieu du disque. Écusson court, arrondi. Élytres en ovale assez court, plus larges aux épaules que la base prothoracique, arrondis latéralement, arrondis en arrière, fortement striés-ponctués; intervalles un peu plus larges que les stries, très finement chagrinés.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 2 exemplaires.

Apion incisicolle, n. sp. — *Nigrum, subnitidum, glabrum, elytris caerulescentibus. Caput transversum, fronte impressa. Rostrum parum arcuatum, subnitidum, laeve, subcylindricum. Antennae ante medium insertae. Prothorax subtransversus, antice attenuatus, lateribus rotundatis, subtiliter sparseque punctatus, postice profunde canaliculatus. Elytra ovata, convexa, basi prothorace latiora, striato-punctata.* — Long. : 1,7 mill. (*rostro incl.*).

Noir, assez brillant, avec les élytres bleu-métallique, glabre. Tête transverse; yeux aplatis; front marqué entre les yeux d'une faible impression ponctiforme. Rostre un peu plus long que la tête et le prothorax; peu arqué, assez brillant, lisse, subcylindrique. Antennes à scape et funicule assez grêles, insérées vers le premier tiers. Prothorax subtransverse, faiblement rétréci en avant et à peine impressionné contre le bord antérieur et tout contre la base; bords latéraux arrondis assez largement entre les impressions basale et antérieure; base faiblement bisinuée, ponctuation discoïdale comme effacée, espacée; disque inégal avec un profond sillon basal, linéaire, atteignant

au moins le milieu du disque. Écusson arrondi. Élytres largement arrondis en arrière, assez courts, ovalaires, convexes longitudinalement, plus larges que la base du prothorax, fortement striés-ponctués; épaules subarrondies; intervalles guère plus larges que les stries, surtout en avant, très finement chagrinés, subplans.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 1 exemplaire.

Apion submaculatum, n. sp. — *Nigrum, sat dense pubescens, parum nitidum; elytris (sutura nigrescente excepta) pedibusque obscure rubris, tarsis obscurioribus. Rostrum subcylindricum, arcuatum. Antennae submedianae, breviores. Prothorax antice coarctatus, lateribus arcuatis, fortiter denseque punctulatus, sulco basali lineari. Elytra breviter ovata, prothorace latiora, humeris subangulatis, striato-punctata. Pedes graciles.* — Long. : 1,9 à 2,2 mill.

Noir, peu brillant, élytres à suture noirâtre, les interstries externes dans toute leur longueur d'un rougeâtre très obscur; pattes d'un rougeâtre obscur avec les tarses noirâtres. Corps couvert d'une pubescence assez grossière, assez serrée, parfois condensée en traînées sur les 2e et 5e interstries. Tête subtransverse; yeux peu saillants; front à peu près aussi large que la base du rostre, finement ponctué. Rostre subcylindrique, un peu épaissi à l'insertion des antennes, assez fortement arqué, à peu près aussi long que la tête et le prothorax (rostre ♀ un peu plus long que celui du ♂). Antennes insérées un peu au delà du premier tiers, assez courtes; scape assez grêle, peu renflé à l'extrémité apicale; les autres articles grêles; massue oblongo-acuminée. Prothorax plus rétréci en avant qu'en arrière; bords latéraux faiblement arqués; base bisinuée; disque subconvexe, à ponctuation assez forte, serrée; sillon basal linéaire, atteignant presque le milieu. Écusson arrondi, assez gros. Élytres en ovale court, assez larges, sensiblement plus larges aux épaules que la base du prothorax. Épaules à calus bien marqué, subanguleuses; extrémité élytrale largement arrondie; stries ponctuées. Pattes assez grêles, surtout les tarses.

République Argentine : Province de Tucuman.

Apion nigro-cyaneum, n. sp. — *Nigrum, elytris femoribusque caeruleis; supra parce subtiliterque pubescens. Rostrum parum arcuatum, ad insertionem antennarum paululum incrassatum, dein attenuatum. Antennae ante medium insertae, hispidulae. Prothorax antice attenuatus, lateribus rotundatis, laxe punctulatus, basi subtiliter canaliculatus. Elytra ovata, apice rotundata, fortiter striato-punctata, interstitiis subconvexis.* — Long. : 2,7 mill. (*rostro incl.*).

Noir, avec les élytres bleus, le vertex noir-bleu, les cuisses d'un bleu submétallique; une très fine pubescence espacée sur deux rangs garnissant les élytres; en dessous, la pubescence est plus grossière et plus dense, notamment sur les pièces latérales de la poitrine, les hanches antérieures, le bord antérieur du pronotum; elle forme aussi un petit collier sous les yeux. Tête un peu plus longue que large (yeux compris). Ces derniers médiocrement saillants. Rostre aussi large à la base que le front, légèrement épaissi à l'insertion des antennes, puis faiblement, mais régulièrement atténué jusqu'au sommet, peu arqué, un peu moins long (♀) que la tête et le prothorax, beaucoup moins long (♂). Un sillon devant chaque œil. Antennes insérées avant le 1er tiers, poilues; scape assez court; 1er article subglobuleux; les autres moins larges; massue étroite, assez petite, triarticulée. Prothorax assez rétréci en avant, à peine en arrière; bords latéraux arrondis derrière le rétrécissement antérieur, puis tombant presque droit sur la base qui est fortement impressionnée et bisinuée; disque peu convexe, marqué de points larges, très espacés, peu profonds; un profond sillon basal linéaire, atteignant presque le milieu du disque. Écusson subarrondi. Élytres subarrondis aux épaules, ovalaires, arrondis en arrière; extrémité apicale un peu prolongée en arrière, surtout chez la ♀; stries fortes, garnies de gros points enfoncés; interstries un peu plus larges que les stries, subconvexes. Cuisses médiocrement renflées. Pubescence des pattes fine et clairsemée.

République Argentine : Province de Tucuman.

Apion ustum, n. sp. — *Elongatum, obscure brunneum; rostro, antennarum funiculo tarsisque nigricantibus; laxe, pectore vero densius, pubescens. Caput elongatum. Rostrum longissimum, arcuatum, subcylindricum. Antennae subbasales, graciles, scapo longissimo. Prothorax longior quam latior, antice et postice attenuatus, lateribus vix dilatatus, parum punctatus, canaliculo medio basi impressus. Elytra subelliptica, convexa, basi prothoracis perparum latiora, fortiter striato-punctata, interstitiis subconvexis.* — Long. : 4,2 mill. (*rostro incl.*).

Corps allongé; d'un brun foncé, avec le rostre, le funicule et les tarses plus foncés; le scape et les pattes rougeâtres; nullement brillant, avec une pubescence blanchâtre peu serrée, assez grossière, plus dense sur les parties latérales de la poitrine et autour des yeux. Tête allongée, subconique; vertex lisse et glabre; yeux nullement saillants; front un peu moins large que la base du rostre. Celui-ci très long, arqué, subcylindrique, presque entièrement glabre, peu brillant, très légèrement épaissi à l'extrême sommet. Antennes insérées vers le pre-

mier quart, assez grêles; scape très allongé, linéaire, à peine dilaté au sommet; premier article plus long que large, faiblement renflé; les autres articles allongés, grêles; massue petite, oblongo-acuminée. Prothorax plus long que large, presque également rétréci en avant et en arrière, à peine dilaté latéralement; bord antérieur et base rectilignes; disque à ponctuation peu visible, peu convexe, marqué d'un sillon médian linéaire atteignant presque le bord antérieur et approfondi en arrière. Écusson court. Élytres subelliptiques, convexes, guère plus larges que le prothorax à la base; épaules presque nulles; stries fortes, ponctuées; intervalles subconvexes, un peu plus larges que les stries. Pattes médiocres; fémurs épaissis surtout les antérieurs qui sont subglobuleux.

République Argentine : Province de Tucuman.

Apion tucumanense, n. sp. — *Rubro-testaceum, antennis pedibusque pallide testaceis, pube rufa laxe vestitum. Oculi globosi. Rostrum parum arcuatum, apice attenuatum. Antennae subbasales. Prothorax subtransversus, bicoarctatus, lateribus rotundatis, antice et postice impressus, disperse punctulatus, basi foveola media haud profunda. Elytra oblongo-ovata, convexa, striato-punctata.* — Long. : 2 mill. (*rostro incl.*).

Entièrement d'un testacé rougeâtre avec les pattes testacé pâle, à pubescence rougeâtre clairsemée, peu visible. Tête à peu près aussi longue que large; yeux grands et saillants, noirs; vertex lisse; front aussi large que la base du rostre; ce dernier peu arqué, atténué au delà du premier quart basal. Antennes entièrement d'un testacé pâle, subbasales, scape très court, grêle, non renflé à l'extrémité; 1er article globuleux, plus large que l'extrémité du scape; les autres articles grêles; massue oblongue-acuminée. Prothorax subtransverse, rétréci assez fortement en avant, un peu moins en arrière, côtés dilatés-arrondis, disque impressionné assez largement en avant et étroitement en arrière devant la base; celle-ci forme avec le bord latéral un petit repli saillant; vu de côté, le prothorax est comprimé derrière le bord antérieur qui est renflé et forme un bourrelet bien net; ponctuation espacée, peu visible; une petite fossette superficielle devant la base qui est légèrement bisinuée. Écusson assez gros, subarrondi. Élytres oblongo-ovalaires, peu dilatés en arrière, convexes longitudinalement, un peu plus larges que la base du prothorax aux épaules qui sont subarrondies; stries ponctuées, assez fortes; intervalles guère plus larges que les stries. Cuisses postérieures légèrement renflées.

République Argentine : Province de Tucuman, 2 exemplaires.

Apion simplex, n. sp. — *Nigrum, elytris obscure aeneis, femoribus tibiisque rufescentibus, tarsis obscurioribus; albido pubescens. Rostrum leviter arcuatum, basi incrassatum; medio attenuatum, apice perparum dilatatum. Antennae hispidulae, subbasales. Prothorax subtransversus, antice magis quam postice attenuatus, lateribus leniter rotundatus, parce subtiliterque punctulatus. Elytra convexa, ovata, basi prothorace latiora, subtiliter striata; intervallis latis, vix rugulosis.* — Long. : 2,4 mill. (*rostro incl.*).

Noir, avec les élytres bronzé obscur faiblement métallique; cuisses et tibias roussâtres, tarses rembrunis. Corps couvert de poils blanchâtres, assez grossiers, ne cachant pas le fond du tégument. Vertex lisse, yeux médiocres, peu saillants; front un peu rétréci entre les yeux. Rostre faiblement arqué, guère plus long que le prothorax, légèrement épaissi sur sa première moitié, puis un peu atténué et enfin faiblement élargi à l'extrémité apicale; la seconde moitié est plus brillante et moins pubescente que la partie basilaire. Antennes très faiblement hispides, subbasales; scape court, assez épais; premier article subglobuleux; les suivants bien plus grêles; massue assez petite. Prothorax un peu moins long que large à la base, un peu plus atténué en avant qu'en arrière; côtés faiblement arrondis; base rectiligne, à impression médiane superficielle; ponctuation écartée, assez fine et très nette. Écusson ponctiforme. Élytres convexes, un peu plus larges aux épaules que la base du prothorax, ovalaires, assez allongés, côtés peu arqués; calus huméral peu marqué; stries fines, avec quelques petits points; intervalles bien plus larges que les stries, finement chagrinés.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres.

Apion nigro-suturatum, n. sp. — *Nigro-brunneum, haud nitidum, prothorace, elytris (sutura nigra excepta), femorum dimidia parte apicali brunneo-rubris; laxe subtiliterque, in elytris seriatim, pubescens. Caput parvum. Rostrum crassum, fere rectum. Antennae graciles, subbasales. Prothorax subtransversus, subcylindricus, sat dense punctatus, canaliculo medio basi impressus. Elytra oblonga, prothorace latiora, punctato-sulcata, interstitiis subtilissime rugulosis.* — Long. : 1,5 mill. (*rostro incl.*).

D'un noir brun, nullement brillant, avec le prothorax, les élytres et la partie apicale des fémurs d'un brun rouge; suture noirâtre. Corps couvert de petits poils blanchâtres, couchés, rangés en ligne sur les interstries des élytres. Tête assez petite, front un peu moins large que la base du rostre. Yeux saillants. Rostre presque droit, épais, court,

subcylindrique, deux fois plus long que la tête, garni de petits poils blancs et d'une ponctuation lâche, assez forte sauf à l'extrémité qui est lisse, glabre et légèrement brillante. Antennes grêles, subbasales. Prothorax subtransverse, très faiblement atténué en avant et en arrière; bords latéraux faiblement arqués; disque à ponctuation grossière, assez serrée; fossette médiane allongée, assez nette, atténuée en avant; base rectiligne. Écusson court, ponctiforme. Élytres oblongs, peu dilatés latéralement, plus larges aux épaules que la base du prothorax; épaules peu marquées, à calus nuls; stries larges, marquées de gros points profonds; interstries à peine aussi larges que les stries, finement chagrinés.

République Argentine : Province de Tucuman, 1 exemplaire.

Apion rufo-nigrum, n. sp. — *Brunneo-nigrum, macula discoidea in elytris, macula media in femoribus tibiisque testaceo-ferrugineis, tarsis obscurioribus; laxe subtilissimeque pubescens. Rostrum vix arcuatum, punctulatum* (♂), *crassius, leniter dilatatum ad antennarum insertionem, dein attenuatum et subcylindricum* (♀), *abrupte subulatum medium versus. Antennae subbasales. Prothorax longior quam latior, antice et postice coarctatus, lateribus rotundatus, subtiliter sparseque punctulatus. Elytra elongata, obovalia, prothorace latiora; striis subtilibus, vage punctatis, interstitiis planis, latis.* — Long. : 3 mill. (*rostro incl.*).

D'un noir brun, disque des élytres et pattes d'un testacé ferrugineux; base et extrémité apicale des cuisses et des tibias, ainsi que les tarses rembrunis; abdomen lavé de roussâtre. Insecte médiocrement brillant, peu convexe, allongé, garni de petits poils espacés, unisériés sur les élytres. Tête un peu allongée, faiblement élargie postérieurement; vertex lisse; front avec deux ou trois rangées longitudinales de points garnis chacun d'un petit poil; aussi large que la base du rostre entre les yeux. Ceux-ci peu saillants, médiocres. Rostre à peine arqué, plus court que la tête et le prothorax avec quelques petits points espacés; ♂ plus épais que chez la ♀, légèrement dilaté à l'insertion des antennes, puis atténué régulièrement et subcylindrique vers le tiers postérieur, tandis que chez la ♀, il est subulé assez brusquement au delà du premier tiers. Antennes subbasales, faiblement hispides; scape un peu plus long que le 1er article, à peu près aussi large; les autres articles submoniliformes; massue un peu épaisse. Prothorax plus long que large, atténué en avant et en arrière, la plus grande largeur un peu avant le milieu; bords latéraux assez dilatés, arrondis vers le milieu; disque à ponctuation fine, aciculaire, très

espacée, avec le fond très finement alutacé. Écusson assez petit, subarrondi. Élytres assez allongés, subelliptiques, à sommet en ogive, plus larges aux épaules que la base du prothorax; suture, bords latéraux, une tache basale subtriangulaire et sommet rembrunis; stries fines, à ponctuation peu visible; interstries plans, bien plus larges que les stries. Dessous du corps à ponctuation espacée, plus dense sur le dernier segment abdominal. Pattes assez courtes, plus grossièrement pubescentes que le reste du corps; fémurs assez épais, tarses courts.

République Argentine; Province de Buenos-Ayres.

Apion ingratum, n. sp. — *Nigrum, haud nitidum, coxis anticis et mediis, femoribus rufo-testaceis; antennis, trochanteribus, genubus tibiisque nigricantibus; pube albida tenue laxe vestitum. Caput postice transverse sulcatum. Rostrum modice arcuatum, medio attenuatum. Prothorax latitudine baseos vix longior; antice angustatus et impressus, lateribus subparallelis; disperse subtilissimeque punctatus. Elytra oblongo-ovata, punctato-striata.* — Long. : 2,1 mill. (*rostro incl.*).

Noir, presque mat, avec les hanches antérieures et médianes, les fémurs des trois paires de pattes d'un testacé jaunâtre; antennes, trochanters, tibias et genoux rembrunis. Corps à pubescence lâche et très fine, plus visible en dessous. Tête séparée du vertex par un sillon transversal. Yeux peu saillants; front trisillonné, resserré entre les yeux. Rostre très peu arqué, faiblement aminci dans la région médiane, mat à la base, un peu luisant jusqu'à l'extrémité; garni de petites soies fines, blanches, très espacées et d'un sillon court devant chaque œil. Prothorax à peine plus long que large à la base, rétréci et impressionné tout contre le bord antérieur; côtés subparallèles; base très faiblement bisinuée; disque à ponctuation superficielle, espacée; une brève fossette au milieu de la base. Écusson ponctiforme. Élytres oblongo-ovalaires; à stries formées de points assez forts, moins larges que les interstries qui sont presque plans. Tibias et tarses garnis de petits poils blancs espacés.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 2 exemplaires.

Apion pingue, n. sp. — *Nigrum, haud nitidum, pube grisea, tenui sat dense vestitum. Rostrum fere glabrum, crassum, antice attenuatum. Antennae hispidae, submedianae. Oculi globosi. Prothorax subquadratus, antice attenuatus, postice impressus, grosse denseque punctatus. Elytra maxime convexa, ovata, profunde striato-punctata. Pedes validi.* — Long. : 4,5 mill. (*rostro incl.*).

Entièrement d'un noir presque mat, sauf l'extrémité apicale du rostre qui est un peu plus brillante; à pubescence fine, grise, assez dense, mais ne voilant pas complètement le fond sur les élytres, plus clairsemée sur les pattes. Rostre presque glabre sur le dessus, muni en dessous de quelques poils dressés bien visibles de profil, épais, un peu moins long que la tête et le prothorax réunis, un peu moins épais sur sa seconde moitié; marqué latéralement à la base de points très larges, irréguliers, profonds; dessus de la base et partie antérieure à points espacés et bien plus fins, presque aussi large que le front. Yeux subglobulaires, assez saillants. Antennes longuement hispides, insérées vers le milieu du rostre; scape grêle, allongé, peu renflé à l'extrémité; articles du funicules déliés; massue allongée, triarticulée. Prothorax presque carré, atténué en avant, à bords latéraux peu arqués, impressionné étroitement contre la base; disque à ponctuation assez forte et serrée. Élytres fortement convexes, ovalaires, à stries larges et profondes semées de gros points; interstries subconvexes. Pattes et tarses robustes.

République Argentine : Gouvernement de Rio-Negro, 1 exemplaire.

Apion pauperculum, n. sp. — *Nigrum, sat nitidum, laxe pubescens. Caput breve, vertice sulcato. Rostrum breve, crassum, subcylindricum. Antennae submedianae. Prothorax elongatus, subcylindricus, antice a lateribus compressus, lateribus subparallelis; laevis, alutaceus; foveola basali nulla. Elytra elongata, ovata, striato-punctata. Pedes graciliores.* — Long. : 3 mill. (*rostro incl.*).

D'un noir assez brillant, garni sur tout le corps de petits poils blancs, assez grossiers, espacés. Tête courte, séparée du vertex (qui est lisse, brillant et subglobuleux) par un sillon large et peu profond; front presque aussi large que la base du rostre. Yeux peu saillants. Rostre à peine aussi long que le prothorax, épais, brillant seulement à l'extrémité, subcylindrique. Antennes situées un peu en decà du milieu, à funicule assez grêle; massue assez forte, triarticulée. Prothorax allongé, subcylindrique, rétréci, comprimé un peu avant l'extrémité antérieure avec le bord un peu relevé pour loger le vertex; côtés subparallèles; disque presque lisse, très finement alutacé (vu à un fort grossissement); fossette basale nulle. Écusson très petit, ponctiforme. Élytres à épaules peu accentuées, allongés, à stries formées de points bien visibles; interstries subconvexes. Pattes assez grêles; fémurs peu renflés; extrémité des tibias et tarses assez densément recouverts de poils laineux blanchâtres.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 2 exemplaires.

Apion inhonestum, n. sp. — *Nigrum, femoribus, tibiis, tarsorum articulo primo rubro-testaceis; haud nitidum; subtiliter pubescens. Rostrum maxime arcuatum, sat crassum, subcylindricum, dein attenuatum. Antennae breviores. Prothorax paululum longior quam latior, antice attenuatus, punctatus. Elytra ovata, striato-punctata.* — Long. : 2,8 mill. (*rostro incl.*).

Noir, avec les fémurs, les tibias et le 1er article des tarses d'un testacé rougeâtre. Antennes et extrémité des tarses foncées; presque mat, couvert de tout petits poils gris peu visibles. Front subimpressionné devant la base du rostre, yeux médians. Rostre très arqué, guère plus long que la tête et le prothorax; assez épais, subcylindrique (vu de dessus) sur sa première moitié; atténué du milieu à l'extrémité; dessus presque brillant. Antennes assez courtes, insérées vers le premier tiers. Prothorax un peu plus long que large, atténué en avant un peu au delà de la moitié des côtés qui sont, en arrière, légèrement obliques sur la base. Celle-ci bisinuée; disque à ponctuation large, mais peu profonde. Écusson subarrondi, sillonné au milieu. Élytres ovalaires, à stries fortes marquées de points assez gros; ces derniers munis d'un petit poil couché; interstries subplans, à peu près aussi larges que les stries. Les élytres sont convexes et sont impressionnés en arrière, avant l'extrémité. Pattes médiocres, fémurs peu renflés.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 1 exemplaire.

Apion mediocre, n. sp. — *Nigrum, sat nitidum, tenue pubescens, subtus vero densius. Caput transverse sulcatum, fronte bistriata. Rostrum rectum, subulatum. Prothorax longior quam latior, antice attenuatus et impressus, subconvexus, fere laevis. Elytra convexa, elliptica, striato-punctata. Pedes graciles.* — Long. : 2,5 mill. (*rostro incl.*).

Voisin de *A. pauperculum* décrit plus haut; comme lui entièrement d'un noir assez brillant et garni de petits poils blancs très espacés, plus denses et plus grossiers sous le corps. Tête sillonnée transversalement derrière les yeux. Ceux-ci médiocres; tempes à peu près de la longueur du diamètre de l'œil; front bisillonné, un peu moins large que la base du rostre. Ce dernier droit, court, un peu plus long que la tête et le vertex, assez brusquement subulé un peu en deçà du milieu, base peu brillante et garnie de quelques points blancs très petits, espacés; partie subulée très brillante, glabre. Antennes insérées vers le premier tiers; scape très court, pas plus long que le 1er article qui est subglobuleux; les autres articles petits, subglobuleux, massue oblongo-acuminée, assez forte, garnie de pubescence

tomenteuse blanchâtre. Prothorax plus long que large, rétréci et impressionné tout de suite derrière le bord antérieur; côtés arrondis, dilatés, puis rétrécis et enfin se redressant un peu avant la base; disque subconvexe, presque lisse; fossette basale nulle. Élytres très convexes, elliptiques; à stries bien nettes, marquées de points enfoncés; intervalles subconvexes, bien plus larges que les stries. Pattes grêles; extrémité des tibias et des tarses garnie d'une pubescence tomenteuse blanchâtre.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres.

Apion argentinum, n. sp. — *Nigrum, pedibus antennisque rufo-testaceis; tarsorum ultimo articulo et antennarum clava saturioribus; haud nitidum, sparse brevissimeque albido pubescens. Caput breve, impressum, fronte striis duabus convergentibus instructa. Rostrum fere rectum, basi incrassatum, dein attenuatum et subcylindricum. Antennae subbasales. Prothorax fere quadratus, antice impressus, lateribus arcuatis. Elytra prothoracis basi latiora, striato-punctata. Pedes graciles.* — Long. : 2,5 mill. (*rostro incl.*).

Noir, avec les antennes et les pattes d'un roux testacé; extrémité des tarses et massue du funicule rembrunies. Insecte nullement brillant, couvert de petits poils blanchâtres très espacés. Tête courte, impressionnée derrière les yeux; vertex lisse; front muni de deux sillons convergents. Rostre plus court que la tête et le prothorax, presque droit, épaissi sur son premier quart basal, puis assez brusquement atténué à l'insertion des antennes, subcylindrique à l'extrémité. Antennes subbasales; scape assez grêle, moins large que le premier article qui est un peu plus long que large; les autres articles très grêles; massue petite, subglobuleuse. Prothorax à peine aussi long que large à la base, impressionné étroitement tout de suite derrière le bord antérieur; côtés arrondis et tombant un peu obliquement sur la base, celle-ci faiblement bisinuée; disque peu convexe, à ponctuation médiocre, assez serrée; sillon médian allant de la base au sommet. Écusson ponctiforme. Élytres plus larges que la base du prothorax, plus longs que larges, peu arrondis latéralement; striés-ponctués; intervalles à peine plus larges que les stries. Pattes assez grêles.

République Argentine : Province de Buenos-Ayres, 1 exemplaire.

Apion Heydeni Wenck. — Plusieurs exemplaires provenant tous de la Province de Buenos-Ayres.

LES ESPÈCES

DES GENRES *ASILUS* ET *THEREVA* [DIPT.]

dans la collection Meigen, à Paris

par le Dr J. VILLENEUVE.

I. Gen. **Asilus** Linné.

1. **Asilus geniculatus**. — Un ♂ et deux ♀ de *Paritamus eod. nom.*

2. **A. cingulatus**. — Un ♂ et deux ♀ de *Epitriptus eod. nom.* F.

3. **A. pallipes**. — Une ♀ dont les antennes et les soies du scutellum sont cassées, mais dont les cils rétro-oculaires sont noirs. Le ventre, malgré les moisissures, est en réalité d'un noir brillant. C'est donc bien *Heligmoneura pallipes* Meig. ap. Loew.

4. **A. domitor**. — Deux individus appartenant à deux espèces différentes :

L'un est en grande partie détruit : il n'a plus que le thorax, les ailes et les pattes et il porte l'étiquette d'origine : Hispania. Les grandes soies médianes et latérales de la partie postérieure du thorax ainsi que les deux soies du scutellum sont blanchâtres. Les hanches sont couvertes de poils gris; les fémurs noirs sont rougeâtres en dessous au voisinage de l'articulation fémoro-tibiale; les tibias sont rouges avec l'extrémité noire et les tibias antérieurs portent de longues soies blanchâtres; les ailes sont à peu près hyalines.

L'autre individu est une ♀ du genre *Dysmachus* qui, à la forme si caractéristique des pièces génitales, répond à *D. bifurcus* Loew.

5. **A. fulvipes** (Spanien). — Un ♂ dont le ventre est entièrement cendré, dont les soies rétro-oculaires sont blanchâtres, les soies restantes de la partie postérieure du thorax noires; le scutellum porte deux soies, l'une blanche, l'autre noire. Les fémurs antérieurs ont une tache noire à la base, les autres fémurs une bande noire à la face antérieure. Les antennes sont cassées mais les articles basilaires restants sont noirâtres; enfin les

pièces génitales sont à peine renflées; les branches du forceps sont convexes à la face externe avec l'extrémité redressée puis coudée en pointe dirigée en arrière.

Je pense que cet individu se rapporte à *Heligmoneura flavipes* apud Loew, dont je ne possède malheureusement que des ♀ dans ma collection.

6. **A. melanopus.** — Un ♂ et une ♀ de *Cerdistus eod. nom.*

7. **A. rufimanus.** — Un ♂ de *Machimus atricapillus* Fall. et une ♀ de *Machimus calceatus* Meig.

8. **A. plebeius.** — Trois exemplaires, munis chacun d'une étiquette de la main de Meigen : « *plebeius* » sont deux ♂ et une ♀ de *Dysmachus forcipula* Zeller; quatre autres individus, sans étiquette d'espèce, comprennent encore deux ♀ de *D. forcipula* et, en outre, un ♂, une ♀ de *Machimus atricapillus* Fall.

9. **A. striatus.** — Comprend : Un ♂ (avec étiquette) de *Epitriptus cingulatus*, un ♂ de *Tolmerus pyragra*, une ♀ (avec étiquette) de *Machimus calceatus* Meig., enfin une ♀ de *Dysmachus forcipula.*

10. **A. rufibarbis.** — Un ♂ et deux ♀ de *Eutolmus eod. nom.*

11. **A. rusticus.** — Une ♀ de *Machimus eod. nom.*

12. **A. atricapillus.** — Un exemplaire, sans abdomen, de *Machimus eod. nom.* Fall.

13. **A. punctipennis.** — Un ♂, trois ♀ de *Protophanes eod. nom.*

14. **A. micans.** — Une ♀ de *Epitriptus eod. nom.* — Espèce demeurée problématique jusqu'en 1907 où M. Ch. Doublet, alors percepteur à Huppy (Somme), eut la chance d'en rencontrer plusieurs exemplaires dans sa région. Voyez *Wiener entomologische Zeitung*, XXVII Jahrg., Heft VI et VII, 15 juin 1908.

15. **A. fuscipennis.** — Un seul ♂ de *Dysmachus spiniger* Zeller.

16. **A. picipes.** — Quatre ♂ et une ♀ de *Dysmachus forcipula.*

17. **A. obscurus.** — Un ♂ et une ♀ de *Machimus rusticus.*

18. **A. forcipatus.** — Trois ♂ et deux ♀ de *Dysmachus forcipula.*

19. **A. cristatus** (Hispania). — Une ♀ de *Dysmachus eod. nom.*

20. **A. albiceps**. — Un ♂ et une ♀, munis de l'étiquette d'espèce, se rapportant ainsi qu'un autre ♂ (Insel Heligoland) à *Philonicus eod. nom.*; un 4e individu est une ♀ de *Machimus calceatus* Meig.

21. **A. aestivus**. — Un ♂ de *Neoitamus cyanurus* Loew et une ♀ de *Neoitamus socius* Loew. — Sur ce dernier exemplaire, un des tarses antérieurs est entièrement noir, mais le tibia qui le supporte a été recollé et appartient évidemment à une autre patte.

22. **A. opacus**. — Comprend un ♂ (avec l'étiquette d'espèce) et une ♀ de *Machimus atricapillus* — et un couple (piqué sur la même épingle) de *Dysmachus forcipula*.

23. **A. cothurnatus**. — Comprend : un ♂ (avec l'étiquette d'espèce) de *Neoitamus eod. nom.* et une ♀ de *Heligmoneura pallipes*.

24. **A. parvulus**. — Comprend : un ♂ (avec l'étiquette d'espèce) ayant les pattes entièrement d'un jaune pâle et qui paraît être un individu immature de *Tolmerus pyragra* Zeller; deux ♀, dont l'une avec l'étiquette d'espèce est *Mach. atricapillus* et l'autre *T. pyragra*; enfin, un ♂ de *Dysmachus harpax* Villen.

25. **A. barbarus**. — Trois exemplaires de *Asilus eod. nom.* L.

26. **A. crabroniformis**. — Un ♂ et une ♀ de *Asilus eod. nom.* L.

27. **A. chrysitis**. — Un ♂ et une ♀ (celle-ci d'Espagne) de *Machimus eod. nom.*

28. **A. germanicus**. — Deux ♂ et une ♀ de *Pamponerus eod. nom.* F.

29. **A. fimbriatus**. — Une seule ♀ de *Machimus colubrinus* apud Loew.

30. **A. pilipes**. — Deux ♂ de *Machimus hispanus* Loew. = *armatus* Jaenn.

31. **A. rufinervis**. — Comprend deux individus, munis chacun de l'étiquette d'espèce, à savoir une ♀ de *Pamponerus germanicus* et un ♂ de *Antipalus varipes* apud Loew.

32. **A. caliginosus**. — Une seule ♀ de *Machimus apicatus* Loew, Hendel.

33. **A. trigonus.** — Un ♂ et deux ♀ de *Dysmachus eod. nom.*, aux quels est joint un autre exemplaire de Guérin-Meneville.

34. **A. calceatus.** — Une ♀ dont j'ai donné une étude dans *Wiener entomologische Zeitung*, XXVII Jahrg., Heft VI et VII (15 juin 1908).

35. **A. erythrurus.** — Un ♂ de *Cerdistus eod. nom.*

II. Gen. **Thereva** Latr.

1. **Thereva nobilitata.** — Quatre ♂, trois ♀ de l'espèce connue sous ce nom.

2. **T. cincta.** — Deux ♂ bien semblables ayant l'abdomen entièrement noirâtre en dessus, d'un noir un peu brillant en dessous avec un cercle jaune complet au bord postérieur de chacun des segments. On ne voit aucune bande pruineuse à la partie dorsale, aucune trace de pruinosité au ventre. La pilosité dorsale, à peu près absente sur la ligne médiane, devient touffue vers les bords; elle est jaunâtre avec un pinceau de poils noirâtres à l'angle postérieur des arceaux. L'aile a le stigma et les nervures d'un jaune pâle avec les nervures transverses obscures et un peu ombrées. L'appendice médian de l'épipyge a une conformation qui se rapproche de celle de *Th. nobilitata* mais moins développée.

3. **T. plebeja.** — Comprend deux espèces : deux ♂ et trois ♀ de l'espèce connue sous ce nom. — Trois ♂ avec l'appendice épipygial très allongé dans sa partie terminale qui est régulièrement recourbée. L'abdomen est à fond noirâtre avec une bande d'un blanc jaunâtre au bord postérieur des segments précédée elle-même d'une bande cendrée étroite et visible seulement sur les côtés; le ventre est d'un noir un peu brillant cerclé de jaune. La pilosité dorsale est clairsemée et obscure. Je pense, sans toutefois oser l'affirmer, que ces trois ♂ se rapportent aux deux ♀ de l'espèce *taeniata* qui suit.

4. **T. taeniata.** — Deux ♀ absolument semblables. Face à poils blancs avec une touffe de poils noirs au-dessous des yeux. Tache frontale cordiforme touchant les yeux et atteignant l'ocelle antérieur. Thorax avec deux bandes jaunâtres prolongées jusqu'au scutellum qui présente la même coloration. Abdomen d'un noir

brillant; chaque segment bordé de blanc jaunâtre avec, au-devant, une bande cendrée un peu plus large et modérément échancrée sur la ligne médiane. Ventre avec les deux premiers segments cendrés, les autres d'un noir brillant avec une bande jaunâtre qui décroît en largeur sur les derniers segments.

Je possède plusieurs ♀ pareilles dans ma collection, tant des environs de Paris que du midi de la France, mais aucune in copulâ, en sorte que je n'ai pas de certitude sur l'identité des ♂. Cette espèce me paraît correspondre à *Th. arcuata* apud Schiner.

5. **T. annulata.** — Deux ♂ et deux ♀ de l'espèce connue.

6. **T. lugubris.** — Un ♂ de *Th. bipunctata* Meig., Loew.

7. **T. albipennis.** — Une ♀ un peu usée, ayant 2 taches oblongues sur le front, et qui me paraît être une ♀ de *T. bipunctata* Meig., Loew.

8. **T. bipunctata.** — Deux ♀ de l'espèce connue.

9. **T. albilabris** (v. Winth.). — Un ♂ de l'espèce précédente (n° 8).

10. **T. flavilabris.** — Un exemplaire n'ayant plus que le thorax et les ailes; la 4e cellule postérieure des ailes est fermée.

11. **T. fulva.** — Deux ♂ de *Th. fulva* Meig., Loew; deux ♂ de *Th. subfasciata* Schumm. et un autre exemplaire en partie détruit et méconnaissable.

12. **T. anilis.** — Deux ♂ et une ♀ de *Dialineura eod. nom.* L.

13. **T. confinis.** — Comprend : un ♂ de *Dialineura anilis* L.; — quatre ♂ de *Psilocephala ardea* F. et deux ♀ : l'une de *Psiloc. ardea* F., l'autre un peu plus grande, ayant la 4e cellule de l'aile légèrement ouverte et répondant à *Psiloc. melaleuca* Loew. Mais y a-t-il une véritable différence spécifique entre *P. ardea* et *P. melaleuca*, je ne le crois pas.

14. **T. caesia** (Baiern). — Un ♂ appartenant au genre *Psilocephala* avec la 4e cellule de l'aile largement ouverte. L'aile est à peine grisâtre, jaunie à la base et le long du bord antérieur. Je possède un individu provenant de Suisse, parfaitement semblable à celui de Meigen et ayant la même taille (12 mill. 1/2).

La description de *Therera fuscipennis* Meig. dans Schiner leur convient très exactement.

15. **T. eximia**. — Une ♀ de *Psilocephala eod. nom.*

16. **T. imberbis**? — Une ♀, marquée avec ? sur l'étiquette, de grande taille et ayant la 4e cellule ouverte. C'est *Psilocephala melaleuca* Loew.

Revision des Coléoptères de la famille

des

BOSTRYCHIDES

Par P. LESNE.

6e Mémoire : *Dinapatinae* et *Apatinae* (1).

avec les planches 13 à 17 (3 à 7 de la Revision).

DINAPATINAE (2).

Caractères de la sous-tribu. — Corps allongé. Yeux assez fortement surélevés à angle droit à leur bord postérieur. Labre rectangulaire, transverse. Mandibules toutes deux atténuées en pointe et chevauchant au sommet lorsqu'elles sont fermées. Antennes de 10 articles, le 1er article gros et assez court, le 2e court, les 3e-7e très courts, largement transverses, 8e-10e grands, fortement transverses, formant la massue ; 1er et 2e articles de la massue calcéiformes, brillants et presque lisses sur un large espace médian, leur lobe interne très densément poreux sur toute sa surface. Prothorax sans suture latérale, mutique tout le long de son bord antérieur (♂ ♀). Pronotum modérément convexe, faiblement déclive en avant, moins de deux fois aussi long que le prosternum (cavités cotyloïdes comprises). Épaules non carénées en dehors. Mésosternum et métasternum non en contact au côté externe de la hanche intermédiaire. Saillie

Fig. 572. — *Dinapate Wrighti* ♀. Les 5 derniers articles de l'antenne, face postérieure.

(1) Les Mémoires 1-5 ont paru dans les *Annales de la Société entomologique de France*, années 1896 (p. 95), 1897 (p. 319), 1898 (p. 438), 1900 (p. 473) et 1906 (p. 445).

(2) Jusqu'à une époque toute récente, nous avions considéré le genre *Dinapate* comme faisant partie de la sous-tribu des *Apatinae*. En procédant à une étude plus approfondie de ce type, et après qu'il nous eut été donné d'en examiner l'armure génitale ♀, nous avons reconnu qu'il était impossible de le maintenir dans ce groupe et nous avons été amené à fonder pour lui une sous-tribu nouvelle parmi les *Bostrychinae* sensu lato.

intercoxale du 1er segment apparent de l'abdomen dilatée en une sorte de plateau le long de son bord ventral. Tibias armés à leur bord externe de grandes dents plates, triangulaires, pointues. Articles des tarses nullement sécuriformes, les 4 premiers entièrement revêtus, sur leur face plantaire, d'une pilosité très courte et très dense, homogène, formant brosse; 2e et 5e articles allongés, 3e et 4e très courts; onychium (1) très développé, plurisétulé.

♀ Dernier segment apparent de l'abdomen sans frange apicale de poils claviformes. Ovipositeur long et mince comme celui des *Bostrychinae* sens. str.

Affinités. — La forme du labre, celle des mandibules, le mode d'action de ces derniers organes éloignent le genre *Dinapate* des *Sinoxylinae*.

La conformation de l'ovipositeur, celle du lobe intercoxal de l'abdomen, l'absence d'une frange apicale au dernier segment de l'abdomen chez la ♀, la forme et la vestiture des articles des tarses l'écartent, d'autre part, des *Apatinae* dont il se rapprocherait par certains caractères des articles de la massue antennaire.

Le type actuel se rangerait parmi les *Bostrychinae* sens. str. s'il ne présentait des particularités toutes spéciales dans la conformation de ces articles et dans l'armature des tibias. Ses antennes participent à la fois de celles des *Bostrychinae* s. str. et de celles des *Apatinae* : des premières par la brièveté relative du scape et du 2e article, des secondes par la forme des articles de la massue; toutefois le lobe interne du 1er article de la massue n'est pas dilaté. La distribution des pores sensoriels sur les articles de la massue n'est pas non plus la même que chez les *Apatinae*, ces pores ne couvrant pas l'article en entier, mais seulement le lobe interne et les deux dépressions situées à l'angle apical externe sur les faces antérieure et postérieure de chaque article. Le dernier article est brillant et imponctué sur un large espace à sa base, fait qui ne s'observe généralement pas chez les *Apatinae*. Par contre, les dépressions apicales sont absolument nues comme chez ceux-ci.

De tous les Bostrychides, ce sont peut-être les *Dolichobostrychus* qui s'éloignent le moins du genre *Dinapate* malgré la grande dissemblance du facies; ils ont en commun avec celui-ci plusieurs caractères impor-

(1) C'est à tort, qu'à l'exemple de plusieurs entomologistes, nous avons donné autrefois le nom d'onychium au dernier article des tarses. Nous restituons à ce terme sa véritable signification et nous l'employons pour désigner la pièce qui s'intercale entre la base des ongles.

tants et offrent parfois aussi un pronotum faiblement déclive en avant, en rapport avec un prosternum relativement plus développé dans son ensemble que chez les autres Bostrychides hypocéphales.

Le seul genre connu habite les parties occidentales de l'Amérique du Nord.

Genre **Dinapate**.

G.-H. Horn 1886, in *Trans. of the Am. ent. Soc.*, XIII, p. 1. — Casey 1898, in *Journal of the New-York ent. Soc.*, VI, p. 66.

Taille très grande. Tête courte et très large, assez régulièrement convexe en dessus, sans constriction sensible en arrière des yeux. Bord antérieur de l'épistome largement et peu profondément échancré, ses angles antérieurs obtus, un peu avancés. Cadre buccal non denté au-dessous des yeux. Antennes très courtes. Pronotum convexe tout le long de son bord antérieur qui est absolument privé de dents; râpe prothoracique semblable à celle des *Apate* ♀. Cavités cotyloïdes antérieures largement ouvertes en arrière. Élytres dentés sur les bords de la déclivité apicale. Abdomen présentant des sutures pleurales et, sur le premier segment apparent, des carènes transverses limitant en arrière les cavités articulaires des hanches postérieures. Tibias comprimés et fortement dentés en dehors.

Genre ne comprenant qu'une seule espèce, de taille gigantesque, dont l'aire d'habitat est très restreinte.

Dinapate Wrighti*.

(Pl. 4, f. 1 à 4; fig. 572 et 573 du texte.)

G.-H. Horn 1886, in *Trans. of the Am. ent. Soc.*, XIII, p. 2, pl. 1. — H.-G. Hubbard 1899, in *Ent. News* (Philadelphia), X, p. 83 (biologie). B. Fényes 1901, in *Rovart. Lapok*, VIII, p. 4 (extraits).

Long. : 38-47 mill. — Noir, brillant. Front offrant sur la ligne médiane un sillon large mais peu enfoncé. Suture fronto-clypéale extrêmement fine. Vertex granuleux. Yeux gros, saillants. Prothorax plus d'une fois et demie aussi large que long; aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés squamiformes; prosternum (cavités cotyloïdes comprises) atteignant les trois quarts de la longueur du pronotum. Élytres environ trois fois aussi longs que le prothorax, densément et très fortement ponctués sur la région dorsale, beaucoup moins fortement et moins densément le long des bords latéraux; offrant chacun

deux nervures dorsales bien distinctes, mais peu saillantes. Bord apical des élytres réfléchi; angle sutural spiniforme. Dessous de la tête, prosternum, poitrine et abdomen revêtus d'une pilosité dense et assez longue, d'un roux fauve. Métasternum sans sillon médian enfoncé. Abdomen finement et densément ponctué, son 1er segment offrant un sillon transverse à la base de la saillie intercoxale. Cuisses éparsement ponctuées (1). Tibias armés chacun, au bord externe, de 4 à 5 dents longues et aiguës, la dent terminale non comprise. 2e article des tarses antérieurs plus petit que le dernier; 2e et dernier articles des tarses postérieurs égaux.

Fig. 573. — *Dinapate Wrighti* ♀. Patte postérieure, vue par la face antérieure.

♂ Pronotum plus convexe que chez la ♀; son aire postérieure garnie d'écailles subobsolètes, très brillantes, comme imbriquées. Côte dorsale interne des élytres se terminant en arrière, au bord supérieur de la déclivité, en une corne relevée. Déclivité apicale très brillante, imponctuée; bord apical des élytres remarquablement réfléchi, sublobé au côté externe.

♀ Front et épistome très finement granuleux. 5e article des antennes un peu plus large que les articles adjacents. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum serrés, un peu squamiformes. Nervure dorsale interne des élytres simplement dentiforme en arrière au bord supérieur de la déclivité apicale; nervure dorsale externe simple à l'extrémité; nervure dorso-latérale terminée par une saillie dentiforme incurvée en dedans. Déclivité apicale densément et finement granuleuse avec quelques points enfoncés épars, dans sa partie supérieure. Cuisses intermédiaires et postérieures portant des soies rousses nombreuses au côté interne. Dernier segment abdominal apparent subtriangulaire, tronqué en arrière sur un espace médian égalant à peine le tiers de sa base. Ovipositeur mesurant environ le quart de la longueur totale du corps, plus de la moitié de celle de la portion apparente de l'abdomen.

(1) D'après G.-H. Horn. — L'exemplaire du Museum de Paris, qui est une ♀ mal éclose, a les cuisses couvertes sur leurs deux faces de plis obliques grossiers qui paraissent être accidentels.

Distribution géographique. — Californie méridionale, monts San Jacinto : Palm Cañon et Andreas Cañon (H.-G. Hubbard; W.-G. Wright sec. Hubbard) (1).

Biologie. — On doit à H.-G. Hubbard des renseignements intéressants sur les conditions dans lesquelles se rencontre actuellement cette espèce remarquable à tous égards. Elle se développe dans le bois d'un Palmier, le *Washingtonia filifera* H. Wendl., qui atteint 20 mètres de hauteur et dont le bois est d'une grande dureté. Elle semble rechercher les arbres qui ont été déracinés par les crues des torrents au voisinage desquels croît généralement ce Palmier. Les troncs attaqués montrent le plus souvent de 100 à 250 trous de sortie de l'insecte; leur intérieur est entièrement criblé de galeries qui ne laissent subsister qu'un peu de bois vers le cœur et qui sont bourrées d'une sciure fortement comprimée. Les trous de sortie, généralement assez grands pour admettre le pouce, communiquent chacun avec une chambre nymphale mesurant 5 centimètres de longueur et située à une profondeur de 2 centimètres et demi à 5 centimètres. Jamais l'insecte ne pond sur l'arbre vivant ni sur les troncs coupés depuis longtemps, et ceux qui ont donné naissance à une couvée de *Dinapate* ne sont plus attaqués par eux dans la suite.

Hubbard a observé au mois de février un arbre jeune, mesurant 6 mètres de hauteur, mort sur pied et possédant encore son revêtement de feuilles sèches. Le tronc, dont le bois n'était pas encore sec, ne montrait aucun trou de sortie, mais il renfermait des larves de *Dinapate* parvenues à leur plus grande taille. « Sous les fibres de la base des feuilles, » Hubbard découvrit les galeries larvaires à leur origine, galeries qu'il compare, pour les dimensions, à la marque d'une friction d'allumette. Il pense que cet arbre avait été tué par la femelle du *Dinapate* avant la ponte, mais il ne produit pas toutefois d'observations à l'appui de sa manière de voir.

« Le nombre d'arbres aptes à nourrir les larves, dit Hubbard,... est

(1) G.-H. Horn a décrit par erreur l'insecte comme provenant du « Mojave Desert »; Hubbard a retrouvé en 1897 la localité précise où le botaniste Wright l'avait découvert en 1885. Hubbard pense que les monts San Jacinto sont à la limite septentrionale de l'aire d'habitat de l'espèce; celle-ci se retrouvera peut-être, d'après lui, sur les pentes méridionales de la chaîne de San Bernardino et surtout en Basse-Californie.

A notre connaissance, il n'existe que 3 spécimens de *Dinapate* dans les musées d'Europe, savoir : un ♂ et une ♀ au British Museum et une ♀ au Muséum de Paris. Ces exemplaires sont typiques.

extrêmement limité. Je n'ai vu qu'un seul de ces arbres dans tous les cañons que j'ai visités. Il est absolument certain que, seul, le *Washingtonia* est capable de nourrir les grandes couvées de ce gigantesque taraudeur, et, si, en quelque année, les femelles ne trouvent pas d'arbres favorables, elles doivent périr inévitablement sans postérité. Lorsque je considère le nombre actuellement limité de ces arbres à l'état sauvage (1) et la faible chance que doivent avoir les femelles de trouver un arbre mourant dans les conditions naturelles et à l'époque favorable, j'incline plus que jamais à croire que les insectes tuent prudemment les arbres dans lesquels ils pondent. S'ils les tuent simplement en rongeant les bourgeons, à l'état adulte, ils peuvent en faire périr un grand nombre ; car il y a souvent plus de 200 adultes qui sortent d'un seul tronc attaqué...

« Il est difficile d'évaluer l'énorme développement des galeries du *Dinapate*. Le plus grand de nos palmiers nains de Floride ne pourrait supporter plus de 3 ou 4 de ces larves ; elles le dévoreraient entièrement et elles mourraient de faim. S'il y a 20 ou 30 trous sur un *Washingtonia*, on trouve l'intérieur entièrement dévoré de bout en bout et on peut suivre des galeries du diamètre du pouce, sur une longueur de 20 pieds du haut en bas du tronc en suivant le fil du bois sans que ces galeries diminuent sensiblement en diamètre. On pense alors aux yards et aux yards de plus petites galeries, creusées par la larve lorsqu'elle est encore jeune. Des taraudages si étendus et prodigieux ne peuvent être accomplis en un ou deux ans (2) et ils ne peuvent certainement pas l'être dans un tronc d'arbre de taille moyenne. Il n'y a certainement pas ici (3) d'autre plante que le *Washingtonia* qui soit capable de supporter les couvées de cette larve énorme et vorace. C'est pourquoi je ne dois pas hésiter à affirmer que le *Dinapate* existe seulement dans le *Washingtonia* et que, très certainement, il disparaîtra bientôt...

« Il reste quelques milliers d'arbres, mais ces arbres sont dispersés en petits groupes, sauf dans quelques-uns des plus inaccessibles cañons des monts San Jacinto. Ici les insectes ont presque disparu, mais il est possible qu'en Basse-Californie ils puissent survivre encore un petit nombre de siècles. Au temps passé, ils étaient abondants ici, comme le

(1) Hubbard dit ailleurs que le nombre des jeunes *Washingtonia* était très restreint sur le territoire exploré par lui.

(2) Comme on le voit, Hubbard pense que l'évolution totale du *Dinapate* demande trois années.

(3) Les lettres dont nous traduisons ci-dessus quelques passages, sont datées de Palm Springs (Californie), localité située au voisinage des monts San Jacinto.

montrent avec évidence les nombreux troncs anciens criblés de leurs galeries; mais les troncs qui sont tombés au cours des dernières années sont tous exempts de leurs attaques, et, comme les Indiens ont brûlé tous les arbres qui sont accessibles, si bien que leurs troncs sont maintenant dépouillés de feuilles, il doit être assez difficile aux femelles de trouver un endroit propice à la ponte. Je suis certain maintenant que la femelle ne doit pas pondre dans les troncs nus [1] ni dans les arbres sains, quoiqu'il soit possible que les insectes tuent les arbres dans lesquels ils déposent leurs œufs. »

L'époque d'apparition de l'adulte se place vers le mois d'août.

Larve. — Décrite et figurée par Horn (*Trans. of the Amer. ent. Soc.*, XIII, 1886, p. 3, pl. I, f. 5-12), cette larve, qui atteint une taille double de celle des exemplaires primitivement étudiés [2], est surtout remarquable par ses ongles tarsaux bifides. Elle ne possède pas d'ocelles.

APATINAE.

Caractères de la sous-tribu. — Corps allongé, parallèle. Yeux à peine surélevés en arrière et sans former d'angle rentrant. Labre transverse, trapézoïde, légèrement élargi en avant, quelquefois rétracté et visible seulement en petite partie. Mandibules chevauchant à l'apex lorsqu'elles sont fermées, d'ordinaire toutes deux pointues au sommet, celle de droite parfois tronquée et conformée en gouge à l'extrémité [3]. Sous-menton très court, transverse, simple, quelquefois membraneux, situé dans un plan presque perpendiculaire au plan ventral et formant un angle très accusé avec le menton; celui-ci allongé, membraneux. Antennes comptant normalement 10 articles, le 1er long, le 2e beaucoup plus court que le 1er, un peu allongé, les 5 suivants petits, graduellement élargis, les 3 derniers grands, formant la massue, tous trois transverses, très épais et

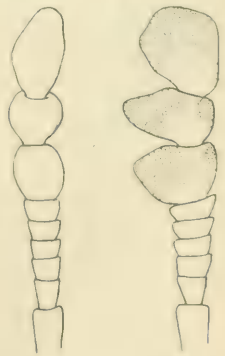

575 574

Apate monachus ♂. Antenne, vue par la face postérieure (fig. 574) et externe (fig. 575).

(1) C'est-à-dire dans les troncs dont le revêtement naturel de feuilles mortes a été brûlé.

(2) Cf. E.-A. Schwartz in *Ent. News* (Philadelphia), X, 1899, p. 89, note.

(3) Rarement les mandibules des *Apatinae* sont toutes deux largement tronquées au sommet; il semble qu'il s'agisse, dans ce cas, d'un phénomène d'usure.

comme renflés, presque entièrement criblés de pores sensoriels très serrés (sauf chez certains *Xylomedes* ♂); 2e article de la massue calcéiforme. Prothorax dépourvu de suture latérale. Pronotum plus de deux fois aussi long que le prosternum (cavités cotyloïdes comprises), fortement déclive en avant; lobe prosternal faible ou nul; cavités cotyloïdes antérieures largement ouvertes en arrière. Élytres plus de deux fois et demie aussi longs que le prothorax; épaules non carénées au côté externe; renflement sutural de la déclivité ne portant jamais de dents ni d'épines. Méso et métasternum non en contact au bord externe de la hanche intermédiaire (1). Lobe intercoxal du 1er segment apparent de l'abdomen conformé en carène ou en lame, sans dilatation en forme de plateau le long de son arête ventrale. Hanches antérieures exsertes, saillantes, subglobuleuses, cuboïdes ou conoïdes. Calcar antérieur des tibias postérieurs de moitié plus court que le calcar postérieur. Articles 3 et 4 des tarses généralement sécuriformes ou subsécuriformes; articles 2-4 munis presque toujours, près de l'apex, d'une brosse plantaire formée de poils très denses et très fins (2). Onychium saillant, allongé, portant des soies à l'apex.

♂ Un uncus ou une corne uncinée à chacun des angles antérieurs du prothorax. Dernier segment abdominal simple, régulièrement arrondi en arc de cercle au bord postérieur.

♀ Corps plus allongé que chez le ♂, tête et prothorax moins grands; yeux plus développés; calcar des tibias antérieurs un peu moins grand que chez le ♂. Dernier segment abdominal apparent largement tronqué ou échancré à son bord postérieur où il porte une frange très serrée de poils d'un roux brun, claviformes, frange doublée de poils de même nature, mais insérés à un niveau supérieur, plus longs que les premiers et recourbés en dessous. Ovipositeur extrêmement court, plus large que long.

Ces caractères contribuent à donner une physionomie bien particulière aux *Apatinae*. Les plus importants d'entre eux sont, en première ligne, la conformation de l'ovipositeur, puis celle des antennes et des tarses, enfin les particularités offertes par la lèvre inférieure et par le lobe intercoxal de l'abdomen.

(1) Voir les figures 36 et 37 du texte, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1898], p. 440.

(2) Les articles 2-4 des tarses chez les Bostrychides autres que les *Apatinæ* sont généralement dilatés très graduellement vers l'apex, et les poils qu'ils portent vers l'extrémité apicale de leur face plantaire ne forment pas de brosse distincte du reste de la vestiture sous-tarsienne. Comparer les figures 38-42 du 3e Mémoire (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1898], p. 440).

Les *Phonapate*, ceux des *Apatinae* qui sont le plus avancés en évolution comme en témoignent la conformation de l'abdomen et la présence d'un appareil stridulatoire chez la ♀, ont un épistome profondément échancré en avant. Il est intéressant de noter que les représentants des deux autres genres d'*Apatinae*, *Apate* et *Xylomedes*, tendent à acquérir ce caractère si l'on en juge par la fréquence assez grande des individus chez lesquels l'épistome est émarginé. Cette échancrure paraît être essentiellement accidentelle; le plus souvent l'épistome semble avoir été brisé. Il laisse à découvert l'articulation du labre comme

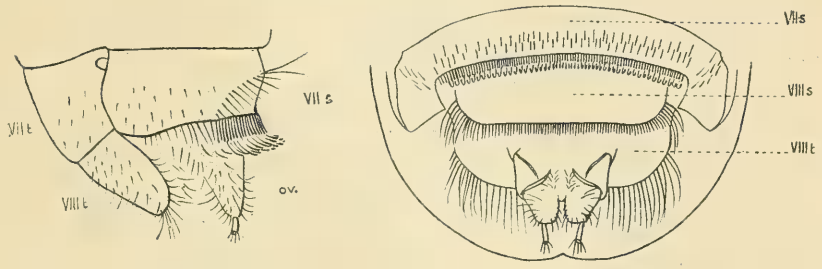

576 577

Fig. 576. — Extrémité de l'abdomen, vue de profil, chez l'*Apate terebrans* ♀. — Fig. 577. Extrémité de l'abdomen, vue de dessous, chez le *Phonapate andriana* ♀. — VII t, VIII t, 7e et 8e tergites; VII s, VIII s, 7e et 8e sternites; *ov*, ovipositeur.

chez les spécimens de *Phonapate* dont le labre n'est pas profondément rétracté. Ces faits s'observent par exemple chez les *Apate terebrans* et *A. monachus*.

Chez les *Xylomedes*, l'épistome est divisé en deux parties par un sillon transverse densément ponctué. La portion antérieure, de forme trapézoïde, n'est qu'une mince lame chitineuse protégeant l'articulation du labre; c'est elle qui se trouve brisée ou asymétriquement échancrée chez d'assez nombreux individus.

Les *Apatinae* habitent l'Afrique entière, Madagascar, l'Asie antérieure et la région indo-malaise jusqu'à Célèbes. Deux espèces africaines ont été introduites en Amérique.

Tableau des Genres.

1-(4) — Abdomen sans sutures pleurales au bord latéral de chaque segment; son premier segment apparent n'offrant pas de carènes transversales limitant en arrière les ca-

vités où sont logées les hanches postérieures. — ♀ Pas d'appareil stridulatoire prothoraco-génual.

2-(3) — Élytres sans brusque troncature en arrière ni nervures dorsales en saillie; leur déclivité postérieure insensiblement reliée aux parties dorsales et dépourvue de tubercules marginaux. Épistome plus ou moins échancré au bord antérieur, sans dent médiane. — ♂ Angles antérieurs du prothorax prolongés chacun en une corne infléchie, uncinée à l'extrémité (fig. 578 et 584). Calcar des tibias antérieurs très développé et fortement recourbé en crochet (fig. 579). — ♀ Front armé de chaque côté, en arrière, d'une forte saillie en forme de corne ou de lobe épais, dirigée vers le haut (pl. 3, f. 1 à 3)..... G. **Xylomedes** Lesne.

3-(2) — Élytres brusquement tronqués en arrière, leur déclivité apicale offrant, à son bord supérieur, deux ou trois paires de saillies dentiformes ou non, formées par l'extrémité des nervures (pl. 5, f. 1 à 9). Bord antérieur de l'épistome normalement entier [1], muni généralement d'une saillie dentiforme en son milieu (fig. 585), ou bien largement et très brièvement lobé. — ♂ Angles antérieurs du prothorax armés chacun d'une dent uncinée, mais non prolongés en cornes. Front normalement glabre. — ♀ Front dépourvu de cornes postéro-latérales. ..... G. **Apate** Fabr.

4-(1) — Abdomen présentant des sutures pleurales au bord latéral de chaque segment; son 1er segment apparent parcouru de chaque côté, dans sa largeur, par une carène limitant la cavité où se trouve logée la hanche postérieure (fig. 609) [sauf chez le *P. deserti* Sem.]. — ♂ Front couvert d'une pilosité dressée plus ou moins abondante. — ♀ Un appareil stridulatoire composé d'une série de carinules tranchantes situées au-dessous de l'angle postérieur du prothorax, et d'une aire couverte de cannelures très fines et très serrées, occupant, sur la cuisse antérieure, la face antérieure du genou (pl. 7, f. 1 et 2)..... G. **Phonapate** Lesne.

(1) Il n'est pas très rare que le bord antérieur de l'épistome soit échancré chez les *Apate*, mais cette échancrure est essentiellement accidentelle. Nous avons parlé de ce fait plus haut, dans les généralités.

Genre **Xylomedes**.

(Voir tabl. des genres 1, 2.)

Lesne 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 118 et 119.

Corps brun ou d'un brun roussâtre plus ou moins foncé. Épistome inerme, plus ou moins profondément échancré au bord antérieur. Mandibules (sauf des exceptions rares et individuelles) toutes deux pointues au sommet. Élytres moins convexes que chez les autres genres d'*Apatinae*, sans brusque troncature en arrière ni nervures dorsales en saillie, leur déclivité postérieure régulièrement convexe et privée de tubercules marginaux. Bord inféro-apical des élytres denticulé. Abdomen sans sutures marginales ni carènes limitatives aux cavités coxales de son premier segment apparent; saillie intercoxale de ce même segment en forme de carène coupante, obliquement ascendante en avant et masquée par les hanches postérieures. Tibias antérieurs et surtout les intermédiaires et les postérieurs n'offrant que de très petits denticules au bord externe. Articles 2-4 des tarses non ou à peine sécuriformes, leurs brosses plantaires bien distinctes, mais formées de poils très courts.

♂. Corps plus court que chez la ♀. Tête grosse; yeux relativement petits et peu saillants. Front simple, convexe, sillonné longitudinalement au milieu. 1er et 2e articles de la massue antennaire sans grandes fossettes infundibuliformes. Angles antérieurs du prothorax prolongés chacun en une corne infléchie recourbée en crochet à l'extrémité, la pointe de ce crochet comprimée en lame dans le sens dorso-ventral; une seconde dent également laminiforme et tranchante s'insère sur la face antérieure de la corne prothoracique à quelque distance au-dessus du crochet terminal. Déclivité antérieure du pronotum régulièrement convexe, semée de dents de râpe. Éperon

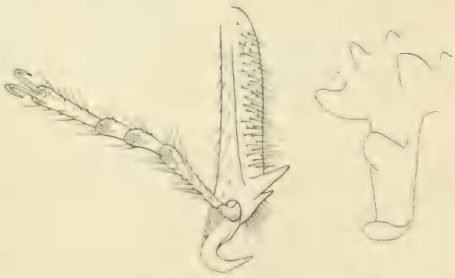

579 578

Fig. 578 et 579. — Corne prothoracique du *Xylomedes Carbonnieri*, vue par la face externe (fig. 578); tibia (vu par la face antéro-externe) et tarse (vu de dessous) antérieurs, chez le *Xylomedes rufocoronata* ♂ (fig. 579).

apical externe des tibias antérieurs très long et très aigu, légèrement récurvé, en forme d'ergot; calcar des mêmes tibias très développé et fortement recourbé en crochet.

♀. Tête moins grosse que chez le ♂; vertex moins ample. Front explané ou concave, armé en arrière de deux fortes saillies en forme de cornes et garni de longues soies dressées. Yeux très gros, très saillants. 1er et 2e articles de la massue antennaire avec deux grandes fossettes infundibuliformes sur chacune de leurs faces antérieure et postérieure. Prothorax moins grand que chez le ♂, sans cornes aux angles antérieurs. Dernier segment abdominal apparent beaucoup plus court que le précédent, largement et peu profondément échancré en arc de cercle au bord postérieur, uniquement revêtu sur le disque de poils sétiformes dressés, sans mélange de poils raides, épaissis; au voisinage du bord postérieur ces poils sétiformes sont plus courts et sont rabattus en arrière. Éperon apical externe des tibias antérieurs un peu moins développé que chez le ♂, parfois même beaucoup plus petit (*X. coronata* ♀); calcar des mêmes tibias moins long et moins fortement recourbé que chez le ♂. Tarses postérieurs plus grêles que chez le ♂; 2e article des tarses intermédiaires et postérieurs beaucoup plus long que le 3e (1). Pas d'appareil stridulatoire prothoracogénual.

Le genre *Xylomedes* comprend six espèces d'un facies tout particulier, chez lesquelles le dimorphisme sexuel est très accusé; ces espèces sont originaires de l'Afrique continentale extraguinéenne et de l'Asie antérieure.

Tableau des mâles.

1-(10) — Aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés plus ou moins denses.

2-(3) — Aire postérieure du pronotum marquée sur le disque de deux petites taches arrondies, plus rapprochées du bord externe que de la ligne médiane (fig. 580) et formées de poils dorés, apprimés. Déclivité antérieure du pronotum et élytres avec de longues soies dressées. Long. à peine 11 mill..... **X. scutifrons** Lesne.

3-(2) — Aire postérieure du pronotum sans taches pileuses.

4-(9) — Angles postérieurs du prothorax et région dorsale des élytres avec des soies dressées.

(1) La disproportion des mêmes articles est moindre chez le ♂.

5-(6) — Écusson angulé en arrière. Intervalles de la ponctuation des élytres ridés. Pronotum granuleux le long de son bord antérieur. Long. env. 13 mill. . . . . **X. cornifrons** Baudi.

6-(5) — Écusson tronqué ou arrondi en arrière. Intervalles de la ponctuation des élytres non ridés.

7-(8) — Déclivité antérieure du pronotum sans longues soies dressées dans sa région supérieure. Soies dressées des élytres bien plus courtes que le 2e article des tarses postérieurs. Angle sutural des élytres presque toujours spiniforme. Taille grande : long. 14-19 mill. . . . . **X. rufocoronata** Fairm.

8-(7) — Déclivité antérieure du pronotum portant des soies dressées sur toute sa hauteur. Soies dressées des élytres presque aussi longues que le 2e article des tarses postérieurs. Angle sutural des élytres droit, nullement spiniforme. Taille faible : long. 8,5-9 mill. . . . . **X. laticornis** Lesne.

9-(4) — Angles postérieurs du prothorax et région dorsale des élytres sans soies dressées. Bord inféro-apical des élytres très finement denticulé. Pubescence de l'abdomen dense, argentée. Long. 8-10,2 mill. . . . . **X. coronata** Mars.

10-(1) — Aire postérieure du pronotum marquée de gros points enfoncés un peu transverses (pl. 4, f. 5). Moitié postérieure du prothorax et élytres sans soies dressées, la pubescence couchée des mêmes régions extrêmement courte et très peu apparente. Prothorax fortement élargi en avant. Élytres très grossièrement ponctués, leur bord inféro-apical garni de denticules spiniformes. Long. 9,5-10,5 mill. . . . . **X. Carbonnieri** Lesne.

TABLEAU DES FEMELLES.

(La ♀ du *X. Carbonnieri* est encore inconnue.)

1-(2) — Front plan, glabre sur le disque, formant une sorte d'écusson surélevé en arrière et muni de longues soies rayonnantes sur son pourtour; cornes céphaliques très épaisses, lobiformes, arrondies au sommet, situées dans le plan de l'écusson frontal (pl. 3, f. 1). Long. 11-14 mill. . . . . **X. scutifrons** Lesne.

2-(1) — Front plus ou moins excavé, plus ou moins densé-

ment pubescent sur le disque et armé, en arrière, au voisinage des yeux, de deux cornes assez pointues ou de deux lames dirigées en avant et frangées de longues soies rousses (pl. 3, f. 2 et 3).

3-(8) — Angles postérieurs du prothorax et région dorsale des élytres portant des soies dressées.

4-(7) — Cornes rapprochées du bord interne de l'œil, pointues, légèrement comprimées transversalement. Disque du front brillant. Déclivité antérieure du pronotum ne portant de longues soies que dans sa région inférieure.

5-(6) — Nervure suturale des élytres offrant, sur toute sa longueur, de petits grains râpeux piligères. Élytres plus densément et moins fortement ponctués que chez le *X. rufocoronata:* corps plus étroit. Long. 14,5-16,5 mill..... **X. cornifrons** Baudi..

6-(5) — Nervure suturale sans grains râpeux, si ce n'est sur la déclivité apicale. Élytres plus fortement ponctués que chez le *X. cornifrons*, leur pubescence couchée moins apparente. Corps plus large. Long. 16-19 mill..... ..... **X. rufocoronata** Fairm.

7-(4) — Cornes céphaliques affectant la forme de lames transverses, comprimées dans le sens antéro-postérieur, faiblement écartées sur la ligne médiane, et plus saillantes à l'angle interne qu'à l'angle externe (fig. 582; pl. 3, f. 3). Front concave, mat, très finement et très densément sculpté et très brièvement pubescent sur le disque. Déclivité antérieure du pronotum portant, sur toute sa hauteur, de longues soies dressées. Long. 8,5-9 mill..... ..... **X. laticornis** Lesne.

8-(3) — Angles postérieurs du prothorax et région dorsale des élytres sans soies dressées. Cornes céphaliques latérales, pointues. Disque du front assez longuement et très densément pubescent. Long. env. 11 mill..... ..... **X. coronata** Mars.

Xylomedes scutifrons*.

Voir tabl. des ♂ 1, 2; tabl. des ♀ 1. — Pl. 3, f. 3; fig. 580 du texte.)

Lesne 1908, apud L. Schultze, Forschungsreise im westl. und zentr. Sudafrica [in *Denkschrift der medizin.-naturwissensch. Gesellsch.* (Iéna), Bd. XIII, p. 427-428].

♂ présumé. Long. à peine 11 mill. Corps brun. Front déprimé longitudinalement au milieu, offrant un sillon médian fin qui se poursuit sur le vertex, et portant de chaque côté, au voisinage des yeux, de longues soies dressées. Labre obtusément denté au milieu du bord antérieur. 2e article de la massue antennaire très fortement transverse, de près de moitié plus court que le précédent, en grande partie lisse et brillant. Déclivité antérieure du prothorax et bords latéraux du même segment hérissés de longues soies dressées. Aire postérieure du pronotum couverte de grains saillants, denses, uniponctués, et offrant, de chaque côté, une assez large tache ovalaire dont l'axe est oblique, et qui est formée de poils dorés, courts et très serrés. Élytres portant sur toute leur surface des soies dressées un peu onduleuses, et revêtus, en outre, d'une pubescence dorée, apprimée, courte et peu dense; ponctuation des élytres très serrée, un peu plus forte que chez la ♀. Déclivité apicale moins fortement ponctuée que le dos des élytres; suture saillante sur la déclivité, mais moins que chez la ♀. Bord inféro-apical des élytres nettement denté en scie jusqu'au sommet de l'angle sutural; celui-ci simple. Métasternum couvert de grains râpeux au milieu. Ponctuation de l'abdomen très dense et très fine, mêlée d'assez gros points râpeux. Dernier article des tarses postérieurs presque aussi long que le second.

Fig. 580. — *Xylomedes sculifrons*♂. Avant-corps, vu de dessus.

♀. Long. 11-14 mill. Allongée, parallèle; entièrement d'un brun assez brillant, un peu plus clair en dessous. Massue des antennes d'un roux clair. Dessus du corps, tibias et tarses hérissés de longues soies dressées, peu denses.

Front formant une sorte d'écusson plan fortement surélevé en arrière où il est comme bilobé. Les bords latéraux de cet écusson sont droits et parallèles, le bord postérieur est échancré en arc de cercle, avec les angles postérieurs très saillants, lobiformes, arrondis au sommet; bords latéraux et postérieur du même écusson frangés de longues soies rousses dressées; disque glabre, mat, densément et irrégulièrement ridulé, marqué en outre, au voisinage des bords, de gros points enfoncés et offrant au milieu un sillon longitudinal plus profond en arrière qu'en avant; le sommet des lobes postérieurs est lisse et brillant. Suture fronto-clypéale fine, bien marquée, légèrement arquée. Épistome mat, finement ruguleux, légèrement échancré en avant, situé dans le plan de l'écusson frontal. 1er article des antennes allongé, subcylindrique, graduellement atténué vers la base à partir

du tiers basilaire; 2e article subcylindrique, d'un tiers moins long que le 1er, les cinq suivants obconiques diminuant légèrement et graduellement en longueur et augmentant en largeur à partir du 4e; 1er article de la massue trapézoïde, à angle apical interne saillant; 2e article brièvement lobé au côté interne; 3e article un peu allongé, présentant des traces de bilobation au bord interne. Prothorax subcarré, à angles arrondis, ses côtés légèrement et régulièrement arqués. Déclivité antérieure du pronotum très abrupte, un peu concave, hérissée de longues soies rousses ainsi que les bords latéraux du prothorax. Aire postérieure du pronotum couverte de granules denses, saillants, marqués chacun, en son milieu, d'un point enfoncé. Écusson petit, tronqué à l'apex. Élytres parallèles, fortement et très densément ponctués et hérissés, sur toute leur surface, de longues soies rousses dressées, souvent flexueuses, assez éparses, et présentant, en outre, une pubescence très courte, formée de poils arqués, rabattus en arrière. Suture saillante en arrière, surtout sur la déclivité apicale. Celle-ci moins fortement ponctuée que le dos des élytres. Bord inféro-apical des élytres très faiblement et presque obsolètement denticulé; angle sutural droit, pointu, non spiniforme. Métasternum couvert de grains râpeux en son milieu.

La ♀ est quelquefois hétérognathe, la mandibule droite étant plus courte que la gauche et nullement pointue à l'apex.

Cette espèce est très nettement caractérisée par la présence de taches pileuses dorées sur le disque du pronotum chez le ♂, et par la conformation toute particulière du front chez la ♀ (1).

Distribution géographique. — Afrique allemande du Sud-Ouest : Okahandya (1 ♂) et Otjosondu (3 ♀) [*Casper* in Zoologisches Museum de Berlin et Muséum de Paris].

Xylomedes cornifrons*.

(Voir tabl. des ♂ 1, 3, 4, 5; tabl. des ♀ 2, 3, 4, 5. — Fig. 581 du texte.)

Baudi 1873, in *Berl. ent. Zeitschr.* [1873], p. 334 (2). — Lesne 1902 et 1906, in *L'Abeille*, XXX, p. 120 et 282.

Cette espèce est très voisine de la suivante, *X. rufocoronata* Fairm.

(1) Au cas peu probable où l'attribution à la même espèce du ♂ et de la ♀ que nous décrivons ici serait reconnue erronée, le nom spécifique du *scutifrons* devrait être réservé à la forme dont la ♀ est caractérisée ci-dessus.

(2) Baudi a décrit le ♂ comme étant la ♀ et, inversement, la ♀ comme étant le ♂.

Elle se reconnaît à sa taille moindre (longueur du corps, 13 à 16,5 mill.), à sa forme proportionnellement plus étroite; les élytres sont moins fortement et plus densément ponctués que chez le *X. rufocoronata* et leur pubescence est plus longue et plus dense. On ne possède pas d'ailleurs de matériaux d'étude suffisants pour formuler avec toute la précision désirable ses caractères différentiels.

♂. Bord antérieur du pronotum granuleux. Écusson angulé en arrière. Intervalles de la ponctuation des élytres ridés. Forme générale moins déprimée que chez le *X. rufocoronata* ♂.

♀. Système pileux notablement plus développé que chez le *X. rufocoronata* ♀, surtout sur les flancs du prothorax, sur le métasternum et sur l'abdomen. Front moins fortement et plus régulièrement ponctué que chez le *X. rufocoronata* ♀. Cornes céphaliques (vues de profil) plus courtes, plus épaisses et faisant avec le vertex un angle moins aigu que chez le *rufocoronata*. Prothorax offrant son maximum de largeur en arrière du milieu, ses côtés revêtus d'une longue villosité. Face déclive antérieure du pronotum finement, uniformément et très densément râpeuse; aire postérieure du pronotum plus finement et plus densément granuleuse que chez le *X. rufocoronata*. Ponctuation des élytres notablement moins forte et plus dense que chez cette dernière espèce (25 à 30 points par millimètre carré au lieu d'une quinzaine seulement chez le *X. rufocoronata*); intervalles de la ponctuation lisse. Dos des élytres pubescent. Nervure suturale présentant de très petits grains râpeux piligères sur toute sa longueur. Déclivité apicale des élytres finement granuleuse; bord inféro-apical régulièrement et très finement denticulé ou à denticules presque nuls. Angle sutural spiniforme.

Fig. 581. — *Xylomedes cornifrons* Baudi ♀. Avant-corps, vu de dessus.

Le *X. cornifrons* n'est peut-être qu'une race régionale de l'espèce suivante, *X. rufocoronata*.

Distribution géographique. — Chypre (*Truqui* in coll. *Baudi*, *types* ♂ ♀; British Museum, une ♀); Syrie (coll. *Plason* > K. K. Hofmuseum de Vienne, une ♀) [1].

(1) Nous avons examiné quatre exemplaires de cette espèce.

Xylomedes rufocoronata*.

(Voir tabl. des ♂ 1, 3, 4, 6, 7; tabl. des ♀ 2, 3, 4, 6. — Pl. 3, f. 2; fig. 579 du texte.)

Fairmaire 1892, in *Revue d'Ent.* XI, p. 104 (♀). — Lesne 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 120 (♂ ♀).

♂. Long. 14-19 mill. Allongé, subparallèle, avec le prothorax et les élytres légèrement rétrécis près de la base. Corps entièrement d'un brun foncé. Yeux très peu saillants, leur saillie ne dépassant pas la convexité des joues. Vertex offrant un sillon longitudinal médian qui se continue sur le front en s'approfondissant pour disparaître avant d'en atteindre le bord antérieur. De chaque côté du front, auprès des yeux, existe une rangée longitudinale de soies rousses dressées; disque du front assez densément granuleux, présentant (chez les spécimens frais) une pubescence courte, couchée. Épistome fortement rétréci en avant, marqué vers le milieu de sa longueur d'une ligne transverse arquée formée par des pores sétigères rapprochés. La partie antérieure de l'épistome se trouve souvent asymétriquement échancrée ou comme brisée, laissant apparaître les portions membraneuses basilaires du labre. 1er et 2e articles de la massue antennaire en grande partie lisses et brillants. Prothorax subcarré, un peu transverse, généralement rétréci en arrière, offrant, au voisinage des angles antérieurs, ainsi qu'aux angles postérieurs, des soies dressées qui le plus souvent s'observent aussi le long des bords antérieur et latéraux. Corne prothoracique armée d'une forte dent en dessus. Aire postérieure du pronotum couverte de petits grains saillants, très denses, subarrondis. Écusson arrondi ou tronqué en arrière. Élytres subparallèles, légèrement élargis en arrière, environ trois fois aussi longs que larges à la base, grossièrement et très densément ponctués, leur ponctuation irrégulière et subpolygonale, de grosseur variable; intervalles des gros points lisses, à part de rares et très fines ponctuations râpeuses. La surface entière des élytres offre une pubescence couchée d'un roux doré, formée de poils assez courts et assez denses; elle présente, en outre, des soies dressées, espacées, assez longues. Suture costiforme sur la déclivité apicale. Bord apical des élytres faiblement renflé, irrégulièrement et assez finement denticulé en dessous; angle sutural pointu, presque toujours spiniforme. Métasternum très densément granuleux et villeux sur toute sa surface. Abdomen densément pubescent, couvert d'une ponctuation dense, très fine, râpeuse au voisinage de la ligne médiane; ponctuation du 5e segment à peine sensible. 2e article

des tarses postérieurs environ une fois et demie aussi long que le dernier.

♀. Long. 16-19 mill. Front armé en arrière, de chaque côté, auprès des yeux, d'une corne robuste, obliquement dressée dans le plan vertical, triangulaire (vue de profil), émoussée au sommet, et munie, sur toute la longeur de son arête antérieure, de longues soies rousses dressées, serrées, légèrement recourbées en dedans. Cette rangée de soies se poursuit en avant jusqu'au bord antéro-interne de la fossette antennaire. Une autre rangée de soies semblables s'étend en ligne droite le long du bord postérieur du front, entre les deux cornes. La surface comprise à l'intérieur de cette couronne de soies est grossièrement, irrégulièrement et assez peu densément ponctuée, et offre une pubescence dressée peu abondante. Épistome lisse et brillant à la base, marqué d'une ligne transverse enfoncée, formée de pores sétigères. Prothorax subcuboïde, ses bords latéraux subparallèles, légèrement arqués, garnis sur toute leur longueur de soies rousses, dressées, soies qui se retrouvent également le long des bords antérieur et postérieur. Déclivité antérieure du pronotum finement et densément granuleuse au milieu, les granules étant moins denses et de grosseur moins uniforme que chez le *X. cornifrons*; aire postérieure couverte de grains déprimés, petits et denses. Élytres parallèles, près de quatre fois aussi longs que le prothorax, fortement et très densément ponctués, leur ponctuation s'atténuant un peu le long des bords latéraux et sur la déclivité apicale; hérissés de longues soies rousses abondantes à la base, assez éparses sur le reste des élytres; intervalles de la ponctuation finement ridés ou lisses. Suture déprimée immédiatement en arrière de l'écusson, et longée par une nervure saillante, lisse et brillante, qui devient costiforme et finement râpeuse sur la déclivité apicale; celle-ci marquée de grains arrondis dans les intervalles de la ponctuation. Bord apical des élytres faiblement réfléchi, offrant généralement quelques denticules au voisinage de l'angle sutural, celui-ci le plus souvent terminé par une épine plus ou moins longue, quelquefois droit. 2e article des tarses postérieurs environ une fois et demie aussi long que le dernier.

Cette espèce, la plus grande du genre, est principalement caractérisée, chez la ♀, par l'armature et la pubescence du front, ainsi que par la sculpture de la région circonscrite par la couronne des soies frontales. Il est fort possible qu'on soit amené à la réunir au *X. cornifrons* lorsque celui-ci sera mieux connu.

Distribution géographique. — Tunisie méridionale, Érythrée, Abyssinie, Pays des Somalis, Arabie méridionale.

Sud Tunisien : Bled Thala et environ de Gafsa (*M. de Vauloger* in coll *Bedel*). Érythrée : Massaouah (coll. *Bedel*). Abyssinie (Muséum de Paris et coll. *Bedel*). Obok (*Dr Gaujan* in coll. *Fairmaire* > Muséum de Paris, *type; M. Maindron* in Muséum de Paris; *Dr Faurot* in coll. *Bedel; Dr Jousseaume* in Muséum de Paris et coll. *Bedel; Dr Ch. Martin*); Djibouti, notamment en octobre (*Dr Jousseaume* in Muséum de Paris; *A. Bonhoure* in Muséum de Paris). Intérieur de la côte française des Somalis (*Hermann* in Muséum de Paris). Harrar, en novembre (*A. N. Gudzenko* in Muséum de Paris) et Diré Daoua, en avril et fin septembre (*A. Bonhoure*, etc.). Pays des Somalis (*Artamanov* in Muséum de Paris) : Ferrad, altitude 485 m. (Mission *du Bourg de Bozas* in Muséum de Paris); Ouarsanguelis (*Revoil* in Muséum de Paris). Aden (*Dr Jousseaume* in Muséum de Paris et coll. *Bedel*).

Biologie. — M. le Dr Jousseaume et feu le Dr Ch. Martin ont observé l'un et l'autre cette espèce dans le bois du Grenadier (*Punica granatum* L.), sur le littoral de la baie de Tadjourah. A Obok, M. M. Maindron obtenait le même Insecte en enfumant les parties mortes des troncs encore sur pied de Jujubiers importés. Dans le Sud Tunisien, le *X. rufocoronata* se développe dans le Gommier (*Acacia tortilis* Hayne) [M. de Vauloger].

Xylomedes laticornis *.

(Voir tabl. des ♂ 1, 3, 4, 6, 8; tabl. des ♀ 2, 3, 7. — Pl. 3, f. 3; fig. 582 du texte.)

Lesne 1895, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1895], p. 178.

Long. 8,5-9 mill. (♂ ♀). — Entièrement brun. 2e article des tarses postérieurs plus d'une fois et demie aussi long que le dernier.

♂. Ressemble beaucoup au *X. rufocoronata* ♂; en diffère surtout par sa taille bien plus petite et par la pilosité plus longue et plus abondante des parties dorsales du corps; la déclivité antérieure du pronotum porte de longues soies dressées sur toute sa hauteur au lieu de n'en présenter que le long du bord antérieur, et les soies dressées des élytres atteignent à peu près la longueur du 2e article des tarses postérieurs. Front privé de toute pubescence couchée au milieu. Prothorax moins court que chez le *X. rufocoronata* ♂, également rétréci en avant et en arrière; grains de l'aire postérieure du pronotum beaucoup moins denses que chez le *rufocoronata* ♂. Angle sutural des élytres droit, nullement spiniforme.

♀. Front et épistome formant une large concavité commune à sur-

face mate, marquée d'une ponctuation dense et extrêmement fine, et revêtue d'une pubescence dressée très courte et très fine. Le bord postérieur de cette concavité frontale porte deux larges cornes transverses, aplaties en lame dans le sens antéro-postérieur. Ces lames occupent toute la largeur de la tête entre les yeux, à part un étroit espace médian qui les sépare; elles sont obliquement tronquées au sommet et pointues à leur angle apical interne qui est plus proéminent que l'externe; leurs bords interne, terminal et externe sont frangés de longues soies dorées dressées et incurvées vers le bas. Cette rangée de soies se poursuit sur les côtés du front, le long de l'orbite, et jusqu'à l'oreillette recouvrant l'insertion de l'antenne; mais en ces derniers points les soies sont moins longues que celles s'insérant sur les lames frontales. Suture fronto-clypéale fine, très nette, faiblement et régulièrement arquée. Épistome profondément échancré en avant, laissant à découvert la base membraneuse du labre. Soies dressées de la déclivité antérieure du prothorax et des bords latéraux du même segment aussi longues que celles des élytres (et par suite beaucoup plus longues que chez le ♂); pilosité dressée des élytres semblable à celle du ♂, la pubescence couchée des mêmes organes moins apparente que chez celui-ci; angle sutural droit, inerme. Métasternum assez éparsement ponctué.

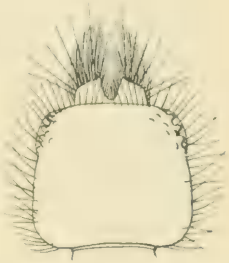

Fig. 582. — *Xylomedes laticornis* ♀. **Avant-corps, vu de dessus.**

Petite espèce nettement caractérisée par sa longue pilosité et par l'armature très spéciale du front chez la ♀.

Distribution géographique. — Abyssinie septentrionale, région montagneuse du Simen, 3.500 à 4.000 mètres d'altitude (*A. Raffray* in coll. *Oberthür*), 1 ♀, *type*. Obok (*M. Maindron* in Muséum de Paris, 2 ♂ *types*; coll. *Aubert* > Muséum de Paris, 1 ♀) — (1).

Xylomedes coronata *.

(Voir tabl. des ♂ 1, 3, 9; tabl. des ♀ 2, 8. — Fig. 583 du texte.)

Marseul 1883, in *L'Abeille* XXI, *Nouv. et faits*, sér. 2 (n° 46), p. 183

(1) Nous avons examiné en outre un 5e exemplaire (♂) provenant selon toute probabilité du Choa (Hénon in coll. Dollé). Ce spécimen fait actuellement partie de la collection Maurice Pic.

(♀). — Lesne 1894, in *Ann. Soc. ent. Fr., Bull.*, p. CCXL; id. 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 119 et 120, tab. IV, fig. 114 (♂ ♀); ibid. 1904, p. 161, et 1906, p. 282.

sericans * Marseul 1883, in *L'Abeille* XXI, *Nouv. et faits*, sér. 2 (n° 46), p. 183 (♂) — (1).

Long. 8-11 mill. — Entièrement brun. Régions dorsales du prothorax et des élytres sans soies dressées. 2e article des tarses postérieurs environ une fois et demie aussi long que le dernier.

♂. Sillon médian du front élargi en avant en une large dépression. Parties antérieures du front et parties postérieures de l'épistome offrant des poils dressés assez courts mais assez abondants. Aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés denses et marquée d'un sillon longitudinal assez faible. Ponctuation des élytres très grosse, assez régulièrement sériée dans le sens longitudinal. Pubescence des élytres courte, couchée, soyeuse. Suture légèrement cariniforme sur la déclivité. Bord inféro-apical des élytres finement denticulé; angle sutural droit, non spiniforme. Pubescence de l'abdomen grise, soyeuse, dense.

♀. Tête armée de deux cornes frontales conformées comme chez le *X. rufocoronata* ♀, mais un peu plus écartées. Front entièrement couvert d'une pilosité rousse dressée, longue et dense, formant brosse; les poils des bords latéraux de cette brosse, c'est-à-dire ceux qui garnissent l'arête antérieure de la corne, sont plus longs que ceux du disque. Déclivité antérieure du pronotum très abrupte, légèrement excavée. Aire postérieure du pronotum densément granuleuse, sans sillon médian. Élytres glabres sur leurs régions dorsale et latérales, portant quelques soies dressées plus ou moins courtes au voisinage de la déclivité apicale et sur celle-ci, notamment auprès du tournant apical externe. Angle sutural droit, nullement spiniforme. Métasternum marqué d'une ponctuation râpeuse très fine et peu

Fig. 583. — *Xylomedes coronata* ♀. Avant-corps, vu de profil.

(1) S. de Marseul a décrit la femelle comme étant le mâle et inversement le mâle comme étant la femelle.

Il est probable que l' « *Apate cylindrica* Marseul » cité par M. Girard (*Ann. Soc. ent. Fr.*, [1882], p. XLVIII) n'est autre que l'*A. sericans* Mars., c'est-à-dire le ♂ du *Xylomedes coronata*.

serrée. Pubescence de l'abdomen très fine et peu dense. Éperon apical externe des tibias antérieurs peu développé, beaucoup plus petit que chez le ♂.

Distribution géographique. — Tell Algérien (n'a encore été rencontré que dans les provinces d'Oran et d'Alger).

Lalla-Marnia (coll. *Pic*); Oran (*Fabrié* in coll. *V. Mayet*); vallée du Chélif, Affreville, en juin, et Littré (*J. Surcouf*); La Chiffa (*A. Lamey*, coll. *Bedel*); Palestro (*Feuillebois* sec. *M. Girard*, coll. *Bedel*); Azazga (*M. Pic*) — (1).

Biologie. — On trouve l'adulte en été et dès le mois de juin. La larve se développe dans le bois de la Vigne [P. Feuillebois (2), Fabrié] et du Laurier-Rose [A. Lamey].

Xylomedes Carbonnieri *.

(Voir tabl. des ♂ 10. — Pl. 4, f. 5; fig. 584 du texte.)

Lesne 1897, in *Bull. Soc. ent. Fr.* [1897], p. 225 (♂); id. 1962, in *L'Abeille* XXX, p. 119 et 120.

♂. Long. 9,5-10,5 mill. D'un brun roussâtre brillant. Vertex ample, marqué de grains saillants allongés, plus gros que chez les autres espèces du genre. Pubescence du front formée seulement de poils rabattus, courts, d'un roux doré, localisés dans la région médio-antérieure, mais s'étendant aussi sur l'épistome. Yeux encore moins saillants que chez les autres mâles du genre. Articles de la massue antennaire très brillants. Prothorax trapézoïde, fortement rétréci en arrière, où il ne dépasse pas la largeur de la base des élytres; aire postérieure du pronotum marquée de larges points enfoncés, subcirculaires, à fond plat. Pas de soies dressées sur le prothorax ni sur les élytres, mais seulement de très courts poils roux, épars, couchés. Élytres plus étroits que le prothorax, légèrement élargis en arrière, un peu en ogive à l'apex,

Fig. 584. — *Xylomedes Carbonnieri* ♂. Avant-corps, vu de trois quarts.

(1) Les *types* de la coll. de Marseul, conservés au Muséum de Paris, sont étiquetés « Algérie, Lallemant, 1865 ». Ils proviennent très probablement des environs d'Alger.

(2) Cf. M. Girard in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1881, *Bull.*, p. LXXXIX et 1882, *Bull.*, p. XLVIII.

grossièrement et très densément ponctués surtout dans leur région moyenne, cette ponctuation devenant moins grosse vers la base et assez espacée sur la déclivité apicale. Bord inféro-apical des élytres armé de nombreux denticules spiniformes; angle sutural droit. Pubescence de l'abdomen assez dense. Dernier article des tarses postérieurs presque aussi long que le 2e.

Espèce remarquable, au moins chez le ♂, par sa sculpture très forte, en même temps que par la réduction du système pileux.

Distribution géographique. — Sahara algérien oriental, oasis du Souf.

El-Oued, en juillet 1897 (*Dr Carbonnier* in coll. *Bedel* et coll. *Normand*), 2 ♂.

Genre **Apate**.

(Voir tabl. des genres 1, 3).

Fabricius 1775, Syst. Ent., p. 54 (partim); id. 1801, Syst. El. II, p. 379 (partim). — Guérin-Méneville 1845, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1845], *Bull.*, p. 16. — Lacordaire 1857, Gen. des Col. IV, p. 537. — Waterhouse 1888, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, sér. 6, I, p. 348 (caractères sexuels). — Lesne 1902, in *L'Abeille*, vol. XXX, p. 119 et 121.

Ligniperda Pallas 1772, Spicil. Zool., fasc. IX, p. 6 (sine descr.) [partim] (1). — Herbst 1793, Naturg. aller Ins., Käf., V, p. 32 (partim). — J. Duval, Gen. des Col. d'Eur. III, p. 228. — Zoufal 1894, in *Wien. ent. Zeit.* XIII, p. 34 et 35 (2).

Fig. 585. — Bord antérieur de l'épistome et labre chez l'*Apate indistincta* ♂.

Corps allongé. Bord antérieur de l'épistome non ou très faiblement échancré, généralement muni en son milieu d'une saillie dentiforme triangulaire, plate, lisse et brillante, d'autres fois largement et très brièvement lobé (*Ap. reflexa, A. bilabiata, A. bicolor*). Déclivité antérieure du pronotum très abrupte. Élytres glabres, nullement déprimés, offrant chacun sur sa région dorsale

(1) Le nom de *Ligniperda* a été employé régulièrement pour la première fois par Fabricius en 1790 (cf. Schneider, *N. Magazin*, I, part. 1, p. 18) pour le *Sinodendron cylindricum* L.

(2) Zoufal a interverti les caractères sexuels.

deux nervures saillantes, brusquement tronqués en arrière, et armés, au bord supérieur de la troncature apicale, de deux ou trois paires de saillies, formées par l'extrémité des nervures. Abdomen sans sutures pleurales sur sa face ventrale; cavités cotyloïdes de son 1er segment apparent sans carinules limitantes en arrière. Articles 2-4 des tarses plus ou moins sécuriformes, quelquefois très faiblement, munis vers l'apex de brosses plantaires très denses plus ou moins développées, mais toujours présentes.

♂. Corps plus court, plus robuste que chez la ♀; prothorax plus grand. Front normalement glabre, à part quelques longues soies dressées, situées près du bord interne de l'œil. Articles de la massue antennaire nullement fovéolés. Angles antérieurs du prothorax munis chacun d'une dent uncinée, mais non prolongés en cornes.

♀. Corps plus allongé; tête et prothorax moins développés que chez le ♂. Front en grande partie recouvert par une brosse de poils roux, mais dépourvu de cornes postéro-latérales. Articles de la massue antennaire marqués de fossettes larges et très peu profondes. Angles antérieurs du prothorax sans dent uncinée. Pas d'appareil stridulatoire prothoraco-génual.

Chez les *Apate*, les proportions du corps varient beaucoup, aussi bien chez le ♂ que chez la ♀. La plupart des espèces offrent ainsi des formes courtes et des formes allongées qui paraissent correspondre simplement à des variations individuelles.

La variabilité de la pilosité du front chez le ♂ offre un intérêt particulier, car elle révèle des faits de gynomorphisme qu'il est utile de rapprocher de ceux déjà connus chez les Bostrychides de groupes différents. Le ♂ de l'*Apate indistincta* et aussi ceux des *A. terebrans* et *A. monachus* ont habituellement le front glabre ou, du moins, revêtu d'une pubescence très peu apparente, extrêmement courte, apprimée et peu dense. Dans certains cas, ils présentent au contraire sur la même région des brosses denses de poils dressés. De plus, ces ♂ à front velu possèdent des yeux notablement plus développés que ceux dont le front est glabre, fait qui accentue leur tendance au gynomorphisme. Mais, tandis que la pilosité frontale varie, celle de l'épistome, en apparence soumise aux mêmes influences, ne subit aucune modification. Cette région est constamment couverte d'un épais revêtement de poils roux dressés [1].

(1) Nous n'avons observé que très rarement des individus à épistome glabre et ce fait a toujours paru tenir à un état de conservation défectueux des exemplaires. On sait d'ailleurs que l'épistome des *Apate* varie sous d'autres

L'onychium [1] des *Apate* fait toujours saillie entre la base des ongles; il porte à son extrémité apicale des soies dont le nombre semblerait devoir fournir d'excellents caractères spécifiques; mais, quand on vient à examiner des séries considérables d'exemplaires de la même espèce, on constate que ce nombre est inconstant. Néanmoins il peut fournir des caractères adjuvants d'une réelle utilité.

Fig. 586. — Dernier article du tarse intermédiaire, vu par la face postéro-interne, chez l'*Apate indistincta* ♂.

Les *Apate*, au nombre de douze espèces, sont essentiellement africains et malgaches; une seule forme, originaire d'Asie, se trouve localisée à Ceylan et peut-être aussi sur la côte voisine du Coromandel. L'*A. terebrans* et l'*A. monachus* se rencontrent en certains points de l'Amérique, Antilles et Brésil oriental. Selon toute vraisemblance, c'est l'Homme qui les a introduits dans ces régions [2].

TABLEAU DES MALES [3].

[Les ♂ des *A. submedia* Walk., *A. Geayi* Lesne et *A. bilabiata*, n. sp. sont encore inconnus.]

1-(12) — Front ponctué, au moins au milieu. Nervures dorsales des élytres surélevées et dentiformes en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale. Métasternum plus ou moins densément pubescent.

2-(9) — Saillie intercoxale de l'abdomen plus ou moins

rapports et est sujet à perdre sa dent médiane (v. plus haut, p. 479), sans qu'il y ait là de phénomène de variation sexuelle.

(1) Comme nous l'avons dit plus haut, nous restituons le nom d'onychium à la pièce qui s'intercale entre la base des ongles.

(2) Cf. P. Lesne. La distribution géographique des Coléoptères Bostrychides dans ses rapports avec le régime alimentaire de ces Insectes, etc. (*Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, 13 juillet 1903).

(3) Les ♂ des *Apate* sont souvent d'une détermination délicate à cause du peu de stabilité de leurs caractères spécifiques.

ascendante dès sa base, non ou peu visible de dessous entre les hanches postérieures (1).

3-8 — Uncus des angles antérieurs du prothorax, vu de dessus, légèrement aminci à la base et comme pédiculé. Élytres marqués de gros points enfoncés ou de larges impressions dont les parois déclives sont constamment privées de saillies râpeuses.

4-(7) — Élytres paraissant vernissés, et marqués, au moins sur une partie de leur région dorsale, de sillons vermiculés ou de larges impressions dont le fond est pluriponctué (pl. 5, f. 1 et 6). Onychium portant à l'ordinaire de 4 à 6 soies apicales.

5-(6) — Ourlet du bord apical de l'élytre atténué du côté de l'angle sutural. Reliefs élytraux paraissant boursouflés et comme variqueux (pl. 5, f. 1). Taille très grande. Long. 21-32 mill. ..... **A. terebrans** Pall.

6-(5) — Ourlet du bord apical de l'élytre non atténué vers l'angle sutural. Élytres sans larges reliefs variqueux (pl. 5, f. 6). Prothorax d'habitude fortement rétréci vers la base. Taille beaucoup moindre que chez l'*A. terebrans*. Long. 13-21 mill. ..... **A. degener** Murr.

7-(4) — Élytres non vernissés, couverts de cavités infundibuliformes serrées dont le fond est marqué d'un seul point enfoncé (pl. 5, f. 3). Onychium ne portant d'ordinaire que 2 soies apicales. Long. 19-20 mill. .... **A. scoparia**, n. sp.

8-(3) — Uncus des angles antérieurs du prothorax, examiné en dessus, généralement aussi large vers la base que près de l'apex. Élytres marqués de gros points enfoncés infundibuliformes offrant presque toujours une ou plusieurs saillies râpeuses sur leurs parois déclives (pl. 6, f. 2). Onychium portant normalement deux soies apicales. Grains médians du vertex fins, pas plus gros que les latéraux (pl. 6, f. 1). Long. 10-18,5 mill. **A. monachus** Fabr.

9-2 — Saillie intercoxale de l'abdomen bien apparente, située dans le plan ventral et nettement interposée entre les hanches postérieures. Onychium portant d'ordinaire plusieurs soies apicales (généralement de 4 à 6) (fig. 586).

(1) Sauf dans les cas où une préparation défectueuse a amené l'écartement des hanches postérieures ou la surrection de la base de l'abdomen.

10-(11) — Grains médians du vertex plus gros que les latéraux (pl. 6, f. 9). Élytres grossièrement ponctués, conjointement arrondis à l'apex. 2e article des tarses postérieurs plus de deux fois aussi long que large (fig. 590). Pubescence de la poitrine longue et dense. Corps large et assez court. Long. 11,5-22 mill.; largeur aux épaules 5,2-7 mill. ..... **A. indistincta** Murr.

11-(10) — Grains du vertex aussi gros latéralement qu'au voisinage de la ligne médiane. Élytres assez finement ponctués, presque toujours séparément arrondis au sommet. Dent supéro-externe de la déclivité apicale bien plus forte que l'interne et légèrement incurvée en dedans (fig. 591). 2e article des tarses postérieurs environ de moitié aussi large que long (fig. 592). Pubescence de la poitrine courte et peu dense. Corps allongé. Long. 10-20 mill.; largeur aux épaules 4,3-5,5 mill. **A. congener** Gerst.

12-(1) — Front granuleux. Nervures dorsales des élytres nullement surélevées ni dentiformes au bord supérieur de la déclivité apicale (fig. 594). Métasternum lisse et brillant au milieu, sa pubescence éparse et presque nulle. Onychium portant seulement deux soies apicales.

13-(14) — Rebord apical des élytres faible, non prolongé au côté externe de la déclivité ni rattaché à l'extrémité postérieure de la 3e nervure discoïdale (1). Écusson petit, semicirculaire. Nervures élytrales costiformes en arrière, leurs intervalles irrégulièrement ponctués. Saillie intercoxale de l'abdomen non ou peu apparente. 2e et 5e articles des tarses postérieurs subégaux. Corps d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. Long. 8-12 mill. .... **A. femoralis** Fåhr.

14-(13) — Bourrelet marginal de l'apex des élytres prolongé au côté externe de la déclivité et rejoignant l'extrémité de la 3e nervure discoïdale (fig. 598). Écusson carré ou transverse.

15-(16) — Élytres longuement réfléchis à l'apex (fig. 598) et terminés en ogive (vus de dessus), leurs nervures dorsales cariniformes en arrière. Intervalles des carènes élytrales offrant chacun deux rangées très régulières de points enfoncés. Saillie intercoxale de l'abdomen bien appa-

(1) Les nervures étant comptées, dans ce cas, à partir de la suture.

rente, située dans le plan ventral. Dernier article des tarses postérieurs plus long que le 2e. Corps en entier d'un brun rouge uniforme. Long. 10 mill..... ..... **A. reflexa**, n. sp.

16-(15) — Élytres non ou à peine réfléchis à l'apex, conjointement arrondis au sommet, leurs nervures dorsales costiformes en arrière. Saillie intercoxale de l'abdomen peu apparente. Dessous de la tête et base des élytres teintés de jaune. Long. 10-12 mill..... **A. bicolor** Fähr.

TABLEAU DES FEMELLES.

1-(2) — Front armé de deux dents pointues, rapprochées, situées au bord postérieur de la brosse frontale (fig. 587). Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum marqués chacun d'un point enfoncé. Dernier segment abdominal sans poils dressés épaissis sur le disque (fig. 576). Onychium portant de quatre à six soies apicales. Bord apical des élytres lisse. Déclivité apicale sans granules entre les points enfoncés (pl. 5, f. 2). Angle sutural spiniforme. Taille très grande. Long. 22-32 mill..... ..... **A. terebrans** Pall.

2-(1) — Front inerme. Dernier segment abdominal offrant, sur le disque, en arrière d'une rangée transverse de soies dressées, de nombreux poils épaissis, spiculiformes, perpendiculairement dressés et beaucoup moins longs que les soies.

3-(8) — Bord inféro-apical des élytres tantôt denticulé, tantôt érodé et comme ébréché [1] (pl. 6, f. 5). Gros points enfoncés des élytres offrant de petites saillies râpeuses sur leur pourtour. Grains du vertex fins (pl. 6, f. 1). Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum imponctués. Dernier article des tarses postérieurs atteignant au plus la longueur du 2e article. Pubescence de la poitrine courte.

4-(5) — Nervures dorsales des élytres dentiformes, mais non ou faiblement surélevées à leur extrémité postérieure.

(1) D'ordinaire d'une manière asymétrique et souvent sur une longueur très restreinte.

Région inférieure de la déclivité apicale finement ponctuée et présentant de petits grains espacés (pl. 6, f. 5). Onychium ne portant d'une façon normale que deux soies apicales. Long. 11,5-19 mill..... **A. monachus** Fabr.

5-(4) — Nervures dorsales des élytres surélevées et fortement dentiformes à leur extrémité postérieure (pl. 6, f. 6). Région inférieure de la déclivité apicale fortement ponctuée comme les parties supérieures.

6-(7) — Déclivité apicale comme carieuse, offrant, dans les intervalles de la ponctuation, des grains perforés au sommet (pl. 4, f. 6). Bord inféro-apical des élytres fortement et irrégulièrement denté ou érodé. Onychium portant quatre ou cinq soies apicales. Pas de soies rabattues vers le bas sur les parties antérieures du vertex, dans la région qui s'étend en arrière de la brosse frontale. Dernier article des tarses postérieurs plus court que le 2e. Long. 20-23 mill..... **A. Geayi** Lesne.

7-(6) — Déclivité apicale très fortement mais assez régulièrement ponctuée, non granuleuse (pl. 6, f. 8). Bord inféro-apical des élytres finement et régulièrement denticulé. Onychium portant seulement deux soies apicales. Un groupe de soies assez courtes, rabattues vers le bas, en arrière de la brosse frontale, sur les parties antérieures du vertex. 2e et 5e articles des tarses de même longueur. Long. 15,5-19 mill..... **A. submedia** Walk.

8-(3) — Bord inféro-apical des élytres simple, sans trace de denticules ni d'ébréchures (pl. 6, f. 11).

9-(12) — Déclivité apicale des élytres présentant des granules dans les intervalles de la ponctuation. Pas de saillies râpeuses dans la cavité ou au pourtour des gros points enfoncés des élytres. Dernier article des tarses postérieurs aussi long ou un peu plus long que le 2e (fig. 590, 592).

10-(11) — Granules de la déclivité apicale très petits et épars dans sa région inférieure (pl. 5, f. 4 et 5). Élytres assez brillants, très fortement ponctués. Onychium pourvu normalement de deux soies apicales. Long. 16,5-22 mill. ..... **A. scoparia**, n. sp.

11-(10) — Granules de la déclivité apicale très denses et assez gros, même dans sa région inférieure (pl. 5, f. 7-9). Élytres très brillants, comme vernissés, moins fortement

ponctués que chez l'espèce précédente. Onychium pourvu normalement de quatre ou cinq soies apicales. Long. 14-22 mill. . . . . **A. degener** Murr.

12 (9) — Déclivité apicale des élytres sans granules entre les points enfoncés.

13-(22) — Soies du pourtour de la brosse frontale dressées, sauf quelquefois celles du bord postérieur qui sont faiblement décombantes (fig. 593, 599, 603). Yeux très gros, très saillants. Corps unicolore.

14-(15) — Vertex lisse et très brillant sur un large espace situé immédiatement en arrière de la brosse frontale. Grains médians du vertex notablement plus gros que les latéraux (pl. 6. f. 10). Pubescence de la poitrine longue et dense; base de la saillie intercoxale de l'abdomen et bord interne des cuisses postérieures portant également des soies rousses longues et abondantes. Onychium pourvu normalement de quatre à six soies apicales (fig. 586). Gros points enfoncés des élytres offrant d'ordinaire sur leur pourtour de petites saillies râpeuses. Bord ventral de la saillie intercoxale du 1er segment apparent de l'abdomen situé dans le plan ventral et bien visible entre les hanches postérieures. Apex des élytres non ou à peine réfléchi. Long. 13-24 mill. . . . . **A. indistincta** Murr.

15-(14) — Vertex granuleux dès le bord postérieur de la brosse frontale. Pas de saillies râpeuses au pourtour des points enfoncés des élytres. Bord apical des élytres réfléchi.

16-(19) — Intervalles des nervures dorsales des élytres irrégulièrement ponctués, même en arrière. Front non surélevé en arrière par rapport au vertex.

17 (18) — Bord ventral de saillie intercoxale de l'abdomen situé dans le plan ventral et bien visible entre les hanches postérieures. Onychium portant plusieurs soies apicales généralement quatre ou cinq). Soies du front très denses, notablement plus courtes que le diamètre moyen de l'œil (fig. 593). Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum imponctués. Corps noir; pattes concolores. Taille grande : 15-22 mill. . **A. congener** Gerst.

18(17 — Bord ventral de la saillie intercoxale de l'abdomen plus ou moins ascendant dès la base; saillie intercoxale presque entièrement cachée par les hanches. Onychium

portant seulement deux soies apicales. Soies du front peu denses, les plus grandes disposées en une couronne périphérique subrectangulaire et dépassant en longueur le diamètre maximum de l'œil (fig. 595). Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum marqués chacun d'un point enfoncé extrêmement fin. Corps d'un brun roux; pattes rousses. Taille assez faible : 9,5-14 mill..... ..... **A. femoralis** Fåhr.

19-(16) — Intervalles des nervures dorsales des élytres offrant, en arrière, deux rangées régulières de points enfoncés longeant chacune le pied de l'une des carènes, et ménageant entre elles un assez large espace imponctué (fig. 600 à 602). Bord postérieur du front surélevé par rapport au vertex. Onychium portant seulement deux soies apicales (1). Ponctuation de la région dorsale antérieure des élytres fine et espacée.

20-(21) — Les plus grandes soies frontales atteignant ou dépassant en longueur le diamètre maximum de l'œil (fig. 599). Bourrelet sutural de la déclivité faiblement épaissi, non ridé. Élytres non rebordés à l'apex, leur déclivité apicale fortement et densément ponctuée dans sa moitié supérieure. Long. 9-11 mill..... **A. reflexa**, n. sp.

21-(20) — Les plus grandes soies frontales n'atteignent pas en longueur le diamètre moyen de l'œil (fig. 603). Renflement sutural de la déclivité épais, transversalement ridé (fig. 606). Élytres légèrement rebordés à l'apex, leur déclivité apicale presque lisse, n'offrant que quelques fins points épars dans sa moitié supérieure. Long. 10 mill. ..... **A. bilabiata**, n. sp.

22-(13) — Soies de la brosse frontale courtes, celles du pourtour couchées ou fortement inclinées en dedans (fig. 607). Yeux assez petits, modérément saillants. Saillie intercoxale de l'abdomen peu apparente. Tiers postérieur des élytres noir, les deux tiers antérieurs jaunes. Onychium portant deux soies apicales. Long. 9-12 mill.... ..... **A. bicolor** Fåhr.

(1) Ce caractère n'a pas été contrôlé chez l'A. *bilabiata*.

Apate terebrans.

(Voir tabl. des ♂ 1, 2, 3, 4, 5; tabl. des ♀ 1. — Pl. 1, f. 5; pl. 5, f. 1 et 2; fig. 36, 576 et 587 du texte.)

Pallas 1772, Spic. Zool., Ins., fasc. IX, p. 7, tab. I, f. 3 (♀) (1). — Olivier 1790, Enc. méth., Ins., V, p. 108; id. 1795, Ent. IV, n° 77, p. 5, tab. I, f. 4. — Herbst 1793, Natursyst. aller Insekt., V, p. 36, tab. 46, f. 8 (♀). — Murray 1867, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, XX, p. 84 (Col. from Old Calab., p. 107). — Waterhouse 1888, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, sér. 6, I, p. 348.

muricatus (non Linné) Fabricius 1775, Syst. Ent., p. 54 (♂); id. 1781, Spec. Ins., I, p. 62. — Murray 1867, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, XX, p. 85 (Col. from Old Calab., p. 108) (♀).

monacha (non Fabricius 1775) Fabricius 1801, Syst. Eleuth. II, p. 379 (♀). — Fåhræus 1871, in *Öfv. Vet. Akad.* (Stockholm), XXVIII, p. 663. — Zoufal 1894, in *Wien. ent. Zeitg.*, XIII, p. 36.

Race *dispar* *Fåhræus 1871, in *Öfv. Vet. Akad.* (Stockholm), XXVIII, p. 663 (♀) (2).

Long. : ♂, 21-32 mill.; ♀, 22-32 mill. — Corps allongé, parallèle, noir ou brun foncé brillant. Grains du vertex assez petits. Nervures dorsales des élytres surélevées et dentiformes en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale; celle-ci ponctuée sur toute sa surface sauf parfois sur un faible espace voisin de l'apex; ourlet du bord apical de l'élytre atténué du côté de l'angle sutural. Poitrine couverte d'une pubescence rousse, dressée, très dense, assez courte. 1er segment abdominal non caréné sur la ligne médiane en arrière, sa saillie intercoxale généralement ascendante dès la base et non visible entre les hanches. 2e article des tarses postérieurs environ trois fois aussi long que large à l'apex. Brosses plantaires des tarses intermédiaires et postérieurs médiocres, formées de poils assez courts ne dépassant pas en longueur la demi-largeur des articles tarsiens. Onychium (3) portant de quatre à six soies à l'apex.

(1) Le Grand Bostriche. J.-E. Voet, Catal. System. Coleopt., II, 1806, p. 70, tab. 44, f. 1. La figure paraît être une reproduction de celle de Pallas.

(2) Ce que Fåhræus décrit comme étant le ♂ de l'*Apate dispar* est en réalité la ♀ de cette forme, et ce qu'il donne comme étant la ♀ du même *Apate* est la ♀ d'une espèce différente.

(3) Nous appelons ici onychium la petite pièce chitineuse en forme de baguette courte qui apparaît à l'extrémité du dernier article des tarses, à la base des ongles et entre ceux-ci. Cette pièce est toujours bien visible chez les *Apatinae*.

♂. Front ponctué. Épistome couvert de poils dressés, très denses. Uncus prothoracique vu de dessus, paraissant pédiculé à la base. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum imperforés. Élytres très brillants et comme vernissés, offrant des reliefs variqueux séparés par de larges impressions dont le fond est pluriponctué (pl. 5, f. 1); angle sutural droit ou presque droit.

♀. Brosse frontale très dense, formée de poils perpendiculairement dressés dont la longueur n'atteint pas le diamètre transverse de l'œil. Au bord supérieur de cette brosse, le front est armé de deux dents rapprochées, comprimées dans le sens antéro-postérieur, triangulaires vues de dessus et émoussées au sommet [1]. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum très déprimés, marqués chacun, en arrière de leur milieu, d'un très petit point enfoncé. Élytres couverts d'une ponctuation forte et dense, normale, offrant une tendance à devenir confluente, mais déterminant une sculpture toute différente de celle des élytres du ♂. Déclivité apicale bordée au côté inféro-latéral par une carène fine qui atteint presque le milieu de sa hauteur. Bord apical des élytres faiblement réfléchi, renflé en un ourlet lisse et brillant, marqué seulement de très fines ponctuations éparses, nullement denticulé ni érodé sur sa tranche; angle sutural spiniforme.

Fig. 587. — *Apate terebrans* ♀. Tête, vue de trois quarts, en dessus, pour montrer la brosse et les dents frontales.

Race *dispar* (♀). — Elle se reconnaît à l'absence d'uncus aux angles antérieurs du prothorax, à la sculpture des élytres plus fine que chez le type, à l'absence des tubercules marginaux de la paire inférieure à la déclivité apicale (ceux de la 3e paire, comptés à partir de la suture), enfin à sa taille moins élevée. Le prothorax est parfois plus court que chez le type et les dents marginales de la déclivité apicale moins fortes. Ces caractères seraient spécifiques s'ils étaient constants et propres à la forme dont il est question. Or l'uncus prothoracique est très variable chez le *terebrans* ♀ type; sa position par rapport au bord antérieur du prothorax, sa direction, sa grandeur n'ont rien de fixe, et l'on observe des individus privés d'uncus d'un côté et en possédant un au côté opposé, tandis que chez d'autres exemplaires ces mêmes uncus sont tous deux absents. D'autre part, le tubercule inféro-externe de la

(1) Une ♀ mal venue provenant du Cameroun (coll. Bedel) a les dents frontales remplacées par deux éminences tuberculiformes.

déclivité apicale existe parfois chez le *dispar* et la taille de cette forme atteint quelquefois celle du *terebrans*. Seule, la sculpture relativement fine et serrée des élytres paraît constante. Cette faible différence justifierait à peine le maintien de l'*Ap. dispar* au rang de sous-espèce, si cette forme ne se trouvait localisée dans les parties les plus méridionales de l'aire d'habitat.

Distribution géographique. — L'*A. terebrans* habite les parties chaudes de l'Afrique ainsi que le sud de l'Arabie. La limite septentrionale de son aire d'habitat coïncide à peu près avec le 16e lat. N. Les localités les plus septentrionales où il ait été trouvé sont à notre connaissance les suivantes :

Sénégal : env. de Saint-Louis (*Planchat* in coll. *Oberthür*), Thiès (coll. *Aubert*), Dakar (*Defresne* in Muséum de Paris). Soudan : Kita (*Bonamy* in coll. *Fairmaire*), Ségou (*R. Chudeau*), rives du Niger (*Dr Tautain* in Muséum de Paris), Kanem (Cne *Duperluis* in Muséum de Paris) ; env. de Khartoum (Muséum de Paris) et Nil Blanc (coll. *Fairmaire*). Érythrée : Gheleb (coll. *Pic*), Keren (*O. Beccari* in Musée de Gênes). Tigré (*Schimper* in Muséum de Paris). Arabie, Yémen (*Millingen* in coll. *Fry* > British Museum).

Au sud de cette ligne, l'*A. terebrans* se rencontre partout, dans l'Afrique occidentale, la région guinéenne, le Soudan, le bassin du Chari, le haut bassin du Nil, l'Abyssinie, la presqu'île des Somalis. Il est également très répandu dans le bassin du Congo, l'Angola, l'Afrique orientale allemande, la Zambézie, le Mozambique, et s'avance jusque dans le Sud-Ouest africain allemand, le Transvaal, le Natal et la Colonie du Cap, sans paraître atteindre toutefois la pointe méridionale du continent. Ses localités extrêmes vers le Sud sont les suivantes :

S.-O. africain allemand (Muséum de Paris ; *Lohrche* in Musée de Hambourg) : Windhoek, janvier-mars (*Rehbock* in Zoolog. Museum de Berlin). Transvaal (Deutsch. ent. nat. Museum) : Magdaliesberg (coll. *Oberthür*), Shilouvane près Leydsdorp (*Junod* in coll. *Bugnion* et coll. *Oberthür*). Delagoa (*H. Junod* in coll. *Bugnion*) ; Maputoland, Sikumba (communiqué par M. *H. Rolle*). Natal (Musée de Leyde, Deutsch. ent. nat. Museum) : Durban (Musée de Cape Town). Cafrerie (*Wahlberg* sec. *Fåhraeus*) - (1).

Il existe en outre dans l'île guinéenne du Prince (Bahia do Oeste, en juin ; *L. Fea* in Musée de Gênes).

L'*A. terebrans* est un de ces Bostrychides africains qui se sont accli-

(1) Un exemplaire de la collection de Marseul porte l'étiquette « Ile de France », provenance vraisemblablement erronée ou accidentelle.

matés en certains points de l'Amérique où ils semblent avoir été introduits à l'époque de la traite des esclaves [1]. On l'a trouvé dans les Antilles, à la Jamaïque (coll. *W. Rothschild* > *Oberthür*) et à Antigua (sec. *Pallas*). Sur le continent, il a été rencontré assez fréquemment au Brésil et notamment à Rio Janeiro (*Castelnau* in Muséum de Paris; *Fry* in British Museum, etc.) - [2].

Biologie. — Au Sénégal, cette espèce se développe notamment dans le bois de l'*Acacia albida* Delile, comme nous avons pu le constater sur des fragments de branches obligeamment communiqués par M. René Oberthür [3]. La nymphe est remarquable par l'agilité avec laquelle elle se déplace à l'intérieur de la galerie creusée par la larve. L'adulte s'attaque quelquefois aux arbres vivants qu'il taraude au point de causer leur mort [4]. Il est probable que Fabricius avait en vue quelque fait analogue lorsqu'il donne l'espèce actuelle comme se trouvant « in Americæ meridionalis Sacharo » [5].

D'ailleurs les déprédations de l'*A. terebrans* sont variées. Au Sénégal, de concert avec le *Sinoxylon senegalense* Karsch, il met hors de service en peu de mois certains bois indigènes si l'on commet l'imprudence d'en faire usage dans les constructions [6]; mais il s'attaque également aux essences importées telles que le Flamboyant (*Poincinia regia* Boj.), Légumineuse césalpiniée originaire de Madagascar [7].

L'*A. terebrans* vole le soir ou pendant la nuit. Les Européens redoutent sa visite nocturne à l'intérieur des habitations, car, si l'insecte vient à s'abattre sur une moustiquaire, il coupe ou déchire l'étoffe légère à l'aide de ses mandibules et de ses pattes [8].

(1) Cf. P. Lesne, La distribution géographique des Coléoptères Bostrychides dans ses rapports avec le régime alimentaire de ces Insectes. Rôle probable des grandes migrations humaines (*Compt. Rend. de l'Ac. des Sciences*, séance du 13 juillet 1903).

(2) Le Musée de Hambourg en possède un spécimen ♂ provenant de l'ancienne collection de cet établissement et étiqueté : Bahia. — A Rio Janeiro, on trouve l'espèce notamment au champ de tir (d'après un renseignement communiqué par M. Bedel).

(3) Ces rameaux avaient été recueillis auprès de St-Louis par feu V. Planchat.

(4) H. Pobéguin, in litteris.

(5) Fabricius, Ent. Syst., I, 2, p. 360.

(6) A. Railliet, Élém. de zool. médic., 1re édit., 1886, p. 639.

(7) Houard, in litteris.

(8) Dr Maclaud, in litteris.

Apate monachus.

(Voir tabl. des ♂ : 1, 2, 8; tabl. des ♀ : 2, 3, 4. — Pl. 6, f. 1 à 5; fig. 41, 574, 575, 588 et 589 du texte.)

Fabricius 1775, Syst. Ent. p. 54 (♀); id. 1781, Spec. Ins. I, p. 62 (♀) (1); id. 1792, Ent. syst., 1, 2, p. 361(♀).— Olivier 1790, Enc. Méth., Ins., V, p. 108; id. 1795, Ent. IV, n° 77, p. 7, pl. 2, f. 9 (♀). — Herbst 1793, Nat. Ins. V, p. 38, pl. 46, f. 9. — Murray 1867, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, XX, p. 88 (Col. from Old Calab., p. 110). — Lesne 1902, in *L'Abeille*, XXX, 121, pl. 1, f. 24 et 25, pl. 4, f. 115 et 116; ibid., p. 161 (1904).

mendica Olivier 1790, Enc. Méth., Ins., V, p. 108 (♂); id. 1795, Ent. IV, n° 77, p. 6, pl. 1, f. 7 (♂).

*gibba** Fabricius 1798, Suppl. Ent. syst., p. 156 (♀) - (2).

francisca Fabricius 1801, Syst. El. II, p. 379 (♂). — H. Lucas, Explor. scient. de l'Alg., Coléoptères [1849], p. 462, pl. 39, fig 5 à 5 f. — J. Duval, Gen. des Col. III, p. 228, pl. 56, f. 276 (♂). — Chevrolat 1861, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1861], p. 390. — Murray 1867, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, XX, p. 89. — Zoufal 1894, in *Wien. ent. Zeit.*, XIII, p. 36. — Schilsky 1899, Käf. Eur., XXXVI, 78 (3).

carmelita Fabricius 1801, Syst. El. II, p. 379 (♀).

semicostata Thomson 1857, Arch. ent. II, p. 83 (♀) [non Fairmaire 1887].

var. *rufiventris** Lucas 1843, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1843], *Bull.*, p. xxv (*Rev. Zool.* 1843, p. 159).

Long. 10-19 mill. — Stature de l'espèce précédente; taille notablement plus petite. Corps entièrement noir ou brun foncé en dessus. Grains de la région médio-antérieure du vertex petits et peu saillants, ne dépassant pas ou dépassant seulement un peu la grandeur de ceux qui garnissent les côtés du vertex et les tempes. Élytres couverts de gros points enfoncés très serrés offrant chacun à l'ordinaire une ou plusieurs saillies râpeuses sur leurs parois déclives. Nervures dorsales des élytres dentiformes en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale, la nervure dorsale externe nullement incurvée à son extrémité. Déclivité apicale limitée généralement par une côte à son bord

(1) Fabricius indique comme synonyme le *Ligniperda cornuta* Pall., ce qui est inexact. Olivier et Herbst ont reproduit la même erreur. Le dernier auteur a même réédité sous le nom d' *Ip. monachus* la figure donnée par Pallas du *Schistoceros cornutus*.

(2) D'après l'individu considéré comme *type* et conservé au Musée de Kiel.

(3) Schilsky, comme la plupart des auteurs, a interverti le sexe des *Apate*.

inféro-latéral. Poitrine brièvement pubescente. Saillie intercoxale de l'abdomen normalement cachée sous les hanches postérieures; son bord ventral ascendant dès la base. 2e article des tarses postérieurs très allongé, généralement plus long que le dernier, quelquefois de même longueur. Brosses plantaires peu développées, composées de poils courts n'atteignant pas en longueur la demi-largeur de l'article qui les porte. Onychium normalement bisétulé.

♂. Front très finement ponctué, d'ordinaire plus ou moins velu. Épistome couvert de poils dressés très denses. Uncus des angles antérieurs du prothorax, vu de dessus, aussi large vers la base que près de l'apex ou très faiblement dilaté vers l'extrémité. Élytres brillants mais non vernissés, couverts d'une ponctuation forte et dense, très serrée mais non confluente, chaque cavité ponctiforme marquée, au fond, d'un seul point enfoncé. Déclivité apicale très brillante, offrant à son bord inférieur un ourlet très finement ponctué; bord inféro-apical des élytres le plus souvent comme ébréché.

Fig. 588. — *Apate monachus* ♂. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

♀. Front inerme, fortement sillonné longitudinalement au milieu; brosse frontale dense, formée de poils perpendiculairement dressés, atteignant rarement en longueur le diamètre maximum de l'œil. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum petits, imponctués, assez saillants, formant des aspérités un peu râpeuses. Élytres moins brillants que chez le ♂, et un peu moins fortement ponctués que chez celui-ci; parois des cavités des gros points enfoncés constamment munies de saillies granuleuses. Nervures dorsales des élytres non ou faiblement surélevées en arrière au bord supérieur de la déclivité apicale. Celle-ci plus ou moins densément et plus ou moins fortement ponctuée jusque dans sa région inférieure et offrant, dans les intervalles des points enfoncés, de fins granules qui ne deviennent obsolètes que dans des cas très rares (Congo, *Dybowski* in Muséum de Paris); mais, même dans les cas extrêmes, on retrouve encore quelques grains saillants dans la région supérieure

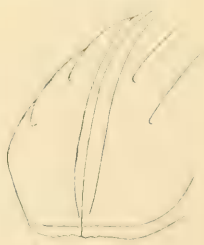

Fig. 589. — *Apate monachus* ♀. Déclivité apicale, vue de trois quarts.

de la déclivité. Bord apical des élytres non réfléchi, son ourlet densément ponctué et très souvent ruguleux; bord inféro-apical denticulé ou comme ébréché, plus ou moins finement et le plus souvent irrégulièrement. Angle sutural dentiforme. 5e segment ventral apparent de l'abdomen muni sur le disque, en arrière de la rangée transverse de soies dressées, de nombreux poils raides épaissis, spiculiformes, perpendiculairement dressés, tous d'égale longueur et beaucoup plus courts que les soies.

Presque tous les caractères importants de cette espèce sont sujets à variation. Ainsi l'onychium, qui porte normalement 2 soies apicales, en présente parfois 3, 4, ou même 5, soit à quelques-unes des pattes, soit à toutes. Nous avons observé ces soies multiples de l'onychium principalement chez les ♂ et notamment chez ceux de la région de M'Pala, sur le lac Tanganyika (coll. Oberthür). Si les gros points enfoncés des élytres sont, chez la ♀, constamment munis de petits grains à leur pourtour, on observe des ♂ chez lesquels ces aspérités manquent sur les parties antérieures des élytres ou même font absolument défaut (Sénégal, coll. Dejean). Les ♂ de Beyrouth ne présentent généralement pas de ces aspérités ou n'en possèdent que de très réduites. Le 1er segment ventral est tantôt simple, tantôt caréné sur la ligne médiane en arrière de la saillie intercoxale. D'ordinaire le front est plus ou moins velu chez le ♂, mais, très fréquemment, il devient glabre, sans doute par épilation. Ce fait s'observe avec une égale fréquence chez l'*Ap. terebrans* ♂. La déclivité apicale des élytres chez le ♂ de l'*Ap. monachus* est tantôt lisse, tantôt fortement ponctuée dans toute son étendue et l'on observe toutes les transitions entre ces deux extrêmes. Le bord inféro-apical des élytres est, chez le même sexe, le plus souvent comme ébréché par places; quelquefois cependant, il est entier (St-Domingue [Musée de Hambourg]; Cap Haïtien [coll. Oberthür]; Massaoua [Musée de Gênes]; Manyema [Musée du Congo]). Chez la ♀, le bord apical des élytres est tantôt denticulé, tantôt plus ou moins finement et le plus souvent irrégulièrement ébréché; parfois une denticulation très fine et régulière en occupe toute la longueur; d'autres fois, ce bord libre n'offre que quelques ébréchures asymétriques et, dans certains cas, on n'en observe même qu'une seule d'un côté unique. Enfin les granules caractéristiques des intervalles de la ponctuation sur la déclivité apicale, chez la ♀, peuvent devenir obsolètes (1). Parmi tous ces caractères instables, il en est un qui reste

(1) Nous avons, en outre, signalé plus haut les variations de forme de l'unous des angles antérieurs du prothorax chez le ♂.

constant, c'est la grosseur relative des grains écrasés de la région médiane du vertex, et ce caractère est d'un grand secours pour la détermination du ♂, sexe moins fortement caractérisé que la ♀ chez les *Apate*.

La variété *rufiventris* Lucas n'offre aucun intérêt taxonomique.

Distribution géographique. — Le centre de l'aire d'habitat de l'*Ap. monachus* paraît être la région guinéenne. Il se rencontre communément partout dans l'Afrique occidentale depuis le cours du fleuve Sénégal, jusqu'au Loanda et dans toute l'étendue du bassin du Congo; il existe également aux îles du Cap-Vert et dans les îles du golfe de Guinée (San Thomé, Annobon). A l'intérieur, il s'avance dans les contrées voisines du Tchad (Kanem, Bas-Chari) et il se retrouve dans toute l'Afrique orientale depuis l'Érythrée italienne (Massaoua, Keren) et l'Abyssinie jusqu'au Natal. L'espèce habite en outre l'archipel des Comores.

Du côté du Nord, l'*Ap. monachus* s'est répandu dans certaines parties de la région méditerranéenne. C'est ainsi qu'on le trouve dans toute la région côtière du Maroc et de l'Algérie et qu'il est fréquent sur le littoral de la Syrie depuis Beirout jusqu'à Jaffa et Ramleh. Toutefois il n'a jamais été rencontré jusqu'ici, ni en Tripolitaine, ni en Égypte, et il ne paraît pas exister non plus dans la région saharienne proprement dite. Sa présence dans l'Europe méridionale (Espagne, Corse, Caucase), reste douteuse.

L'*Ap. monachus* a été introduit en Amérique sans doute à l'époque de la traite des esclaves (1). Il existe dans toutes les Grandes Antilles et dans plusieurs des Petites Antilles.

Les données suivantes permettent de délimiter l'aire d'habitat de cette espèce telle qu'elle est actuellement connue :

1° Zone d'habitat tropicale en Afrique : limite nord.

Côte atlantique du Sahara, N'Diamer, 50 kilom. au nord de St-Louis (*A. Gruvel* et *R. Chudeau*). Sénégal : St-Louis (*Delestre* in Muséum de Paris; *Planchat* in coll. Oberthür, etc.); Bakel (coll. *Fleutiaux*). Casamance (coll. *Fleutiaux*). Guinée Portugaise (*L. Fea* in Musée de Gênes). Bissao (*Harms* et *Marcus* in Musée de Hambourg). Fouta Djalon (*Dr Miquel* in Muséum de Paris. Sierra Leone (*W.-G. Clements* in coll. *Oberthür*, etc.).

(1) Cf. P. Lesne, La distribution géographique des Coléopt. Bostr. dans ses rapports avec le régime alimentaire de ces Insectes. Rôle probable des grandes migrations humaines (*Comptes Rendus de l'Acad. des Sciences*, séance du 13 juillet 1903).

Rives du Niger (*Dr Tautain* in Muséum de Paris). Bas-Chari, Fort Lamy (*Dr Decorse*, Mission Chari-Tchad in Muséum de Paris). Kanem et région du Tchad (Cap. *Dupertuis* in Muséum de Paris). Nyam-Nyam (Musée de Bruxelles, Deutsch. ent. nat. Museum). Semnio (*Bohndorf* in Königl. zool. Museum de Berlin et coll. *Oberthür*). Congo belge, Haut-Ouellé, rivière Dougou et affluents, altitude 1.100 mètres, en novembre (Mission *du Bourg de Bozas* in Muséum de Paris). Abyssinie (*A. Raffray*, etc.). Érythrée italienne : Bogos, Keren (*O. Beccari* in Musée de Gênes; *Antinori*, id.; *J. Pagès* in coll. *Oberthür*). Ghinda, en juin (communiqué par M. *H. Rolle*); Massaoua et Saati, en avril (*Dr Belli* in Musée de Gênes). Djibouti (*M. Maindron* in Muséum de Paris). Somalie anglaise (*Dr Jousseaume*, etc.).

2° Zone d'habitat tropicale en Afrique, limite sud.

Loanda (coll. *Guérin-Méneville* > Musée de Bruxelles; coll. *Fairmaire*). Haut-Zambèze (*E. Foa* in Muséum de Paris). Mozambique, vallée du Pungoué, Guengère, en septembre, et province de Gorongoza, tendos du Sungoué et du Msicatzi, en août et octobre (*G. Vasse* in Muséum de Paris). Delagoa Bay (coll. *Rothschild* > *Oberthür*). Natal (coll. *Oberthür*).

3° Iles de l'Atlantique et du golfe de Guinée.

Iles du Cap-Vert : San Thiago, Orgaos Grandes, en avril-mai (*L. Fea* in Musée de Gênes). San Thomé (Musée de Hambourg; *Mocquerys* in coll. *Oberthür*) : Rio de Ouro, en août (*Ch. Gravier* in Muséum de Paris). Annobon, en mai (*L. Fea* in Musée de Gênes) - (1).

4° Iles de l'Océan Indien.

Comores, Anjouan (sec. *Waterhouse*) - (2).

5° Barbarie.

Mogador (coll. *Bedel*). Larache (*Dr Laroche* in Muséum de Paris). Tanger (*Vaucher* in coll. *Bedel*). Tétouan (coll. *Rosenhauer* > *Oberthür*). Oran (*H. Lucas; Vienot* in coll. *V. Mayet*, etc). Arzeu (coll. *Guérin-Méneville* > Musée de Bruxelles). Env. d'Alger (coll. *Guérin-Méneville* > Musée de Bruxelles et coll. *Oberthür;* Lallemant in coll. *de Marseul*, etc.). Bône (coll. *Guérin-Méneville* > *Oberthür*, etc.) - (3).

(1) La collection *A. Kuwert* > *Oberthür* contient un spécimen étiquete Madère. Nous considérons cette provenance comme erronée ou accidentelle.

(2) ? Ile Maurice (coll. *Muiszech* > *Oberthür*; coll. *de Marseul* > Muséum de Paris). Cette provenance est très douteuse.

(3) En 1903, l'*Ap. monachus* est apparu en nombre sur certains points du parcours des chemins de fer de la Compagnie de Bône-Guelma, faisant beaucoup de tort aux plantations. On sait que le parcours de cette Compagnie s'étend sur le nord-est du département de Constantine et sur le nord de la

6° Syrie et golfe d'Alexandrette.

Beyrout (*C. Balint* in coll. *Oberthür*, etc.; *Appl* in Musée de Vienne). Saïda (coll. *Bedel*). Saint-Jean-d'Acre (*E. Abeille de Perrin*). Kaïffa (coll. *von Heyden*). Jaffa (*E. Abeille de Perrin; M. Pic*). Ramleh (*E. Abeille de Perrin*). Chypre (sec. *Baudi*) - (1).

7° Antilles.

Cuba (Muséum de Paris; coll. *Oberthür*, etc.) : La Havane (coll. *Mniszech* > *Oberthür*) (2). La Jamaïque (sec. *Herbst*) : Kingston (sec. *Riley*). Haïti : Cap Haïtien (abbé *Bertin* in coll. *Oberthür*); Les Gonaïves

Tunisie. Malheureusement les points où l'insecte a été observé n'ont pas été précisés.

D'autre part, le Dr Laboulbène a signalé le « *Ligniperda francisca* F. » comme nuisible à la Vigne en Tunisie (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1890, *Bull.*, p. 36). Les exemplaires qui lui avaient été adressés ne se sont pas retrouvés dans sa collection et il n'a pas été possible de savoir s'il s'agissait réellement de l'*Ap. monachus* F. ou bien du *Phonapate frontalis* Fähr.

(1) F. Baudi (*Berl. Ent. Zeitschr.*, 1873, p. 334) donne l' « *Apate francisca* F. » comme ayant été pris à Chypre. Dans la description qu'il publie, en même temps, de son *Apate cornifrons*, il s'exprime ainsi : « epistomate late emarginato-truncato (in *A. francisca* angustius fortiusque emarginatum) ». Il est évident d'après cela que l'espèce nommée par lui *A. francisca* n'est autre que le *Phonapate frontalis* Fähr.

La présence de l'*Ap. monachus* dans le sud de l'Europe est incertaine et les renseignements suivants, n'ayant pu être contrôlés, restent actuellement inutilisables, précisément par suite de cette même confusion entre l'espèce dont nous parlons et le *Phonapate frontalis*, confusion qui a persisté jusqu'à une époque récente.

Espagne (Chevrolat in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1861, p. 390).

Espagne méridionale (L. von Heyden in *Wien. Ent. Zeit.*, 1894, p. 118).

Provinces Basques : Vitoria, Tolosa, San Sebastian (H. Lucas in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1853, *Bull.*, p. 56), la larve vivant dans le Mûrier.

Transcaucasie : Sarijal (O. Schneider et H. Leder in *Verh. Naturf. Vereins*, XVI, 1877, p. 220).

La collection E. Abeille de Perrin contient un spécimen de l'*Ap. monachus* trouvé à Hyères, en Provence, « dans la poussière d'une soute », et un individu étiqueté Corse, sans autre indication. La première de ces localités doit être évidemment considérée comme accidentelle; la seconde demanderait à être confirmée.

Il n'est d'ailleurs aucunement improbable que l'*Ap. monachus* existe en Espagne.

(2) Un individu de la collection *Sallé* > *Oberthür* porte la seule indication « S. Fé ». Nous pensons qu'il s'agit de la localité de Santa Fé, dans l'île de Pinos.

(coll. *Waagen* > *Bedel*); Port-au-Prince (coll. *Oberthür*). Saint-Domingue (sec. *Olivier*; coll. *Sallé* > Muséum de Paris et coll. *Oberthür*; Deutsche ent. nat. Mus., etc.) (1). Puerto-Rico : San Juan (*Herm. Engel* in Musée de Hambourg). Sainte-Croix (*J.-P.-B. de Rohr*; Deutsche ent. nat. Museum). Saint-Pierre (de la Martinique) (*Touin*) - (2).

Biologie. — La larve de l'*Apate monachus* a été observée à deux reprises, d'abord aux Antilles, dans le Cotonnier par J.-P.-B. de Rohr (1793), puis en Algérie, par H. Lucas (1849) dans le bois d'une Papilionacée (*Calycotome spinosa*) (3). De la description qu'en donne de Rohr, on doit simplement retenir que le corps présente des poils courts peu abondants, mais plus serrés sur la tête et sur les trois premiers segments du corps (4). La description de Lucas, plus étendue et accom-

(1) Il faut ajouter ici la provenance : San Cristoval, en juillet (coll. *Sallé* > *Oberthür*). Il existe une localité de ce nom à Cuba, entre La Havane et Pinar del Rio, et une autre dans le sud de St-Domingue, près de la ville de S° Domingo.

(2) Les provenances suivantes paraissent très suspectes : Mexique (*Hoege* in British Museum); Santa Catharina (coll. *Fry* > British Museum). Quant à l'indication, donnée par Saunders (*Trans. ent. Soc. Lond.*, 1851, p. 161), de la présence de l'*Ap. monachus* en Guyane, elle est erronée et résulte d'une mauvaise lecture du texte de A. Ure (The Cotton manufacture of Great Britain, I, p. 130 [1836]). Il est d'ailleurs évident que ce que dit Ure de l'*Ap. monachus* est emprunté aux observations de De Rohr.

Nous ajoutons ci-dessous quelques indications relatives aux dates de capture. Togoland, Bismarckburg, en janvier (*L. Conradt; A. Dannenberg*). Cameroun, vallée de la N'Goko, en janvier (*Jobit*). Ogooué, Lambaréné, en novembre-décembre (*L. Fea*). Kouilou, Loudima Niadi, en décembre-janvier (*J. Cholet*). Congo : Matadi, en mai (*Duvivier*); Léopoldville, en mai-juin (coll. *E. Clavareau*); Brazzaville, en mars (*Roubaud* et *Weiss*); Bangala, en novembre (*Duvivier*). Haut-Itimbiri, Ibembo, en février (*Duvivier*). Haut-Oubanghi, Krébedjé (Fort Sibut), en décembre (*Dr Decorse*). — Oran, au commencement d'octobre (*Vienot* in coll. *V. Mayet*). Jaffa, au commencement d'avril (*M. Pic*) et en juin (coll. *V. Mayet*).

(3) C'est encore vraisemblablement la même espèce que H. Lucas a observée en 1853 dans des branches de Mûrier provenant d'Espagne et qu'il a signalée (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1853, *Bull.*, p. LVII) sous le nom d'*Apate francisca* Ol. Les matériaux examinés par l'auteur ayant été perdus, la détermination n'a pu être contrôlée.

(4) « La partie destinée à devenir poitrine quand l'insecte passera à l'état de scarabée, dit de Rohr, a, près de la tête, six taches brunes et cinq coupures, qui partagent en quatre sa portion supérieure et la distinguent de l'inférieure ». Cette phrase, peu intelligible, de la traduction de l'ouvrage danois, a trait peut-être à la nymphe.

pagnée de figures, ne saurait être toutefois considérée comme suffisante.

Nous transcrivons ici quelques passages du texte de de Rohr relatifs aux mœurs de cette espèce dans l'île Sainte-Croix : « Quand l'écorce est percée, devenu plus fort, il (le « ver », c'est-à-dire la larve de l'*Apate*) pénètre dans l'aubier, et il le ronge en tournoyant sous l'écorce, et en laissant pourtant subsister quelques parties. Ensuite, plus fort encore, il avance dans le bois, et il le ronge de même, tournant autour de la moelle, à laquelle il ne touche pas. A-t-il enfin détruit le bois dans tout le tour de la tige ou de la branche? il commence de percer en haut, et il s'ouvre une route irrégulière allant en tous sens, toujours néanmoins sous l'écorce qu'il laisse en entier, mais ne ménageant pas plus alors la moelle et l'aubier que le bois.

« Cependant l'écorce se dessèche là où elle a été percée et où l'aubier et le bois ont été d'abord rongés. Elle devient cassante, et le vent ou le poids seul de la branche la fait rompre... »

« Si cet insecte, ainsi que plusieurs autres, endommage nos cotonniers et ruine nos jardins, c'est une conséquence de la destruction générale de nos forêts. Quand elles existoient il y trouvoit à travailler et à se nourrir sans nuire à personne. Mais depuis qu'on les a anéanties, la nécessité l'a fait venir dans nos jardins, où il n'épargne aucune espèce d'arbre fruitier. Cependant, il attaque encore rarement les cotonniers; et c'est peut-être par la raison, entr'autres, que leur bois est trop poreux, et qu'en conséquence il ne pourroit pas y bien prendre son accroissement. »

Les renseignements sur les mœurs de l'adulte sont plus nombreux que ceux relatifs à la larve. Au Congo, l'insecte parfait attaque fréquemment le Caféier, le Cacaoyer, les *Funtumia* ainsi que d'autres arbres cultivés dans les plantations, creusant des galeries plus ou moins longues à l'intérieur des rameaux ou des troncs [1]. Nous avons examiné une portion de tige de Caféier provenant de Loango et dans laquelle M. Wisser, inspecteur des plantations d'une compagnie hollandaise, avait recueilli 12 individus des deux sexes de l'*Ap. monachus*. Sur une longueur de moins de 60 centimètres, cette tige, dont le diamètre varie de 15 à 20 millimètres, offre quatre galeries d'*Apate*. Leurs orifices, tous situés sur la même face de la tige, sont creusés très obliquement de bas en haut, en sorte qu'ils ont la forme d'un ovale

(1) Il a été observé dans le Caféier à Batah (*J. Chalot*), à N'touba, sur la rivière Kouilou (*H. Lecomte*) et à Loango (*Wisser*); dans le Cacaoyer à Libreville (*J. Chalot*); dans les *Funtumia* au Congo belge (Musée du Congo).

dont le grand axe, vertical, mesure environ 10 millimètres et le petit axe, horizontal, 6 millimètres. Chacun de ces orifices donne accès soit dans une courte galerie à section circulaire, soit dans une véritable chambre de forme surbaissée dont la longueur peut dépasser 10 centimètres et la largeur atteindre par places 15 millimètres.

En Algérie, on a trouvé l'adulte à Oran, au commencement d'octobre, dans la Vigne vivante (1), et il a causé des dégâts très appréciables dans les plantations de la Compagnie des chemins de fer de Bône à Guelma (2).

En Syrie, il paraît avoir une prédilection pour le *Syringa persica* ou Lilas de Perse (Oléacées) (3), mais on l'a trouvé également dans l'Oranger (4).

Enfin, aux Antilles, il attaque, dans les cultures, non seulement le Cotonnier, mais aussi d'autres arbres d'essences variées. A la Jamaïque, on l'a observé dans une Lythrariée du genre *Lagerstraemia* (5). A Cuba, il est signalé comme nuisible aux Aurantiacées (6).

L'*Ap. monachus* vole le soir.

Bibliographie. — J.-P.-B. de Rohr, Observations sur la culture du coton. Traduction française, Paris, 1807 [la 2e partie de l'édition allemande, la seule partie où il est question de l'*A. monachus*, a été publiée à Kiel en 1793]. — H. Lucas, Exploration scient. de l'Algérie, Coléopt., 1849, p. 462, pl. XXXIX, f. 5 *c*, *d*, *e*, *f*. — Wisser et Lesne in *Bull. du Mus. Hist. nat.*, 1899, p. 120, fig. — Lesne in *L'Abeille*, XXX, p. 122 (1902).

(1) Vienot in coll. V. Mayet.

(2) Cf. Lesne in *L'Abeille*, XXX, p. 161 (1904). — Le Dr Laboulbène a signalé l'«*Apate francisca* F.» comme attaquant la Vigne vivante en Tunisie (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1890, *Bull.*, p. 36). Il est vraisemblable que l'observation a trait à l'*Ap. monachus*; cependant le contrôle de la détermination était nécessaire, cette espèce étant encore à cette époque généralement confondue avec le *Phonapate frontalis* Fähr. Malheureusement les spécimens n'ont pas été retrouvés dans la collection Laboulbène. Il est tout à fait douteux que l'auteur ait observé la larve dans les rameaux vivants.

(3) E. Abeille de Perrin, in litteris.

(4) A Jaffa, en juin (coll. *V. Mayet*).

(5) Riley in *Ins. Life*, VI, n° 3, février 1894.

(6) Cf. W.-T. Horne, in Secret. de Agric., Com. y Trab. de la Rep. de Cuba. Estac. Centr. Agron., 2e Rep., part. 1 (1909), English edition, p. 85, pl. XXI. L'auteur figure l'insecte adulte ainsi qu'un fragment de rameau montrant une courte galerie longitudinale à deux issues creusée par l'*Apate*.

Apate Geayi *.

(Voir tabl. des ♀ 2, 3, 5, 6. — Pl. 4, f. 6; pl. 6, f. 6.)

Lesne 1907, in *Bull. Mus. Hist. nat.* [1907], p. 324 (♀).

Long. 20-23 mill. — Allongé, parallèle, noir, avec la poitrine, l'abdomen, les pattes et le funicule des antennes d'un roux plus ou moins brunâtre; massue antennaire ferrugineuse. Facies et stature des espèces précédentes. Grains du vertex petits. Ponctuation des élytres grossière et très serrée, moins forte près de la base; chaque gros point enfoncé avec des saillies râpeuses sur ses bords. Nervures dorsales surélevées et prolongées en dent aiguë en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale. Pubescence de la poitrine courte. 1er segment apparent de l'abdomen non caréné sur la ligne médiane en arrière, sa saillie intercoxale non visible entre les hanches postérieures, le bord ventral de cette saillie étant ascendant dès la base. 2e article des tarses postérieurs très allongé, plus long que le dernier. Brosses plantaires peu développées, formées de poils très courts n'atteignant pas en longueur (au moins aux articles 2 et 3) la demi-largeur des articles qui les portent. Onychium muni de 4 ou 5 soies apicales.

♀. Front inerme, fortement sillonné longitudinalement au milieu, très densément et très finement granuleux, couvert de soies rousses perpendiculairement dressées, relativement peu serrées, et laissant quelque peu apparaître la sculpture sous-jacente. Ces soies, qui n'atteignent pas en longueur le diamètre des yeux, forment une brosse circulaire nettement délimitée; les parties antérieures du vertex, qui s'étendent immédiatement en arrière de la brosse, sont privées de poils décombants, elles sont presque lisses sur une assez grande longueur, offrant seulement une ponctuation râpeuse extrêmement fine et peu dense. Vertex faiblement sillonné longitudinalement au milieu. Prothorax subcarré, légèrement transversal, sensiblement rétréci en arrière. Aire postérieure du pronotum non sillonnée longitudinalement au milieu, couverte de grains écrasés très déprimés, squamiformes, brillants, très serrés, imponctués. Déclivité apicale des élytres d'aspect carieux, fortement ponctuée dans toute son étendue et présentant, dans les intervalles de la ponctuation, des granules hémisphériques brillants, parfois un peu déprimés, toujours uniponctués au sommet, et distribués assez irrégulièrement, tantôt isolés, tantôt groupés en amas rognonneux. Nervure suturale marquée au côté externe, sur la déclivité postérieure, d'une rangée de gros points enfoncés. Apex des

élytres réfléchi ou non, bordé d'un ourlet brillant, plus ou moins finement ponctué; bord inféro-apical fortement et irrégulièrement denté et érodé; angle sutural spiniforme. 5e segment ventral apparent de l'abdomen muni, en arrière de la rangée transverse de soies dressées, de nombreux poils épaissis perpendiculairement dressés et beaucoup plus courts que les soies. Cerques courts, ellipsoïdaux, moins de deux fois aussi longs que larges.

♂ inconnu.

Espèce de grande taille, variable quant à la sculpture des élytres. Les granules du pourtour des points enfoncés et ceux des intervalles de la ponctuation, sur la déclivité apicale, sont plus ou moins développés. Le bord apical des élytres, réfléchi ou non, est muni d'assez grandes dents spiniformes, ou bien il est irrégulièrement érodé.

Distribution géographique. — Madagascar, dans le sud de l'île.

Bassin du Fiherena et notamment plaines du cours inférieur de ce fleuve (*F. Geay* in Muséum de Paris); Andranohinaly, 70 kilomètres de Tuléar, contrée boisée, en février (*Voeltzkow* in Zoolog. Museum de Berlin); Antandroy septentrional (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris). — 5 ♀.

Biologie. — M. F. Geay a constaté que cette espèce se développe dans les branches coupées du Tamarinier (Légumineuses césalpiniées).

Apate submedia *.

(Voir tabl. des ♀ 2, 3, 5, 7. — Pl. 6, f. 7 et 8).

Walker 1858, in *Ann. and Mag. of. Nat. Hist.*, 3e sér., II, p. 286 (♀).

Long. 15,5-19 mill. — Allongé, parallèle, noir ou brun foncé, brillant, plus clair en dessous; abdomen d'un roux plus ou moins brunâtre. Facies et stature des espèces précédentes. Grains du milieu du vertex assez petits. Ponctuation des élytres moins forte que chez l'*Ap. Geayi*, mais offrant aussi des grains râpeux sur le pourtour des points enfoncés. Nervures dorsales des élytres surélevées et dentiformes en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale. Pubescence de la poitrine courte. Saillie intercoxale de l'abdomen tantôt presque nulle et réduite à une carène surbaissée ascendante dès la base, tantôt bien développée, laminiforme, à bord libre situé dans le plan ventral de l'abdomen. 1er segment abdominal non caréné en arrière sur la ligne médiane. Tarses postérieurs comme chez les espèces précédentes; dernier article aussi long que le 2e. Onychium portant deux soies apicales.

♀. Front inerme, un peu tumescent en arrière [1], profondément sillonné au milieu, très finement et très densément granuleux, couvert de longues soies rousses perpendiculairement dressées laissant apercevoir la sculpture sous-jacente. Ces soies n'atteignent pas en longueur le diamètre de l'œil; sur les parties antérieures du vertex, d'autres soies, plus courtes et décombantes, s'appuient à leur sommet sur les soies dressées de la brosse. Tégument lisse ou presque lisse sur un faible espace en arrière de celle-ci. Vertex légèrement sillonné au milieu. Prothorax subcarré, un peu transverse. Aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés subcirculaires relativement peu serrés, nullement râpeux, imperforés. Déclivité apicale densément et fortement ponctuée dans toute son étendue, les points enfoncés étant cependant un peu moins gros vers le bas. Intervalles des points sans granules, et lisses, à part de très fins points enfoncés, épars. Élytres non ou faiblement réfléchis à l'apex, leur ourlet apical étroit, ruguleux; bord inféro-apical finement et assez régulièrement denticulé; angle sutural pointu, dentiforme, rarement spiniforme. Cerques allongés, cylindriques, plus de deux fois aussi longs que larges.

♂ inconnu.

L'instabilité de la conformation de la saillie intercoxale de l'abdomen est une des particularités les plus curieuses de cette espèce.

Distribution géographique. — Ceylan (*Walker* in British Museum, *types*; Muséum de Paris; Deutsch. ent. nat. Museum; coll. *Moore* > *Oberthür*) : Anuradhapura (*W. Horn* in Muséum de Paris); Colombo (Deutsch. ent. nat. Museum); Kandy (Muséum de Paris).

Malabar (British Museum), 2 ♀ [2].

Apate scoparia, n. sp.

(Voir tabl. des ♂ 1, 2, 3, 7; tabl. des ♀ 2, 8, 9, 10. — Pl. 5, f. 3 à 5.)

Long. 16,5-22 mill. — Facies des espèces précédentes, mais un peu plus large et un peu plus robuste. Vertex sillonné longitudinalement, ses grains médians assez petits, saillants. Élytres non vernissés, fortement et densément ponctués sur leur région dorsale, les points enfoncés formés chacun d'une grande dépression cratériforme subcirculaire ou subpolygonale, marquée au fond d'un gros pore circulaire, et n'offrant pas trace de saillies râpeuses sur ses bords. Nervures élytrales surélevées et dentiformes en arrière, au bord supérieur de

(1) Plus que chez l'*A. Geayi*.

(2) Cette provenance demanderait à être confirmée.

la déclivité apicale. Bord inféro-apical des élytres simple, entier. Pubescence de la poitrine assez courte. 1er segment apparent de l'abdomen nullement caréné sur la ligne médiane en arrière, muni d'une saillie intercoxale ascendante dès la base et non visible entre les hanches postérieures. Dernier article des tarses postérieurs un peu plus long que le 2e. Brosses plantaires des articles tarsiens assez développées, celle du 2e article formée de poils atteignant presque en longueur la demi-largeur de cet article; brosses des articles 3 et 4 formées de poils dépassant la demi-largeur de cet article. Onychium portant normalement deux soies apicales, exceptionnellement trois, quelquefois six (une ♀ de Brava).

♂. Front marqué d'une très fine ponctuation râpeuse et couvert d'une pubescence légère. Pilosité de l'épistome longue, très dense, perpendiculairement dressée. Dent uncinée de l'angle antérieur du prothorax, vue de dessus, plus étroite à la base que près de l'apex. Intervalles des gros points enfoncés des élytres costiformes, presque lisses, marqués seulement d'un pointillé extrêmement fin. Déclivité apicale très brillante comme chez les ♂ des espèces précédentes, éparsement ponctuée, et ridée longitudinalement vers le bas; ourlet apical étroit, finement et densément ponctué, non aminci du côté de l'angle sutural; celui-ci droit, pointu.

♀. Front inerme, fortement sillonné longitudinalement au milieu. Brosse frontale dense, formée uniquement de poils perpendiculairement dressés, ceux du pourtour longuement recourbés, dans leur portion terminale, vers le centre de la brosse où ils convergent en formant d'ordinaire une sorte de coupole; ces soies de la périphérie ainsi recourbées, dépassent en longueur le diamètre maximum de l'œil. L'espace qui s'étend immédiatement en arrière de la brosse frontale est tantôt très finement granuleux et tantôt lisse, mais il est toujours mat et nullement déprimé comme chez l'*Ap. indistincta* ♀. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum denses, squamiformes, imponctués. Sculpture des élytres tout à fait analogue à celle du ♂, mais moins grosse; intervalles lisses. Déclivité apicale fortement ponctuée dans sa partie supérieure, sa ponctuation devenant graduellement moins forte vers le bas et disparaissant avant l'apex; intervalles offrant de faibles saillies râpeuses ou subgranuliformes. Ourlet apical étroit, finement ponctué, aminci vers l'angle sutural qui est spiniforme. Bord apical des élytres non réfléchi. Poils dressés épaissis du dernier segment abdominal courts, ne dépassant pas le quart de la longueur des soies dressées de la rangée transverse.

Il est assez difficile de séparer le ♂ de cette espèce de celui de l'*Ap. indistincta* Murr., auquel il ressemble beaucoup.

Distribution géographique. — Somalie italienne méridionale et Afrique orientale anglaise.

Guelidi (*G. Revoil* in Muséum de Paris), une ♀; Brava (Lt *Marchini* in Musée de Gênes et Muséum de Paris), 2 ♂, 2 ♀. Entre Voi et Ndi, en mai, et Mbuyuni, en avril (*C.-S. Betton* in British Museum), 2 ♀. Pays Massaï (British Museum), une ♀.

Apate degener *.

(Voir tabl. des ♂ 1, 2, 3, 4, 6; tabl. des ♀ 2, 8, 9, 11. — Pl. 5, f. 6 à 9).

Murray 1867, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.* 3e sér., XX, p. 86 (Col. Old Cal., p. 109) - (♂).

Long. ♂ 13-21 mill.; ♀ 14-22 mill. — Cette espèce a le facies des précédentes, mais ses élytres sont très brillants et comme vernissés chez les deux sexes. Chez le ♂, le prothorax est fortement rétréci vers la base et les élytres sont plus sensiblement dilatés en arrière que chez les ♂ des formes précédentes. Grains du milieu du vertex de grosseur moyenne, plus grands que ceux situés au voisinage des tempes et assez saillants. Pas d'aspérités râpeuses au pourtour des gros points enfoncés des élytres. Nervures dorsales des élytres dentiformes en arrière au bord supérieur de la déclivité apicale. Bord inféro-apical des élytres simple, ni denté ni ébréché. Poitrine brièvement pubescente. Saillie intercoxale du 1er segment apparent de l'abdomen d'ordinaire non ou peu visible entre les hanches postérieures, son bord ventral plus ou moins ascendant dès la base. Dernier article des tarses postérieurs aussi long ou plus long que le 2e. Brosses plantaires un peu plus développées que chez les espèces précédentes. Onychium portant normalement quatre soies, rarement cinq, trois ou deux.

♂. Ponctuation du front fine, écartée, râpeuse dans la région supérieure et sur les côtés; front pubescent sur les côtés, au voisinage des yeux. Épistome densément pubescent. Uncus des angles antérieurs du prothorax, vu de dessus, assez grêle, légèrement rétréci vers la base, notablement plus étroit que les dents sus-jacentes. Sculpture des élytres rappelant celle de l'*A. terebrans* ♂. Les gros points enfoncés sont tantôt isolés, tantôt groupés par deux ou par trois au fond de dépressions à contour circulaire ou irrégulier. Intervalles non ou à peine variqueux, couverts d'une ponctuation d'une finesse extrême. Nervures dorsales peu distinctes. Déclivité apicale très brillante, ponctuée et

presque toujours marquée de rides sinueuses surtout inférieurement, subgranuleuse le long du bord apical. Ourlet apical brillant, très finement ponctué. Angle sutural droit ou un peu aigu.

♀. Front inerme, sillonné longitudinalement au milieu. Brosse frontale de forme surbaissée, à peine semi-circulaire, formée de poils peu denses, perpendiculairement dressés, n'atteignant pas en longueur le diamètre de l'œil. Vertex finement et éparsement granuleux dès le bord postérieur de la brosse frontale, les grains des parties antérieures étant extrêmement fins. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum squamiformes ou subsquamiformes, imponctués. Sculpture des élytres ayant à peu près le même caractère que chez le ♂, sauf les particularités suivantes : points enfoncés plus serrés, dépressions moins étendues et intervalles plus réduits, nullement variqueux. Nervures dorsales saillantes en arrière et bien plus marquées que chez le ♂. Déclivité apicale ponctuée sur une grande étendue, plus fortement dans les parties supérieures qu'inférieurement; intervalles de la ponctuation offrant des granules papilliformes quelquefois peu saillants, marqués chacun d'une très fine ponctuation au sommet; souvent, en outre, les parties inférieures de la déclivité sont ridées surtout dans le sens longitudinal; bord apical non réfléchi, souvent sinué au voisinage de l'angle sutural, son ourlet ruguleux. Angle sutural spiniforme ou quelquefois simplement dentiforme. 5e segment ventral apparent de l'abdomen portant, sur le disque, des poils dressés épaissis, dans la région longeant son bord postérieur.

Chez la ♀ le 2e article des antennes varie beaucoup en longueur; tantôt il est moins d'une fois et demie aussi long que large, tantôt il est plus de deux fois aussi long que large. Le sillon médian de l'aire postérieure du pronotum fait généralement défaut chez les deux sexes, mais il est parfois légèrement indiqué.

Distribution géographique. — Espèce répandue dans l'Afrique occidentale depuis la Guinée française jusqu'au Benguéla et s'étendant vers l'Est dans le bassin du Congo et jusqu'à la côte du Zanzibar.

Guinée française : Konakry (Dr *Maclaud* in Muséum de Paris). Sierra Leone (*W.-G. Clements* in coll. *Oberthür*) : rivière Soulimah (*A.-T. Demery* in Musée de Leyde). Liberia (Dr *Jullien* in coll. *Alluaud*) : Junkriver (*J. Buttikofer ; F.-X. Stampfli* in Musée de Leyde). Côte d'Ivoire : Baoulé (*H. Pobéguin* in Muséum de Paris), Bouaké (*Le Magnen* in coll. *Bedel*). Achantis (Deutsch. ent. nat. Mus.; coll. *Oberthür*) : Coumassie (*N. Samuell* in British Museum), Asenté Akem (coll. *Clavareau*). Dahomey (*E. Poisson* in Muséum de Paris) : Kétou (*Paichoux*

in coll. *Oberthür*), Zaguanado (Muséum de Paris). Nigéria : Ouari, en février, avril, août et septembre (Dr *Roth* in coll. *Oberthür*), Vieux Calabar (sec. *Murray*). Cameroun (*Y. Sjöstedt* in Musée de Stockholm) : Lolodorf et Johann Albrecht Höhe (*Conradt* in coll. *Oberthür* et coll. *Bedel*), Jaunde (*Haberer* in K. K. Naturhist. Museum de Vienne), Mundame (Deutsch. ent. nat. Mus.), Barombi Station (*Preuss* in Zoologisches Museum de Berlin), Mont Cameroun (coll. *Oberthür*). Ile San Thomé (*Mocquerys* in Muséum de Paris, coll. *Oberthür*, coll. *Bedel*) : Ribeira Palma, en juillet, et Vista Alegre, en septembre-octobre (*L. Fea* in Musée de Gènes). Congo : Mayombé (*Lemire* in Musée de Bruxelles), Temro (Musée du Congo). Congo inférieur (*A. Greshoff* in Musée de Leyde). Angola (Muséum de Paris, British Museum, coll. *Veth*) : Dondo (Zoologisches Museum de Berlin); Benguéla (*von der Kellen* in Musée de Leyde); Loanda (Muséum de Paris). Congo belge : rives de l'Ouellé, altitude 950 mètres (Mission *du Bourg de Bozas* in Muséum de Paris), Kassaï (*E. Taymans* in coll. *Oberthür*); Manyema (Muséum de Paris); Banana (*G. von Roon* in Musée de Leyde), Afrique orientale allemande : Mrogoro (*P. Commenginger* in coll. *Oberthür*), Nguru (*P. Leroy* in coll. *Oberthür*), Usambara occidental (coll. *Strohmeyer*), Bagamoyo (coll. *Bedel*). Afrique orientale anglaise, 1° lat. N. (*von Höhnel*, coll. *Fairmaire*).

Biologie. — Cette espèce s'est montrée nuisible aux *Funtumca* (Apocynées) dans le Congo belge.

Apate indistincta *.

(Voir tabl. des ♂ 1, 9, 10; tabl. des ♀ 2, 8, 12, 13, 14. — Pl. 6, f. 9 à 12; fig. 585, 586 et 590 du texte.)

Murray 1867, in *Ann. and. Mag. of Nat. Hist.*, 3e sér., XX, p. 88 (Col. Old Cal., p. 111).

anceps * Fåhræus 1872, in *Œfv. Vet.-Ak., Forh.*, XVIII (1871), p. 663 (♂).

Long. : ♂ 11,5-22 mill.; ♀ 13-24 mill. — Ressemble aux espèces précédentes et notamment à l'*A. monachus* F., mais plus grand et plus robuste que ce dernier, avec les élytres plus fortement ponctués, etc. Front plus ou moins impressionné transversalement en arrière, à la limite du vertex; celui-ci présentant au voisinage de la ligne médiane des grains notablement plus gros et plus saillants que chez les autres espèces du genre. Aire postérieure du pronotum offrant ou non un fin sillon médian longitudinal. Élytres non vernissés, parcourus chacun sur la région dorsale par deux nervures peu saillantes, moins distinctes

chez le ♂ que chez la ♀, et terminées en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale, par une saillie dentiforme. Sculpture des élytres formée de cavités infundibuliformes profondes, très serrées, plus grandes chez le ♂ que chez la ♀, et marquées chacune, au fond, d'un gros point enfoncé; les parois de ces cavités portent des grains râpeux plus ou moins développés, mais quelquefois presque complètement absents. Bord inféro-apical des élytres simple, nullement denté ni ébréché. Poitrine couverte de poils roux dressés, longs et denses. Saillie intercoxale de l'abdomen bien apparente entre les hanches postérieures, son bord inférieur étant situé dans le plan ventral. 1er segment apparent de l'abdomen non caréné en arrière, sauf dans des cas très rares où il est caréné dans toute sa longueur. Dernier article des tarses postérieurs généralement plus long que le 2e, mais ne dépassant pas parfois celui-ci en longueur. Brosses plantaires formées de poils plus ou moins courts. Onychium portant ordinairement de 4 à 6 soies, quelquefois 7; ce chiffre s'abaisse parfois à 3 et très rarement à 2.

Fig. 590. — *Ap. indistincta* ♂. Tarse postérieur, vu par la face antérieure.

♂. Front finement ponctué, généralement d'apparence glabre (1), mais offrant parfois deux espaces triangulaires velus de poils roux et séparés, sur la ligne médiane, par un espace longitudinal glabre; ces aires pileuses, couvertes de poils dressés rebroussés vers le haut et vers la ligne médiane, sont adjacentes à la suture fronto-clypéale. Pubescence de l'épistome peu abondante, dressée sur les côtés. Uncus des angles antérieurs du prothorax, vu de dessus, rétréci ou non à la base, tantôt aussi large, tantôt plus étroit que les dents sus-jacentes. Déclivité apicale très brillante, n'offrant qu'une ponctuation éparse, extrêmement fine, et des rides sinueuses plus ou moins accusées; dans des cas très rares (« Prom. Bon. Spei », Deutsches ent. nat. Mus.) la déclivité est fortement et assez densément ponctuée dans toute son étendue. On sait qu'une semblable variabilité dans la ponctuation de la troncature apicale des élytres s'observe assez fréquemment chez l'*A. monachus* ♂.

♀. Front inerme, sillonné longitudinalement au milieu. Brosse frontale formée de poils perpendiculairement dressés, plus courts que le

(1) En réalité le front n'est pas glabre, mais sa pubescence consiste uniquement en poils extrêmement courts et très fins, apprimés.

diamètre de l'œil. En arrière de la brosse frontale s'étend un assez large espace tout à fait lisse, très brillant, et nettement déprimé surtout en arrière. Vertex couvert au milieu de grains saillants notablement plus gros que chez les espèces voisines. Grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum squamiformes, très denses, imperforés. Ponctuation des élytres moins forte que chez le ♂; nervures dorsales mieux marquées que chez le ♂, surélevées à l'apex. Déclivité apicale densément et très fortement ponctuée, les intervalles non granuleux, marqués seulement d'une ponctuation extrêmement fine. Ourlet apical finement et très densément ponctué, non ruguleux; angle sutural aigu, dentiforme ou spiniforme. Bord apical des élytres non réfléchi. Poitrine, base de la saillie intercoxale de l'abdomen et bord interne des cuisses postérieures portant des soies rousses longues et abondantes. 5e segment ventral apparent présentant, sur le disque, des poils dressés épaissis, dans la région située en arrière de la rangée transverse de soies dressées.

Cette espèce est remarquable à plus d'un titre. La longueur et la densité de la pilosité de la poitrine, pilosité qui s'étend, chez la ♀, au bord interne des cuisses postérieures et à la saillie intercoxale de l'abdomen, les caractères du vertex chez la ♀, l'existence de deux formes ♂ distinctes par le revêtement pileux du front, sont des particularités à peu près uniques dans le genre *Apate*. La variabilité du 1er segment abdominal et celle du nombre des soies de l'onychium doivent être également notées.

Distribution géographique. — L'*A. indistincta* habite l'Afrique orientale et australe. On le rencontre depuis l'Érythrée italienne jusqu'à la pointe méridionale du continent. C'est seulement dans l'Angola qui paraît se rapprocher de la côte atlantique. Sa présence dans la région guinéenne proprement dite demanderait à être confirmée (1).

Érythrée : Gheleb (coll. *M. Pic*). Abyssinie (*Degen* et *Ayres* in British Museum; *Raffray* in coll. *Oberthür*) : Choa, Giagogue (*Antinori* in Musée de Gênes); lac Abélé, près Harar (*Ch. Petit* in Muséum de Paris). Tchertcher, en avril (*M. de Rothschild* in Muséum de Paris). Intérieur de la Côte française des Somalis (*Hermann* in Muséum de Paris).

(1) Nous n'avons vu que 3 individus portant cette provenance : Guinée (ancienne collection du Musée de Hambourg), 1 ♂; Achanti (coll. *Plason* > Musée de Vienne), 1 ♀; Togo (*Conradt* in coll. *Oberthür*), 1 ♀.

Quant aux indications suivantes, elles paraissent erronées : Madagascar (coll. *Bedel*), 1 ♀. La Jamaïque (coll. *Oberthür*), 1 ♀; Brésil (coll. *Jekel* > *Bedel*).

Pays des Somalis : Higo, en avril, et entre Aimola et Higo, en avril (*Donaldson Smith* in coll. *Oberthür*). Afrique orientale anglaise : Nairobi, en novembre, et Boura (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris); Ikutha (Muséum de Paris; coll. *Oberthür*); Escarpment (*W. Doherty* in coll. *Oberthür*); Lagari, Athi-ya-Mawe, Naitolia, « El donyo eb Viru » (*C.-S. Betton* in British Museum). Centre-Est Africain (British Museum). Afrique orientale allemande : Kilimandjaro (*P. Leroy* in coll. *Oberthür*); Moschi, 1150 m. et 1300-1700 m. (*Widenmann* in Zool. Museum de Berlin; *Volkens* in Zool. Mus. de Berlin), Kibonoto niederung, en mars, Kibonoto, zone des cultures, en février, avril, mai, septembre et décembre, Meru niederung, Ngare na Nyuki, en novembre, Lacs Natron, en novembre (*Y. Sjöstedt* in Musée de Stockholm); Kondoa (*Bloyet* in Museum de Paris); Ouhéhé (*Dr Stierling* in Zool. Mus. de Hambourg). Zambézie : Chiré supérieur, Zomba (*Dr Rendall* in coll. *Oberthür*); Machonaland, Victoria (coll. *Bedel*). Transvaal (coll. diverses) : Zoutpantsberg, 800 m., en novembre (Muséum de Paris); Shilouvane, près Leydsdorp (*H.-A. Junod* in coll. *Oberthür*, etc.); Magdaliesberg (coll. *Oberthür*). Natal (coll. diverses) : Zoulouland (*Dr Ch. Martin*; coll. *Bedel*; coll. *Oberthür*), Port-Natal (Muséum de Paris; Deutsches ent. nat. Mus.; *Plant* in British Museum), Malvern, en septembre (*G.-A.-K. Marshall*, etc.). Colonie du Cap : Port St-John's, en juillet (Muséum de Paris); Cafrerie (*J. Wahlberg* in Musée de Stockholm; Muséum de Paris; Zool. Mus. de Hambourg, etc.); Graham Town (British Museum); Port Alfred (coll. *Bedel*); Algoa-Bay, en janvier et en février (*Dr H. Brauns* in Zool. Mus. de Hambourg et coll. *Bedel*). Dunbrody (Musée de Bruxelles; coll. *Clavareau*); Knysna, en janvier (Musée de Cape Town; Muséum de Paris); Betchouanaland (coll. *Bedel*); rivière Oury (coll. *F. de Beauchêne*). Angola (British Museum) : Benguela (*Wellmann* in Deutsches ent. nat. Mus.).

Biologie. — Au Natal, cette espèce a été trouvée en nombre par feu le Dr Ch. Martin dans le bois d'une Légumineuse à fleurs roses ressemblant à notre *Cytisus laburnum*.

Apate congener.

(Voir tabl. des ♂ 1, 9, 11; tabl. des ♀ 2, 8, 12, 13, 15, 16, 17.
Fig. 42 et 591 à 593 du texte.)

Gerstäcker 1855, in *Monatsb. Berl. Acad.* [1855], p. 268; id. 1862, Peters. Reise, p. 270 (♂).

*cylindrus** Gerstäcker 1855, in *Monatsb. Berl. Acad.* [1855], p. 268 id. 1862, Peters Reise, p. 270, pl. XV, f. 13 (♀) (1).

?? *cephalotes* Olivier 1790, Enc. Méth., Ins., V, p. 108; id. 1795, Ent. IV, n° 77, p. 6, pl. 2, f. 8 (2).

Long. : ♂, 10-20 mill.; ♀, 15-22 mill. — Facies différent de celui des espèces précédentes; élytres bien plus allongés et moins fortement ponctués. Entièrement noir ou brun foncé brillant en dessus; pattes noires. Vertex couvert, dès le niveau du bord postérieur des yeux, de grains denses et assez fins. Prothorax plus ou moins rétréci en arrière. Sculpture de l'aire postérieure du pronotum simulant des écailles imbriquées, écailles qui sont plus grandes chez le ♂ que chez la ♀. Élytres densément et assez fortement ponctués, semblablement chez les deux sexes, d'ailleurs assez irrégulièrement et n'offrant pas traces de saillies râpeuses au pourtour des gros points enfoncés; parcourus chacun dorsalement par deux nervures bien apparentes, costiformes et surélevées en arrière où elles se terminent en saillies dentiformes à la partie supérieure de la déclivité apicale; la côte interne est brusquement coupée à l'apex, l'externe se prolonge plus loin en arrière, descend sur la déclivité apicale en se rapprochant de la suture et se termine en une dent beaucoup plus saillante que celle formée par la nervure interne. Déclivité apicale très brillante; élytres presque toujours séparément arrondis à leur bord terminal qui est légèrement réfléchi; bord inféro-apical simple; angle sutural généralement dentiforme, quelquefois obtus. Pubescence de la poitrine courte et peu dense. Saillie intercoxale de l'abdomen bien développée, bien apparente, son bord libre situé dans le plan ventral. Segments ventraux de l'abdomen brillants au milieu, mats sur les côtés. 2e article des tarses postérieurs fortement dilaté, environ deux fois aussi long que large. Brosses plantaires bien développées, formées de poils plus longs que chez les espèces précédentes, celles du 2e article

Fig. 591. — *Ap. congener*. Déclivité apicale, vue de trois quarts.

(1) *Apate hirtifrons* Latreille ap. Dejean, Cat., 3e éd., p. 333.

(2) Le « *Bostrichus cephalotes* » d'Olivier ne peut être identifié avec certitude. Peut-être s'agit-il d'une espèce n'ayant pas été retrouvée depuis; peut-être la description a-t-elle été rédigée d'après un individu composite. Le *type*, qui est perdu, provenait de l'île Bourbon.

des tarses postérieurs s'étendant sur près de la moitié de la face interne de cet article. Onychium portant plusieurs soies.

♂. Front légèrement convexe transversalement, séparé du vertex dans le voisinage de la ligne médiane par une impression en forme de V très ouvert; finement et assez densément ponctué, faiblement pubescent. Épistome densément pubescent sur les côtés. Uncus des angles antérieurs du prothorax, vu de dessus, bien plus étroit que les dents sus-jacentes. Ponctuation de la déclivité apicale tantôt nulle, tantôt faible, tantôt assez forte, jamais dense.

Fig. 592 (*)

♀. Front inerme, nullement surélevé en arrière par rapport au vertex. Brosse frontale formée de poils roux longs et très denses, masquant le tégument, ceux du bord postérieur de la brosse étant un peu décombants; ces poils atteignent à peine en longueur le demi-diamètre de l'œil. Vertex granuleux dès le bord postérieur de la brosse frontale. Grains écrasés squamiformes de l'aire postérieure du pronotum imponctués. Élytres plus allongés que chez le ♂, leur déclivité apicale couverte d'une ponctuation tantôt fine, tantôt assez forte, plus ou moins dense. Dernier segment abdominal apparent rectilignement tronqué en arrière et offrant, sur le disque, des poils dressés, épaissis, dans sa région postérieure.

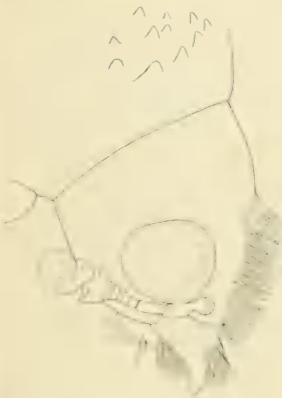

Fig. 593. — *Apate congener* ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de profil.

Espèce nettement caractérisée bien que très variable, notamment au point de vue des proportions du corps, chez les deux sexes. On observe, en effet, surtout chez le ♂, des individus de forme courte qui sembleraient au premier examen appartenir à une espèce différente. La grandeur des écailles médianes de l'aire postérieure du pronotum et la ponctuation des élytres varient aussi dans une proportion très notable.

(*) Fig. 592. — *Apate congener* ♀. Tarse postérieur, vu par la face interne.

Distribution géographique. — Afrique orientale depuis les parties méridionales de l'Afrique orientale anglaise [1] jusqu'au Transvaal et au pays des Tonga; Madagascar et Mascareignes.

Afrique orientale anglaise : Vitou (*Denhart* in Zool. Museum de Berlin), Ikutha (Muséum de Paris, coll. *Oberthür*), Luitpoldkette (Muséum de Paris), Pori de Seringheti, entre Bura et Tavéta (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris); Tavéta (British Museum), Kibouézi (*H.-C. Hopton* in British Museum), Sambourou (*C.-S. Betton* in British Museum). Ile Pemba : Fundu en avril (*Voeltzkow* in Zool. Museum de Berlin). Afrique orientale allemande : Kilimandjaro, Moschi, 1150 m. (*Widenmann* in Zool. Museum de Berlin); Mouanza sur le Victoria Nyanza (*K. Ahlwarth* in coll. *Strohmeyer*); Tabora (Deutsch. ent. nat. Mus.); Mpouapoua (coll. *Oberthür*); Mrogoro (*Schmitt* in Musée de Vienne); Bagamoyo (*H. Schaedle* in coll. *Oberthür;* coll. *Bedel*); Mandera (*Sacleux* in Muséum de Paris); Dar es Salaam (*H. Schultz* in Deutsch. ent. nat. Mus.); pays Donde, Barikiwa (*Ch. Schröder* in Musée de Hambourg); Lindi (coll. *Bedel;* coll. *Oberthür*). Mozambique : île d'Ibo (Comm^t *Germain* in Muséum de Paris); Zambèze (coll. *Oberthür*), Tété (*Peter* sec. *Gerstäcker*); Mont Morrumbala (*Ed. Luja* in Musée de Luxembourg); vallée du Poungoué, Guengère, en novembre (*G. Vasse* in Muséum de Paris); baie Delagoa (*H. Junod* in coll. *Bedel*; coll. *Oberthür*); Mapouto, Sikumba (communication de M. *H. Rolle*). Zambézie anglaise : Penda-ma-tenka (*E. Holub* in Muséum de Paris). Rhodésia N.-E. : district de Serenje, en décembre (*Neave* in British Museum). Transvaal : Nelspruit, à l'E. de Middelburg (Deutsch. ent. nat. Mus.); Magaliesberg, O. de Pretoria (coll. *Oberthür*). Pays des Tonga, en janvier (*J. de Coter* in Musée du Cape Town; Muséum de Paris). Congo belge (Musée du Congo) : Kondoué (*Ed. Luja* in Musée de Luxembourg).

Comores : Grande Comore (*Pobéguin* in Muséum de Paris), Mohéli, en août (*Voeltzkow* in Zool. Museum de Berlin), Anjouan (British Museum), Mayotte (*Humblot* in Muséum de Paris).

Madagascar, toute l'île [2] : Diégo Suarez (*D^r Ch. Martin*, etc.), Vohémar, Nossi Bé (*H. Pierron*, *Voeltzkow*, etc.), baie d'Antongil (*Mocquerys*), J. Sainte-Marie (*Coquerel*, *Clouet*), Majunga (*Voeltzkow*), Mahabo (*Last*), Mevatanana (*Decorse*), Soalala (*Perrier de la Bathie*), Antsianaka (*Perrot*), Fénérive (*F. Génot*), Soanierana et Andevorante (*Mathiaux*),

(1) Un exemplaire provenant de la collection Laferté porte l'indication « Abyssinie », indication qui paraît être inexacte.

(2) La fréquence de l'espèce à Madagascar, nous dispense de mentionner les collections où figurent les indivivus dont nous parlons.

Ampasimbé, Ankazoabo (*Bastard, Gray*), Betioky, S. de Tuléar (*Fresnel*), pays Mahahaly (*Bastard*), Androy (*Decorse, Vacher*), Fort-Dauphin (*Holste*). La Réunion (coll. *Fairmaire*). I. Maurice (*Desjardins* in Mus. de Paris; Zool. Mus. de Berlin; Deutsch. ent. nat Mus.; Mus. de Bruxelles).

Biologie. — L'adulte a des mœurs nocturnes et vole le soir aux lumières. A Madagascar, sa saison d'apparition dure de septembre jusqu'en janvier (*A. Mathiaux* in litt.).

Apate femoralis*.

(Voir tabl. des ♂ 12, 13; tabl. des ♀ 2, 8, 12, 13, 15, 16, 18. Fig. 594 à 597 du texte.)

Fåhræus 1871, in *Œfv. Vet. Akad.* (Stockholm) XXVIII, p. 664 (♀). *lignicolor** Fairm. 1883, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1883], p. 95 (♀).

Long. : ♂ 8-12,5 mill.; ♀ 9,5-14 mill. — Corps allongé, surtout chez la ♀, variant du brun clair au brun foncé, brillant; la teinte des cuisses, généralement ferrugineuse, reste toujours plus claire que le dessus du corps; massue antennaire d'un roux clair. Vertex granuleux dès son bord antérieur, qui est déterminé, chez le ♂, par une légère impression transverse située un peu en arrière du niveau du bord postérieur des yeux, et, chez la ♀, par le bord postérieur de la brosse frontale; grains du vertex petits, de grandeur homogène. Bord antérieur de l'épistome denté. Aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés denses, en forme d'écailles, et offrant presque toujours un léger sillon médian longitudinal. Ponctuation de la région dorsale des élytres dense et assez forte, irrégulièrement distribuée, même en arrière dans l'intervalle des nervures, et composée de points simples sans saillies granuleuses périphériques. Déclivité apicale brillante, d'ordinaire densément et assez fortement ponctuée, lisse dans les intervalles de la ponctuation. Angle sutural droit, plus ou moins émoussé, nullement spiniforme ni dentiforme (♂ ♀). Élytres conjointement arrondis au sommet; bord inféro-apical simple. Saillie intercoxale du mésosternum tumescente. Métasternum très brillant sur le disque, éparsement pubescent. 1er segment abdominal non caréné en arrière sur la ligne médiane, sa saillie intercoxale très mince, plus ou moins ascendante dès la base, non ou peu visible entre les hanches. Abdomen brillant au milieu, finement pubescent. Brosses plantaires modérément développées. Onychium portant deux soies.

♂. Front assez finement et peu densément granuleux dans toute son

étendue, faiblement pubescent, ses poils courts et rabattus vers le milieu. Épistome granuleux sur les côtés, lisse dans sa région médio-antérieure, sa pubescence longue, dressée, mais peu fournie et ne masquant pas complètement le tégument. Prothorax tantôt subcarré, un peu transverse, à côtés légèrement arrondis et également en avant et en arrière, tantôt plus grand, subtrapézoïde et sensiblement élargi en avant; uncus des angles antérieurs, vu de dessus, court et épais, mais généralement plus étroit que les épines sus-jacentes. Nervures dorsales des élytres nullement surélevées ni dentiformes à l'apex, brièvement prolongées sur le plan de la déclivité apicale en forme de côtes lisses, surbaissées et évanescentes à l'apex. Bord apical des élytres nullement réfléchi, formant un ourlet assez large, brillant, très finement ponctué, non aminci vers l'angle sutural. 2e et dernier articles des tarses postérieurs subégaux; 2e article quelquefois faiblement sécuriforme.

Fig. 594. — *Apate femoralis* ♂. Déclivité apicale, vue de profil.

♀. Front inerme, fortement excavé sur le disque, non surélevé en arrière à la limite de la brosse frontale. Brosse frontale affectant la forme d'une couronne transversalement rectangulaire et formée de soies rousses très longues atteignant ou, plus habituellement, dépassant en longueur le diamètre des yeux, qui sont très gros et très saillants: ces soies sont incurvées en dedans vers l'apex. Disque du front couvert d'une pilosité dressée formée de poils peu serrés, moins longs que les soies périphériques. Épistome couvert de longues soies dressées. Prothorax subcarré, un peu transverse, arrondi aux quatre angles, non ou faiblement rétréci en arrière. Élytres offrant chacun sur leur région dorsale deux nervures costiformes dont l'externe est plus saillante que l'interne en arrière et se prolonge sur la déclivité apicale, en se rapprochant de la suture, jusqu'au niveau du milieu de la hauteur de cette déclivité ou un peu en deçà de ce niveau; là elle se termine en une saillie dentiforme ou bien elle est brusquement tronquée. Ourlet apical des élytres plus mince que chez le ♂. 2e article des tarses postérieurs

Fig. 595. — *Apate femoralis* ♀. Avant-corps, vu de profil.

plus long que le dernier, notablement plus allongé que chez le ♂, non ou à peine sécuriforme. Dernier segment apparent de l'abdomen presque rectilignement tronqué en arrière et offrant, sur le disque, des poils épaissis perpendiculairement dressés et situés en arrière de la rangée transverse de longues soies.

Cette espèce est sans doute la plus variable de toutes celles qui composent le genre *Apate*: c'est aussi une de celles chez lesquelles le dimorphisme sexuel est le plus accusé.

Les proportions du corps n'ont pas de fixité. La déclivité apicale du ♂ est tantôt très brillante, presque imponctuée et absolument immarginée le long de son bord inférieur, tantôt marquée d'une ponctuation assez forte dans toute son étendue et munie inférieurement d'un léger bourrelet marginal. Ces particularités n'ont aucun rapport avec la distribution géographique.

C'est surtout chez la ♀ que se manifeste l'instabilité des caractères. Certains de ces caractères variables semblent avoir une valeur subspécifique, par exemple le degré d'aplatissement des grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum, grains qui sont moins fortement déprimés chez les ♀ de l'Afrique occidentale que chez celles de l'Afrique orientale.

Il n'en est pas de même des particularités offertes par la sculpture de la déclivité postérieure, par les carènes élytrales et par le bord apical des élytres. La ponctuation de la déclivité apicale est d'ordinaire assez forte; elle s'étend sur toute la surface de la troncature, ou en occupe seulement les parties supérieures. Quant au bord apical des élytres, réfléchi ou non, sa variabilité paraît être en rapport avec celle de la saillie de la nervure dorsale externe à son extrémité postérieure. Plus cette saillie est accusée, plus le bord apical des élytres est nettement réfléchi. La nervure dorsale interne participe à cette variation en devenant presque dentiforme à l'apex au lieu d'être obtusément arrondie. Le Muséum de Paris possède une ♀ provenant du pays des Somalis chez laquelle ces caractères extrêmes sont très accentués (fig. 597) et dont la ponctuation de la déclivité apicale est notablement plus fine que chez les exemplaires de la forme type.

597 596

Déclivité apicale chez l'*Ap. femoralis* ♀ forme type (596) et chez un individu ♀ du pays des Somalis (597).

Les grandes ♀ du Transvaal sont remarquables par la finesse et l'espacement de la ponctuation du dos des élytres.

On a trouvé à Sono (Soudan) [coll. Chobaut] une ♀ de petite taille (9,5 mill.

offrant un sillon médian prothoracique bien enfoncé et un renflement costiforme au bord inféro-latéral de la déclivité postérieure (1).

Distribution géographique. — L'*A. femoralis* habite toute l'Afrique orientale depuis l'Abyssinie jusqu'au Cap; il existe à Madagascar. On l'a rencontré également dans les parties de l'Afrique occidentale situées au sud du Niger.

Abyssinie (*Raffray* in Muséum de Paris et coll. *Oberthür*). Pays des Somalis (*Revoil* in Muséum de Paris; coll. *van Lansberge* > Musée de Leyde) : Magdischu (*Revoil* in coll. *Fairmaire* > Muséum de Paris). Afrique orientale anglaise : Samburu (Wa Nyika), en avril (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris); Ouganda, Entebbé (Muséum de Paris). Zanzibar (*P. Leroy* in coll. Oberthür). Afrique orientale allemande : Tanga (*Reimer* in Zoologisches Museum de Berlin); Dar es Salaam (Deutsches ent. nat. Museum); Lindi (coll. *Bedel*). Mozambique : province de Gorongoza, tendos du Sungoué et rivière Vunduzi (*G. Vasse* in Muséum de Paris). Transvaal (*Ayres* in British Museum; *Hartmann* in Deutsches ent. nat. Museum; etc.) : Shilouvane près Leydsdorp (*Junod* in coll. *Oberthür*). Colonie du Cap : « Cap de Bonne-Espérance » (*Drège*, etc.) : Cafrerie (*J. Wahlberg* in Musée de Stockholm; Musée de Hambourg); Kowie (Port-Alfred) (*H. Becker* in Musée de Cape Town; *O'Neil* in coll. *Bedel*); baie d'Algoa, en décembre et janvier (*Dr H. Brauns* in Musée de Hambourg, Muséum de Paris, coll. *Bedel*).

Madagascar (*Humblot* in Muséum de Paris; etc.) : Nossi Bé (*H. Pierron* in coll. *Oberthür*; Muséum de Paris); Madagascar Nord-Ouest, région de Maevatanana (*H. Perrier*, coll. *Fairmaire*); plateau de l'Ankara, Ankirihitra (*Dr Decorse* in Muséum de Paris); Madagascar Sud, plateau de l'Androy, Ambovombe et plaine d'Etsaramonto, Analavondrove (*Dr Decorse* in Muséum de Paris).

« Haut-Soudan » (coll. *Abeille de Perrin*); Sono, au sud de Bandiagara (coll. *Chobaut*). Côte d'Ivoire : Bouaké (Cne *Le Magnen* in coll. *Bedel*). Dahomey : Wydah (*P. Ménager* in coll. *Oberthür*).

(1) Ces caractères n'ont probablement aucune importance spécifique.

Nous citerons ici un cas d'anomalie double symétrique présenté par un individu ♀ de cette espèce faisant partie de la coll. Oberthür. Les deux nervures dorsales, l'interne et l'externe, sont sur chaque élytre conniventes en arrière et se joignent en un point situé avant l'apex de la nervure externe.

Apate reflexa, n. sp.

(Voir tabl. des ♂ 12, 14, 15; tabl. des ♀ 2, 8, 12, 13, 15, 19, 20. Fig. 598 à 602 du texte.)

Long. : 9-11 mill. — Corps allongé, légèrement élargi en arrière, d'un brun rougeâtre brillant; cuisses plus claires; massue antennaire ferrugineuse. Grains du vertex de grosseur uniforme, fins, très denses en arrière, épars en avant. Épistome non denté au milieu du bord antérieur. Aire postérieure du pronotum non ou très finement sillonnée sur la ligne médiane, couverte de grains écrasés plus ou moins denses, en forme d'écailles, imponctués (♂ ♀). Écusson subcarré. Face dorsale des élytres marquée d'une ponctuation assez dense, très fine sur la moitié ou les deux tiers antérieurs, plus forte en arrière, où elle se dispose, sur chaque élytre, en files unisériées très régulières le long des deux nervures dorsales qui, en cette région, font saillie sous forme de carènes subtranchantes. Une 3e carène plus externe que les précédentes et plus courte s'observe également chez cette espèce. Bourrelet sutural longé, en arrière, par une file unisériée de gros points enfoncés. Intervalle compris entre la file de points longeant la suture et la carène dorsale interne généralement marqué de quelques gros points enfoncés peu régulièrement distribués, quelquefois imponctué; les autres intervalles, compris entre les trois carènes élytrales, constamment imponctués entre les files régulières de points enfoncés. Carène dorsale externe assez longuement prolongée sur le plan de la déclivité. Déclivité apicale très fortement et plus ou moins densément ponctuée sur plus de sa moitié supérieure, lisse inférieurement; intervalles de la ponctuation lisse. Apex des élytres constamment réfléchi, plus (♂) ou moins (♀) en ogive (vu de dessus); angle sutural mousse. Saillie intercoxale du mésosternum tumescente. Métasternum lisse et brillant au milieu, presque glabre. Saillie intercoxale de l'abdomen bien apparente, située dans le plan ventral. 1er seg-

599

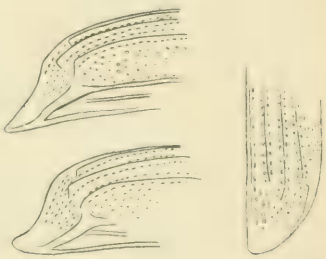

600 598

Fig. 598 à 600. — *Ap. reflexa* ♀. Extrémité postérieure de l'élytre droit, vue de dessus (fig. 598); extrémité postérieure des élytres, vue de profil, chez une ♀ d'Ibembo (fig. 599) et chez une ♀ de Léopoldville (fig. 600).

ment apparent de l'abdomen faiblement caréné en arrière sur la ligne médiane. Pubescence de l'abdomen éparse. Brosses plantaires médiocrement développées. Onychium portant deux soies.

♂. Front couvert de grains assez gros et peu serrés et portant une pilosité dressée peu abondante. Épistome simplement lobé au milieu du bord antérieur, sa pilosité semblable à celle du front. Saillie des carènes élytrales s'atténuant graduellement à leur extrémité postérieure qui n'est nullement dentiforme. Élytres longuement prolongés et réfléchis à l'apex; angle sutural épais et comme renflé. Suture formant un bourrelet uniformément saillant sur toute la hauteur de la déclivité. 2e article des tarses postérieurs sécuriforme, plus court que le dernier.

Fig. 601. — *Ap. reflexa* ♂. Extrémité postérieure du corps, vue de profil.

♀. Disque du front renflé en une sorte de large callosité granuleuse surélevée en arrière par rapport au vertex et atteignant presque latéralement le bord interne des yeux. Sur le pourtour externe et postérieur de cette callosité s'insèrent de longues soies rousses; celles du bord postérieur, plus longues que celles des bords latéraux, atteignent ou dépassent légèrement le grand diamètre de l'œil. Le disque de la callosité frontale porte des soies plus courtes et plus fines que celles de son bord postérieur, d'une coloration blond clair. Épistome nullement échancré au bord antérieur qui est tronqué ou très légèrement lobé. Élytres brièvement réfléchis à l'apex; carènes dorsales brusquement coupées et dentiformes à leur extrémité postérieure, la carène externe non ou à peine recourbée en dedans à l'apex. Bourrelet sutural surélevé et légèrement épaissi vers le milieu de la hauteur de la déclivité, mais nullement ridé transversalement en ce point. Poils dressés épaissis du disque du dernier segment abdominal peu abondants. 2e article des tarses postérieurs plus long que chez le ♂.

Fig. 602. — *Ap. reflexa* ♀. Avant-corps, vu de profil.

Espèce remarquable par le mode de ponctuation de la région dorsale postérieure des élytres et par les caractères sexuels de l'apex des mêmes organes. Le front de la ♀ rappelle un peu celui du *Xylomedes scutifrons* ♀.

Distribution géographique. — Afrique guinéenne et bassin du Congo. Sierra Leone : Free Town (A. *Mocquerys* in coll. *Oberthür*), 2 ♀.

Cameroun (*Conradt* in Deutsches ent. nat. Mus.), un ♂; Johann-Albrechts Höhe (*Conradt* in coll. *Oberthür*), 2 ♀. Gabon, Libreville (coll. *Fleutiaux*), une ♀. Bassin du Congo : Léopoldville, en mai-juin (coll. *E. Clavareau*), une ♀; Ibembo, sur le Haut-Itimbiri, en août (*J. Duvivier* in Musée Bruxelles), une ♀.

Apate bilabiata, n. sp. (♀).

(Voir tabl. des ♀ 2, 8, 12, 13, 19, 21. — Fig. 603 à 606 du texte.)

Long. : 10 mill.; largeur aux épaules 2 2/3 mill. — Allongé, parallèle, d'un brun rougeâtre couleur de cuir, un peu plus clair en dessous; massue antennaire d'un roux clair. Bord antérieur de l'épistome ni denté ni échancré au milieu, mais un peu avancé et formant un lobe très court en ce point. Pilosité fronto-clypéale peu dense et assez courte, formée de soies beaucoup plus courtes que le diamètre moyen de l'œil; cette pilosité occupe une surface mate granuleuse, légèrement surélevée en arrière par rapport au vertex et n'atteignant pas le niveau du bord postérieur des yeux. Suture fronto-clypéale nettement marquée. Articles 3-7 des antennes très courts, très serrés, leur ensemble plus court que le 1er article de l'antenne; article 7 environ cinq fois aussi large que long. Prothorax non élargi en avant ni en arrière, ses côtés presque parallèles, très faiblement arqués. Aire postérieure du pronotum offrant un sillon médian vaguement indiqué, et couverte au milieu de grains écrasés denses, à peu près aussi longs que larges, simulant des écailles imbriquées. Élytres légèrement élargis en arrière, offrant chacun dans leur région postérieure trois nervures saillantes dont l'externe, bien moins élevée que les deux autres, est insensiblement atténuée à l'extrémité postérieure, tandis que les deux nervures internes sont dentiformes à cette même extrémité; nervure médiane (dorsale externe) prolongée plus loin en arrière que les deux autres et descendant sur la déclivité apicale jusqu'au niveau du tiers supérieur de sa hauteur. Ponctuation des élytres bien nette, assez fine et peu dense antérieurement, devenant graduellement plus forte en arrière où elle reste cependant encore assez fine. Entre les extrémités des deux nervures dorsales de chaque élytre il n'existe que deux rangées

603 604

Fig. 603 et 604. — *Ap. bilabiata* ♀. Avant-corps, vu de profil et de trois-quarts.

de points enfoncés longeant chacune le bord d'une nervure et laissant entre elles un large intervalle imponctué. Déclivité apicale presque lisse, offrant seulement quelques fins points épars dans sa moitié supérieure. Suture saillante sur la déclivité, surtout vers le haut où elle présente un renflement assez épais et surélevé, qui est finement ridé en travers. Bord apical des élytres légèrement réfléchi, faiblement rebordé. Ponctuation et pilosité de l'abdomen éparses. 2e article des tarses postérieurs à peu près de même longueur que le dernier, portant une brosse plantaire s'étendant sur près de la moitié de sa longueur. 2e article des tarses antérieurs de moitié moins long que le dernier.

606

605

Fig. 605 et 606. — *Ap. bilabiata* ♀. Extrémité postérieure des élytres, vue de profil et de derrière.

Espèce très voisine de la précédente.

Distribution géographique. — Afrique orientale anglaise : Vitou, près de l'embouchure du fleuve Tana (*Denhardt* in Zool. Museum de Berlin). Une ♀.

Apate bicolor*.

(Voir tabl. des ♂ 12, 14, 16; tabl. des ♀ 2, 8, 12, 22. Fig. 607 du texte.)

Fåhræus 1871, in *Œfv. Vet. Akad.* (Stockholm) XXVIII, p. 665. — G. Bertoloni 1877, in *Mem. dell' Acad. di Sc. dell' Istituto di Bologna*, 3e sér., VII, p. 266, pl. I, f. 3 (♀).

Long. : 9 -12 mill. — Corps allongé (surtout chez la ♀), parallèle, noir (♀) ou brun foncé (♂), avec les élytres largement teintés de roux (♂) ou de jaune (♀) à la base; pattes foncées; massue des antennes ferrugineuse. Vertex finement et densément granuleux dans toute son étendue et offrant, en avant, une pubescence rousse, apprimée, très courte. Épistome couvert de soies rousses dressées, son bord antérieur inerme, présentant seulement au milieu un lobe large et très court, très peu saillant. Aire postérieure du pronotum sillonnée longitudinalement au milieu et couverte de grains écrasés squamiformes denses, plus ou moins gros, imperforés (♂ ♀). Écusson transverse. Élytres fortement et densément ponctués, surtout chez la ♀, plus fortement ponctués dans la région dorsale postérieure que près de la base, offrant chacun 3 nervures discoïdales saillantes et costiformes en arrière. Ponctuation de l'intervalle compris entre la suture et la nervure dorsale interne irrégulièrement distribuée. Apex des élytres, vu de dessus, ré-

gulièrement arrondi; angle sutural droit. Lobe mésosternal plus ou moins tumescent. Métasternum brillant, lisse ou presque lisse au milieu, faiblement pubescent. Saillie intercoxale de l'abdomen située dans le plan ventral, mais peu apparente; 1er segment abdominal caréné ou non en arrière de cette saillie. Tibias intermédiaires et postérieurs munis au côté externe de denticules spiniformes acérés. 2e et 5e articles des tarses supérieurs subégaux (♂ ♀). Brosses plantaires bien développées. Onychium portant deux soies.

♂. Corps et pattes d'un brun plus ou moins foncé avec les élytres largement lavés de roux sur plus de leur moitié antérieure, sans que cette teinte rousse soit nettement délimitée par rapport à la teinte brune qui occupe la région postérieure des mêmes organes. Antennes entièrement rousses. Hanches antérieures en partie rousses. Front densément et finement granuleux et offrant en outre une fine pubescence rousse rabattue vers la ligne médiane. Extrémité postérieure des nervures élytrales formant chacune une saillie émoussée, non ou à peine dentiforme. Les deux intervalles compris entre les trois nervures saillantes sont marqués chacun en arrière de deux files régulières unisériées, composées de gros points enfoncés, et longeant le pied des saillies formées par les nervures; l'espace compris entre ces files de points est lisse. Déclivité apicale des élytres très brillante, presque lisse ou très finement et plus ou moins éparsement ponctuée; bord apical à peine sensiblement réfléchi. Abdomen mat; sa pubescence d'un roux doré, presque apprimée, plus dense en arrière.

♀. Corps noir ainsi que les pattes. Élytres avec une tache jaune bien délimitée, occupant plus de la moitié antérieure de ces organes (des deux tiers aux quatre cinquièmes), le reste noir; la teinte noire postérieure remonte le long de la suture en diminuant graduellement de largeur jusque vers le quart ou le tiers antérieur. Massue des antennes rousse, le funicule brun. Hanches antérieures et dessous de la tête généralement roux.

Front rugueux, impressionné dans sa région médiane antérieure et couvert de soies assez longues, peu denses, d'un roux doré, dont les périphériques sont plus courtes et plus ou moins couchées et rabattues vers le centre du front. Yeux relativement peu saillants, seulement un peu plus grands que chez le ♂. Nervures élytrales brusquement coupées et den-

Fig. 667. — *Ap. bicolor* ♀. Avant-corps, vu de profil.

tiformes en arrière, leurs intervalles densément et irrégulièrement ponctués. Déclivité apicale fortement et densément ponctuée sauf dans la région de l'angle sutural qui est parfois presque lisse; bord apical légèrement réfléchi. Abdomen d'un noir brillant, sa pubescence plus ou moins dressée, peu dense et peu apparente. Poils épaissis du disque du 5e segment ventral apparent très denses. Tarses un peu plus grêles que chez le ♂.

Nous avons vu une ♀ de l'Afrique australe (coll. Oberthür) chez laquelle le bord postérieur du pénultième segment abdominal porte des poils épais semblables à ceux du disque du dernier segment. Sous tous les autres rapports, cet individu est parfaitement typique.

Par l'ensemble de ses caractères et principalement par son système de coloration, surtout chez la ♀, cette espèce est une des plus remarquables de la famille.

Distribution géographique. — Afrique, au sud de l'équateur.

Congo français : Ogooué, Ndjolé (*J. Arrighi* in coll. *Oberthür*); région de Brazzaville (Cap. *Dupey* in Muséum de Paris). Congo belge : Boma (*Tschoffen* in Musée de Bruxelles); Tanganyika, région de Mpala (*P. Guillemé* in coll. *Oberthür*). Benguela (*von der Kellen* in Musée de Leyde). Colonie du Cap : Uitenhage (*Dr Brauns* in coll. *Bedel*); Grahamstown (British Museum); Cafrerie (*J. Wahlberg* in Musée de Stockholm). Natal (*Dr Ch. Martin*, etc.) : Port Natal (British Museum; Zool. Museum de Berlin); Malvern, septembre et octobre (*G.-A.-K. Marshall*); Komaas Mth, en septembre (*G.-A.-K. Marshall*). Zoulouland (*Dr Ch. Martin*). Transvaal (Muséum de Paris) : district de Leydenburg (Musée de Cape Town; Muséum de Paris). Mozambique : baie Delagoa (British Museum; Zool. Museum de Berlin); Inhambane (*C. Fornasini* sec. *Bertoloni*). Lac Nyassa (British Museum).

Biologie. — Dans le pays des Zoulous, feu le Dr Ch. Martin a capturé un exemplaire de cette espèce volant en plein midi. Il semble, d'après cette observation, que l'*Ap. bicolor* ait des mœurs diurnes, ce qui expliquerait dans une certaine mesure son système de coloration si particulier.

Genre **Phonapate**.

(Voir tabl. des genres 4.)

Lesne 1895, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1895], p. 178. — Id. 1902, in *L'Abeille*, XXX, p. 119 et 122.

Corps allongé. Bord antérieur de l'épistome assez profondément

échancré au milieu, inerme. Élytres nullement déprimés, présentant le plus souvent, en arrière, des nervures en saillie qui se terminent en tubercules ou en dents sur les bords de la déclivité apicale; celle-ci abrupte. Abdomen offrant latéralement des sutures pleurales, son premier segment apparent parcouru dans toute sa largeur (sauf chez le *P. deserti*) par une carène fine délimitant les cavités où sont logées les hanches postérieures.

Fig. 608. — *Phonap. frontalis.* Bord antérieur de l'épistome et labre.

♂. Front couvert d'une pilosité dressée plus ou moins abondante. Angles antérieurs du prothorax armés chacun d'une dent uncinée, quelquefois prolongés en une corne courte uncinée au bout. Calcar des tibias antérieurs un peu plus développé que chez la ♀. Pas d'organes stridulatoires connus.

♀ Angles antérieurs du prothorax généralement mutiques, portant

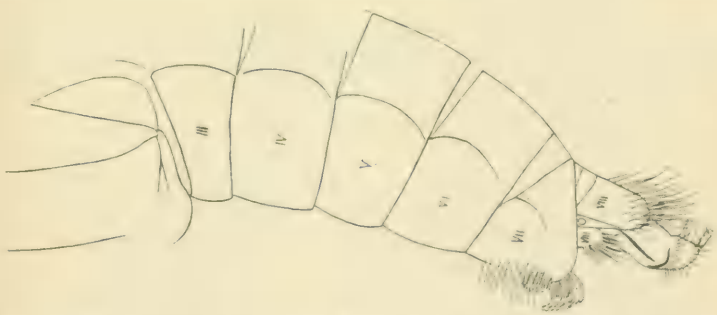

Fig. 609. — *Phonapate andriana* ♀. Parties postérieures du thorax et régions ventrale et apicale de l'abdomen. III-VII, 3e à 7e sternites abdominaux montrant leurs sutures pleurales arquées, le 7e sternite porte le système pileux caractéristique des *Apatinae*: VII, VIII, 8es sternite et tergite abdominaux. Au delà du 8e urite fait saillie l'ovipositeur.

parfois une dent uncinée. Un appareil stridulatoire comprenant: 1° sous l'angle postérieur du prothorax, une série de carinules tranchantes, disposées parallèlement et suivant une direction oblique; ces carènes diminuent en longueur d'arrière en avant; 2° sur la face antérieure de la cuisse antérieure et à son extrémité apicale, une aire mate, plus ou moins arrondie, marquée de cannelures serrées et extrêmement fines.

Les articles de la massue antennaire, dont le premier est presque toujours dilaté au côté interne, offrent ou non des impressions poreuses, sans que cette variation soit en rapport avec le sexe. Comme chez les *Apate*, on observe, chez une même espèce, des formes courtes et des formes allongées. Un fait curieux est l'acquisition par les ♀ de certains *Phonapate* et surtout par celle du *P. porrecta*, des caractères sexuels, d'ordinaire propres au ♂, caractères qui affectent le prothorax et les élytres. Par ailleurs, les ♂ de plusieurs espèces offrent une pilosité frontale plus abondante que celle de la ♀. Cette tendance à l'inversion des caractères sexuels secondaires chez les *Phonapate* est peut-être en rapport avec l'apparition d'un appareil stridulatoire chez la ♀.

Fig. 610. — *Phonapate frontalis* ♀. Régions antérieures du corps, vues en dessous, de trois quarts, pour montrer la position des aires stridulatoires prothoracique et fémorale.

Le genre *Phonapate* comprend une dizaine d'espèces réparties dans les régions tropicales et subtropicales de l'Ancien Monde : Afrique entière, Madagascar, Asie antérieure, Indo-Malaisie.

TABLEAU DES MALES.

[Les ♂ des *P. deserti* et *P. sublobata* sont inconnus.]

1-(2) — 3e et 4e articles des tarses allongés, graduellement dilatés depuis la base jusqu'à l'apex, nullement sécuriformes (fig. 614). Long. 14 mill. . . . . **P. chan** Sem.

2-(1) — 3e et 4e (ou au moins le 4e) articles des tarses plus ou moins sécuriformes (fig. 616).

3-(4) — Ponctuation de la moitié postérieure de la région dorsale des élytres régulière et disposée sur chacun des intervalles des nervures en trois séries striales séparées entre elles par de petites côtes (pl. 7, f. 3); cette disposition est surtout très nette entre la côte dorsale interne et la suture. Nervures élytrales nullement dentiformes à l'apex, dans la région du bord supérieur de la déclivité apicale. 2e article des tarses postérieurs élargi, environ deux fois et demie aussi long que large, et muni en dessous d'une brosse pileuse qui occupe un peu moins

de la moitié de sa longueur (fig. 616). Long. 16-18 mill. ..... **P. stridula**, n. sp.

4-(3) — Ponctuation des élytres irrégulière même en arrière entre les nervures. 2e article des tarses plus de deux fois et demie aussi long que large (fig. 620).

5-(14) — Élytres glabres.

6-(13) — Intervalles de la ponctuation des élytres lisses.

7-(12) — Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen s'unissant l'une à l'autre sur la ligne médiane. Saillie intercoxale du 1er segment apparent de l'abdomen cachée par les hanches postérieures, ou très peu apparente.

8-(9) — Angles antérieurs du prothorax armés seulement d'une dent uncinée, mais non prolongés en cornes vers le bas. Corps plus grand, plus robuste. Long. 11,5-21 mill. ..... **P. frontalis** Fåhr.

9-(8) — Angles antérieurs du prothorax armés chacun d'une corne infléchie uncinée au bout (fig. 623). Tubercule marginal inféro-latéral de la déclivité postérieure en forme de côte longitudinale très courte.

10-(11) — Nervure dorsale interne des élytres rectiligne. Pronotum offrant un sillon médian. Angles suturaux des élytres simples, parfaitement accolés l'un à l'autre. Long. 14-15 mill. ..... **P. porrecta** Lesne.

11-(10) — Nervure dorsale interne des élytres incurvée vers l'extrémité postérieure. Pronotum sans sillon médian. Angles suturaux des élytres spiniformes, entrecroisés. Ponctuation élytrale notablement plus forte que chez le *P. porrecta*. Long. 15 mill. ..... **P. discreta** Lesne.

12-(7) — Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen non réunies l'une à l'autre à la base de la saillie intercoxale; celle-ci bien visible entre les hanches postérieures et située dans le plan ventral du corps. Nervures dorsales des élytres rectilignes, nullement dentiformes à l'apex. Angle sutural émoussé. Long. 11-13,5 mill. ..... **P. fimbriata**, n. sp.

13-(6) — Intervalles de la ponctuation des élytres granuleux (pl. 7, f. 7). Élytres émarginés à l'apex, leurs nervures dorsales dentiformes au bord supérieur de la déclivité apicale (pl. 7, f. 6). Long. 17,5 mill. . **P. madecassa** Lesne.

14-(5) — Élytres revêtus d'une pubescence argentée fine et

dense (pl. 7, f. 8), émarginés au bord apical; intervalles de leur ponctuation nullement granuleux. Nervure dorsale externe renflée à l'apex (fig.630). Long. 13-16 mill. ..... **P. andriana**, n. sp.

Tableau des femelles.

[La ♀ du *P. discreta* est inconnue.]

1-(2) — Pas de carènes transverses au 1er segment apparent de l'abdomen. Dos des élytres portant de longues soies dressées. Brosses plantaires des tarses très réduites (fig. 611). Dernier segment apparent de l'abdomen sans poils dressés épaissis sur le disque. Pas de dent submarginale redressée dans la région de l'angle antérieur du prothorax. Long. 8,5-11 mill..... **P. deserti** Sem.

2-(1) — Une carène transverse délimitant en arrière chaque fossette coxale sur le 1er segment apparent de l'abdomen (fig. 609). Dos des élytres glabre.

3-(4) — 3e et 4e articles des tarses allongés, graduellement dilatés depuis la base jusqu'à l'apex, nullement sécuriformes (fig. 614). Dernier segment apparent de l'abdomen sans poils dressés, épaissis, sur le disque. Long. 14,2 mill..... **P. chan** Sem.

4-(3) — 3e et 4e articles des tarses plus ou moins sécuriformes (fig. 616, 620).

5-(6) — Ponctuation de la moitié postérieure du dos des élytres régulière et disposée sur chaque intervalle entre deux nervures consécutives (principalement entre la nervure dorsale interne et la suture) en trois séries striales séparées de petites côtes longitudinales (pl. 7, f. 3). Nervures nullement dentiformes à l'apex, au bord supérieur de la déclivité apicale. 2e article des tarses postérieurs élargi, environ deux fois et demie aussi long que large, muni en dessous d'une brosse pileuse qui s'étend sur un peu moins de la moitié de sa longueur (fig. 616). Front et épistome entièrement granuleux, sans plaques lisses. Angle antérieur du prothorax armé d'une dent redressée située près du bord (pl. 7, fig. 4). Apex des élytres assez largement émarginé (fig. 618). Dernier segment apparent de l'abdomen dépourvu, en arrière, sur

le disque, de poils dressés épaissis. Long. 15,5-20,5 mill. ..... **P. stridula**, n. sp.

6-(5) — Ponctuation des élytres irrégulière, même en arrière entre les nervures. 2e article des tarses plus allongé que chez le *P. stridula*.

7-(14) — Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen s'unissant sur la ligne médiane à la base de la saillie intercoxale.

8-(11) — Front présentant un relief en forme de plaque lisse et très brillante, généralement transversale, située en arrière, au niveau du bord postérieur des yeux ; pas de tubercules dans la même région. Téguments dorsaux plus ou moins brillants.

9-(10) — Angles antérieurs du prothorax inermes. Pubescence de la poitrine très dense et assez longue. Dernier segment abdominal offrant une troncature apicale environ de moitié moins large que la base du même segment. Celui-ci généralement dépourvu, sur le disque, de poils dressés épaissis. Long. 11,5-21 mill..... ..... **P. frontalis** Fähr.

10-(9) — Angles antérieurs du prothorax armés chacun d'une dent uncinée (fig. 625). Pubescence de la poitrine peu fournie, assez courte. Dernier segment apparent de l'abdomen largement tronqué au bord postérieur et portant de nombreux poils dressés épaissis sur la moitié postérieure du disque. Long. 12-17 mill. **P. porrecta** Lesne.

11-(8) — Front présentant deux petits tubercules rapprochés situés en arrière, au niveau du bord postérieur des yeux, mais dépourvu de plaque brillante dans la même région. Dernier segment abdominal apparent portant sur le disque des poils épaissis. Téguments dorsaux non brillants.

12-(13) — Tubercules de la région postérieure du front très rapprochés, presque contigus (fig. 627), environnés de tous côtés par la sculpture finement granuleuse du front et par sa pilosité qui est formée de soies dressées n'atteignant pas en longueur le diamètre de l'œil. Long. 14-17 mill..... **P. madecassa** Lesne.

13-(12) — Tubercules de la région postérieure du front un peu écartés (fig. 628), situés à la limite postérieure de l'aire frontale granuleuse. Soies du front atteignant presque

en longueur le diamètre maximum de l'œil. Front lisse et brillant suivant la ligne médiane. Long. 11,5-15 mill. ..... **P. andriana**, n. sp.

14-(7) — Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen non réunies sur la ligne médiane. Pas de longues soies dressées au milieu du front. Saillie intercoxale de l'abdomen située dans le plan ventral. Téguments dorsaux très brillants.

15-(16) — Bord antérieur du prothorax non avancé ni incisé au milieu, mais portant une frange de longues soies rousses dirigées en avant (fig. 632; pl. 7, f. 9). Front orné de longues soies dressées, disposées en couronne ouverte en avant. 2 ou 3 paires de saillies marginales à la déclivité postérieure. Long. 11,5-13,5 mill..... ..... **P. fimbriata**, n. sp.

16-(15) — Bord antérieur du prothorax saillant, prolongé en avant en deux larges et très courts lobes séparés par une simple incision (pl. 7, fig. 10) et garnis de soies courtes en dessous. Front portant seulement deux rangées latérales de soies dressées. 4 paires de saillies marginales à la déclivité postérieure des élytres (pl. 7, f. 11; fig. 633 du texte). Long. 11,5 mill..... **P. sublobata**, n. sp.

Phonapate deserti (♀).

(Voir tabl. des ♀, 1. — Fig. 611 du texte.

Semenov 1891, in *Hor. Soc. ent. Ross.* XXV, p. 351. — Schilsky 1899, Käf. Eur., XXXVI, 79. — Lesne 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 123 et 124, pl. IV, f. 120.

Long. : 8,5-11 mill. — Allongé, parallèle, d'un roux brunâtre; dessous du corps, antennes et pattes d'un roux ferrugineux. Front légèrement et régulièrement convexe, assez finement granuleux (plus densément en avant qu'en arrière), sans plaques lisses, couvert de soies dressées longues et fines, droites, peu serrées, ne masquant pas le tégument. Suture fronto-clypéale, bien marquée, presque droite. Épistome lisse et brillant, à part deux aires latérales triangulaires couvertes de soies rousses dressées très serrées. Yeux gros et saillants, à peine détachés des tempes à leur bord postérieur. Bord antérieur du labre légèrement arrondi, nullement sinué. Pénultième article des palpes maxillaires plus large que long, bien plus court que le dernier. Pro-

thorax subrectangulaire, notablement plus large que long, tronqué au bord antérieur, ses côtés parallèles, presque droits, ses angles arrondis; bord antérieur inerme, privé d'uncus latéralement, mais portant ainsi que les côtés, de longues soies dressées peu serrées; aire postérieure du pronotum sillonnée longitudinalement au milieu, marquée sur le disque d'une sculpture simulant des écailles imbriquées et portant des soies courtes et très fines, rabattues en avant. Élytres marqués d'une ponctuation dense et forte, plus grosse et plus serrée en arrière, et devenant partiellement confluente sur la déclivité apicale où elle se trouve mêlée de points plus petits donnant à cette région un aspect un peu carieux. Sur la région dorsale des élytres, les intervalles de la grosse ponctuation sont lisses; la même région présente des soies dressées fines et espacées qui font défaut sur la déclivité apicale où le tégument porte des poils dressés très courts et épars. Nervures dorsales des élytres distinctes mais peu saillantes, renflées à l'apex dans la région du bord supérieur de la déclivité mais nullement dentiformes en ce point; 3e nervure discoïdale (comptée à partir de la suture) non saillante à son extrémité postérieure. Bourrelet sutural de la déclivité épais et saillant, marqué de points enfoncés assez fins et peu denses. Bord apical des élytres assez nettement rebordé, sinué ou non auprès de l'angle sutural; angles suturaux légèrement déhiscents, droits ou un peu dentiformes, émoussés au sommet. Saillie intercoxale du mésosternum très étroite. 1er segment apparent de l'abdomen dépourvu de carènes transversales, sa saillie intercoxale réduite à une courte carène longitudinale peu saillante s'enfonçant obliquement sous les hanches postérieures. Segments abdominaux 1-4 brillants, éparsement ponctués, assez longuement et peu densément pubescents; 5e segment très largement sinué au sommet, portant sur le disque des soies dressées longues et fines, sans mélange de poils épaissis, sa frange apicale d'un roux clair. Tibias avec de longues et fines soies dressées en dehors. Tarses très fortement comprimés, leurs articles laminiformes; articles 2-4 des tarses postérieurs portant seulement un rudiment de brosse pileuse sur la face plantaire, vers l'extrémité; articles 3 et 4 graduellement et faiblement élargis depuis la base jusqu'à l'apex, non sécuriformes.

La striation de l'aire stridulatoire des genoux antérieurs est d'une finesse extrême; cette aire occupe toute la largeur du sommet de la cuisse.

Fig. 611. — *Phonapate deserti* ♀. Tarse postérieur.

L'*Ap. deserti* se distin-

gue immédiatement de ses congénères par l'absence de carènes transversales sur le premier segment abdominal et par les longues et fines soies dressées qui garnissent le dos des élytres.

Distribution géographique. — District Transcaspien, région désertique du Kara-Koum.

Mikhaïlovskoïe, en juin (*P. Varentzow* sec. *A. Semenov*). Askabad (coll. *von Heyden* sec. *Schilsky*); Pendjdeh (coll. *J. Bourgeois*), Kara-Koum (K. K. Naturhist. Hofmuseum, de Vienne; coll. *Oberthür*; coll. *Bedel*); Outch-Adchi et Repetek, entre Merv et Bokhara, mi-mai (*A. Semenov*) (1).

Phonapate chan*.

(Voir tabl. des ♂ 1; tabl. des ♀ 2, 3. — Fig. 612 à 615 du texte.)

Semenov 1891, in *Hor. Soc. ent. Ross.* XXV, p. 351 (sex. interv.). — Lesne 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 123 et 124, pl. IV, f. 119.

Long. : env. 14 mill. — ♂. Allongé, cylindrique, non élargi en arrière, le prothorax un peu plus large que les élytres; d'un brun foncé en dessus, brun rougeâtre en dessous; pattes un peu plus claires que le dessous du corps; antennes rousses avec la massue plus claire. Épistome profondément et assez étroitement échancré en arc de cercle en avant, glabre et lisse au milieu dans toute sa longueur et densément couvert de soies rousses perpendiculairement dressées, de part et d'autre de cet espace médian. Pilosité du front formant aussi deux brosses symétriques séparées par un espace médian glabre et n'atteignant pas latéralement le bord interne de l'œil; les quelques soies qui se dressent de chaque côté près de l'orbite interne de l'œil sont beaucoup plus longues que celles du

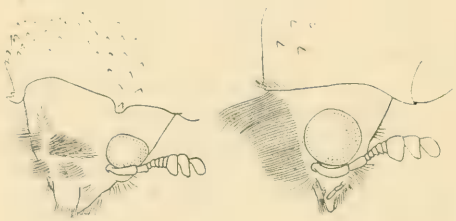

612 613

Fig. 612 et 613. — *Phonap. chan.* Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts chez le ♂ (fig. 612), et de profil chez la ♀ (fig. 613).

(1) Cette espèce figure en outre dans la collection Bedel comme provenant de Bokhara. D'après A. Semenov, cette indication serait suspecte (*Rev. Russe d'Ent.* III [1903], n° 2, p. 99-100; *L'Abeille* XXX [1904], p. 161).

disque du front; en arrière des brosses frontales, le tégument est couvert, dans le voisinage de la ligne médiane, de poils roux décombants, convergeant en avant. Suture fronto-clypéale arquée, bien enfoncée. Œil transverse (diamètre maximum 0,91 mill.). Prothorax subcarré, assez fortement rétréci en arc vers la base, ses angles antérieurs armés, sur le bord même, d'une dent uncinée; aire postérieure du pronotum offrant un sillon médian assez large et peu profond, mais bien marqué en arrière, et couverte de grains écrasés très brillants, très serrés, simulant des écailles imbriquées larges et arrondies au sommet. Écusson mat, couvert de poils blonds fins et courts. Élytres fortement, très densément et uniformément ponctués sur leur région dorsale, moins fortement ponctués sur les côtés où le tégument est un peu ridé dans les intervalles; le long du bord externe, l'élytre est finement ponctué et densément ridé dans le sens transversal. Nervures dorsales des élytres peu saillantes, mais se terminant chacune en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale, en une dent pointue qui est notablement plus forte à la nervure externe qu'à l'interne; en dehors de la dent externe existe, en outre, un tubercule mousse peu marqué. Pas de poils dressés sur le dos des élytres. Déclivité apicale un peu excavée de part et d'autre de la suture dans sa région supérieure qui se trouve, par suite, surplombée par les dents marginales. Suture formant sur la déclivité un bourrelet à peu près également saillant dans toute sa longueur, mais moins nettement délimité vers le bas. Le long de la suture même, ce bourrelet est brillant et presque lisse; il présente sur chaque lèvre une file unisériée de fins points enfoncés en dehors de laquelle sa surface est assez inégale. Sculpture de la déclivité formée de points enfoncés fins et espacés mêlés de quelques petits granules; cette sculpture devient dense près du bord inféro-externe. Bourrelet apical des élytres assez large et nettement délimité, lisse et brillant à part une très fine ponctuation, et ne présentant aucune trace d'érosion à son bord inférieur. 1er segment apparent de l'abdomen de moitié moins long que le suivant, caréné dans toute sa largeur, son processus intercoxal réduit à une simple carène; segments 2-4 égaux en longueur, le 5e plus de 2 fois aussi large que long. Tibias postérieurs de la longueur des 4 premiers articles des tarses correspondants. Articles tarsaux non sécuriformes, légèrement et graduellement élargis vers l'apex, sans brosses plantaires, et présentant seulement un groupe de poils dressés situé tout à fait à l'extrémité de leur face interne.

♀. Même coloration que chez le ♂. Pilosité du front disposée suivant une couronne quadrangulaire très fournie composée de longues soies

rousses dressées, très rapprochés de l'orbite sur les côtés, les poils de la rangée postérieure de cette couronne une fois et demie aussi longs que ceux des extrémités antérieures des rangées longitudinales; pilosité du disque du front peu abondante. Poils dressés de l'épistome groupés en deux fascicules latéraux situés chacun dans le prolongement d'une branche latérale de la couronne frontale. Prothorax à peu près aussi long que large, arrondi sur les côtés. Bord antérieur du pronotum sans longues soies dressées. Aire postérieure du pronotum marquée d'un sillon assez faible en arrière, couverte de grains écrasés squamiformes très brillants, plus petits et moins denses que chez le ♂. Ponctuation du dos et des côtés des élytres comme chez le ♂; pas de soies dressées sur la région dorsale ni de rides sur les bords latéraux des élytres. Les deux nervures dorsales forment en arrière, sur chaque élytre, deux côtes en saillie, et se terminent, comme chez le ♂, par deux dents pointues au bord supérieur de la déclivité; la nervure située immédiatement en dehors des précédentes est bien apparente en arrière et détermine, à son extrémité, sur le bord latéral de la déclivité, une dent plus petite que celles du bord supérieur, mais bien marquée, à l'opposé de ce qui a lieu chez le ♂. Suture renflée en bourrelet sur la déclivité comme chez le ♂, ce bourrelet tout entier finement et râpeusement ponctué. Déclivité apicale un peu excavée au-dessous des dents marginales du bord supérieur et couverte de points enfoncés mêlés de petits grains saillants, le tout formant une sculpture dense; ourlet du bord apical très finement ponctué, bien délimité, sans trace d'érosions à son bord inférieur. Élytres conjointement et légèrement sinués à l'apex (comme chez le ♂); angle sutural droit, pointu, non spiniforme. 5e segment apparent de l'abdomen tronqué au bord postérieur sur une largeur presque égale à celle de la base; sa surface brillante et éparsement ponctuée comme celle des segments précédents et portant des soies rousses à demi couchées un peu plus longues et un peu plus abondantes;

Fig. 614. — *Phonapate chan* ♀. Tarse postérieur (les deux derniers articles ne sont pas figurés).

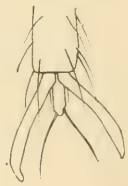

Fig. 615. — *Phonapate chan*. Ongles et onychium, vus par la face externe.

pas de poils dressés épaissis sur la région du disque qui s'étend le long du bord postérieur du segment, mais seulement de fines soies couchées. Striation de l'aire stridulatoire des genoux antérieurs extrêmement fine (espacement des stries, environ 0 mill., 005). Soies de la face externe des tibias postérieurs couchées, peu nombreuses. Tarses conformés comme chez le ♂.

Espèce à caractères bien tranchés, ayant le facies du *P. frontalis* Fähr., mais avec le corps plus étroit.

Distribution géographique. — District Transcaspien, région désertique du Kara-Koum.

« Dort-Kuju », au nord de Merv, en juin (*A. Semenov*); Serakhs, en juin (*D. Glasunov* sec. *A. Semenov*).

Phonapate stridula, n. sp.

(Voir tabl. des ♂ 2, 3; tabl. des ♀ 2, 4, 5. — Pl. 7, f. 3 et 4; fig. 616 à 618 du texte.)

Long. : 15,5-20,5 mill. — Corps robuste, assez allongé, brun foncé, avec les élytres parfois teintés de brun clair sur les côtés en avant. Pénultième article des palpes maxillaires plus long que large. Aire postérieure du pronotum glabre, à part des soies apprimées extrêmement courtes et peu denses, localisées dans sa région postérieure; non ou très faiblement sillonnée au milieu, presque mate et couverte de grains écrasés squamiformes plus ou moins serrés. Élytres assez brillants, densément et assez fortement ponctués, leur ponctuation formée de points enfoncés oblongs ou suboblongs sur les parties postérieures de leur région dorsale, où ces points se disposent en files assez régulières, notamment dans l'intervalle compris entre les deux nervures dorsales. Cet intervalle et celui compris entre la nervure dorsale interne et la suture sont occupés chacun par 3 files de points unisériées. La région du bord supérieur de la déclivité apicale présente ainsi une série de côtes longitudinales régulières, parallèles, dont les principales sont fournies par les trois paires de nervures et les secondaires par les côtes moins saillantes et plus étroites occupant, au nombre de deux, chacun des intervalles s'étendant entre les nervures. Nervures dorsales nullement surélevées ni dentiformes à leur extrémité postérieure. Déclivité apicale plus ou moins fortement et plus ou moins densément ponctuée, parfois lisse inférieurement (à part une ponctuation très fine et éparse). Suture élevée et costiforme sur la déclivité, formant un bourrelet brillant, éparsement et très finement ponctué, qui s'atténue et disparaît avant l'angle sutural. Bord apical des élytres en forme d'ourlet. Angle

sutural d'ordinaire faiblement dentiforme. Poitrine couverte d'une pilosité dressée rousse, très dense et assez longue. Saillie intercoxale de l'abdomen située dans le plan ventral et visible entre les hanches postérieures. Ponctuation de l'abdomen très fine et très dense, donnant au tégument une apparence mate. Cuisses postérieures peu robustes. Tibias postérieurs ne portant, en dehors, que quelques soies courtes à demi dressées. 3e et 4e articles des tarses sécuriformes; 2e article des tarses postérieurs relativement large (environ deux fois et demie aussi long que large); brosses plantaires bien développées, débordant fortement les articles tarsaux à l'apex, et formées de poils relativement longs, surtout dans la région apicale de la brosse où ces poils sont fortement coudés; brosse plantaire du 2e article des tarses s'étendant sur une longueur égale à la moitié de la longueur totale de l'article.

Fig. 616. — *Phonapate stridula* ♂. Tarse postérieur.

♂. Front couvert en grande partie par deux larges touffes de poils roux, longs, dressés, glabre au voisinage des yeux et sur un assez large espace médian; dans sa région médio-postérieure, le front est couvert d'une pubescence dorée formée de poils couchés, convergents. Épistome caché presque totalement (chez les individus frais) par de longues soies rousses dressées, semblables à celles du front. Prothorax grand, fortement élargi en avant, nullement prolongé en cornes aux angles antérieurs, mais muni d'une dent uncinée à chacun de ces angles. Déclivité apicale des élytres brillante, bien plus régulièrement convexe que chez la ♀; bord apical des élytres entier, quelquefois légèrement tronqué auprès de l'angle sutural. Abdomen couvert d'une pubescence apprimée très courte et très dense; dernier segment portant une frange serrée de soies rousses tout le long de son bord postérieur.

Fig. 617. — *Phonap. stridula* ♀. Avant-corps, vu de profil.

♀. Front et épistome sans plaques lisses, entièrement couverts d'une granulation fine et assez dense et hérissés de longues soies rousses dressées, espacées et ne masquant nullement le tégument dans la région médiane, plus serrées sur les côtés, mais bien moins denses toutefois que chez le ♂. Prothorax moins grand que chez le ♂, faiblement élargi

en avant, portant le long de son bord antérieur quelques soies redressées vers le haut, armé comme chez le ♂ d'une dent uncinée à chacun des angles antérieurs, cette dent étant toutefois moins forte et moins recourbée. Nervures élytrales plus saillantes en arrière au bord supérieur de la déclivité apicale; bord apical des élytres assez largement émarginé contre l'angle sutural. Pubescence de l'abdomen dense, assez courte, en partie à demi couchée. Bord postérieur du dernier segment abdominal échancré sur une largeur presque égale à celle de la base de ce même segment qui est tout entier revêtu d'une fine pubescence blonde dressée, sans mélange de poils épaissis. Espacement des carinules de l'aire stridulatoire du genou : env. 0,01 mill.

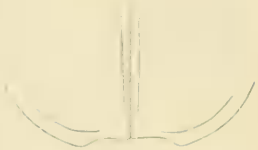

Fig. 618. — *Phonap. stridula* +. Bord apical des élytres.

Espèce bien caractérisée par la sculpture des élytres et la largeur du 2e article des tarses, et chez laquelle, par une exception curieuse, le ♂ a le front plus densément velu que la ♀. Les carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen sont réunies ou non au milieu, à la base de la saillie intercoxale.

Distribution géographique. — Inde et Indo-Chine.

Inde méridionale : Coïmbatore (coll. *Bedel*). Birmanie : « North Chin Hills » (British Museum). Annam méridional, Mois Bahuar : Kon Toum (Muséum de Paris). Cochinchine (*Deiestre* in Muséum de Paris); Cochinchine orientale, Reu Hai (coll. *Oberthür*).

Phonapate frontalis*.

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 5, 6, 7, 8; tabl. des ♀ 2, 4, 6, 7, 8, 9. — Pl. 7, f. 1 et 2; fig. 608, 610 et 620 à 621 du texte).

Fåhræus 1871, in *Œfv. Vet. Akad., Forh.* (1871), p. 664. — Baudi 1873, in *Berl. ent. Zeitschr.* (1873), p. 334 (sub *Ap. francisca*). — Lesne 1894, in *Ann. Soc. ent. Fr.* (1894), *Bull.*, p. 240; id 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 122 et 123. — Gahan 1896, in *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, sér. 6, XVIII, p. 453.

*Ganglbaueri** Zoufal 1894, in *Wien. ent. Zeit.* XIII, p. 37.

race *uncinata* Karsch 1881, in *Berl. ent. Zeitschr.*, sér. 2, XXV, p. 46; id., apud G. Rohlf, Kufra, 1881, p. 375. — Lesne 1902, in *L'Abeille* XXX, p. 123, pl. IV, f. 117 et 118.

forme *nitidipennis** Waterhouse 1881, in *Proc. Zool. Soc. Lond.* (1881), p. 472.

Cette espèce comporte diverses races qu'il convient d'étudier successivement. Les trois principales, dont la forme type, pourront être distinguées à l'aide du tableau suivant; il sera question d'une quatrième forme (*nitidipennis* Wat.), qui mérite à peine le nom de race, au sujet de la forme type.

TABLEAU DES MALES.

1-(4) — Rebord inférieur de la déclivité apicale nettement délimité.

2-(3) — Angles suturaux des élytres plus ou moins spiniformes ou précédés par un léger sinus du côté du bord apical de l'élytre. Extrémités postérieures des nervures dorsales des élytres plus ou moins dentiformes..... ..... **P. frontalis** forme type.

3-(2) — Angles suturaux des élytres rectangulaires, nullement spiniformes. Extrémités postérieures des nervures dorsales des élytres en forme de calus. Pommettes latérales de la déclivité postérieure largement arrondies, ne formant pas de saillies..... **P. frontalis arabs**, n. subsp.

4-(1) — Rebord inférieur de la déclivité apicale mal délimité. Ponctuation des élytres plus forte. Angle sutural plus ou moins spiniforme..... **P. frontalis uncinata** Karsch.

TABLEAU DES FEMELLES.

1-(4) — Rebord inférieur de la déclivité apicale nettement délimité.

2-(3) — Pilosité du bord antérieur du pronotum abondante, très serrée. Extrémités postérieures des nervures dorsales des élytres saillantes, dentiformes, pointues..... ..... **P. frontalis** forme type.

3-(2) — Pilosité du bord antérieur du pronotum peu abondante. Extrémités postérieures des nervures dorsales des élytres en forme de calus nullement dentiformes. Troncature du dernier segment abdominal plus large que chez la forme type..... **P. frontalis arabs**, n. subsp.

4-(1) — Rebord inférieur de la déclivité apicale mal délimité. Ponctuation des élytres forte. Pilosité du bord antérieur

du pronotum longue et peu abondante.....
..... **P. frontalis uncinata** Karsch.

1. *Phonapate frontalis*, forme type. — Long. : 11,5-21 mill. — Corps un peu moins robuste que chez l'espèce précédente, brun foncé ou noir ; dessous et pattes d'un brun roux. Front et épistome ordinairement couverts de longues soies dressées. Pénultième article des palpes maxillaires plus long que large. Aire postérieure du pronotum non ou faiblement sillonnée sur la ligne médiane, glabre, couverte de grains écrasés en forme d'écailles et très serrés. Élytres brillants, surtout chez le ♂, marqués sur leur région dorsale de points enfoncés circulaires qui grossissent graduellement d'avant en arrière en devenant de plus en plus serrés. Cette ponctuation est disposée sans ordre, même en arrière, entre les nervures, sauf de rares exceptions ; nervures élytrales plus ou moins saillantes et costiformes en arrière. Déclivité apicale fortement ponctuée, présentant de chaque côté une pommette bien accusée située en dehors de l'extrémité de la nervure dorsale externe. Suture renflée, sur toute la hauteur de la déclivité, en une côte saillante finement ponctuée. Ourlet apical des élytres nettement délimité, même au tournant externe ; bord inféro-apical des élytres simple. Poitrine couverte d'une pilosité rousse dressée, très dense et assez longue. Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen se rejoignant en formant un angle (obtus ou aigu) sur la ligne médiane, et déterminant ainsi une saillie plus ou moins courte en avant de laquelle s'étend une lame

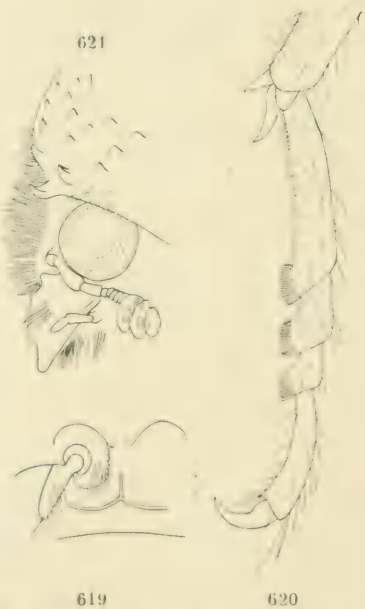

Fig. 619 à 621. — *Phonapate frontalis.* Portion médiane du 1er segment apparent de l'abdomen et du bord postérieur du métasternum (fig. 619) ; tarse postérieur (fig. 620) ; tête et bord antérieur du prothorax, vus de profil, chez le ♂ (fig. 621).

intercoxale dont le bord ventral, ascendant ou non, est peu apparent entre les hanches postérieures ou même n'est pas visible. Abdomen finement et densément ponctué et pubescent. Tibias postérieurs avec des soies dressées assez courtes et peu nombreuses en dehors. 2e article des tarses postérieurs étroit et très allongé, beaucoup plus long que le dernier. Articles 3 et 4 des tarses sécuriformes. Brosses plantaires peu développées et formées de poils assez courts, celle du 2e article des tarses postérieurs s'étendant sur moins du quart de sa longueur; la portion de la face interne du tarse qui précède la brosse est garnie, comme chez les espèces voisines, d'une pubescence à demi dressée, d'une nature différente de celle formant les brosses.

♂. Pilosité du dessus de la tête longue, beaucoup plus dense que chez la ♀, et généralement divisée, d'une façon nette, en quatre secteurs par une ligne médiane glabre et par la suture fronto-clypéale. Tégument du front et de l'épistome très finement et très densément granuleux et n'offrant d'espaces lisses, d'ailleurs très réduits, que suivant la ligne médiane et la suture fronto-clypéale. Prothorax plus ou moins grand, quelquefois élargi en avant, son bord antérieur garni d'une pubescence rousse, dressée, très courte (moins courte chez *nitidipennis*), souvent peu abondante, ses angles antérieurs armés chacun d'une forte dent uncinée. Nervures élytrales faiblement dentiformes à leur extrémité postérieure. Angle sutural pointu, dentiforme ou légèrement spiniforme. Pubescence des quatre premiers segments abdominaux très fine, apprimée. Bord postérieur du dernier segment abdominal sans frange serrée de soies rousses.

♀. Pilosité du front longue mais peu dense sur le disque et ne masquant nullement la sculpture sous-jacente; poils du pourtour de la brosse frontale plus longs et plus denses, formant une sorte de couronne; tégument du front finement et densément granuleux à l'exception d'une plaque généralement plus ou moins transverse, formant un relief lisse et brillant situé au niveau du bord postérieur des yeux et fréquemment prolongé en pointe triangulaire en avant; cette plaque est quelquefois ovoïde et allongée. Ligne médiane le plus souvent aussi lisse et brillante. Pilosité de l'épistome longue et dense. Prothorax moins grand que chez le ♂, atteignant généralement son maximum de largeur en arrière du milieu, garni au bord antérieur d'une pilosité rousse et serrée, formée de poils longs, dirigés en avant, semblables à ceux du front; angles antérieurs du prothorax sans dent uncinée, inermes contre le bord même. Nervures élytrales nettement dentiformes au bord supérieur de la déclivité apicale; celle-ci plus densément et plus fortement ponctuée que chez le ♂. Ponctuation du bourrelet su-

tural bien plus dense que chez celui-ci, un peu râpeuse. Ponctuation de la région de l'angle sutural très serrée; ourlet apical moins large que chez le ♂ et plus densément ponctué. Bord apical sinué avant l'angle sutural: celui-ci spiniforme. Pubescence des quatre premiers segments abdominaux en partie obliquement dressée. Troncature du bord postérieur du dernier segment abdominal de près de moitié moins large que la base du même segment. Espacement des carinules génuales : environ 0,01 mill.

Cette espèce présente la même particularité que le *P. stridula* : la pilosité frontale est plus abondante chez le ♂ que chez la ♀. C'est dans l'Afrique australe qu'elle atteint sa taille maxima.

Le *P. frontalis* forme type est d'ailleurs très variable dans ses proportions et par suite dans son facies. On rencontre au Sénégal aussi bien que dans le pays des Somalis des individus ♂ dont le corps est remarquablement court. Chez la ♀, il n'existe généralement pas de poils dressés épaissis sur le disque du dernier segment abdominal; cependant ces poils s'observent d'une façon qui paraît habituelle chez les ♀ de diverses régions du Mozambique et de la Zambézie (vallées de Pongoué et de la rivière Loangoua). Le même fait s'observe aussi quelquefois chez les ♀ du Sénégal et une ♀ du Zoutpantsberg (Transvaal) nous a offert une sorte de terme de transition entre ces dernières et la ♀ normale.

La forme *nitidipennis* Waterh. constitue une race ou une sous-race faiblement individualisée, caractérisée par ses élytres très brillants, plus finement ponctués que chez la forme type. On la trouve dans l'Afrique orientale depuis l'Abyssinie jusqu'au Mozambique et aussi à Socotora et dans l'Arabie méridionale.

2. *Phonapate frontalis arabs*, n. subsp. — Long. : 12,5-18 mill. Ne diffère de la forme type que par les caractères suivants :

Taille d'ordinaire un peu moindre. Ponctuation des élytres plus forte, surtout sur la déclivité apicale, chez la ♀; nervures dorsales moins saillantes en arrière, tout au plus en forme de calus à leur extrémité postérieure, rarement un peu dentiformes chez la ♀. Ourlet apical des élytres plus ou moins nettement délimité, ses limites plus ou moins effacées au tournant du bord externe de l'élytre.

♂. Pilosité du front assez longue, médiocrement fournie. Prothorax fréquemment élargi en avant. Pommettes latérales de la déclivité postérieure largement arrondies, à peine saillantes. Ourlet apical des élytres plus étroit que chez la forme type; angle sutural droit, pointu.

♀. Pilosité du front peu fournie, offrant une tendance à se disposer

en couronne; celle du bord antérieur du pronotum également peu fournie. Angle sutural plus brièvement spiniforme que chez les deux autres formes principales de l'espèce. Troncature du bord postérieur du dernier segment abdominal plus large que chez la ♀ de la forme type. Pas de poils dressés épaissis sur le disque de ce segment.

3. *Phonapate frontalis uncinata* Karsch. — Long. : ♂ 17-21 mill.; ♀ 16,5-19 mill. Diffère de la forme type par les caractères suivants :

Taille généralement un peu plus grande. Ponctuation des élytres plus forte, les points enfoncés disposés quelquefois en séries longitudinales régulières entre les nervures, en arrière. Déclivité apicale très fortement et très densément ponctuée chez les deux sexes, ses pommettes latérales moins accusées que chez la forme type. Ourlet apical des élytres sans délimitation nette, rarement bien délimité.

♂. Soies des brosses frontales très courtes; brosses clypéales formées de poils plus longs. Angle sutural des élytres dentiforme ou spiniforme.

♀. Soies du front presque uniformément longues et serrées, nullement disposées en couronne. Bord antérieur du pronotum portant de longues soies redressées vers le haut, peu abondantes. Nervures élytrales d'ordinaire nettement dentiformes en arrière, quelquefois faiblement. Pas de poils dressés épaissis sur le disque du dernier segment abdominal.

L'extrémité postérieure des nervures dorsales des élytres varie aussi bien chez le ♂ que chez la ♀ : elle peut n'être que très faiblement dentiforme. Au Pandjab, la pilosité du bord antérieur du pronotum paraît être un peu plus courte et un peu plus dense, chez la ♀, que dans les autres régions de l'aire d'habitat.

Phonapate frontalis Ganglbaueri Zouf. — Le *type* unique de Zoufal est une ♀ dont l'état de conservation est défectueux et dont le prothorax a été recollé à l'arrière-corps. On doit la considérer comme une ♀ typique à caractères atténués et tendant vers ceux de l'*uncinata*. Le rebord apical des élytres est nettement délimité sur une partie de sa longueur, mais beaucoup plus brièvement que chez les ♀ bien typiques. D'autre part, la pilosité du bord antérieur du prothorax, tout en étant un peu plus fournie que chez l'*uncinata* ♀, est loin d'être aussi dense et aussi étendue que chez la forme type ♀. Ces caractères participent, on le voit, de ceux du *frontalis* type et de ceux de l'*uncinata* et l'on peut se demander si l'exemplaire décrit sous le nom de *Ganglbaueri* ne serait pas un métis de ces deux formes. Il a été recueilli en Arabie où l'une et l'autre coexistent.

Distribution géographique. — L'aire d'habitat du *P. frontalis* et de ses races s'étend sur le continent africain tout entier et sur l'Asie Antérieure.

1. Forme type. — Toute l'Afrique tropicale et australe. Cette forme s'étend vers le Nord jusqu'aux limites méridionales du Sahara et se retrouve en Arabie.

Mauritanie : Nouakchott, mi-février (Mission *A. Gruvel*, 1908). Sénégal (nombreuses collections) : Saint-Louis (*Delestre* in Muséum de Paris; *Planchat* in coll. *Oberthür*); Dakar (coll. *Bedel*). Konakri (coll. *Clavareau*). Soudan (coll. *Fairmaire*). Tchad, archipel Kouri (mission Chari-Tchad. *A. Chevalier*). Guinée espagnole : Benito (Muséum de Paris). Ile San Thomé (coll. *Bedel*). Benguela (*v. d. Kellen* in Musée de de Leyde). Sud-Ouest africain allemand : Hereroland (*Hahn* in Zool. Mus. de Berlin); Hereroland méridional (*L. Schulze* in Zool. Mus. de Berlin); Damaraland, en février (Musée de Cap Town); Damaraland, fleuve Khan (*A. Schenck* in Zool. Mus. de Berlin); Otjosondu-Kub (*Casper* in Zool. Mus. de Berlin); Rooibank, en mai (*L. Schultze* in Zool. Mus. de Berlin). Lac N'Gami (Muséum de Paris). « Le Cap » (*Drège* in coll. *Oberthür*; Muséum de Paris). Cafrerie, Kuisip et Svakop (*J. Wahlberg* in Musée de Stockholm). Transvaal, Zoutpantsberg (Muséum de Paris). Mozambique : Guengère, vallée du Pongoué; province de Gorongoza, tendos du Sungoué et rivière Vunduzi (forme *nitidipennis*); tendos le l'Urema (*G. Vasse* in Muséum de Paris). Rivière Loangwa, affluent du Zambèze : Mpeta (*Corynodon* in coll. *Oberthür*). Afrique orientale allemande : Mpouapoua (British Museum); Ousambara, Nguela (Musée de Bruxelles). Kilimandjaro (British Museum) : zone des cultures, en février (*Y. Sjostedt*). Afrique orientale anglaise et pays des Somalis, très répandu : Vitou, Lamou Vangi (*G. Denhardt* in Zool. Mus. de Berlin); Waboniland (Musée de Vienne); Boura, en janvier, et Pori de Seringheti, en janvier (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris); Nairobi (Muséum de Paris); Makindu (*M. de Rothschild* in Muséum de Paris); Mbuyuni, en avril, Samburu, en novembre, et Maziwa Mitatu (*C.-S. Betton* in British Museum); sud du lac Rodolphe (*M. de Rothschild* in Muséum de Paris); Aloi, sur la Daoua, en août (*E. Ruspoli* in Musée de Gênes); entre Mattagoi et Lugh, en novembre, et entre Badditu et Dimé (*V. Bottego* in Musée de Gênes); Haut-Chébéli, entre Dada et Barri, en novembre, et à Cheik-Hussein, en septembre (*Donaldson Smith* in coll. *Oberthür*); entre Obbia et Berbera (*Brichetti-Robecchi* in Musée de Gênes); Abyssinie méridionale : Diré Daoua, au N. de Harar, en mars (*A. Bonhoure* in Muséum de Paris); Moullo,

100 km. O. de Diré Daoua (*Dr J. Roger* in Muséum de Paris). Socotora (sec. Waterhouse; *O. Simony* in Musée de Vienne) : Jena-agahan, en janvier (*W.-R.-O. Grant* in coll. *Oberthür*). Arabie, Djeddah (Muséum de Paris).

2. Race *arabs*. — Somalies anglaise et française, Érythrée, Arabie, Mésopotamie, Baloutchistan occidental.

Somalie anglaise : Cheik, à 80 kilom. de Berbera (coll. *Argod-Vallon*). Somalie française, railway du Harrar, entre Djibouti et le kilom. 152 (*H. Méray* in Muséum de Paris). Érythrée : Moga (Habab), en septembre (*Martini* in Musée de Gênes); Keren, en mai (*Antinori* in Musée de Gênes). Lahej, près Aden (British Museum); Mascate (Muséum de Paris). Golfe Persique, en juin (*W.-E. Cumming* in British Museum) : Fao (British Museum et Muséum de Paris). Frontière baloutchisto-persane (*A.-H. Mac-Mahon* in Indian Museum).

3. Race *uncinata*. — Afrique septentrionale depuis l'Algérie occidentale jusqu'à l'Érythrée et au Pays des Somalis: Asie antérieure (sauf l'Anatolie).

Algérie : Lalla-Marnia (coll. *Laboulbène*); Tlemcen (coll. *E. Allard*); Larba, près Alger (*Ch. Lallemant*); Medjez-Amar près Guelma (*L. Clouët des Perruches*) : Bou Saada (*Ch. Leprieur*); Biskra (*Hénon*) et Chegga, près Biskra (*Dr Ch. Martin*); chott Melrhir (*Handlirsch*); Tougourt (*Dr Thiébault, Noualhier, M. Pic, M. de Vauloger*, etc.). Sud tunisien : Sfax (coll. *Le François*); Gabès (*Dr Sicard; A. Weiss*); Kebilli, en mai (*Dr Normand*). Tripolitaine, oasis de Djalo (*G. Rohlfs*). Égypte (coll. *Guérin-Méneville* > Muséum de Paris). Érythrée : Carcabat, en juillet (*D. Figini* in Musée de Gênes); Saati, en avril (*D. Belli* in Musée de Gênes). Haut-Nil Bleu : Fassoglou (coll. Bedel). Pays des Somalis, entre Gallacaio et Bohotte (*Citerni* in Musée de Gênes).

Chypre (*Truqui* sec. *Baudi*) (1). Mésopotamie : Bagdad (British Museum et Muséum de Paris). Arabie méridionale : Lahedj, près Aden (*Dodson* in coll. *Oberthür*); El Kubar, frontière de l'Yémen (*G.-W. Bury* in British Museum). Inde occidentale : Pandjab (coll. *Fry* > British Museum).

Biologie. — On ne sait rien des mœurs de la forme type. La race

(1) Sub *Ligniperda francisca* (cf. *Berl. ent. Zeitschr.*, 1873, p. 334).

O. Schneider et H. Leder (Beitr. zur Kennt. der Kauk. Käferf. in *Verh. Naturf. Vereins*, 1877, p. 220) ont signalé comme provenant de Sarijal (Transcausie) un « *Apate francisca* F. » qui se rapporte vraisemblablement au *Phonapate frontalis uncinata*.

arabs a été observée sur les bords du Golfe Persique dans le bois sec d'un Palmier (W.-E. Cumming). Dans le Sud algérien et tunisien, la race *uncinata* se développe dans la nervure principale des feuilles coupées et sèches du Dattier (*Phœnix dactylifera*) connues, dans le pays, sous le nom de « djerids » (Dr Chobaut, M. de Vauloger). Dans le Nord de la Barbarie, on a recueilli sa larve dans le bois du *Tamarix gallica*, en juillet (Ch. Lallemant). L'adulte est nocturne et n'entre en activité qu'au coucher du soleil; la nuit il vole souvent aux lumières (Dr Normand; L. Clouët des Pesruches). On le rencontre pendant une grande partie de l'année.

La larve et la nymphe ont été décrites par Xambeu (*Rev. d'Ent.*, 1900, p. 11).

Phonapate sp.

(Espèce insuffisamment connue.)

Nous avons examiné autrefois un *Phonapate* ♂ de 11 millim. de longueur ayant les angles antérieurs du prothorax prolongés en cornes comme ceux des *Xylomedes* ♂, et le bourrelet sutural de la déclivité postérieure absolument lisse. Son prothorax est élargi en avant et l'angle sutural des élytres est droit, simple.

Patrie : Sénégal (coll. *Argod-Vallon*).

Il s'agit sans doute d'une espèce voisine du *P. frontalis*.

Phonapate porrecta*.

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10; tabl. des ♀ 2, 4, 6, 7, 8, 10. — Pl. 7, f. 5; fig. 622 à 625 du texte.)

Lesne 1900, in *Ann. Soc. ent. de Belg.* XLIV, p. 426.

Long. : 12-17 mill. Allongé, parallèle, noir ou brun foncé, surtout sur les élytres qui sont parfois rougeâtres; massue des antennes rousse. Dessous du corps brunâtre; pattes rougeâtres. Pénultième article des palpes maxillaires à peu près aussi long que large. Prothorax semblable chez les deux sexes, subquadrangulaire, un peu moins large au bord antérieur qu'au bord postérieur, ses bords latéraux plus ou moins arqués, d'ordinaire faiblement, parfois presque droits; angles antérieurs armés chacun d'une forte dent uncinée (♂ ♀); bord antérieur presque glabre. Aire postérieure du pronotum légèrement sillonnée sur la ligne médiane et couverte de grains écrasés squamiformes très serrés. Ponctuation des élytres forte et très dense surtout en arrière, où elle n'af-

fecte aucune disposition régulière entre les nervures. Celles-ci forment, dans la partie postérieure des élytres, trois paires de côtes saillantes dont les deux internes se terminent chacune, au bord supérieur de la déclivité en une dent pointue exactement située dans l'axe de la nervure; nervure externe se terminant en une sorte de calus costiforme longitudinal brillant, situé au bord externe de la déclivité. Ce calus est quelquefois très court. Ponctuation de la déclivité apicale dense, plus ou moins forte, très nette, atténuée vers le bas et disparaissant le plus souvent avant le bord apical. Suture relevée, sur la déclivité en une côte modérément saillante. Bord apical des élytres en forme d'ourlet étroit, simple à son bord libre; angle sutural droit; élytres conjointement arrondis au sommet. Pubescence de la poitrine assez courte, peu fournie. Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen unies sur la ligne médiane sans former d'angle ou en formant un angle très obtus et à branches très courtes; saillie intercoxale nullement visible entre les hanches postérieures. Pubescence des quatre premiers segments abdominaux dense, apprimée, ou offrant parfois quelques rares soies à demi dressées (♀). Tibias postérieurs sans soies dressées en dehors. 2e article des tarses postérieurs allongé, très régulièrement élargi depuis la base jusqu'à l'apex; 3e et 4e articles sécuriformes; 5e article long, parfois presque aussi long que le 2e (♂). Brosses plantaires modérément développées.

Fig. 622. — *Phonap. porrecta* ♂. Extrémité postérieure du corps, vue de profil.

♂. Front et épistome couverts d'une pilosité rousse dressée, longue et dense, plus longue sur l'épistome que sur le front. Cette pilosité existe également sur la région médio-antérieure du vertex où elle couvre un espace triangulaire; en ce point elle est plus courte que sur le front et rabattue vers le bas. Uncus des angles antérieurs du prothorax seulement un peu plus fort et un peu plus long que chez la ♀. Bourrelet sutural de la déclivité marqué de quelques gros points obsolètes et d'une ponctuation fine, éparse, nullement râpeuse. Dernier segment apparent de

Fig. 623. — *Phonap. porrecta* ♂. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de profil.

l'abdomen abondamment frangé de longues soies rousses au bord postérieur, sans toutefois que ces soies déterminent une frange très régulière.

♀. Soies du dessus de la tête très longues, rousses, formant une couronne subcirculaire, légèrement quadrangulaire, nettement dessinée; cette couronne est doublée, à son bord postérieur, sur les parties médio-antérieures du vertex, par des soies moins longues, légèrement décombantes. L'intérieur de la couronne comprend, sur le front : 1° deux larges aires latéro-antérieures subcarrées, occupant la presque totalité de l'enceinte de la couronne; ces aires sont très finement ru-

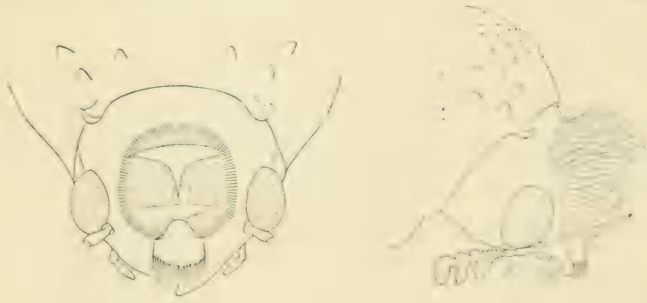

624 625

Phonapate porrecta ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de face (fig. 624) et de profil (fig. 625). La fig. 624 est un peu schématisée.

gueuses et portent de longues soies rousses dressées, plus courtes cependant et moins serrées que celles du pourtour; 2° en arrière et dans toute la largeur de la couronne, un relief glabre, lisse et très brillant, en forme de triangle surbaissé et dont la pointe antérieure se continue souvent jusqu'à la suture fronto-clypéale en une fine carène brillante. Apex des élytres parfois légèrement réfléchi. Abdomen brillant au milieu, mat sur les côtés où il est plus finement et densément ponctué; dernier segment largement tronqué, offrant de nombreux poils dressés, épaissis, sur la partie postérieure du disque. Striation des plaques stridulatoires génuales extrêmement fine (plus fine chez le *P. frontalis* ♀). 2° article des tarses postérieurs plus allongé que chez le ♂.

Les proportions du corps sont très variables aussi bien chez le ♂ que chez la ♀. Cette variabilité est indépendante de la provenance; dans une même localité on peut rencontrer à la fois des formes allongées

et des formes courtes. Celles-ci ont, chez la ♀, le prothorax un peu ventru en arrière. D'ailleurs la conformation du prothorax de la ♀, presque entièrement semblable à celui du ♂, est le caractère le plus remarquable de cette espèce.

Distribution géographique. — Afrique équatoriale.

Togo : Lomé (*Ed. Burdis* in Musée de Hambourg). Congo (coll. *Bedel*) : Gabon (coll. *Bedel*; coll. *Abeille de Perrin*); Kouilou (coll. *Oberthür*); env. de Brazzaville, septembre-octobre (*E. Roubaud* et *A. Weiss* in Muséum de Paris); Kinchassa, sur le Stanley-Pool (*Waelbroeck* in Musée de Bruxelles). Afrique orientale allemande : Ousambara, Amani (*Dr F. Eichelbaum*); Mhonda, Ouzighoua (*A. Hacquard* in coll. *Oberthür*) (1). — 3 ♂, 10 ♀.

Phonapate discreta* (♂).

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 5, 6, 7, 9, 11. — Fig. 626 du texte.)

Lesne 1906, in *Ann. del Mus. Civ. di Stor. nat. di Genova*, sér. 3, vol. II, p. 415, fig.

Long. : 15 mill. — Allongé, parallèle; noir en dessus; dessous du corps et funicule des antennes bruns; massue antennaire rousse; cuisses roussâtres. Front et épistome complètement revêtus de longues soies rousses dressées, très denses. Frange pileuse du labre longue et très fournie. Scape des antennes portant quelques longues soies; dernier article du funicule incliné à 45° sur l'axe de l'antenne; 1er article de la massue sécuriforme. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, ses côtés presque droits, ses angles postérieurs arrondis; angles antérieurs prolongés chacun en une courte corne infléchie, uncinée au bout; aire postérieure du pronotum couverte de petits grains écrasés un peu saillants et dépourvue de sillon médian. Dos des élytres densément et très fortement ponctué surtout en arrière, et parcouru dans la région postérieure par deux paires de nervures saillantes, cariniformes, terminées chacune, au bord supérieur de la déclivité apicale, par une dent

Fig. 626. — *Phonapate discreta* ♂. Extrémité postérieure des élytres, vue de trois quarts, en arrière.

(1) A ces indications ajouter : « Sénégal » (coll. *Mniszech* > coll. *Oberthür*). Dans la première moitié du siècle dernier la dénomination Sénégal était appliquée à tort à une grande partie de l'Afrique occidentale actuelle.

pointue dirigée en arrière et placée dans l'axe de la nervure; latéralement existe, de chaque côté, une 3e nervure moins saillante que les précédentes et terminée, au bord latéral de la déclivité apicale, par un calus épais, longitudinal. Déclivité apicale abrupte, densément et fortement ponctuée, sauf sur un peu moins de son quart inférieur. Suture élevée, sur la déclivité, en une côte épaisse et assez élevée, dont la surface est marquée d'une fine ponctuation râpeuse; rebord inférieur formant un ourlet limité par une très fine carène; bord inféro-apical simple; angles suturaux spiniformes, entrecroisés. Pubescence de l'abdomen dense, apprimée, assez longue. 2e et 5e articles des tarses postérieurs très longs, subégaux. 2e, 3e et 4e articles des tarses munis d'une brosse plantaire apicale.

Espèce très voisine de la précédente. Elle en diffère par les côtés du prothorax presque droits, par les grains écrasés de l'aire postérieure du pronotum plus petits et moins déprimés, et par l'absence de sillon médian sur la même région. La ponctuation dorsale des élytres est beaucoup plus forte, surtout en arrière; la nervure dorsale interne des élytres est plus saillante et s'infléchit vers la suture dans sa partie postérieure, au lieu d'être droite. Les dents marginales de la déclivité postérieure sont plus saillantes, les angles suturaux différemment conformés. Rebord inférieur de la déclivité apicale un peu plus large; pubescence de l'abdomen plus longue.

Distribution géographique. — Golfe de Guinée, île Principe : « Roça Inf. D. Henrique », entre 200 et 300 mètres d'altitude (*L. Fea* in Musée de Gênes). — *Type* unique.

Phonapate madecassa*.

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 5, 13; tabl. des ♀ 2, 4, 6, 7, 11, 12. — Pl. 7, f. 6 et 7; fig. 627 du texte.)

Lesne 1899, in *Mém. de la Soc. Zool. de France* [1899], p. 10.

Long. : 14-17,5 mill. — Allongé, parallèle, noir, peu brillant; dessous du corps et pattes bruns ou rougeâtres; massue antennaire d'un roux clair. Épistome portant, de chaque côté, une large touffe de poils roux dressés. Prothorax arrondi sur les côtés et dans la région des angles postérieurs, et portant, sur les flancs, des soies dressées peu nombreuses et assez longues. Aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés squamiformes larges, arrondis au bord antérieur, plus ou moins serrés; sa ligne médiane légèrement canaliculée. Élytres glabres, densément et fortement ponctués de gros points arrondis; les deux

paires de nervures dorsales saillantes et costiformes en arrière où elles se terminent chacune, au bord supérieur de la déclivité apicale, en une pointe dentiforme, aiguë; nervure dorso-latérale moins saillante mais terminée également par une dent pointue, ce qui fait que la déclivité apicale possède trois paires de dents marginales. Déclivité apicale fortement et densément ponctuée; suture renflée en bourrelet sur la déclivité. Bord apical des élytres nettement émarginé contre l'angle sutural; celui-ci dentiforme, lobiforme ou émoussé. Carènes transverses du 1er segment apparent de l'abdomen s'unissant sur la ligne médiane, à la base de la saillie intercoxale; celle-ci non visible masquée par les hanches postérieures. Tibias postérieurs avec des soies dressées assez abondantes à la face externe. Articles 3 et 4 des tarses sécuriformes; dernier article des tarses, vu par la face externe, pyriforme, notablement aminci dans sa région basilaire. 2e article des tarses postérieurs très allongé, notablement plus long que le dernier, garni en dessous de longues soies dressées dans la partie non occupée par la brosse plantaire. Brosses plantaires modérément développées, n'occupant qu'un court espace apical sur le 2e article.

♂. Front légèrement convexe, finement et densément granuleux et couvert d'une pilosité rousse dressée, assez courte et peu dense, ne masquant pas le tégument, même au voisinage de la suture fronto-clypéale; sur les côtés du front existent quelques soies plus longues; dans la région postérieure, les poils sont rabattus vers le bas. Pas de tubercules lisses sur le front. Prothorax subcarré, aussi large en avant qu'en arrière, ses angles antérieurs armés chacun d'une forte dent uncinée, épaisse, à crochet terminal à peine récurvé. Élytres offrant sur leurs régions dorsale et latérales, dans les intervalles de la ponctuation, des grains obsolètes, marqués chacun d'un pore très fin au sommet, et donnant à ces régions un aspect rugueux; sur la déclivité apicale ces grains sont presque complètement effacés; bourrelet sutural de la déclivité lisse et brillant, moins saillant que chez la ♀; bord apical sans ourlet. Abdomen très finement et très densément ponctué et pubescent.

♀. Front explané en avant, densément et assez finement granuleux, et couvert de soies rousses dressées, denses, mais ne masquant nullement la sculpture du tégument; ces soies n'atteignent pas, en longueur, le diamètre des yeux. Au voisinage de la ligne médiane et au niveau du bord postérieur des yeux, le front présente deux petits tubercules lisses et brillants, très rapprochés, presque contigus, et séparés seulement par une sorte d'entaille; en arrière de ces tubercules, le front se relie au vertex par une déclivité sur laquelle on voit une granulation

et une pilosité semblables à celles qui couvrent la région située en avant des mêmes tubercules. Prothorax transverse, arrondi en avant, plus fortement arrondi sur les côtés que chez le ♂, nettement élargi en arrière, privé de dent uncinée aux angles antérieurs. Intervalles de la ponctuation des élytres lisses. Bourrelet sutural de la déclivité assez finement mais très densément et souvent rugueusement ponctué; ourlet apical des élytres peu nettement délimité. Abdomen moins finement et moins densément ponctué et moins densément pubescent que chez le ♂. Dernier segment abdominal largement tronqué en arrière, hérissé sur la partie postérieure du disque de poils dressés épaissis, assez courts. Striation des genoux antérieurs d'une finesse extrême.

627 628

Régions frontale et clypéale de la tête, vues de face, chez les *Phonap. madecassa* ♀ (fig. 627) et *P. andriana* ♀ (fig. 628) pour montrer la position et l'écartement relatif des tubercules frontaux.

Distribution géographique. — Madagascar Est : Pays Sianaka et bassin supérieur de la rivière Mangoro.

Forêts d'Antsianaka (*L. Humblot* in coll. *Oberthür*); Antsianaka (*Perrot* frères in coll. *Oberthür*). Entre Tananarive et Tamatave, en novembre (*Dorr* in coll. *Fleutiaux*), ♂ *type*. Moramanga (*Brée* in Muséum de Paris). — 1 ♂, 5 ♀.

Phonapate andriana, n. sp.

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 14; tabl. des ♀ 2, 4, 6, 7, 11, 13. — Pl. 7, f. 8; fig. 577, 609, 629 et 630 du texte.)

Long. : 11,5-16 mill. — Allongé, parallèle, noir en dessus, d'un brun plus ou moins foncé sur la poitrine et l'abdomen; massue antennaire d'un roux clair. Épistome couvert latéralement de longues soies rousses dressées. Prothorax arrondi sur les côtés et dans la région des angles postérieurs, portant, sur les flancs, de soies dressées très peu nombreuses. Aire postérieure du pronotum finement sillonnée sur la ligne médiane et couverte de grains écrasés squamiformes très denses, généralement de forme allongée et pointue en avant; ces grains sont plus petits et plus serrés que chez le *P. madecassa*. Élytres densément et fortement ponctués de points enfoncés arrondis et disposés sans ordre;

intervalles lisses; nervures dorsales et nervure dorso-latérale saillantes et costiformes en arrière, où elles se terminent en pointe ou en tubercule arrondi, déterminant trois paires de saillies marginales sur le pourtour de la déclivité apicale; la nervure dorsale-externe se prolonge plus loin en arrière que les autres et est terminée par un tubercule ou une dent plus grosse. Déclivité apicale fortement, densément et également ponctuée. Suture saillante, en forme de bourrelet, sur la déclivité. Bord apical des élytres régulièrement épaissi mais sans former d'ourlet nettement délimité; bord inféro-apical simple, plus ou moins nettement émarginé contre l'angle sutural; celui-ci droit ou un peu lobé, toujours émoussé. Premier segment apparent de l'abdomen comme chez l'espèce précédente. Tibias postérieurs avec de courtes soies dressées au côté externe. Articles 3 et 4 des tarses antérieurs et intermédiaires sécuriformes; dernier article des tarses, vu par la face externe, régulièrement et faiblement dilaté depuis la base jusqu'à l'apex, nullement pyriforme. Deuxième article des tarses postérieurs très allongé, beaucoup plus long que le dernier.

Fig. 629. — *Phonap. andriana* ♂. Tarse postérieur, vu par les faces antérieure et interne.

♂. Front légèrement convexe, couvert d'une ponctuation dense et un peu râpeuse sur ses parties latérales qui offrent, en outre, une pilosité dressée rousse, assez courte. Milieu du front lisse, glabre et très brillant, un peu déprimé en avant. La région médio-antérieure du vertex confinant au bord postérieur du front porte des poils roux assez courts et rabattus vers le bas; cette région est granuleuse comme à l'ordinaire et présente sur la ligne médiane un court canalicule longitudinal. Prothorax subcarré, aussi large en avant qu'en arrière, armé à chacun des angles antérieurs, d'une forte dent uncinée à crochet terminal récurvé; cette dent est moins épaisse et plus allongée que chez le *P. madecassa* ♂. Élytres couverts (sauf sur les nervures) d'une pubescence apprimée de coloration cendrée, formée de poils assez courts, d'un blond doré; cette pubescence devient un peu plus dense sur la déclivité. Nervures élytrales terminées, sur les bords de la déclivité apicale, non en saillies dentiformes, mais en tubercules ar-

rondis, surtout la nervure dorsale externe qui est fortement renflée à l'apex. Bourrelet sutural de la déclivité lisse, à part quelques saillies râpeuses éparses et extrêmement fines; angle sutural très finement et assez densément ponctué. Abdomen pubescent, très finement et peu densément ponctué. 2e article des tarses postérieurs aussi large près de la base qu'à l'apex, uniformément pubescent tout le long de sa face interne qui est garnie de petits poils très courts, dressés, d'un blond clair; 3e article des tarses postérieurs oblong, à côtés parallèles.

Fig. 630. — *Phonap. andriana* ♂. Déclivité apicale des élytres, vue de trois quarts.

♀. Front largement explané dans sa région médiane, densément et finement granuleux sur presque toute son étendue et couvert, sur ses parties granuleuses, de soies rousses dressées, denses, mais ne masquant pas le tégument; ces soies atteignent presque en longueur le diamètre maximum de l'œil. La région médiane du front est lisse, glabre et brillante, au moins vers le centre, et offre un sillon longitudinal qui n'est souvent indiqué qu'en arrière entre deux petits tubercules lisses et brillants, assez écartés, qui se trouvent placés à la limite du front, immédiatement en arrière de l'aire centrale brillante. En arrière de ces tubercules s'étend le tégument du vertex, granuleux et hérissé de soies dressées un peu décombantes. Prothorax transverse, arrondi en avant et sur les côtés, élargi en arrière, et privé de dent uncinée aux angles antérieurs. Élytres glabres, à part une pubescence éparse extrêmement courte et extrêmement fine, à peine perceptible. Côtes élytrales terminées, dans la région du bord supérieur de la déclivité apicale, par des saillies dentiformes plus ou moins émoussées; nervure dorsale externe souvent renflée à l'apex. Bourrelet sutural de la déclivité plus saillant que chez le ♂ et marqué d'une ponctuation râpeuse très fine. Angle sutural rugueusement ponctué. Abdomen moins densément pubescent que chez le ♂, dernier segment portant sur le disque, en arrière, de nombreux poils dressés, épaissis. 2e article des tarses postérieurs graduellement élargi depuis la base jusqu'à l'apex et muni d'une brosse plantaire formée de poils très courts, localisée dans la région apicale de sa face interne, où elle occupe environ le 1/3e de la longueur de l'article. Striation des genoux antérieurs d'une finesse extrême.

Les articles du funicule antennaire varient notablement: le dernier ou les deux derniers d'entre eux sont parfois très larges, en forme

de galette, et orientés perpendiculairement à l'axe de l'antenne.

Distribution géographique. — Madagascar Sud.

Région de Tuléar, notamment en décembre et janvier (*G. Grandidier* in Muséum de Paris; *de Froissard de Broissia* in Muséum de Paris; *Voeltzkow* in Zool. Mus. de Berlin); Bas-Fihéréna (*J. Descarpentries*). Pays Mahafaly (*J. Bastard* in Muséum de Paris) : Ankazoabo (*id.* ibid.). Nord du Pays Androy : Behara et Imanombo (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris); bassin du Mandraré (*id.* ibid.) : Ifotaka (*id.* ibid.); Haut-Mandraré, région d'Antanemora : Tsitevempeky, en octobre (*Dr Decorse* in Muséum de Paris); Ambovombé, en mars et septembre (*id.* ibid.); Bas-Mandraré : Amposimpoloka, en mars (*id.* ibid.; Ch. Alluaud in Muséum de Paris); forêts au N. de Fort-Dauphin, région de Berongo (*Ch. Alluaud* in Muséum de Paris). — 2 ♂; assez nombreuses ♀.

Phonapate fimbriata, n. sp.

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 5, 6, 12; tabl. des ♀ 2, 4, 6, 14, 15. — Pl. 7, f. 9; fig. 37, 631 et 632 du texte.)

Long. : 11-13,5 mill. — Allongé, parallèle, d'un brun plus ou moins foncé, brillant; massue antennaire d'un brun roux. Disque du pronotum et élytres brillants et glabres. Épistome couvert de longues soies rousses dressées, sauf dans sa région antérieure qui est glabre. Pénultième article des palpes maxillaires très court. Aire postérieure du pronotum couverte de grains écrasés très denses, petits, ayant, au milieu, l'apparence d'écailles imbriquées. Dos des élytres densément et assez fortement ponctué en avant sur plus de la moitié basilaire, la ponctuation devenant plus forte et plus serrée en arrière, au voisinage du bord supérieur de la déclivité apicale où elle n'affecte d'ailleurs aucune régularité; intervalles des points absolument lisses. Nervures dorsales à peine saillantes, si ce n'est en arrière, au bord supérieur de la déclivité apicale; celle ci fortement, densément et très nettement ponctuée dans ses parties supérieures, finement dans la région de l'angle sutural, avec les intervalles des points également lisses et brillants chez les deux sexes. Pommettes de la déclivité modérément accusées. Suture élevée en côte sur la déclivité; marge apicale formant un ourlet étroit, relié sans interruption au bourrelet sutural; bord apical faiblement sinué contre l'angle sutural; celui-ci droit ou un peu obtus, émoussé. Pubescence de la poitrine courte et peu abondante; celle de l'abdomen en majeure partie apprimée. Saillie intercoxale du premier segment apparent de l'abdomen longue, située dans le plan

et une pilosité semblables à celles qui couvrent la région située en avant des mêmes tubercules. Prothorax transverse, arrondi en avant, plus fortement arrondi sur les côtés que chez le ♂, nettement élargi en arrière, privé de dent uncinée aux angles antérieurs. Intervalles de la ponctuation des élytres lisses. Bourrelet sutural de la déclivité assez finement mais très densément et souvent rugueusement ponctué; ourlet apical des élytres peu nettement délimité. Abdomen moins finement et moins densément ponctué et moins densément pubescent que chez le ♂. Dernier segment abdominal largement tronqué en arrière, hérissé sur la partie postérieure du disque de poils dressés épaissis, assez courts. Striation des genoux antérieurs d'une finesse extrême.

627 628

Régions frontale et clypéale de la tête, vues de face, chez les *Phonap. madecassa* ♀ (fig. 627) et *P. andriana* ♀ (fig. 628) pour montrer la position et l'écartement relatif des tubercules frontaux.

Distribution géographique. — Madagascar Est : Pays Sianaka et bassin supérieur de la rivière Mangoro.

Forêts d'Antsianaka (*L. Humblot* in coll. *Oberthür*); Antsianaka (*Perrot* frères in coll. *Oberthür*). Entre Tananarive et Tamatave, en novembre (*Dorr* in coll. *Fleutiaux*), ♂ *type*. Moramanga (*Brée* in Muséum de Paris). — 1 ♂, 5 ♀.

Phonapate andriana, n. sp.

(Voir tabl. des ♂ 2, 4, 14; tabl. des ♀ 2, 4, 6, 7, 11, 13. — Pl. 7, f. 8, fig. 577, 609, 629 et 630 du texte.)

Long. : 11.5-16 mill. — Allongé, parallèle, noir en dessus, d'un brun plus ou moins foncé sur la poitrine et l'abdomen; massue antennaire d'un roux clair. Épistome couvert latéralement de longues soies rousses dressées. Prothorax arrondi sur les côtés et dans la région des angles postérieurs, portant, sur les flancs, des soies dressées très peu nombreuses. Aire postérieure du pronotum finement sillonnée sur la ligne médiane et couverte de grains écrasés squamiformes très denses, généralement de forme allongée et pointue en avant; ces grains sont plus petits et plus serrés que chez le *P. madecassa*. Élytres densément et fortement ponctués de points enfoncés arrondis et disposés sans ordre;

intervalles lisses; nervures dorsales et nervure dorso-latérale saillantes et costiformes en arrière, où elles se terminent en pointe ou en tubercule arrondi, déterminant trois paires de saillies marginales sur le pourtour de la déclivité apicale; la nervure dorsale-externe se prolonge plus loin en arrière que les autres et est terminée par un tubercule ou une dent plus grosse. Déclivité apicale fortement, densément et également ponctuée. Suture saillante, en forme de bourrelet, sur la déclivité. Bord apical des élytres régulièrement épaissi mais sans former d'ourlet nettement délimité; bord inféro-apical simple, plus ou moins nettement émarginé contre l'angle sutural; celui-ci droit ou un peu lobé, toujours émoussé. Premier segment apparent de l'abdomen comme chez l'espèce précédente. Tibias postérieurs avec de courtes soies dressées au côté externe. Articles 3 et 4 des tarses antérieurs et intermédiaires sécuriformes; dernier article des tarses, vu par la face externe, régulièrement et faiblement dilaté depuis la base jusqu'à l'apex, nullement pyriforme. Deuxième article des tarses postérieurs très allongé, beaucoup plus long que le dernier.

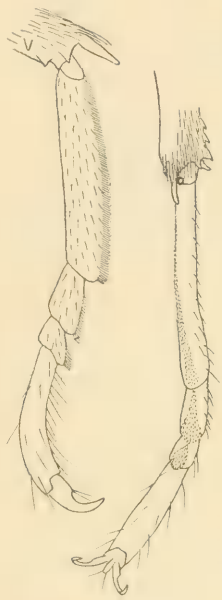

Fig. 629. — *Phonap. andriana* ♂. Tarse postérieur, vu par les faces antérieure et interne.

♂. Front légèrement convexe, couvert d'une ponctuation dense et un peu râpeuse sur ses parties latérales qui offrent, en outre, une pilosité dressée rousse, assez courte. Milieu du front lisse, glabre et très brillant, un peu déprimé en avant. La région médio-antérieure du vertex confinant au bord postérieur du front porte des poils roux assez courts et rabattus vers le bas; cette région est granuleuse comme à l'ordinaire et présente sur la ligne médiane un court canalicule longitudinal. Prothorax subcarré, aussi large en avant qu'en arrière, armé à chacun des angles antérieurs, d'une forte dent uncinée à crochet terminal récurvé; cette dent est moins épaisse et plus allongée que chez le *P. madecassa* ♂. Élytres couverts (sauf sur les nervures) d'une pubescence apprimée de coloration cendrée, formée de poils assez courts, d'un blond doré; cette pubescence devient un peu plus dense sur la déclivité. Nervures élytrales terminées, sur les bords de la déclivité apicale, non en saillies dentiformes, mais en tubercules ar-

terminée par un simple calus, les nervures dorsale externe et dorso-latérale par des dents assez aiguës mais émoussées au sommet ; enfin, la nervure qui prend naissance immédiatement au-dessous de l'épaule se termine, elle aussi, au bord latéral de la déclivité, en une saillie tuberculiforme arrondie dont la présence est très caractéristique de l'espèce actuelle. Il y a donc au total quatre paires de saillies marginales à la déclivité postérieure. Déclivité apicale très fortement et très densément ponctuée sur le disque [1]. Carènes transversales du premier segment abdominal non réunies à la base de la saillie intercoxale ; celle-ci située dans le plan ventral. Tibias postérieurs avec quelques longues soies dressées en dehors. 3e et 4e articles des tarses sécuriformes ; dernier article légèrement et graduellement dilaté depuis la base jusqu'à l'extrémité. 2e article des tarses postérieurs graduellement élargi de la base à l'apex, sensiblement égal au dernier. Brosses plantaires assez développées, formées de poils assez longs.

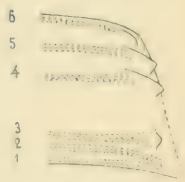

Fig. 633. — *Phonap. sublobata* ♀. Extrémité postérieure des élytres, vue de profil. Les nervures sont indiquées par des traînées ponctuées.

♀. Front largement explané et même légèrement excavé dans sa région moyenne, offrant des grains saillants arrondis, mêlés de grains plus petits, le tout formant une sculpture très dense couvrant toute la surface du front, à part un espace antéro-médian peu étendu qui est seulement marqué d'une ponctuation extrêmement fine. Côtés du front seuls hérissés de soies rousses dressées, dont quelques-unes atteignent en longueur le diamètre maximum de l'œil ; parties médianes et postérieures du front glabres sur une large étendue. Prothorax presque aussi long que large, subarrondi en avant, élargi en arrière, ses bords latéraux subangulés au niveau du quart postérieur ; angles postérieurs droits, arrondis au sommet ; bord antérieur prolongé en avant en deux lobes courts et épais, couverts de petites aspérités râpeuses et séparés par une échancrure anguleuse. Ces lobes forment au-dessus de la tête comme un auvent dont la face inférieure porte des soies rousses nombreuses, raides et courtes. Pas de dent uncinée aux angles antérieurs du prothorax qui ne sont aucunement marqués. Abdomen très finement et très densément ponctué et pubescent ; dernier segment apparent faiblement mais très largement échancré au bord postérieur, et

(1) Les parties centrales et inférieures de la déclivité manquent en grande partie chez le type unique, par suite d'une mutilation.

portant sur le disque, en arriere, de nombreux poils dressés épaissis. Striation des genoux antérieurs beaucoup moins fine que chez les espèces malgaches.

Espèce remarquable par les multiples caractères qu'elle possède en propre.

Distribution géographique. — Sumatra N.-O. : Tebing-tinggi, en juin (*Dr Schultheiss* in Deutsch. ent. Nat. Mus.). — *Type* unique.

Explication des planches.

Planche 13 (planche III de la Revision).

Fig. 1. *Xylomedes scutifrons* Lesne ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

2. *Xylomedes rufocoronata* Fairm. ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

3. *Xylomedes laticornis* Lesne ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

Planche 14 (planche IV de la Revision).

Fig. 1. *Dinapate Wrighti* Horn. ♀. Exemplaire du Muséum de Paris, vu de profil. Par suite d'une mauvaise éclosion, les élytres sont imparfaitement développés.

2. *Dinapate Wrighti* Horn. ♀. Avant-corps, vu de face, chez le même individu que précédemment. Le pronotum est asymétrique.

3. *Dinapate Wrighti* Horn. ♀. Extrémité de la cuisse, tibia et tarse de la patte intermédiaire, vus par la face antérieure.

4. *Dinapate Wrighti* Horn. ♀. Patte postérieure, vue par la face antérieure.

5. *Xylomedes Carbonnieri* Lesne ♂. Portion de la face dorsale du corps pour montrer la sculpture de l'aire postérieure du pronotum. Celle-ci présente, en arrière, un fin sillon médian.

6. *Apate Geayi* Lesne ♀. Déclivité apicale des élytres, pour montrer sa sculpture carieuse et la conformation du bord apical de l'élytre.

ventral, bien visible entre les hanches postérieures; carènes transverses non réunies sur la ligne médiane. Tibias postérieurs avec quelques soies dressées en dehors. Articles 3 et 4 des tarses sécuriformes. 2e article des tarses postérieurs allongé, très faiblement sécuriforme; brosses plantaires assez développées.

♂. Front légèrement convexe, couvert de petits grains saillants, très denses, et revêtu d'une fine pilosité dressée, rousse, assez longue et assez fournie. Prothorax subcarré, un peu transverse, aussi large ou plus large à la base qu'au bord antérieur, ses bords latéraux légèrement arqués; angles antérieurs prolongés chacun en une courte corne infléchie terminée en crochet; bord antérieur n'offrant que quelques soies assez courtes rebroussées vers le haut. Aire postérieure du pronotum marquée d'un faible sillon médian. Nervures dorsales des élytres terminées, au bord supérieur de la déclivité, par de simples calus plus ou moins saillants, mais nullement dentiformes. Crête du bourrelet sutural lisse. Abdomen d'aspect mat, très finement et très densément ponctué et pubescent; dernier segment apparent portant une sorte de frange préapicale composée de longs poils roux sétiformes couchés et très serrés. Dernier article des tarses postérieurs au moins aussi long que le second.

Fig. 631. — *Phonap. fimbriata* ♂. Déclivité apicale des élytres vue de trois quarts.

♀. Dessus de la tête explané et même légèrement concave antérieurement, sur le front; couvert de petits grains saillants très denses, et hérissé, sur le pourtour de la région aplanie, de longues soies rousses dressées qui déterminent une sorte de couronne; l'espace circonscrit par cette couronne est lui-même privé de soies dressées. Prothorax un peu transverse, ses bords antérieur et latéraux arqués; angles antérieurs inermes. Bord antérieur du pronotum portant une frange de longues soies rousses serrées, dirigées en avant. Aire postérieure du pronotum sans sillon médian. Nervures dorsales des élytres un peu surélevées en arrière au bord supé-

Fig. 632. — *Phonap. fimbriata* ♀. Avant-corps, vu de profil.

rieur de la déclivité apicale, et plus ou moins dentiformes à leur extrémité; nervure dorso-latérale non ou faiblement dentiforme à l'apex. Bourrelet sutural de la déclivité finement et râpeusement ponctué sur sa crête. Abdomen assez brillant, moins finement et moins densément ponctué que chez le ♂, et moins densément pubescent; dernier segment apparent légèrement et très largement échancré au bord apical, et portant sur le disque, en arrière, des poils dressés épaissis, courts et denses. 2e article des tarses postérieurs un peu plus long que le dernier.

Espèce remarquable par les caractères du premier segment apparent de l'abdomen, par la frange pileuse du bord antérieur du prothorax de la ♀ et par les cornes prothoraciques du ♂.

Distribution géographique. — Inde, Indo-Chine, Chine méridionale, Célèbes.

Inde méridionale, Canara Nord : Bomanhalli, en décembre (*T.-R.-D. Bell* in coll. *H.-E. Andrewes*). Cochinchine (*Pierre* in Muséum de Paris). Bas-Tonkin, région de Luc Nam, en février (*L. Blaise* in coll. *Bedel*). Haut-Tonkin (*Dr Billet* in Muséum de Paris); Lang Son (coll. *M. Pic*). Chine méridionale : Li-Long, aux environs de Hong-Kong (coll. *Waagen* > *Bedel*). Célèbes Sud : Bontham (*C. Ribbe* in Zool. Mus. de Berlin). — 6 ♂, 4 ♀.

Biologie. — Cette espèce s'est montrée nuisible aux bois de construction dans le Haut-Tonkin (*Dr Billet* in litt.).

Phonapate sublobata, n. sp. (♀).

(Voir tabl. des ♀ 2, 4, 6, 14, 16. — Pl. 7, f. 10 et 11; fig. 633 du texte.)

Long. : environ 11,5 mill. — Allongé, parallèle, d'un brun foncé brillant en dessus. Poitrine, abdomen, antennes et pattes rougeâtres; massue antennaire rousse. Épistome offrant, de chaque côté, une large houppe de poils roux dressés longs et très denses. Aire postérieure du pronotum nullement sillonnée sur la ligne médiane, couverte de grains écrasés squamiformes peu serrés, au moins aussi larges que longs, arrondis au bord antérieur. Élytres glabres, marqués de points écartés et assez fins, un peu oblongs, et dont le diamètre est de beaucoup inférieur à la largeur des intervalles qui les séparent; ceux-ci lisses et brillants. A la base même des élytres et surtout en arrière, au voisinage des bords de la déclivité apicale, les points enfoncés sont plus gros et de forme arrondie. Nervures discoïdales des élytres costiformes et faiblement saillantes en arrière, la nervure dorsale interne

terminée par un simple calus, les nervures dorsale externe et dorso-latérale par des dents assez aiguës mais émoussées au sommet; enfin, la nervure qui prend naissance immédiatement au-dessous de l'épaule se termine, elle aussi, au bord latéral de la déclivité, en une saillie tuberculiforme arrondie dont la présence est très caractéristique de l'espèce actuelle. Il y a donc au total quatre paires de saillies marginales à la déclivité postérieure. Déclivité apicale très fortement et très densément ponctuée sur le disque [1]. Carènes transverses du premier segment abdominal non réunies à la base de la saillie intercoxale; celle-ci située dans le plan ventral. Tibias postérieurs avec quelques longues soies dressées en dehors. 3e et 4e articles des tarses sécuriformes; dernier article légèrement et graduellement dilaté depuis la base jusqu'à l'extrémité. 2e article des tarses postérieurs graduellement élargi de la base à l'apex, sensiblement égal au dernier. Brosses plantaires assez développées, formées de poils assez longs.

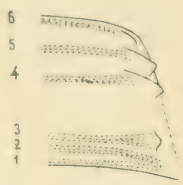

Fig. 633. — *Phonap. sublobata* ♀. Extrémité postérieure des élytres, vue de profil. Les nervures sont indiquées par des trainées ponctuées.

♀. Front largement explané et même légèrement excavé dans sa région moyenne, offrant des grains saillants arrondis, mêlés de grains plus petits, le tout formant une sculpture très dense couvrant toute la surface du front, à part un espace antéro-médian peu étendu qui est seulement marqué d'une ponctuation extrêmement fine. Côtés du front seuls hérissés de soies rousses dressées, dont quelques-unes atteignent en longueur le diamètre maximum de l'œil; parties médianes et postérieures du front glabres sur une large étendue. Prothorax presque aussi long que large, subarrondi en avant, élargi en arrière, ses bords latéraux subangulés au niveau du quart postérieur; angles postérieurs droits, arrondis au sommet; bord antérieur prolongé en avant en deux lobes courts et épais, couverts de petites aspérités râpeuses et séparés par une échancrure anguleuse. Ces lobes forment au-dessus de la tête comme un auvent dont la face inférieure porte des soies rousses nombreuses, raides et courtes. Pas de dent uncinée aux angles antérieurs du prothorax qui ne sont aucunement marqués. Abdomen très finement et très densément ponctué et pubescent; dernier segment apparent faiblement mais très largement échancré au bord postérieur, et

(1) Les parties centrales et inférieures de la déclivité manquent en grande partie chez le type unique, par suite d'une mutilation.

portant sur le disque, en arrière, de nombreux poils dressés épaissis. Striation des genoux antérieurs beaucoup moins fine que chez les espèces malgaches.

Espèce remarquable par les multiples caractères qu'elle possède en propre.

Distribution géographique. — Sumatra N.-O. : Tebing-tinggi, en juin (*Dr Schultheiss* in Deutsch. ent. Nat. Mus.). — *Type* unique.

Explication des planches.

Planche 13 (planche III de la Revision).

Fig. 1. *Xylomedes scutifrons* Lesne ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

2. *Xylomedes rufocoronata* Fairm. ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

3. *Xylomedes laticornis* Lesne ♀. Tête et bord antérieur du prothorax, vus de trois quarts.

Planche 14 (planche IV de la Revision).

Fig. 1. *Dinapate Wrighti* Horn ♀. Exemplaire du Muséum de Paris, vu de profil. Par suite d'une mauvaise éclosion, les élytres sont imparfaitement développés.

2. *Dinapate Wrighti* Horn ♀. Avant-corps, vu de face, chez le même individu que précédemment. Le pronotum est asymétrique.

3. *Dinapate Wrighti* Horn ♀. Extrémité de la cuisse, tibia et tarse de la patte intermédiaire, vus par la face antérieure.

4. *Dinapate Wrighti* Horn ♀. Patte postérieure, vue par la face antérieure.

5. *Xylomedes Carbonnieri* Lesne ♂. Portion de la face dorsale du corps pour montrer la sculpture de l'aire postérieure du pronotum. Celle-ci présente, en arrière, un fin sillon médian.

6. *Apate Geayi* Lesne ♀. Déclivité apicale des élytres, pour montrer sa sculpture carieuse et la conformation du bord apical de l'élytre.

Planche 15 (planche V de la Revision).

Fig. 1. *Apate terebrans* Pallas ♂. Élytres, vus de trois quarts, pour montrer leur sculpture caractéristique.
2. *Apate terebrans* Pallas ♀. Déclivité apicale des élytres.
3. *Apate scoparia* Lesne ♂, vu de trois quarts, en dessus.
4 et 5. *Apate scoparia* ♀. Déclivité apicale des élytres; la granulation des intervalles de la ponctuation s'atténue et devient obsolète inférieurement.
6. *Apate degener* Murray ♂, vu de trois quarts, en dessus.
7, 8 et 9. *Apate degener* ♀. Déclivité apicale des élytres; la granulation reste très nettement accusée jusqu'au bord apical.

Planche 16 (planche VI de la Revision).

Fig. 1. *Apate monachus* Fabr. ♂. Tête et prothorax, vus de face, pour montrer les dimensions des grains du vertex comparés à ceux de l'*A. indistincta* (fig. 9).
2. *Apate monachus* Fabr. ♂. Portion de l'élytre prise dans la région moyenne, pour montrer les cavités infundibuliformes munies chacune, sur leurs parois, de deux aspérités râpeuses opposées.
3. *Apate monachus* Fabr. ♀. Élytres vus de derrière et montrant la fine granulation de la déclivité apicale et les dentelures irrégulières du bord terminal.
4. *Apate monachus* Fabr. ♀. Élytres, vus de derrière, chez un individu à caractères atténués. La granulation des intervalles de la ponctuation, sur la déclivité apicale, est obsolète (les épines des angles suturaux sont accidentellement brisées).
5. *Apate monachus* Fabr. ♀. Portion inférieure de la déclivité apicale d'un élytre et bord inféro-apical.
6. *Apate Geayi* Lesne ♀. Déclivité apicale des élytres.
7. *Apate submedia* Walker ♀. Déclivité apicale des élytres.
8. *Apate submedia* Walker ♀. La même déclivité, plus grossie.
9. *Apate indistincta* Murray ♂. Tête et prothorax vus de face, pour montrer les dimensions des grains du vertex, comparés à ceux de l'*A. monachus* (fig. 1).
10. *Apate indistincta* Murray ♀. Tête et prothorax, vus de face.
11 et 12. *Apate indistincta* Murray ♀. Déclivité apicale des élytres.

Planche 17 (planche VII de la Revision).

Fig. 1. *Phonapate frontalis* Fåhr. ♀, forme type. Région de l'angle postérieur du prothorax, vue en dessous, pour montrer la série des carènes de l'aire stridulatoire.

2. *Phonapate frontalis* Fåhr. ♀, forme type. Articulation fémoro-tibiale de la patte antérieure, vue par face antérieure pour montrer l'aire stridulatoire très finement cannelée occupant l'extrémité apicale de la cuisse dans toute sa largeur.

3. *Phonapate stridula* Lesne ♂. Parties postérieure des élytres, vues de dessus, pour montrer la sculpture de la région dorsale au voisinage de la déclivité postérieure.

4. *Phonapate stridula* Lesne ♀. Tête et prothorax, vus de face.

5. *Phonapate porrecta* Lesne ♀, vu de profil.

6. *Phonapate madecassa* Lesne ♂. Déclivité apicale des élytres.

7. *Phonapate madecassa* Lesne ♂. Sculpture de l'élytre dans la région moyenne de cet organe. Le tégument est glabre et granuleux.

8. *Phonapate andriana* Lesne ♂. Sculpture de l'élytre dans la région moyenne de cet organe. Le tégument est pubescent et dépourvu de granules.

9. *Phonapate fimbriata* Lesne ♀, vu de profil.

10. *Phonapate sublobata* Lesne ♀, vu de dessus.

11. *Phonapate sublobata* Lesne ♀, vu de trois quarts, en arrière.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

C. JOURDHEUILLE

par P. Mabille,

Membre honoraire de la Société entomologique de France.

La Société entomologique vient de faire une grande perte dans la personne de C. Jourdheuille; notre regretté collègue avait été reçu comme membre en 1858 et plus tard il avait été élu président. Né aux Riceys en 1830, il appartenait à une ancienne famille de robe de la ville de Langres. Cette famille avait donné à sa patrie avant 1789 toute une succession de conseillers auditeurs au Bailliage et au Présidial. Un d'entre eux fut Nic. Jourdheuille, auteur d'un « Commentaire sur la Coutume de Sens et de Langres ». La même famille eut encore des personnes honorables, Échevins du Corps de Ville et Chanoines de Saint-Mammès.

Après de bonnes études il se destina à la Magistrature, et il fut successivement juge suppléant à Troyes (17 juin 1857), puis juge à Bar-sur-Aube (26 décembre 1863), à Fontainebleau (11 juillet 1866), enfin il fut nommé à Troyes (27 février 1869), ville où il se fixa. Ne désirant aucun avancement, dépourvu de toute ambition, son plus vif désir était de vivre dans le pays qui l'avait vu naître.

Ce fut donc avec une grande joie qu'il habita Troyes, et s'acquitta de ses honorables fonctions jusqu'à sa démission en juillet 1888. Il donna tous ses soins à une grande et belle propriété, située à Lusigny, à 16 kilomètres de la ville. Il en fit un très beau parc auquel il consacra toute son activité de 1869 à 1876. Et ce n'est que plus tard qu'il vint habiter Paris.

Doué en même temps de sentiments artistiques très développés, il cultiva la musique, et ses loisirs se partageaient entre cet art et l'entomologie.

Le goût des sciences naturelles s'était développé de bonne heure chez C. Jourdheuille. Ce goût lui était venu de sa mère et d'un oncle maternel qui lui légua une belle collection minéralogique, qu'il a

donnée au Musée de Troyes. Ce legs aurait pu l'entraîner vers l'étude de la géologie, mais il n'en fut rien. L'entomologie et la botanique eurent ses préférences.

En même temps qu'il faisait des recherches consciencieuses et éclairées sur les Lépidoptères de l'Aube, il s'adonna à l'étude difficile des champignons, et il s'y acquit de telles connaissances qu'il publia un traité fort complet et plein d'observations judicieuses qu'il intitula les « Champignons de mon jardin ». Ce travail parut dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube, Société dont il fut d'abord élu membre résident, puis membre honoraire.

Quoique C. Jourdheuille eût des connaissances étendues sur tous les ordres d'Insectes, c'est à l'ordre des Lépidoptères qu'il se consacra définitivement. Il se passionna même pour la partie la plus délicate et la plus difficile de cet ordre, les Microlépidoptères. Il avait commencé sa collection dès les vacances du collège et il la continua jusqu'à la fin de sa vie. Quand il résida à Fontainebleau, il fit la connaissance de Berce, l'auteur des Lépidoptères de la France, et le vit toujours sans embarras, quoique magistrat impérial, Berce étant mal noté au point de vue politique. Il entra à ce moment en relations suivies avec presque tous les lépidoptéristes de l'époque. Il faisait partie de la Société entomologique de France et quand, plus tard, il vint habiter Paris, il en fut élu Président, juste honneur rendu par ses collègues à son aménité, à sa science et à ses excellentes qualités.

En 1870, il faisait un voyage en Suisse en compagnie de Guenée et de plusieurs autres de ses collègues. La guerre interrompit malheureusement ce voyage. C. Jourdheuille avait découvert un microlépidoptère nouveau pour la science et qui lui fut dédié, malgré ses protestations de modestie. C'est la *Borkhausenia jourdheuillella* Ragonot. Ainsi le souvenir de l'entomologiste se trouve confié à la garde de la Science, et quand notre époque sera à son tour devenue lointaine, les nouveaux venus rencontrant ce nom, sauront qu'un de leurs devanciers avait dans son temps mérité une distinction qui ne périt pas.

C'est surtout des Lépidoptères de l'Aube que C. Jourdheuille s'occupa particulièrement. Il fit dans ce département des découvertes remarquables : il signala le premier plusieurs espèces alors étrangères à la France, entre autres la *Tephoroclystia valerianata* H.

Des regrets unanimes ont accompagné C. Jourdheuille ; les Lépidoptéristes surtout, qui voient leurs rangs s'éclaircir de plus en plus, ont été affectés de sa perte. Avec lui disparaît un savant et un artiste qui cacha toute sa vie de rares talents et un véritable mérite sous un voile discret de modestie, d'indulgence et de bonté.

Outre plusieurs notes qui furent insérées dans le *Bulletin* de la Société entomologique, C. Jourdheuille a laissé les ouvrages suivants :

Catalogue des Lépidoptères de l'Aube.
Supplément au Catalogue, etc.
Calendrier du Lépidoptériste.
Les Champignons de mon jardin.

Nota. — C. Jourdheuille a exercé les fonctions de Président de la Société entomologique de France au cours de l'année 1892.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME

ALLUAUD (Ch.). — Diagnoses de *Colpodes* nouveaux de Madagascar (fig.), 53.

BEGUIN-BILLECOCQ (L.). — Apions nouveaux de la République Argentine, 449.

BOURGEOIS (J.). — Malacodermes et Lymexylonides de Ceylan [pl. 12], 423.

BROWN (H.). — Mœurs et métamorphoses d'*Agrotis Constanti* Milli. [pl. 1], 1.

BUGNION (Ed.). — Le Termite noir de Ceylan, *Eutermes monoceros* Koen. [pl. 8, 9 et 10], 271.

ID. — Les métamorphoses de l'*Eumorphus pulchripes* Gerst., de Ceylan [pl. 11], 282.

BUYSSON (R. DU). — Monographie des Vespides du genre *Belonogaster* [pl. 2, 3, 4, 5, 6 et 7], 199.

FERTON (Ch.). — Notes détachées sur l'instinct des Hyménoptères mellifères et ravisseurs (5e série), 401.

KIEFFER (J.-J.). — Description de nouveaux Microhyménoptères du Brésil (fig.), 287.

LESNE (P.). — Revision des Coléoptères de la famille des Bostrychides (6e mémoire, *Dinapatinae* et *Apatinae*), (fig.), [pl. 13, 14, 15, 16 et 17], 471.

MABILLE (P.). — Notice nécrologique sur C. Jourdheuille (portrait), 575.

PEYERIMHOFF (P. DE). — Revision des *Eustemmus* du Nord-Africain (fig.), 173.

PIC (M.). — Supplément à la liste des Coléoptères de la Guadeloupe : Ptinides et Anobiides (3e supplément), 166.

RAFFRAY (A.). — Nouvelles espèces de Psélaphides (fig.), 15.

SERGENT (E.). — Liste des Moustiques de l'Afrique du Nord (1re note), 440.

SICARD (A.). — Revision des Coccinellides de la faune malgache (fig.), 63.

VACHAL (J.). — Sur le genre *Melitoma* S. F. et Serv., et sur les genres voisins de la sous-famille des *Anthophorinae*, 5.

VILLENEUVE (J.). — Les espèces des genres *Asilus* et *Thereva* dans la collection Meigen, à Paris, 465.

TABLE

DES FAMILLES, GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DÉCRITS DANS CE VOLUME.

NOTA. — Les noms en caractères normands désignent les familles nouvelles; les noms en caractères égyptiens désignent les genres nouveaux; les noms en caractères italiques désignent les espèces et variétés nouvelles.

COLÉOPTÈRES

Alesia *emarginata* Sic., 86.
Fairmairei Sic., 83.
madecassa Sic., 83.
Perroti Sic., 84.
quadrimaculata Sic., 87.
Weisei Sic., 85.
Ambrocharis Sicard, 109.
variegata Sic., 109.
Apate *bilabiata* Lesne, 535.
reflexa Lesne, 533.
scoparia Lesne, 518.
Apion *argentinum* Beg.-Bill., 464.
Bruchi Beg.-Bill., 449.
brunneo-nigrum Beg.-Bill., 450.
contrarium Beg.-Bill., 451.
hilare Beg.-Bill., 450.
importunum Beg.-Bill., 454.
incisicolle Beg.-Bill., 455.
ingratum Beg.-Bill., 461.
inhonestum Beg.-Bill., 463.
insidiator Beg.-Bill., 454.
languidum Beg.-Bill., 453.
lativentre Beg.-Bill., 451.
mediocre Beg.-Bill., 463.
microcephalum Beg.-Bill., 453.
nigro-cyaneum Beg.-Bill., 456.
nigro-suturatum Beg.-Bill., 459.
pauperculum Beg.-Bill., 462.
pingue Beg.-Bill., 461.
rufo-nigrum Beg.-Bill., 460.
simplex Beg.-Bill., 459.
simulans Beg.-Bill., 452.
submaculatum Beg.-Bill., 456.
tucumanense Beg.-Bill., 458.
ustum Beg.-Bill., 457.
Arhytodes *Gounellei* Raffr., 48.
semisulcatus Raffr., 49.
Arthmius *Barbiellinii* Raffr., 21.
Articerus *cylindricornis* Raffr., 50.
Autotela *madagascariensis* Sic., 78.
Batrisocenus *dilatatus* Raffr. 25.
semipunctatus Raffr., 25.
Batrisodes *vulgaris* Raffr., 24.
Batristilbus Raffray, 22.
nipponensis Raffr., 23.
Bothrycaria (Cyrtocaria Cr., subg.), Sicard, 70.
Bryaxis *Harmandi* Raffr., 38.
humilis Raffr. (var.), 37.

Sauteri Raffr., 39.
Calochromus *simulans* Bourg., 428.
Chilocorus *haematocephalus* Sic., 94.
metallescens Sic., 94.
rubripes Sic. (var.), 91.
rubrocinctus Sic., 93.
Coelophora *Decorsei* Sic., 76.
fallax Sic., 75.
Colpodes *Alberti* Allu., 54.
Benschi Allu., 58.
Bessoni Allu., 58.
caraboides Allu., 55.
cyanurus Allu. (sub janthinus Fairm.), 60.
dialithus Allu., 55.
dolius Allu., 61.
Emilii Allu., 58.
euleptus Allu., 61.
Gallienii Allu., 62.
Lyauteyi Allu., 62.
Mathiauxi Allu., 57.
montis Allu., 60.
murex Allu., 59.
Ranavalonae Allu., 56.
rudis Allu., 59.
Sicardi Allu., 60.
suavis Allu., 55.
Suberbiei Allu., 54.
sublaevis Allu., 55.
tanala Allu., 57.
vagus Allu., 56.
Connodontus *Silvestrii* Raffr., 19.
Ctenistes *Maindroni* Raffr., 44.
Cydonia *variiventris* Sic., 81.
Cyrtaulis *bicolor* Sic., 107.
Crotchi Sic., 106.
morosa Sic., 107.
rufovillosa Sic., 104.
Cyrtocaria *collaris* Sic. (var.), 71.
gutticollis Sic. (var.), 71.
Decarthron *torticorne* Raffr., 34.
Diaphanes *Bugnioni* Bourg., 430.
Dilophotes *Bugnioni* Bourg., 429.
Dinapatinae Lesne, 471.
Discoceras Sicard, 110.
fulvivestis Sic., 111.
Elpis *inornata* Sic. (var.), 82.
Eumorphus pulchripes Gerst.; larve, 282, nymphe, 284, Ed. Bugn.
Eupactus *brevissimus* Pic, 170.
Euphalepsus *cavifrons* Raffr., 26.
Eupsenina Raffray, 35.
fracticornis Raffr., 36.
Eustemmus *spiniger* Peyerh. (subsp.), 183.
Exochomus *Lajoyei* Sic., 96.
plumbeus Sic., 98.
splendens Sic., 97.
Fustiger *Gounellei* Raffr., 51.
Gymnopharus (Pharoscymnus subg.), Sicard, 157.
Habrolotis *Oberthuri* Sic., 162.
octoguttata Sic., 163.
sanguinicollis Sic. (var.), 164.
Weisei Sic., 164.
Hamotoides *ecitophilus* Raffr., 46.
Hamotus *deplanatus* Raffr., 45.
Haplogeusis Bourgeois, 434.
ceylanica Bourg., 435.
distincta Bourg., 436.
Hovaulis Sicard, 112.
meridionalis Sic., 112.
septentrionalis Sic., 113.
Ichthyurus *Bugnioni* Bourg., 433.
Iteticus *semipunctatus* Raffr., 21.
Jubus *crassipes* Raffr., 15.
Leis *deficiens* Sic. (var.), 69.
extensa Sic. (var.), 69.
moesta Sic. (var.), 70.

Leptobia *guadalupensis* Pic, 169.
subnitida Pic. (var.), 169.
Luciola *melaspis* Bourg., 431.
Melba *raviceps* Raffr., 15.
clavata Raffr., 16.
temporalis Raffr., 16.
Melbamima Raffray, 17.
clavicornis Raffr., 18.
Microlotis (Habrolotis subg.) Sicard, 161.
Microrhizobius Sicard, 148.
madagascariensis Sic., 149.
Nephus *Grinerae* Sic., 145.
Omalocaria Sicard, 73.
Ortalia *binotata* Sic. (var.), 124.
Chobauti Sic., 125.
collaris Sic. (var.), 130.
Decorsei Sic., 124.
exsanguis Sic. (var.), 127.
fragmentata Sic. (var.), 127.
humeralis Sic., 129.
metasternalis Sic. (var.), 131.
Oberthuri Sic., 129.
quadrinotata Sic. (var.), 124.
reticulata Sic., 130.
rupta Sic. (var.), 128.
tetragrapha Sic. (var.), 125.
Paramida Sicard, 135.
griseipennis Sic., 135.
Peralda Sicard, 114.
4-guttata Sic., 114.
Phalepsoides *rugepunctatus* Raffr., 27.
Pharoscymnus *antsiranae* Sic., 158.
Atropos Sic., 155.
distinguendus Sic. (var.), 159.
eburifer Sic., 156.
obscuripes Sic., 159.
ovalis Sic., 157.
rarus Sic. (var.), 160.
Phonapate *andriana* Lesne, 565.
arabs Lesne (subsp.), 555.
fimbriata Lesne, 568.
stridula Lesne, 549.
sublobata Lesne, 570.
Plateros *exsertus* Bourg., 427.
limbatocollis Bourg., 426.
Platynaspis *gamma* Sic., 99.
madagascariensis Sic. (var.), 101.
Poroderus *indus* Raffr., 45.
Pselaphus *japonicus* Raffr., 42.
latifrons Raffr., 41.
longifrons Raffr., 41.
Pseudodorcatoma *semirufa* Pic (var.), 169.
Pullus *coeruleipennis* Sic., 139.
erythroderes Sic. (var.), 142.
nigripes Sic., 139.
nossibeanus Sic., 140.
propiptoides Sic., 141.
Reichenbachia *antilope* Raffr., 30.
Gounellei Raffr., 29.
obesa Raffr., 30.
Rhexius *elegans* Raffr., 18.
Rodolia *Alluaudi* Sic., 119.
apicalis Sic., 119.
dionysia Sic. (var.), 116.
equestris Sic. (var.), 120.
minuta Sic., 118.
prosternalis Sic., 118.
quadriplagiata Sic., 121.
quadrispilota Sic., 120.
Rybaxis *infuscata* Raffr., 33.
tibialis Raffr., 32.
Scymnhova Sicard, 136.
ornatipennis Sic., 136.
quadriguttata Sic., 137.
quadrimaculata Sic., 137.
Scymnus *intercisus* Sic. (var.), 144.
madagascariensis Sic., 144.

subsuturalis Sic. (var.), 144.
Scymnuseutheca Pic, 170.
apicalis Pic, 170.
Selasia *Isabellae* Bourg., 434.
Serangium *Decorsei* Sic., 153.
monticola Sic., 154.
nossibeanum Sic. (var.), 153.
toamasinae Sic., 153.
Stethorus *cruralis* Sic., 147.
minutissimus Sic., 146.
Themus *metallescens* Bourg., 432.
subaenescens Bourg., 432.
Triomicrus *sublaevis* Raffr., 31.
Tychus *crassicornis* Raffr., 40.
Tyraphus *nitidus* Raffr., 43.
Verania *flavomarginata* Sic., 89.
Perrieri Sic., 89.
Xybaris *excisa* Raffr., 28.

HYMÉNOPTÈRES

Acanthoteleia Kieffer, 311.
nigriclavis Kieff., 312.
Aenictus *Brazzai* Sants. (var.), 355.
Weissi Sants., 354.
Anochetus *aurifrons* Sants. (var.), 351.
Bactropria Kieffer, 339.
brasiliensis Kieff., 339.
Bakeriella Kieffer, 288.
flavicornis Kieff., 289.
Baryconus *bisulcatus* Kieff., 320.
opacus Kieff., 321.
Belonogaster *claripennis* Buyss. (var.), 259.
Freyi Buyss., 255.
fuscipennis Buyss. (var.), 251.
Leonhardii Buyss., 252.
pallens Buyss. (var.), 250.
Cataulacus *brazzavillensis* Sants. (n. st.), 389.
pullus Sants., 387.
Cremastogaster *analis* Sants. (var.), 372.
benitensis Sants. (var.), 374.
Brazzai Sants. (n. st.), 373.
flaviventris Sants., 370.
gallarum Sants. (var.), 370.
Jullieni Sants., 378.
rugosior Sants. (n. st.), 375.
Wasmanni Sants., 376.
Weissi Sants. (var.), 376.
Wilwerthi Sants., 372.
Chromoteleia *brevitarsis* Kieff., 345.
connectens Kieff., 343.
fuscicornis Kieff., 316.
longitarsis Kieff., 314.
Dissomphalus *brasiliensis* Kieff., 295.
Dorylus *congolensis* Sants. (var.), 352.
Epyris *paraensis* Kieff., 296.
Galesus *brasiliensis* Kieff., 346.
breviceps Kieff., 345.
hexacantha Kieff., 343.
microstoma Kieff., 346.
puncticeps Kieff., 347.
spinosus Kieff. (var.), 344.
sulcaticeps Kieff., 346.
tricarinatus Kieff., 344.
Holepyris *coarctatus* Kieff., 292.
Hoplopria *bicarinata* Kieff., 329.
carinigera Kieff., 330.
dentata Kieff., 327.
dorsalis Kieff., 332.
inermis Kieff., 328.
obliqua Kieff., 331.

rufosignata Kieff., 326.
trimaculata Kieff., 328.
Hoploteleia *breritarsis* Kieff., 310.
depressa Kieff., 309.
ramosa Kieff. (var.), 311.
rugosa Kieff., 310.
tuberculata Kieff., 311.
Macroteleia *gladiator* Kieff., 316.
paraensis Kieff., 317.
trisulcata Kieff. (var.), 317.
Melissotarsus *Weissi* Sants., 356.
Monomorium *altinodis* Sants. (var.), 359.
Hannonis Sants., 358.
Osmia *nasoproducta* Fert., 406.
Oxypria *carinata* Kieff., 334.
Oxyscelio Kieffer (Chromotelia Ashm. subg.), 312.
Oxyteleia *longiventris* Kieff., 348.
Pachychondyla *cribrata* Sants., 350.
Parachrysis Kieffer, 287.
metallica Kieff., 288.
Parasierola *excisa* Kieff., 292.
integra Kieff., 292.
Phaenopria *paraensis* Kieff., 340.
Pheidole *attenuata* Sants. (var.), 370.
concinna Sants., 362.
corticicola Sants. (n. st.), 366.
pulchella Sants., 360.
squalida Sants., 364.
Weissi Sants. (n. st.), 361.
Polyrachis *clariseta* Sants. (var.), 400.
congolensis Sants. (var.), 399.
lanuginosa Sants., 394.
lauta Sants., 397.
monista Sants., 398.
nigriseta Sants., 399.
rufipalpis Sants., 396.
Weissi Sants., 395.
Pristocera *rufiventris* Kieff., 291.
Procacus Kieffer, 319.
striatigena Kieff., 319.
Propristocera *crenulata* Kieff., 289.
paraensis Kieff., 290.
Pseudisobrachium *inchoatum* Kieff., 293.
brasiliense Kieff., 294.
Pseudolasius *Weissi* Sants., 355.
Rhabdepyris *brasiliensis* Kieff., 298
lobatifrons Kieff., 297.
microstoma Kieff., 296.
paraensis Kieff., 298.
Scelio *auronitens* Kieff., 306.
aurosparsa Kieff., 307.
brasiliensis Kieff., 306.
festica Kieff., 305.
flavocincta Kieff., 305.
lugens Kieff. (var.), 305.
paraensis Kieff., 305.
splendida Kieff., 304.
Sceliomorpha *Bakeri* Kieff., 303.
carinata Kieff., 301.
deplanata Kieff., 300.
quadridens Kieff., 302.
rufithorax Kieff., 302.
Sima *anthracina* Sants., 355.
Solenopsis *maligna* Sants., 359.
Spalangia *Bakeri* Kieff., 347.
Spilomicrus *fuscipennis* Kieff., 333.
Strumigenys *serrula* Sants. (var.), 390.
Tetramorium *angulinode* Sants., 385.
bantouana Sants. (var.), 382.
galoasana Sant. (var.), 381.
inversa Sants. (var.), 384.
luteipes Sants. (var.), 383.

Tropidopria *brasiliensis* Kieff., 342.
brevicauda Kieff., 342.
dentaticornis Kieff., 341.
excisa Kieff., 341.
longicauda Kieff., 342.
Xyalopria *depressa* Kieff., 337.
fuscipennis Kieff., 337.
nigricornis Kieff., 339.
ruficornis Kieff., 336.
rufipes Kieff., 338.

DIPTÈRE

Culex *pseudomimeticus* Serg. (var.), 445.

III

ERRATUM

Page 144, ligne 20, *au lieu de* : Camanzi, Mayotte, *lire* : Ile Pamanzi près Mayotte.

IV

Dates d'apparition des Annales en 1909.

Le 4e trimestre de 1908 a été déposé le 28 avril.
Le 1er trimestre de 1909 a été déposé le 13 juillet.
Le 2e trimestre de 1909 a paru le 11 novembre.

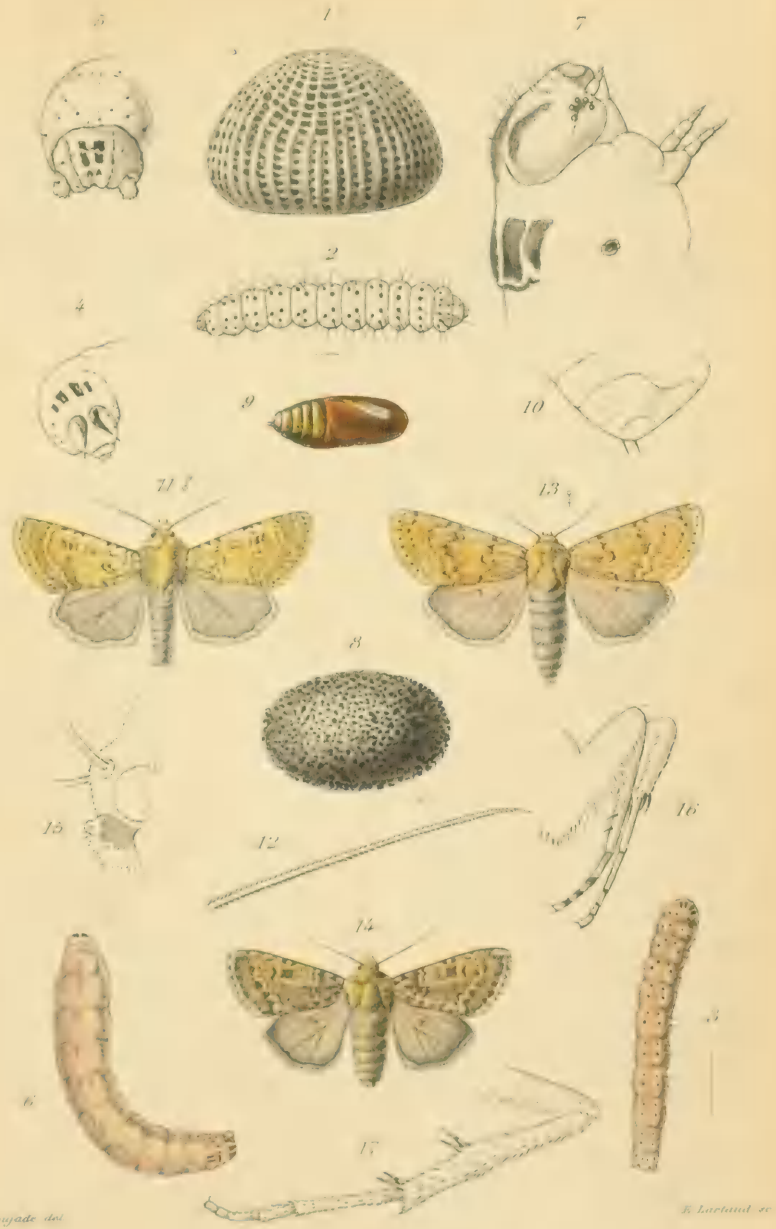

A. Poujade del. E. Lartaud sc.

Métamorphoses de l'Agrotis Constanti Mill.

Imp. Geny Gros, Paris

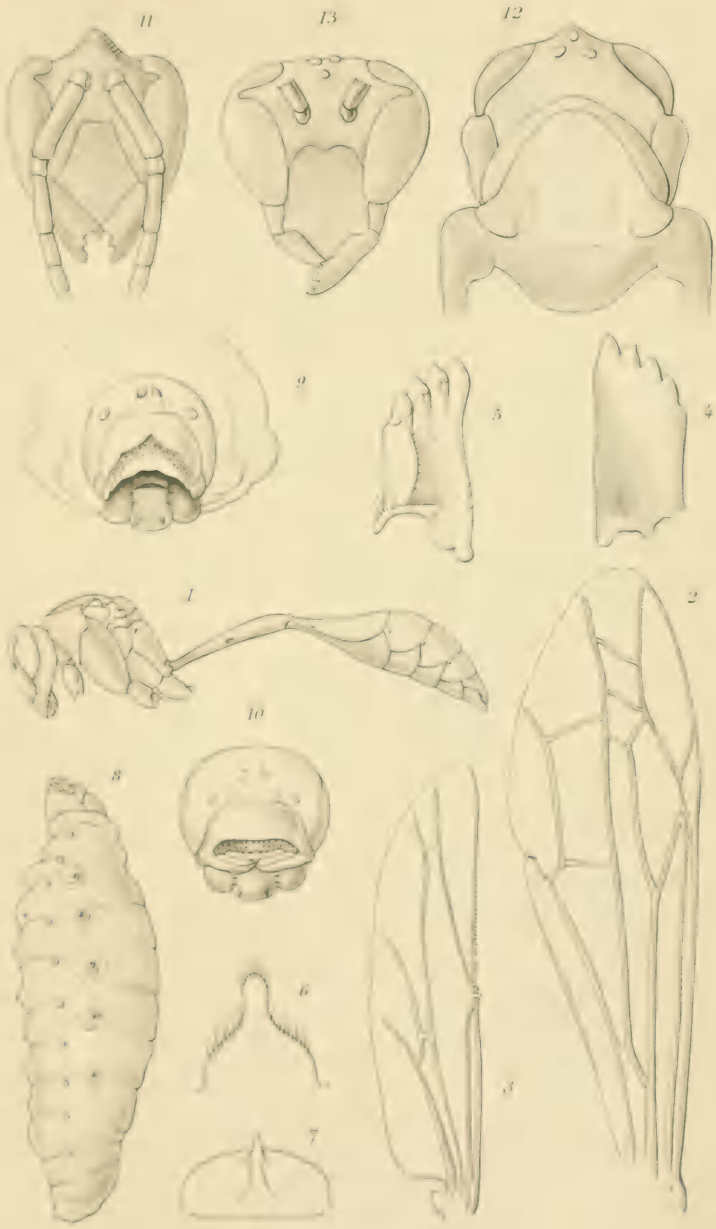

R. du Buysson del. E. Lartaud sc.

Vespides

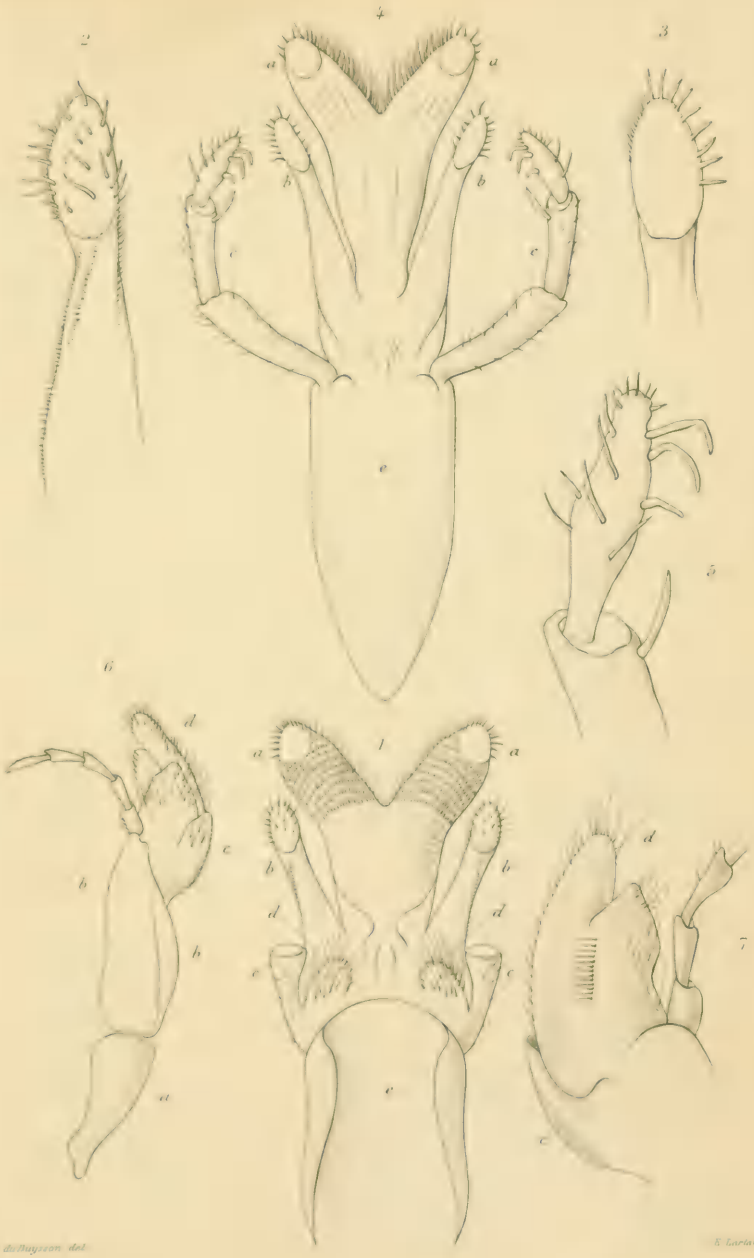

Vespides

Imp. Geny-Gros Paris

R. du Buysson del. E. Lartaud sc.

Vespides

Imp. Geny-Gros Paris

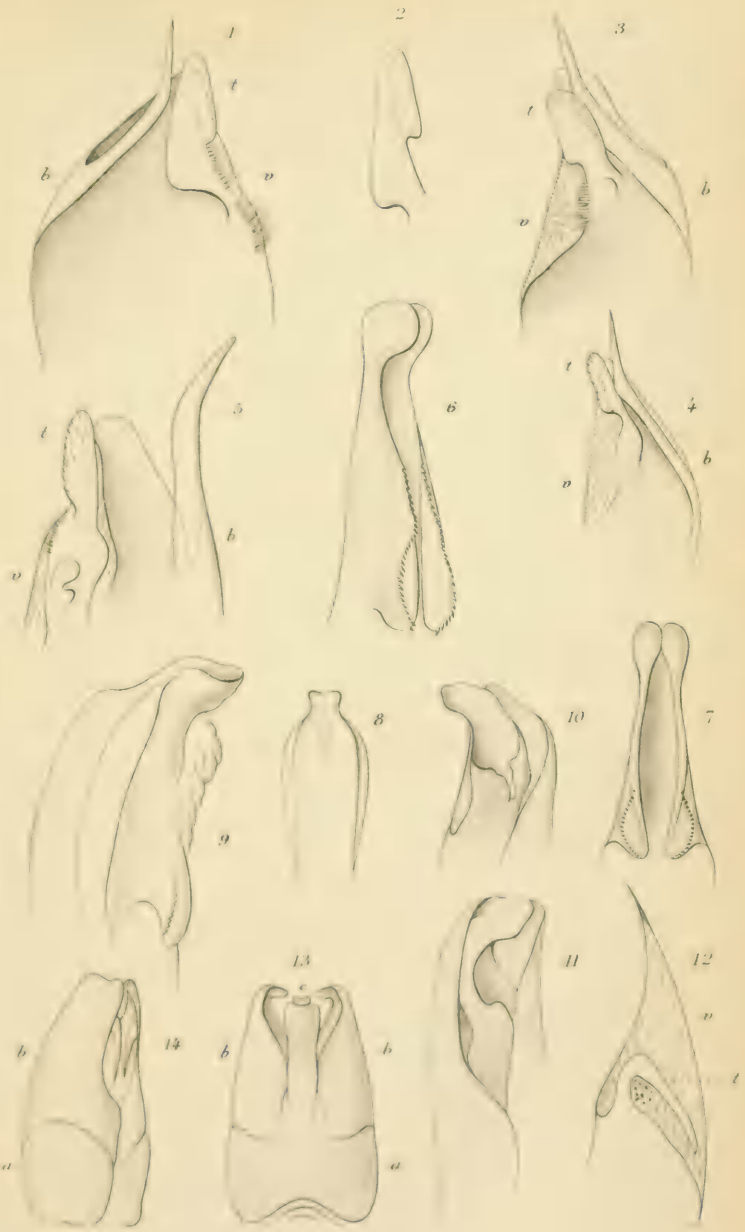

Vespides

A. Longuet Imp.

VESPIDES

Fig. 2

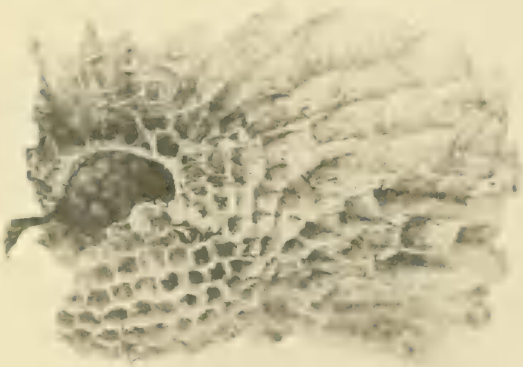

Fig. 1

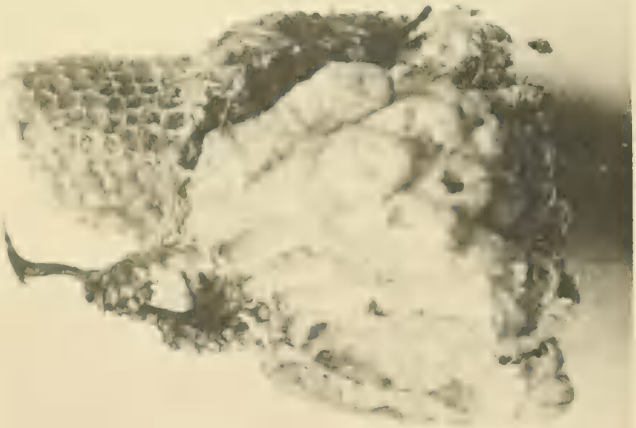

VESPIDES

Buysson et Popoff del. J. Culot, grav.

Eutermes monoceros

Bugnion et Popoff del. J. Culot gravé

Eutermes monoceros

Buanier et Popoff ... J. Pinot grav.

Eutermes monoceros

Eumorphus pulchripes

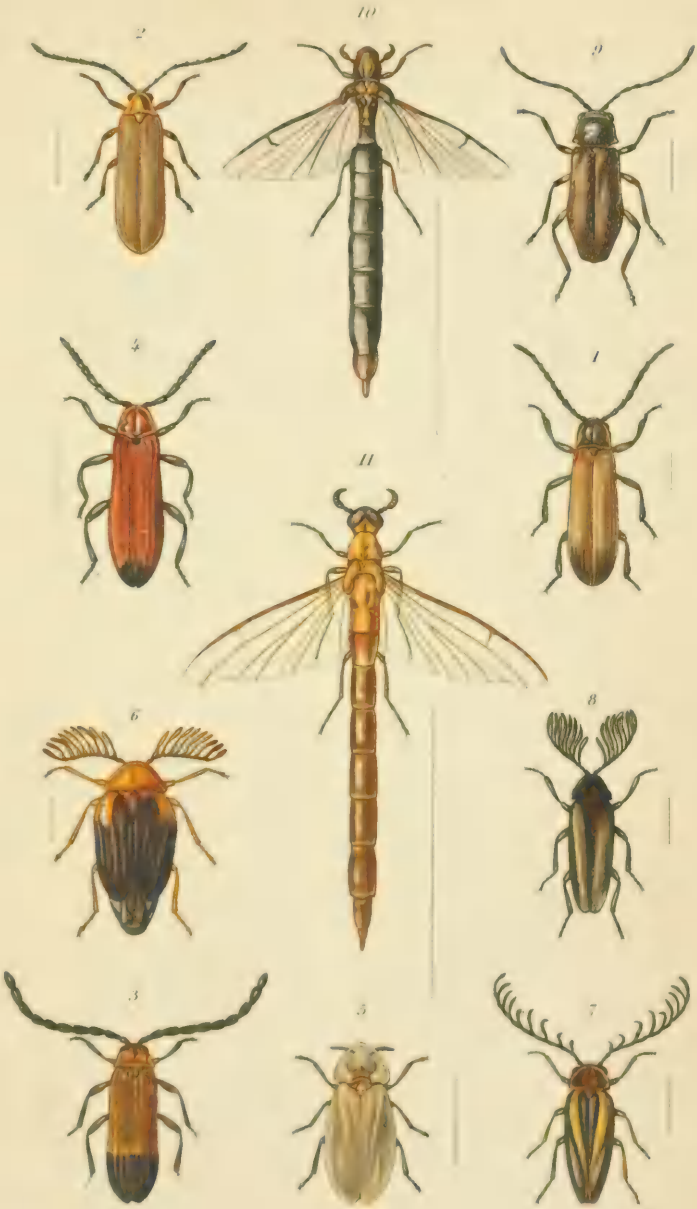

Mlle Durand pinx. E. Larousse sc.

Malacodermes et Lymexylonides de Ceylan

Imp. Geny Gros Paris

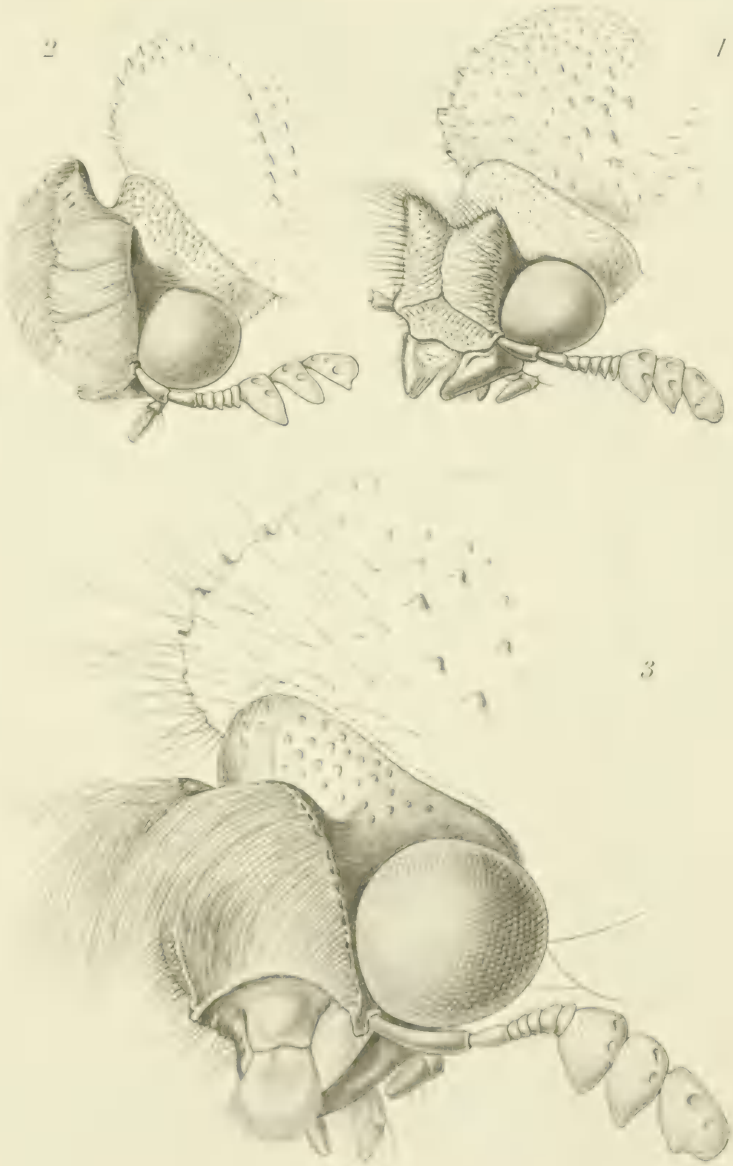

P. Lesne del. E. Lartaud sc.

Bostrychides: Xylomedes

Imp. Geny-Gros, Paris

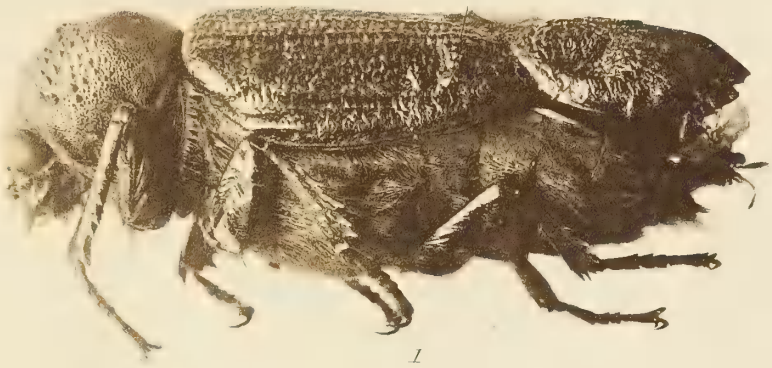

1

3

2

4

5

6

P. Lesne phot. *Héliog. Schutzenberger. Paris*

Bostrychides. - Dinapate, Xylomedes, Apate

Révision Pl. IV

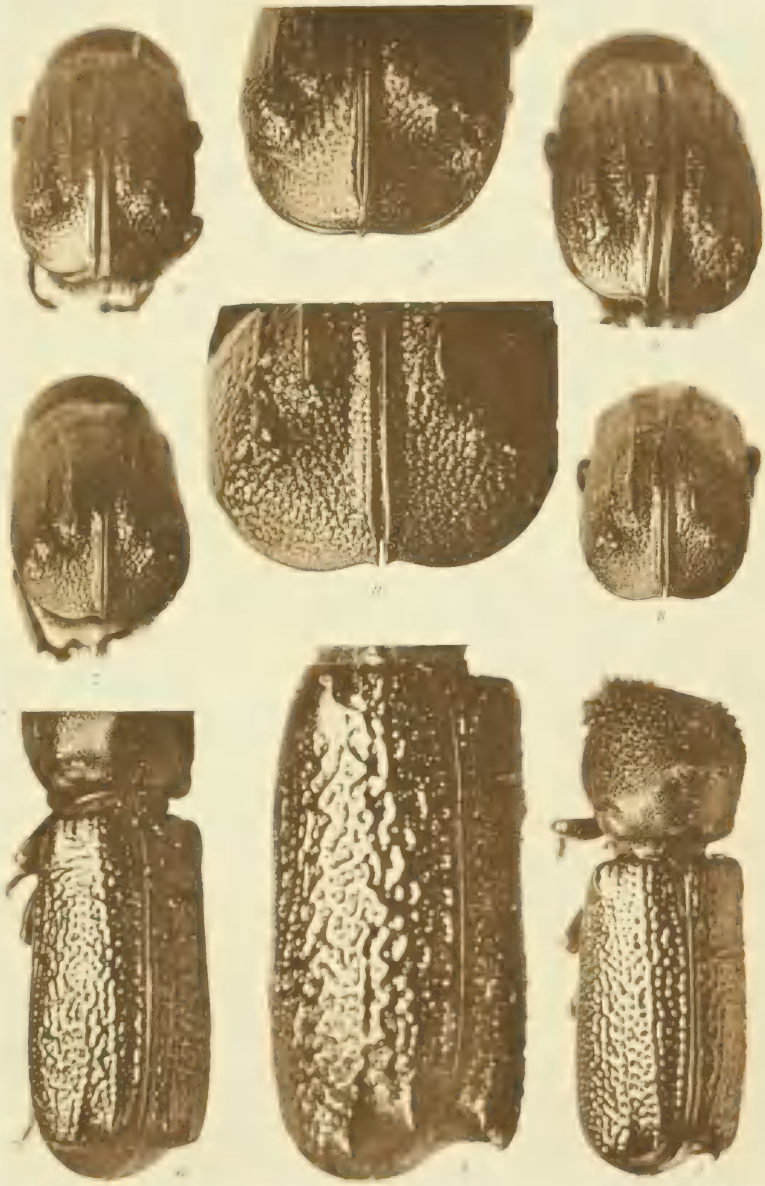

Bostrychides — Apate

Bostrychides — Apate

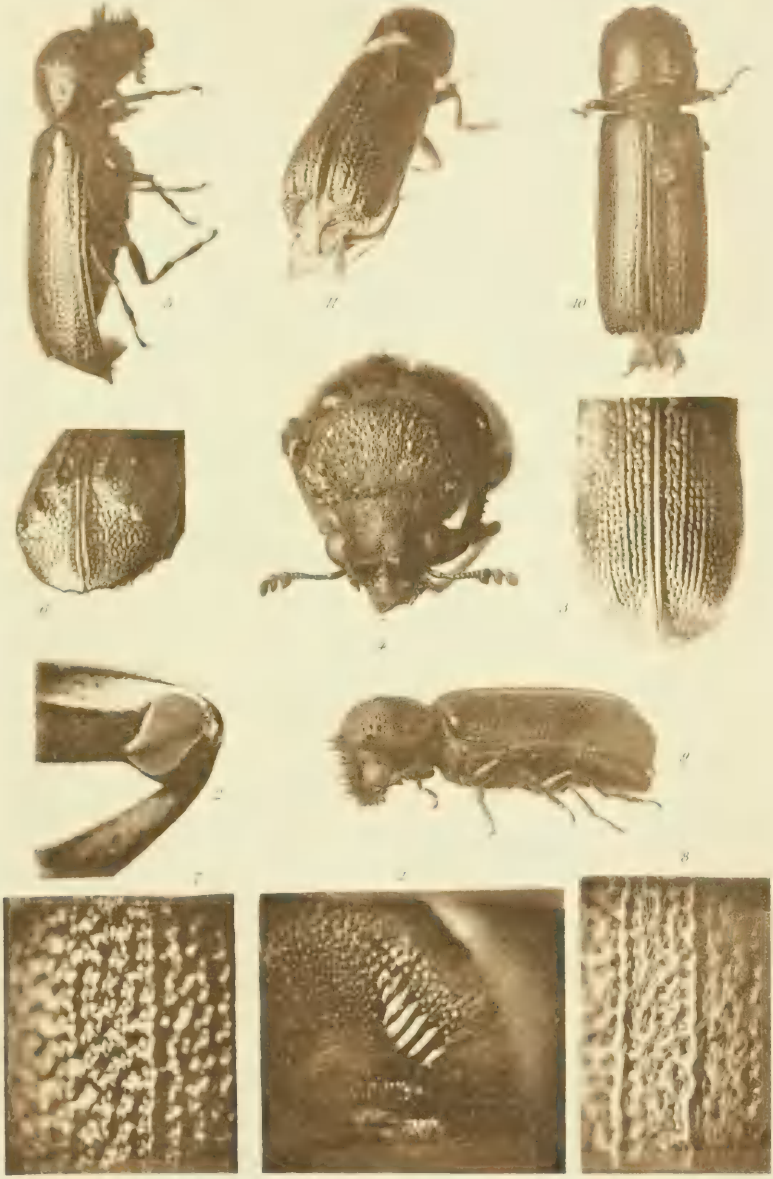

J. Lucie Phot. Helioq. Schulzenberger Paris

Bostrychides. Phonapate

Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr.
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histérides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. *Colydiides*, *Rhysodides*, *Trogositides* (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.

Table des matières du 4e trimestre 1909.

L. Beguin-Billecocq. — Apions nouveaux de la République Argentine. 449

J. Villeneuve. — Les espèces des genres *Asilus* et *Thereva* dans la collection Meigen, à Paris. 465

P. Lesne. — Revision des Coléoptères de la famille des Bostrychides (6e mémoire, *Dinapatinae* et *Apatinae*), (fig.), [pl. 13, 14, 15, 16 et 17]. 471

P. Mabille. — Notice nécrologique sur C. Jourdheuille. . . . 575

Table alphabétique par noms d'auteurs. 579

Table des sous-tribus, genres, sous-genres, espèces, etc., décrits dans ce volume. 581

Erratum. 586

Dates de dépôt des Annales. 586

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie, Mesnil (Eure).

Nov 1

178, 1909

AUG 31 1942

APR 1 1947

4-22-54

1.10.57

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4755